



HAL
open science

Les vérités autres du journal. Analyse des représentations du trépas en régime périodique en 1882 et 2014

Maud Fontaine

► **To cite this version:**

Maud Fontaine. Les vérités autres du journal. Analyse des représentations du trépas en régime périodique en 1882 et 2014. Sciences de l'information et de la communication. Sorbonne Université, 2021. Français. NNT : 2021SORUL142 . tel-03828083

HAL Id: tel-03828083

<https://theses.hal.science/tel-03828083>

Submitted on 25 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE V

Laboratoire de recherche GRIPIC (EA 1498)

T H È S E

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

Discipline : Sciences de l'information et de la communication

Présentée et soutenue par :

Maud FONTAINE

le : 14 décembre 2021

Les vérités autres du journal
Analyse des représentations du trépas en régime périodique en
1882 et 2014

Sous la direction de :

Mme Adeline WRONA – Professeure des universités, CELSA Sorbonne Université

Membres du jury :

Mme Juliette CHARBONNEAUX – Maîtresse de conférences, CELSA Sorbonne Université

Mme Sarah LABELLE – Professeure des universités, Université Paul Valéry Montpellier 3

M. Jean-Baptiste LEGAVRE – Professeur des universités, Université Panthéon-Assas Paris 2

M. Jean-Christophe MINO – Médecin-chercheur HDR, Institut Curie

M. Denis RUELLAN – Professeur des universités, CELSA Sorbonne Université

Mme Adeline WRONA – Professeure des universités, CELSA Sorbonne Université

Remerciements

Le désir dit : « Je ne voudrais pas avoir à entrer moi-même dans cet ordre hasardeux du discours ; je ne voudrais pas avoir affaire à lui dans ce qu'il a de tranchant et de décisif ; je voudrais qu'il soit tout autour de moi comme une transparence calme, profonde, indéfiniment ouverte, où les autres répondraient à mon attente , et d'où les vérités, une à une, se lèveraient ; je n'aurais qu'à me laisser porter, en lui et par lui, comme une épave heureuse.

Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, 1971.

Cette thèse est le fruit d'un long parcours, aussi exigeant qu'enrichissant et je tiens à adresser tous mes remerciements à ma directrice de thèse Adeline Wrona, grâce à qui j'ai traversé ce doctorat en épave heureuse et structurée. Je te suis infiniment reconnaissante pour la confiance que tu m'as accordée en m'acceptant sous ta direction, pour ton sens de l'écoute et de l'engagement auprès des doctorants, pour ta simplicité mêlée d'un sens affuté de la rigueur et du détail, pour ton intelligence aussi bien humaine qu'intellectuelle. Tu nous apprendes qui sont les grands hommes et tu nous montres qui sont les grandes femmes. Et moi, j'ai l'impression d'avoir un peu grandi à tes côtés. Je suis fière de faire partie de la joyeuse bande de wroniens qui t'accompagne.

Je voudrais également dire toute ma reconnaissance aux membres de mon Comité de suivi de thèse, Joëlle Le Marec et Emmanuël Souchier. Les échanges que nous avons eus ont largement contribué à faire de cette thèse ce qu'elle est aujourd'hui. Merci pour votre soutien indéfectible lors de ce doctorat et dans ce projet peut-être un peu fou de devenir infirmière-chercheuse.

Ma gratitude va également aux membres du jury Juliette Charbonneaux, Sarah Labelle, Jean-Baptiste Legavre, Jean-Christophe Mino et Denis Ruellan qui ont accepté de lire ce travail et de l'évaluer. Cette thèse s'est nourrie des échanges constructifs menés avec chacun d'entre vous au cours de ce doctorat. Je suis honorée qu'ils puissent se poursuivre dans le cadre d'une future soutenance.

Je remercie chaleureusement les professionnels de l'ancien Centre national de ressources soin palliatif, que j'ai eu la chance d'avoir pour collègues durant trois ans, dans le cadre d'une convention CIFRE. Merci à leurs directeurs Marie-Odile Frattini et Jean-Christophe Mino de m'avoir accueillie au sein de leur structure et à Delphine Doré-Pautonnier, responsable du service communication et site

internet, de m'avoir permis de faire partie de son équipe. Vous avez été les premiers à croire en ce projet et à y mettre du sens. Je remercie également Dalith Castiel, Nicole Croyère, Barbara Ferraggioli, Sophie Ferron, Caroline Gallé-Gaudin, Valérie Krotoff, Nimla Lefebvre, Farah Mazouz, Martine Nectoux, Laura Palacios Barelli, Françoise Perrot, Marina Rennesson, Selma Rogy, Betty Saada, Caroline Tête, Martina Tomczyk, Myriam Touboul, Arlette Ydraut pour avoir bien voulu me faire une place au sein de leur équipe et pour les échanges toujours intéressants que j'ai pu avoir avec chacune d'entre vous. Cette convention CIFRE n'aurait certainement pas pu voir le jour sans le soutien du Fonds pour les soins palliatifs à qui j'adresse également mes remerciements, et tout particulièrement à son ancienne Directrice Générale, Laëtitia Dosne, ainsi que sa chargée de mission, Valérie Verchezer, pour leur soutien dans le cadre de ce projet.

Pour leur accueil et pour les échanges passionnants dont ils m'ont fait bénéficier, je remercie l'équipe d'enseignants-chercheurs du GRIPIC et tout particulièrement Karine Berthelot-Guiet, actuelle directrice du CELSA et Véronique Richard, son ancienne directrice.

Ce travail a trouvé dans les travaux d'Yves Jeanneret une source inépuisable d'inspiration. Comme de nombreux chercheurs en sciences de l'information et de la communication, j'ai été marquée par son érudition autant que par son enthousiasme et sa bienveillance. Yves Jeanneret a laissé à notre communauté la possibilité de poursuivre un dialogue de recherche avec lui ; ce travail en est certainement une tentative, en même temps qu'il voudrait modestement lui rendre honneur.

Pour la coordination de ces études doctorales, je tiens également à remercier Liliane Joigny ainsi qu'Odile Cortinovis auprès de qui j'ai pu faire mes premiers pas dans la vie doctorale.

Ce parcours universitaire a certes bifurqué, mais trouvé dans son sillage des collègues que je n'oublierai pas. Un merci tout particulier va à Sarah Labelle, Yann Garandel, Aude Seurrat, Claire Blandin, Anne Gagnebien, Judith Mayer, Sophie Noël, Martine Samama, Isabelle Hare, Mariannig Le Béhec et Camille Alloing.

De la même manière, je remercie les doctorants, anciens et actuels, avec qui échanger a nourri cette aventure universitaire et humaine : Camille, Ambre, Emmanuelle, Maya, Lucie, Elsa, Florian. Mes remerciements vont également aux « wroniens » et tout particulièrement à Juliette, Guillaume, Lisa, Agathe, Pierre-Carl, Junghwan, Maxime. La mise en page de cette thèse doit tout à Marine ; qu'elle en soit vivement remerciée.

Ce travail porte les traces des échanges avec les acteurs du soin, à commencer par Benoît Burucoa, et Philippe Ceccaldi auprès de qui j'ai pu commencer à mener une réflexion sur la médiatisation de la fin de vie. Je voudrais également remercier mes camarades et formateurs de l'IFSI qui m'ont soutenue dans ce double-cursus et tout particulièrement Frédérique Keslassy-Lacombe, Gervaise Laquièvre, Sylvie Israël et Noëlle Massieye. Merci à France-Lise, Kathusia et Ketsia pour leurs encouragements et leur soutien tout au long de ces trois années. Mes remerciements vont aussi à l'équipe de l'Unité de Soins Palliatifs des Diaconesses grâce à qui je fais mes premiers pas en tant que soignante dans les meilleures conditions possibles.

À ces rencontres faites durant ces années doctorales, ainsi qu'à leurs empreintes.

Aux amitiés qui traversent les épreuves du temps et des choix : Adeline, Alexandra, Camille, Delphine, Juliette, Marine, Raphaël, Rodolphe et Sarah. Tout ce temps passé à chercher des nuances dans les mots ne m'aide pas à trouver ceux pour vous exprimer ma reconnaissance d'être présents. À Tsuki, Julia et Anna que cette thèse aura vu naître (et inversement !). À Adèle et Gaspard.

À Jordan. Ta présence dans ma vie a insufflé un entrain et une joie dont ce travail s'est imprégné au quotidien. Tu m'as offert, parfois sans le savoir, ce que je pouvais trouver de plus soutenant : un cheminement, de la douceur et des moments de vérité, ceux qui permettent aux soupapes de s'ouvrir, que ce soit dans l'amusement, dans la peur ou dans les moments de découragements. Merci infiniment. J'espère pouvoir moi aussi te rendre heureux et te soutenir un peu chaque jour.

À mes parents. C'est avec beaucoup d'émotions et une pensée pour vous que je clôture ces pages. Vous savez ce qu'elles représentent et à quel point elles vous doivent. Cette thèse est devenue au cours du temps un peu la « nôtre » ; que celle-ci puisse vous rendre fiers.

En sus plumas hallaron cada uno sus plumas,
En los ojos, los ojos con memorias de espumas.

Silvina Ocampo, *Espacios métricos*, 1945

Table des matières

Introduction : faire syncope par le trépas	15
<i>Partie 1 – Variations du trépas sur un thème aléthurgique</i>	25
Chapitre I – La java du trépas	31
1) État de l’art sur les rapports entre mort et culture	32
1.1 La place déterminante de l’anthropologie	32
1.2 Le poids d’un domaine d’analyse : l’histoire des mentalités et des attitudes collectives devant la mort	37
1.3 Sur le fil eschatologique	45
2) La mort comme expérience cathartique collective ou comment les approches communicationnelles interrogent majoritairement la « mort au-delà »	56
2.1 « Comme une âme délivrée trouve enfin le repos » (« wie ein erlöster Geist zur Ruhe eingeht ») : les visées thérapeutiques de la représentation	60
2.2 La visée collective des représentations cathartiques de la mort	67
3) L’impossible neutralité du trépas	72
3.1 La mort et ses limites	73
3.2 Le trépas comme limite de la représentation	84
Chapitre II – Le trépas, entre prétention et variations aléthurgiques	95
Note liminaire : cadrage théorique autour de la prétention aléthurgique	96
1) Les régimes de vérité du journal : les exemples de Théophraste Renaudot et Émile de Girardin	101
1.1 Les débuts de l’aléthurgie du journal : entre historiographie et bien commun	101
1.2 Un régime de vérité à visée éducative avec La Presse en 1836	110
2) Régimes de vérité journalistiques et affaiblissement de l’ <i>ethos</i> aléthurgique	116
2.1 La part majeure des actes de vérité dans la déontologie journalistique	118
2.2 Le paradoxe aléthurgique de l’incarnation du journal	127
3) Les variations aléthurgiques du trépas	134
3.1 La théorie des utopiques de Louis Marin	136
3.2 Le schème analogique du signe du trépas	147
<i>Partie 2 – Répertoire des variations périodiques du trépas</i>	157

Chapitre III – Variations du trépas pour *jazz-band* périodique ou la fiction des motifs du trépas en régime supra-ordinaire _____ **163**

1) La constitution de corpus et les motifs de la limite, au fondement de la démarche de connaissance du trépas _____	164
1.1 La fabrique de la trouvaille _____	164
1.2 Le choix d’une analyse du trépas supra-ordinaire par ses motifs _____	176
2) Une bascule référentielle au cœur du fonctionnement périodique de la « fin de vie » ____	192
2.1 L’ambivalence d’un signifiant liée à l’interdiscours journalistique _____	193
2.2 Un sujet d’information et une événementialité contemporaine _____	199
2.3 Des tabous photographiques autour de la fin de vie _____	205
3) Les variations du <i>janome</i> _____	213
3.1 Entre invisibilisation et hypotypose _____	215
3.2 Du corps de l’étranger au corps du lecteur dans l’actualité internationale _____	221

Chapitre IV – Variations du trépas pour piano-bar périodique ou le régime infra-ordinaire du trépas comme pratique des marges _____ **233**

1) Aux marges du journal _____	234
1.1 Entre mondanités et charlatanisme en 1882 _____	234
1.2 En 2014 : vers les périphéries du journal et un floutage du journalisme comme pratique spécifique de la culture _____	245
2) Variations infra-ordinaires contemporaines : le trépas, au service d’une littérarité des textes médiatiques _____	256
2.1 Variations par diction _____	257
2.2 Variations par fiction _____	269
3) Variations infra-ordinaires anciennes : la sacralisation du trépas _____	282
3.1 Des motifs qui témoignent d’un regard chrétien sur le trépas _____	283
3.2 L’hypothèse d’une métamorphose médiatique des préparations à la mort _____	291
3.3 Le journal ancien et contemporain comme <i>memento mori</i> _____	299

Partie 3 – Lumière sur les variations du trépas pour fanfare périodique _____ **305**

Chapitre V – Une subtilité des variations dans la nécrologie des contemporains célèbres **311**

1) Le privilège de la forme : enjeux esthétiques de l’article nécrologique _____	312
1.1 La petite nouvelle dite nécrologique ou l’enjeu de ne pas faire « du politique » ____	313
1.2 Vers un espace dédié dans la presse contemporaine : la rubrique « Disparition » ____	323

2) Le motif reconvoqué de la frontière _____	336
2.1 Entre suspension et exclusion de la croyance _____	337
2.3 La croyance réaffirmée _____	348
3) Les émotions chassées _____	355
3.1 L'effet loupe de l'article nécrologique _____	356
3.2 Les émotions conjurées _____	363

Chapitre VI – Une invitation à l'écart analytique : le faire-part nécrologique ou la variation communicationnelle comme forme médiatique _____ 371

1) L'institutionnalisation d'un espace _____	372
1.1. Une pratique ancienne, peu exploitée par le journal ancien _____	372
1.2. Le « Carnet » : un espace et des formes stabilisés _____	380
2) Un régime publicitaire spécifique _____	388
2.1 Un régime commun aux faire-part et petites annonces _____	389
2.2 Le Carnet ou la singularité d'un régime publicitaire _____	394
3) Une prétention de service _____	400
3.1 Se considérer comme bien public : l'appareillage journalistique en soutien _____	402
3.2 Se dire service à la personne : aide à l'autre et publicité _____	414

Conclusion – Produire des vérités autres : le jeu syncrétique du journal _____ 427

***Bibliographie* _____ 437**

***Table des figures* _____ 467**

***Annexes* _____ 471**

Annexe 1 – Numéros de journaux analysés _____ 475

Annexe 2 : Bon à tirer d'un avis de décès factice dans Le Carnet du Jour du *Figaro* ____ 477

Annexe 3 : Plaquette publicitaire du Carnet du Jour du *Figaro* (non datée, distribuée en 2015) _____ 479

Annexe 4 : Les villes du trépas dans les avis de décès contemporains _____ 481

Annexe 5 : Entretiens avec des journalistes _____ 487

Annexe 6 : Entretiens avec les directeurs du Carnet du *Monde* et du *Figaro* _____ 541

Précisions éditoriales

Les références bibliographiques suivent la norme ISO_690. Pour des raisons de lisibilité, les titres de chapitres de monographies et les titres d'articles sont présentés sans guillemets.

Les noms des journaux mentionnés apparaissent en italique. Sont également inscrits en italiques les termes sur lesquels nous voulons ponctuellement insister.

Les éléments apparaissant en gras mettent en exergue les points d'une partie ou d'un chapitre jugés importants. L'usage du gras en contexte citationnel vise à faire ressortir les éléments justifiant la présence de la citation dans une partie donnée.

La qualité de certaines images n'a pu être améliorée du fait de notre dépendance aux dispositifs d'archivage de certains journaux. Le choix a été fait de conserver ces images malgré tout, afin de rendre compte de phénomènes esthétiques dont la description ne peut rendre compte de la même façon. Que le lecteur nous prie de bien vouloir nous excuser par avance.

Introduction : faire syncope par le trépas

Peut-être que ce qui fait l'intérêt de la réflexion sur ces questions-là, c'est que plus on creuse, plus on trouve que le puits est profond. Plus on réfléchit sur ces questions-là, plus on mesure le champ de la complexité. Moi je peux vous le dire, en quinze ans, vingt ans, vingt-cinq ans d'expérience : plus ça vient, moins ça va. Plus j'avance en expérience, moins j'ai de certitudes sur les questions qui concernent la fin de vie. Plus je mesure les risques qu'il y a à avoir des certitudes quand on est sur ces questions-là, et plus je suis en difficulté pour communiquer simplement sur cette complexité.¹

Le 7 octobre 2014, à l'occasion de la Journée mondiale des soins palliatifs, un professeur de médecine palliative exprimait son inquiétude quant à la possibilité de faire se rencontrer deux modes de communication : celui de la réflexion éthique appliquée à la fin de vie, d'une part et celui de la médiation journalistique, d'autre part. Il en venait, avec une attitude presque résignée et fort d'une longue expérience en relations presse, à questionner la compatibilité entre ces deux modes de communication sur la fin de vie dont il semblait se demander s'il ne fallait pas les opposer l'un à l'autre. Il justifiait cette éventuelle incompatibilité en expliquant que l'un aurait les moyens de se situer du côté de l'interrogation (l'éthique en santé), tandis que l'autre aurait l'obligation de se situer du côté de la réponse (le journalisme). La critique du médecin reposait sur l'affirmation selon laquelle le processus de médiatisation participe à la construction de certitudes et de réponses sur la fin de vie, que la démarche éthique en santé voudrait laisser à l'état de suspens, de question. L'élaboration de vérités médiatiques viendrait ainsi s'inscrire en opposition au fait que la fin de vie est un objet à la fois « impensable » et « incommunicable » et de ce fait, particulièrement complexe, étant donné le lien particulièrement étroit qu'elle entretient avec la mort. Dans un autre contexte et avec une autre perspective, ce questionnement porté sur la communication du complexe rencontrait des préoccupations institutionnelles et notamment celles du Centre National de Ressources Soins Palliatif, au sein duquel cette thèse a été menée dans le cadre d'une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE) durant trois ans. Les questions de communication posées à cette institution qui bénéficiait d'une mission d'intérêt général visant à promouvoir la démarche palliative en France et

¹ Propos recueillis à l'occasion de la 4^{ème} édition des Rendez-Vous de la Place de la Sorbonne, « Acteurs de soins palliatifs et médias : comment mieux informer ? », Paris, 7 octobre 2014.

les dispositifs législatifs encadrant la fin de vie croisaient cet axe de réflexion : comment élaborer une stratégie et des modes de communication qui tiennent compte de la complexité propre à la fin de vie ?

La convention CIFRE est donc née d'un pari collectif liant le laboratoire GRIPIC, le CNDR Soins Palliatifs et le Fonds pour les soins palliatifs qui a soutenu la mise en place de cette convention : penser la fin de vie comme émergence d'une nouvelle événementialité articulant la vie et la mort, dans un domaine culturel spécifique qu'est le journalisme, peut aider à comprendre le soin palliatif comme objet communicationnel. L'histoire de la fin de vie est notamment une question d'écriture permettant à l'homme de se représenter l'articulation entre la vie et la mort ; en ce sens, la construction sociale de sens relative à la fin de vie est un enjeu de communication aussi bien pour les individus que pour certaines institutions. La convention CIFRE avait donc pour but, d'une part, d'enrichir la thèse par une observation des pratiques de communication du CNDR Soins Palliatifs. À ce titre, le service communication a fait office de terrain d'observation de pratiques de communication spécialisées sur la fin de vie, visant à donner un éclairage sur le journalisme d'informations générales. La convention visait, d'autre part, à nourrir la communication du CNDR Soins Palliatifs du travail de recherche à travers des échanges par mails avec l'ensemble de l'équipe sur la médiatisation de la fin de vie, la mise en place d'une revue de presse actualisée quotidiennement ainsi que de réunions d'équipe « presse » trois fois par an. Ces dernières avaient pour objectifs de proposer une synthèse des angles choisis par les journalistes pour traiter de la fin de vie durant les derniers mois, une analyse de certains articles et un temps d'échanges avec l'équipe autour de la presse écrite ainsi que des contraintes de production de l'information journalistique.

Avec l'intuition, nourrie de lectures d'articles de presse, que le journal produit son propre régime de la nuance dans le cadre de la médiatisation des limites entre les vivants et les morts, cette recherche s'est progressivement construite autour d'une approche du journal par la question de la vérité. Le discours de vérité est en effet le mode de communication auquel le journal et le journalisme répondent. À travers lui, nous le verrons, un dispositif, une institution et une profession se légitiment et s'institutionnalisent, tout en faisant de la vérité une condition éthique des discours. Ce travail part donc d'une intuition qui fait l'objet de la démonstration proposée ici : ce n'est pas parce qu'il ne répond pas aux critères de la nuance telle que l'éthique de la santé la définit que le journal ne produit pas son propre régime de la complexité. On soutient ici que l'une des façons de saisir ce régime de la complexité périodique repose sur la mise en exergue d'une oscillation du journal entre différentes façons de faire vérité sur la limite entre la vie et la mort. C'est précisément à travers la mise en œuvre de ces discours hétérogènes de vérité que le journal produit, de façon presque invisible, sa propre

autocritique. Plus précisément, la mise en exergue d'une vérité valorisée par les discours instituants (que nous appellerons « prétention ») est toujours contrebalancée par d'autres façons de faire vérité qui sont invisibilisées (et que nous qualifierons de « variations »). En interrogeant les discours de vérité invisibilisés, c'est la dimension plurielle du discours de vérité porté par le journal que l'on entend souligner à travers ce travail.

Une telle position repose sur une démarche bien spécifique : celle de syncoper le journal par le trépas. Prenons pour le moment pour acquis le fait que le trépas désigne la limite entre les vivants et les morts, permettant de qualifier aussi bien la « fin de vie » que le « décès » ou le « mourir ». Que peut donc signifier syncoper le journal par le trépas ? Comme figure, la syncope est évocatrice d'une forme de dissonance qui vient perturber la régularité d'un système ; elle est son court-circuit, comme l'explique la philosophe Catherine Clément². Elle est utilisée en médecine pour qualifier « une perte de connaissance, à début rapide, de durée généralement brève, spontanément résolutive, s'accompagnant d'une perte du tonus postural, avec un retour rapide à un état de conscience normal. »³. En somme, la syncope est le symptôme qui traduit une hypoperfusion cérébrale provoquant la perte de connaissance d'un individu. La signification de la notion de syncope en musique est également évocatrice d'une forme de dissonance : en mettant un accent sur la partie faible d'un temps se prolongeant sur un temps fort, la syncope est un trait rythmique venant perturber la régularité initiale d'un rythme musical. En proposant de « syncoper le journal par le trépas », on propose ici d'observer comment le trépas permet de saisir un régime de la nuance, perceptible à travers la mise en évidence de plusieurs vérités du journal. Parmi elles, certaines répondent à un impératif de légitimation (les vérités dites instituantes) tandis que d'autres, plus invisibilisées, se constituent par écart vis-à-vis de ces vérités instituantes. On soutient donc ici que c'est en appuyant sur ces « temps faibles » que les oscillations du journal peuvent être mises en exergue.

Ce travail de thèse repose donc sur un exercice de la nuance, qui revendique l'importance du minuscule ou le « prix du peu », pour reprendre une expression barthésienne⁴, plaidant que « c'est en confrontant des mots proches qu'on affine les sens, les différences, les nuances »⁵. Ce n'est qu'à cette

² CLÉMENT, Catherine. *La Syncope. Philosophie du ravisement*. Paris : Grasset, 1990, p. 18.

³ HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ. *Pertes de connaissance brèves de l'adulte : prise en charge diagnostique et thérapeutique des syncopes. Recommandations professionnelles* [en ligne]. 2008, p. 8 [Consulté le 10 octobre 2021]. Disponible à l'adresse :

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2008-07/syncopes_-_recommandations.pdf.

⁴ BARTHES, Roland. *Le Neutre. Cours et séminaires au Collège de France (1977-1978)*. Paris : Seuil/IMEC, 2002, p. 170.

⁵ *Ibid.*

condition que l'on pourra mettre en exergue des oscillations au sein du journal, qui représentent autant de façons de ne pas apporter *une seule* réponse aux problèmes posés par la limite entre les vivants et les morts.

Il y a, il n'y a qu'à s'inquiéter de l'entre. Il n'y a qu'à tenter de dialectiser, c'est-à-dire de penser l'oscillation contradictoire dans son mouvement de diastole et de systole (la dilatation et la contraction du cœur qui bat, le flux et le reflux de la mer qui bat) à partir de son point central, qui est son point d'inquiétude, de suspens, d'entre-deux.⁶

Une telle position permet donc de dégager la problématique de thèse suivante : **en quoi les représentations du trépas mettent-elles en exergue une oscillation entre une vérité instituante et d'autres formes de vérités en régime périodique, en 1882 comme en 2014 ?**

La volonté de « syncoper le journal » se double de celle de ne pas poser volontairement d'hypothèses, afin de laisser ouvert le processus de recherche. Cette démarche a été théorisée par Barney Glaser et Anselm Strauss sous la forme de la « théorie ancrée » consistant en une démarche de « découverte de la théorie à partir des données, collectées et analysées de façon systématique »⁷ ; en somme, la théorie ancrée prône une démarche inductive plutôt que déductive, s'inscrivant dans une autre approche de la recherche que celle passant par des procédés de vérifications à partir d'hypothèses définies *a priori*⁸. Elle privilégie donc une démarche de recherche fondée sur les données, ensuite « illustrée par des exemples caractéristiques de ces données »⁹. Ainsi, les différentes façons de faire vérités dans le journal seront soutenues par des exemples emblématiques des phénomènes observés. Cette approche phénoménologique des textes, qui s'articule autour d'une méthode de constitution de corpus spécifique qui sera explicitée dans ce travail, repose sur la conviction que bon nombre de recherches en sciences sociales se construisent ainsi, se trouvant pourtant obligées de construire des hypothèses *a posteriori* par souci de répondre à une conception déductive de la méthodologie scientifique.

Cette recherche repose donc sur l'analyse d'un corpus d'articles de journaux, construit à partir de deux années étudiées, dans le cadre d'une approche comparatiste. Les deux moments étudiés, 1882 et 2014, visent à faire dialoguer entre elles deux périodes de l'histoire du journal. La première, l'année

⁶ DIDI-HUBERMAN, Georges. *Ce que nous voyons, ce qui nous regarde*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1992, p. 51

⁷ GLASER, Barney G. et STRAUSS, Anselm L. *La Découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*. Paris : Armand Colin, 2017 [2010], p. 85.

⁸ *Ibid.*, pp. 86-87.

⁹ *Ibid.*, p. 90.

1882, suit la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 qui initie « l'âge d'or de la presse » jusqu'en 1914¹⁰. Dans le même temps, elle représente une forme de « temps creux médiatique » du XIX^{ème} siècle : ne faisant pas intervenir de grande innovation technique, juridique, économique ou politique, elle permet d'étudier un discours relativement stabilisé sur plusieurs mois en plein cœur d'une période marquée par de nombreuses transformations et une diversité des titres de presse. On estime ainsi qu'en 1882, ce sont quatre-vingt-dix titres de quotidiens qui sont édités à Paris¹¹. Parmi l'ensemble de ces titres, *Le Figaro* et *Le Petit Journal* ont retenu notre attention dans le cadre de la constitution du corpus de thèse. *Le Petit Journal* est un journal républicain à grand tirage, diffusé aussi bien à Paris qu'en province, à raison de plus de 583 000 exemplaires en 1880. Vendu 5 centimes d'anciens francs au numéro en 1882, il vise, par ses contenus et son ton, à s'adresser à un public populaire. Il est l'un des plus grands représentants de son époque de la « petite presse », dont la formule est ainsi décrite par Claude Bellanger :

Un article unique occupait le plus souvent les quatre colonnes de la première page ; souvent signé d'un pseudonyme collectif (Thomas Grimm au *Petit Journal*), il s'agissait d'un commentaire politique très simple, d'une chronique moralisante ou d'une analyse simpliste d'un phénomène naturel ou d'une découverte scientifique. Si un grand fait divers s'imposait, les reportages pouvaient quitter la troisième page pour s'imposer à la une. La deuxième page contenait des informations et la troisième des faits divers et des variétés qui débordaient sur la quatrième lorsque la publicité leur laissait la place. Le « rez-de-chaussée » des trois premières pages était occupé par un roman feuilleton et souvent deux (qui, dans ce cas, ne se terminaient naturellement pas en même temps).¹²

À l'inverse, vendu 15 centimes d'anciens francs à Paris (et 20 centimes dans les départements), *Le Figaro* est un titre conservateur publié à 80 000 exemplaires en 1882¹³, appartenant à la catégorie de la « grande presse » :

Les « grands » journaux de la période sont, au contraire, beaucoup plus variés dans leur contenu et leur style est très semblable à ceux de la période précédente sauf que, plus libres que sous le Second Empire, ils accordent en général plus de place à la politique et aux longs articles doctrinaux que les événements

¹⁰ BELLANGER, Claude, GODECHOT, Jacques, GUIRAL, Pierre et al. (dir.). *Histoire générale de la presse française. Tome III : de 1871 à 1940*, Paris : Presses Universitaires de France, 1972, pp. 22-23.

¹¹ *Ibid.*, p. 234.

¹² *Ibid.*, pp. 175-176.

¹³ BLANDIN, Claire. *Le Figaro. Deux siècles d'histoire*. Paris : Armand Colin, 2007, p. 62.

suscitaient : les débats parlementaires et les discours électoraux leur offraient à peu de frais une copie abondante qui, bien souvent, compensait la faiblesse de leurs moyens rédactionnels.¹⁴

Le choix du *Figaro* présente l'avantage de donner à observer aisément des transformations des textes et des écritures en régime périodique sur du long terme, puisqu'il a été fondé en 1826 puis en 1854 et paraît de manière quotidienne depuis 1866. Ainsi, comme l'explique Claire Blandin, « par sa longévité, *Le Figaro* permet surtout d'apercevoir l'ampleur des mutations de la presse écrite française au cours des deux derniers siècles »¹⁵. Entre 1882 et 2014, le journal quotidien connaît en effet de nombreuses transformations, tant du point de vue des formats auxquels il fait appel, que de ses contenus, de la pagination, de l'économie, des professions qui lui sont rattachées. Ainsi, 2014 permet une approche comparative avec le contemporain ; elle correspond à l'année où le corpus a été constitué, afin de se situer au plus proche des représentations médiatiques actuelles. Durant cette période, parmi les soixante-seize titres de presse édités en France (titres de presse gratuite et payante, nationale et régionale confondus), ce sont neuf titres de quotidiens nationaux qui sont encore imprimés. On retiendra parmi eux *Le Figaro*, toujours dans une dynamique comparative avec le titre qu'il a pu être en 1882. Encore considéré comme journal conservateur, la diffusion quotidienne moyenne du *Figaro* s'élève à plus de 325 000 exemplaires en 2014 : celle-ci a donc plus que quadruplé. *Le Figaro* et son site web lefigaro.fr regroupent par ailleurs plus de 16 millions de lecteurs sur un mois, en sachant que le papier représente 63% de la lecture.

Ce corpus contemporain est également composé de textes issus du journal *Le Monde*, qui se positionne comme « quotidien de référence » au sein de la presse nationale française. En tant que tel, *Le Monde* est certainement le titre de presse qui porte la valeur de l'objectivité à son point le plus haut. Diffusant à plus de 298 000 exemplaires quotidiens pour 15 millions de lecteurs sur un mois (journal et site web confondus), le journal fait partie des titres les plus aidés par l'État avec *Le Figaro*. En 2013, *Le Figaro* et *Le Monde* ont ainsi touché plus de 16 millions d'euros chacun, sur les 400 millions d'euros versés aux titres de presse cette même année.

L'approche des textes ainsi recueillis repose sur une analyse sémiologique, accordant une place majeure au phénomène d'inscription des signes au sein d'un dispositif médiatique, pourvu de mécanismes et d'enjeux aussi bien économiques que politiques, sociaux et symboliques. Cette

¹⁴ BELLANGER, Claude, GODECHOT, Jacques, GUIRAL, Pierre et al. (dir.). *Histoire générale de la presse française. Tome III : de 1871 à 1940, op. cit.*, p. 176.

¹⁵ BLANDIN, Claire. *Le Figaro. Deux siècles d'histoire. op. cit.*, p. 1.

analyse suit la conception structurale du texte définie par la sémiologie, et notamment la sémiologie barthésienne.

Le Texte, au sens moderne, actuel, que nous essayons de donner à ce mot, se distingue fondamentalement de l'œuvre littéraire :

ce n'est pas un produit esthétique, c'est une pratique signifiante ;

ce n'est pas une structure, c'est une structuration ;

ce n'est pas un objet, c'est un travail et un jeu ;

ce n'est pas un ensemble de signes fermés, doué d'un sens qu'il s'agirait de retrouver, c'est un volume de traces en déplacement [...].¹⁶

L'analyse sémiologique des textes adoptée ici selon une approche communicationnelle tiendra particulièrement compte du fait que les façons de faire sens autour de la limite entre les vivants et les morts prennent part à une situation sociale. En ce sens, comme l'explique un ouvrage dirigé par Aude Seurrat :

La démarche sémiologique est ainsi particulièrement apte à analyser la valeur sociale et culturelle des formes signifiantes, les enjeux sociaux et les croyances qui leur donnent sens et qualité. Elle est fondamentalement liée à l'analyse de la communication selon une définition anthropologique : comprendre ce qui nous lie, c'est-à-dire ce qui fait sens collectivement.¹⁷

Cette méthode d'investigation est complétée par des entretiens menés auprès de professionnels des deux journaux contemporains étudiés, *Le Monde* et *Le Figaro*. Les entretiens permettent en effet de recueillir la parole des acteurs concernés, d'identifier les imaginaires de ces professionnels sur une thématique spécifique, et d'en saisir notamment les mécanismes et les enjeux. Il s'agit donc d'une méthode particulièrement pertinente dans le cadre de ce travail, dans la mesure où ce dernier tente de saisir les imaginaires relatifs à l'écriture de la limite entre les vivants et les morts chez les professionnels du périodique. De surcroît, les entretiens tels qu'ils sont envisagés ici sont de nature exploratoire. L'entretien exploratoire vise notamment à évaluer la pertinence de la problématique et peut permettre de la réajuster ; par exemple, si celle-ci s'avère être située en dehors des réalités des professionnels ou insuffisamment spécifiée. Ajoutons que l'enquête envisagée ici repose sur des entretiens individuels. Ces derniers peuvent permettre à un acteur de tenir une parole éventuellement plus libre, dégagée du cadre d'échange collectif et de ses enjeux ; en revanche, ce type d'entretiens ne permet pas d'observer les dynamiques interactionnelles entre les acteurs. Les entretiens envisagés

¹⁶ BARTHES, Roland. *L'Aventure sémiologique*. Paris : Seuil, 1985, p. 13.

¹⁷ SEURRAT, Aude (dir.). *Écrire un mémoire en sciences de l'information et de la communication. Récits de cas, démarches et méthodes*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2014, p. 84.

sont enfin de nature semi-directive, ce qui permet de guider l'enquête autour de questions prédéfinies, sans pour autant enfermer sa parole dans un cadre trop restrictif. Ainsi, ils définissent un cadre d'échange, tout en permettant de faire émerger de nouveaux axes provenant du discours de ces acteurs.

À l'issue de plusieurs sollicitations, huit entretiens semi-directifs ont été menés dans le cadre de ce travail de thèse. La population choisie est composée de professionnels du journal, en exercice au moment de l'entretien et qui ne sont pas en cours de formation. Elle exclut donc les étudiants, ainsi que les professionnels retraités ou qui ne seraient pas en exercice au moment de l'entretien. Elle inclut les journalistes et les responsables du Carnet, dépendants de la régie publicitaire des deux titres et exclut, entre autres et par souci de faisabilité, les professionnels de la direction artistique. Elle comprend les journalistes sans responsabilités éditoriales particulières et ceux responsables de pages, voire de cahiers des journaux. La population retenue est comprise dans la tranche d'âge allant de 30 à 65 ans, en activité depuis au moins trois ans. Ces critères permettent en effet d'interroger des professionnels suffisamment détachés de leur période de formation et suffisamment à l'aise dans leurs pratiques pour explorer la question de l'écriture. Nous avons interrogé des professionnels titulaires de leur poste, ce qui exclut les intérimaires et vacataires devant souvent s'adapter à une grande diversité de façons d'écrire. Enfin, les entretiens se sont déroulés dans une pièce isolée, généralement dans un bureau (en excluant le bureau des supérieurs hiérarchiques), sur le lieu de travail des professionnels afin que les conditions d'échange soient les plus favorables possibles. L'idée était de favoriser davantage de disponibilité chez le professionnel interrogé, ainsi qu'une meilleure compréhension de ses propos. En effet, mener ces entretiens sur le lieu de travail des professionnels pouvait permettre la mise en place de démonstrations avec les dispositifs d'écriture utilisés, ce qui a particulièrement été le cas avec la directrice du Carnet du Jour du *Figaro*, comme on le verra dans ce travail de recherche.

L'objectif général à atteindre était de conduire les professionnels à mettre en mots leurs représentations et leur rapport à l'écriture du trépas dans leurs pratiques quotidiennes, à l'aune de la question des enjeux posés par ce type d'écriture. Le premier objectif spécifique consistait tout d'abord à explorer les imaginaires des écrits quotidiens du journal sur le trépas et à évaluer notamment la part de l'événementialité dans la façon qu'ont les professionnels de se représenter ces écrits. Le deuxième objectif spécifique était de saisir le rapport des professionnels à l'écriture du trépas, en leur faisant notamment commenter un texte qu'ils avaient rédigé, appartenant au corpus étudié. Un troisième objectif spécifique est de mettre en lien le rapport émotionnel que les professionnels entretiennent à

l'écriture du trépas. Une question finale ouverte ouvrant la possibilité d'une évocation spontanée permettait, entre autres, aux professionnels de s'exprimer sur le sujet.

Cette thèse propose donc de montrer comment les vérités du journal prennent naissance dans une organisation plurielle de la spatialité, dans un champ de dispersion du discours qui dessine aussi bien une esthétique qu'il engendre des effets politiques. Elle s'articule ainsi autour de trois grandes parties : la première partie vise à montrer en quoi le trépas constitue un objet privilégié permettant d'interroger les limites de la représentation et par ricochet, les limites du journal. Dans quelle mesure l'impossibilité de la représentation à fonctionner comme suspension du sens met *a priori* la prétention historique du journal à dire la vérité sur le monde et par là, son processus permanent de légitimation ? La deuxième partie interroge la dialectique entre deux régimes du trépas, autour de laquelle s'organise sa médiatisation. Un type de discours fera l'objet d'une attention toute particulière et ainsi, d'une troisième partie analytique : la nécrologie. La nécrologie incarnant le discours sur la mort dans le journal regroupe les textes pour lesquels l'enjeu de vérité telle que le définissent les discours instituants est le plus fort. C'est pourquoi on leur dédiera une analyse bien spécifique, en proposant, pour la nécrologie des contemporains inconnus, un léger écart analytique qui montre comment le trépas interroge la dimension collective du journal.

En outre, puisque « c'est dans le royaume de la musique que la syncope est reine »¹⁸, ces parties s'articuleront autour de métaphores musicales qui, nous l'espérons, permettront de favoriser la compréhension de cette analyse pour tout lecteur souhaitant s'y intéresser. Les choix métaphoriques opérés organisent les parties et les chapitres de ce travail de thèse afin de permettre au lecteur de saisir une dynamique du journal dans son ensemble. Les risques qu'ils comportent ne sont pas moindres : les métaphores pourraient compliquer les propos exposés ici au lieu de les simplifier, tout comme elles pourraient ne pas correspondre à la vision du lecteur ou ne pas appartenir à ses domaines de références culturelles. Afin de limiter ces risques – n'étant nous-même pas musicienne -, nous avons eu recours à des métaphores peu techniques pouvant parler au plus grand nombre, tout en tenant compte du risque de leur surexposition par rapport à l'analyse proposée.

¹⁸ CLÉMENT, Catherine. *La Syncope. Philosophie du ravisement. op. cit.*, p. 15.

**PARTIE 1 – VARIATIONS DU TRÉPAS SUR UN THÈME
ALÉTHURGIQUE**

Jazz et java copains, ça doit pouvoir se faire,
Pour qu'il en soit ainsi, tiens, je partage en frère,
Je donne au jazz mes pieds pour marquer son tempo,
Et je donne à la java mes mains pour le bas de son dos.

Claude Nougaro, « Le jazz et la java », 1962.

C'est sur la base de l'image d'une musique du journal qu'il est proposé d'emporter le lecteur. À partir d'un premier chapitre déployant un état de l'art sur les rapports entre mort et culture dont un, plus spécifique, axé sur les approches communicationnelles des représentations de la mort, il s'agit de montrer en quoi le trépas c'est-à-dire **le tracé symbolique d'une limite entre les vivants et les morts**, anthropologiquement et historiquement situé, est un enjeu culturel majeur en permanence réinstitué. En tant que dispositif de la culture, le journal contribue d'ailleurs à ces tracés, comme cette thèse tend à le démontrer. Or, il existe une capacité ontologique du trépas à *faire limite* à laquelle la médecine, la science et la pensée philosophique se sont heurtées. L'une des caractéristiques du trépas est en effet de convoquer un référent indéfini, impensable, situé en-dehors de toute expérience possible. Le trépas renvoie ainsi aux limites de la vérité et de la pensée, mais aussi aux limites de la représentation. Pour être en vérité avec la représentation du trépas, il faudrait donc pouvoir représenter le trépas comme neutre, tel que le définit la sémiotique de Roland Barthes ou de Louis Marin. Or, l'impossibilité d'une représentation neutre met toute tentative d'autorité symbolique en échec. Il y a donc une insolence ontologique du trépas, une **java du trépas**. Si la métaphore peut paraître surprenante ou décalée, elle permet surtout de souligner la **capacité intrinsèque du trépas à venir questionner les limites, et plus particulièrement les limites du journal et du journalisme**.

Cette *java* du trépas est en effet *a priori* incompatible avec la prétention communicationnelle du journal à savoir : tenir un discours de vérité, par le truchement d'un système de représentations. Le deuxième chapitre montre en quoi cette prétention communicationnelle relève d'un enjeu de légitimation du journal d'abord, et du journalisme ensuite. Toutefois, malgré l'enjeu majeur dont elle relève, la prétention communicationnelle n'est jamais qu'une prétention : le fonctionnement du système de représentations sur lequel le journal repose historiquement, l'analogie, ouvre la possibilité de pratiques de l'écart vis-à-vis de cette prétention. Autrement dit, en même temps que le journal prétend dire le monde par un système de représentations, il institue la possibilité de pratiques de l'écart à l'égard de de discours de vérité. Cette logique se renforce depuis le XIX^{ème} siècle avec une « prétention à l'objectivité »¹ reposant sur une mise à l'écart de la subjectivité d'une part et une prétention à refléter un réel par la représentation, d'autre part. Les représentations du trépas dans le journal sont donc la résultante d'un quasi syncrétisme, ou, pour le dire autrement, d'un « harmonieux et fécond désaccord »² entre deux logiques : une prétention communicationnelle appelée « prétention

¹ GUNTHERT, André. Et si on arrêta avec les bulles de filtre ? Dans : *L'Image sociale. Le carnet de recherches d'André Gunthert* [en ligne]. 13 novembre 2016. [Consulté le 22 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <https://imagesociale.fr/3666>.

² CLÉMENT, Catherine. *La Syncope. Philosophie du ravissement. op. cit.*, p. 17.

aléthurgique » d'une part, et des pratiques de l'écart vis-à-vis de cette prétention, d'autre part. Si chacune est liée au fonctionnement même journal, elles ne répondent pas aux mêmes fonctions ni aux mêmes enjeux. Voire : elles se définissent comme des forces quasiment contradictoires. Contre la prétention aléthurgique propre au journal, son envers ; contre le figement, l'ouverture d'un espace ; contre le réalisme, la fiction. « Contre » : ici, le terme est moins à interpréter comme une affirmation que comme un questionnement, car c'est bien l'hypothèse de ce syncrétisme qui guide l'ensemble de ce travail.

Il ne s'agit pas ici d'observer en quoi les représentations périodiques du trépas jouent avec la prétention aléthurgique, voire *se jouent* de la prétention aléthurgique, tout en répondant à une économie bien spécifique qui est celle du dispositif périodique, et qui suppose des conditions, des logiques et des cadres d'écriture spécifiques. Il s'agit plutôt de montrer en quoi **il existe un jazz du journal, autrement dit une capacité ontologique du dispositif périodique et de la pratique qui l'incarne, le journalisme, à faire variations communicationnelles**. La notion de variations communicationnelles proposée dans ce deuxième chapitre est issue du lexique de la musique pour désigner une pratique de l'écart à l'égard d'un thème musical.

Au sens premier, il y a *variation* lorsqu'on exécute un morceau ou un fragment sous une forme non identique à celle d'abord présentée, le plus souvent en y ajoutant des ornements plus ou moins étendus. Le sens n'a cessé de s'étendre jusqu'à désigner une forme de composition de plus en plus complexe.³

Le trépas, par ce qu'il incarne, ne peut donc que permettre de mettre en exergue cette capacité du journal à faire variations, ce *jazz* du journal. Et pourtant : **c'est bien le jazz du journal qui fait danser le trépas comme java, sous la forme de discours de vérité autres.**

³ Variation. Dans : VIGNAL, Marc (dir.), *Dictionnaire de la musique*. Paris : Larousse, 2005, p. 1017.

Chapitre I – La java du trépas

Une société n'est pas seulement forte parce qu'elle peut parler, mais aussi et surtout parce qu'elle peut faire de l'impossibilité de parler le support d'un rapport à l'inconnu, à l'invisible, à l'altérité, c'est-à-dire à la mort. La symbolisation ne vient pas comme une réparatrice des manques ou des interstices. Elle ne sert pas à rafistoler le monde. Elle ne tient pas de la rustine ou de la colle. Elle n'agglutine pas les choses et les lieux. Elle ne cimente pas les hommes et les événements. Tout au contraire, elle fait place à l'impossibilité de savoir, en donnant à cette impossibilité non pas la marque d'une faute ou d'un manquement, mais une dimension d'ouverture vers ce qui nous lie invisiblement.⁴

Puisque ce travail se situe à l'articulation entre trois grands objets que sont la mort, le journal et le journalisme, il nous faut d'emblée poser une chose : la recherche a moins vocation à centrer l'analyse sur la mort qu'à tenter de faire émerger des savoirs sur le journal et sur le journalisme. À partir du présupposé que le journal participe de la culture (dans son sens large, anthropologique, d'élaboration sociale de sens), il s'agit de déployer ici un bref état de l'art des travaux interrogeant l'articulation entre mort et culture ; ceci, afin de déterminer un champ de connaissances au sein duquel cette recherche va venir s'inscrire, mais aussi afin de mieux la situer au sein de celui-ci. La littérature scientifique foisonne de travaux portant sur les rapports entre mort et culture. En France comme à l'étranger, dans des disciplines aussi diverses que la biologie, la médecine, les sciences infirmières, les sciences humaines et sociales ou encore la littérature, des chercheurs se sont attelés à améliorer notre connaissance du rapport de l'homme à la mort. Dresser un état de l'art de l'ensemble de ces travaux en permanente actualisation est une tâche certainement vaine ou, au mieux, serait l'œuvre de toute une vie de lecteur. C'est pourquoi celui-ci n'est aucunement le fruit d'une prétention à l'exhaustivité, mais plutôt le résultat d'une série arbitraire de choix. Seront ainsi proposés ici un état de l'art porté sur les rapports entre mort et culture d'abord, pour en faire émerger un second, axé plus spécifiquement sur l'articulation entre mort et représentations selon les approches

⁴ BAUDRY, Patrick. L'enjeu social du mourir. Dans : LAVAUD, Claudie (coord.), *Une éthique pour la vie. Approches interdisciplinaires (philosophie, médecine, droit, sociologie)*. Paris : Seli Arslan, 2007, p. 108.

communicationnelles. C'est à l'issue de cet état de l'art qui pose la question du neutre que sera développé un postulat de ce travail de thèse : l'impossibilité du neutre dans le journal.

1) État de l'art sur les rapports entre mort et culture

Dans un ouvrage fondateur intitulé *L'Homme et la mort*, le philosophe et sociologue Edgar Morin explique en 1976 que la mort est au fondement du caractère patrimonial de la culture.

L'existence de la culture, c'est-à-dire d'un patrimoine collectif de savoirs, savoir-faire, normes, règles organisationnelles, etc., n'a de sens que parce que les anciennes générations meurent et qu'il faut sans cesse la transmettre aux nouvelles générations. Elle n'a de sens que comme reproduction, et ce terme de reproduction prend son plein sens en fonction de la mort.⁵

Plus tard, en 1978, l'anthropologue Louis-Vincent Thomas définit la culture dans le lien particulièrement étroit qu'elle entretient, selon lui, avec la mort. En expliquant que « toute société se voudrait immortelle et ce qu'on appelle culture n'est rien d'autre qu'un ensemble organisé de croyances et de rites, afin de mieux lutter contre le pouvoir dissolvant de la mort individuelle et collective »⁶, le chercheur souligne que la mort n'est rien de moins que la condition de la culture, entendue comme projet d'amortalité. C'est donc à la façon dont la recherche et tout particulièrement la recherche en sciences humaines et sociales a pu s'emparer du lien entre mort et culture que cette partie sera consacrée. Le rôle de l'anthropologie dans la théorisation de l'intrication entre mort et culture sera dans un premier temps explicité, pour nous intéresser spécifiquement à deux axes particulièrement importants qui la composent : les attitudes collectives devant la mort et le mourant, et l'interprétation de ces attitudes en termes de déni, de refoulement, d'escamotage et de tabous de la mort.

1.1 La place déterminante de l'anthropologie

D'une manière assez générale, l'anthropologie de la mort s'accorde à dire que la culture d'un peuple est « l'effort que ce dernier tente pour réintégrer [la mort] dans sa propre vie commune et pour

⁵ MORIN, Edgar. Introduction (1976), Dans : *L'Homme et la mort*. Paris : Seuil, 1970 [1951], p. 17.

⁶ THOMAS, Louis-Vincent. *Mort et pouvoir*. Paris : Payot, 1978, p. 10.

en conjurer les effets destructeurs »⁷. De ce fait, la mort est une réalité culturelle permettant aux hommes de faire société dans le sens où « la société, plus encore que l'individu, n'existe que dans et par la mort »⁸. Cette idée a pu être mise en évidence à partir du moment où les chercheurs se sont intéressés à d'autres peuples que le leur, mettant ainsi en évidence une pluralité d'attitudes des hommes face à la mort permettant d'apporter un éclairage sur les pratiques et les imaginaires occidentaux de la mort.

1.1.1 Les cultures de la mort

En 1907, Robert Hertz publie sa *Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort*⁹. Bien que paraissant dans *L'Année sociologique*, cet article possède un ancrage anthropologique certain. Robert Hertz y met effectivement en lumière une différence dans les croyances et les pratiques funéraires entre différentes sociétés, à partir d'une étude sur les peuples indonésiens et en particulier celui des Dayaks de Bornéo, qu'il compare à d'autres peuples de l'archipel Malais. Il y explique par exemple qu'à la mort d'un individu, les Dayaks mettent en place une sépulture provisoire avant la construction d'une sépulture définitive et que le lieu d'exposition de cette sépulture varie suivant le statut social du défunt. Ainsi, les sépultures provisoires des chefs et des gens riches sont exposés à l'intérieur même des maisons, tandis que celles des plus modestes sont situées dans des maisons en bois éloignées des lieux d'habitat. Robert Hertz note également des différences de parcours de l'âme du corps à sa dernière destination entre les peuples, ainsi que des façons spécifiques de marquer le deuil. Chez les Olo Ngadju par exemple, une souillure funèbre rend tabou les lieux et objets autrefois fréquentés par le mort.

Cette étude préfigure notamment celle portant sur les rites de passage d'Arnold Van Gennep publiée en 1909¹⁰, au sein de laquelle l'ethnologue prête un intérêt tout particulier aux funérailles et plus spécifiquement à ce qu'il nomme les rites de passage. Parmi eux, il différencie notamment les rites préliminaires (rites de séparation du monde antérieur), les rites liminaires (exécutés pendant le stade

⁷ DUVIGNAUD, Jean. *Le Langage perdu*, Paris : Presses Universitaires de France, 1973, pp. 275-276.

Cité par : THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort*. Paris : Payot, 1975, p. 11.

⁸ THOMAS, Louis-Vincent. *Mort et pouvoir*. *op. cit.*, p. 11.

⁹ HERTZ, Robert. Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. *L'Année sociologique*. 1907, n°10, pp. 48-137.

¹⁰ VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage*. Paris : Éditions Picard, 1981 [1909].

de marge) et les rites postliminaires (rites d'agrégation à un monde nouveau)¹¹. Il identifie notamment l'importance des rites liminaires sur les rites préliminaires chez certains peuples. Par exemple, chez les Betsiléo de Madagascar, les rites liminaires consistent à attendre que les chairs tombent du cadavre, avant la mise en place de rites d'ensevelissement du squelette. Ce temps d'attente apparaît donc comme un rite de marge, un rite « accompli sur le seuil »¹², qui précède les rites d'agrégation à la société des morts. Ainsi, la mise en place de la sépulture provisoire identifiée par Robert Hertz pourrait être considérée comme un rite de marge chez Arnold Van Gennep.

Dans une optique un peu différente, James George Frazer s'intéresse en 1935 à la place de la religion et à la croyance en l'immortalité de l'âme, dans *La Crainte des morts dans la religion primitive*¹³. Il met notamment en exergue une crainte du retour des morts dans le monde des vivants chez les peuples dits primitifs et des pratiques diverses mises en place pour écarter et tenir à distance l'esprit des morts. Il identifie ainsi deux types de pratiques : les premières sont des méthodes douces à l'égard des morts, reposant sur la persuasion et la conciliation. C'est le cas par exemple des offrandes (nourriture, argent...) faites aux morts afin que celui-ci ne manque de rien durant son voyage. Les deuxièmes sont des méthodes plus offensives, reposant sur la violence et la ruse : c'est le cas par exemple de celles pratiquées chez les Papous de Nouvelle-Guinée, qui organisent un lancer de bâtons pour chasser un esprit pouvant revenir après la cérémonie d'enterrement du mort, censée l'écarter du monde des vivants. Le travail de James George Frazer montre donc, en filigrane, que la question de comprendre ce qu'est la mort pose celle de la définition du concept de personne dans une culture donnée¹⁴.

Toutefois, c'est avec les travaux de Louis-Vincent Thomas que l'anthropologie de la mort connaît une nette affirmation, et plus particulièrement avec la parution, en 1975, de l'ouvrage qui en porte le nom. Son auteur y propose une approche comparative des conceptions de la mort et des attitudes qui les accompagnent, entre des sociétés archaïques contemporaines (et plus particulièrement celles issues de ce qu'il nomme le « monde négro-africain ») et des sociétés occidentales contemporaines. Les recherches de l'anthropologue partent d'enquêtes de terrain menées auprès des Diola, population en Basse-Casamance (région située au sud du Sénégal)¹⁵ pour être élargie par la suite aux « sociétés

¹¹ *Ibid.*, p. 30

¹² *Ibid.*

¹³ FRAZER, James George. *La Crainte des morts dans la religion primitive*. Paris : Émile Nourry, 1935, 2 vol.

¹⁴ BLOCH, Marc. La mort et la conception de la personne. *Terrain*. 1993, n° 20, pp. 7-20.

¹⁵ THOMAS, Louis-Vincent. Éléments pour un itinéraire. *Sociétés*. 2006, vol. 93, n°3, pp. 40-41.

négro-africaines ». Il y montre notamment que quelles que soient les sociétés, la mort suscite des représentations et des comportements qui font d'elle une réalité socioculturelle. Pour la société « négro-africaine », la mort est un moyen de maintenir l'unité et la permanence du groupe, par le truchement de rites institués et de jeux symboliques¹⁶ mettant notamment en scène la mort comme un passage. Ces rites sont particulièrement diversifiés et peuvent aller du rite funéraire aux cultes des ancêtres, sans écarter le fait que la mort est symboliquement présente à différentes étapes de la vie des peuples d'Afrique subsaharienne. En ce sens, la mort est davantage considérée comme une somme d'événements balisant la vie des individus, plutôt qu'un seul événement mettant un terme à la vie. En outre, tandis que le rituel symbolique permet de transcender la mort pour la « société négro-africaine », la société occidentale repose quant à elle sur un modèle de la « mort imaginaire » portée par la culture, qui est une mort fantasmée individuellement. Ces pratiques culturelles constituent autant de tentatives visant à maîtriser la mort, plutôt que des marques d'acceptation d'une loi s'imposant aux individus¹⁷. Les travaux de Louis-Vincent Thomas ont été largement repris dans le domaine de la « thanatologie » visant à regrouper les études sur la mort et la constituer comme un véritable « champ scientifique interdisciplinaire »¹⁸. C'est ainsi que l'anthropologue a participé avec Raymond Debenedetti et André Chatillon à la création, en 1966, d'une société savante fondée en 1967, la Société française de Thanatologie, à l'initiative de la parution de la revue *Études sur la mort*. Devenue Centre International des Études sur la Mort (C.I.E.M.), la thanatologie n'a toutefois pas réussi à s'imposer comme champ de recherche et la notion tend plutôt aujourd'hui à désigner les pratiques de thanatopraxie.

Les travaux en anthropologie de la mort ont donc joué un rôle déterminant dans la mise en exergue de conceptions et de pratiques différentes liées à la mort suivant les sociétés. Loin de naturaliser des typologies de la mort, l'anthropologie propose de les questionner, d'en montrer l'historicité et le caractère culturellement situé.

¹⁶ THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort. op. cit.*, p. 178.

¹⁷ *Ibid.*, p. 180

¹⁸ BACQUÉ, Marie-Frédérique. Des nouvelles de la Société de Thanatologie. *Études sur la mort*. 2019, vol. 151, n°1, p. 7.

1.1.2 Un domaine d'études encore largement investi

Encore aujourd'hui, les rapports entre mort et cultures sont largement pris en charge par l'anthropologie. On y retrouve par exemple les travaux de Patrick Williams mettant en exergue les tabous entourant le discours sur les morts dans la communauté tsigane en direction des *gadjés*¹⁹ – les peuples non-tsiganes –, ou encore ceux d'Albert Piette, anthropologue belge, portant sur les rites de deuil conçus à partir de sa propre expérience (dite « autoethnographie »²⁰). Ce dernier y évoque notamment son rapport à l'écriture et sa volonté, allant s'estompant au cours du temps, de constituer des traces pour se souvenir de son père décédé. La place du récit chrétien dans son parcours de deuil issue d'un héritage familial, historique et culturel y est également mentionnée.

De son côté, Catherine Le Grand-Sébillle a proposé une analyse de la place des vins et des nourritures dans l'accompagnement des personnes en fin de vie, souvent utilisés par les soignants en clandestinité²¹. D'une manière plus générale, elle soutient l'idée d'une transformation des rites mortuaires en Occident, considérant que le rite est « une pratique réglée, collective et transmise, qui a souvent un caractère sacré et qui porte toujours une dimension symbolique »²². Elle voit ainsi non pas une disparition des rites occidentaux de la mort mais « un renouveau de l'activité rituelle autour de la mort »²³ qui trouve notamment une place chez les soignants. Ainsi, des morts qui n'étaient autrefois pas investies socialement et rituellement, sont aujourd'hui bordées par des rites, comme c'est le cas des morts périnatales²⁴. Le prêtre Christian Biot a par ailleurs, dans cette optique, apporté son analyse et son témoignage de terrain, évoquant l'importance d'adapter le rite funéraire à la demande de l'entourage²⁵. L'anthropologue Gamba Fiorenza, de son côté, s'intéresse en particulier aux pratiques liées aux médias informatisés qu'elle décrit en termes de nouvelles formes de rituels funéraires. Elle propose notamment de montrer comment les formats propres aux médias informatisés

¹⁹ WILLIAMS, Patrick. *Nous, on n'en parle pas. Les vivants et les morts chez les Manouches*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1993.

²⁰ PIETTE, Albert. *Le Temps du deuil. Essai d'anthropologie existentielle*. Paris : Les Éditions de l'Atelier-Éditions ouvrières, 2005, p. 113.

²¹ LE GRAND-SÉBILLE, Catherine. Préserver les plaisirs sensoriels en fin de vie. Les nourritures et le vin. *Études sur la mort*. 2015, vol. 147, n°1, pp. 139-153.

²² LE GRAND-SÉBILLE, Catherine. Évolution des rites et des pratiques. *Études sur la mort*. 2007, vol. 131, n°1, p. 135.

²³ *Ibid.*, p. 139.

²⁴ LE GRAND-SÉBILLE, Catherine. Première et dernière parure : vêtir les très petits morts dans les maternités françaises. Dans : MOREL, Marie-France (éd.), *La Naissance au risque de la mort. D'hier à aujourd'hui*. Paris : Érès, 2021, pp. 311-332.

²⁵ BIOT, Christian. Des rites humains autour de la mort. *L'Esprit du temps*. 2011, vol. 140, n°2, pp. 29-40.

viennent réactiver la quête historique d'immortalité²⁶. A l'inverse, d'autres chercheurs proposent une relecture de pratiques historiques comme c'est le cas de Marc-Antoine Berthod qui, dans un article intitulé « La vie des morts dans le regard des anthropologues », propose notamment une analyse du portrait funéraire chez les médiums photographes anglais, états-uniens et français des années 1850. Il y évoque notamment la réactivation de la crainte du retour des morts autour de pratiques photographiques consistant à faire apparaître un « esprit » aux côtés d'un client prenant la pose. L'utilisation de procédés techniques permettant de superposer deux images rend ainsi possible l'apparition, aux côtés de l'endeuillé, de « mannequins recouverts de gaze bleue et d'étoffe noire, sur lesquels étaient fixés des têtes agrémentées de perruques, des barbes et autres accessoires servant à produire des ressemblances avec le défunt »²⁷.

L'anthropologie tient donc une place particulière dans l'épistémologie de la thanatologie, de par sa contribution fondamentale à la dénaturalisation de la mort et à l'ampleur de sa démonstration de la construction sociale et culturelle de la mort. Il semblerait que les travaux anthropologiques aient ainsi ouvert la voie à un domaine d'études majeur, qu'est celui de l'histoire des mentalités et des attitudes collectives devant la mort, dont se sont emparées de nombreuses disciplines.

1.2 Le poids d'un domaine d'analyse : l'histoire des mentalités et des attitudes collectives devant la mort

Les attitudes collectives à l'égard de la mort ou du mourant regroupent un nombre particulièrement important de travaux, qu'il est impossible de citer de manière exhaustive tant ceux-ci sont nombreux et diversifiés. On peut par exemple considérer que la thèse portée par le philosophe Jean Baudrillard de la mort comme enjeu de pouvoir symbolique²⁸ en fait partie, et trouve son prolongement dans les travaux menés en sciences politiques par Dominique Memmi et Emmanuel Taïeb²⁹, ou encore ceux portés en sociologie par Arnaud Esquerre qui s'est intéressé aux attitudes

²⁶ GAMBA, Fioranza. *Mémoire et immortalité aux temps du numérique*. Paris : L'Harmattan, 2016.

²⁷ BERTHOD, Marc-Antoine. La vie des morts dans le regard des anthropologues. *Anthropos. Revue internationale d'ethnologie et de linguistique*. 2005, vol. 100, n°2, p. 522.

²⁸ BAUDRILLARD, Jean. *L'Échange symbolique et la mort*. Paris : Gallimard, 2016 [1976].

²⁹ MEMMI, Dominique et TAÏEB, Emmanuel. Les recompositions du « faire mourir » : vers une biopolitique d'institution. *Sociétés contemporaines*. Septembre 2009, vol. 75, n°3, pp. 5-16 ; TAÏEB, Emmanuel. Avant-propos : du biopouvoir au thanatopouvoir. *Quaderni*. hiver 2006-2007, n°62, pp. 5-15.

collectives à l'égard des « restes humains »³⁰. D'une façon différente, les célèbres étapes du deuil identifiées par Elisabeth Kübler-Ross³¹ participent de ce domaine d'étude des attitudes à l'égard de la mort, en proposant une forme de modèle collectif du processus de deuil supposé être suffisamment souple pour s'adapter à chaque individu. L'historienne des sciences Vinciane Despret montre quant à elle qu'il est possible d'interroger ce que les morts font aux vivants à travers notamment l'injonction de faire son deuil³². Pour une psychologue comme Françoise Dolto, il s'agit plutôt de se positionner en tant que praticienne afin de proposer des façons « justes » d'aborder la mort, en particulier auprès des personnes en fin de vie ou encore des enfants³³. La sociologie s'est quant à elle largement emparée du domaine des attitudes à l'égard des mourants, au travers par exemple des travaux de Barney Glaser et d'Anselm Leonard Strauss³⁴ ou encore ceux de Norbert Elias³⁵. Plus récemment, ces attitudes ont fait l'objet d'une analyse sociologique, avec notamment les travaux de Michel Castra³⁶, Patrick Baudry³⁷ ou encore Allan Kellehear³⁸. La philosophie en a également fait l'objet de sa réflexion, à travers notamment la pensée de Paul Ricoeur pour qui le mourant appelle une posture spécifique : celle de le considérer comme un vivant³⁹. Pour Hans Jonas, la montée en puissance de la technique autour du mourant suppose quant à elle une prise de position contre l'acharnement thérapeutique⁴⁰.

En France, les travaux les plus célèbres à l'égard des attitudes collectives face à la mort sont peut-être ceux qui ont mis en exergues une mutation des attitudes occidentales au cours du temps, révélant alors nos façons d'être contemporains. Étant donné que la démarche diachronique est aussi celle adoptée dans cette thèse dans le cadre d'une approche comparative, ce sont ces travaux qui soulignent l'historicité de ces attitudes qui seront donc évoqués ici.

³⁰ ESQUERRE, Arnaud. *Les Os, les Cendres et l'État*. Paris : Fayard, 2011.

³¹ KÜBLER-ROSS, Elisabeth. *On Death and Dying*. New-York: Scribner, 1997 [1969].

³² DESPRET, Vinciane. *Au bonheur des morts. Récits de ceux qui restent*. Paris : La Découverte, 2015.

³³ DOLTO, Françoise. *Parler de la mort*. Paris : Gallimard, 1998.

³⁴ GLASER, Barney G. et STRAUSS, Anselm L. *Awareness of dying*. Chicago: Aldine Publishing Company, 1965.

³⁵ ELIAS, Norbert. *La Solitude des mourants*. Paris : Éditions Christian Bourgois, 2012 [1982].

³⁶ CASTRA, Michel. *Bien mourir. Sociologie des soins palliatifs*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003.

³⁷ BAUDRY, Patrick. La place du mourant. Dans : RICOT, Jacques, HIGGINS Robert William et BAUDRY, Patrick (dir.), *Le Mourant*, Nantes : M-Éditer, 2006, pp. 83-112.

³⁸ KELLEHEAR, Allan. *A Social History of Dying*. Cambridge: Cambridge University Press, 2007.

³⁹ RICŒUR Paul, *Vivant jusqu'à la mort. Suivi de Fragments*. Paris : Éditions du Seuil, 2007.

⁴⁰ JONAS, Hans. *Le Droit de mourir*. Paris : Éditions Rivages, 1996.

1.2.1 Une histoire des attitudes occidentales à l'égard de la mort

On considère que l'histoire des attitudes occidentales face à la mort débute en 1951, avec la parution de l'ouvrage *L'Homme et la mort* d'Edgar Morin⁴¹. Selon le philosophe et sociologue, les conceptions premières de la mort, déjà évoquées précédemment, sont celles d'une mort-renaissance (reposant sur l'idée du cycle de renaissance de l'ancêtre) et/ou d'une mort-survie du double (autrement dit la croyance dans les esprits, perçus comme des doubles des vivants) qui perdurent durant des millénaires. Ces conceptions vont progressivement se transformer avec, d'une part, la montée en puissance de la promotion des dieux, période durant laquelle les morts-ancêtres vont acquérir des pouvoirs divins. D'autre part, la dévalorisation du double (qui amène la mort) au profit de l'âme (qui chasse la crainte de la mort) va progressivement transformer les mentalités à l'égard de la mort. L'idée d'une intervention salvatrice d'un dieu qui arrache les hommes à la mort conduit à l'affirmation d'une revendication du salut et au désir de gagner l'immortalité des dieux. C'est au terme du XVIII^{ème} siècle qu'on assiste à un franc renouveau du problème de la mort en Occident avec une montée en puissance de la science, l'avènement du progrès technique et notamment médical, et un affaiblissement du sentiment religieux qui creusent le fossé entre le monde humain et le monde naturel. Selon Edgar Morin, c'est ce mouvement qui amène à une « crise de mort » à partir de la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. Cette crise de mort est caractérisée par un sentiment d'impuissance de la raison face à la mort, mort qui détiendrait un pouvoir de renversement des vérités. On assiste alors à un nouveau stade de la condition humaine caractérisé par une angoisse métaphysique liée au fait que l'individu se retrouve seul face à l'irrationalité, comme en tête-à-tête avec la mort⁴². Autrement dit, selon Edgar Morin, la seconde moitié du XIX^{ème} siècle confronte les hommes à une crise de l'individualité devant la mort. Ce phénomène renvoie à une idée soutenue dès le début de son ouvrage : plus l'appartenance à un groupe est forte et moins sera prononcée la crainte de mort. Selon Edgar Morin, la société a le pouvoir de dissoudre la mort tandis que la montée en puissance de l'individualité ne peut que l'exacerber.

Ces analyses se poursuivent notamment avec les travaux de l'historien et journaliste Philippe Ariès dans ses *Essais sur l'histoire de la mort en Occident* qui paraissent en 1975⁴³ et surtout, dans son ouvrage *L'Homme devant la mort* publié en 1977⁴⁴. Ce dernier identifie quatre périodes historiques

⁴¹ MORIN, Edgar. *L'Homme et la mort. op. cit.*

⁴² *Ibid.*, p. 211.

⁴³ ARIÈS, Philippe. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident. Du Moyen-Âge à nos jours*. Paris : Seuil, 2014 [1975].

⁴⁴ ARIÈS, Philippe. *L'Homme devant la mort*. Paris : Seuil, 1985 [1977], 2 vol.

balisant une histoire des mentalités et des attitudes à l'égard de la mort en France, qui rejoignent très nettement et complètent la dynamique générale mise en exergue par Edgar Morin. La première période s'étend de l'Antiquité jusqu'au Moyen-Âge ; elle est celle de la « mort apprivoisée » se traduisant par des attitudes de résignation familière au destin collectif de l'espèce. Celle-ci connaît toutefois ses transformations ; la plus longuement évoquée par Philippe Ariès est celle de la pénétration des sépultures dans les villes et les villages du V^{ème} siècle après Jésus-Christ jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle, faisant ainsi cohabiter les vivants et les morts. Alors qu'autrefois les rites étaient plutôt liés à la crainte du voisinage des morts, cette nouvelle attitude est générée par la foi dans la résurrection des corps et le culte des anciens martyrs dont les tombes ont attiré les sépultures des fidèles. Le cimetière médiéval devient ainsi, avec l'église où les morts sont également inhumés, le « foyer de la vie sociale »⁴⁵ jusqu'au XVII^{ème} siècle. La seconde période identifiée est celle de la montée en puissance de la conscience de soi à la fin du Moyen-Âge (« la mort de soi »), qui vient se différencier du modèle précédent. Dans ce resserrement du lien entre mort et individualité qui trouve son apogée au XV^{ème} siècle, les tombeaux deviennent des monuments commémoratifs et la figure de l'âme émerge au cœur de l'iconographie funéraire, en même temps que la mort inspire une forme de terreur (dont celle d'être enterré vivant, qui disparaît à la fin du XIX^{ème} siècle). À partir du XVIII^{ème} siècle, la mort redoutée et intolérable est celle de l'autre. Ce phénomène s'inscrit dans « la révolution du sentiment »⁴⁶ et qui est l'un des traits du romantisme du XIX^{ème} siècle et qui caractérise une troisième période dans les attitudes face à la mort : « la mort de toi ». La présence au lit du mort est décrite comme un spectacle exaltant pour les proches mais qui, selon Philippe Ariès, ne traduit qu'un début de processus d'escamotage de la mort qui serait dès lors dissimulée sous la beauté⁴⁷. C'est ainsi qu'à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, le mourant doit être épargné du pronostic médical, ce qui a pour effet de ménager également l'entourage : une peine trop visible inspire désormais répugnance et l'authenticité d'un deuil s'évalue à sa capacité à se replier sur soi-même. Soupçonnés être à l'origine d'épidémies, les cimetières, qui concentrent la piété pour les morts, sont dans le même temps déplacés hors des villes. Pour autant, la visite au cimetière est un moment privilégié entre le XVIII^{ème} et le XIX^{ème} siècle, offrant un moment spirituel à celui qui s'y rend. Ainsi, pour l'historien, « le culte des morts est devenu la religion commune à tous les Français, la grande religion populaire »⁴⁸, dont l'Église va s'emparer pour en faire l'objet d'une christianisation. La « mort

⁴⁵ ARIÈS, Philippe. *L'Homme devant la mort*. Vol. 1. *op. cit.*, p. 68.

⁴⁶ ARIÈS, Philippe. *L'Homme devant la mort*. Vol. 2. *op. cit.*, p. 140.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 182.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 253.

inversée » (ou « mort interdite » en 1975) est la dernière phase identifiée par Philippe Ariès en 1977, qui débute au XIX^{ème} siècle. La mort cesse d'être vue comme belle, elle inspire répulsion et sentiment d'inconvenance. En parallèle, elle perd son caractère de cérémonie publique pour devenir un acte privé réservé aux proches, en même temps qu'elle se médicalise. Les funérailles cessent quant à elles d'être un événement familial et les enfants en sont écartés, tandis que le souvenir du défunt se cultive davantage sur la tombe désormais écartée de la ville, ainsi qu'au foyer, dans un cadre intimiste.

L'historien Michel Vovelle s'intéresse quant à lui à une période plus délimitée des attitudes collectives devant la mort en France, qui préfigure l'une de nos deux périodes d'étude. Dans un ouvrage paru en 1974, le chercheur s'intéresse aux attitudes collectives face à la mort des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles⁴⁹. Dans un contexte marqué par des événements de morts collectives (les épidémies et notamment la peste de Marseille en 1720, les guerres passées et la famine en cours), la poésie baroque, les livres de raison, les mémoires et les oraisons funèbres dessinent une « insolence de la mort » qui exhibe les détails les plus bruts du cadavre et donne une large part aux représentations de la mort dite violente (c'est-à-dire, à l'époque, de la mort soudaine qui ne laisse pas un temps de préparation nécessaire au mourant, ou encore la mort donnée par le meurtre ou le duel). Pour autant, la mort du XVII^{ème} siècle est décrite par Michel Vovelle comme une « mort apprivoisée ». Emprunte de la pensée chrétienne – et plus particulièrement catholique –, l'enjeu de l'époque est d'« apprivoiser la mort pour mieux la dominer, en la réinsérant dans la perspective du salut »⁵⁰. Cette mort apprivoisée du XVII^{ème} siècle est omniprésente et placée au cœur de la vie des hommes : chacun doit ainsi se livrer à une « ascèse de la mort quotidienne »⁵¹, à travers la lecture de traités pratiques sur l'art de bien mourir ou l'écriture du testament alors perçue comme un exercice spirituel. L'instant de la mort apparaît comme une fin en soi, le couronnement de l'existence, au cours duquel se joue la destinée de l'éternité. Le grand cérémonial de la mort consiste quant à lui en un acte public, exemplaire, vécu collectivement. Si certaines résistances apparaissent à ce grand cérémonial dès l'âge classique, le Siècle des Lumières va renverser les mentalités à l'égard de la mort : l'imposture des prêtres y est dénoncée et des doutes sont émis quant à l'immortalité de l'âme. Toutefois, le XVIII^{ème} siècle dessine dans le même temps un tableau plus serein d'une mort qui s'intimise et se laïcise, avec la montée en puissance de la figure du médecin.

⁴⁹ VOVELLE, Michel. *Mourir autrefois. Attitudes collectives devant la mort aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles*. Paris : Gallimard, 1974.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 57.

⁵¹ *Ibid.*, p. 61.

Les auteurs évoqués ici montrent ainsi que le renforcement des liens entre attitude face à la mort et la conscience de soi entraînent un mouvement très net de privatisation de la mort. Cette dynamique prend véritablement corps à partir de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle : c'est donc l'ensemble des journaux qui sont étudiés dans le cadre de cette thèse qui devraient participer de cette « crise de mort » ou de cette « mort inversée » identifiée par les auteurs. Partant de textes pour produire des éléments de connaissances sur les sociétés, ces auteurs accordent donc à la représentation une capacité à refléter un réel qui serait celui des mentalités et des attitudes collectives face à la mort.

1.2.2 La représentation comme miroir des psychologies sociales dans l'histoire des mentalités

L'élaboration d'une histoire des mentalités face à la mort nécessite de passer, avec précaution, par la réalisation d'une forme d'adéquation entre représentations et référents de textes qui deviennent des *sources* pour les savoirs, dans le but de saisir une perception de la mort au sein de la société. La représentation y est conçue comme un reflet d'une réalité sociale ou d'une organisation plus ou moins complexe qui permettrait de définir des perceptions, des imaginaires et des attitudes collectives devant la mort : de fait, elle jouerait une fonction de miroir social. C'est le cas par exemple des travaux de Philippe Ariès et de Michel Vovelle cités précédemment, connus pour avoir contribué de manière significative à une histoire des mentalités autour de la mort. L'histoire des mentalités joue donc à ce titre un rôle particulièrement important ; elle est encore aujourd'hui très souvent citée parmi les travaux de référence sur la mort⁵².

La philosophie Florence Hulak a montré que la définition de l'histoire des mentalités, qui s'inscrit dans l'histoire de l'école des Annales, repose sur un flou théorique. Elle en propose une définition générale, soit « l'histoire des formes de pensées, de croyances et de sentiments spécifiques à chaque époque, en tant qu'elles constituent ensemble une appréhension du monde dotée d'une certaine cohérence »⁵³. Pour ce faire, l'histoire des mentalités passe par des représentations dont la dimension matérielle n'est pas nécessairement négligée. En témoignent les précautions évoquées par exemple par Michel Vovelle lui-même, qui évoque l'importance de recouper les sources :

⁵² À titre d'exemple, Philippe Ariès et Michel Vovelle sont cités dans la bibliographie introductive d'un numéro de la revue *Questions de communication* portant sur les représentations de la mort. Voir : RABATEL, Alain et FLOREA, Marie-Laure. Re-présentations de la mort dans les médias d'information. *Questions de communication*. 2011, n°19, pp. 7-28.

⁵³ HULAK, Florence. En avons-nous fini avec l'histoire des mentalités ? *Philonsorbonne*. n°2, 2008, p. 89.

Nous avons insisté dans notre thèse sur le fait que, pour nous, chaque critère pris isolément pouvait ne rien signifier, ou tout vouloir dire. Ainsi que dans les testaments, la valeur des silences et des omissions peut être chargée de contenus très différents, voire contradictoires : du silence réformé au silence janséniste, au silence libertin, ou simplement indifférent de la seconde partie du XVIII^{ème} siècle. Il faut donc corréler, rapprocher, utiliser comme source tout ce qui s'y prête et même ce qui ne s'y prête que difficilement. Nous croyons avoir donné une démonstration de cette procédure d'approche dans *Mourir autrefois*, qui s'efforce de parvenir à cette mise en rapport de sources aussi diverses que le livre de raison, le testament, le sermonnaire, les *artes moriendi*, les pamphlets libertins, les mémoires ou le roman.⁵⁴

Michel Vovelle a également évoqué l'importance de différencier, sur le plan interprétatif, les statuts des textes⁵⁵, en organisant son ouvrage autour de la façon dont elle est dite dans certains textes censés alimenter un univers fictionnel (par exemple, la poésie baroque) et sur la façon dont elle est dite dans d'autres qui se rapprocheraient davantage de la manière dont elle est collectivement éprouvée (la correspondance épistolaire, par exemple).

C'est donc notamment la mise en rapport de sources diverses qui permet de construire une histoire des mentalités face à la mort et qui fait émerger en creux l'idée de « représentations collectives » ou de « représentations sociales » de la mort, concept très présent dans l'histoire des mentalités avant même que Serge Moscovici ne s'en empare. Ainsi, en histoire des mentalités, la notion de représentation est très proche de l'acception adoptée en sociologie initiée en 1898 par les travaux d'Émile Durkheim autour de la « représentation collective »⁵⁶ et poursuivis autour de la notion de « représentation sociale » en 1961 avec les travaux de Serge Moscovici, en psychologie sociale⁵⁷. Cette conception de la représentation est notamment résumée par Serge Moscovici lorsqu'il justifie l'intérêt d'opérer une différence entre « représentation collective » et « représentation sociale », initiée par la prise en compte d'une situation de communication.

En se représentant une chose ou une notion, on ne se fait pas uniquement ses propres idées et images. On génère et transmet un produit progressivement élaboré dans d'innombrables lieux selon des règles variées. Dans ces limites, le phénomène peut être dénommé *représentation sociale*. Il a un caractère moderne pour autant que, dans notre société, il remplace les mythes, les légendes, les formes mentales courantes dans

⁵⁴ VOVELLE, Michel. Les attitudes devant la mort, front actuel de l'histoire des mentalités. *Archives de sciences sociales des religions*. 1975, n°39, p. 22.

⁵⁵ VOVELLE, Michel. *Mourir autrefois. Attitudes collectives devant la mort aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles*. op. cit., p. 36.

⁵⁶ DURKHEIM, Émile. Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de métaphysique et de morale*. mai 1898, vol. 6, pp. 273-302.

⁵⁷ MOSCOVICI, Serge. *La Psychanalyse, son image, son public*. Paris : Presses Universitaires de France, 1961.

les sociétés traditionnelles. Étant leur substitut, et leur équivalent, il en hérite à la fois certains traits et certains pouvoirs.⁵⁸

Ainsi, ces travaux visent à comprendre en quoi les imaginaires sociaux de la mort induisent ou non un certain nombre de pratiques ou de rapports (aux rituels, par exemple). Ils correspondent à ce que Serge Moscovici nomme « formes mentales ».

Par ailleurs, comme Florence Hulak l'a démontré, l'histoire des mentalités est hétérogène ; les travaux qui s'inscrivent dans cette discipline divergent dans la conception même de ce que sont les « mentalités ». Florence Hulak a ainsi proposé une distinction entre les conceptions psychologiques (travaux découlant de l'œuvre de Lucien Febvre, qui employait rarement l'expression d' « histoire des mentalités », au profit d'une « histoire psychologique » ou « histoire des sensibilités »⁵⁹, à laquelle sont rattachés par exemple les travaux d'Alain Corbin) et les conceptions sociologiques des mentalités (qui regroupent les travaux découlant de l'œuvre de Marc Bloch). Elle montre ainsi que les travaux historiques de Philippe Ariès ont pour prétention de déterminer une origine psychologique aux transformations des phénomènes sociaux, et notamment celui de la révolution démographique.

La forte baisse des taux de natalité et de mortalité au début du XVIII^e siècle ne doit pas, selon Ariès, être expliquée par des changements techniques (progrès de la médecine) ou des évolutions sociales (perte d'influence de l'idéologie religieuse). Au contraire, c'est parce qu'il y a eu un changement de mentalité que l'idéologie religieuse a perdu sa force, que les techniques contraceptives ont été utilisées, et même que des découvertes médicales ont été faites.⁶⁰

Ainsi, la psychologie sociale et l'histoire des mentalités, dont le dernier qualificatif tend à disparaître aujourd'hui, se situent au voisinage l'une de l'autre. Cette conception psychologique de l'histoire des mentalités n'est pas représentative de la discipline et a d'ailleurs été largement critiquée. Toutefois, la part importante de l'analyse psychologique dans les travaux d'une histoire des mentalités sur la mort en France participe, on peut le supposer, d'une interprétation psychanalytique de ces attitudes et de ces discours en termes de déni ou de dénégation de la mort.

⁵⁸ MOSCOVICI, Serge. Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. Dans : JODELET, Denise (dir.), *Les représentations sociales*. Paris, Presses Universitaires de France, 2003, p. 100.

⁵⁹ CORBIN, Alain, DELOYE, Yves et HAEGEL, Florence. De l'histoire des représentations à l'histoire sans nom. Entretien avec Alain Corbin. *Politix*, vol. 21, n°6, 1993, p. 7.

⁶⁰ HULAK, Florence. En avons-nous fini avec l'histoire des mentalités ? *op. cit.*, p. 104.

1.3 Sur le fil eschatologique

La perspective comparative, qu'elle soit historique ou anthropologique, amène régulièrement les chercheurs à voir, dans la culture occidentale, le signe inquiétant d'une dégradation des rapports de l'homme à la mort qui le mettrait en danger aussi bien à l'échelle individuelle qu'à l'échelle collective. Aussi cette perspective renvoie-t-elle à une eschatologie, autrement dit un discours de fin d'une société. On retrouve donc régulièrement dans ces travaux une axiologie de la culture occidentale de la mort, qui induit parfois des prises de position plus politiques de la part des chercheurs qui les travaillent. Ce sont donc ces analyses, axiologies et prises de position qui seront présentées ici en tentant de montrer que les auteurs utilisent parfois une même notion pour évoquer des réalités différentes. Le poids de ces analyses rend presque obligatoire une interdiscursivité et une prise de position pour toute recherche travaillant sur la culture occidentale de la mort, comme c'est le cas ici. C'est donc pour cette raison que nous présenterons également la prise de position qui est celle de cette thèse, dans un dernier temps.

1.3.1 La dénégation et le déni de la mort

Le déni (*verleugnung*) est un concept de la psychanalyse décrit pour la première fois par Sigmund Freud en 1925⁶¹. Le déni y apparaît comme « un procédé de défense archaïque consistant en un refus catégorique d'une réalité qui apparaît intolérable, dont l'existence même doit être rejetée »⁶². Ce concept est dans un premier temps élaboré pour permettre à Sigmund Freud de décrire un mécanisme de défense permettant de canaliser le vécu insupportable de la perception de l'absence de pénis chez la femme. Bien qu'il soit l'auteur de ce concept, Sigmund Freud va plutôt parler de dénégation (*verneinung*) de la mort, dans un court texte intitulé « Considérations actuelles sur la guerre et sur la mort », datant de 1915. Rédigé en pleine Première Guerre Mondiale, ce texte évoque notamment la nouvelle attitude à l'égard de la mort qu'impose ce conflit majeur⁶³. Il y explique ainsi que l'attitude ancienne repose sur différents principes que cette guerre rend visibles et qu'il conviendrait d'assumer afin de rendre ce conflit plus vivable. Parmi ces principes, il évoque notamment celui de la (dé)négation de la mort. Dans ce contexte évoqué par Sigmund Freud, la

⁶¹ FREUD, Sigmund. *La Féminité*. Paris : Payot, 2016 [1925], pp. 34-41.

⁶² GOUGOULIS, Nicolas. Le déni pour survivre. *Santé mentale*. septembre 2019, n°239, p. 25.

⁶³ FREUD, Sigmund. *Essais de psychanalyse*. Paris : Payot, 1981 [1915], pp. 7-40.

dénégation prend le sens d' « un contenu de représentations ou de pensée refoulé [qui] peut parvenir à la conscience à condition qu'il puisse être nié »⁶⁴. Ainsi, pour Freud, la mort telle qu'elle est vécue par l'individu repose sur une forme de refoulement ; celle-ci appartient à l'inconscient et est donc susceptible de resurgir sous des formes dissimulées ; elle n'est donc pas éjectée de la vie mentale de l'individu, qui traduirait une forme de clivage de l'individu. Cette dénégarion de la mort serait à l'origine d'un sentiment d'immortalité (chez Sigmund Freud, cette notion est à interpréter en termes d'amortalité).

C'est que notre propre mort ne nous est pas représentable et aussi souvent que nous tentons de nous la représenter, nous pouvons remarquer qu'en réalité nous continuons à être là en tant que spectateur. C'est pourquoi dans l'école psychanalytique on a pu oser cette déclaration : personne, au fond, ne croit à sa propre mort ou, ce qui revient au même : dans l'inconscient, chacun de nous est persuadé de son immortalité.⁶⁵

Cette thèse a d'ailleurs été reprise par Edgar Morin pour qui le mythe de l'amortalité lié à la montée en puissance de l'individualité est une négation de la mortalité de l'homme⁶⁶. Dans l'introduction de l'édition de 1976 à *L'Homme et la mort*, Edgar Morin énonce par ailleurs que s'il le pouvait, il ajouterait un angle de vue dans son ouvrage qui articulerait refoulement de la mort par la culture et nécessité de la mort pour la culture et la société.

Je m'efforcerais de montrer que la société fonctionne non seulement malgré la mort et contre la mort (en sécrétant notamment une formidable négentropie imaginaire où la mort est niée et refoulée), mais qu'elle n'existe en tant qu'organisation que par, avec et dans la mort.⁶⁷

L'auteur avait cependant touché à cette question du refoulement de la mort, notamment en décrivant « la stupeur toujours nouvelle que provoque la conscience de l'inéluctabilité de la mort »⁶⁸, qu'il rattachait au fait que la mort est un savoir venant de l'extérieur et non à une expérience propre. C'est d'ailleurs la même surprise que l'on retrouve décrite par Vladimir Jankélévitch en 1977, sous la forme du questionnement suivant :

⁶⁴ FREUD, Sigmund. *La négation. Résultats, idées, problèmes. 1921-1938*. Tome II. Paris : Presses Universitaires de France, 1987 [1925], pp. 135-140.

⁶⁵ FREUD, Sigmund. *Essais de psychanalyse. op. cit.*, p. 26.

⁶⁶ MORIN, Edgar. *L'Homme et la mort. op. cit.*, p. 79.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 17.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 79.

Il n'est jamais arrivé qu'un « mortel » ne meure point, échappe à la loi commune, accomplisse ce miracle de vivre *toujours* et de ne disparaître *jamais*, que la longévité, passant à la limite ou allant à l'infini, devienne éternité : car l'absolu est d'un tout autre ordre que la vie. Alors pourquoi la mort de quelqu'un est-elle toujours une sorte de scandale ? Pourquoi cet événement si normal éveille-t-il chez ceux qui en sont les témoins autant de curiosité et d'horreur ? Depuis qu'il y a des hommes, et qui meurent, comment le mortel n'est-il pas encore habitué à cet événement naturel et pourtant toujours accidentel ? Pourquoi est-il si étonné chaque fois qu'un vivant disparaît, étonné comme si pareil événement arrivait pour la première fois ?⁶⁹

Dans *Anthropologie de la mort*, Louis-Vincent Thomas évoque à plusieurs reprises le « déni de la mort »⁷⁰ de l'homme occidental, mais les descriptions qu'il en propose ne semblent pas particulièrement relever du déni au sens freudien du terme.

En Afrique, par exemple, si les morts occupent une très grande place dans la vie sociale, ils n'en sont pas moins à *leur place*, comme le dit R. Bastide, c'est-à-dire que le culte qui leur est dû est « extérieur » et « institutionnalisé ». Chez l'homme occidental, les défunts en vain exorcisés deviennent des activités intérieures à l'homme, ou pour parler le langage des psychiatres et des psychanalystes, des fantasmes, des « formes obsessionnelles de l'inconscient ».⁷¹

Ainsi, le déni de la mort - et même celui du tabou - chez Louis-Vincent Thomas, qui est ce contre quoi l'« anthroposophie » devrait lutter⁷², regroupe l'ensemble des mécanismes par lesquels l'homme occidental va masquer la mort, jouer avec elle ou la projeter « vers les profondeurs de l'inconscient »⁷³. Elle est donc à la fois escamotage, jeu et refoulement.

De la même façon, dans son ouvrage *The Denial of death*, l'anthropologue Ernest Becker, qui montre par ailleurs qu'il est un fervent lecteur de Sigmund Freud, semble employer le terme de déni de façon assez floue. Celui-ci peut en effet renvoyer aussi bien au concept de déni freudien qu'à celui de (dé)négaration. En s'appuyant notamment sur Otto Rank, Ernest Becker part d'une idée originale : la société est et a toujours été un « système de héros codifiée »⁷⁴. Selon lui, la culture est issue d'un besoin héroïque de l'homme qui serait au cœur de la vie humaine. L'homme est ainsi guidé par son besoin d'héroïsme, besoin difficile à assumer comme tel puisqu'il est en lien avec un autre besoin

⁶⁹ JANKÉLÉVITCH, Vladimir. *La Mort*. Paris : Flammarion, 1977, p. 8.

⁷⁰ Voir par exemple THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort, op. cit.*, p. 392.

⁷¹ *Ibid.*, p. 151-152.

⁷² *Ibid.*, p. 360.

⁷³ *Ibid.*, p. 182.

⁷⁴ BECKER, Ernest. *The Denial Of Death*. Londres : Souvenir Press, 2020 [1973], p. 7.

plus profond : le besoin narcissique et d'estime de lui-même. Ainsi, le principal problème auto-analytique de la vie est de « devenir conscient de ce que l'on fait pour gagner son sentiment d'héroïsme »⁷⁵ qui suppose d'affronter « la terreur d'admettre ce que l'on fait pour gagner son estime de soi »⁷⁶. Ainsi, si on admet avec Ernest Becker que l'héroïsme est un « réflexe de terreur devant la mort »⁷⁷, la culture serait guidée par la terreur de la mort.

L'idée de la mort, sa peur, hante l'activité humaine - activité conçue en grande partie pour éviter la fatalité de la mort, pour la surmonter en déniait (*denying*) en quelque sorte qu'elle est le destin final de l'homme.⁷⁸

La culture serait ainsi ce projet d'amortalité qui permettrait de transcender la condition mortelle et de canaliser la crainte de la mort. Pour d'autres chercheurs cette angoisse ou hantise de la mort qui peut passer par des procédés d'héroïsation, tend majoritairement à invisibiliser la mort dans et par la culture. Au vu des rapports extrêmement resserrés existant entre mort et culture, cette dissimulation apparaît, pour un bon nombre d'entre eux, comme un escamotage occidental de la mort elle-même.

1.3.2 L'escamotage de la mort en Occident

Pour un bon nombre d'auteurs dont Philippe Ariès, nous l'avons vu précédemment, fait partie, la privatisation et l'intimisation de la mort a pour effet de dissimuler la mort. La mort contemporaine, mort privée, s'opposerait en ce sens au grand cérémonial public d'antan. C'est également l'avis de Louis-Vincent Thomas pour qui la mort occidentale contemporaine est une « mort escamotée ».

Le respect du défunt, le souci de ne pas traumatiser les survivants et de faciliter le travail du deuil, sont des entreprises généreuses ; non des manières de nier la mort comme on l'a (faussement) prétendu, mais plutôt de la transcender, de l'appivoiser, pour parler plus familièrement. Un aspect nouveau du renversement des perspectives pourrait bien être le problème de la *mort escamotée*. Il s'agit moins de la mort manquée (celui qui subitement perd pied et tombe dans un désarroi profond, une déroute à la fois physique et mentale : qui, après tout, est absolument certain de réussir sa mort ?), que de la *mort-qu'on-nous-prend*.⁷⁹

⁷⁵ Citation originale : “to become conscious of what one is doing to earn his feeling of heroism”. (BECKER, Ernest. *The Denial Of Death. op. cit.*, p. 6).

⁷⁶ Citation originale : “the terror of admitting what one is doing to earn his self-esteem”. (*Ibid.*).

⁷⁷ *Ibid.*, p. 11.

⁷⁸ Citation originale : “The idea of death, the fear of it, haunts the human activity - activity designed largely to avoid the fatality of death, to overcome it by denying in some way that it is the final destiny for man.” (BECKER, Ernest. Preface. *The Denial Of Death. op. cit.*, p. 17).

⁷⁹ THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort. op. cit.*, p. 195.

Ainsi, la mort escamotée, telle que la conçoit Louis-Vincent Thomas, est une manière parmi d'autres d'apprivoiser la mort. Toutefois, elle témoignerait d'une intrication plus affirmée entre mort, pouvoir et société. Cette idée est davantage détaillée dans l'ouvrage *Mort et pouvoir* au sein duquel l'anthropologue explique que « la mort, pour le pouvoir, est une réalité obscène, scandaleuse ou dangereuse »⁸⁰. Obscène d'abord, dans le sens où elle échappe au pouvoir ; scandaleuse ensuite, puisque la subjectivité y trouve une place fondamentale alors que le pouvoir ne peut fonctionner que sur le mécanisme d'exemplarité ; dangereuse enfin, car la mort a la capacité de rendre égaux les hommes entre eux puisqu'aucun d'entre eux n'échappe, pour le moment, à la mort. Ainsi, selon Louis-Vincent Thomas, « il n'y a que deux manières pour le pouvoir de réagir contre la mort détestable : soit la nier en l'évacuant ou en la banalisant ; soit la récupérer dans les circuits socio-économiques »⁸¹. La technique joue un rôle majeur dans ce processus d'escamotage, selon l'anthropologue :

En ce qui concerne la mort, nous avons vu comment, au regard de la Biologie, elle s'est trouvée naturalisée dans son essence. Mais c'était pour mieux la *dénaturaliser dans ses manifestations* : en effet, les techniques médicales permettent de la maîtriser, de la reculer ou de l'avancer, le death-control faisant le pendant au birth-control, l'un et l'autre étant la fidèle expression du déni de la mort.⁸²

Ce phénomène favoriserait ainsi la transformation des médecins en « technocrates de la mort », que les soins palliatifs viendraient contrebalancer en réintroduisant une dimension humaine dans la bureaucratisation hospitalière⁸³. Les médias, quant à eux, participeraient plutôt de ces circuits socio-économiques et feraient de la mort un objet de profit, allant dans le sens d'une fantasmagorie et d'une spectacularisation qui viendrait remplacer les rites⁸⁴.

L'invisibilisation de la mort est également l'une des thèses portées en 1982 par Norbert Elias, pour qui « la mort, comme événement et comme idée, est reléguée dans une mesure plus grande derrière les coulisses de la vie sociale »⁸⁵. Le sociologue y évoque le poids de la censure sociale quant à la

⁸⁰ THOMAS, Louis-Vincent. *Mort et pouvoir. op. cit.*, p. 54.

⁸¹ *Ibid.*, p. 54-55.

⁸² *Ibid.*, p. 77.

⁸³ En réalité, le médecin et chercheur en santé publique Jean-Christophe Mino a pu démontrer la forte présence de la dimension humaine du soin dans des services considérés comme particulièrement techniques, comme la réanimation et les soins intensifs. Voir : MINO, Jean-Christophe. *Soins intensifs. La technique et l'humain*. Paris : Presses Universitaires de France, 2012.

⁸⁴ THOMAS, Louis-Vincent. *Mort et pouvoir. op. cit.*, p. 68-69.

⁸⁵ ELIAS, Norbert. *La Solitude des mourants. op. cit.*, p. 24.

mort qui amène l'homme contemporain à abandonner ses propres mourants, en comparaison au Moyen-Âge où la mort était omniprésente et plus familière.

Jamais dans l'histoire de l'humanité les mourants n'ont été relégués derrière les coulisses, hors de la vue des vivants, de manière aussi hygiénique ; jamais auparavant les cadavres n'ont été expédiés de la chambre mortuaire au tombeau de manière aussi inodore ni avec une telle perfection technique.⁸⁶

L'auteur y évoque notamment une situation de communication emblématique de la crainte à évoquer la mort, qui est celle du discours de l'adulte à l'enfant.

Rien ne caractérise mieux l'attitude actuelle devant la mort que la manière dont les adultes redoutent de faire connaître aux enfants les faits concrets touchant la mort. C'est là un symptôme particulièrement remarquable du refoulement de la mort au niveau individuel comme au niveau social.⁸⁷

Cette censure sociale identifiée comme une forme de « refoulement » est également décrite par Norbert Elias comme « un aspect de la problématique globale propre à notre phase de civilisation »⁸⁸. En faisant le lien avec le processus de civilisation théorisé bien plus tôt dans son ouvrage *La Civilisation des mœurs*, l'auteur fait donc un lien entre une modification de notre économie pulsionnelle et affective caractérisée par une « incapacité à exprimer des émotions violentes, en public ou même dans la vie privée »⁸⁹ et la montée en puissance d'un sentiment de pudeur, de gêne à l'égard de la mort comme à l'égard d'autres aspects animaux de la vie des hommes. D'après Norbert Elias, cette dissimulation de la mort passe par l'intensification des fantasmes d'immortalité (toujours au sens morinien d'amortalité), elle-même corrélée, comme vu précédemment, à l'exacerbation de la place de l'individu dans la société.

La dissimulation et le refoulement de la mort, c'est-à-dire du caractère unique et fini de l'existence humaine, sont des faits très anciens dans la conscience des hommes. Mais la manière dont s'effectue cette dissimulation s'est modifiée au fil du temps de façon spécifique. [...] Aujourd'hui, au cours d'une poussée d'individualisation particulièrement forte, les phantasmes d'immortalité des individus, tout à fait personnels et relativement privés, qui sont issus de la masse des phantasmes d'immortalité collectifs, sont devenus prépondérants.⁹⁰

Pour l'ensemble de ces auteurs cités, cette invisibilisation de la mort dans la société est à proprement parler un « escamotage » de la mort, autrement dit une dissimulation orchestrée par des pouvoirs

⁸⁶ *Ibid.*, p. 37.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 61.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 39.

⁸⁹ ELIAS, Norbert. *La Civilisation des mœurs*. Paris : Calmann-Lévy, 1973 [1969], p. 41.

⁹⁰ ELIAS, Norbert. *La Solitude des mourants. op. cit.*, p. 52.

souvent indéfinis mais dont l'origine remonterait à la montée en puissance de l'individualité ou encore de la censure sociale quant aux émotions et à l'affectivité humaine. Dans cette thèse, c'est cette dernière idée qui nous intéressera tout particulièrement puisqu'elle entretient un lien direct avec le journal et le journalisme dans la prétention à l'objectivité. Cette dissimulation serait organisée, appareillée et aurait des incidences néfastes aussi bien pour l'individu que pour la société. La thèse de l'escamotage de la mort déploie donc une axiologie de la dissimulation venant nuancer l'*artefact* d'un Tabou de la mort, en même temps qu'elle témoigne d'un affaiblissement des tabous qui lui sont rattachés.

1.3.3 Entre affaiblissement des tabous et artefact d'un Tabou de la mort

La signification du mot « tabou » (emprunté à l'anglais *taboo* importé en Europe par le navigateur James Cook en 1778, du polynésien *tabu*⁹¹) a très nettement évolué entre sa signification polynésienne et aujourd'hui. Dans *Tabou et les périls de l'âme*, James George Frazer définit le tabou comme un code moral invisible, établi par les peuples eux-mêmes, en permanente évolution⁹². Il y décrit notamment les dangers qui menacent la vie des rois et des prêtres sacrés selon les sociétés dites primitives, ainsi que des tabous supposés les protéger, en particulier de la mort. Il présente également et opère une différence entre les tabous sur les personnes (par exemple, les personnes en deuil ou les meurtriers), les tabous sur les choses (comme les armes tranchantes ou le sang) et les mots tabous dont les noms des morts font partie. Popularisée par Sigmund Freud avec la parution de son ouvrage *Totem et Tabou* en 1913, le concept apparaît comme le résultat d'une ambivalence affective dans les sociétés totémiques entre ce qui est sacré et ce qui est inquiétant, dangereux, interdit⁹³. Sigmund Freud y souligne la polysémie du mot tabou pouvant s'appliquer aux sociétés dites primitives.

Sont « tabou » toutes les personnes, toutes les localités, tous les objets et tous les états passagers qui possèdent cette mystérieuse propriété ou en sont la source. Est encore « tabou » la prohibition motivée par cette propriété ; est enfin « tabou », au sens littéral du mot, tout ce qui est à la fois sacré, dépassant la nature des choses ordinaires, et dangereux, impur, mystérieux.⁹⁴

⁹¹ Tabou. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. Paris : Le Robert, 1992, p. 2073

⁹² FRAZER, James George. Préface. *Tabou et les périls de l'âme*. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1927, p. 10.

⁹³ FREUD, Sigmund. *Totem et tabou*. Paris : Payot et Rivages, 2001 [1913], p. 35.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 40-41.

Ainsi, un tabou peut reposer sur l'idée que certaines choses ont une force dangereuse - dont la mort fait partie en tant qu'état mystérieux⁹⁵ - justifiant le fait que sont tabou les malades et les morts⁹⁶ y compris jusque dans le contact avec les cadavres⁹⁷ et la prononciation du nom des morts⁹⁸. Toutefois, le tabou n'implique pas de pratiques de dissimulation dans ces sociétés ; au contraire, le tabou explique la mise en place de rites visant à conjurer la crainte qui lui est rattachée.

Les primitifs ne cherchent pas à dissimuler la *peur* que leur inspire la présence de l'esprit et la *crainte* qu'ils éprouvent à l'idée de son retour possible ; ils ont recours à une foule de cérémonies destinées à le tenir à l'écart, à le chasser.⁹⁹

Sigmund Freud soutient par ailleurs que le mot de tabou a connu une extension¹⁰⁰ qu'il n'évoque pas dans son ouvrage. On en retrouve toutefois une piste dans le Dictionnaire historique de la langue française qui évoque qu'« au XXe siècle, le mot s'est répandu au sens général de "ce sur quoi on fait silence par crainte, pudeur" »¹⁰¹. Ainsi, le mot est passé de la qualification de la qualité d'un objet à la fois interdit et sacré, à la qualification d'un objet interdit. Aussi et peut-être surtout, le mot de tabou tend aujourd'hui à qualifier des pratiques de dissimulation alors même que dans les sociétés dites primitives étudiées, le tabou *des* morts (à différencier du tabou de *la* mort) passe par des cérémonies et donc des rites particulièrement visibles. C'est la raison pour laquelle Edgar Morin souligne, dans son ouvrage *L'Homme et la mort* étudié précédemment, que le tabou est le fruit d'une tradition millénaire de « la tyrannie du groupe archaïque sur la mort de l'individu »¹⁰² ; il fait, en ce sens, partie intégrante de la société¹⁰³. D'après Edgar Morin, c'est précisément parce que « la société contemporaine a ruiné le tabou de protection spécifique par promotion de l'individu »¹⁰⁴ ou que ses tabous se sont « amollis »¹⁰⁵, qu'elle laisse l'homme seul face à l'horreur de la mort.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 40.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 42.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 37.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 83.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 87.

¹⁰⁰ *Ibid.*, p. 100.

¹⁰¹ Tabou. REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. *op. cit.*, p. 2073.

¹⁰² MORIN, Edgar. *L'Homme et la mort*. *op. cit.*, pp. 54-55.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 98.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 102.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 295.

À l'encontre de ces théories, on retrouve l'idée d'un Tabou de la mort (avec un grand T, pour en souligner sa valeur absolue), que l'on attribue souvent à l'article « The Pornography of Death »¹⁰⁶ paru en 1955, rédigé par l'anthropologue Geoffrey Gorer. Cette expression de « tabou de la mort » (que Geoffrey Gorer n'emploie à aucun moment dans son article) suppose nécessairement l'existence d'un Tabou absolu – dans son sens élargi d'interdit social – s'il n'y a pas d'effort réalisé pour en préciser les lieux, les espaces et les temporalités. Ce glissement d'interprétation de la théorie de Geoffrey Gorer est opéré notamment par Philippe Ariès qui explique qu'« il a bien montré comment la mort est devenue un tabou et comment, au XX^{ème} siècle, elle a remplacé le sexe comme principal interdit »¹⁰⁷. Or, ce n'est pas tout à fait ce que dit Geoffrey Gorer : ce dernier postule certes l'existence d'une « pornographie de la mort » dont le propre est le caractère clandestin et la jouissance privée et qui repose précisément sur la mise en scène de pratiques tabou¹⁰⁸. Or, il décrit bien la pornographie – et notamment la pornographie sexuelle – comme un élément concomitant de la pruderie.

La pornographie semble être un élément concomitant de la pruderie, et généralement les périodes de la plus grande production de pornographie ont également été les périodes de la pruderie la plus endémique. Contrairement à l'obsécinité, qui se définit principalement par la situation, la pruderie se définit par le sujet ; certains aspects de l'expérience humaine sont traités comme intrinsèquement honteux ou odieux, de sorte qu'il ne peut jamais être discuté ou évoqué ouvertement, et l'expérience de celui-ci a tendance à être clandestine et accompagnée de sentiments de culpabilité et d'indignité. L'aspect inavouable de l'expérience tend alors à devenir le sujet de bien des fantasmes intimes, plus ou moins réalistes, fantasmes chargés de culpabilité agréable ou de plaisir coupable ; et ceux dont le pouvoir fantasmatique est faible, ou dont la demande est insatiable, constituent un marché pour les fantasmes imprimés du pornographe.¹⁰⁹

Cette thèse, qui sera plus tard largement renforcée par les écrits de Norbert Elias, tend ainsi plutôt à décrire une invisibilisation qu'un Tabou de la mort qui ne serait finalement qu'un *artefact* opéré par

¹⁰⁶ GORER, Geoffrey. Pornography of Death. *Encounter*. octobre 1955, vol. 5, n°4, pp. 49-52.

¹⁰⁷ ARIÈS, Philippe. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident. Du Moyen-Âge à nos jours. op. cit.*, p. 65.

¹⁰⁸ Il définit ainsi la pornographie comme « la description d'activités taboues pour produire des hallucinations ou des délires ». (Citation originale : “the description of tabooed activities to produce hallucination or delusion, seems to be a very much rarer phenomenon”) (GORER, Geoffrey. Pornography of Death. *Op. cit.*, p. 49).

¹⁰⁹ Citation originale : “Pornography would appear to be a concomitant of prudery, and usually the periods of the greatest production of pornography have also been the periods of the most rampant prudery. In contrast to obscenity, which is chiefly defined by situation, prudery is defined by subject; some aspect of human experience is treated as inherently shameful or abhorrent, so that it can never be discussed or referred to openly, and experience of it tends to be clandestine and accompanied by feelings of guilt and unworthiness. The unmentionable aspect of experience then tends to become a subject for much private fantasy, more or less realistic, fantasy charged with pleasurable guilt or guilty pleasure; and those whose power of fantasy is weak, or whose demand is insatiable, constitute a market for the printed fantasies of the pornographer”. (GORER, Geoffrey. Pornography of Death. *Op. cit.*, p. 50).

les interprétations de son article. Ainsi, plutôt qu'un véritable tabou (y compris dans son sens le plus galvaudé d'interdit départi de l'idée de sacré), l'anthropologue tend plutôt à décrire un escamotage de la mort, escamotage qui serait davantage centré sur la mort naturelle.

Alors que la mort naturelle est de plus en plus étouffée par la pruderie, la mort violente a joué un rôle de plus en plus important dans les fantasmes proposés au grand public - romans policiers, thrillers, westerns, récits de guerre, histoires d'espionnage, science-fiction et finalement bandes dessinées d'horreur.

C'est également en ce sens d'escamotage que Louis-Vincent Thomas entend le mot de tabou lorsqu'il l'emploie, par exemple en exprimant un « tabou accru envers la mort et le deuil »¹¹⁰.

L'idée de Tabou de la mort semble donc principalement revenir à Philippe Ariès – et encore : en 1977, il remplace l'expression de « mort interdite » (*Essais sur l'histoire de la mort en Occident*, 1975) par celle de « mort inversée » (*L'Homme devant la mort*, 1977), introduisant ainsi une nuance importante dans ses propos.

Tous les changements qui ont modifié les attitudes devant la mort pendant un millénaire n'ont pas altéré cette image fondamentale, ni le rapport permanent entre la mort et la société : la mort a toujours été un fait social et public. Elle l'est encore restée aujourd'hui dans de vastes aires de l'Occident latin, et il n'est pas sûr que ce modèle traditionnel soit condamné à disparaître. Mais il n'a plus le caractère de généralité absolue qui avait été le sien, quelles que fussent la religion et la culture.¹¹¹

La conception de Philippe Ariès repose finalement sur une oscillation entre d'une part, l'idée que « la société a expulsé la mort, sauf celle des hommes d'État »¹¹², que la mort est « exclue »¹¹³ et donc, proche du déni freudien ; d'autre part, l'idée que la mort « se cache »¹¹⁴ parce qu'elle est devenue « sale et inconvenante »¹¹⁵ et en ce sens, proche d'une logique de la dissimulation liée à la montée en puissance de la pruderie.

Il n'est évidemment pas du ressort de ce travail d'interpréter les représentations médiatiques du trépas à l'aune de la question du refoulement ou du déni, qui peut être laissée à la psychanalyse ou encore à la psychologie sociale. En revanche, il semble que cette thèse ne peut se passer de tenir compte de trois points, à commencer par la question de ce que nous avons appelé l'*artefact* du Tabou de la mort.

¹¹⁰ THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort. op. cit.*, p. 341

¹¹¹ ARIÈS, Philippe. *L'Homme devant la mort. vol. 2. op. cit.*, p. 269-270.

¹¹² *Ibid.*, p. 270.

¹¹³ *Ibid.*, p. 289-293.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 269.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 277.

Il est évident qu'en présence d'un Tabou occidental et contemporain de la mort, celle-ci ne pourrait être un objet de discours possible et encore moins un objet médiatique (de même qu'il ne pourrait y avoir de thèse dessus, d'institution pour la soutenir, ou encore de jury pour accepter de la lire et de l'évaluer). Il est donc évident que cette question s'est rapidement posée à nous et que nous n'avons pu que la rejeter. Recourir à l'*artefact* du Tabou de la mort, c'est ignorer volontairement que la présence de la mort dans les médias comme ensemble de représentations réfute la possibilité même de cet interdit absolu. Tout se passe comme si on considérait que dans ce vaste mouvement de privatisation de la mort et du resserrement du lien entre mort et individu, sa publicisation, notamment dans les médias, n'avait pas de valeur. Il est certain qu'en éliminant ce qui fonde une bonne partie de la culture contemporaine et à vouloir écarter les médias de la culture, on en arrive rapidement à soutenir l'existence d'une « désymbolisation » de la mort¹¹⁶. Cette thèse tient cependant compte des représentations des tabous liés à la mort (et notamment d'un tabou historique qu'est le meurtre), qu'elle tentera de prendre de front. De la même façon, une place toute particulière sera accordée dans ce travail au phénomène d'invisibilisation de la mort. Tout d'abord parce que la médiatisation vient nécessairement l'interroger en tant que mise en public. Ensuite, parce que la logique d'invisibilisation répond au moins autant à un mode d'organisation historique de l'information dans le journal, qu'à un processus historique d'invisibilisation de la mort. Enfin, parce que ceux qui font le journal sont traversés eux-mêmes par la pudeur et la répression des affects et des émotions dans une prétention toujours plus affirmée à l'objectivité.

Cette première partie de chapitre montre ainsi que les sciences humaines et sociales se saisissent des représentations de la mort en tant qu'imaginaires sociaux, d'abord. Selon cette première perspective, il serait possible d'inférer des conceptions sociales de la mort que les représentations, à l'image d'un miroir, traduiraient ou reflèteraient. Il existe une autre approche des représentations au sein de laquelle les sciences de l'information et de la communication s'inscrivent. Celle-ci suppose une prise en compte des conditions de production des signes et notamment de leur dimension matérielle, considérant que l'avènement d'un signe répond à une logique d'inscription au sein d'un dispositif technique. Comme l'exprime joliment Louis-Vincent Thomas lui-même :

¹¹⁶ LAFONTAINE, Céline. *La Société postmortelle : la mort, l'individu et le lien social à l'ère des technosciences*. Paris : Seuil, 2008, p. 13.

Se représenter la mort, ce n'est pas seulement la vivre en image, dans nos rêves, nos obsessions, nos pulsions, pour la désirer ou la rejeter (*mort fanstasmée*), ou l'intégrer dans un système philosophique (*mort intelligée*), c'est aussi la matérialiser en phrases, en formes, en couleurs, en sons...¹¹⁷

C'est donc cette deuxième conception des signes de la mort qui fera l'objet de la partie suivante.

2) La mort comme expérience cathartique collective ou comment les approches communicationnelles interrogent majoritairement la « mort au-delà »

Avant d'aborder comment les travaux en sciences de l'information et de la communication travaillent les représentations de la mort, il nous faut avant tout insister sur le fait que les analyses tenant compte de la dimension technique des représentations sont loin d'être l'apanage des approches communicationnelles. Louis-Vincent Thomas¹¹⁸, Jean Baudrillard¹¹⁹, Michel de Certeau¹²⁰ ou encore Jean-Didier Urbain¹²¹ et Jean-Marie-Brohm¹²² ont par exemple proposé de mettre l'accent sur la dimension matérielle des représentations. C'est spécifiquement le cas des travaux en histoire, comme ceux de Pierre Chaunu¹²³ et plus récemment, ceux d'Arina Makarova¹²⁴. Ces derniers contribuent en effet à enrichir ce type d'approche en proposant de s'intéresser à des genres spécifiques tels que les vanités, l'*ars moriendi* ou la nécrologie. La mort est d'ailleurs un thème d'étude privilégié par l'histoire de l'art et de la culture, ce que montrent par exemple les travaux d'Alberto Tenenti¹²⁵, ceux de Roger Chartier¹²⁶ et Daniel Roche¹²⁷ pour la France. En sciences du langage, la thèse de Marie-

¹¹⁷ THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort. op. cit.*, p. 156.

¹¹⁸ Voir par exemple THOMAS, Louis-Vincent. *La Mort en question. Traces de mort, mort des traces*. Paris : L'Harmattan, 2004 [1991].

¹¹⁹ BAUDRILLARD, Jean. *L'Échange symbolique et la mort. op. cit.*

¹²⁰ CERTEAU, Michel (De). *L'Invention du quotidien*. Vol. 1. Arts de faire. Paris : Gallimard, 1990 [1980], pp. 276-287.

¹²¹ URBAIN, Jean-Didier. *L'Archipel des morts. Le sentiment de la mort et les dérives de la mémoire dans les cimetières d'Occident*. Paris : Plon, 1989.

¹²² BROHM, Jean-Marie. *Les figures de la mort : perspectives critiques*, Paris : Beauchesne, 2008.

¹²³ CHAUNU, Pierre. Mourir à Paris (XVI^{ème}-XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles). *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1976, vol. 31, n°1, pp. 29-50.

¹²⁴ MAKAROVA, Arina. Dits et non-dits des nécrologies de la presse. *Le Temps des médias*. 2003, vol. 1, n° 1, pp. 108-118. ; MAKAROVA, Arina. La fonction sociale de la rubrique nécrologique. L'annonce de décès à travers la presse des XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. *Hypothèses*. 2007, vol. 10, n°1, pp. 113-121.

¹²⁵ TENENTI, Alberto. *Ars moriendi*. Quelques notes sur le problème de la mort à la fin du XV^{ème} siècle. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1951, vol. 6, n°4, pp. 433-446.

¹²⁶ CHARTIER, Roger. Les arts de mourir, 1450-1600. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1976, vol. 31, n°1, pp. 51-75.

¹²⁷ ROCHE, Daniel. "La mémoire de la Mort" : recherche sur la place des arts de mourir dans la Librairie et la lecture en France aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1976, vol. 31, n°1, pp. 76-119.

Laure Floréa consacrée à la nécrologie dans les journaux français¹²⁸ et les recherches menées par Françoise Hammer sur les faire-part de décès¹²⁹ participent de ce type de travaux. Les recherches en lettres prennent également une part importante dans cet état de l'art, par le biais de l'analyse d'un auteur dont la mort traverse l'œuvre, comme Maurice Blanchot ou Samuel Beckett. Le livre de Martine Courtois autour des « mots de la mort »¹³⁰ porte quant à lui sur le travail de représentation et de qualification de la mort en littérature au cours du temps. A ces travaux s'ajoutent, en langues et littératures romanes, ceux de Claudio Milanese¹³¹ et les ouvrages dirigés par Estelle Doudet sur la rhétorique du trépas au Moyen-Âge¹³² et par Bernard-Marie Garreau autour des représentations de la mort¹³³. Les travaux relevant du droit ne sont pas en reste, avec notamment ceux de Lucien Castex, Edina Harbinja et Julien Rossi¹³⁴, tandis que d'autres font l'objet de contributions interdisciplinaires¹³⁵. Une grande partie de ces auteurs sera d'ailleurs reprise dans ce travail, afin de venir éclairer un élément de l'analyse ainsi déployée.

Enfin, les thématiques annexes à la mort telles que le deuil, la violence, les accidents, la maladie, le soin, les médicaments font également l'objet d'analyses, y compris en termes de représentations. Ces recherches qui portent sur la nature d'une agression, d'un geste porté sur quelqu'un ou sur des pratiques mises en place autour d'une personne, soulignent bien souvent leurs fonctions sociale et symbolique. C'est le cas par exemple de l'analyse comparative menée par Camille Lefauconnier-Ripoll¹³⁶ entre les représentations de la maladie de Michel de Marillac (Garde des sceaux, notamment auteur du Code Michau) et celles de François Sublet de Noyers (Ministre de la Guerre) au milieu du

¹²⁸ FLOREA, Marie-Laure. *Les nécrologies dans la presse française contemporaine : une analyse du discours*. Thèse de doctorat en sciences du langage. Lyon : Université Lumière Lyon II, 2015.

¹²⁹ HAMMER, Françoise. Le faire-part de décès et la confrontation avec la mort. *Questions de communication*. 2011, n°19, pp. 53-71.

¹³⁰ COURTOIS, Martine. *Les mots de la mort*. Paris : Belin, 1991.

¹³¹ MILANESI, Claudio. *Mort apparente, mort imparfaite. Médecine et mentalités au XVIII^{ème} siècle*. Paris : Payot, 1989.

¹³² DOUDET, Estelle (dir.), *La Mort écrite. Rites et rhétoriques du trépas au Moyen-Âge*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005.

¹³³ CRELLIC, Centre de recherche en littératures, linguistique et civilisations. *Les représentations de la mort : actes de colloque*, 2000, Lorient, Université de Bretagne Sud. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2002.

¹³⁴ CASTEX, Lucien, HARBINJA, Edina et ROSSI, Julien. Défendre les vivants ou les morts ? Controverses sous-jacentes au droit des données *post mortem* à travers une perspective comparée franco-américaine. *Réseaux*. 2018, vol. 210, n°4, pp. 117-148.

¹³⁵ Voir par exemple FOUREZ, Cathy et MARTINEZ, Victor (dir.), *La Mort sous les yeux ? La mort dans tous ses états à la charnière du XX^{ème} et du XXI^{ème} siècle*. Paris : Hermann, 2014.

¹³⁶ LEFAUCCONNIER-RIPOLL, Camille. Au récit de la maladie et de la mort de ce grand homme. L'art de mourir, d'après une étude comparée des récits de la mort de Michel de Marillac et de celle de François Sublet de Noyers. *Les Dossiers du Grihl* [En ligne]. 24 novembre 2011. [Consulté le 30 janvier 2014]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/4710>.

XVII^{ème} siècle. L’auteure y montre que ces représentations sont construites autour d’une « martyrologie » mise au service d’une édification collective. De son côté, Pascal Hintermeyer a montré comment le journal *Le Monde* a contribué à la construction collective d’une polémique autour de la « fin de vie »¹³⁷, sur une période étudiée allant de 1998 à 2010. Céline Dichamp¹³⁸, dans une recherche portant sur les représentations et imaginaires de la drogue à laquelle elle rattache la morphine, a participé également de ce type de travaux s’intéressant à des thématiques annexes à celle de la mort. Ajoutons enfin à cela que les études menées sur le fait divers, notamment celles de Dominique Kalifa¹³⁹, entrent dans ce cadre, avec une prise en compte de la dimension matérielle des représentations médiatiques ainsi étudiées. Par l’approche qu’ils développent, ces travaux se rapprochent de manière très fine de ceux menés dans le cadre des sciences de l’information et de la communication.

Les approches communicationnelles semblent surtout investir la mort sous l’angle de la représentation¹⁴⁰, et de la représentation de ce que le philosophe Vladimir Jankélévitch a appelé « la mort au-delà », c’est-à-dire à la mort comme statut (« les morts ») mais aussi comme état¹⁴¹. La « mort au-delà » est donc à différencier de la « mort sur le moment » (l’instant mortel) ou la « mort-en-deçà », référent au processus de mort. Ce phénomène n’est pas anodin : il contribue à ériger des thématiques de recherche, à déterminer des positions, à indiquer des questionnements qui caractérisent des manières communicationnelles d’interroger la mort. Par « approches communicationnelles », seront entendus tout d’abord les travaux issus de la discipline des sciences de l’information et de la communication en France, c’est-à-dire des recherches qui « mettent en évidence les processus et enjeux à l’œuvre dans une situation sociale où interviennent et interagissent des phénomènes communicationnels »¹⁴². Plus largement, seront regroupées sous cet intitulé les

¹³⁷ HINTERMEYER, Pascal. *Le Monde* de l’euthanasie (1998-2010). *Questions de communication*. 2011, vol. 20, n°2, pp. 155-174.

¹³⁸ DICHAMP, Céline. *Dépendance et intoxication : de la représentation médicale et sociale à l’imaginaire symbolique : la dimension addictive des drogues entre réel, fantasme et fantastique à travers récits et romans français de 1870 à 1914*. Thèse de doctorat en littérature française. Montpellier : Université Montpellier III, 2011.

¹³⁹ KALIFA, Dominique. *L’Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*. Paris : Fayard, 1995.

¹⁴⁰ L’une des rares exceptions que nous avons trouvée est un article rédigé par Daniel Bougnoux, au sujet de la guerre et du rapport entre individu et collectif qu’il suppose. Voir : BOUGNOUX, Daniel. La mort en face. *Libres cahiers pour la psychanalyse*. 2007, vol. 2, n°16, pp. 63-70.

¹⁴¹ JANKÉLÉVITCH, Vladimir. *La Mort. op. cit.*, p. 373.

¹⁴² CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS. Sciences de l’information et de la communication [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 9 octobre 2021].

Disponible à l’adresse : <https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/34>.

recherches situées, pour reprendre les mots de Jean Davallon, « dans une *attache* (au double sens d'attachement et de fixation) de la pratique scientifique à la dimension technique des objets concrets »¹⁴³. Dans ce cadre, il s'agit de prendre en compte certains des travaux internationaux issus des *Media Studies* et des *journalism studies* par exemple, qui s'intéressent à la dimension technique de la mort que ce soit dans ses modes de représentations, ses formes et formats ou encore ses conditions de production et de circulation dans la vie sociale.

L'ensemble de ces travaux souligne d'une manière ou d'une autre la dimension active des représentations mise en avant par Eliséo Veron¹⁴⁴, ici dans le cadre de la construction sociale de la mort - sur laquelle a par exemple insisté Folker Hanusch à propos du discours journalistique sur la mort¹⁴⁵. Tous s'accordent à dire qu'interroger la mort, c'est interroger les vivants. De fait, en s'intéressant aux modes de représentations et aux conditions de production, ils portent très largement sur les fonctions (sociales, politiques, symboliques, culturelles) des représentations de la mort dans les sociétés ainsi que ses enjeux. Ainsi, on ne peut que souligner la récurrence avec laquelle les *fonctions* qu'occupent les représentations de la mort apparaissent dans ce type de travaux scientifiques, et plus particulièrement des fonctions cathartiques (le pluriel est intentionnel, ici) de ces représentations. C'est la raison pour laquelle, en ce qui concerne les approches communicationnelles, il a été choisi de dresser cet état de l'art autour de deux types de fonctions cathartiques.

La mort est en effet convoquée, en tant que représentation cathartique, à deux niveaux. Le premier niveau interroge une dimension à tendance « micro », davantage focalisée sur l'individu que sur le groupe, le collectif, une société. Il porte sur la visée thérapeutique des représentations de la mort pour les individus, qui est le sens originel de la *catharsis*. Le deuxième niveau, davantage « macro », permet d'interroger les représentations cathartiques de la mort à un niveau plus collectif et qui réfère à un autre sens de la notion de *catharsis* que lui assigne par exemple Corneille à propos des écrits d'Aristote, et qu'il critique. Il concerne la visée sociale de ces représentations et donc, questionne leur portée d'ordres moral, politique et culturel. Ces deux types de fonctions cathartiques montrent à

¹⁴³ DAVALLON, Jean. Objet concret, objet scientifique, objet de recherche. *Hermès*. 2004, vol. 38, n°1, p. 31.

¹⁴⁴ VERÓN, Eliséo. *Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three mile island*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1997.

¹⁴⁵ HANUSCH, Folker. *Representing Death in the News. Journalism, Media and Mortality*. London: Palgrave Macmillan, 2010.

quel point la mort, en tant que représentation cathartique, est davantage interrogée comme mort-au-delà, plutôt que comme mort-en-deçà ou instant mortel.

2.1 « Comme une âme délivrée trouve enfin le repos » (« wie ein erlöster Geist zur Ruhe eingeht »)¹⁴⁶ : les visées thérapeutiques de la représentation

C'est à Hippocrate que l'on attribue la naissance de la notion de *catharsis*¹⁴⁷ : la *catharsis* aurait ainsi d'abord une visée médicale d'« évacuation », de « purgation ». Elle serait nécessaire pour évacuer les humeurs¹⁴⁸ en excès et ainsi assurer une bonne répartition de ces dernières, dont le déséquilibre conduirait à la « mauvaise humeur », voire à la maladie et éventuellement, à la mort de l'individu. Autrement dit, la fonction cathartique comme purgation contribuerait à ce que nous appelons depuis quelques temps la santé¹⁴⁹, elle aurait une visée thérapeutique. Cette acception médicale de la *catharsis* a évolué avec Aristote qui y voit l'une des visées de la musique dans *La Politique*, puis du mécanisme tragique dans *La Poétique*¹⁵⁰. Ainsi, selon Aristote, la *catharsis* est l'un des éléments permettant de définir la tragédie, dans la mesure où « la tragédie est une représentation [...] qui, par la mise en œuvre de la pitié (*eleos*) et la frayeur (*phobos*), opère l'épuration (*katharsis*) de ce genre d'émotions »¹⁵¹. De fait, Aristote, tout en conservant l'idée de visée thérapeutique de la *catharsis*, va lui faire opérer un déplacement par rapport à ce qu'en a écrit Hippocrate, en montrant

¹⁴⁶ FREUD, Sigmund et BREUER, Josef. *Études sur l'hystérie*. Paris : Presses Universitaires de France, 1956 [1895], p. 227 et p. 235. Cité par : CHÂTELET, Isabelle. La fortune de la catharsis chez Freud. *Champ psychosomatique*, vol. 41, n°1, 2006, p. 29.

La traduction a été un peu modifiée ici : nous avons préféré le terme d'« âme » à celui de « fantôme », proposé par Isabelle Châtelet.

¹⁴⁷ Catharsis. REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. 1992, pp. 365-366

¹⁴⁸ Selon la théorie dite « des humeurs » tirée du corpus hippocratique, on considère que le sang, la pituite, la bile jaune et la bile noire sont les quatre humeurs identifiées en médecine antique. Hippocrate associe chaque humeur à un élément et détermine ainsi des caractères d'individus (feu pour le bilieux, l'eau pour le flegmatique, l'air pour le sanguin et la terre pour l'atrabilaire).

¹⁴⁹ La santé est une notion apparue en 1175 (bien après Hippocrate, né vers 460 avant J.-C et mort en 377 avant J.-C., donc) qui a elle-même beaucoup évolué. Aujourd'hui définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) en termes de droit fondamental (le droit au « meilleur état de santé possible »), le préambule à la constitution de l'O.M.S. adoptée par la Conférence internationale de la Santé, tenue à New York du 19 juin au 22 juillet 1946, la définit comme « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

¹⁵⁰ CHEVROLET, Teresa. "Che cosa è questo purgare ?". La catharsis tragique d'Aristote chez les poéticiens italiens de la Renaissance. *Études Épistémè* [En ligne]. 2008, n°13. 1^{er} juin 2008. [Consulté le 22 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/episteme/895>.

¹⁵¹ ARISTOTE. *La Poétique*. Note de l'édition de R. Dupont-Roc et J. Lallot. Paris : Seuil, 1980, p. 188. Cité par : CHEVROLET, Teresa. "Che cosa è questo purgare ?". La catharsis tragique d'Aristote chez les poéticiens italiens de la Renaissance. *op. cit.*

son opérativité par la représentation. L'idée est donc que la tragédie participe de la purgation des humeurs ou de ce que nous appelons depuis le XI^{ème} siècle « émotions »¹⁵². De surcroît, cette idée d'une visée cathartique de la représentation – toujours au sens thérapeutique de purgation - se poursuit avec Sigmund Freud et Josef Breuer. Ainsi, les *Études sur l'hystérie* en 1895, inspirées des travaux de Jakob Bernays, portent sur la *catharsis* comme méthode, dont la qualification sera abandonnée au profit de celle de « psychanalyse » :

[...] On assignait [à notre procédé cathartique] comme finalité thérapeutique de canaliser le quantum d'affect utilisé à entretenir le symptôme, qui s'était fourvoyé sur de fausses routes et s'y était pour ainsi dire coincé, vers des voies normales par lesquelles il pût être déchargé (abrégé).¹⁵³

C'est donc dans le sens de cette interprétation de la fonction cathartique que certaines approches communicationnelles interrogent les représentations de la mort. Supposant avec Henri Bergson – par ailleurs, souvent cité dans ces travaux - que l'homme est le seul être au monde à savoir qu'il va mourir¹⁵⁴, la mort représentée assumerait, selon ces travaux, des fonctions cathartiques au sens de purgation des passions et notamment des frayeurs. Ces types de travaux interrogent aussi bien la mort-en-deçà et l'instant mortel (et ce, particulièrement à travers la thématique de la « mort violente ») que celle de la mort-au-delà (à travers la question du deuil des individus).

2.1.1 *La mort-en-deçà et l'instant mortel pour interroger les rapports entre dispositifs de communication et affects des publics*

La conception thérapeutique de la *catharsis* qui fait le lien, comme nous allons le voir, entre dispositifs de communication et affects, est peu présente au sein des travaux adoptant une approche communicationnelle. Il paraît périlleux de se lancer dans une explication de ce phénomène, bien qu'il laisse à penser qu'il peut être lié d'une manière ou d'une autre aux rapports actuels existant entre

¹⁵² Émouvoir. REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1, 1992, p. 681.

¹⁵³ FREUD, Sigmund. *Freud présenté par lui-même* [1924/1925]. Paris : Gallimard, 1984, p. 38. Cité par : CHÂTELET, Isabelle. La fortune de la catharsis chez Freud. *op. cit.*, p. 34.

¹⁵⁴ « Constatant que tout ce qui vit autour de lui finit par mourir, [l'homme] est convaincu qu'il mourra lui-même. La nature, en le dotant d'intelligence devait bon gré mal gré l'amener à cette conviction. Mais cette conviction vient se mettre en travers du mouvement de la nature. Si l'élan de vie détourne tous les autres vivants de la représentation de la mort, la pensée de la mort doit ralentir chez l'homme le mouvement de la vie. Elle pourra plus tard s'encadrer dans une philosophie qui élèvera l'humanité au-dessus d'elle-même et lui donnera plus de force pour agir. Mais elle est d'abord déprimante, et elle le serait encore davantage si l'homme n'ignorait, certain qu'il est de mourir, la date où il mourra. » (BERGSON, Henri. *Les Deux sources de la morale et de la religion*. Paris : Les Presses universitaires de France, 1948 [1932], p. 70).

approches communicationnelles et psychanalyse. Il est possible qu'il pose en effet la question de faire perdurer des héritages de pensée et des héritages disciplinaires qui font eux-mêmes débat, au sein même des sciences de l'information et de la communication en France. Les travaux qui s'inspirent de la psychologie ou de la psychanalyse sont en effet peu nombreux en sciences de l'information et de la communication, en France ; parmi eux, on peut citer par exemple les travaux de Françoise Bernard autour de la « communication engageante » au sein des organisations¹⁵⁵.

Selon certains auteurs, la culture constitue pourtant le fruit d'un rapport social de l'homme à la mort. En effet, en tant que mystère, impossibilité de savoir et donc comme interrogation fondamentale pour les vivants, la mort serait à l'origine de la culture selon Allan Kellehear¹⁵⁶ ou encore Patrick Baudry. Pour ce dernier,

La mort provoque la culture. Ou l'on peut dire que toute culture se construit par l'élaboration d'un **rapport à la mort**. Il s'agit de mettre en sens ce qui relève de l'impensable, de faire place à l'inconnu, de situer le monde visible en rapport de l'invisible, de comprendre le monde vécu dans sa relation à l'**extériorité**. La mort n'est pas seulement la terminaison d'une existence individuelle, mais une dimension collective. L'humanité de notre intelligence est marquée par le souci de la mort d'autrui. La mort oblige un rapport à la temporalité et à l'altérité. La culture se positionne en rapport du mystère ou de l'intrigue (pour reprendre les mots d'Emmanuel Lévinas). Elle ne peut ni les englober, les « comprendre », ni les exclure, et c'est ce positionnement sans confort qui suppose une distanciation, c'est-à-dire un processus dynamique, qui fabrique la culture elle-même.¹⁵⁷

Ainsi, d'une manière générale, la culture assumerait une fonction cathartique, au sens hippocratien, permettant de faire face à l'angoisse de ne pas savoir. C'est d'ailleurs une des thèses d'Henri Bergson avec la religion, qui serait d'après lui « une réaction défensive de la nature contre la représentation, par l'intelligence, de l'inévitabilité de la mort »¹⁵⁸.

En ce qui concerne spécifiquement les représentations de la mort, les travaux communicationnels qui ont pour visée de théoriser ce rapport entre dispositifs et émotions semblent interroger davantage les émotions du côté des publics que du côté des producteurs de l'information. Ils sont cependant peu

¹⁵⁵ Voir par exemple BERNARD, Françoise. La communication des organisations entre questions d'influence et questions d'autonomie. L'actualité des notions d'engagement, d'émergence et d'institution. *Communication et organisation*, 2015, vol. 47, n°1, pp. 85-95.

¹⁵⁶ KELLEHEAR, Allan. *A social history of dying. op. cit.* pp. 53-54.

¹⁵⁷ BAUDRY, Patrick. La mémoire des morts. *Tumultes*. 2001, vol. 16, n°1, pp. 29-30.

¹⁵⁸ BERGSON, Henri. *Les Deux sources de la morale et de la religion. op. cit.*, p. 71.

nombreux et plutôt d'origine étrangère, comme nous allons le voir. Toutefois, il est intéressant de remarquer que ce sont surtout ces travaux qui s'intéressent à la mort-en-deçà et à l'instant mortel. Nous avons ainsi identifié ceux portant sur le genre du fait divers (dont ceux d'Annik Dubied¹⁵⁹ et ceux de Bérénice Mariau qui s'est intéressée tout particulièrement à la dimension pathémique du reportage de fait divers à la télévision¹⁶⁰) et plus généralement, ceux portant sur le récit et la narratologie médiatiques (les travaux menés par Marc Lits et Philippe Marion, en particulier). En s'intéressant au roman policier, au fait divers, au cinéma et à la dimension fictive des récits, Marc Lits a insisté sur le fait que ces derniers aident les individus à vivre de par leur fonction cathartique. À propos des récits médiatiques et journalistiques, il postule ainsi la chose suivante :

Les médias construisent désormais les récits organisateurs de la société et apparaissent, dès lors, comme le « berceau » des grands récits de notre temps. C'est donc à travers eux que passent les grandes interrogations de notre époque : la peur du sida, les attentats terroristes, les images de mort violente, comme de mort des proches, de conflits armés en Afrique. Toute la violence latente dans ces événements, il faut la dire pour la supporter, et la presse assume désormais ce rôle social de catalyse, particulièrement dans les pages des faits divers [...].¹⁶¹

Il montre donc en quoi les récits de frayeurs interrogent notre rapport à la mort dans la mesure où la violence, la souffrance, la surprise ont une portée violente que l'homme essaie de conjurer, en particulier parce que, comme il l'écrit, elle renvoie à « notre peur d'y succomber un jour »¹⁶². En effet, si la « mort violente » renvoie tout d'abord à une action extérieure qui entraîne la mort, cette idée d'extériorité renvoie aussi au délitement du collectif que l'action violente, en tant qu'elle porte atteinte à l'autre, peut incarner.

Ces travaux accordent donc une place importante à ce que la médecine légale nomme aujourd'hui la « mort violente », autrement dit la mort « à la suite d'une intoxication massive ou d'une ou plusieurs lésions traumatiques évidente », généralement du fait d'« un crime, un suicide, ou un accident »¹⁶³.

¹⁵⁹ DUBIED, Annik. *Les dits et les scènes du fait divers*, Genève/Paris : Droz, 2004.

¹⁶⁰ MARIAU, Bérénice. *Écrire le fait divers à la télévision La rhétorique émotionnelle du drame personnel au journal télévisé de TF1*. Thèse en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Université Paris-Sorbonne, 2014, pp. 71-74.

¹⁶¹ LITS, Marc. *Du récit au récit médiatique*. Bruxelles : De Boeck, 2008, p. 36.

¹⁶² *Ibid.*, p. 41.

¹⁶³ Entrée « Mort violente ». *Dictionnaire médical de l'Académie de Médecine*. Édition 2021 [En ligne]. [Consulté le 9 octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://dictionnaire.academie-medecine.fr/index.php?q=mort+violente>.

Celle-ci s'oppose ainsi à la « mort naturelle » qui survient « à la fin de l'évolution d'une maladie »¹⁶⁴. Ils postulent que les récits médiatiques de morts tout comme les récits de violence occupent, en tant que récits de frayeur, des fonctions symboliques très importantes pour les vivants : celles de justifier leurs peurs et de les exorciser ou tout du moins, de les tenir à l'écart¹⁶⁵. C'est Philippe Marion qui insiste particulièrement sur la part technique de la *catharsis* ; il postule ainsi l'existence d'une « émotion médiatique »¹⁶⁶ dont il a étudié les mécanismes à l'occasion de la mort du roi Baudouin.

Le livre de littérature suscite, par nature, une émotion qui n'est pas celle du film, quand bien même le thème de leur récit – de leur *fable* – est identique. Dans quelle mesure, et en fonction de quelles modalités expressives et pragmatiques un reportage télévisé émeut-il différemment qu'un reportage radiophonique, un reportage photographique, voire même un reportage dessiné ?¹⁶⁷

À travers ce questionnement, il soutient ainsi l'idée de l'existence d'une part technique dans l'avènement de l'émotion, qui s'explique par le lien qu'il établit entre affect et narratologie médiatique. Il semble donc que c'est dans leur fonction cathartique hippocratienne que les récits de mort et de violence sont interprétés ici.

On voit donc bien ici comment le rapport entre dispositifs de communication et affects est davantage questionné à travers le concept de publics que dirigé vers celui de l'auteur ou de producteur de l'information. Un travail mené par Denis Ruellan et Florence Le Cam et consacré au journalisme fait toutefois figure d'exception : centré sur les présentateurs du journal télévisé et les reporters de guerre, ils mettent en évidence l'importance de la part sensible non seulement dans la construction de l'information, mais aussi dans l'élaboration d'une identité professionnelle.

[...] Parce qu'il fait confiance à sa part émotionnelle, le journaliste parvient à analyser, discriminer, choisir, épurer, clarifier, choisir l'information pertinente. Ressentir est le *sel* du métier, mais c'est aussi son *sens*, le moyen de faire sens : faire de son corps et de son esprit la plaque sensible du monde en train de se faire est une condition pour parvenir à transmettre une part de rationalité.¹⁶⁸

L'émotion devient alors un motif et un moyen d'exercer sa pratique, de forger son identité professionnelle. Cet ouvrage montre également que la représentation cathartique n'interroge pas

¹⁶⁴ *Ibid.*

¹⁶⁵ LITS, Marc (dir.). *La Peur, la mort et les médias*. Bruxelles : Evo Communication, 1993.

¹⁶⁶ MARION, Philippe. L'affect télévisuel. Les funérailles du roi Baudouin. *Hermès*. 1994, vol. 13-14, n°1, p. 317.

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ LE CAM, Florence et RUELLAN, Denis. *Émotions de journalistes. Sel et sens du métier*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2017, p. 12.

seulement l'individu dans son rapport à la projection ; elle l'interroge aussi dans son rapport à l'autre, au proche, à la perte et ce, à travers la question du deuil.

2.1.2 Le deuil individuel par les dispositifs de communication

Le rapport entre dispositifs de communication et deuil convoque moins la mort comme processus que la construction d'une relation à l'individu déjà-mort. En psychanalyse actuelle, il est aujourd'hui admis que le processus de deuil *doit* avoir lieu, au risque de bloquer ce qui devrait être éliminé, purgé - pour reprendre l'acception médicale cathartique -, sous peine de générer un processus traumatique. « Les morts mal enterrés vont poursuivre les vivants », nous disent ainsi Claire-Lise Cuendet et Annie Grimaud de Vincenzi¹⁶⁹. Les célèbres étapes du deuil distinguées par Elisabeth Kübler Ross nous éclairent donc sur les étapes de ce processus cathartique, qui passe par le déni et l'isolement (*denial and isolation*), la colère (*anger*), la négociation (*bargaining*), la dépression (*depression*) et l'acceptation (*acceptance*)¹⁷⁰. La représentation cathartique de la mort trouve ainsi sa place dans l'opérativité du deuil en tant qu'elle constitue l'un des « rites de passage » identifiés par Arnold Van Gennep¹⁷¹, et plus particulièrement les rites de séparation, les plus communément retrouvés lors de funérailles. C'est ce que souligne Louis-Vincent Thomas à propos des rites de mort, consistant très spécifiquement à jouer le fait de retenir et de se séparer, selon l'interprétation qu'en propose Patrick Baudry :

Quand Louis-Vincent Thomas indique les enjeux d'une ritualité funéraire, il ne se contente pas de les présenter séparément ou successivement. Il s'agit, dit-il, de retenir le mort parmi les vivants et de l'en séparer. [...] Ce qu'il souligne c'est la complexité d'une ritualité qui fait sa place aux contradictions. Sans doute les choses se font-elles selon un certain ordre, et sans doute celui-ci est-il logique : d'abord l'on se tient autour du cercueil, puis doit-on le déposer en un cimetière. Mais l'on ne peut séparer que parce qu'on a retenu, et l'on ne peut retenir que parce qu'il faut séparer. Il ne s'agit pas seulement de temps successifs, mais d'une mise en sens.¹⁷²

Un mémoire rédigé par Oriane Pellois s'inscrit dans cette conception élargie de la ritualité et plus spécifiquement comme pouvant trouver place au sein des dispositifs médiatiques. Elle soutient ainsi

¹⁶⁹ CUENDET, Claire-Lise et GRIMAUD DE VINCENZI, Annie. Des rituels de deuil : libération pour les parents, libération pour les enfants. *Thérapie Familiale*. 2003, vol. 24, n°2, p. 161.

¹⁷⁰ KÜBLER-ROSS, Elisabeth. *On Death and Dying. op. cit.*, pp. 51-146.

¹⁷¹ VAN GENNEP Arnold, *Les rites de passage*, Paris, Éditions A. et J. Picard, 1981 [1909].

¹⁷² BAUDRY, Patrick. Mutations des rites funéraires. *Transversalités*. 2010, vol. 115, n°3, pp. 114-115.

l'idée que les médias permettent une forme d'expression mais aussi de gestion de la disparition de l'autre¹⁷³. Ainsi, par la représentation cathartique, les médias autorisent des formes d'expression de la souffrance d'un proche et peuvent en ce sens participer du processus de deuil. C'est ce qu'ont montré Daniel Rivet et Françoise Rivet¹⁷⁴ autour des faire-part nécrologiques, ou Marie-Pierre Fourquet-Courbet et Didier Courbet¹⁷⁵ qui ont travaillé sur le deuil des fans. Ces travaux soulignent en effet le rôle cathartique des représentations médiatiques dans le processus de deuil des individus.

C'est à la fois *grâce à et dans* la communication que ces interactions opèrent et se forment, que le décès s'apprend et qu'une partie importante du deuil va se gérer. En retour, les communications interpersonnelles, les médias et les communications par les médias sociaux *structurent et modèlent* l'expérience et la gestion du deuil.¹⁷⁶

C'est également en ce sens que Marie-Laure Floréa analyse la fonction cathartique de la nécrologie, bien qu'elle ne concerne que la mort de contemporains célèbres, qui n'est pas celle du proche. Que ce soit pour le rédacteur ou le lecteur, la nécrologie permet en effet de se confronter malgré tout à l'angoisse de la mort, par la mise en scène de la mort lointaine (ou la « mort en troisième personne » telle qu'elle a été définie par Vladimir Jankélévitch¹⁷⁷).

La nécrologie prend ainsi place dans un contexte particulier, dans lequel l'expérience de la mort se réalise en premier lieu au travers des médias. On peut ainsi faire l'hypothèse que l'omniprésence médiatique de la mort aurait un rôle didactique : bien qu'il soit impossible d'« apprendre à mourir » (Jankélévitch 1966, p.274), avoir cette première approche de la mort permet de se familiariser avec un phénomène qui demeure mystérieux et angoissant. C'est le cas pour le nécrologue mais également pour le lecteur de la nécrologie, qui est ainsi confronté à une mort lointaine, qui lui permet d'aborder la mort dans sa réalité abstraite sans se sentir directement et personnellement concerné. Il y a donc une dimension cathartique à l'évocation de la mort de l'autre que l'on rencontre dans les nécrologies.¹⁷⁸

Ce type de travaux montre également que se souvenir de la personne morte, qu'elle soit proche ou inconnue de soi, célèbre ou inconnue des autres, interroge aussi bien la mémoire individuelle que la

¹⁷³ PELLOIS, Oriane. *L'Identité numérique post mortem. Quand le numérique garde des traces de l'être disparu, entre mise en récit et mutation de la situation de deuil*. Mémoire de master en sciences de l'information et de la communication. Rennes : Université Rennes 2, 2015.

¹⁷⁴ RIVET, Daniel et RIVET, Françoise. *Tu nous as quittés... Paraître et disparaître dans le Carnet du Monde*. Paris : Armand Colin, 2009.

¹⁷⁵ FOURQUET-COURBET, Marie-Pierre et COURBET, Didier. Comment les fans réagissent-ils lors du décès de la célébrité ? *Communication* [En ligne]. 2012, vol. 30, n°2. [Consulté le 29 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/communication/3530>.

¹⁷⁶ *Ibid.*

¹⁷⁷ JANKÉLÉVITCH, Vladimir. *La Mort. op. cit.*, p. 25.

¹⁷⁸ FLOREA, Marie-Laure. *Les nécrologies dans la presse française contemporaine : une analyse du discours. op. cit.*, p. 511.

mémoire collective à partir du moment où elles sont publicisées et donc, l'émergence de vies passées dans le présent des individus vivants. Ces recherches convoquent donc très souvent la mémoire à la fois comme objet réel et comme objet scientifique face à la perte de l'autre, elles montrent dans quelle mesure elles peuvent prendre des formes et des modes de visibilité différents qui évoluent avec le temps, et interrogent aussi la dimension sociale de ces représentations médiatiques, qui est l'un des autres sens attribué à la notion de *catharsis*.

2.2 La visée collective des représentations cathartiques de la mort

Les travaux reposant sur une approche communicationnelle des représentations de la mort s'intéressent également à une autre conception de la *catharsis*, davantage tirée vers sa fonction sociale. En effet, la reprise de la notion hippocratienne par Aristote a historiquement fait débat au sein de la communauté scientifique. *La Poétique* semble mobiliser la notion de *catharsis* avec une certaine ambivalence : s'il est certain qu'Aristote l'a reprise dans son acception thérapeutique en suivant Hippocrate - dont il était par ailleurs un fervent admirateur -, les analystes se demandent dans quelle mesure Aristote n'en aurait pas opéré une autre transformation, sous-tendue par des enjeux plus politiques de légitimation sociale de la tragédie au sein du théâtre antique. Comme l'explique Isabelle Châtelet, « on a prétendu aussi qu'Aristote, en prêtant des vertus purgatives et bienfaisantes au théâtre tragique, aurait cherché à le réhabiliter aux yeux de ceux qui y pressentaient surtout une menace pour la cité »¹⁷⁹. Selon cette interprétation, la *catharsis* aurait pour vocation de participer à la légitimation du théâtre tragique antique ; la représentation cathartique aurait donc une fonction de *régulation sociale*. Cette dernière signification, que l'on résume à travers l'idée de « purification » (et non plus de « purgation »), sera d'ailleurs reprise par Corneille à propos de son interprétation de la tragédie par Aristote, puis par Racine. Cette signification est en effet davantage assumée – en admettant qu'elle était présente chez Aristote - chez Corneille, qui en fera un principe de définition de la tragédie pour qui il s'agit de maintenir de bonnes mœurs (se purger de ses passions). Les approches communicationnelles des représentations de la mort nous montrent que cette visée sociale de la *catharsis* s'inscrit dans ce cadre : elle est à la fois culturelle, politique et morale.

¹⁷⁹ CHÂTELET, Isabelle. La fortune de la catharsis chez Freud. *op. cit.*, p. 32.

2.2.1 Une fonction de lien social

Il a été précédemment souligné que la culture est opératrice du processus cathartique – au sens hippocratien - entre l’homme et la mort. Le sens cornélien de la *catharsis* nous invite à penser moins la mort comme étant à l’origine de la culture, que la mort comme culture (au sens anthropologique du terme) et donc, comme représentations. En ce sens, interroger la dimension cathartique d’un média peut également conduire à interroger la capacité, pour les énonciateurs, à faire société par les représentations de la mort en tant que mises en scène des frayeurs et des angoisses des hommes. Cette idée est largement soutenue en sciences de l’information et de la communication par Frédéric Lambert dans son approche communicationnelle et anthropologique de la croyance. « Il nous faut des langages qui mettent en scène nos désirs, nos peurs, nos souffrances, nos joies, il nous faut des paroles vivantes et des larmes pour croire ensemble aux histoires qui nous font vivre ensemble. »¹⁸⁰, écrit-il, établissant un lien ontologique entre émotions, symbolique et social. L’approche anthropologique de la communication nous apprend, d’une manière générale, que la fonction symbolique est opératrice de lien social et passe par une formalisation. Ainsi, faire culture par les représentations de la mort, c’est aussi faire exister des communautés, et en régime médiatique, des communautés de spectateurs ou encore de lecteurs ; autrement dit, des *publics*.

C’est le phénomène que met en exergue Benoît Lafon dans son étude de la dimension cérémonielle de la télévision¹⁸¹. À partir d’une analyse de cinquante-deux funérailles télévisées, il montre comment ces dernières, en tant qu’événements partagés, consistent en un exercice médiatique à partir duquel une expérience collective va être construite. De même, lorsque Daniel Bougnoux évoque la mise en place d’« une société du deuil »¹⁸² par le blog ou lorsqu’Adeline Wrona analyse le portrait nécrologique en régime médiatique¹⁸³, il s’agit moins d’étudier les rapports des individus à la mort que de comprendre comment se forme, par le dispositif de communication, un ensemble d’individus autour d’un groupe ou d’une société. Adeline Wrona va ainsi jusqu’à montrer que cette visée collective a une incidence sur les façons de faire portrait en régime médiatique.

¹⁸⁰ LAMBERT, Frédéric. *Je sais bien mais quand même. Essai pour une sémiotique des images et de la croyance*. Paris : Éditions Non Standard, 2013, p. 18.

¹⁸¹ LAFON, Benoît. Les funérailles télévisées. Confrontation distanciée à la mort et naissance de figures tutélaires. *Questions de communication*. 2011, vol. 19, n°1, pp. 113-141.

¹⁸² BOUGNOUX, Daniel. Blog et travail du deuil. *Médium*. 2014, vol. 40, n°3, pp. 36-45.

¹⁸³ WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook*. Paris : Hermann, 2012.

[Le portrait] autorise l'invention d'une entité de représentation qui donne forme à une collectivité de besoins. La qualité majeure et paradoxale de cette entité de représentation, tient à ce qu'elle ressemble à s'y méprendre à une figure singulière. Le processus à l'œuvre s'apparente à un travail d'incarnation.¹⁸⁴

C'est donc bien l'ensemble de ces travaux qui souligne que représenter la mort ou les morts, c'est avant tout représenter les vivants. C'est ainsi qu'Arina Makarova analyse la fonction sociale de la nécrologie, en démontrant le rapport étroit existant entre l'annonce mortuaire et l'histoire de la presse et de la publicité¹⁸⁵. Elle note ainsi que l'annonce mortuaire, dans les journaux locaux, joue un rôle de convivialité consistant à inviter les lecteurs à des cérémonies ; elle montre également que des journaux nationaux comme *Le Figaro* s'en servent pour mettre en scène et faire se rejouer des formes de distinction sociale¹⁸⁶.

On voit donc bien ici que les représentations de la mort, dans leur fonction sociale, permettent de faire lien entre les hommes mais également d'opérer, par la représentation, des différences entre ces derniers, de les distinguer – notamment au niveau de leur statut social - et agissent comme systèmes de normes et de valeurs.

2.2.2 Les représentations de la mort comme systèmes de cadrage

Faire société, c'est aussi faire normes et valeurs : certains chercheurs se sont donc attelés à comprendre le rôle des médias dans la construction de repères pour des individus, en tant qu'ils opèrent et reconstruisent des normes sociales – y compris des normes de genres, comme le montrent Jamil Dakhliya, Nelly Quemener et Lucien Castex dans leur travail portant sur la médiatisation de la mort de personnalités¹⁸⁷. C'est ce qu'a démontré Adeline Wrona à travers son analyse de la nécrologie, en évoquant la valeur d'exemplarité portée par tout portrait en régime médiatique¹⁸⁸. D'autre part, les représentations de la mort participent d'une fonction de commémoration, qui peut se transformer au cours du temps comme l'a montré Jacques Walter autour des ossuaires de

¹⁸⁴ *Ibid.*, p. 49.

¹⁸⁵ MAKAROVA, Arina. La fonction sociale de la rubrique nécrologique. L'annonce de décès à travers la presse des XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. *op. cit.*, p. 114.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p. 121.

¹⁸⁷ DAKHLIA, Jamil, QUEMENER Nelly et CASTEX Lucien. Rythmes de mort. *Temporalités* [En ligne], 2016, n°23. [Consulté le 29 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/temporalites/3368>.

¹⁸⁸ WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook*, *op. cit.*, p. 48.

Douaumont¹⁸⁹. Dans un autre contexte, on retrouve la question de l'hommage des « contemporains célèbres »¹⁹⁰ comme ont pu le faire Marie-Laure Floréa à travers une étude des nécrologies¹⁹¹ et Christian Delporte à propos de la mort de Jacques Chaban Delmas comme forme de nostalgie d'une époque regrettée¹⁹². Comme évoqué précédemment avec les faire-part, la nécrologie qui porte sur les décès de célébrités est également une occasion de s'interroger autour de l'élaboration d'une « échelle de grandeurs » des individus, comme cela a été le cas autour d'une journée d'étude organisée sur les nécrologies des écrivains à l'Institut Français de Presse, en 2015¹⁹³.

La construction sociale de normes élaborées au sein même des dispositifs médiatiques et par le travail de représentations de la mort, passe également par le rituel évoqué plus haut. En jouant symboliquement le fait de retenir et de séparer, le rite ne permet pas seulement d'exprimer des émotions, autrement dit un passage de la vie à la mort de l'être perdu *pour les vivants*, il a pour fonction de les canaliser : ce dernier point fait référence à la dimension routinière du rituel, qui permet autant d'exprimer que de canaliser les émotions par la routine langagière. Ainsi, face aux discours d'effacement ou de disparitions des rites funéraires, Hélène Bourdeloie¹⁹⁴ et Marie-Laure Floréa montrent au contraire que les rites ont subi des déplacements et des transformations et se jouent aujourd'hui par les représentations médiatiques qui assument une fonction cathartique, au sens, cette fois-ci, cornélien du terme.

Cette « codification des langages » a lieu notamment par le biais du recours à des patrons (que ce soit à l'échelle de la phrase ou à celle du texte), qui fonctionnent comme des cadres permettant de canaliser et d'ordonner la parole, qui, à l'aube du deuil, est saturée d'émotions et risque de surgir diffuse, confuse.¹⁹⁵

¹⁸⁹ WALTER, Jacques. L'Ossuaire de Douaumont dans des quotidiens français : de l'idée à l'inauguration. *Le Temps des médias*. 2015, n°25, pp. 244-263.

¹⁹⁰ WRONA, Adeline. Des Panthéons à vendre : le portrait d'homme de lettres, entre réclame et biographie. *Romantisme*. 2012, vol. 155, n°1, p. 39.

¹⁹¹ FLOREA, Marie-Laure. Dire la mort, écrire la vie. Re-présentations de la mort dans les nécrologies de presse. *Questions de communication*. 2011, n°19, pp. 29-52 ; FLOREA, Marie-Laure. *Les nécrologies dans la presse française contemporaine : une analyse du discours*. op. cit.

¹⁹² DELPORTE, Christian. Mise en scène médiatique de la mort de Chaban-Delmas (novembre 2000). *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 2006, vol. 90, n°2, pp. 141-153.

¹⁹³ CARISM, Centre d'Analyse et de Recherche Interdisciplinaires sur les Médias. *Les nécrologies littéraires. Les échelles journalistiques de la grandeur*. Journée d'étude, 29 mai 2015, Paris, Institut Français de Presse.

¹⁹⁴ BOURDELOIE, Hélène. Usages des dispositifs socio-numériques et communication avec les morts. D'une reconfiguration des rites funéraires. *Questions de communication*. 2015, vol. 28, n°2, pp. 101-125.

¹⁹⁵ FLOREA, Marie-Laure. *Les nécrologies dans la presse française contemporaine : une analyse du discours*. op. cit., p. 410.

C'est ainsi qu'Hélène Bourdeloie, en étudiant Facebook, YouTube et le site web Paradis Blanc¹⁹⁶ a pu analyser les continuités et transformations des rites funéraires sur le web. Ces recherches sont au plus proche du deuxième sens identifié de la *catharsis*, qui est celui de Corneille, où se purifier de ses passions renvoie aux bonnes mœurs, à la morale¹⁹⁷. Elles montrent également comment les dispositifs de médiatisation de la mort s'inscrivent dans une dynamique de pouvoir, une dynamique politique, qui fait également l'objet de recherches adoptant une approche communicationnelle.

2.2.3 Les enjeux de pouvoir dans la médiatisation de la mort

Les représentations de la mort, dans leur fonction cathartique, soulèvent des enjeux politiques très forts auxquels se sont intéressés par exemple Sandrine Heiser autour de la formule « mort pour la France »¹⁹⁸ et les chercheurs regroupés autour du « Programme 13 novembre ». Ce programme, mis en œuvre par le laboratoire CREM (Université de Lorraine), sous l'égide de l'INSERM et du CNRS, vise à analyser comment s'institue le processus de mémoire des attentats du 13 novembre 2015. Ajoutons à cette liste de travaux ceux menés spécifiquement par Jacques Walter autour des images de la Shoah qui lui ont permis de mener une analyse portant sur les mécanismes de la construction du témoignage¹⁹⁹. Il porte ainsi l'idée que ces représentations ne font pas qu'assurer une fonction mémorielle ; elles assument aussi une fonction testimoniale face à des conflits dont la réalité peut être ou a pu, au cours de l'histoire, être contestée. Jacques Walter interroge ainsi la valeur testimoniale des médiations, en particulier le rôle de la photographie dans sa valeur de preuve, d'attestation, du *ça a été*²⁰⁰.

Dans un autre domaine, le programme de recherche ENEID propose, dans la veine des *Death Online Studies*, un ensemble de travaux tournés vers l'identité post-mortem. Il a ainsi initié la notion d'« éternités numériques », pour qualifier, à l'aune de la mort d'un individu, des « ensembles de traces, de données, agrégées autour de l'identité civile de l'individu présentant des problématiques

¹⁹⁶ Depuis, le site web www.paradisblanc.com est devenu le site web www.dansnoscoeurs.fr, qui sera évoqué plus loin.

¹⁹⁷ CHEVROLET, Teresa. "Che cosa è questo purgare ?". La catharsis tragique d'Aristote chez les poètes italiens de la Renaissance. *op. cit.*

¹⁹⁸ HEISER, Sandrine. Il faut commémorer le soldat Daulier « Mort pour la France ». *Revue historique des armées*. 2014, n°274, pp. 116-125.

¹⁹⁹ WALTER, Jacques. *La Shoah à l'épreuve de l'image*. Paris : Presses universitaires de France, 2005.

²⁰⁰ BARTHES, Roland. *La Chambre claire. Note sur la photographie*. Paris : Cahiers du Cinéma/Gallimard/Seuil, 1980, p. 176.

juridiques et sociales inédites »²⁰¹, qui se jouent au sein même des médias informatisés. Fanny Georges montre ainsi comment les identités numériques post-mortem interrogent la frontière entre espace public et espace privé, en proposant de décrire ce phénomène en terme de « mort extime », qu'elle oppose à la mort intime²⁰², dans la mesure où elle interroge la rémanence du mort, par la présence de ses données et de ses traces. Ces travaux prolongent ainsi un texte rédigé par Louise Merzeau sur les données post-mortem²⁰³ et ses recherches portant sur la présence numérique, en questionnant le devenir des traces numériques qui prennent une valeur marchande et interrogent une éthique ou « une morale des réseaux sociaux », selon la formule de Sophie Pène²⁰⁴. Ainsi, les *catharsis* hippocratienne et cornélienne nous apprennent, aussi bien l'une que l'autre, qu'apprendre à vivre en tant qu'individu et faire vivre une société sont deux fonctions difficilement dissociables. C'est finalement ce que mettent en exergue deux numéros de *Questions de communication* (« Annoncer la mort » et « Évoquer la mort »²⁰⁵) dirigés par Alain Rabatel et Marie-Laure Floréa, qui montrent « sous quelles formes les vivants font mémoire de celui qui part, tout en faisant société pour faciliter le retour à la vie qui doit continuer »²⁰⁶.

Cet état de l'art montre donc que la *catharsis* prend une place extrêmement importante dans les approches communicationnelles. La mort en-deçà et l'instant mortel sont plus rarement interrogés et lorsqu'ils le sont, ils apparaissent le plus souvent dans leur rôle cathartique de « récit de frayeur ». Plus rarement ces travaux interrogent la mort comme limite du processus de signification, qui est la perspective de ce travail de thèse.

3) L'impossible neutralité du trépas

Le concept de mort ne renvoie pas à un objet comme les autres ; il est le lieu d'une complexité sans égale et les tentatives pour y répondre, aussi bien médicales que scientifiques, ne font que

²⁰¹ GEORGES, Fanny. De l'identité numérique aux éternités numériques. Communication à la sixième Université d'automne des RAMM [en ligne]. Aix-les Bains, 7 octobre 2013, p. 10. [Consulté le 2 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01576152/document>.

²⁰² GEORGES, Fanny. De l'identité numérique aux éternités numériques : la mort extime. L'usage des grandes bases de données personnelles après le décès des usagers [en ligne]. Proposition à la revue *Réseaux*. 2018. [Consulté le 2 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01683260/document>.

²⁰³ MERZEAU, Louise. Les données post mortem. *Hermès*, 2009, vol. 53, n°1, pp. 30-31.

²⁰⁴ PÈNE, Sophie. Facebook mort ou vif. Deuils intimes et causes communes. *Questions de communication*. 2011, vol. 19, n° 1, pp. 91-112.

²⁰⁵ RABATEL, Alain et FLOREA, Marie-Laure (dir.), Annoncer la mort, *Questions de communication*. 2011, n°19 ; RABATEL, Alain et FLOREA, Marie-Laure (dir.), Évoquer la mort, *Questions de communication*. 2011, n°20.

²⁰⁶ RABATEL, Alain et FLOREA, Marie-Laure. Re-présentations de la mort dans les médias d'information, *Questions de communication*. 2011, n°19, p. 24.

confirmer la célèbre maxime socratique « je sais que je ne sais rien ». Si la mort tient une place bien spécifique dans la culture, on est donc en droit de s'interroger sur ce que la culture – et plus particulièrement la culture médiatique - fait de cette complexité. Quelles formes la culture périodique peut-elle lui donner – ou alors et peut-être plutôt, quelle forme ne peut-elle pas lui donner ? Cette approche communicationnelle du rapport entre mort et culture vise à faire dialoguer philosophie et sémiotique, en envisageant la culture périodique de la mort non pas comme interdit ou comme forme d'un refoulement mais comme impossibilité de représenter la mort comme neutre, au sens linguistique et sémiotique du terme. Cette impossibilité est aussi celle qui justifie la bascule de la qualification de la thématique de recherche de la mort au « trépas ».

3.1 La mort et ses limites

La philosophie – et notamment la philosophie contemporaine - invite l'homme à penser la mort *comme* limite : limite de la pensée, limite de l'expérience, limite des savoirs mais également limite du sens. La mort serait ainsi cet inconnaissable, ce non-savoir, ce non-sens auxquels il est impossible d'échapper. Délimiter la mort s'est pourtant imposé historiquement comme un impératif, en particulier face à la crainte des inhumations prématurées. La médecine, dont l'autorité face à la mort s'est affirmée au cours du temps, s'est ainsi trouvée en charge de définir des signes cliniques irréfutables de mort avant de pouvoir ensuite, sur le plan légal, en attester. Ces tentatives se sont accompagnées de façons de qualifier la mort (nommer, c'est délimiter comme l'explique Michel Foucault²⁰⁷) qui ne font que témoigner de la complexité de la tâche. Celle-ci se trouve d'autant plus difficile à mettre en œuvre que les avancées scientifiques - notamment en biologie et en génétique - viennent remettre en question l'étanchéité des frontières dressées par l'homme occidental entre la vie et la mort.

3.1.1 L'invitation philosophique à penser la mort comme limite de la pensée, du sens et de la représentation

La tradition philosophique repose sur une pluralité de façons de penser la mort. Pour certains penseurs, la mort peut être envisagée dans le rapport qu'elle engage à la vie - c'est l'idée que l'on retrouve par exemple chez Michel de Montaigne - ou plus spécifiquement à la religion, dont le pari de Pascal est emblématique. Il est toutefois courant que pour la philosophie, la mort appelle à prendre

²⁰⁷ FOUCAULT, Michel. *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969, p. 57.

de front la question des limites, même si cela est encore trop peu fait au goût d'un philosophe comme Jacques Derrida.

La question du sens de la mort et du mot « mort », la question « Qu'est-ce que la mort en général ? », « Qu'est-ce que l'expérience de la mort ? », la question de savoir si la mort « est » - et ce que la mort « est » - restent radicalement absentes comme questions. D'avance elles sont supposées résolues par ce savoir anthropologico-historique comme tel, au moment où il s'institue et se donne ses limites. Cette présupposition prend la forme d'un « cela va de soi » : tout le monde sait bien de quoi l'on parle quand on nomme la mort.²⁰⁸

Le philosophe allemand Karl Jaspers a quant à lui proposé de ranger le « mourir » parmi les situations limites de l'homme, dans le sens où « nous ne pouvons pas les dépasser, nous ne pouvons pas les transformer »²⁰⁹ ; il s'agit de situations contre lesquelles l'homme se heurte, y compris en termes de sens.

Pour la philosophie, la mort peut ainsi être conçue comme limite de l'expérience humaine et en ce sens, comme limite du connaissable et du pensable. C'est ce propose par exemple de faire Emmanuel Levinas, en invitant à penser la mort à partir du philosophe allemand Eugen Fink :

La mort est la fin de ce qui rend pensable le pensable et c'est en cela qu'elle est impensable. On ne peut même plus dire que la mort est néant, car le néant et l'être concernent la compréhension.²¹⁰

Pour Emmanuel Levinas, ce principe vaut pour la mort comme concept, mais également dans la relation de l'homme à sa propre mort, qui ne peut être de l'ordre du savoir.

La relation à mon propre mourir n'a pas le sens de savoir ou d'expérience – fût-ce au sens de pressentiment, de prescience. [...] Ma relation avec ma mort est non-savoir sur le mourir même – non-savoir qui n'est pas cependant absence de relation.²¹¹

²⁰⁸ DERRIDA, Jacques. *Apories. Mourir – s'attendre aux « limites de la vérité »*. Paris : Galilée, 1996, p. 54.

²⁰⁹ JASPERS, Karl. *Introduction à la philosophie*. Paris : Plon, 1998, p. 18. Cité par : LAVOIE, Mireille, DE KONINCK, Thomas et BLONDEAU, Danielle. Frontières entre la mort et le mourir. *Laval théologique et philosophique*. février 2009, vol. 65, n°1, p. 77.

²¹⁰ LEVINAS, Emmanuel. *La Mort et le temps*. Paris : L'Herne, 1991, p. 104.

²¹¹ *Ibid.*, p. 21.

Cette relation entretenue par l'homme à sa propre mort a ainsi un caractère particulièrement déconcertant et paradoxal selon Vladimir Jankélévitch, puisque la mort relève autant du mystère absolu qu'elle détient un caractère familier que chacun peut ou a pu éprouver.

Le caractère déconcertant et même vertigineux de la mort [...] tient lui-même à cette contradiction : d'une part un mystère qui a des dimensions métémpiriques, c'est-à-dire infinies, ou mieux pas de dimension du tout, et d'autre part un événement familier qui advient dans l'empirie et s'accomplit parfois sous nos yeux.²¹²

C'est peut-être le philosophe Jacques Derrida qui invite le plus à penser la mort comme limite, à partir d'un parallèle qu'il établit entre mort et aporie dans un ouvrage intitulé *Apories. Mourir – s'attendre aux « limites de la vérité »* paru en 1996. Par aporie, l'auteur entend non questionner l'impasse ou la paralysie qu'imposerait la mort mais une façon de se mouvoir en contrebande, dans les limites qu'impose la mort ; la visée de son ouvrage est de montrer que l'aporie donne à penser comme telle. Afin de bien identifier ce qu'il entend par aporie, Jacques Derrida présente la logique plurielle de l'aporie – qui rappelle la dimension plurielle de l'utopie évoquée par Louis Marin qui sera abordée plus loin –, aporie qui se déploie selon trois motifs. Le premier motif est celui d'un non-passage qui serait lié à l'idée de frontières fermées : « le non-passage ressemble à une imperméabilité ; il tiendrait à l'existence opaque d'une frontière infranchissable »²¹³ ; le deuxième motif est celui de la limite poreuse, perméable, indéterminée ; enfin, le troisième motif, qui est celui du non-passage, celui où il n'y a pas de chemin (*a-poros*) car « l'aporie tient au fait qu'il n'y a pas de limite. Il n'y a pas encore ou il n'y a déjà plus de frontière à passer, plus d'opposition entre deux bords »²¹⁴. Ce dernier motif est celui de l'impossible, de la contradiction même, du non-passage²¹⁵. C'est précisément ce troisième motif de l'aporie qui intéresse Jacques Derrida et qu'il propose d'essayer de penser comme tel. C'est également en ce sens qu'il considère la mort comme aporie : comme non-passage, elle déjoue précisément tout stratagème de la délimitation : « la circonscription est l'impossible »²¹⁶. Or, selon l'auteur, endurer l'aporie est une obligation (dans le sens où l'homme se sait mortel) mais l'aporie ne peut pas être endurée *comme telle* :

²¹² JANKÉLÉVITCH, Vladimir. *La Mort. op. cit.*, p. 6.

²¹³ DERRIDA, Jacques. *Apories. Mourir – s'attendre aux « limites de la vérité »*. *op. cit.*, p. 44.

²¹⁴ *Ibid.*

²¹⁵ *Ibid.*, pp. 46-47.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 2.

S'il faut endurer l'aporie, si telle est la loi de toutes les décisions, de toutes les responsabilités, de tous les devoirs sans devoirs, pour tous les problèmes de frontières qui peuvent jamais se présenter, *l'aporie ne peut jamais être simplement endurée comme telle*. L'aporie ultime, c'est l'impossibilité de l'aporie *comme telle*. Les réserves de cet énoncé paraissent incalculables, il se dit et compte avec l'incalculable même.²¹⁷

En ce sens, la mort est le lieu de l'aporie que le discours commun ne peut contenir, puisqu'il est fait de « déterminations présentables »²¹⁸ alors qu'il devrait être fait d'un « rapport présentable à l'interruption »²¹⁹. Pour autant, Jacques Derrida souligne l'indétermination du mot mort dont on ne connaît ni le sens ni le référent :

On le sait bien, si un mot reste absolument inassignable ou inassignant quant à son concept et à sa chose, c'est bien le mot « mort ». Moins que pour aucun autre nom, fors celui de Dieu – et pour cause, car leur association ici n'est sans doute pas fortuite -, il est possible d'ajuster au nom « mort » et surtout à l'expression « ma mort » un concept ou une réalité qui fasse l'objet d'une expérience irrécusablement déterminante.²²⁰

Ainsi, pour Jacques Derrida, la mort peut-être pensée comme un passage impossible, un non-passage ou encore comme l'unique possibilité de l'impossibilité (un motif que l'on retrouve chez Martin Heidegger, sur lequel l'auteur prend appui en deuxième partie de son ouvrage). En outre – et ceci n'est pas sans lien, avec l'objet de recherche de cette thèse – si l'on considère la vérité comme un objet qui « se confine », se « termine ou détermine »²²¹, alors on peut s'attendre à franchir les limites de la vérité avec la mort dans un lieu où vérité et non-vérité cohabiteraient : « s'attendre aux limites, s'attendre à rencontrer les limites *et* s'attendre soi-même aux limites, avoir rendez-vous avec soi dans ce lieu, dans ces parages qu'on appelle les « limites de la vérité », au voisinage de ces limites »²²². Cette description, nous le verrons plus loin, correspond précisément à celle du neutre selon Roland Barthes et Louis Marin.

La mort pose également des questions éthiques accrues, notamment pour les soignants comme l'explique le médecin néphrologue Bruno Dallaporta²²³, à propos des directives anticipées. Ces dernières, introduites par la loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie (dite « loi Leonetti ») permettent de définir ce qu'une personne souhaiterait ou non en matière de poursuite,

²¹⁷ *Ibid.*, pp. 136-137.

²¹⁸ *Ibid.*, p. 38.

²¹⁹ *Ibid.*, p. 38.

²²⁰ *Ibid.*, p. 49.

²²¹ *Ibid.*, p. 16.

²²² *Ibid.*, p. 116.

²²³ DALLAPORTA, Bruno. Peut-on parler de notre propre mort ? Des directives anticipées à la discussion anticipée. Dans : HIRSCH, Emmanuel (éd.), *Fins de vie, éthique et société*. Paris : Érès, 2016, pp. 730-738.

de limitation ou d'arrêt de traitement, si elle se trouvait un jour en incapacité d'exprimer sa volonté. La loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie (dite loi Claeys-Leonetti) rend par ailleurs ces directives anticipées contraignantes. Ainsi, les souhaits concernant une éventuelle limitation ou un arrêt de traitements, dans le cas où la personne se trouverait en incapacité d'exprimer sa volonté, prévalent sur ce qui était autrefois une décision médicale issue d'une procédure collégiale, au cours de laquelle les directives anticipées et la personne de confiance éventuellement désignée étaient consultées. Si cette loi permet au choix du patient de s'affirmer, elle pose plusieurs problèmes et notamment celui de la distanciation par rapport à sa propre mort que l'évolution de la maladie peut remanier.

En effet, notre propre mort est irreprésentable. Elle est un lieu inimaginable qui échappe à l'appréhension. La mort comme fiction évoquée longtemps à l'avance relève d'une représentation distanciée.²²⁴

Par ailleurs, Bruno Dallaporta explique que leur efficacité dépend de leur précision mais cette précision ne peut que dépendre de l'expertise des professionnels de santé portant sur la situation de santé d'un individu. Les directives anticipées exigent, en outre, de se projeter dans une rupture avec la vie : la violence inhérente à l'écriture des directives anticipées doit donc pouvoir être accompagnée au mieux par les professionnels de santé et ne pas être majorée par la volonté de tout dire au même moment.

Il nous faut veiller à ne pas déborder les défenses psychiques de la personne, à respecter une temporalité lente de l'appareil psychique et à choisir le moment opportun pour parler. Il faut dire ni trop tôt, ni trop tard, ni trop peu, ni pas assez, et avancer comme un funambule sur un fil entre l'excès et l'insuffisance. Il importe de sentir par expérience la ligne de limite qui sépare le « très » du « trop ».²²⁵

Autrement dit, l'accompagnement de l'écriture des directives anticipées doit pouvoir tenir compte des ébranlements induits dans le cadre de cette écriture. Rendre les directives anticipées contraignantes, c'est donc prendre le risque de ne pas tenir compte de ces ébranlements et de l'évolution des souhaits liés à l'évolution de la maladie, que la décision médicale prise dans le cadre d'une procédure collégiale était autrefois en capacité de faire primer.

Cette conception du trépas comme limite en philosophie contemporaine et en éthique est très historiquement et anthropologiquement située : elle réfère à la crise de mort identifiée par Edgar Morin au sein de laquelle la mort est notamment conçue dans son pouvoir de renversement de la

²²⁴ *Ibid.*, p. 734.

²²⁵ *Ibid.*, p. 735.

vérité. Pour autant, la définir et l'instituer se sont peu à peu imposés comme une nécessité et c'est la médecine qui a eu la lourde charge de cette impossible tâche.

3.1.2 La médecine à l'épreuve des contours de la mort

La définition médicale de la mort est, de nos jours, investie d'une autorité jusque-là jamais égalée puisqu'elle se confond avec la définition juridique de la mort. Autrefois dévolue à la religion pour laquelle la mort était cet instant séparant le corps de l'âme dans un dernier souffle, la mort d'un individu ne peut être aujourd'hui *attestée* que par un médecin. Cette autorité est le fruit d'une construction progressive et autonome des contours médicaux de la mort, qui vient se détacher de sa définition religieuse. Pour autant, la définition de la mort a historiquement intéressé la médecine, comme l'a montré Vincent Barras, qui a esquissé une histoire de la notion de mort en médecine à partir de la pensée biologique ancienne²²⁶. Il montre notamment que la pensée religieuse du souffle dernier, qui préexiste à la religion chrétienne, peut être retrouvée dans le *Corpus hippocratique* : la mort est alors conçue comme désagrégation des particules qui composent le corps, permettant ainsi à l'âme de s'échapper du corps. Hippocrate s'intéresse également à une clinique de la mort imminente permettant au médecin de poser un pronostic, décrite en termes de « yeux caves, nez effilés, tempes affaissées, oreilles froides et contractées, peau dure, couleur jaune ou noire ; si en outre les paupières, ou les lèvres ou le nez deviennent livides »²²⁷. En outre, Aristote, dont on sait l'influence importante qu'il a pu avoir sur la médecine, conçoit la mort comme destruction de la chaleur vitale dans son traité d'histoire naturelle *De la jeunesse et de la vieillesse et de la vie et de la mort et de la respiration*. Pour ces auteurs de la pensée médicale antique, la mort est conçue comme un instant.

Ce n'est qu'à partir du XVII^{ème} siècle que la mort commence à être pensée en termes de processus sous l'influence du vitalisme incarné, plus tard, par les travaux de Xavier Bichat. Dans ses *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* paru en 1800, ce dernier définit la vie comme « l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort » ; la mort apparaît alors comme la cessation successive des fonctions

²²⁶ BARRAS, Vincent. Une histoire de la notion de mort en médecine. Dans : BERTRAND, Régis, CAROL, Anne et PELEN Jean-Noël (dir.), *Les narrations de la mort*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2005, pp. 15-21.

²²⁷ HIPPOCRATE. Prénotions coaques. *Œuvres complètes*. Tome 5. Paris : Baillière, 1846, pp. 628-630. Cité par BARRAS, Vincent. Une histoire de la notion de mort en médecine. *op. cit.*, p. 17.

liées aux organes vitaux. Cette définition participe, avec d'autres thèses, à une conception de la mort davantage centrée sur l'idée d'une mort-processus, mise en exergue par Michel Foucault :

Bichat a relativisé le concept de mort, le faisant déchoir de cet absolu où il apparaissait comme un événement insécable, décisif et irrécupérable : il l'a volatilisé et réparti dans la vie, sous la forme de morts en détail, morts partielles, progressives et si lentes à s'achever par-delà la mort même. Mais de ce fait, il en formait une structure essentielle de la pensée et de la perception médicales ; ce à quoi *s'oppose* la vie et ce à quoi elle *s'expose* ; ce par rapport à quoi elle est vivante *opposition*, donc *vie* ; ce par rapport à quoi elle est analytiquement *exposée*, donc *vraie*.²²⁸

Hantés par les récits d'inhumations précoces, les médecins du XVIII^{ème} siècle définissent deux régimes de mort, coïncidant avec une dimension chronologique. Celles-ci ont été identifiées par l'historien Claudio Milanesi : la mort apparente (ou « mort imparfaite ») qui est un état situé entre la vie et la mort, réversible et donc pouvant faire l'objet d'une réanimation, et la mort réelle²²⁹. Durant cette période, la médecine souligne le caractère incertain des signes de la mort à travers les travaux de Winslow, Bruhier et Buffon, mouvement déjà initié aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles²³⁰. La vérification clinique passe par des techniques d'observation du souffle : placer un miroir devant les lèvres, poser un duvet sur les narines ou encore un verre d'eau sur le diaphragme du mort²³¹. La recherche historique menée par Anne Carol sur le rapport entre mort et médecine aux XIX^{ème} et XX^{ème} siècle va d'ailleurs dans le sens de la mort-processus²³². Anne Carol y lit une persistance, au XIX^{ème} siècle, des modèles de morts établis par Claudio Milanesi. L'historienne précise toutefois qu'au début du XX^{ème} siècle, on préfère parler de mort relative et de mort absolue²³³ et que la vérification clinique de la mort se déplace des poumons vers le cœur. Ainsi, la montée en puissance du signe de Bouchut²³⁴ consistant à ausculter le cœur et reconnu par l'Académie de Médecine en 1848²³⁵ traduit autant ce déplacement qu'il témoigne, malgré tout, de l'impuissance de la médecine à trouver un signe irréfutable. Cette incertitude de la mort soulignée par les médecins majore la hantise

²²⁸ FOUCAULT, Michel. *Naissance de la clinique*. Paris : Presses Universitaires de France, 2012 [1963], p. 203.

²²⁹ MILANESI, Claudio. *Mort apparente, mort imparfaite. Médecine et mentalités au XVIII^{ème} siècle*. *op. cit.*

²³⁰ *Ibid.*, pp. 105-113.

²³¹ CAROL, Anne. Une histoire médicale des critères de la mort. *Communications*. 2015, vol. 97, n°2, p. 46.

²³² CAROL, Anne. *Les médecins et la mort. XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*. Paris : Aubier, 2004.

²³³ *Ibid.*, p. 135.

²³⁴ *Ibid.*, p. 189.

²³⁵ CAROL, Anne. Une histoire médicale des critères de la mort. *op. cit.*, p. 51.

des inhumations prématurées dont la presse locale se fait écho²³⁶, crainte qui va diminuer progressivement à partir des années 1870.

Les recherches de l'anthropologue Margaret Lock centrées sur le XX^{ème} siècle poursuivent ces travaux autour du processus d'avènement et d'institutionnalisation de la « mort cérébrale » (*brain death*)²³⁷. Selon Margaret Lock, une « réinvention de la mort » se met en place au cours du XX^{ème} siècle, à partir du moment où trois phénomènes distincts vont être amenés à converger : l'avènement d'une technique (le ventilateur), la naissance d'une spécialité médicale (la réanimation) et l'organisation d'une pratique (le don d'organes). Margaret Lock souligne en particulier le rôle décisif du Comité de Harvard qui propose, en 1968, de redéfinir la mort comme étant non plus cardiaque mais cérébrale. L'article publié à cet effet dans le *Journal of the American Medical Association* donne alors naissance au concept de « coma irréversible » comme nouveau critère de mort, qui institue la mort cérébrale. Cette redéfinition, d'ordre médical et établie sur la base de quatre critères (*unreceptivity and unresponsivity, no movements or breathing, no reflexes, flat electroencephalogram*) répond à une double préoccupation affichée d'emblée dans l'article : éviter ce que l'on appellerait l'acharnement thérapeutique sur un individu²³⁸ pour des raisons d'ordre à la fois éthique et économique d'une part, et stabiliser une définition médicale permettant de définir de manière commune qui peut devenir donneur d'organes d'autre part.

L'historicité et les divergences qui entourent les différentes conceptions de la mort – notamment en médecine - témoignent de la difficulté de fixer une définition de la mort. La définition de « mort cérébrale » sera d'ailleurs largement critiquée dès 1969 par Hans Jonas qui y voit une façon utilitariste d'avancer le moment de mort, en faveur du prélèvement d'organes. Cette pratique nécessite en effet de stabiliser une définition de la limite entre la vie et la mort, exercice vain selon le philosophe, puisqu'il s'agit d'une connaissance que l'on ne peut avoir²³⁹. En effet, ce sont les individus déclarés comme en état de « mort cérébrale » qui peuvent devenir donneurs d'organe, contrairement à des

²³⁶ CAROL, Anne. *Les médecins et la mort. XIX^{ème}-XX^{ème} siècles. op. cit.*, p. 144.

²³⁷ LOCK, Margaret. *Twice Dead. Organ Transplants and the Reinvention of Death*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press, 2002.

²³⁸ Ici, l'acharnement thérapeutique ne prend pas la même signification qu'en contexte dit de « fin de vie ». Il renvoie ici à la réanimation de quelqu'un de mort alors que dans une situation dite de « fin de vie », l'acharnement thérapeutique soulève la question des limitations et arrêts de traitements mis en œuvre pour l'éviter.

²³⁹ JONAS, Hans. Philosophical reflections on experimenting with human subjects. *Daedalus*. 1969, vol. 98, n°2, pp. 243-244.

individus se trouvant dans un état dit « comateux »²⁴⁰. Cette définition se précisera par ailleurs, traduisant alors des conceptions différentes de la mort cérébrale, autour des notions de « mort du tronc cérébral » (*brain stem death*) dans les pays anglosaxons ; et de « mort de tout l'encéphale » (*whole brain death*) qui nécessite une confirmation paraclinique du diagnostic de mort, dans les pays latins. En France, la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (SFAR) parle donc aujourd'hui plutôt de « mort encéphalique », dont le diagnostic est encadré par la loi (article R.1232 du Code de la Santé Publique). Ainsi, si la personne présente un arrêt cardiaque et respiratoire persistant, le constat de la mort peut être établi en présence simultanée d'une absence totale de conscience et d'activité motrice spontanée, d'une abolition de tous les réflexes du tronc cérébral et d'une absence totale de ventilation spontanée. Si la personne, dont le décès est constaté cliniquement, est assistée par ventilation mécanique et conserve une fonction hémodynamique, c'est le caractère irréversible de la destruction encéphalique qui doit être démontré par des examens²⁴¹.

L'ensemble de ces travaux témoigne donc de la difficulté qu'a pu rencontrer la médecine à stabiliser un référent de la mort tout autant que le signifiant qui l'accompagne, malgré un accroissement majeur de son autorité dans la définition de la mort. Cette difficulté qui repose très nettement sur une affirmation des frontières entre la vie et la mort, se trouve majorée par les avancées en science qui démontrent que ces frontières sont en réalité particulièrement poreuses.

3.1.3 Une remise en question de la mort comme limite par la science

Dans sa conclusion à *L'Homme et la mort* en 1951, Edgar Morin explique que les avancées en matière de recherche scientifique dessinent la perspective d'une amortalité humaine ainsi qu'une mutation profonde de l'homme, sur l'ensemble des plans concernant sa vie. Il y évoque tout

²⁴⁰ Le « coma » est une notion floue, reposant sur un système de classification évoluant sans cesse. Les médecins ont ainsi pu distinguer dès la Seconde Guerre Mondiale, quatre stades de coma (coma de stade I ou coma vigile, coma de stade II ou coma léger, coma de stade III ou coma carus et coma de stade IV ou coma dépassé, autrefois confondu avec l'état dit de « mort cérébrale »), avant d'adopter un autre système de modélisation, l'échelle de Glasgow, apparue en 1974 et permettant d'établir un « score » allant de trois à quinze points. Aujourd'hui, l'échelle de Glasgow est de plus en plus considérée comme obsolète et de nouveaux modes de classification sont proposés, comme l'échelle « Full Outline of UnResponsiveness » (FOUR), proposée en 2005 et permettant d'établir un score suivant la réponse visuelle, la réponse motrice, les réflexes du tronc cérébral et la respiration de l'individu concerné. (LEDOUX, Didier, PIRET, Sonia, BOVEROUX, Pierre et al. Les échelles d'évaluation des états de conscience altérée. *Réanimation*. 2008, n°17, pp. 695-701).

²⁴¹ Comme l'indique la loi, ces examens sont : soit deux électroencéphalogrammes nuls et aréactifs effectués à un intervalle minimal de quatre heures, réalisés avec amplification maximale sur une durée d'enregistrement de trente minutes et dont le résultat est immédiatement consigné par le médecin qui en fait l'interprétation ; soit une angiographie objectivant l'arrêt de la circulation encéphalique et dont le résultat est immédiatement consigné par le radiologue qui en fait l'interprétation.

particulièrement le rôle de travaux en biologie ayant mis en évidence l'amortalité cellulaire, portés notamment par August Weismann à la fin du XIX^{ème} siècle. L'amortalité cellulaire a été dégagée à partir du moment où ont pu être mis en évidence des êtres unicellulaires se reproduisant par dédoublement à l'infini, tant que le milieu extérieur le permettait. Avec ces travaux, il est montré que la mort n'est pas la condition de la vie, mais la conséquence de l'intervention néfaste de facteurs externes. C'est la différenciation et la spécialisation des cellules, jugées alors plus vulnérables, qui expliquerait la mortalité de l'homme. La vieillesse est quant à elle envisagée comme une rupture d'harmonie ; elle est un effet de la perte du pouvoir de régénération des cellules potentiellement amortalles, dont l'origine serait à déterminer (des hypothèses sont ainsi formulées autour de la sclérose du tissu conjonctif ou de l'auto-intoxication par fermentations intestinales). La mort prend ainsi une valeur de plus en plus pathologique, justifiant la mise en œuvre de recherches agissant sur les grands systèmes régulateurs comme le système neuro-endocrinien. Par ailleurs, les progrès liés à la chirurgie et à la réanimation protègent de plus en plus du danger de mort violente par accidents, catastrophes ou tentatives d'homicides, contribuant ainsi à cette perspective d'amortalité. En 1970, dans une perspective autocritique et d'autodérision (il rebaptise ainsi son ancienne conclusion le « mythe morinien d'amortalité »²⁴²), Edgar Morin explique que les sciences contemporaines viennent au contraire remettre en question les frontières trop franches entre la vie et la mort que les sciences sociales ont contribué à dessiner. Il y explique que les progrès scientifiques et techniques, notamment dans le domaine de la biologie et de la génétique (montrant notamment que la mutation génétique est autant source de la mort que source de la vie), révèlent des failles à sa précédente conclusion, et admet une « erreur théorique donc que d'avoir, d'une part trop séparé l'individu de l'espèce et la société ; d'autre part, trop séparé la vie de la mort »²⁴³. L'espoir de réformer la mort repose sur le prolongement de la vie humaine qui permettrait à l'homme d'apprendre à vivre, à s'épanouir, alors que ce développement lui demande de plus en plus de temps. Renouant avec la perspective anthropologique, Edgar Morin soutient que l'intervention scientifique et technique visant à retarder voir annihiler la mort vise également et peut-être surtout à permettre à l'individu d'accomplir son nouveau cycle de développement, selon plusieurs morts symboliques.

L'immunologiste et ancien président du Comité consultatif national d'éthique Jean-Claude Ameisen a quant à lui proposé une réflexion sur les incidences des travaux mettant en évidence le suicide cellulaire (ou mort cellulaire programmée) dans le développement du vivant. Ces derniers montrent

²⁴² MORIN, Edgar. *L'Homme et la mort*, op. cit., p. 365.

²⁴³ *Ibid.*, p. 414.

en effet que la destruction cellulaire n'est plus liée à un facteur exogène mais endogène ; autrement dit, ils témoignent non seulement d'un effacement des frontières entre la mort et la vie mais aussi d'une dialectique permanente entre « le mort et le vif ». Cette dialectique a une historicité, que Jean-Claude Ameisen fait remonter à la recherche de Sydney Brenner, Howard Robert Horvitz et John Edward Sulston portant sur l'embryon d'un ver, le nématode *Caenorhabditis elegans*. Les chercheurs découvrent que 15% des cellules de l'embryon vont s'autodétruire et que cette autodestruction est déclenchée par l'interaction entre quatre protéines, synthétisées par quatre gènes. Des homologues de ces protéines, trouvés chez la drosophile, la souris et l'homme, montrent que ce phénomène est loin d'être isolé et que ce sont plusieurs espèces, dont les hommes font partie, qui en sont le siège. Depuis, il a été démontré que le suicide cellulaire – à entendre comme interprétation et réponse donnée à des signaux de l'environnement²⁴⁴ - est une condition du vivant. Parmi les multiples exemples donnés chez l'homme, Jean-Claude Ameisen explique que le suicide cellulaire agit par exemple à l'échelle embryonnaire, par différenciation cellulaire et sur la morphologie même de l'embryon²⁴⁵. Il explique également que ce même mécanisme opère à l'échelle neuronale : c'est le suicide cellulaire qui permet d'opérer un tri parmi les neurones et d'éliminer ainsi ceux dont les axones n'ont pas pu capter de combinaison de signaux, ou encore ceux qui vont potentiellement former ou qui ont déjà formé des connexions avec d'autres cellules que celles qui leur étaient prédestinées. Comme l'explique le médecin gériatre Christophe de Jaeger, l'autodestruction neuronale est d'ailleurs un des mécanismes en jeu dans la physiologie du vieillissement, qui va participer de la diminution des capacités musculaires et induire des anomalies de la sensibilité proprioceptive²⁴⁶. De la même façon, Jean-Claude Ameisen explique que le système immunitaire, reposant sur une capacité de distinction entre le Soi et le Non-Soi, se régule également par suicide cellulaire. Ainsi, les lymphocytes T, engagés dans la réponse immunitaire acquise, vont avoir la capacité de s'autodétruire au niveau de leur lieu de formation, le thymus, s'ils présentent un risque important d'attaquer les cellules du corps ou si, à l'inverse, il existe une possibilité qu'ils ne soient pas fonctionnels en cas d'invasion par un corps étranger. De surcroît, Jean-Claude Ameisen évoque le lien entre le dérèglement du suicide cellulaire et l'apparition de certaines maladies dont la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer, certains accidents vasculaires cérébraux ne sont que quelques exemples. Pour ces affections, les enjeux en

²⁴⁴ AMEISEN, Jean-Claude. Quand la forme en une autre s'en va... la mort et la sculpture du vivant. *Études sur la mort*. 2003, vol. 124, n°2, p. 99.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 94.

²⁴⁶ JAEGER, Christophe (De). Physiologie du vieillissement. *Traité de Médecine Akos*. 2019, vol. 14, n°4, pp. 1-5.

matière de recherche médicale consistent donc à trouver des façons de réprimer le déclenchement du suicide cellulaire.

La réflexion menée par Jean-Claude Ameisen est loin d'être anodine : en plus de participer au floutage des frontières entre vie et mort et de mettre en évidence une dialectique entre le vif et le mort, cette conception vient réactiver une autre dialectique plus ancienne entre la naissance et la mort puisque « nous sommes, à tout moment, pour partie en train de mourir et pour partie en train de renaître »²⁴⁷. Ajouté à cela, l'immunologiste souligne que si la mort était autrefois conçue comme la négativité de la vie, ces recherches montrent que c'est la vie qui se définit comme négativité de la mort :

Pour chacune de nos cellules, vivre, c'est avoir réussi à empêcher, pour un temps, le suicide. Ces données ont commencé à modifier, au niveau cellulaire, la notion même de vie. D'une manière troublante, contre-intuitive, un événement positif – la vie – semble procéder de la négation continue d'un événement négatif – l'autodestruction.²⁴⁸

Ainsi, dans un contexte donné, la cellule va enclencher son suicide cellulaire « sauf si elle perçoit un signal de survie qui seul lui permettra de réprimer le déclenchement de son suicide »²⁴⁹. En ce sens, la mort pourrait être considérée comme ce que Jean-Claude Ameisen propose d'appeler la « sculpture du vivant ». Cette approche montre donc une interdépendance entre vie et mort ; comme nous allons le voir, celle-ci va dans le sens sémiotique d'une complexité de la représentation.

3.2 Le trépas comme limite de la représentation

Par l'écriture de la mort, le journal textualise une limite qu'il contribue à construire, à circonscrire, à réinventer, à légitimer. Il nous faut donc tout d'abord établir quel jeu d'opposition cette limite implique *en premier lieu*, cerner son ancrage théorique en termes sémiotiques (puisqu'il s'agit de l'approche adoptée ici) et enfin, il nous faut la qualifier. Cette dernière sous-partie présentera ainsi la conception du neutre barthésien avant et après le cours donné au Collège de France. Elle mettra cette conception en relation avec la théorie du neutre par Louis Marin. On y explicitera également

²⁴⁷ AMEISEN, Jean-Claude. Dialogues entre la vie et la mort. Dans : AMEISEN, Jean-Claude, HERVIEU-LÉGER Danièle et HIRSCH, Emmanuel (dir.), *Qu'est-ce que mourir ?* Paris : Le Pommier/Universcience, 2003, p. 31.

²⁴⁸ AMEISEN, Jean-Claude. Quand la forme en une autre s'en va... la mort et la sculpture du vivant, *op. cit.*, p. 93.

²⁴⁹ *Ibid.*, p. 101.

pour quelles raisons une qualification de cette limite s'est imposée et en quoi le le « trépas » comme qualification retenue dans ce travail de thèse répond particulièrement à l'enjeu qui nous intéresse ici.

3.2.1 L'objet concret : les représentations médiatiques de la limite entre les vivants et les morts

Si les rites funéraires, qu'ils soient religieux ou non, ont pour fonction de rendre hommage au défunt, de faciliter le retour à la vie pour les vivants et de favoriser la réincarnation du mort ou son accès au statut d'ancêtre, ils occupent également une fonction qui est celle de réaffirmer, par le passage qu'ils rejouent, un jeu d'opposition. Ce dernier est variable en fonction des cultures : les anthropologues ont ainsi identifié trois grandes catégories d'oppositions mises en jeu, qui distinguent les sociétés dites « traditionnelles » des sociétés dites « industrielles ». Pour les sociétés traditionnelles, les rites funéraires constituent un moyen de réaffirmer une opposition entre la *naissance* et la *mort*. Nous l'avons vu : pour ces sociétés, la mort n'est pas l'opposée de la vie, dans la mesure où elle est l'occasion d'intégrer le monde des ancêtres ou encore de se réincarner. Cette dernière conception est particulièrement présente dans certaines philosophies orientales pour lesquelles la croyance en la métempsycose, autrement dit du passage de l'âme d'un corps vers un autre, est prégnante. Cette porosité et cette continuité entre vie et mort se prolonge avec la peur des revenants présente au sein de certaines tribus africaines, comme l'a noté Louis-Vincent Thomas, qui s'est particulièrement intéressé à la tribu des Ndembu en Zambie. Il a ainsi étudié les conceptions de la mort chez les Ndembu et a montré que la mort n'y est pas vécue comme disparition ou annihilation de l'être. Elle est plutôt comparée à un évanouissement qui permettra à l'individu de renaître sous une autre forme. Ainsi, « la mort se définit à la fois comme changement de statut social et changement du mode d'existence »²⁵⁰. Pour ces sociétés dites « traditionnelles », la mort n'est pas ce qui met un terme à la vie ; elle est ce qui lui permet de se métamorphoser ; elle est une ouverture vers une autre forme de vie.

C'est également ce qu'a constaté un anthropologue contemporain, Maurice Godelier, dans le cadre d'un ouvrage collectif²⁵¹. Pour lui, tout l'exercice d'un nombre très étendu de rites (y compris le rite chrétien) consiste à maintenir vivante cette opposition entre naissance et mort. À l'inverse, selon Louis-Vincent Thomas, « la mort chrétienne n'a rien d'un simple passage d'une forme d'existence à

²⁵⁰ THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort. op. cit.*, p. 168.

²⁵¹ GODELIER, Maurice (dir.), *La Mort et ses au-delà*. Paris : CNRS Éditions, 2014.

une autre qui conserverait de la première le « caractère essentiel, à savoir la temporalité indéfiniment ouverte » ; au contraire, elle est pour le fidèle un commencement de l'éternité, pour peu que nous puissions parler d'un commencement de l'éternel »²⁵². La limite instituée par les rites de passages chrétiens met donc plutôt en jeu, selon l'anthropologue, l'opposition entre vie terrestre et vie éternelle. En outre, la montée en puissance de l'agnosticisme qui laisse planer le doute sur l'existence d'une vie après la mort et celle de l'acroyance religieuse semblent aller dans le sens d'une réaffirmation de l'opposition entre la vie et la mort, au sein des sociétés industrielles.

Ainsi, quelles que soient les cultures et les modes de croyance, l'enjeu social majeur est celui de dresser, au cours du temps et des cultures, la **limite entre les vivants et les morts** car « c'est la différenciation des vivants et des morts qu'il s'agit toujours de réinstaurer »²⁵³. Penser la limite entre les vivants et les morts, c'est se laisser la possibilité de tenir compte des croyances qui lui sont liées et ainsi, des trois couples d'opposition vie-mort, naissance-mort, et vie terrestre-vie éternelle. C'est également s'autoriser à dépasser la dichotomie mort comme instant et mort comme processus puisque l'idée de la limite entre les vivants et les morts regroupe les trois régimes chronologiques établis par Vladimir Jankélévitch, soient la mort-en-deçà, la mort-sur-le-moment et la mort-au-delà. La limite entre les vivants et les morts institue donc, par les rites, les tabous mais également par les **représentations matérielles**, un interstice, un écart entre les vivants et les morts. Cet écart est comparable au geste de l'aruspice, ce prêtre d'origine étrusque qui, à Rome, examinait les entrailles de certains animaux pour prédire l'avenir²⁵⁴, décrit par Roland Barthes :

Cette image lui a plu : ce devait être beau, autrefois, ce bâton pointé vers le ciel, c'est-à-dire vers l'impointable ; et puis ce geste est fou : tracer solennellement une limite dont il ne reste immédiatement *rien*, sinon la rémanence intellectuelle d'un découpage, s'adonner à la préparation totalement rituelle et totalement arbitraire d'un sens.²⁵⁵

²⁵² THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort, op. cit.*, p. 218.

²⁵³ BAUDRY, Patrick. L'enjeu social du mourir. *op. cit.*, p. 101.

²⁵⁴ Entrée « Aruspice ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 5 août 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A2723>.

²⁵⁵ BARTHES, Roland. *Roland Barthes*. Paris : Seuil, 1975, p. 52.

Tracer la limite entre les vivants et les morts en la représentant, telle serait donc la tâche du journal. Le fruit de cette opération a un nom sur lequel les théoriciens eux-mêmes ont buté ; c'est le cas tout particulièrement de Roland Barthes dans son analyse du neutre.

3.2.2 *La limite entre les vivants et les morts ou l'espoir d'un neutre périodique*

Le 18 février 1978, Roland Barthes annonce, au Collège de France, le programme de son cours pour les mois à venir : celui-ci sera consacré au neutre ainsi qu'à ses figures. Par neutre, il faut entendre « tout ce qui déjoue le paradigme »²⁵⁶, en considérant que « le paradigme, c'est l'opposition de deux termes virtuels dont j'actualise l'un pour pouvoir parler, pour pouvoir produire du sens »²⁵⁷, explique-t-il. Ainsi, le neutre serait une forme de troisième terme, qui permettrait de déjouer une opposition classiquement admise. L'enjeu de cette définition souple, structurale, permet à Roland Barthes de déployer sur plusieurs cours tout un ensemble de figures considérées comme des figures du neutre. Ce cours n'est pas sans rapport avec la limite entre les vivants et les morts telle qu'elle est représentée dans le journal. Tout d'abord, le neutre, tel que le conçoit Roland Barthes, s'institue dans un rapport à la mort. Pour Roland Barthes, l'avènement du neutre relève d'une forme de protestation contre la mort. Ainsi, ce dernier, rappelant la mort de sa mère survenue le 25 octobre 1977 - soit entre la décision de l'objet du cours au Collège de France et sa préparation -, évoquera le rôle du deuil dans la conceptualisation du neutre. Il dira ainsi que « [la] forme essentielle [du neutre] est en définitive une protestation ; elle consiste à dire : il m'importe peu de savoir si Dieu existe ou non ; mais ce que je sais que je saurai jusqu'au bout, c'est qu'il n'aurait pas dû créer en même temps l'amour et la mort. Le Neutre, c'est ce *Non* irréductible : un *Non* comme suspendu devant les endurements de la foi et de la certitude et incorruptible par l'une et par l'autre. »²⁵⁸. En ce sens, il semble possible que le neutre ait un rapport avec l'aporie décrite par Jacques Derrida. La force liée à la capacité de suspension du neutre semble d'ailleurs être ce qui attire en premier lieu Roland Barthes. Ainsi, au début de son cours donné au Collège de France, Roland Barthes énonce son objectif en ces termes :

Et si vous le permettez, nous nous donnerons le droit ici, pendant treize semaines, de traiter tout état, toute conduite, tout affect, tout discours, sans bien entendu aucun esprit d'exhaustivité, qui a trait au conflit ou à sa levée, à son esquive, à sa suspension.

²⁵⁶ BARTHES, Roland. *Le Neutre. Cours et séminaires au Collège de France (1977-1978)*. op.cit., p. 31.

²⁵⁷ *Ibid.*

²⁵⁸ *Ibid.*, p. 40.

Cette idée avait déjà été amorcée en 1953, avec la parution de son ouvrage *Le Degré zéro de l'écriture* :

La nouvelle écriture neutre se place au milieu de ces cris et de ces jugements, sans participer à aucun d'eux ; elle est faite précisément de leur absence ; mais cette absence est totale, elle n'implique aucun refuge, aucun secret ; on ne peut donc dire que c'est une écriture impassible ; c'est plutôt une écriture innocente.²⁵⁹

Pour travailler le neutre, Roland Barthes propose de saisir ce qu'il nomme des « figures du neutre ». Il en identifie trente, présentées au fur et à mesure des mois passants au Collège de France. Parmi ces figures, on trouve par exemple le silence, la fatigue, la délicatesse ou encore l'androgynie. Cette dernière figure est ainsi décrite comme une « atteinte à la division des sexes »²⁶⁰ servant à désigner un genre neutre réunissant virilité et féminité, union des contraires dans une synthèse idéale. A l'inverse de son homologue hermaphrodite qui incarne la monstruosité dans ce qu'elle peut avoir d'inquiétant, l'androgynie apparaît plutôt comme une complétude parfaite ayant la capacité d'abolir les contraires. La mort ne fait donc pas partie des figures étudiées par Roland Barthes, alors que, nous l'avons vu, elle est la toile de fond de ce cours.

Le neutre tel que le conçoit Roland Barthes, serait donc une façon de faire et de dire l'interstice que le paradigme actualise. En ce sens, la limite entre les vivants et les morts (dont on a vu qu'elle met en jeu, suivant les régimes de croyance et les cultures d'autres formes d'opposition telles que la vie et la mort, la naissance et la mort ou encore la vie terrestre et la vie éternelle) aurait pu être considérée comme ce *tertium* sémiotique que Roland Barthes a appelé le neutre. Le neutre barthésien intégrait pleinement le projet théorique initial de cette thèse qui était celui de montrer que le journal, en textualisant l'écriture de la limite entre les vivants et les morts, invite ses lecteurs à la suspension du processus de signification. C'était sans compter sur la confrontation de cette idée à notre corpus de textes périodiques, allant dans le sens de l'aveu barthésien de l'impossibilité du neutre.

3.2.3 *L'impossible neutre médiatique*

La réflexion sur l'androgynie comme dernière figure du neutre barthésien est l'occasion pour Roland Barthes de clôturer son cours par un véritable aveu : malgré ses tentatives de dresser des figures du neutre, il s'aperçoit que ses figures proposent une réconciliation des contraires dans une

²⁵⁹ BARTHES, Roland. *Le Degré zéro de l'écriture*. Paris : Seuil, 1953, p. 60.

²⁶⁰ BARTHES, Roland. *Le Neutre. Cours et séminaires au Collège de France (1977-1978)*. op. cit., p. 234.

synthèse et non pas une suspension du sens qui maintiendrait l'opposition des contraires comme telle. Ce phénomène de réconciliation des contraires avait déjà été décrit au début du cours de Roland Barthes à travers la notion de « complexe », dont le neutre était supposé se distinguer. Reprenant un schéma mis au point par le linguiste Viggo Brøndal, Roland Barthes explique ainsi la différence entre neutre et complexe :

Il y a deux manières de déjouer, de compliquer ou d'annuler le paradigme. Un paradigme, c'est A opposé à B. [...] Vous pouvez compliquer ou annuler l'opposition. Vous pouvez la compliquer en créant un terme complexe, c'est A + B, réunir A et B. Et vous pouvez annuler l'opposition en créant un terme qui sera ni A ni B, et qu'on appellera terme amorphe ou terme neutre, ou encore, degré zéro.²⁶¹

Ainsi, l'androgynie ne peut être le neutre mais un complexe, puisqu'il vient figurer « un mélange, un dosage, une dialectique, non de l'homme et de la femme (génitalité), mais du masculin et du féminin. Ou mieux encore : l'homme en qui il y a du féminin, la femme en qui il y a du masculin »²⁶². Pour Roland Barthes cet échec traduit l'impossibilité du neutre en application :

Nous nous sommes appuyés souvent sur la structure brondalienne : A/B / ni A ni B / et A et B. Nous devons – et ce sera tout de même un peu le dernier mot de cette « traversée » - renverser le modèle structural : le Neutre, le Neutre dont nous avons parlé, le Neutre étendu au discours (des textes, des conduites, des « motions »), ce n'est pas Ni... Ni, c'est « à la fois », « en même temps », ou « qui entre en alternance » : le Neutre (renversement structural : notre coup de théâtre), ce serait le complexe : mais le complexe indémêlable, insimplifiable : « l'enchevêtrement amoureux » (Nietzsche) des nuances, des contraires, des oscillations [...].²⁶³

Ainsi, il se met à définir le neutre non plus comme le « degré zéro » mais le « degré complexe ». Cet aveu avait déjà été formulé d'une certaine façon en guide de prélude à son cours au Collège de France :

Le sujet de cours est : le Neutre, mais il me semble maintenant que j'aurais dû l'intituler et le marquer ainsi sur la fiche, non pas « le Neutre » mais plutôt « le *désir* de Neutre »²⁶⁴

²⁶¹ BARTHES, Roland. Séance du 18 février 1978. *Le Neutre. Cours et séminaires au Collège de France (1977-1978)*, Version audio du cours enregistré. [Consulté le 3 mars 2016]. Disponible à l'adresse : https://ubu.com/media/sound/barthes_roland/Barthes-Roland_Le-Neutre_01_18-fevrier-1978.mp3.

²⁶² BARTHES, Roland, *Le Neutre. Cours et séminaires au Collège de France (1977-1978)*, op. cit., p. 242.

²⁶³ *Ibid.*, p. 239.

²⁶⁴ BARTHES, Roland. Séance du 18 février 1978. *Le Neutre. Cours et séminaires au Collège de France (1977-1978)*, Version audio du cours enregistré. [Consulté le 3 mars 2016]. Disponible à l'adresse : https://ubu.com/media/sound/barthes_roland/Barthes-Roland_Le-Neutre_01_18-fevrier-1978.mp3.

Dans le résumé du cours sur le Neutre que Roland Barthes rédige pour l'annuaire du Collège de France, Roland Barthes écrit par ailleurs :

On a rappelé que toute recherche, s'agissant du moins des problèmes de la discursivité, doit assumer son originalité fantasmatique : on étudie ce que l'on désire ou ce que l'on craint ; selon cette perspective, l'intitulé authentique du cours aurait pu être : *Le Désir de Neutre*.²⁶⁵

Cet aveu barthésien conduit à poser une question : que faire de l'impossibilité du neutre dans le journal ?

Une piste peut être trouvée chez le philosophe et sémioticien Louis Marin, qui a également travaillé la question du neutre à partir d'articles publiés dès les années 1970 jusqu'à l'année de son décès, en 1992. Sa réflexion part d'un constat : l'Université post mai 1968 existe sur la base de deux affirmations contraires. D'une part, celle-ci affirme son utilité à l'égard d'un système qui est celui du marché de l'emploi, régi par le pouvoir capitaliste ; d'autre part, elle prétend s'affranchir de ce système dans un discours d'indépendance. En ce sens, pour Louis Marin, on peut considérer que la neutralité universitaire est un leurre de domination de classe²⁶⁶. Toutefois, on peut aussi considérer que la neutralité universitaire opère véritablement à travers la possibilité de la critique de cette dépendance, issue du discours des enseignants. Ce dernier formulerait ainsi la critique du leurre idéologique de la neutralité institutionnelle, laissant alors la possibilité à l'Université de formuler sa propre autocritique. La réflexion que Louis Marin mène sur la neutralité va alors s'étendre à celle du neutre qu'il définit comme « l'écart des contradictoires, la contradiction maintenue entre le vrai et le faux, ouvrant dans le discours un espace que le discours ne peut accueillir »²⁶⁷. Cette définition est donc très proche de celle donnée par Roland Barthes dans son approche structuraliste mais également dans sa dimension immatérielle. Louis Marin évoque la « position supplémentaire du neutre qui est, à proprement parler, intenable, puisque l'occuper, la formuler dans un discours, serait lui donner la place et en faire l'instrument de la médiation logique entre les contradictoires »²⁶⁸. Autrement dit, pour Louis Marin, c'est **la représentation elle-même qui réifie l'impossibilité du neutre** : la représentation est toujours une façon de réconcilier les contraires dans une synthèse. En ce sens

²⁶⁵ BARTHES, Roland. Résumé pour l'annuaire au Collège de France. *Le Neutre. Cours et séminaires au Collège de France (1977-1978)*. op. cit., p. 261.

²⁶⁶ MARIN, Louis. *Utopiques : jeux d'espaces*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1973, p. 20.

²⁶⁷ *Ibid.*, p. 21.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 22.

l'écriture de la limite entre les vivants et les morts dans le journal est toujours complexe ; sa qualification ne peut que traduire l'échec de la suspension du sens. Au « *exit* le neutre »²⁶⁹ qui conclut le cours de Roland Barthes, l'impossibilité du neutre constitue au contraire le point de départ de la réflexion de Louis Marin sur ce qu'il appelle l'**utopie** : c'est-à-dire **la capacité de la représentation à fonctionner comme une figure, un schème, du neutre** qui fera l'objet du chapitre suivant.

L'impossibilité du neutre dans le journal pose aussi la question de l'impossibilité du neutre dans la thèse et de notre propre qualification de la limite entre les vivants et les morts (la « limite » étant d'ailleurs, comme nous le verrons, loin d'être neutre). Pour éviter la lourdeur de l'expression « limite entre les vivants et les morts » tout au long de ce travail, il a semblé être de bon aloi de qualifier cette limite et, du même coup, d'assumer le deuil du neutre exigé par l'opération même de la représentation.

3.2.4 *La dénomination d'un thème comme enjeu et impasse de la recherche : le trépas*

Il semble que le cadre théorique dessiné tout au long de ce chapitre implique deux types de prise de position à l'égard de la qualification de cette limite entre les vivants et les morts étudiée dans le journal. La première est celle d'essayer de se tenir au plus près du neutre. Le mot « mort » est précisément entouré de ce halo et c'est un des enjeux de cette thèse que d'étudier ce phénomène dans le journal. L'idée du « vrai nom » ou du « mot juste » entoure le mot « mort » de manière très affirmée dans la société contemporaine : dire « mort », c'est dire *vraiment* les choses. Or l'idée de « vrai nom » est un marqueur discursif de préséance sur les autres catégories du discours, comme l'indique Paul Siblot.

Nommer ce n'est pas seulement se situer à l'égard de l'objet, c'est aussi prendre position à l'égard d'autres dénominations du même objet, à travers lesquelles des locuteurs prennent également position. C'est en conséquence se situer par rapport à eux.²⁷⁰

Étant donné qu'il s'agit d'un phénomène qui sera étudié ici mais aussi que le mot « mort » a l'ambivalence d'être à la fois une synthèse des contraires et l'un des deux éléments de l'opposition mise en jeu (c'est le cas des paradigmes vie-mort et naissance-mort), il n'a pas été retenu dans ce travail. Une deuxième position intéressante à l'égard de cette dénomination est celle d'essayer de trouver une manière de dire cette limite entre les vivants et les morts tout en signalant l'impossibilité

²⁶⁹ BARTHES, Roland, *Le Neutre. Cours et séminaires au Collège de France (1977-1978)*, op. cit., p. 244.

²⁷⁰ SIBLOT, Paul. Nominations et production de sens : le praxème. *Langages*. 1997, n°127, p. 55.

Cité par MOIRAND, Sophie. *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses Universitaires de France, 2007, p. 31.

du neutre, l'impossibilité de l'aporie par la représentation. C'est pourquoi il a été choisi de donner à cette limite le nom de « **trépas** » puisque l'histoire du mot « trépas », déverbal de « trépasser », nous apprend qu'avant de renvoyer à un rapport entre la vie et la mort, le trépas réfère avant tout à un passage, comme le signale le Dictionnaire historique de la langue française.

D'abord écrit *trespas* (v. 1130), a connu la même restriction de sens : d'abord employé pour désigner un passage, dans tous les sens de ce mot, il a désigné aussi bien un détroit (v. 1207), un droit de passage, de transit (1373), que, sur le plan temporel, un espace de temps (v. 1160), une chose passagère (XIII^e s.) et, abstraitement, la transgression d'un ordre (XIII^e s.) ✧ Il a seulement gardé le sens « mort » (XIII^e s.), notamment dans la locution *passer de vie à trépas* (1403, *aller...*) devenue (XIX^e-XX^e s.) un archaïsme plaisant. ✧ Il reste un vestige de l'idée ancienne de « passage » dans le terme d'archéologie *trépas* n.m. (1340, *trespas*) qui désigne un coulant de ceinture dans le costume jusqu'au XVII^e siècle.²⁷¹

Ce n'est qu'à partir du XIII^{ème} siècle que le mot de *trespas* prend le sens de passage de la vie à la mort ; le sens se resserre alors pour désigner le fait de mourir. C'est donc l'imaginaire rémanent du mot « trépas » qu'il a été choisi de réactiver. Cette notion, nécessairement imparfaite, sert à désigner un passage, non pas par croyance religieuse ou spirituelle mais pour signaler l'impossibilité du neutre, l'impossibilité d'être en aporie, en non-passage derridien. Cet intérêt pour les passages et les non-passages résulte aussi de la dimension opératique de la métaphore qui a cette force, peut-être plus qu'une autre, de figurer la suspension du sens.

Les passages sont des lieux dangereux peut-être parce que ce ne sont pas des lieux mais des espaces de déplacement, des traversées. Ils ne sont repérables qu'à partir de ce qu'ils ne peuvent être, le point de départ et le point d'arrivée [...]. Les passages, les traversées, plus que les dangers, évoquent une crainte qui serait la passion du rien. Un passage commence et s'achève par un franchissement, l'enjambement d'une ligne idéale ou réelle qui a valeur de limite ou de clôture, en deçà, au-delà de laquelle se blottit un lieu, un nom, une demeure et sa loi.²⁷²

On peut ajouter à cela que *trespas* signifie aussi le peu de valeur, l'insignifiance de quelque chose (1135). Il s'agit ici d'un clin d'œil interrogatif plus qu'affirmatif à l'égard de certaines théories opérant un lien entre banalisation et insignifiance auxquels les médias sont souvent rattachés et que l'on retrouve par exemple chez un théoricien comme Louis-Vincent Thomas²⁷³.

²⁷¹ Trépas. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. 1992, p. 2163.

²⁷² MARIN, Louis. Passages. *Traverses*. Mai 1981, n° 21-22, p. 123.

²⁷³ THOMAS, Louis-Vincent. *La Mort en question. Traces de mort, mort des traces*. op. cit., p. 42.

Le trépas, ou l'impossible neutre du journal signalant la limite entre les vivants et les morts, est un « passage sous contrainte », comme le dit joliment Martin de la Soudière²⁷⁴. Les représentations du *trespas* prennent en effet corps dans un dispositif périodique qui a une logique double, quasi contradictoire : c'est ce syncrétisme dont il s'agit à présent de rendre compte afin de comprendre en quoi l'écriture du trépas repose sur des pratiques sémiotiques de l'écart.

²⁷⁴ SOUDIÈRE, Martin (De La). Le Paradigme du passage. *Communications*. 2000, n°70, p. 26.

Chapitre II – Le trépas, entre prétention et variations aléthurgiques

Figure 1. « La vérité, quand même !... » ou la prétention aléthurgique du *Figaro* de 1826



Source : extrait du frontispice du prospectus du *Figaro*, 1^{er} janvier 1826, p. 1.

Un nouveau journal paraît : *Le Monde*. Sa première ambition est d'assurer au lecteur des informations claires, vraies et, dans toute la mesure du possible, rapides, complètes.¹

Ces extraits, tirés respectivement des prospectus² du *Figaro* daté 1^{er} janvier 1826 et du *Monde* daté 19 décembre 1944, s'inscrivent chacun dans un contexte historique spécifique, que sépare un

¹ « À nos lecteurs », Hubert Beuve-Méry, *Le Monde*, 19 décembre 1944, p. 1.

² Selon le dictionnaire du Trésor de la Langue Française, un prospectus se définit comme « brochure, imprimé publié avant la parution d'un livre, d'un périodique, d'une collection et destiné à en faire connaître le contenu, le format, le prix, etc. ». (Entrée « Prospectus ». *Trésor de la Langue Française Informatisé* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 15 août 2021]. Disponible à l'adresse : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2272844070>).

intervalle temporel de plus d'un siècle. Pour autant, l'un comme l'autre constituent des exemples emblématiques du discours qui traverse l'histoire du journal, à savoir la prétention à dire la vérité sur le monde. Dans le chapitre précédent, il a été admis que la représentation médiatique du trépas, notion qui sert à qualifier la limite entre les vivants et les morts, ne peut fonctionner comme neutre précisément parce que l'impossibilité du neutre est une propriété de la représentation. Or, comment prétendre dire la vérité sur le trépas alors que pour être en vérité sur le trépas, il faudrait être en *aporie* selon l'approche derridienne adoptée ici, autrement dit en suspension de sens, en *neutre* ? Aussi, le simple fait de la représentation du trépas dans le journal – dont la nécrologie n'est qu'un exemple parmi d'autres – met-il nécessairement à mal la prétention du journal à dire la vérité sur le monde.

Ce chapitre vise à montrer qu'en mettant *a priori* à mal cette prétention (qui sera nommée, comme cela sera vu ci-après, « aléthurgie »), la représentation du trépas risque de mettre en péril la légitimité de l'institution périodique elle-même, ainsi que celle de la pratique qui l'incarne, à savoir le journalisme. Les deux premières parties ont ainsi pour objectif de traiter de la place du discours de vérité dans le processus d'institutionnalisation du journal puis du journalisme et de son impact sur la représentation médiatique. La troisième partie porte quant à elle sur un autre mode de fonctionnement de la représentation médiatique, qui est précisément son *envers*. Cet envers est rendu possible par la logique analogique du signe et acceptable au sein même du dispositif périodique parce qu'il fait fonctionner la représentation médiatique comme figure, comme schème. **C'est donc bien l'hypothèse d'un syncrétisme périodique qu'il s'agit de formuler ici, et de démontrer tout au long de ce travail de thèse que c'est précisément lui qui fait fonctionner les représentations du trépas dans le journal.** C'est également le jeu autour de ce syncrétisme qui interroge une dialectique d'affirmation et de floutage des frontières entre journal et culture.

Note liminaire : cadrage théorique autour de la prétention aléthurgique

La prétention à dire la vérité sur le monde sera nommée ici « aléthurgie ». Formée à partir du grec ἀληθουργία – expression trouvée dans les *Allégories d'Homère* du grammairien Héraclite³ - la

³ FOUCAULT, Michel. *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France (1979-1980)*. Paris : EHESS/Gallimard/Seuil, 2012, p. 8.

La note de l'ouvrage dont l'édition a été établie sous la direction de François Ewald et Alessandro Fontana, par Michel Senellart précise que la notion est présente dans l'ouvrage suivant : HERACLITE. *Allégories d'Homère*. éd.et trad. F. Buffière, Paris : Les Belles Lettres, 1962.

notion d'aléthurgie a été proposée par Michel Foucault dans le but de désigner « l'ensemble des procédés possibles, verbaux ou non, par lesquels on amène au jour ce qui est posé comme vrai par opposition au faux, au caché, à l'indicible, à l'imprévisible, à l'oubli »⁴. Cette notion permet de qualifier **une modalité du gouvernement des hommes par la vérité**⁵ et prolonge ainsi l'analyse foucauldienne de la gouvernementalité.

Là où il y a du pouvoir, là où il faut qu'il y ait du pouvoir, là où l'on veut montrer effectivement que c'est là que réside le pouvoir, il faut qu'il y ait du vrai. Et là où il n'y aurait pas de vrai, là où il n'y aurait pas de manifestation de vrai, c'est que le pouvoir ne serait pas là, ou serait trop faible, ou serait incapable d'être le pouvoir.⁶

Suivant la définition de cette notion, il est possible de considérer que le journal ainsi que la pratique qui l'incarne, le journalisme, construisent et réaffirment en permanence un pouvoir⁷ reposant sur une assignation de la valeur de vérité aux textes et aux images produits en régime périodique. Cette dernière idée s'inscrit dans le prolongement de l'évocation par Michel Foucault de « l'information » comme aléthurgie⁸ et de celles consacrées au « gouvernement des journalistes »⁹, expression proposée par Rémy Rieffel, Roselyne Ringoot, Jean-François Tétu et Adeline Wrona¹⁰, et de celles menées par Gilles Feyel autour de la vérité comme modalité de gouvernement par les journalistes¹¹.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 12-13.

⁶ *Ibid.*, p. 10.

⁷ Nous ne reprendrons pas ici la différence entre pouvoir et autorité proposée par Max Weber notamment reprise par Hannah Arendt, bien que celle-ci ne nous soit pas inconnue. Les rapports entre journalisme et légitimité nous paraissent complexes, le journalisme étant aussi lu qu'il est critiqué. Notre thèse s'articulera plutôt autour de l'idée d'institutionnalisation. Par simplicité et afin de nous inscrire dans la pensée foucauldienne de l'aléthurgie, nous parlerons de « pouvoir ».

⁸ Michel Foucault dira ainsi qu'« on pourrait parler de régime de vérité, d'obligation de vérité, pour des procédures comme par exemple l'enseignement ou l'information, lesquelles sont exactement les mêmes, qu'il enseigne des sottises ou qu'il enseigne la vérité. » (FOUCAULT, Michel. *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France (1979-1980)*. op. cit., p. 93).

⁹ Un numéro entier de la revue *Sur le journalisme* a été consacré à cette question. Voir : DEMERS, François, LE CAM, Florence, PEREIRA, Fábio Henrique et al. (dir.). *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [en ligne]. Décembre 2013, vol. 2, n°2. [Consulté le 15 août 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.surlejournalisme.kinghost.net/rev/index.php/slj/article/view/101/202>.

¹⁰ RIEFFEL, Rémy, RINGOOT, Roselyne, TÊTU Jean-François et al. Le « gouvernement » des journalistes. Introduction. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*. Décembre 2013, vol. 2, n°2, pp. 4-11.

¹¹ FEYEL, Gilles. Le journalisme au temps de la Révolution : un pouvoir de vérité et de justice au service des citoyens. *Annales historiques de la Révolution française*. 2003, n°333, pp. 21-44.

C'est toutefois au sens de « **prétention communicationnelle** » telle que l'a théorisée Yves Jeanneret¹², que l'aléthurgie sera entendue dans le cadre de cette analyse. Ce que nous appelons la **prétention aléthurgique** articule en effet une conception de la communication (axée ici sur la valeur de vérité) et un projet, aussi bien institutionnel que professionnel, d'intervenir sur elle. Considérer l'aléthurgie comme prétention communicationnelle, c'est donc non seulement dénaturiser les discours de vérité qui participent de la légitimation du journal et du journalisme et mettre l'accent sur la capacité de la représentation médiatique à en être le vecteur, mais c'est aussi en nuancer la force. Cette prétention fondée sur la valeur de vérité participe en effet de la construction d'un *ethos*¹³ et cet *ethos* est la condition d'existence et de pérennité d'un média à partir du moment où celui-ci est reconnu et validé par ses lecteurs. Prenant en compte avec Frédéric Lambert que la force des textes périodiques tient également à la croyance que des publics acceptent de leur prêter afin de partager des récits communs et ainsi, faire société¹⁴, on supposera ici que l'aléthurgie réfère à la fois à une prétention communicationnelle en permanence construite et réaffirmée et à une semi-croyance en cette prétention qui se reconfigure, elle aussi, dans un contexte communicationnel et historique identifié. En ce sens, les deux fonctions du journal identifiées par Jean-François Tétu et Maurice Mouillaud, « faire savoir » et « faire croire »¹⁵, sont indissociables dans la mesure où il s'agit de « déplacer l'accent du « c'est vrai » à la force qu'on lui prête »¹⁶. La prétention aléthurgique se construit donc à travers des métadiscours mais aussi à travers la représentation médiatique en elle-même, dont les représentations du trépas font partie.

Cette conception de l'aléthurgie suppose de mettre un coup de projecteur sur la dimension institutionnelle du *dispositif* périodique comme invite à le faire Alice Krieg-Planque dans son analyse des discours médiatiques¹⁷. Le journal est donc à comprendre dans ce travail comme **dispositif médiatique**, mais également comme l'**institution médiatique** qui le porte. Cette dernière regroupe en effet « un ensemble de pratiques, de rites et de règles de conduite entre des personnes ainsi que

¹² JEANNERET, Yves. *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Paris : Éditions Non Standard, 2014, p. 248.

¹³ Le concept d'*ethos* est à entendre ici au sens tel que défini par Ruth Amossy c'est-à-dire comme dimension intégrante du discours (AMOSSY, Ruth. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010, p. 7).

¹⁴ LAMBERT, Frédéric. *Je sais bien mais quand même. Essai pour une sémiotique des images et de la croyance*. op. cit.

¹⁵ MOUILLAUD, Maurice et TÉTU, Jean-François. *Le Journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1989, p. 6.

¹⁶ FOUCAULT, Michel. *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France (1979-1980)*. op. cit., pp. 98-99.

¹⁷ KRIEG-PLANQUE, Alice. *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin, 2012.

l'ensemble des représentations qui concernent ces pratiques, qui définissent leur signification et qui tendent à justifier leur existence »¹⁸. L'ensemble de ce travail repose donc sur la distinction et sur la dialectique entre deux types de prétentions communicationnelles : l'une réfère à l'institution médiatique (le journal) et l'autre à une pratique (le journalisme), reconnue comme pratique professionnelle depuis la loi dite « Brachard » du 29 mars 1935. Si celles-ci semblent *a priori* se confondre, les dissocier permet de considérer le journalisme comme *incarnant* une institution (« le journaliste est un acteur du politique »¹⁹, remarque ainsi Christian Delporte) qui va elle-même progressivement se diversifier avec les médias. Cette dissociation a pour objectif d'éviter la confusion communément opérée entre le médiatique et le journalistique soulignée par Roselyne Ringoot²⁰. Elle invite également, dans le cadre d'une analyse communicationnelle du journal, à considérer d'autres pratiques médiatiques – comme les jeux, le programme télévisuel ou encore la publicité – et à considérer le journal dans son énonciation éditoriale²¹. Pour le dire autrement, il s'agit non seulement de prendre en compte le dispositif dans sa matérialité mais aussi comme le fruit de pratiques collectives.

Le propos qui suit mettra en exergue que la prétention aléthurgique du journal quotidien se met en place à partir de la mobilisation de « procédures d'aléthurgie »²², et plus particulièrement de « régimes de vérité ». La notion de « régimes de vérité » réfère à « ce qui détermine les obligations des individus quant aux procédures de manifestation du vrai »²³. En ce sens, les régimes de vérité foucauldien apparaissent comme très proches des discours instituants tels qu'ils sont définis par Claire Oger et Caroline Ollivier-Yaniv : de nature prescriptive, ils correspondent à des types spécifiques de discours institutionnels qui visent à fournir un cadrage et à agir comme tels en définissant des règles et des protocoles déterminants dans la mise en œuvre des discours à venir. Ainsi, le discours instituant détermine aussi bien une « marche à suivre »²⁴ qu'il « opère la clôture des énoncés institutionnels,

¹⁸ DULONG, Delphine. Institution. *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 14 août 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/institution>.

¹⁹ DELPORTE, Christian. *Les journalistes en France, 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*. Paris : Seuil, 1999, p. 53.

²⁰ RINGOOT, Roselyne. *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin, 2014, pp. 31-36.

²¹ SOUCHIER, Emmanuël. L'Image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale. *Les Cahiers de médiologie*. 1998, vol. 6, n°2, pp. 137-145.

²² FOUCAULT, Michel. *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France (1979-1980)*. *op. cit.*, p. 79.

²³ *Ibid.*, p. 91.

²⁴ OGER, Claire et OLLIVIER-YANIV, Caroline. Du discours de l'institution aux discours institutionnels : vers la constitution de corpus hétérogènes. Communication au 10^{ème} Colloque bilatéral franco-roumain [en ligne]. Bucarest, du

sélectionne le dicible et le sépare de la masse des énoncés possibles, car c'est le discours des autorités qui alimente le discours autorisé »²⁵. Sur la base d'une énonciation homogène à dominante prescriptive, les régimes de vérité du journal vont donc agir comme cadrage des pratiques de production de l'information. Ainsi, le discours instituant obéit à ce que Claire Oger et Caroline Ollivier-Yaniv qualifient de « lissage discursif », défini comme un ensemble de procédés « qui donnent à lire ou à entendre un discours unifié et homogène, destiné au grand public (et non à des cercles plus ou moins larges d'initiés), dépourvu de formes individuelles de modalisation (en tant qu'il s'agit d'un phénomène d'énonciation collective) et placé à un haut niveau de généralité (en tant qu'il doit être valide dans de nombreuses circonstances) »²⁶. Il s'agit donc d'observer au sein de certains discours sélectionnés, la place de la valeur de vérité pour en déduire sa force légitimante et sa capacité à instituer, par sa dimension performative, dans un contexte donné.

Légitime et légitimant par excellence aux yeux des énonciateurs institutionnels, [le discours instituant] n'est pas seulement « autorisé », il remplit une fonction « instituante », une fonction d'auto-production symbolique de l'institution par elle-même, s'efforçant de la rendre visible et lisible.²⁷

C'est donc autour des différents « régimes de vérité » historiques du journal que vont s'articuler les deux premières parties de ce chapitre, soutenant que tous deux réifient un *ethos* aléthurgique – notion proposée ici pour désigner un enjeu de présentation de soi comme s'inscrivant dans un rapport à la vérité - qui est celui de se montrer « dans son aléthurgie réglée »²⁸. Il s'agira donc d'entrer dans les régimes de vérité du journal à partir de périodes différentes. Cette partie n'a donc certainement pas la visée d'élaborer une archéologie de la vérité dans le journal et en journalisme mais bien d'identifier comment celle-ci traverse le discours d'autolégitimation de ces derniers. Elle n'a donc pas pour but de repérer des infléchissements mais à cerner un mouvement général d'institutionnalisation d'une prétention aléthurgique. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il faut encore ajouter que les discours instituants s'élaborent autour de ce que Claire Oger et Caroline Ollivier-Yaniv ont nommé des « produits ». Dans le cas de cette recherche, les produits réfèrent à un ensemble de textes dont il est proposé ici de repérer quelques extraits significatifs, impliquant l'idée de vérité : un recueil de

28 juin au 3 juillet 2003 [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000717/document.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ OGER, Claire et OLLIVIER-YANIV, Caroline. Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel. *Mots. Les langages du politique*. 2006, n°81, p. 67.

²⁷ OGER, Claire et OLLIVIER-YANIV, Caroline. Du discours de l'institution aux discours institutionnels : vers la constitution de corpus hétérogènes. *op. cit.*

²⁸ FOUCAULT, Michel. *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France (1979-1980)*. *op. cit.*, p. 73.

numéros de journaux, un prospectus de journal et plusieurs chartes d'éthique professionnelle. C'est en liant des périodes clés de l'histoire du journal avec des discours jugés emblématiques des régimes de vérité soutenus par ces textes, qu'il est donc proposé de dérouler ce propos

1) Les régimes de vérité du journal : les exemples de Théophraste Renaudot et Émile de Girardin

La première période étudiée correspond à ce que de nombreux chercheurs identifient comme celle de la naissance du journal en France, actée par l'apparition de *La Gazette* le 30 mai 1631. Il est proposé de nous concentrer plus particulièrement sur les textes soutenant le projet de son fondateur, Théophraste Renaudot. L'objectif est ici de souligner l'historicité de la valeur de « vérité » dans le projet du journal et la volonté d'inscrire d'emblée ce dernier dans une visée aléthurgique. La seconde période est celle de l'introduction de la publicité – au sens commercial du terme - au sein du support périodique avec la naissance du titre *La Presse* dont le premier numéro paraît le 1^{er} juillet 1836. La visée est alors de montrer de quelle façon la publicité – au sens habermassien, cette fois, du terme c'est-à-dire de produit issu de la publicisation ou mise en public - a été associée au journal doublement financé et plus particulièrement à son projet aléthurgique, autour de son rôle éducatif. Une attention particulière sera prêtée au prospectus de *La Presse* daté du 15 juin 1836 et rédigé par son fondateur, Émile de Girardin. À travers cette première partie, Il s'agit donc de montrer de quelles façons deux types de régimes de vérité intègrent historiquement les discours instituants du journal.

1.1 Les débuts de l'aléthurgie du journal : entre historiographie et bien commun

Il est communément admis que Théophraste Renaudot, en faisant de la nouvelle « un produit imprimé et régulier »²⁹, fait naître le journal en France avec *La Gazette* en 1631³⁰. On connaît pourtant le succès des occasionnels qui paraissent depuis la fin du XV^{ème} siècle et des canards (et notamment

²⁹ DELPORTE, Christian. *Histoire du journalisme et des journalistes en France. Du XVII^{ème} siècle à nos jours*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995, p. 6.

³⁰ Eugène Hatin explique ainsi que « Notre *Gazette* fut, au témoignage des hommes les plus désintéressés, le premier qui répondit - autant du moins qu'on peut l'exiger eu égard à l'époque, - à l'idée que nous nous faisons d'un journal. Du premier jour, elle s'est placée au-dessus de tout ce qui avait existé d'analogue, par la régularité de sa publication, par sa circulation européenne, par l'abondance et le choix des matières, par la supériorité de sa rédaction et le nombre de ses correspondants. » (HATIN, Eugène. *Théophraste Renaudot. Sa vie et ses œuvres*. Loudun : impr. de D. Palluaux, date inconnue, p. 6).

les « canards sanglants ») qui sont des feuilles volantes vendues à la criée ne visant d'ailleurs pas toujours le vrai. *La Gazette*, de son côté, paraît de manière périodique à raison d'une fois par semaine, d'abord le vendredi, puis le samedi à partir à partir du 1^{er} janvier 1633³¹. *La Gazette* est complétée et résumée par ailleurs par les *Relations des nouvelles du monde reçues dans tout le mois*, qui regroupe des événements considérés comme marquants qu'il s'agit d'approfondir³² - ce qui est propre au genre des relations. Le premier quotidien français, *Le Journal de Paris*, ne sera quant à lui publié qu'à partir de 1777. *La Gazette* apparaît cependant à la suite des *Nouvelles Ordinaires de diuers endroicts* de Jean Martin et Louis Vendosme qui sont, selon Pierre Albert, « pour l'essentiel la traduction de feuilles d'informations périodiques éditées dans les Pays-Bas ou en Allemagne »³³. En effet, ces dernières ne paraissent sous leur forme imprimée qu'à partir de juillet 1631 alors que *La Gazette* a été lancée en mai ; néanmoins, on recense, selon Gilles Feyel, pas moins de vingt-six numéros publiés sous la forme manuscrite qui ont précédé la naissance de *La Gazette*³⁴. Ainsi, comme l'affirme Christian Delporte, *La Gazette* s'inscrit dans une longue tradition de la nouvelle, héritée notamment des gazettes d'Europe du Nord et en particulier de l'Allemagne et de la Belgique³⁵, ainsi que des nouvelles à la main dont la périodicité n'était pas régulière et ne concernait qu'un nombre restreint d'abonnés. En France, c'est bien Théophraste Renaudot qui détient le monopole des nouvelles des gazettes : ici, la prétention aléthurgique repose sur l'argument autoritaire du privilège accordé à Théophraste Renaudot par Richelieu, alors incontestable.

On peut ainsi considérer que *La Gazette* de Théophraste Renaudot marque le début d'une prétention du journal comme dispositif autorisé à dire une « vérité » sur le monde. À partir de la compilation des *Gazettes et nouvelles* de 1631 entendues comme réactualisation d'un prospectus que nous n'avons pu trouver, ont été sélectionnés le discours adressé au roi ainsi que la « Préface » adressée aux lecteurs de la compilation et, par extension, de *La Gazette*, tous deux rédigés par Théophraste Renaudot lui-même. Sont laissés de côté la table alphabétique ainsi que les numéros de journaux de *La Gazette* ; ce sont en effet les deux textes sélectionnés qui agissent comme cadrage en donnant l'occasion à son auteur de réaffirmer la pertinence de son entreprise autour de *La Gazette*. Ont été également pris en

³¹ HATIN, Eugène. *Histoire politique et littéraire de la presse en France. Avec une introduction historique sur les origines du journal et la bibliographie générale des journaux depuis leur origine*. Tome 1. Paris : Poulet-Malassis/De Broise, 1859, p. 84.

³² *Ibid.*, p. 86-87.

³³ ALBERT, Pierre. *Gazette La, puis Gazette de France*. *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 27 février 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/gazette-gazette-de-france>.

³⁴ FEYEL, Gilles. *La Presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*. Paris : Ellipses, 2007, p. 15.

³⁵ DELPORTE, Christian. *Histoire du journalisme et des journalistes en France. Du XVII^{ème} siècle à nos jours*. *op. cit.*, p. 6.

compte le texte introductif au numéro 22 du *Mercur françois*, au moment de sa reprise par Théophraste Renaudot. Dans ce texte paru en 1637-1638, Théophraste Renaudot justifie sa reprise du titre autour d'un discours général portant sur la nouvelle et le rôle spécifique de *La Gazette* dans ce projet. En tant que discours instituants, ces textes ont la particularité de porter un discours sur les nouvelles ainsi que sur *La Gazette*, dans un contexte historique précis. Opérant comme cadrage et mobilisant des procédés de lissage, ils ont vocation à s'adresser à l'ensemble des lecteurs de *La Gazette* - un public restreint, certes, mais dont la restriction nécessite de prendre en compte le contexte d'alphabetisation encore peu développé de l'époque.

1.1.1 Un projet d'historiographie du temps présent

En une seule chose ne céderai-je à personne, en la recherche de la vérité : de laquelle néanmoins je ne me fais pas garant. Étant malaisé qu'entre cinq cents nouvelles écrites à la hâte d'un climat à l'autre, il n'en échappe quelqu'une à nos correspondants qui mérite d'être corrigée par son père le temps. Mais encore se trouvera-t-il peut-être des personnes curieuses de savoir qu'en ce temps-là tel bruit était tenu pour véritable : Et ceux qui se scandaliseront possible de deux ou trois faux bruits qu'on nous aura donnés pour vérités seront par là incités à débiter au public par ma plume (que je leur offre à cette fin) les nouvelles qu'ils croiront plus vraies, comme telles plus dignes de lui être communiquées...³⁶

C'est ainsi que Théophraste Renaudot décrit l'une des fonctions majeures du périodique, qu'il s'attache à ériger d'emblée en valeur : partir à la recherche de vérités sur le monde présent qu'il s'agira de mettre en lumière, de « débiter », suivant une logique périodique. Si Théophraste Renaudot nuance la possibilité même d'énoncer des vérités en régime d'actualité, il n'en demeure pas moins qu'elle engage, en même temps qu'elle tente d'instituer, un rapport aux textes très nettement centré sur l'aléthurgie. Une étude menée par Gilles Feyel³⁷ reposant sur cette *Préface* du *Recueil des gazettes de l'année 1631* cité plus haut et un relevé de toutes les « préfaces » introduisant les *Relations des nouvelles du monde receuës tout le mois de [janvier à décembre] 1632 [ou 1633]* soutient que Théophraste Renaudot propose déjà une déontologie journalistique d'avant-garde, qui met largement en avant la valeur de « vérité » et permet d'énoncer et, selon lui, de participer de la légitimation de la fonction sociale de *La Gazette*. Ainsi et toujours selon Gilles Feyel, « le gazetier [...] doit toujours s'efforcer de parvenir au plus près de la vérité, en vérifiant ses sources. S'il y échoue, il ne peut qu'être pardonné, à condition qu'il n'ait pas menti sciemment »³⁸. Stéphane Haffemayer souligne

³⁶ « Préface », Théophraste Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631. dédié au Roy. Avec vne préface servant à l'intelligence des choses qui y font contenües. Et vne Table alphabétique des matieres*, 1632, pp. 6 et 7.

³⁷ FEYEL, Gilles. Aux origines de l'éthique des journalistes : Théophraste Renaudot et ses premiers discours éditoriaux (1631-1633). *Le Temps des Médias*. 2003, vol. 1, n°1, pp. 175-189.

³⁸ *Ibid.*, p. 181.

d'ailleurs la caractéristique française de ce discours déontologique ; selon lui, certes Théophraste Renaudot « n'est pas à l'origine de la presse périodique qui se développe en Europe à la faveur de la Guerre de Trente ans. Mais il est le premier à en saisir l'importance régulatrice, expliquée au public dans un discours éditorial dans lequel il développe une déontologie de la pratique journalistique, qu'on ne retrouve dans aucun périodique étranger »³⁹.

Si la visée aléthurgique est rendue particulièrement visible dans l'extrait présenté précédemment, c'est plutôt à travers la convocation permanente de la prétention historiographique de son fondateur, Théophraste Renaudot, qu'elle va véritablement se constituer. Les textes introductifs au Recueil des *Gazettes* de l'année 1631 et au tome 22 du *Mercur françois* (1637-1638), tous écrits par Renaudot, vont en effet attribuer une fonction mémorielle aux textes, dès lors destinés à raconter aux contemporains « l'histoire de leur âge »⁴⁰ ou « l'histoire de notre temps », comme l'indique le sous-titre du *Mercur françois*. De fait, ces textes visent non seulement à mettre en adéquation une réalité contemporaine avec un système de représentations, mais également à revendiquer le caractère sérieux de cette entreprise, que seul Théophraste Renaudot est en droit d'assurer. Aussi Renaudot n'hésite-t-il pas à se présenter comme historien ou historiographe du roi au titre, semble-t-il, de la publication de *La Gazette*. On connaît en effet les multiples activités de Renaudot sur lesquelles il s'agira de revenir ; néanmoins, aucune d'elle à l'époque ne semble lui permettre de revendiquer une telle fonction. Ainsi, passé la page de couverture du Recueil des *Gazettes*, la légende du portrait de Théophraste Renaudot le présente comme médecin du roi (qu'il est effectivement depuis 1612⁴¹) mais aussi comme « Historiographus regius », autrement dit « historien (ou historiographe) du roi ». Ainsi, dans le discours qu'il adresse au roi écrit pour le Recueil des *Gazettes*, Théophraste Renaudot précise :

Mais, SIRE, la mémoire des hommes est trop labile pour lui fier toutes les merveilles dont votre Majesté va remplir le Septentrion, & ensuite tout le continent. Il la faut désormais soulager par des écrits qui volent

³⁹ HAFEMAYER, Stéphane. Théophraste Renaudot (1586-1653) : les idées humanitaires d'un homme de communication. Communication au colloque international du GRHIS « Les Intellectuels dans la cité. Identités, sociabilités et fonctions intellectuelles, de l'Antiquité à nos jours » [en ligne]. Université de Rouen, mai 2006, p. 16. [Consulté le 22 février 2016]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00637314/document>.

⁴⁰ « Au Roi », Théophraste Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631. dédié au Roy. Avec une préface servant à l'intelligence des choses qui y sont contenues. Et une Table alphabétique des matières*, 1632, p. 4.

⁴¹ HATIN, Eugène. *Histoire politique et littéraire de la presse en France. Avec une introduction historique sur les origines du journal et la bibliographie générale des journaux depuis leur origine*. Tome 1, *op. cit.*, p. 62.

comme un instant du Nord au Midi, voire par tous les coins de la terre. C'est ce que je fais maintenant, SIRE, d'autant plus hardiment que la bonté de Votre Majesté ne dédaigne pas la lecture de ces feuilles.⁴²

C'est également à travers la dynamique mémorielle qu'il justifie sa reprise du *Mercur françois*. Théophraste Renaudot y exprime ainsi « vouloir donner encore au public d'autres mémoires de notre Histoire, que celles publiées jusqu'ici dans mes Gazettes, Nouvelles et Relations, tant ordinaires qu'extraordinaires ». Se dessinent ainsi dans l'ensemble de ces textes deux figures du public : l'une, qui est celle du lecteur de *La Gazette* (« mon Lecteur ») qui sera évoquée plus loin et l'autre, formée « des personnes curieuses de savoir qu'en ce temps-là, tel bruit était tenu pour véritable »⁴³ qui ancrent les textes de *La Gazette* dans la visée de l'archive. On voit donc ici très nettement en quoi Renaudot tente de faire porter à la nouvelle une fonction mémorielle, de trace du présent, et de ce fait, une fonction aléthurgique (rappelant ainsi la célèbre phrase de Delphine de Girardin définissant le journaliste comme mémorien⁴⁴), tout en évoquant la possibilité de ses défaillances. Il a en effet conscience et ne se prive pas d'en faire part à ses publics des risques de production rapide de la nouvelle, qu'il exprime à plusieurs reprises, comme dans cet extrait :

Et si la crainte de déplaire à leur siècle a empêché plusieurs bons auteurs de toucher à l'histoire de leur âge, quelle doit être la difficulté d'écrire celle de la semaine, voire du jour même auquel elle est publiée ? Joignez-y la brièveté du temps que l'impatience de notre humeur me donne et je suis bien trompé si les plus rudes censeurs ne trouvent digne de quelques excuses un ouvrage qui se doit faire en quatre

⁴² « Au Roi », Théophraste Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631. dédié au Roy. Avec une préface servant à l'intelligence des choses qui y font contenues. Et une Table alphabétique des matieres*, 1632, p. 4.

⁴³ « Préface », Théophraste Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631. dédié au Roy. Avec une préface servant à l'intelligence des choses qui y font contenues. Et une Table alphabétique des matieres*, 1632, p. 7.

⁴⁴ Delphine de Girardin dira ainsi de la fonction de journaliste : « On nous a donc métamorphosé, malgré nous, en une espèce, non pas d'historien, mais de *mémorien*, un de ces écrivains sans valeur que les grands écrivains consultent, un de ces mauvais ouvriers qui ne savent rien faire par eux-mêmes, mais qui servent à préparer de l'ouvrage pour les artistes de talent ; nous ne sommes à l'historien que ce que l'élève barbouilleur est au peintre, ce que le clerc est au procureur, ce que le manœuvre est au maçon, ce que le marmiton est au *chef*. On appelle le premier rapin ; le second, saute ruisseau ; le troisième, gâcheur ; le quatrième gâte-sauce, nous ne connaissons pas le surnom dérisoire que l'on donne au gâte-sauce historique : ce métier infime doit avoir aussi quelque sobriquet ; nous ignorons le mot, mais il doit exister ; peut-être que c'est : journaliste ». (GIRARDIN, Delphine (De). *Lettres parisiennes du Vicomte de Launay par Madame de Girardin*. Vol. II. Paris : Mercure de France, 1989, p. 205. Cité par : ROSEN, Elisheva. L'épistolaire dévoyé : le *Courrier de Paris* de Delphine de Girardin et la question de la novation. Communication au colloque international « La Lettre et la presse. Poétique de l'intime et culture médiatique » [En ligne]. Université Laval, Québec, Canada, 20-22 mai 2010, p. 10. [Consulté le 25 août 2018].

Disponible à l'adresse : <http://www.medias19.org/index.php?id=309#ftn36>.

heures du jour que la venue des Courriers me laisse toute les semaines pour assembler, ajuster et imprimer ces lignes.⁴⁵

Ainsi la prétention aléthurgique se trouve-t-elle d'emblée nuancée dans la mesure où c'est bien l'actualité qui justifie en même temps qu'elle entrave la possibilité d'écrire la « vérité », énoncée sous le régime du vraisemblable (cf chapitre 3).

De manière assez surprenante, se dresse, à travers ces textes, un ensemble de discours instituants très nettement pris en charge par leur énonciateur, probablement en partie parce que c'est sur la base d'un « privilège » accordé par Richelieu que son auteur a autorisation de publication. C'est donc bien en mobilisant l'argument autoritaire que Théophraste Renaudot prétend ici faire mémoire du contemporain, en définissant la nouvelle comme historiographie et en se présentant lui-même comme historien. Il s'agit donc ici de définir un pouvoir, une aléthurgie, mais également une prétention aléthurgique passant par une autorité discursive⁴⁶ qui délimite, pour les numéros de journaux à venir, ce que nous appellerions aujourd'hui une identité éditoriale. Ces discours actualisent un pouvoir proche du discours autoritaire dont ils donnent l'illusion tout en s'en dégageant, comme nous le verrons plus loin, dans une conception de la nouvelle comme acte de charité.

1.1.2 Dans la lignée des « innocentes inventions » du Bureau d'adresse : le principe politique du bien commun appliqué à la nouvelle

Le contexte de sa naissance peut laisser penser que *La Gazette* s'inscrit uniquement dans un projet politique de propagande monarchique. En effet, par le privilège de publication accordé par Richelieu, « l'information prend ici une fonction évidente de représentation, de célébration de l'absolutisme monarchique »⁴⁷, ou encore, comme le résume François Moureau, « la *Gazette* occupait une place

⁴⁵ « Au Roi », Théophraste Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631. dédié au Roy. Avec vne préface servant à l'intelligence des choses qui y font contenües. Et vne Table alphabétique des matieres*, 1632, p. 4.

⁴⁶ L'autorité discursive est à entendre ici au sens de Michèle Monte et Claire Oger, autrement dit « la prétention à un *surcroît* de crédibilité, qui s'alimente certes au statut social du locuteur et/ou à sa position institutionnelle, mais qui comporte aussi une dimension discursive d'une part, contextuelle d'autre part, toutes deux étroitement liées ». (MONTE, Michèle et OGER, Claire. *La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels. Mots. Les langages du politique*. 2015, vol. 107, n°1, p. 6).

⁴⁷ HAFEMAYER, Stéphane. *Les ambiguïtés idéologiques de l'information périodique au milieu du XVII^{ème} siècle. L'Information à l'époque moderne*. Actes du colloque de l'Association des historiens modernistes des Universités. 26 novembre 1999. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001, p. 57.

centrale comme véhicule de la vérité d'État »⁴⁸. Le discours adressé au roi du Recueil des *Gazettes* est ainsi signé « du très humble, très fidèle et très obéissant serviteur et sujet de Votre Majesté. THEOPHRASTE RENAUDOT »⁴⁹. *La Gazette* apparaît en effet comme un recueil de nouvelles et de documents officiels au sein duquel les nouvelles de l'étranger occupent une place dominante. Le peuple ne fait pas l'objet des nouvelles de l'époque, ce dont son fondateur ne se cache pas : « c'est au reste le journal des Rois et des puissances de la Terre. Tout y est par eux et pour eux qui en font le capital, les autres personnages ne leur servent que d'accessoires »⁵⁰, cadre ainsi Théophraste Renaudot. Or – et c'est l'une des thèses de Stéphane Haffemayer – cette approche de *La Gazette* semble plutôt réductrice.

[...] Dans sa présentation générique de *la Gazette*, l'historiographie s'accorde généralement pour faire de sa fondation par Renaudot en 1631 un acte majeur de la politique de propagande de Richelieu et, en quelques lignes péremptoires et souvent définitives, présente le périodique comme la voix continue du pouvoir. La prise en compte de l'épaisseur historique d'un tel monument ne devrait-elle pourtant pas en nuancer l'approche ?⁵¹

En effet, si l'on revient aux discours instituants étudiés, c'est bien au peuple que Théophraste Renaudot s'adresse dans sa « Préface » au Recueil des *Gazettes*.

Mais surtout seront-elles maintenues par l'utilité qu'en reçoivent le public et les particuliers. Le public, pour ce qu'elles empêchent plusieurs faux bruits qui servent souvent d'allumettes aux mouvements et séditions intestines. Voire, si l'on en croit César en ses Commentaires, dès le temps de nos aïeux leur faisaient entreprendre précipitamment des guerres dont ils se repentaient tout à loisir. Les particuliers, chacun d'eux ajustant volontiers les affaires au modèle du temps. Ainsi le marchand ne va plus trafiquer en une ville assiégée ou ruinée, ni le soldat chercher emploi dans les pays où il n'y a point de guerre. Sans parler du soulagement qu'elles apportent à ceux qui écrivent à leurs amis : auxquels ils étaient auparavant obligés, pour contenter leur curiosité, de décrire laborieusement des nouvelles le plus souvent inventées à plaisir et fondées sur l'incertitude d'un simple oui-dire.⁵²

⁴⁸ MOUREAU, François. Du *Mercure Galant* au *Mercure de France* : structure et évolution éditoriales (1672-1724). Dans : LÉVRIER, Alexis et WRONA, Adeline (dir.), *Matière et esprit du journal. Du Mercure Galant à Twitter*. Paris, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 2013, p. 27.

⁴⁹ « Au Roi », Théophraste Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631. dédié au Roy. Avec une préface servant à l'intelligence des choses qui y sont contenues. Et une Table alphabétique des matières*, 1632, p. 4.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ HAFFEMAYER, Stéphane. Information et espace public : la presse périodique en France au XVII^{ème} siècle. *Revue de synthèse*. Berlin/Paris : Springer Verlag/Lavoisier, 2005, vol. 126, p. 112.

⁵² « Au Roi », Théophraste Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631. dédié au Roy. Avec une préface servant à l'intelligence des choses qui y sont contenues. Et une Table alphabétique des matières*, 1632, p. 5.

Il expliquera par ailleurs plus tard, dans le *Mercure françois*, que le titre « La Gazette » est le « nom par moi choisi pour être plus connu du vulgaire avec lequel il faut parler »⁵³. Ainsi, à travers ce discours explicitant très nettement que son public est formé des souverains auquel il ne s'adressera finalement pas dans sa Préface, il semble que *La Gazette* dépasse le cadre strictement propagandiste (qu'elle constitue bien par ailleurs) en faisant illusion autoritaire, dans la mesure où Renaudot y affirme aussi bien que l'enjeu est de répondre à des besoins et notamment celui d'« empêcher des faux bruits », auprès de deux types de lecteurs que sont « le public » et « les particuliers ».

Cette conception de la nouvelle telle qu'elle s'affiche, dans son discours instituant, rejoint finalement l'idée de bien commun⁵⁴ au sens d'Aristote. Bénédicte Sère en a montré toute l'ambivalence, en particulier parce que l'idée aristotélicienne de bien commun renvoie aussi bien à l'idée de viser le bien de la communauté (censé prévaloir sur l'intérêt personnel) qu'à celle de l'utilité commune⁵⁵. Or, ce sont bien ces deux conceptions que l'on retrouve chez Théophraste Renaudot, idée qui perdure encore aujourd'hui à travers le journalisme, comme contribuant à l'exercice des libertés publiques tel qu'il est prévu au sein de l'article 34 de la Constitution française⁵⁶. Bien entendu, cette idée de bien commun ne rejoint pas la théorisation des sciences économiques, dans la mesure où le bien commun ne doit pas être exclusif⁵⁷, autrement dit payant, alors que *La Gazette* était vendue au prix d'une *gazzetta*, une monnaie vénitienne permettant d'acheter des feuilles volantes de l'époque (ou *avvizzi*). Entre attitude propagandiste et volonté affichée de faire de la nouvelle un bien commun, Renaudot apparaît dans toute son ambivalence. Ceci n'aurait d'ailleurs pas été sans incidence sur sa notoriété, comme le soutient Eugène Hatin : « Renaudot aura été un des plus frappants exemples de cette fatalité qui pèse sur certains noms et les empêche d'émerger, de remonter au rang qui leur appartient »⁵⁸. C'est également ce qu'explique Stéphane Haffemayer :

⁵³ Introduction non titrée, Théophraste Renaudot, *Mercure françois*, vol. 22, 1637-1638, p. 2.

⁵⁴ L'idée de bien commun qui apparaît au singulier ici est à différencier des « biens communs » ou des « communs » (et notamment des communs de la connaissance étudiés en sciences de l'information et de la communication par Hervé Le Crosnier).

⁵⁵ SÈRE, Bénédicte. Aristote et le bien commun au Moyen-Âge : une histoire, une historiographie. *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*. 2010, vol. 32, n°2, pp. 278-279.

⁵⁶ Cf. article 34 de la Constitution de la France, citée dans la Charte 2011 du Syndicat National des Journalistes : « la loi fixe les règles concernant les droits civiques et les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques : la liberté, le pluralisme et l'indépendance des médias ».

⁵⁷ FLAHAULT, François. Pour une conception renouvelée du bien commun. *Études*, vol. 418, n°6, 2013, p. 776.

⁵⁸ HATIN, Eugène. *Théophraste Renaudot. Sa vie et ses œuvres. op. cit.*, p. 1.

La défiance à son égard est en grande partie inspirée par la trivialité de son cadre d'action qui allie le noble et l'ignoble : création des bureaux d'adresse en 1630, qui sont à l'origine des petites annonces, création de la presse en 1631, des conférences savantes de 1633 à 1642, introduction des monts-de-piété en 1637, auxquels s'ajoute une constante action charitable consacrée à la gratuité des soins pour les pauvres (Consultations charitables à partir de 1640) : historiographe du roi à partir de 1646, l'homme est à facettes multiples, qui donnent à lire une identité publique protéiforme et le font sortir des cadres de référence habituels.⁵⁹

L'histoire de Théophraste Renaudot et, par extension, celle de *La Gazette*, est en effet profondément liée à celle du Bureau d'adresse, « où chacun peut donner & recevoir avis de toutes les necessitez, & commoditez de la vie & societé humaine »⁶⁰ en 1630, qui donnera naissance à la *Feuille du bureau d'adresses* et, plus tard, aux petites annonces. En retraçant le parcours de Renaudot, Eugène Hatin a souligné le rôle de l'élaboration et de la circulation des savoirs dans le projet de Renaudot nommé « Commissaire Général des Pauvres du Royaume » en 1618, faisant suite à un Brevet royal datant de 1612⁶¹. Ainsi, *La Gazette*, localisée au Bureau d'adresse, s'inscrit dans un projet plus global selon Eugène Hatin, rattaché ici à l'idée de bien commun.

La Gazette procédait évidemment, dans son esprit, du même ordre d'idées que le Bureau d'adresse, d'où elle sortait, et tendait au même but : la satisfaction d'un besoin social, l'amélioration, la plus grande facilité des relations, ici intérieures, là internationales. Le Bureau d'adresse faisait, comme le dit son créateur, l'office des enseignes des carrefours, la *Gazette*, celui de l'étoile polaire, cette grande enseigne du firmament.⁶²

Il faut préciser ici que la maison du Grand-Coq où était imprimée la *Gazette* et où se situait le Bureau d'Adresse, faisait également office de salle des ventes publiques ou amiables puis de mont-de-piété, de lieu de consultations charitables pour les malades avec création d'un laboratoire de chimie permettant de produire les médicaments inhérents aux soins, ainsi que des conférences portant sur les sciences et les arts. De ce fait, l'histoire du journal semble être liée à la personnalité de Renaudot, à

⁵⁹ HAFFEMAYER, Stéphane. Théophraste Renaudot (1586-1653) : les idées humanitaires d'un homme de communication. *op. cit.*, p. 3.

⁶⁰ Inventaire des adresses du Bureau de Rencontre où chacun peut donner & recevoir avis de toutes les necessitez, & commoditez de la vie & societé humaine. Par permission du roy, contenue en ses brevets, Arrest de son Conseil d'Estat, Declaration, Privilege, Confirmation, Arrest de sa Cour de Parlement, Sentences & jugements donnez en conséquence. Dédié à Monseigneur le Commandant de La Porte, par T. Renaudot, Medecin du Roy. A Paris, à l'enseigne du Coq rué de la Calandre sortant au Marché neuf, ou l'un desdits Bureaux d'adresse est estably, 1630. Paris, Bibliothèque nationale de France (VP- 1846), p. 6. Cité par : HAFFEMAYER, Stéphane. Théophraste Renaudot (1586-1653) : les idées humanitaires d'un homme de communication. *op. cit.*, p. 3.

⁶¹ HATIN, Eugène. *Théophraste Renaudot. Sa vie et ses œuvres. op. cit.*, p. 4.

⁶² *Ibid.*, p. 6.

son souci du peuple entretenu dans son rapport à la publicité, au sens habermassien du terme. La « connaissance des choses » y tient une fonction aussi bien régulatrice sur le plan politique que stimulante sur le plan économique⁶³.

L'idée que la publicité va amener à la « connaissance des choses » dans la mesure où elle est porteuse d'une vérité, même temporaire, tient une place importante dans l'histoire du périodique. Ainsi, le second moment clé identifié dans le métadiscours aléthurgique lié au journal est la naissance de son double financement par abonnements et par annonces publicitaires, avec la naissance de *La Presse*, dont le premier numéro paraît le 1^{er} juillet 1836.

1.2 Un régime de vérité à visée éducative avec La Presse en 1836

La Presse est le journal à partir duquel son fondateur, Émile de Girardin, introduit le double marché comme mode de financement de la presse. En prévoyant de « compenser le manque à gagner par l'accroissement prévisible du nombre d'abonnés et par l'introduction de la publicité – des « annonces » - à la dernière page d'un journal qui en compte quatre »⁶⁴, Émile de Girardin divise de moitié le prix de l'abonnement (40 francs l'abonnement à l'année, au lieu de 80 francs) ce qui lui permet également de toucher un nombre de lecteurs plus important. Il est particulièrement intéressant de constater que la volonté de constituer *La Presse* en aléthurgie s'est notamment traduite par le biais du discours de son fondateur en mobilisant l'argument de la publicité, à entendre ici au sens large du terme. Il s'agit de l'« action de porter à la connaissance du public » qui apparaît en 1689 selon le Dictionnaire historique de la langue française⁶⁵ et dont le sens est proche du « principe de publicité » énoncé par Jürgen Habermas⁶⁶. Le « fait d'exercer une action sur le public à des fins commerciales »⁶⁷, qui est le sens du mot publicité qui apparaît en 1829 selon le Dictionnaire historique de la langue française⁶⁸, n'est paradoxalement pas celui de la publicité tel qu'il est employé

⁶³ HAFFEMAYER, Stéphane. Théophraste Renaudot (1586-1653) : les idées humanitaires d'un homme de communication. *op. cit.*, p. 14.

⁶⁴ THÉRENTY, Marie-Ève et VAILLANT, Alain, 1836 : *L'An I de l'ère médiatique. Étude littéraire et historique du journal La Presse d'Émile de Girardin*. Paris : Nouveau Monde Éditions, 2001, p. 7.

⁶⁵ Public – Publicité. Dans : REY, Alain (dir). *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. 1992, p. 1665.

⁶⁶ HABERMAS, Jürgen. *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot, 1988 [1962].

⁶⁷ WRONA, Adeline. Écrivains, journalistes, publicistes ou publicitaires ? Communication au cycle de conférences « Littérature et médias, de Zola à Houellebecq », Institut des Hautes Études de Belgique, Bruxelles, le 10 octobre 2014.

⁶⁸ Public – Publicité. REY, Alain (dir). *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. *op. cit.*, p. 1666

par Émile de Girardin dans ces textes. Comme nous le verrons, ce discours s'inscrit dans un projet qui dépasse celui strictement limité au journal *La Presse*. La mobilisation de la publicité dans la construction du discours aléthurgique est rendue particulièrement visible dans le numéro de lancement de *La Presse* au sein duquel est annoncé le programme du journal - le prospectus -, qui paraît le 15 juin 1836 et signé Émile de Girardin. Il est donc proposé de nous intéresser particulièrement à ce texte qui est un métadiscours de *La Presse* sur *La Presse* beaucoup plus développé que dans le premier numéro officiel de *La Presse* qui paraît le 1^{er} juillet 1836. Il constitue aussi et plus largement, un discours instituant sur la presse périodique⁶⁹.

1.2.1 « Écrire pour instruire » les classes populaires

Lorsqu'il crée en 1831 le *Journal des connaissances utiles*, Émile de Girardin s'adosse à la Société nationale pour l'émancipation intellectuelle qu'il fonde dans le même temps et dont il devient secrétaire général⁷⁰. Cette dernière, formée d'une « vaste union » regroupant les souscripteurs (abonnés et lecteurs) du *Journal des connaissances utiles* « a sa base dans les intérêts matériels, sociaux et domestiques de chaque jour et de chacun. Son esprit est d'améliorer sans détruire ; - son but de donner une bonne direction aux idées utiles, de propager le goût des institutions bienfaisantes, et de former insensiblement aux habitudes parlementaires, des hommes appelés à exercer des droits politiques sans y avoir été suffisamment préparés »⁷¹. La Société nationale pour l'émancipation intellectuelle s'inscrit donc dans une visée éducative des lecteurs, ayant pour objectif de donner un ensemble de connaissances aux citoyens accédant à de nouveaux droits politiques.

Ce que la *Société pour l'instruction élémentaire* a fait pour l'enseignement primaire des enfants, la *Société nationale pour l'émancipation intellectuelle* l'a entrepris pour le grand nombre d'hommes auxquels nos institutions nouvelles ont conféré des droits politiques et des attributions municipales, avant qu'ils fussent tous en état de les remplir avec discernement.⁷²

⁶⁹ Le prospectus est ainsi divisé en différentes parties : « Esprit de la rédaction », « économie du cadre », « garanties politiques » (page 1), « Traité de la presse périodique » (pages 2 et 3) et un « Ordre des matières » (page 4) au sein duquel est présentée la maquette du journal à paraître. Il présente donc à la fois l'identité éditoriale du futur titre, son mode de financement, expose sa « neutralité » politique et constitue, dans le même temps, un manifeste sur la presse : sur ce qu'elle est, sur ce qu'elle doit être et sur ce qu'elle sera dans les temps à venir.

⁷⁰ ALBERT, Pierre. Le *Journal des connaissances utiles* de Girardin (1831-1836...) ou la première réussite de la presse à bon marché. *Revue du Nord*. Avril-septembre 1984, vol. 261-262, n°66, p. 739.

⁷¹ « Société nationale pour l'émancipation intellectuelle », auteur inconnu, *Journal des connaissances utiles*, janvier-février 1832, vol. 1, p. 333.

⁷² *Ibid.*

Cette visée éducative ne quitte pas Émile de Girardin lorsqu'il fonde le journal *La Presse*. En effet, le prospectus du 15 juin 1836 met particulièrement en exergue la valeur pédagogique attribuée à la presse à cette époque où « écrire pour instruire » prend une place majeure, comme l'a déjà montré Claire Barel-Moisan⁷³. En témoigne par exemple la citation de Cormenin reprise par Émile de Girardin, qui désigne les journaux comme de « véritables instituteurs publics »⁷⁴. L'enseignement est d'ailleurs, avec « l'information » convoqué par Michel Foucault dans son cours sur l'aléthurgie pour définir les régimes de vérité.

Ou bien encore on pourrait parler de régime de vérité, d'obligation de vérité, pour des procédures comme par exemple l'enseignement ou l'information, lesquelles sont exactement les mêmes, qu'il s'agisse de vérités, de mensonges ou d'erreurs.⁷⁵

On peut donc supposer ici que c'est bien dans une dynamique aléthurgique qu'Émile de Girardin associe *La Presse* et la visée instructive. Cette dernière s'inscrit dans l'imaginaire du progrès largement déployé par Émile de Girardin dans ce numéro, que ce dernier met en lien avec la publicité, au sens habermassien du terme : « Disons-le, sans la publicité des annonces payées, point de concurrence sérieuse, point de progrès utile aux masses »⁷⁶. Dans ce numéro, Émile de Girardin mobilise d'emblée, pour sa première partie « Esprit de la rédaction », une citation de Victor Hugo comprenant le passage suivant :

Tâchons de rallier à l'idée applicable du progrès tous les hommes d'élite, et d'extraire un parti supérieur qui veuille la civilisation de tous les partis inférieurs qui ne savent ce qu'ils veulent.

Ici, l'idée de « progrès » renvoie très nettement à la visée pédagogique de la presse à l'attention des classes populaires et rurales qu'il s'agit d' « éclairer », « car ce sont elles à qui sont confiés presque exclusivement les droits politiques et l'administration du pays ; car ce sont elles qui forment la grande majorité des conseils municipaux ; car ce sont elles encore qui décident des élections générales... »⁷⁷. En effet, le lancement de *La Presse* qui suit la Révolution des « Trois Glorieuses » de juillet 1830, coïncide avec la Monarchie de Juillet qui procède à un renouvellement du personnel politique et

⁷³ BAREL-MOISAN, Claire. Écrire pour instruire. Dans : KALIFA, Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et al. (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^{ème} siècle*. Paris : Nouveau Monde Éditions, 2011, pp. 745-771.

⁷⁴ « Économie du cadre », Émile de Girardin, *La Presse*, 15 juin 1836, p. 1.

⁷⁵ FOUCAULT Michel, *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France (1979-1980)*. op. cit., p. 93.

⁷⁶ « Économie du cadre », Émile de Girardin, *La Presse*, 15 juin 1836, p. 1.

⁷⁷ « Garanties politiques », Émile de Girardin, *La Presse*, 15 juin 1836, p. 1.

administratif et sous laquelle l'abaissement du cens provoque une extension du droit de vote. Ainsi et selon André Jean-Tudesq,

La loi électorale du 19 avril 1831 avait abaissé le cens de la députation à 200 francs pour les électeurs et à 500 francs pour les éligibles (pour les élections des conseillers généraux et des conseillers d'arrondissement, le cens s'abaissait à des chiffres très modestes, jusqu'à 10 francs dans certains départements).⁷⁸

Par ailleurs, cette visée pédagogique du journal qui justifie selon Girardin son adresse à un public très large est associée à une volonté de donner voix aux différents partis politiques du pays.

Le fait seul de ce nombre et la nécessité de sa conservation l'obligeront d'être NATIONALE dans l'acception la plus large de ce mot, c'est-à-dire qu'elle devra représenter et défendre non point l'opinion intéressée d'un parti exclusif, la cause dynastique d'une famille, les théories inapplicables d'une école, mais les véritables intérêts généraux, ceux des classes rurales d'abord, qui sont les plus nombreuses et les plus négligées [...].⁷⁹

Ainsi, la publicité au sens de Girardin et le discours aléthurgique passent par ce que Mikhaïl Bakhtine a nommé dans *La poétique de Dostoïevski* une polyphonie⁸⁰, consistant à mettre en scène plusieurs voix dissociées de celle de l'énonciateur. La polyphonie participe du modèle objectif de l'information contemporain qui sera évoqué plus loin.

Cette dialectique entre support périodique, fonction pédagogique et progrès met en lumière le rapport qui se joue entre savoirs et pouvoirs dans le discours périodique du XIX^{ème} siècle. Si ce type de discours sur la fonction pédagogique du journalisme tend à davantage s'effacer aujourd'hui, il est intéressant d'observer qu'elle témoigne d'une autre forme d'aléthurgie de l'époque en lien avec le support périodique, qui a disparu en même temps que le journalisme s'est professionnalisé et que le domaine médiatique s'est élargi et diversifié. Il demeure néanmoins intéressant de constater que cette visée pédagogique du périodique trouve son prolongement dans la publicité, pour Émile de Girardin. Ainsi, la citation de Cormenin évoquée plus haut, précise : « Les journaux sont une marchandise trop chère : c'est la presse à bon marché qui seule peut traverser l'opacité des masses et achever l'éducation constitutionnelle du peuple ». On voit donc se dessiner ici l'idée des vertus d'une publicité, déployée dans tout le numéro de juin de *La Presse*.

⁷⁸ TUDESQ, André-Jean. Les listes électorales de la Monarchie censitaire. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1958, vol. 13, n°2, p. 278.

⁷⁹ « Garanties politiques », Émile de Girardin, *La Presse*, 15 juin 1836, p. 1.

⁸⁰ BAKHTINE, Mikhaïl. *La Poétique de Dostoïevski*, Paris : Seuil, 1970 [1929].

1.2.2 La neutralité politique par la publicité commerciale ou comment « se dégager des fonds secrets »⁸¹ pour atteindre la vérité

Nous avons vu précédemment que la pédagogie constitue l'un des régimes de vérité pensé par Michel Foucault, qu'Émile de Girardin applique à *La Presse*. Un autre régime de vérité mobilisé par Émile de Girardin dans ce prospectus de juin 1836 est celui de la publicité, au sens cette fois-ci commercial du terme. Le fondateur de *La Presse* va lier habilement publicité commerciale et neutralité politique pour en déduire la possibilité de constituer un discours d'autant plus vrai qu'il sera libre.

Ce qu'a de recommandable, selon nous, *La Presse à grand nombre et à bon marché*, c'est qu'en même temps qu'elle forme le jugement de lecteurs nouveaux, qu'elle étend le bon sens public, qu'elle active la circulation des idées, elle efface toutes les démarcations étroites de partis, prend à chacun d'eux ce qu'il a de vues utiles et de sentiments nationaux, - ne leur laisse plus que l'exagération et la mauvaise foi ; car la Presse à bon marché ne peut arriver au grand nombre par les sentiers battus – des souscriptions d'amis, des suffrages de coterie ne sauraient l'enchaîner, - elle ne peut vivre qu'autant qu'elle est l'organe véridique et impartial du pays !...⁸²

Pour Émile de Girardin, la logique est donc la suivante : en optant pour un double financement de son journal, son fondateur peut faire diminuer son prix au numéro et toucher, ainsi, un public large. Or, pour maintenir et fidéliser un lectorat aussi nombreux que diversifié, il lui faut nécessairement offrir une garantie de neutralité politique, au risque de perdre un certain nombre de ses lecteurs.

Ce que la Presse périodique, préluant ainsi à sa réforme morale par sa réforme économique, aura de recommandable encore, selon nous, c'est qu'elle ne saurait, sans se suicider, trahir ouvertement la vérité ou aliéner dans l'ombre son indépendance, être servile ou injurieuse, en un mot, personnelle, tandis qu'un journal que quelques centaines d'abonnements suffisent pour faire vivre, peut impunément trafiquer du mensonge, se prostituer aux *fonds secrets*, vivre de l'insulte et de la honte... Les attaques ou les adulations personnelles, qui sont la grande affaire des coteries, ne rencontrent jamais de la part du plus grand nombre qu'indifférence et dédain.⁸³

C'est donc en prétendant offrir une forme d'objectivité (au sens de neutralité politique, ici), elle-même rendue possible par le fonctionnement économique du journal fondé sur une logique d'industrialisation, que ce dernier pourra prétendre mettre à disposition un discours libre et donc, vrai. Présentée comme « l'organe véridique et impartial du pays », qui assure une « lumière entre le

⁸¹ « Garanties politiques », Émile de Girardin, *La Presse*, 15 juin 1836, p. 1.

⁸² *Ibid.*

⁸³ *Ibid.*

gouvernement et les peuples », *La Presse* serait alors l'instigatrice d'une grande réforme de la presse et de la parole publique. C'est en ce sens qu'Émile de Girardin cite le rapport ayant servi d'introduction aux ordonnances de juillet 1830 qu'il présente comme « tardive » mais « éclatante » et « lumineuse » révélation, et qui participe de ce discours.

LA PRESSE PÉRIODIQUE n'a pas même rempli la plus essentielle condition, celle de la PUBLICITÉ. Ce qui est étrange, mais ce qui est vrai à dire, c'est qu'il n'y a pas de PUBLICITÉ en France, en prenant ce mot dans sa juste et rigoureuse acception.

Dans l'état des choses, les faits, quand ils ne sont pas entièrement supposés, ne parviennent à la connaissance de plusieurs millions de lecteurs que tronqués, défigurés, mutilés, de la manière la plus odieuse.

Un épais nuage élevé par les journaux dérobe la vérité, intercepte en quelque sorte sa lumière entre le gouvernement et les peuples.⁸⁴

De ce fait, toujours selon Émile de Girardin, c'est la réforme économique qui garantit la réforme morale. Pour le dire autrement, c'est la publicité commerciale qui est garante de la publicité politique, ce qui démontre, en outre, l'impensé d'une collision entre intérêts politiques et intérêts économiques.

Que LA PUBLICITÉ, judicieusement et largement comprise, veille partout, et nulle part alors LA POLÉMIQUE n'aura plus de foyer absorbant et redoutable, que les lois et les faits apprennent à devancer leurs commentaires hostiles ou infidèles. Que la vérité sache prendre les devants sur l'inexactitude et le mensonge, et l'esprit de personnalité ne pourra plus alimenter la périodicité quotidienne : partout alors l'opinion publique se fera jour sous toutes ses nuances, partout les fonctionnaires publics auront, pour veiller sur leurs actes, un contrôleur qui instruira le Pouvoir central mieux et plus sûrement que ses inspecteurs rétribués.⁸⁵

Émile de Girardin réalise donc un coup de force pour au moins deux raisons : tout d'abord, il pose *La Presse* comme le seul garant de « vérité », tentant ainsi de lui assurer une prédominance sur ses concurrents. Ensuite, il préfigure le discours déontologique contemporain du journalisme reposant sur un modèle objectif de l'information, fondé sur l'idée de neutralité et de rejet de la subjectivité. Le discours de Girardin, par sa revendication de donner voix aux différents partis politiques du pays, semble en effet former un prélude au modèle objectif de l'information montrant notamment que ce modèle n'est pas issu d'un « journalisme à l'américaine »⁸⁶. Toutefois, le journal demeure encore, à l'époque, sous contrôle de l'État et il faudra attendre que le journalisme se professionnalise pour que

⁸⁴ « Traité de la presse périodique », Émile de Girardin, *La Presse*, 15 juin 1836, p. 2.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ En outre, Émile de Girardin lui-même prendra très souvent parti politiquement dans *La Presse*.

le discours sur l'objectivité vient véritablement structurer les pratiques des auteurs de textes périodiques.

2) Régimes de vérité journalistiques et affaiblissement de l'*ethos* aléthurgique

Il y avait d'ailleurs souvent, dans leurs écrits, une confusion entre les termes de presse et de journalisme, trahissant une perception idéalisée du journaliste comme l'élément central de l'activité, omniscient et universel.⁸⁷

Le discours périodique sur la vérité a traversé l'histoire du journal tout en étant différemment nommé, porté et assumé par ses différents acteurs. L'*ethos* aléthurgique a connu une nouvelle transformation à partir du moment où l'activité journalistique a pu débiter son processus de structuration socioprofessionnelle. C'est donc ce dernier temps qui est retenu comme troisième période clé pour penser la construction permanente de la prétention aléthurgique du journal. En France, ce n'est qu'à partir de la première moitié du XX^{ème} siècle que le statut professionnel de journaliste est officiellement reconnu. Les travaux de Denis Ruellan ont montré que le processus de professionnalisation ayant conduit à cette consécration débute à partir de la fin du XIX^{ème} siècle avec la création du premier syndicat de journalistes, l'Association de la presse républicaine départementale, en mai 1879, « [...] considérant qu'à cette époque, le journalisme commence à faire groupe au sens où il entame un processus d'organisation de l'amalgame que constituent, peu ou prou, les individus qui se tiennent sous cette dénomination commune de journaliste »⁸⁸. À partir de la fin du XIX^{ème} siècle, les journalistes sont particulièrement actifs en termes de discours sur leur propre profession, en même temps qu'ils commencent à s'organiser en créant des associations, des rencontres internationales et des écoles⁸⁹. La place de la déontologie dans la structuration socioprofessionnelle des journalistes est à cet égard majeure : jusqu'en 1918, l'enjeu est de montrer que la morale est la condition d'accès à l'exercice du métier de journaliste, garantissant alors son caractère honorable ; elle sert ensuite davantage à réguler les relations entre pairs⁹⁰. Ce processus aboutit à la loi relative au statut professionnel des journalistes, dite « loi Brachard » du 29 mars 1935

⁸⁷ RUELLAN, Denis. *Le Journalisme ou le professionnalisme du flou*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2007, p. 60.

⁸⁸ RUELLAN, Denis. *Nous journalistes. Déontologie et identité*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2011, p. 30.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 59.

⁹⁰ *Ibid.*, p. 42.

visant, comme son intitulé l'indique, à reconnaître sur le plan juridique le statut professionnel de journaliste, dès lors ainsi défini :

Le journaliste professionnel est celui qui a pour occupation principale, régulière et rétribuée l'exercice de sa profession dans une ou plusieurs publications quotidiennes ou périodiques ou dans une ou plusieurs agences de presse, et qui en retire le principal de ses ressources.

Cette dernière sera complétée par la loi du 4 juillet 1974, dite « loi Cressard » qui reconnaît le statut de journaliste professionnel aux pigistes⁹¹. Cette définition pour le moins tautologique du journalisme laisse donc toute la place aux discours auto-instituants pour définir ce que recouvre la profession de journaliste. Ces contours imprécis que la déontologie journalistique vient réaffirmer, font du journalisme ce que Denis Ruellan a appelé un « professionnalisme du flou » :

Contrairement aux interprétations qui ont été admises depuis les années 1930, il nous semble que cette fluidité constitue sa force, car elle offre au métier des capacités d'amalgame et de renouvellement permanent qui en font une perpétuelle profession nouvelle ; l'imprécision de sa constitution permet aussi d'offrir moins de prises extérieures sur le groupe des praticiens, qui se révèle difficile à contraindre ; c'est là le *flou constitutif*.⁹²

À partir de l'étude de textes déontologiques (et plus particulièrement les trois versions de la Charte du Syndicat National de Journalistes), il s'agira de montrer un affaiblissement de la valeur de vérité par l'*ethos* journalistique et par ricochet, au sein de l'*ethos* périodique. On peut en effet formuler l'hypothèse que c'est à partir du moment où les journalistes ont pu faire « corps professionnel » que le journalisme – dont la racine étymologique est la même que celle du dispositif médiatique - a pu incarner véritablement l'activité du journal. Tenir un discours sur les valeurs du journalisme, c'est donc d'une certaine façon, tenir un discours sur les valeurs du journal. Or, c'est à partir du moment où les pratiques au sein du journal s'incarnent que l'*ethos* aléthurgique du périodique s'affaiblit. Ce phénomène est assez paradoxal dans la mesure où l'incarnation représente ce que Camille Rondot a appelé « l'aboutissement d'un processus représentationnel »⁹³ et une modalité d'exercice des pouvoirs, puisqu'elle est « la condition de leur reconnaissance, c'est-à-dire de la possibilité de capter

⁹¹ Loi 74-630 du 4 juillet 1974, article 2, insérée à l'article L. 761-2 alinéa 4 du Code du Travail.

⁹² RUELLAN, Denis. *Le Journalisme ou le professionnalisme du flou. op. cit.*, p. 200.

⁹³ RONDOT, Camille. *Représenter et incarner une organisation internationale : analyse d'une prétention communicationnelle*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Université Paris-Sorbonne, 2015, p. 84.

le sujet, et de faire sens pour un public »⁹⁴. Au sein de l'institution médiatique, « l'exercice du pouvoir reposerait sur une nécessaire visibilité passant par un corps »⁹⁵, ici à entendre comme celui du journaliste, qui viendrait invisibiliser l'ensemble des corps professionnels impliqués dans le processus d'énonciation éditoriale, qu'ils soient salariés ou non du journal (tels que les typographes, les secrétaires de rédaction⁹⁶, les directeurs artistiques, les dessinateurs, *etc.*). En ce sens, l'incarnation aurait dû permettre à l'*ethos* aléthurgique de gagner en force, et non l'inverse. Du point de vue adopté ici, l'affaiblissement de l'*ethos* aléthurgique est lié à deux phénomènes : la montée en puissance du modèle objectif de l'information d'une part, et la plus grande mise en exergue de la part d'activité du sujet dans les régimes de vérité liés au processus de production de l'information, d'autre part.

2.1 La part majeure des actes de vérité dans la déontologie journalistique

La valeur de vérité apparaît rarement comme telle au sein des discours instituant du journalisme français, au point d'être parfois niée. Aussi la définition de l'information proposée par les Décodeurs du *Monde* est-elle particulièrement emblématique de ce phénomène. La charte des Décodeurs publiée le 10 mars 2014⁹⁷ qui indique la mission principale de l'équipe composée de journalistes, développeurs et d'un cartographe⁹⁸, est particulièrement ancrée dans un modèle objectiviste (qui sera étudié plus loin) :

Les Décodeurs sont tournés vers la vérification factuelle. Les assertions – qu'elles proviennent de politiques ou d'autres acteurs publics – sont vérifiées et contextualisées.⁹⁹

Cette mission de vérification des faits – qui passe également par la mise en place du « Décodex » permettant d'évaluer la fiabilité d'une source web - est centrée sur les déclarations de personnalités

⁹⁴ *Ibid.*, p. 84.

⁹⁵ *Ibid.*, p. 85.

⁹⁶ Pour approfondir cette question, notamment appliquée à la presse régionale, voir LANGONNÉ, Joël. *Ceux qui « font » le journal. Journalistes secrétaires de rédaction et ouvriers typographes à l'interface de la matérialité de l'information en presse quotidienne régionale*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Rennes : Université de Rennes I, 2016.

⁹⁷ LES DÉCODEURS. La Charte des « Décodeurs ». Dans : Le Monde. *Le Monde* [en ligne]. 10 mars 2014. Mis à jour le 21 juillet 2020. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/03/10/la-charte-des-decodeurs_4365106_4355770.html.

⁹⁸ LES DÉCODEURS. L'équipe des « Décodeurs ». Dans : Le Monde. *Le Monde* [en ligne]. 10 mars 2014. Mis à jour le 30 avril 2020. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/03/10/l-equipe-des-decodeurs_4365082_4355770.html.

⁹⁹ LES DÉCODEURS. La Charte des « Décodeurs ». *op. cit.*

et organismes publics d'une part, et sur les rumeurs qui circulent en ligne, d'autre part. Les Décodeurs indiquent bien que les protocoles de vérification ne font pas de l'information une vérité.

Ces critères ne font pas d'une information une vérité : un journaliste a en principe toujours pour but de publier des informations recoupées et fiables, mais il peut être abusé par ses sources, ou se tromper. Et évidemment, l'opinion peut modifier la présentation de l'information ou le contexte qu'on lui donne. Mais il reste le fait, qui est le cœur de l'information, et qu'un journaliste digne de ce nom doit respecter.¹⁰⁰

Pour autant, le processus de vérification de l'information a pour but de « démêler le vrai du faux » et aboutit à une évaluation de l'affirmation de départ sous une forme qui vient finalement réaffirmer la prétention aléthurgique :

« Vrai », ou « plutôt vrai » lorsque les faits évoqués sont confirmés ; « Discutable », « exagéré » ou encore « plus compliqué » lorsque des éléments nuancent ou remettent en partie en question l'affirmation ; « Faux », lorsqu'il s'avère que la déclaration de départ est en contradiction avec les faits.¹⁰¹

Ce discours contradictoire est particulièrement emblématique de la volonté qu'ont les journalistes de se départir de l'*ethos* aléthurgique d'une part et de la difficulté à le faire d'autre part, dans la mesure où cette prétention est nécessaire dans le processus permanent de légitimation de la profession. Les discours déontologiques instituants que sont les trois versions de la Charte du S.N.J. témoignent de cette même difficulté à assumer un discours de vérité sur le monde. En mettant notamment en avant la part importante de ce que Michel Foucault nomme les « actes de vérité » entendus comme « la part qui revient à un sujet dans les procédures d'aléthurgie »¹⁰², les textes déontologiques posent la subjectivité journalistique comme la garante de l'aléthurgie.

2.1.1 L'absence de la valeur de vérité dans les textes déontologiques, une spécificité française ou un effet historique ?

D'après Jean-Marie Charon, l'une des particularités du journalisme français est d'associer les discours déontologiques de référence à ceux du Syndicat National des Journalistes (S.N.J.)¹⁰³, au

¹⁰⁰ LES DÉCODEURS. Décodex : qu'est-ce qu'une information ? Dans : Le Monde. *Le Monde* [en ligne]. 23 janvier 2017. Mis à jour le 27 novembre 2017. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/01/23/decodex-qu-est-ce-qu-une-information_5067721_4355770.html.

¹⁰¹ LES DÉCODEURS. La Charte des « Décodeurs ». *op. cit.*

¹⁰² FOUCAULT, Michel. *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France (1979-1980)*. *op. cit.*, p. 79.

¹⁰³ CHARON, Jean-Marie. L'éthique des journalistes au XX^{ème} siècle. De la responsabilité devant les pairs aux devoirs à l'égard du public. *Le Temps des médias*. 2003, vol. 1, n° 1, p. 205.

détriment de discours déontologiques internationaux à vocation fédératrice tels que la Charte de Munich (par ailleurs largement inspirée de la Charte du S.N.J.¹⁰⁴) ou la Déclaration de Bordeaux, qui seront évoquées plus loin. Le S.N.J., fondé en 1918, a fait publier deux versions d'une « Charte des devoirs professionnels des journalistes français » en 1918 et 1938 puis une version remplaçant cette charte intitulée « Charte d'éthique professionnelle des journalistes » en 2011. Ces trois textes ne font pas intervenir la valeur de vérité comme telle dans la déontologie journalistique ainsi définie. Si elle apparaît, ce n'est qu'en négativité ; ainsi, dans la Charte de 1918 révisée en 1938, il est expliqué que le journaliste doit s'interdire « d'invoquer un titre ou une qualité imaginaires » et le mensonge est présenté comme l'une des plus graves fautes professionnelles. La Charte de 2011 dresse la liste des plus graves dérives professionnelles, parmi lesquelles on retrouve la censure et l'autocensure, le mensonge et la manipulation. Il y est également précisé que le journaliste « dispose d'un droit de suite, qui est aussi un devoir, sur les informations qu'il diffuse et fait en sorte de rectifier rapidement toute information diffusée qui se révélerait inexacte ». La vérité n'y est donc pas directement mentionnée ; c'est l'« information de qualité », qui n'est par ailleurs pas définie, qui prime :

Le droit du public à une information de qualité, complète, libre, indépendante et pluraliste, rappelé dans la Déclaration des droits de l'homme et la Constitution française, guide le journaliste dans l'exercice de sa mission. Cette responsabilité vis-à-vis du citoyen prime sur toute autre.

Le texte déontologique de référence du journalisme français qu'est la Charte du S.N.J. participe de la prétention aléthurgique par sa dimension de discours légitimant et ce, bien que la valeur de vérité n'y apparaisse pas de manière explicite. Cet *ethos* aléthurgique bien présent mais invisibilisé pourrait apparaître, à l'inverse, de manière plus nette au sein des discours légitimants internationaux. En témoigne par exemple le spot télévisuel lancé par le *New-York Times* à la suite de la cérémonie des Oscars le 26 février 2017, qui positionne très nettement le journal comme aléthurgie en se terminant par la conclusion suivante : « The truth is hard to find. The truth is hard to know. The truth is more important than ever. ». Ce regain de visibilité de la valeur de vérité s'inscrit toutefois dans un contexte bien particulier : il est une réaction au discours sur les *fake news* tenu par l'ancien Président des États-Unis Donald Trump ayant porté des accusations très graves sur la capacité du journalisme à faire aléthurgie.

Sur le plan déontologique, à l'échelle internationale, la Fédération Internationale des Journalistes (F.I.J.) a adopté en 1954, à l'occasion de son Congrès mondial, la « Declaration of Principles on the

¹⁰⁴ *Ibid.*

Conduct of Journalists » dite également « Déclaration de Bordeaux », qui énonce les principes premiers de la profession. On y retrouve en particulier le principe suivant : « Respecter la vérité et le droit que le public a de la connaître constitue le premier devoir du journaliste »¹⁰⁵. Faire connaître la vérité est différent d'établir la vérité : elle présente le journaliste comme un simple passeur et le journal comme un miroir de la représentation de cette dernière. Elle contribue ainsi à la circulation des imaginaires de la « transmission » et d'objectivité rattachés à l'information journalistique qui correspond au contexte de naissance historique de la Charte. Néanmoins, cette charte montre que la valeur de vérité est rendue plus visible que dans les chartes de la S.N.J. C'est d'ailleurs sur la Déclaration de Bordeaux que s'appuie la Fédération Européenne des Journalistes (F.E.J.) pour assoir sa propre déontologie :

La FEJ suit la Déclaration de principes de la FIJ sur la conduite des journalistes (adoptée par le Congrès de la FIJ en 1954), qui est devenue le principe directeur des journalistes et de leurs syndicats pour faire respecter l'éthique et la qualité du journalisme. Les principes universels ont été approuvés par les syndicats et les associations de journalistes issus de cultures et de traditions très différentes. Le code d'éthique de la FIJ embrasse les valeurs fondamentales du journalisme - la vérité, l'indépendance et la nécessité de minimiser les préjudices.¹⁰⁶

On peut ajouter à cela que la Déclaration des droits et devoirs des journalistes en 1971, dite Charte de Munich, énonce comme devoir premier du journaliste celui de « respecter la vérité qu'elles qu'en puissent être les conséquences pour lui-même, et ce, en raison du droit que le public a de connaître la vérité ». Plus loin, elle ajoute que ce dernier se doit de « rectifier toute information publiée qui se révèle inexacte ». Ici encore l'*ethos* aléthurgique est bien plus visible que dans les chartes du S.N.J.

À partir du moment où les textes déontologiques cités n'ont pas la même aura que la Charte du S.N.J. auprès des journalistes français, on est en droit de se demander si l'invisibilisation de la valeur de vérité mise en évidence précédemment est liée à son caractère français. L'actualisation de la Charte d'éthique mondiale des journalistes de la F.I.J adoptée en 2019 vient contredire cette idée. En

¹⁰⁵ Citation originale : “Respect for truth and for the right of the public to truth is the first duty of the journalist.” (INTERNATIONAL FEDERATION OF JOURNALISTS. Global Charter of Ethics for Journalists. Dans : IFJ. *International Federation of Journalists* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.ifj.org/who/rules-and-policy/global-charter-of-ethics-for-journalists.html>).

¹⁰⁶ Citation originale : “The EFJ follows the IFJ Declaration of Principles on the Conduct of Journalists (adopted by 1954 IFJ Congress) that has become the guiding principles for journalists and their unions to enforce ethics and quality in journalism. The universal principles have been endorsed by unions and associations of journalists coming from vastly different cultures and traditions. The IFJ code of ethics embraces the core values of journalism – truth, independence and the need to minimise harm.” (EUROPEAN FEDERATION OF JOURNALISTS. Ethics. Dans : EFJ. *European Federation of Journalists* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://europeanjournalists.org/policy/ethics>).

remplaçant la valeur de vérité par celle de l'objectivité, le devoir primordial du journaliste est dès lors présenté comme celui de « respecter les faits et le droit que le public a de les connaître ». Moins récemment, en 2015, le directeur de l'Ethical Journalism Network, Aidan White, énonçait les cinq principes de base du journalisme à partir d'une observation portant sur quatre cents codes de déontologie dans le monde.

Mais en fait, tous sont vraiment concentrés sur cinq valeurs clés pour le journalisme. Et le premier d'entre eux est la précision. Je ne dirai pas « vérité » parce que « vérité » est un mot très grand. Et ils obtiennent en fait des discussions centrales sur ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas, mais l'exactitude est très importante. Donc, le premier principe repose sur le fait qu'il n'y a pas de manipulation trompeuse des faits.¹⁰⁷

Ainsi, bien que le premier principe cité soit celui de « vérité et précision », ce dernier est décrit en ces termes :

Les journalistes ne peuvent pas toujours garantir la « vérité » ; néanmoins, établir les faits est le principe cardinal du journalisme. Nous devons toujours nous efforcer d'être précis, donner tous les faits pertinents dont nous disposons et nous assurer qu'ils ont été vérifiés. Lorsque nous ne pouvons pas corroborer des informations, il faudrait pouvoir le dire.¹⁰⁸

Bien que la valeur de vérité apparaisse ici très nettement, le discours d'Aidan White vient ici la nuancer de manière très explicite.

Quoiqu'il en soit, un certain nombre d'hypothèses peuvent être formulées quant à l'invisibilisation de cet *ethos* aléthurgique au cœur des discours instituants de la profession. En France, on peut éventuellement supposer que la naissance de la Charte du S.N.J. en contexte de post-guerre 1914-1918 est aussi une réaction à l'utilisation de la presse comme instrument de propagande. Son origine est donc peut-être à interroger dans le rapport historique que les Français entretiennent à l'information

¹⁰⁷ Citation originale : “But actually all of them are really focused on five key values for journalism. And the first of them is accuracy. I won't say “truth” because “truth” is a very long word. And they are actually get central discussions about what is true and what is not true but accuracy is very important. So there for the first principle is no deceptive handling of the facts.” (ETHICAL JOURNALISM NETWORK. 5 principles of journalism. Dans : E.J.N. *Ethical Journalism Network* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://ethicaljournalismnetwork.org/who-we-are/5-principles-of-journalism>).

¹⁰⁸ Citation originale : “Journalists cannot always guarantee « truth », but getting the facts right is the cardinal principle of journalism. We should always strive for accuracy, give all the relevant facts we have and ensure that they have been checked. When we cannot corroborate information we should say so.” (ETHICAL JOURNALISM NETWORK. 5 principles of journalism. *op. cit.*).

et à la gouvernementalité. Ensuite et d'une manière plus générale, il peut être lié à la nécessité contemporaine d'invisibiliser le pouvoir, d'une manière générale, comme tel. Il renvoie également à la question de la confiance qui se trouve au cœur de la crise des institutions que traversent les démocraties et le journalisme qui s'y trouve fondamentalement attaché (en témoigne notamment le projet "Building Trust in Media in South East Europe and Turkey", soutenu par l'UNESCO¹⁰⁹). De fait, l'aléthurgie du journal repose sur un double mécanisme : une mise en scène d'un *ethos* aléthurgique au sein des discours institutionnels, jamais revendiquée comme telle au cœur même des discours instituants et qui semble trouver une nouvelle dynamique dans le débat porté sur la « post-vérité » dont Jacques Derrida soulignait déjà le caractère paradoxal en 1996 :

La vérité est finie, penserait-on, ou pis encore : « la vérité, c'est fini ». Mais à elle seule, la même expression peut signifier, et cette fois ce ne serait plus une indication mais la *loi* d'une *prescription* négative, que les limites de la vérité sont des frontières qu'*il ne faut pas* dépasser.¹¹⁰

Quelles que soient les contradictions qui semblent traverser les discours légitimants du journalisme à propos de la vérité et ce, à l'heure où nous écrivons ces lignes, on voit à quel point la fonction du « dire vrai » traverse le journal comme le journalisme. Elle apparaît dans sa fonction éthique, qui trouve place dans les discours instituants du journalisme sous l'angle d'une valeur morale ayant notamment pour effet de dissimuler sa fonction politique. De fait, elle sert la mise en place d'un *ethos* aléthurgique, opératoire dans la construction permanente de l'aléthurgie elle-même. La prétention communicationnelle se joue et se construit notamment par les médiations instituantes qui donnent à voir ce que la profession souhaite que l'on voie d'elle.

Cette absence de la valeur de vérité dans les textes déontologiques se double de la forte présence de valeurs rattachées à la subjectivité des journalistes : ce sont elles qui sont supposées être les garantes

¹⁰⁹ Son projet affiché est de « renforcer la liberté d'expression, l'accès à l'information, des médias libres, indépendants et pluralistes, en veillant à ce que les journalistes et les médias soient les principaux moteurs du développement démocratique, durable et pacifique dans la région ». (Citation originale : "to strengthen freedom of expression, access to information, free, independent and pluralistic media, ensuring that journalists and media are key drivers for democratic, sustainable and peaceful development in the region.") (EUROPEAN FEDERATION OF JOURNALISTS. Building trust in media in south East Europe and Turkey. Dans : EFJ. *European Federation of Journalists* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://europeanjournalists.org/building-trust-in-media-in-south-east-europe-and-turkey>).

¹¹⁰ DERRIDA, Jacques. *Apories. Mourir – s'attendre aux « limites de la vérité »*. *op. cit.*, p. 16.

de la prétention aléthurgique, en accord avec une crainte spécifiquement française liée à l'autorégulation de la profession journalistique.

2.1.2 La conscience du rédacteur, garante de la prétention aléthurgique

Qu'il s'agisse de la Charte de 1918 ou de celle de 2011, la mise en valeur des actes de vérité autrement dit de la part de la subjectivité des journalistes dans la prétention aléthurgique est majeure. Ce phénomène historique n'est pas particulièrement étonnant. Les conditions de production de l'information ont pris une part plus importante dans les discours déontologiques durant la période 1943-1980 où « une lutte de pouvoir sur la nature du journalisme et la manière de l'exercer »¹¹¹ a lieu entre patrons et salariés. Toutefois, la crainte d'une institutionnalisation de la déontologie reste particulièrement forte en France. Dans ce contexte, il est important pour les journalistes que cette dernière demeure le propre de la conscience du rédacteur. Jacques Leprette et Henri Pigeat expliquent qu'en France, le dispositif de déontologie professionnel est ainsi « le plus minimal et le plus flou en Europe »¹¹², phénomène qu'ils relient également au manque permanent d'entente entre les éditeurs et les journalistes¹¹³ :

À la différence des syndicats suédois ou finlandais, les syndicats français de journalistes refusent d'intervenir sur les questions de qualité de l'information, pour ne pas s'engager dans une coopération avec le patronat. Réclamer une auto-régulation reviendrait à prendre des engagements qui pourraient leur être opposés, une crainte identique à celle des éditeurs de presse.¹¹⁴

D'après eux, l'autorégulation se manifeste principalement dans le cadre des entreprises et notamment par le biais de chartes rédactionnelles.

Ainsi, ce sont les qualités du journaliste qui vont être garantes de la déontologie : la Charte de 1918 revue en 1938 explique ainsi que le scrupule et le souci de la justice constituent l'une des règles premières du journalisme. L'esprit critique est cité parmi les piliers de l'information journalistique et la « conscience professionnelle » apparaît ainsi comme l'un des garants de cette déontologie dans la

¹¹¹ RUELLAN, Denis. *Nous, journalistes. Déontologie et identité. op. cit.*, p. 43.

¹¹² LEPRETTE, Jacques et PIGEAT, Henri (dir.). *Éthique et qualité de l'information*. Paris : Presses Universitaires de France, 2004, p. 81.

¹¹³ *Ibid.*, p. 88.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 88.

Charte de 2011, qui mentionne que « le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte ou exprimer une opinion contraire à sa conviction ou à sa conscience professionnelle, ni aux principes et règles de cette charte ». Toutefois, l'un des changements majeurs que l'on peut relever est l'apparition de la véracité, qui n'apparaissait pas dans les versions précédentes et qui est citée comme l'un des piliers de l'information journalistique dans la Charte de 2011. Il faut préciser que la véracité est la « qualité de celui qui dit la vérité »¹¹⁵ : autrement dit, en faisant apparaître la valeur de véracité dans la charte de 2011, l'*ethos* aléthurgique se fait non seulement plus visible mais il n'apparaît plus comme l'un des éléments garantis par l'institution périodique ; c'est le journaliste lui-même qui s'en porte garant puisque c'est lui et lui seul qui détient la qualité de véracité. Cette modification, particulièrement importante, témoigne aussi des enjeux ayant justifié l'actualisation de cette Charte, ainsi expliqués par Alain Girard, alors Premier Secrétaire Général du S.N.J. :

Le constat est en effet général d'une dégradation de la situation et d'une défiance de l'opinion publique vis-à-vis des médias d'information générale, qui prend des proportions particulièrement alarmantes. Le SNJ est convaincu que la profession doit témoigner auprès des citoyens de notre pays d'une réelle volonté collective d'améliorer la qualité de l'information, ce qui passe, en premier lieu, par le respect des règles fondamentales de la déontologie.¹¹⁶

En réaffirmant l'*ethos* aléthurgique et en en faisant la qualité non plus de l'institution mais bien celle du journaliste, le S.N.J. tente ainsi de réinstaurer les frontières de la vérité dans le cadre souple d'autorégulation propre au journalisme français. La Charte de 2011 du S.N.J. semble à ce titre rejoindre les codes de déontologie des pays européens : dans son étude portant sur trente-et-un codes de déontologie journalistique issus de vingt-neuf pays européens, Tiina Laitila a identifié les valeurs communes à ces codes, afin d'envisager la possibilité d'un code de déontologie commun pour le journalisme européen. Elle montre tout d'abord qu'à l'échelle européenne, les codes de déontologie ont trois fonctions principales : déterminer la responsabilité des journalistes à l'égard du public, déterminer la responsabilité des journalistes à l'égard des sources et garantir la protection de l'intégrité professionnelle des journalistes¹¹⁷. Les valeurs communes entre ces codes sont

¹¹⁵ Entrée « Véracité ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 18 août 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A8V0256>.

¹¹⁶ GIRARD, Alain. Charte de déontologie : la version 2011. Dans : Syndicat National des Journalistes. *SNJ* [en ligne]. 9 mars 2011. [Consulté le 18 août 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.snj.fr/content/charte-de-d%C3%A9ontologie-la-version-2011>.

¹¹⁷ LAITILA, Tiina. Journalistics codes of ethics in Europe. *European Journal of Communication*. 1995, vol. 10, n°4, p. 535.

principalement celles mettant l'accent sur la véracité de l'information, l'intégrité des sources et l'intégrité du journaliste¹¹⁸. Ainsi, 90% des codes de déontologie font apparaître l'idée de véracité (*truthfulness*), d'honnêteté ou d'exactitude de l'information ; la même proportion de codes mentionne l'importance de la correction des erreurs. Cette étude montre donc que la véracité est présentée comme l'un des piliers déontologiques des pratiques journalistiques. Néanmoins, elle n'indique pas dans quelle proportion la véracité est énoncée comme telle dans les codes de déontologie européens.

En outre, l'honnêteté – ou pour le dire autrement, le souci de ne pas tromper - dont la liberté est la condition, constitue l'un des droits du journaliste cité dans la Charte de 1918 du S.N.J., revue en 1938 (le journaliste « revendique la liberté de publier honnêtement ses informations »). De la même manière, l'intégrité – ou l'absolue probité - est citée comme l'un des piliers de l'action journalistique de la Charte de 2011, qui ajoute que le journaliste « n'utilise pas de la liberté de la presse dans une intention intéressée ». Selon le *Manuel de Journalisme* d'Yves Agnès, cette qualité historique serait à présent à privilégier par rapport à la quête d'objectivité, dans le cadre de la pratique journalistique. D'après l'auteur, ancien journaliste et enseignant à l'École Supérieure de Journalisme de Lille, l'honnêteté permet de tendre vers l'idéal de vérité qu'il réaffirme : « la quête de la vérité est un puissant moteur du métier d'informer »¹¹⁹. Pourtant, la définition de l'honnêteté qu'il donne montre particulièrement bien son intrication avec l'objectivité qui sera étudiée plus loin.

Être honnête, c'est ne pas déformer des faits ou des propos. C'est vérifier, et vérifier encore, pour être sûr de l'exactitude de ce qu'on rapporte. C'est ne pas se fier à une seule source, qui peut avoir avantage à déformer ou à mentir. C'est aussi ne pas laisser à d'autres le soin de faire votre travail [...]. Être honnête, c'est citer ses sources, ce qui est une indication importante pour le lecteur. C'est aussi rectifier le plus vite possible, lorsqu'on s'est trompé, ou qu'on a été trompé, une information erronée ; le lecteur pardonne l'erreur commise de bonne foi, il n'a pas la même indulgence si le journal ou le journaliste refuse de reconnaître la faute, biaise, esquive, veut avoir à tout prix raison et manifeste ainsi une forme d'orgueil et de mépris.¹²⁰

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 537.

¹¹⁹ AGNÈS, Yves. *Manuel de journalisme. L'écrit et le numérique*. Paris : La Découverte, 2015 [2002], p. 65.

¹²⁰ *Ibid.*

Ainsi, de la même manière que le journalisme ne parvient à se départir de la prétention aléthurgique, il semblerait qu'il ne parvienne pas non plus à différencier sa mission de l'aléthurgie objectiviste à partir de laquelle il s'est historiquement structuré.

L'objectivité implique exhaustivité, distance maximale, froideur du texte. Le journaliste en est fort éloigné : son travail est rapide, immédiat, forcément limité et imprécis, et le résultat une écriture « pour tous » et non pour quelques initiés. Finissons-en avec cette prétendue objectivité et revendiquons la subjectivité de notre métier, de nos choix, de notre propre éclairage sur les faits.¹²¹

Cette tension entre objectivité et subjectivité est entretenue par les discours instituants que sont les Chartes du Syndicat National des Journalistes et va même jusqu'à s'étendre aux éditeurs de presse. En effet, celle-ci est bien citée au sein même de la Déclaration de la Fédération nationale de la presse française (FNPF) du 18 juin 1998. Elle énonce un ensemble de points d'engagement relatifs aux éditeurs dont le premier cité est « l'exigence permanente de véracité des faits et d'une information honnête, c'est-à-dire vérifiée auprès de sources identifiées »¹²². C'est d'ailleurs cette même tension qui caractérise une pratique supposée incarner l'objectivité qu'est le reportage français. Christian Delporte voit dans ce phénomène les traces de l'héritage littéraire du journalisme français :

Le reportage français, en effet, s'inscrit dans un double courant. Un courant anglo-saxon, bien sûr, où le reporter, observateur privilégié, cherche à décrire minutieusement une situation ou un événement, à divulguer les informations les plus sûres et les plus précises possibles. Mais également un courant français, influencé, à la fin du XIXe siècle, par la sociologie, et plus encore, en littérature, par l'école naturaliste.¹²³

C'est donc cette prétention à l'objectivité qui sera étudiée dans la sous-partie suivante, en montrant ce qu'elle fait à l'*ethos* aléthurgique des journalistes et par ricochet, du journal.

2.2 Le paradoxe aléthurgique de l'incarnation du journal

À la lecture des textes déontologiques, on peut être surpris par l'absence de la valeur de vérité *en tant que telle* dans les discours instituants. Ce phénomène ne témoigne pas pour autant de la disparition de la prétention aléthurgique avec la professionnalisation du journalisme, mais plutôt de son affaiblissement. Cette sous-partie vise à mettre en évidence le lien entre incarnation du journal, structuration socioprofessionnelle du journalisme et modèle objectif de l'information. Pour ce faire,

¹²¹ *Ibid.*

¹²² Citée par LEPRETTE, Jacques et PIGEAT, Henri. *Éthique et qualité de l'information. op. cit.*, p. 87.

¹²³ DELPORTE, Christian. *Histoire du journalisme et des journalistes en France. Du XVII^{ème} siècle à nos jours. op. cit.*, p. 22.

il s'agira de montrer en quoi le modèle objectif de l'information recompose l'articulation entre le voir et le dire, ayant alors pour incidence d'affaiblir l'*ethos* aléthurgique du journal. Le produit issu de ces pratiques requalifié en « information » emblématise alors ce phénomène. Cette partie a également pour objectif de montrer comment ce modèle va structurer la définition du journalisme, intensifiant ainsi cet affaiblissement de l'*ethos* aléthurgique.

2.2.1 L'objectivité ou la reconfiguration du voir et du dire en régime périodique

Que ce soient les « gazetistes », les « nouvellistes » ou les journalistes, les rédacteurs du périodique ont toujours eu la volonté de « toucher à l'histoire de leur âge »¹²⁴, de décrire le monde dans un rapport étroit à l'actualité. Fournissant un véritable récit des événements français et étrangers aux lecteurs, cette historiographie du temps présent se transforme avec la parution, le 1^{er} juin 1863, du *Petit Journal* de Moïse Millaud, vendu non plus par abonnement mais au numéro, au prix d'un sou. Selon Marie-Ève Thérénty, « ce journal souhaite délibérément se placer hors de la sphère politique, il entend remplacer la tartine par la "nouvelle", se situer du côté du détail, du "petit fait vrai" »¹²⁵. En ce sens, la naissance du *Petit Journal* parachève le processus entamé par Émile de Girardin, en permettant aux classes les plus populaires d'accéder à la lecture. Avec *Le Petit Journal* (qui est par ailleurs analysé dans cette thèse), la prétention aléthurgique trouve donc sa redéfinition dans le modèle objectif de l'information qui s'accroît avec la naissance du reportage. En associant dispositif médiatique, pratiques et imaginaires du texte, ce modèle définit des protocoles professionnels - notamment d'écriture -, érige des figures et s'incarne dans une esthétique textuelle bien particulière.

[...] Le déploiement des médias d'information repose sur l'élaboration, dans le temps long, d'une écriture narrative particulière, faite de neutralisation de l'énonciation, de sobriété du style (catégorie purement esthétique), de création d'outils de mise en visibilité d'une actualité, de mobilisation des différents *effets de réel* dans une *esthétique de l'objectivité*.¹²⁶

En ce sens, l'écriture objective repose sur une suppression des traces éditoriales de la subjectivité, qui s'incarne dans des pratiques d'écriture spécifiques. Ce modèle perdure aux XX^{ème} et XXI^{ème} siècles,

¹²⁴ « Préface », Théophraste Renaudot, *Recueil des Gazettes de l'année 1631. dédié au Roy. Avec une préface servant à l'intelligence des choses qui y sont contenues. Et une Table alphabétique des matières*, 1632, p. 6.

¹²⁵ THÉRENTY, Marie-Ève. *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^{ème} siècle*. Paris : Seuil, 2007, p. 33.

¹²⁶ JEANNERET, Yves. De quoi « information » est-il le nom ? Communication au colloque « La sémiotique face aux défis sociétaux du XXI^{ème} siècle » [en ligne]. Limoges, Centre d'études et de recherches sémiotiques (CERES), 26 novembre 2015. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.gripic.fr/system/files/file_fields/2015/12/12/yj-defis-semiotique-court.pdf.

comme le montre cet extrait de la Déclaration de l'UNESCO sur les médias de 1983 énonçant que « le peuple et les individus ont le droit de recevoir une image objective de la réalité par le canal d'une information précise et complète, et de s'exprimer librement par l'intermédiaire de divers moyens de diffusion de la culture et de la communication. ». Cette pérennité peut s'expliquer par le lien particulièrement intime avec la structuration socioprofessionnelle du journalisme, qui débute au même moment, comme cela sera étudié ci-après. L'objectivité est donc à interpréter comme **une modalité spécifique de la prétention aléthurgique**, une façon de faire vérité et non comme un régime qui en serait détaché.

Or et c'est l'hypothèse soutenue ici, le modèle objectif de l'information affaiblit *l'ethos* aléthurgique du journal parce qu'il présente le journaliste comme un observateur des faits, un *témoin* ou encore le « témoin de témoin »¹²⁷ pour reprendre la belle expression d'Anne Bayaert-Geslin. Là encore, il ne s'agit pas de dire que le journaliste n'est plus acteur de l'information mais plutôt que sa manière de se positionner et de se présenter opère une transformation dans l'articulation entre le voir et le dire très proche de ce que Michel Foucault a appelé l' « aléthurgie des esclaves ».

Pour les serviteurs, du côté des esclaves, qu'est-ce que c'est que voir ? Ce n'est évidemment pas voir les choses que l'on rend soi-même visibles. C'est au contraire assister impuissants à un spectacle imposé de l'extérieur, par la volonté des hommes, par les décisions des rois, par ce qui leur arrive. Ils ne sont là que comme spectateurs.¹²⁸

Celle-ci diffère de l'aléthurgie périodique qui la précède et qui reposait sur une articulation inverse entre le voir et le dire, proche de « l'aléthurgie des dieux » décrite par Michel Foucault. À « une puissance qui énonce et une puissance qui prononce »¹²⁹, à « la connaturalité entre le regard qui perçoit et la lumière qui rend les choses visibles »¹³⁰, à une habitation de la force de la vérité, à « l'un [qui] proclame et décrète »¹³¹, le modèle objectif de l'information répond en positionnant le journaliste comme « l'autre [qui] avoue et témoigne »¹³². Ainsi, au moment où le périodique est censé affirmer avec le plus de force un *ethos* aléthurgique en s'incarnant à travers le journalisme, les valeurs

¹²⁷ BAYAERT-GESLIN, Anne. *L'Image préoccupée*. Paris : Hermès-Lavoisier, 2009, p. 69.

¹²⁸ FOUCAULT, Michel. *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France (1979-1980)*. op. cit., p. 37.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 36.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 37.

¹³¹ *Ibid.*, p. 39.

¹³² *Ibid.*

portées par le journal vont reconfigurer l'articulation entre le voir et le dire, affaiblissant ainsi nettement l'*ethos* aléthurgique.

En même temps qu'elle recompose l'articulation entre le voir et le dire du journal, cette montée en puissance du modèle objectif de l'information contribue à redéfinir le texte périodique en lui-même et ainsi, à structurer les contours de la profession journalistique qui l'incarne. Il s'agit donc d'aller dans le même sens que Daniel Cornu, pour qui c'est une triple identité qui définit le journaliste contemporain comme « diseur de vérité »¹³³ : celle de l'observateur ayant pour domaine de pratiques le « fait » et qui répond à la perspective objectiviste, l'interprète qui va s'intéresser à mettre en scène des opinions et le narrateur qui prête une attention toute particulière au récit.

2.2.2 Une requalification de l'objet aléthurgique : « l'information »

De nos jours, l'« information » est le nom convoqué par les journalistes eux-mêmes pour qualifier leurs propres productions, destinées à des publics divers et qui prennent appui sur des dispositifs techniques aussi variés que le journal, la télévision, la radio, les médias informatisés. En outre, le régime juridique de la presse définit l'information comme « un contenu original, d'intérêt général, renouvelé régulièrement, composé d'informations présentant un lien avec l'actualité et ayant fait l'objet d'un traitement à caractère journalistique, qui ne constitue pas un outil de promotion ou un accessoire d'une activité industrielle ou commerciale »¹³⁴. Cette définition, dont l'enjeu est majeur puisque c'est elle qui ouvre droit à un certain nombre d'aides publiques comme le note Julia Cagé¹³⁵, montre également dans quelle mesure dessiner les contours de l'information recouvre aussi bien un enjeu politique qu'un enjeu économique. Sur le plan historique, faire appel à la notion d'information a joué un rôle majeur dans la structuration de la profession journalistique. Adeline Wrona explique ainsi que la notion d'information est ancienne : issue de la pensée philosophique (« donner forme à quelque chose ») et juridique (« mener une instruction »), celle-ci a fait l'objet d'un glissement, en même temps que le journalisme se l'est réappropriée dans un contexte bien particulier de montée en puissance de l'objectivité.

¹³³ CORNU, Daniel. *Journalisme et vérité*. Genève : Labor et Fides, 2009 [1994], p. 255-438.

¹³⁴ Article 1^{er} de la loi n° 86-897 du 1^{er} août 1986 portant réforme du régime juridique de la presse. Cité par CAGÉ, Julia. *Sauver les médias. Capitalisme, financement participatif et démocratie*. Paris : Seuil, 2015, p. 23.

¹³⁵ *Ibid.*

Informé, dans les deux cas, c'est instruire, au double sens du verbe – intransitif, dans l'acception la plus générale (informer quelqu'un de quelque chose), transitif, quand il renvoie à la procédure judiciaire, ou administrative (instruire une enquête).¹³⁶

Si la visée informative a toujours existé dans le journal, la poétique de l'information est le résultat d'un processus de définition d'un modèle de communication médiatique¹³⁷ qui va participer de la structuration d'une profession, le journalisme.

L'information constitue aujourd'hui le cœur de l'activité journalistique ; elle définit à la fois des titres [...], une pratique [...], une organisation en services [...] et plus largement, une vocation, une mission, un ensemble de valeurs, qui s'incarnent dans l'opposition structurante et presque mythifiée de l'information et de la communication. En un sens, il est plus concevable aujourd'hui, pour un « journaliste professionnel », d'informer sans écrire que d'écrire sans informer.¹³⁸

Ainsi, la poétique de l'information suit le processus de reconnaissance de la profession journalistique. C'est d'ailleurs certainement la raison pour laquelle le « journalisme d'information » est le nom retenu par Colette Brin, Jean Charron et Jean de Bonville pour qualifier ce paradigme journalistique qui se développe à partir des années 1880 dans les grandes villes nord-américaines¹³⁹.

En proposant de revenir sur l'historicité de la poétique de l'information, le travail mené par Adeline Wrona met également en exergue que les productions journalistiques se trouvent d'emblée affectées d'un imaginaire du savoir, alors qu'elles ont également pour fonction celle de divertir, fonction tissée et retravaillée en permanence par une (ré)activation des liens historiques entre journalisme et littérature. C'est ce que souligne Adeline Wrona lorsqu'elle parle de la dynamique de l'information allant « de la formation des esprits à l'information du public »¹⁴⁰.

L'association, dans cette acception de l'information, de la presse et de l'instruction, conçus comme complémentaires du progrès des esprits et donc indispensables à la démocratisation politique, constitue

¹³⁶ WRONA, Adeline. Écrire pour informer. Dans : KALIFA, Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et al. (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^e siècle*. op. cit., p. 719.

¹³⁷ *Ibid.*, p. 722.

¹³⁸ *Ibid.*, p. 717.

¹³⁹ BRIN, Colette, CHARRON, Jean et BONVILLE Jean (De) (dir.). *Nature et transformations du journalisme. Théories et recherches empiriques*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2004.

¹⁴⁰ WRONA, Adeline. Écrire pour informer. op. cit., p. 721.

un pilier identitaire qui n'a jamais été vraiment contesté, depuis la création des quotidiens modernes, jusqu'aux formulations plus récentes.¹⁴¹

Ainsi, les années 1870-1880 forment un tournant dans la poétique de l'information qui apparaît avec force dans les journaux et que l'on peut rapporter au « développement d'une industrie de la nouvelle »¹⁴² fondé sur une diffusion standardisée de cette dernière dans un contexte particulier (apparition du télégraphe et du fil télégraphique qui permettent à un style télégraphique d'envahir la presse, élargissement du lectorat, loi de 1881 sur la liberté de la presse, progrès techniques liés aux moyens de transport et au journal lui-même, recul de l'analphabétisme). Adeline Wrona montre alors que la poétique de l'information va structurer la profession journalistique à travers la naissance d'un modèle objectif qui perdure encore aujourd'hui.

Cette démonstration autorise donc à considérer l'information comme un être culturel, comme invite également à le faire Yves Jeanneret.

[...] Si l'on entend décrire précisément les médiations à travers lesquelles se constitue le statut historique de l'information, il faut accepter le fait que celle-ci, en tant que valeur sociale, est structurellement floue, protéiforme et sujette à l'appropriation et à la réinterprétation. Ce que je nomme un être culturel.¹⁴³

Nous suivons également ces propos de Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard, pour qui « l'information est à la fois ce qu'elle dit et ce qu'on en dit, donc la notion d'information se transforme en même temps que les discours qui l'objectivent et les pratiques qui la produisent »¹⁴⁴.

Dans la mesure où ce paradigme d'objectivité de l'information a participé du processus de structuration socioprofessionnelle du journalisme à travers la notion même d'« information », il n'est pas surprenant de le retrouver au sein même des discours instituants du journalisme.

2.2.3 L'objectivité dans les textes déontologiques français et internationaux

L'objectivité est une valeur particulièrement présente au sein des différentes versions de la Charte du S.N.J., dans sa dimension testimoniale. Il est ainsi expliqué dans la Charte de 1918 révisée en 1938 que les accusations sans preuve, l'altération des documents et la déformation des faits font

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² *Ibid.*, p. 724.

¹⁴³ JEANNERET, Yves. De quoi « information » est-il le nom ? *op. cit.*

¹⁴⁴ RINGOOT, Roselyne et UTARD, Jean-Michel. Genres journalistiques et « dispersion » du journalisme. Dans : RINGOOT, Roselyne et UTARD, Jean-Michel (dir.), *Le Journalisme en invention*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 41.

partie des plus graves fautes professionnelles. On retrouve, à travers ce discours, les reliques de l'héritage juridique de l'information évoqué par Adeline Wrona. La Charte de 2011 définit le journalisme dans un rapport encore plus étroit à l'objectivité en expliquant que parmi les plus graves dérives professionnelles, on retrouve l'accusation sans preuve, l'altération des documents, la déformation des faits, le détournement d'images, la non vérification des faits. Parmi les piliers de l'action journalistique, l'exactitude, l'impartialité et l'équité sont des valeurs mentionnées faisant référence à l'idée d'objectivité. En outre, il est expliqué que la notion d'urgence dans la diffusion d'une information ne doit pas l'emporter sur vérification des sources.

L'objectivité passe aussi par un discours sur la différence entre journalisme, communication et publicité, présentée comme la garante de la liberté d'expression du journaliste. La Charte de 1918 révisée en 1938 explique ainsi que le journaliste « ne touche pas d'argent dans un service public ou une entreprise privée où sa qualité de journaliste, ses influences, ses relations seraient susceptibles d'être exploitées ». Il est ajouté que le journaliste « ne signe pas de son nom des articles de réclame commerciale ou financière ». Il est par ailleurs mentionné dans la Charte de 2011 que le journalisme « ne peut se confondre avec la communication » mais que « la sécurité matérielle et morale est la base de l'indépendance du journaliste. Elle doit être assurée, quel que soit le contrat de travail qui le lie à l'entreprise ». On voit donc bien ici en quoi la déontologie du journalisme français se construit autour d'une prétention forte à l'objectivité, qui passe par un discours indirect sur tout un ensemble de valeurs qui lui sont rattachés ou bien par des façons de qualifier des pratiques, des textes, des hommes impliqués dans le processus de communication.

À l'échelle des textes internationaux, l'introduction à la Déclaration des devoirs et des droits des journalistes de la Charte de Munich (1971) mentionne que « de ce droit du public de connaître les faits et les opinions procède l'ensemble des devoirs et des droits des journalistes ». Cette dernière place donc l'objectivité en haut de l'échelle des valeurs déontologiques, que l'on retrouve dans l'énumération des droits et des devoirs des journalistes. Ainsi, le devoir de « publier seulement les informations dont l'origine est connue ou les accompagner, si c'est nécessaire, des réserves qui s'imposent », celui de « ne pas supprimer les informations essentielles et ne pas altérer les textes et les documents » ainsi que celui de « ne jamais confondre le métier de journaliste avec celui du publicitaire ou du propagandiste » s'inscrivent, entre autres, dans une prétention à l'objectivité. Parmi les droits du journaliste cités, on retrouve notamment l'idée que « les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique ». De la même façon, la Charte d'éthique mondiale des journalistes de

la Fédération Internationale des Journalistes (F. I. J.) adoptée en 2019 ajoute que « le/la journaliste ne rapportera que des faits dont il/elle connaît l'origine, ne supprimera pas d'informations essentielles et ne falsifiera pas de documents. Il/elle sera prudent dans l'utilisation des propos et documents publiés sur les médias sociaux ». On retrouve par ailleurs la même idée concernant la notion d'urgence de l'information qui n'est pas supposée prévaloir sur la vérification des faits et des sources. Enfin, il est précisé que la distorsion des faits doit être considérée comme une faute professionnelle par les journalistes.

De la même façon, la Charte d'éthique et de déontologie du groupe Le Monde invoque ainsi la « fiabilité de l'information », montrant que créer des conditions de confiance est une nécessité pour la mise en place d'une aléthurgie du journal. C'est également le cas pour la Charte de modération des commentaires du figaro.fr¹⁴⁵ ou encore la Charte de modération pour les forums du figaro.fr¹⁴⁶ qui, en insistant sur la dimension protocolaire relative au sourçage ou à la vérification des informations, participent d'une légitimation d'un « discours sérieux »¹⁴⁷ et plus largement, d'une prétention à l'objectivité, y compris lorsque les journalistes ne sont pas les seuls à produire de l'information.

Ainsi, que ce soit dans la tension instituante entre actes de vérité et objectivité, ou que ce soit dans une affirmation plus affirmée à la valeur de vérité, la prétention aléthurgique du journal et du journalisme opère et se transforme depuis le XVII^{ème} siècle. Les représentations du trépas, comme réifications de l'impossibilité du neutre ne peuvent donc que participer à la prétention aléthurgique et ce faisant, la mettre en péril.

3) Les variations aléthurgiques du trépas

Qu'elle se présente de manière explicite ou qu'elle se décline selon un ensemble de valeurs qui lui sont rattachées, la prétention aléthurgique du journal ne peut qu'entrer en tension avec le

¹⁴⁵ On peut par exemple y lire que « si l'équipe de modération ne parvient pas rapidement à vérifier une information ou à trouver une source crédible, elle retirera le commentaire afin d'éviter d'induire en erreur les lecteurs. C'est la raison pour laquelle les citations de textes religieux sont refusés: il est trop compliqué pour l'équipe de modération de les vérifier ». (LE FIGARO. Charte de modération. Dans : Le Figaro. *Le Figaro* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 30 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://mentions-legales.lefigaro.fr/page/charte-de-moderation>).

¹⁴⁶ « Proposer des liens ou d'autres sources est intéressant si et seulement si cela répond à une question précise d'une des thématiques du forum. Le commentaire qui accompagne le lien ou la citation doit être étayé pour résumer son contenu et le mettre en perspective avec le débat présent. Les liens vers des sites personnels ou des sites hors grands médias sont acceptés, après vérification de notre équipe de modération. Les liens hors sujet seront supprimés ». (LE FIGARO. Charte de modération des forums. Dans : Le Figaro. *Le Figaro* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 30 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://mentions-legales.lefigaro.fr/page/charte-de-moderation-forum>).

¹⁴⁷ RINGOOT, Roselyne. *Analyser le discours de presse. op. cit.*, p. 40.

trépas : en tant que mode de représentation de l'irreprésentable d'une part, en tant que discours de vérité sur les limites de la vérité ensuite. Pourtant, les professionnels du journal font bien le choix de représenter le trépas et même de l'ériger en sujet d'information ou en genre journalistique. L'omniprésence du trépas dans le journal interroge ainsi une tension entre prétention aléthurgique et ce que nous appellerons, tout au long de cette thèse, des **variations aléthurgiques**. Le terme de variation est tiré du champ lexical de la musique (1703) pour faire référence à une forme de l'écart par modification d'un thème musical pour le présenter sous un aspect autre. Ce concept est proposé en regard de celui de prétention communicationnelle et la variation aléthurgique est à comprendre comme une spécification possible d'une **variation communicationnelle**. Est considéré comme variation communicationnelle tout **mode d'intervention sur les processus de communication qui consiste à opérer un écart vis-à-vis de la prétention communicationnelle, ayant pour incidence un gommage de ce qui fonde la spécificité culturelle d'un dispositif et des pratiques qui la portent. Ce gommage, situé en-dehors de toute stratégie de la tactique, est considéré comme suffisamment invisibilisé pour ne pas mettre à mal leur processus de légitimation**. En ce sens, la variation communicationnelle est une modalité de compréhension de la façon dont les individus vont exercer leur liberté dans les institutions¹⁴⁸ ; elle ne se pose pas en opposition à la prétention communicationnelle, elle apparaît comme son complément. Les variations communicationnelles sont enfin à comprendre comme l'un des éléments structurant le journalisme, entendu comme professionnalisme du flou.

Cette dernière partie vise à montrer que la représentation médiatique fonctionne comme figure, au sens que donne à ce mot la tradition rhétorique, c'est-à-dire de schème¹⁴⁹. C'est plus précisément le fonctionnement analogique du signe médiatique qui sera envisagé comme pratique de l'écart et comme variation communicationnelle. Pour ce faire, il est proposé d'opérer un détour sur la notion d'utopie tirée de la pensée du philosophe et sémiologue Louis Marin. C'est en effet de la théorie de l'utopie que le concept de variation communicationnelle qui est proposé ici est inspiré.

¹⁴⁸ Nous empruntons l'expression à Denis Ruellan, utilisée à l'occasion d'une présentation de ses travaux lors d'une réunion du laboratoire GRIPIC (CELSA, Lettres Sorbonne Université), le 6 janvier 2016.

¹⁴⁹ GALAY, Jean-Louis. Esquisses pour une théorie figurale du discours. *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*. Septembre 1972, n°15, p. 1.

3.1 La théorie des utopiques de Louis Marin

En 1989, le sémiologue et philosophe Louis Marin établit un lien particulièrement explicite entre utopie et crainte anthropologique de la mort, largement évoquée dans le chapitre précédent.

[L'utopie] travaille spécifiquement ce champ de l'habitation terrestre des hommes, de l'organisation de leur vie en commun, des appétits de domination et des besoins de soumission, des peurs de la mort et des désirs de gloire.¹⁵⁰

Il convient de revenir sur la théorie de Louis Marin avant de présenter comment celle-ci détermine un cadre conceptuel pour penser les variations communicationnelles dans le journal. D'une certaine façon, il s'agit donc de poursuivre à travers ce travail l'idée que l'utopie se construit dans un certain rapport à la mort.

3.1.1 D'Utopia au pseudo-concept d'utopie

C'est en 1516 que le mot d'utopie fait son apparition, avec la publication de l'ouvrage *De optimo republicae statu deque nova insula Utopia*, traduit en français sous le nom d'*Utopie*. Rédigé par Thomas More, qui deviendra onze ans plus tard Grand Chancelier d'Angleterre, l'ouvrage confère à l'utopie un statut de nom propre, visant à qualifier une île et une République imaginaires décrits tout au long du livre. Pour ce faire, ce dernier met en scène un dialogue fictif entre Thomas More, l'auteur qui endosse alors le rôle de narrateur et de personnage du récit, Pierre Gilles un ami du personnage de Thomas More et qui se trouve être l'éditeur de *L'Utopie* et Raphaël Hythlodée, personnage fictif, jeune navigateur portugais, à l'origine de la découverte de l'île d'Utopie (Livre Premier). C'est donc ce dernier qui va conter à nos deux personnages les mœurs et les institutions du peuple utopien, qui seront largement détaillés en Livre Deuxième. Le personnage de Raphaël Hythlodée se livrera alors à la description détaillée de la morphologie de l'île, des aménagements urbains et en particulier ceux de la ville d'Amaurote, l'administration de la République à laquelle participent les magistrats - ou siphogrates -, la régulation des relations entre citoyens utopiens, leurs régimes de croyances¹⁵¹, leurs mœurs. Parmi ces dernières, sont évoqués les rapports aux travaux

¹⁵⁰ MARIN, Louis. La fiction poétique de l'utopie. *Chimères. Revue des schizoanalyses*. Automne 1993, n°20, p. 210.

¹⁵¹ Les utopiens tendent vers une religion unique et l'idolâtrie d'un Dieu unique nommé *Mythra*.

matériels¹⁵² et aux activités de l'esprit¹⁵³, aux loisirs et aux plaisirs, à l'esclavage¹⁵⁴, à la maladie - notamment à la maladie incurable¹⁵⁵ - et à la mort, à la guerre, au mariage et aux relations entre hommes et femmes.

Toutefois et comme le note Louis Marin qui a consacré une grande partie de ses travaux à la question utopique¹⁵⁶, la qualification même d'utopie, comme d'autres désignations présentes dans l'ouvrage¹⁵⁷, repose sur la règle de formation des noms propres en grec qui lui confère non seulement une signification permettant de désigner un ensemble de phénomènes, mais aussi plusieurs formes d'ambivalences. L'une d'elles renvoie au fait que le mot « Utopie » peut être aussi bien formé à partir du grec *eu-topos* (bon lieu, lieu du bonheur) que du grec *ou-topos* (non-lieu). Une autre ambivalence, moins questionnée, porte davantage sur la signification du « non-lieu » à laquelle est associée le plus souvent l'idée d'imaginaire, de chimère, d'inatteignable, comme le signale le Dictionnaire historique de langue française.

Le mot est sorti d'usage au premier sens de « pays imaginaire où un gouvernement idéal règne sur un peuple heureux ». ✧ Dans le vocabulaire politique du XVIII^e s., il désigne par extension (1710, Leibniz), après *utopia* en anglais (XVII^e s.), le plan d'un gouvernement imaginaire. ✧ De l'idée de système idéal, le mot est passé au sens de « vue politique ou sociale qui ne tient pas compte de la réalité » (mil. XIX^e s.) et à l'emploi courant (1862) pour désigner une conception qui paraît irréalisable, une chimère.¹⁵⁸

¹⁵² Par exemple, l'agriculture est présentée comme devoir imposé à tous et l'organisation du temps consacré aux travaux matériels est répartie sur une durée de six heures par jour.

¹⁵³ Thomas More évoque notamment l'attachement des utopiens aussi bien aux sciences qu'aux lettres ; Plutarque est décrit comme leur auteur favori et Hippocrate et Galien sont cités parmi les ouvrages de médecine de référence.

¹⁵⁴ Les esclaves sont peu nombreux en République d'Utopie : il s'agit des citoyens coupables de grands crimes et les condamnés à mort étrangers.

¹⁵⁵ « Si quelqu'un est atteint d'une maladie incurable, ils cherchent à lui rendre la vie tolérable en l'assistant, en l'encourageant, en recourant à tous les médicaments capables d'adoucir ses souffrances. Mais lorsque à un mal sans espoir s'ajoutent des tortures perpétuelles, les prêtres et les magistrats viennent trouver le patient et lui exposent qu'il ne peut plus s'acquitter d'aucune des tâches de la vie, qu'il est à charge à lui-même et aux autres, qu'il survit à sa propre mort, qu'il n'est pas sage de nourrir plus longtemps le mal qui le dévore, qu'il ne doit pas reculer devant la mort puisque l'existence est pour lui un supplice, qu'une ferme espérance l'autorise à s'évader d'une telle vie comme un fléau ou bien à permettre aux autres de l'en délivrer ; que c'est agir sagement que de mettre fin par la mort à ce qui a cessé d'être un bien pour devenir un mal ; et qu'obéir aux conseils des prêtres, interprètes de Dieu, c'est agir le plus pieusement et saintement. » (MORE, Thomas. *L'Utopie*. Paris : Flammarion, 1987 [1516], p. 190-191.)

¹⁵⁶ Ces derniers sont par exemple répertoriés sur le site web www.louismarin.fr, édité par l'Association Louis Marin qui se donne pour but d'aider à la circulation et à la diffusion de l'œuvre de Louis Marin, et à l'étude de ses travaux.

¹⁵⁷ C'est le cas par exemple du fleuve Anhydre (du grec *ἄνυδρος*, sans eau) ou du nom du personnage principal, Raphaël Hythlodée, dont le nom est conçu à partir du grec *uthlos* (balivernes, bavardages) et *daios* (expert, habile). Raphaël Hythlodée serait ainsi un expert en bavardages ou en balivernes.

¹⁵⁸ Utopie. Dans : REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. *op. cit.*, 1992, p. 2203.

Comme idéal, l'utopie apparaît comme impossible, elle ne peut être une forme de réalité. Cette conception de l'utopie comme eutopie, comme « spéculation sur une communauté idéale »¹⁵⁹, trouve son expression à travers des représentations dites « idéologiques », dont la Tour de Babel est certainement l'une des plus connues et Nuit Debout une expression contemporaine. Elle est également une accusation portée sur certaines doctrines, dont celle du saint-simonisme qui naît vers 1830 et influencera plus tard le socialisme de Marx et Engels¹⁶⁰.

Dans son ouvrage *L'Idéologie et l'Utopie*, Paul Ricoeur analyse l'utopie selon la conception du non-lieu. Pour lui, l'utopie est aussi une uchronie : la fonction utopique est de « projeter l'imagination hors du réel dans un ailleurs qui est aussi un nulle part. C'est là le sens premier du mot utopie : un lieu qui est d'un autre lieu, un ailleurs qui est un nulle part. »¹⁶¹. Ainsi, comme « alternative au « ici et maintenant » »¹⁶², elle constitue à la fois une proposition d'une société alternative qui met en question la réalité et le pouvoir mais aussi une « logique du tout ou rien », à la limite du réalisable. « Imaginer le non-lieu, c'est maintenir ouvert le champ du possible »¹⁶³, soutient-il. Au même titre que l'idéologie, l'utopie est pour lui une expression de l'imaginaire social ; comme « non congruence avec la réalité »¹⁶⁴, l'utopie est un *possible* permettant de se situer dans l'histoire, d'exprimer des attentes. C'est aussi une définition adoptée par Marc Angenot dans un numéro de la revue *Cités* sur l'Utopie, où l'utopie apparaît comme *possible*, comme « promesse de changement à vue »¹⁶⁵. Le journaliste et écrivain Gilles Lapouge va quant à lui jusqu'à décrire l'utopie comme anti-histoire¹⁶⁶. Ce pourrait être, selon certains auteurs, en ce sens qu'abondent les travaux d'Ernst Bloch, souvent considéré comme le « philosophe de l'utopie », dont l'œuvre montre que la religion est une pratique de l'utopie dans la mesure où elle est entendue comme espérance. Évoquant l'« esprit de l'utopie » d'Ernst Bloch qui serait celui de l'harmonie, Robert Redeker va jusqu'à écrire qu'« hantée par la limite, l'utopie craint l'indéfini, l'illimité, le sans-frontière »¹⁶⁷.

¹⁵⁹ REDEKER, Robert. La vraie puissance de l'utopie. *Le Débat*. 2003, vol. 3, n° 125, p. 105.

¹⁶⁰ Voir à ce sujet FRICK, Jean-Paul. L'utopie de Saint-Simon. *Revue française de science politique*. 1988, vol. 38, n°3, pp. 387-401.

¹⁶¹ RICOEUR, Paul. L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social. *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*. 1984, n°2, p. 60.

¹⁶² BERBERIS, Isabelle, NUROCK, Vanessa, TOURNON, Annabela. Présentation. *Cités*. 2010, vol. 2, n° 42, p. 11.

¹⁶³ RICOEUR, Paul. L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social. *op. cit.*, p. 63.

¹⁶⁴ RICOEUR, Paul. *L'Idéologie et l'Utopie*. Paris : Seuil, 1997 [1986], p. 19.

¹⁶⁵ ANGENOT, Marc. Le procès de l'utopie. Utopie, science de l'histoire, idéocraties. *Cités*. 2010, vol. 42, n°2, p. 16.

¹⁶⁶ LAPOUGE, Gilles. *Utopie et civilisation*. Paris : Albin Michel, 1990, p. 38.

¹⁶⁷ REDEKER, Robert. La vraie puissance de l'utopie. *op. cit.*, p. 101.

L'utopie est donc aussi une notion permettant de qualifier un idéal, devenu son sens contemporain. Elle est conçue par certains comme un genre littéraire, la littérature dite utopique, qui précéderait l'ouvrage de Thomas More et pourrait débiter avec *La République* de Platon. En ce sens, l'utopie s'assume et se définit comme telle, et s'opposerait à la dystopie qui renverrait à une société fondée non pas sur le bonheur mais sur le malheur. Elle peut toutefois prendre une connotation négative ; c'est particulièrement le cas lorsqu'elle signale un idéal atteignable d'une part, ou encore lorsqu'elle est le fruit d'un ensemble de pratiques la constituant en valeur. C'est cette approche de l'utopie qui est privilégiée par les analystes de la communication. « La communication » est alors décrite comme un ensemble de valeurs à mettre en lumière, pour mieux les déconstruire.

Avant d'être considérée comme pratique communicationnelle, l'utopie est donc envisagée, y compris dans les approches communicationnelles, comme un élément de définition idéologique de la communication. Il s'agit donc de rendre compte ici de ces conceptions dans la discipline des sciences de l'information et de la communication, afin de mieux comprendre par la suite en quoi l'approche de Louis Marin s'en différencie.

3.1.2 *L'utopie de la communication vue selon les sciences de l'information et de la communication*

La notion contemporaine de communication est la résultante d'un processus de construction de la communication en valeur. Cette thèse développée par Philippe Breton repose sur la détermination d'une origine de la « notion moderne de communication ». Cette origine se situe selon lui dans la conférence de Norbert Wiener, d'Arturo Rosenblueth et de Julian Bigelow en 1942, ayant donné naissance à la cybernétique théorisée par Norbert Wiener¹⁶⁸ : « là est l'origine du *tout communication* qui constitue la base ultérieure du discours utopique sur la communication », affirme Philippe Breton¹⁶⁹. La cybernétique peut se définir, au sens de Norbert Wiener et suivant la définition qu'en propose Ronan Le Roux, comme une « pratique interdisciplinaire de modélisation des phénomènes de rétroaction dans les systèmes biologiques, sociaux ou cognitifs »¹⁷⁰. Ainsi, le fait de modéliser des phénomènes de natures aussi diverses en termes de systèmes et de penser ces derniers comme comportements d'échanges d'informations (nommés plus tard « communication »), serait à

¹⁶⁸ BRETON, Philippe. *L'Utopie de la communication. Le Mythe du « village planétaire »*. Paris : La Découverte, 1997 [1992].

¹⁶⁹ BRETON, Philippe. La formation de la notion de communication. *Dossiers de l'audiovisuel*. Mai-juin 1999, n°85, pp. 9-11.

¹⁷⁰ LE ROUX Ronan, Résumé de thèse. *La cybernétique en France (1948-1970) : contribution à l'étude de la circulation interdisciplinaire des modèles et des instruments conceptuels et cognitifs*, Thèse de doctorat en Histoire et civilisations, Paris : EHESS, 2010.

l'origine d'une « utopie de la communication » qui instituerait la communication comme omniprésente, omnipotente et ontologique. Philippe Breton met donc en relation une forme de surinvestissement de la « communication » à laquelle des acteurs vont associer peu à peu un certain nombre de valeurs (au sens de communication comme utopie) et un appauvrissement de la « communication » (au sens de réalité relationnelle).

Ainsi, le processus de constitution de la communication comme utopie est tout d'abord construit par les discours lui associant un certain nombre de valeurs. Ces derniers réactualisent, selon Éric Dacheux, des vertus attribuées à des « prouesses technologiques » qui ont précédé les médias informatisés, parmi lesquelles on retrouve l'opérativité de la démocratie, l'affranchissement de barrières spatio-temporelles et l'accès aux savoirs¹⁷¹. Ces valeurs qui ont participé de la construction d'une utopie de la communication ont été mises en exergue par Philippe Breton lui-même qui suppose que la force de l'utopie de la communication repose sur sa capacité à convoquer simultanément deux types d'imaginaires : celui d'une « fusion de l'humain et de ses racines » d'une part, et celui de « notre goût pour la transparence, la lumière, l'horizontalité »¹⁷², d'autre part. D'autres chercheurs se sont également penchés sur cette question : c'est le cas d'Yves Winkin autour de la vision télégraphique de la communication qui réunit les théoriciens de la conception mathématique de l'information¹⁷³ ou d'Armand Mattelart autour de l'idée de communauté globale¹⁷⁴. Pour Lucien Sfez, « la communication » recompose l'idéologie républicaine en proposant des solutions et des motifs techniques répondant aux valeurs républicaines : l'égalité par la transparence, la liberté par l'interactivité, la fraternité par la convivialité¹⁷⁵. D'après lui, l'utopie de la communication débouche sur une autre utopie qui constitue le prolongement et la transformation de la première : l'utopie du corps ou la grande santé. Ces discours qui matérialisent une utopie de la communication trouvent leur prolongement et leur incarnation dans la « société de l'information » (ses discours, ses pratiques, ses

¹⁷¹ DACHEUX, Éric. Utopie et SIC. *Communication* [En ligne]. 2008, vol. 26, n°2. [Consulté le 7 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <http://communication.revues.org/835>.

¹⁷² BRETON, Philippe. L'utopie de la communication entre l'idéal de la fusion et la recherche de la transparence. *Quaderni*. Hiver 1996, n°28, p. 126.

¹⁷³ WINKIN, Yves. *La Nouvelle communication*. Paris : Seuil, 1981.

¹⁷⁴ MATTELART, Armand. *Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale*. Paris : La Découverte, 2000.

¹⁷⁵ SFEZ, Lucien. Du monde de la communication à l'utopie du corps. *Quaderni*, Hiver 1996, n°28, pp. 135-146.

objets) dont Sarah Labelle a montré l'effet idéologique¹⁷⁶, dans le débat actuel sur les *fake news* qui institue la possibilité d'une vérité de l'information.

L'utopie de la communication s'incarne ainsi également à travers des pratiques et des objets, comme l'a montré Astrad Torres avec le programme américain concernant les « autoroutes de l'information »¹⁷⁷ ou encore Khaled Zouari au sujet de la place d'internet dans la révolution tunisienne¹⁷⁸ ainsi qu'Alain Chante et Coleta Vaisman autour de l'utopie de la bibliothèque universelle¹⁷⁹, au cours de l'édition 2014 du colloque « Communication, Organisation, Société du Savoir et Information » (COSSI), consacrée aux utopies de la communication. Ces objets ou pratiques ne sont pas qu'imaginaires, ils instituent un cadre de pratiques qu'ils vont légitimer. De fait, il y aurait une véritable opérativité de l'utopie relevant du processus de réification, mise en œuvre par exemple avec l'avènement d'internet et du web, comme l'a montré Patrice Flichy qui estime que « les utopies communicationnelles font partie du processus de développement d'un nouveau média, elles doivent être prises comme telles »¹⁸⁰. C'est également en ce sens qu'abonde un article de Philippe Quéau autour du virtuel comme utopie réalisée, permettant de dépasser une opposition classique entre fiction et réalité¹⁸¹.

En analysant la communication comme valeur et comme valeur utopique, c'est plutôt au sens d'idéologie qu'une grande partie des auteurs semble finalement faire référence. En effet, l'utopie de la communication telle que présentée par les auteurs ici agit comme une idéologie au sens de Louis Althusser, c'est-à-dire « un système (possédant sa logique et sa rigueur propre) de représentations (images, mythes, idées ou concepts selon les cas) doué d'une existence et d'un rôle historique au sein d'une société donnée »¹⁸². L'utopie est donc mobilisée comme une notion chargée idéologiquement

¹⁷⁶ LABELLE, Sarah. *La Ville inscrite dans « la société de l'information » : formes d'investissement d'un objet symbolique*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Université Paris IV Sorbonne, 2007.

¹⁷⁷ TORRES, Asdrad. L'utopie des autoroutes de l'information. *Manière de voir*. Août 1995, n°27, pp. 44-47.

¹⁷⁸ ZOUARI, Khaled. Internet, la démocratie numérique et la révolution tunisienne : entre utopies, mythes et réalités. Actes de la 6^{ème} édition du COSSI « L'utopie de la communication » [en ligne], Poitiers, 17-19 juin 2014. [Consulté le 16 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://revue-cossi.info/menu-actes/cossi-2014-l-utopie-de-la-communication/405-2014-actes-zouari>.

¹⁷⁹ CHANTE Alain et VAISMAN Coleta. Information, documentation : nouvelles utopies ou fin des utopies ? Actes de la 6^{ème} édition du COSSI « L'utopie de la communication » [en ligne], Poitiers, 17-19 juin 2014. [Consulté le 16 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://revue-cossi.info/menu-actes/cossi-2014-l-utopie-de-la-communication/453-2014-actes-chante-vaisman>.

¹⁸⁰ FLICHY, Patrice. Utopies et innovations : le cas internet. *Sciences humaines*. Hors-série. Mars-avril 1997, n°16, p. 65.

¹⁸¹ QUÉAU, Philippe. Le virtuel : une utopie réalisée. *Quaderni*. 1996, n°28, pp. 109-123.

¹⁸² ALTHUSSER, Louis. *Pour Marx*. Paris : Maspero, 1977 [1965], p. 238. Cité par : RICOEUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1. Paris : Seuil, 1983, p. 158.

visant à dénoncer les discours, pratiques et objets auxquels elle renvoie, les logiques marchandes et politiques qui lui préexistent, et les dérives éthiques qu'elle implique.

La théorie de Louis Marin propose quant à elle d'opérer un renversement dans la réflexion portant sur les rapports entre utopie et communication. Plutôt que de penser « la communication » comme utopie, celle-ci propose d'interroger l'utopie comme figure et fruit textuel de la pratique de l'écart : la pratique utopique.

3.1.3 La figure utopique selon Louis Marin

C'est Louis Marin qui a peut-être le plus contribué à définir l'utopie comme le produit de pratiques de communication. Très proche de Roland Barthes et de son analyse du neutre et de ses figures¹⁸³, Louis Marin a développé une approche singulière de l'utopie, énoncée de manière foisonnante dans une quarantaine de textes dont un ouvrage¹⁸⁴, dédiés à la question utopique. Réfutant l'idée d'un genre de discours dit utopique¹⁸⁵ et de toute forme de catégorie analytique appliquée à l'utopie (y compris celle du concept), son approche est principalement fondée sur l'ouvrage de Thomas More : pour Louis Marin, l'utopie est le lieu même du texte. Cette perspective est précieuse dans la mesure où l'auteur, sans jamais la présenter ainsi, définit l'utopie comme un objet communicationnel, affirmant ainsi son caractère réel, alors que pour un théoricien comme Michel Foucault, les utopies constituent « des espaces qui sont fondamentalement essentiellement irréels »¹⁸⁶, ce qui contribue à les différencier des hétérotopies qui sont des espaces autres. Cette thèse repose donc sur le pari heuristique de la reprise de ce cadre conceptuel en sciences de l'information et de la communication, à travers la notion de variations communicationnelles. Il faut d'emblée préciser que Louis Marin n'a jamais cessé de travailler sur l'utopie ; sa pensée a donc évolué, s'est transformée et complétée. C'est donc une synthèse tenant compte de ses dernières modifications¹⁸⁷ que nous proposerons ici.

¹⁸³ BARTHES, Roland. *Le Neutre. Cours et séminaires au Collège de France (1977-1978)*. op. cit.

¹⁸⁴ MARIN, Louis. *Utopiques : jeux d'espaces*, op. cit.

¹⁸⁵ MARIN, Louis. Le Maintenant utopique. Dans : FURTER, Pierre et RAULET, Gérard (dir.), *Stratégies de l'utopie*, Paris : Galilée, 1979, p. 246.

¹⁸⁶ FOUCAULT, Michel. « Des espaces autres ». *Empan*. 2004 [1967], vol. 54, n°2, p. 15.

¹⁸⁷ Et notamment de la distinction entre « représentation utopique » et « praxis-fiction utopique ».

Comme évoqué précédemment, le nom d'utopie repose sur un certain nombre d'ambivalences : celui-ci peut aussi bien référer au « non-lieu » qu'au « lieu du bonheur ». Louis Marin met en lumière une ambivalence supplémentaire, propre à l'idée de « non-lieu ». Pour ce faire, il montre que l'utopie, dans l'ouvrage de Thomas More, est peut-être avant tout un jeu reposant sur un paradoxe lié à sa nature sémiotique. La réflexion de Louis Marin débute alors avec le signifiant *Utopia* créé par Thomas More car, affirme-t-il, « Utopie est d'abord un nom »¹⁸⁸.

Ou-topos ou *outopia*, un toponyme paradoxal, jusqu'au vertige, puisqu'il dénie un lieu de ce nom, puisqu'il dénie un lieu du nom qui lui est propre, car, à traduire son grec, il ne signifie pas, comme le disent nos dictionnaires modernes, une chose qui ne se rencontre en aucun lieu, c'est-à-dire une île qui existerait seulement dans l'imagination de More, ou encore un lieu qui n'existe pas ; il désigne particulièrement – et c'est le propre du toponyme de se borner à désigner –, il désigne singulièrement. Non-lieu : un nom qui contient sa propre négation, dans lequel la négation n'affecte pas le « référent » du nom, mais le nom lui-même qui, dès lors, désigne un référent « autre », l'autre de tout lieu.¹⁸⁹

Louis Marin, en mettant en exergue la fonction signalétique de l'utopie, insiste sur la nature spécifique de la relation qui lie le signifiant au signifié. Il affirme ainsi que l'utopie est d'abord un toponyme qui, en tant que « non-lieu », dénie le nom d'un lieu à une île. Ainsi, l'utopie a pour fonction de qualifier en niant la possibilité de qualifier. En ce sens, **l'utopie est tout d'abord le fruit textuel d'un jeu**, « une construction imaginaire ou réelle d'espaces dont la structure n'est pas pleinement cohérente selon les codes de lectures eux-mêmes que cette construction propose »¹⁹⁰. L'utopie selon Louis Marin se distingue alors de l'hétérotopie théorisée par Michel Foucault¹⁹¹ notamment parce qu'elle fait appel à un sens de l'espace et du non-lieu très différent de celui de l'hétérotopie. Pour Michel Foucault, les hétérotopies sont des « utopies localisées », alors que pour Louis Marin l'utopie est le lieu même du texte qui justifie d'ériger l'utopie au rang de « quasi-système »¹⁹² qui structure l'espace et le temps. Il réfute alors les idées de concept et de structure¹⁹³ sémiotique pour ne pas figer ce jeu poétique qui caractérise l'utopie. Pour Louis Marin, l'utopie est donc une figure, c'est-à-dire un schème de la représentation. C'est en ce sens qu'il différencie l'utopie de l'idéologie : comme il le signale dans un entretien accordé à Francesca Piolot dans l'émission « A voix nue » diffusée le 15 avril 1992 sur France Culture, il différencie donc ce qu'il appelle la « représentation utopique » qu'il apparente à l'idéologie de la « figure utopique » qui réfère à l'utopie elle-même.

¹⁸⁸ MARIN, Louis. La fiction poétique de l'utopie. *Chimères*. Automne 1993, n° 20, p. 209.

¹⁸⁹ MARIN, Louis. L'Utopie ou l'infini au neutre : voyages aux frontières. *Le Genre humain*. 1992, n° 24-25, p. 49-50.

¹⁹⁰ MARIN, Louis. Le Maintenant utopique. *op. cit.*, pp. 250-251.

¹⁹¹ FOUCAULT, Michel. « Des espaces autres ». *op. cit.*, p. 15.

¹⁹² MARIN, Louis. Les corps utopiques rabelaisiens. *Littérature*. 1976, n°21, p. 36.

¹⁹³ MARIN, Louis. Le Maintenant utopique. *op. cit.*, p. 247.

Même l'Utopie de More, dans sa représentation la plus évidente, est décrite par Louis Marin comme une idéologie qui vise à réconcilier des contraires comme la démocratie et la royauté, l'économie d'échange et le capitalisme. Tout travail souhaitant se saisir de la question utopique, selon Louis Marin, consiste donc à **faire réapparaître, sous la représentation, ce travail de la figure utopique que la représentation écrase.**

L'utopie est donc le « produit textuel de la pratique utopique »¹⁹⁴ et les pratiques utopiques sont à comprendre comme des jeux d'espaces, c'est-à-dire, chez Louis Marin, des *pratiques de l'écart*. En ce sens, la fonction première de l'utopie est une fonction critique :

La force critique de l'utopie découle, d'une part, de la projection (métaphorique) de la réalité donnée dans un « ailleurs » in-situable dans le temps historique ou l'espace géographique et, d'autre part, du déplacement (métonymique), c'est-à-dire de l'accentuation différente de la réalité exprimée, de l'articulation nouvelle qu'elle donne au modèle analogique que la métaphore utopique a permis de produire.¹⁹⁵

Ainsi, le non-lieu déployé par l'utopie est le lieu de l'Autre, l'Autre à entendre en tant qu'il ne peut se former que dans le travail d'altérité sur le Même. Autrement dit, la pratique utopique est toujours une « pratique de l'écart vis-à-vis de », elle fonctionne sur le principe de ce que Louis Marin a appelé la négativité utopique. C'est donc notamment ce principe de négativité que la notion de variations communicationnelles tente de prendre en compte.

3.1.4 Les variations aléthurgiques comme pratiques de l'écart

Dans ce travail de thèse, la notion de variations communicationnelles est proposée pour saisir des pratiques de l'écart vis-à-vis de la prétention communicationnelle. Elles peuvent donc être définies comme des « non-prétentions communicationnelles », mais encore faut-il préciser quelle valeur possède ce « non ». À partir d'une réflexion sur le non-savoir, l'historien Jacques Le Brun a étudié la valeur accordée à la négation dans la langue française et latine. Il propose de mener « une réflexion sur la « contrariété » elle-même dans la signification »¹⁹⁶ en prenant pour point de départ

¹⁹⁴ MARIN Louis, *Utopiques : Jeux d'espaces*, op. cit., p. 22.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 249.

¹⁹⁶ LE BRUN, Jacques. Le non-savoir de la négation. Dans : PIC, Muriel, SELMECI CASTIONI, Barbara, VAN ELSLANDE, Pierre (dir.), *La Pensée sans abri. Non-savoir et littérature*. Nantes : Éditions nouvelles Cécile Defaut, p. 28.

les mots de signification opposée – *verba contrariæ significationis* – décrits par Bossuet. Dans un contexte bien spécifique qui est celui de l'éducation du Dauphin fils de Louis XIV, la visée du travail de Bossuet était alors celle de « faire connaître la « propriété » et l' « élégance » des langues latines et françaises, de faire lire les auteurs et par leur intermédiaire de faire connaître les « mœurs » et la « politique » »¹⁹⁷. Aussi cette description n'avait-elle pas vocation à fournir un cadre de réflexion plus générale sur la négation ; Bossuet a néanmoins montré comment des mots de signification opposée se construisent à partir d'un travail de la modalisation selon des préfixes bien identifiés : *cum, de, ex, in, pro, re*. Il a ainsi mis en avant une ambivalence du préfixe *in-* : tantôt le *in-* peut jouer comme préfixe privatif (*a-* grec), tantôt il peut jouer comme préfixe local (dans) (*en-* grec), ce qui permet de conclure à des « usages contradictoires ou ambigus de mots composés avec le préfixe *in-* » et, d'après Jacques Le Brun, un jeu de l'équivoque¹⁹⁸.

Pour illustrer ses propos, Jacques Le Brun revient sur l'histoire de la notion d'inexistence (*Inexistentia*) pouvant signifier aussi bien l'absence totale d'existence que l'« existence dans » que l'on retrouve dans la traduction latine des *Premiers Analytiques* d'Aristote chez Boèce, ainsi qu'au XVIIème siècle chez Goclenius et Louis Chardon. « Existence dans », précise Jacques Le Brun, avec ses nuances : « intime présence avec absence de toute distance » ou encore « intime présence avec consubstantialité »¹⁹⁹. Un nouveau sens apparaît par ailleurs avec le philosophe Franz Brentano lorsque celui-ci évoque l'inexistence du phénomène psychique par rapport à un objet. Dans ce contexte, ce dernier réfère aussi bien à l'idée d'un approfondissement de l'existence en son plus intime (signification retrouvée chez les auteurs précédents) qu'à « l'assomption d'une non-existence qui n'est pas une négation de pure et simple annulation ou effacement »²⁰⁰. Ainsi, Jacques Le Brun met en évidence un ensemble de nuances dans la négation, que l'on retrouve également dans l'*Inactio*, l'inaction, qui par jeux de glissements, a fini par signifier l'absence d'action, à l'exception de son usage dans la littérature spirituelle.

Autrement dit, pour Jacques Le Brun, la question de la négation se réduit souvent à l'idée d'une absence-présence, alors qu'elle est plus complexe que cela. Il postule l'existence d'une poétique de

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 28.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 30.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 30.

²⁰⁰ *Ibid.*, p. 31.

la négation en expliquant que la négation peut prendre deux valeurs. D'une part, on trouve une négation « qui est marquée d'absence (« il n'y a pas ») ou de contradiction (« un carré n'est pas rond »), qui réduit l'objet au néant ou qui pose pour l'en écarter l'existence de son contradictoire »²⁰¹. Ce type de négation est appelée négation forclusive par les grammairiens, « parce que les objets et les faits sont par elle « forclos », ne font pas partie de la réalité »²⁰². D'autre part, on trouve un autre type de négation dit « **négation discordante** » « qui affecte la chose de négativité »²⁰³ mais qui renvoie à un phénomène tout à fait positif, contrairement à la négation forclusive.

C'est donc en ce sens qu'il est proposé de considérer les variations communicationnelles comme des non-prétentions communicationnelles : en affectant la prétention communicationnelle – ici, la prétention aléthurgique – de négativité, il s'agit donc de simplifier la prétention communicationnelle en la réduisant à ce qu'elle est intimement : une **prétention pure**, autrement dit « aspirer à une chose en vertu du droit que l'on a ou croit avoir »²⁰⁴ qui ne garantit pas son opérativité *totale*. Autrement dit, les variations communicationnelles sont des propositions théoriques permettant de penser la prétention comme un acte « creusé ou blessé de négativité »²⁰⁵ et de penser le discours du journal et du journalisme comme une « **cybernétique de l'imparfait** », pour reprendre l'expression d'Yves Jeanneret afin de qualifier « des processus qui ne sont jamais certains »²⁰⁶. Comme l'inexistence, les variations communicationnelles ne peuvent exister que par la prétention communicationnelle mais aussi *dans* la prétention communicationnelle. La prétention aléthurgique et ses variations communicationnelles sont consubstantielles dans le journal ; il existe une double face de la représentation médiatique qui répond avant tout à une prétention communicationnelle et qui, dans le même temps, s'en écarte par des jeux de variations.

Ces pratiques de l'écart que cette thèse tentera de mettre en évidence se jouent avant tout dans le fait que la représentation médiatique est une figure, un schème reposant sur une logique analogique. Ce schème est invisibilisé comme tel, au profit de ce qui en est le plus évident : la représentation. En

²⁰¹ *Ibid.*, p. 37.

²⁰² *Ibid.*, p. 37-38.

²⁰³ *Ibid.*, p. 38.

²⁰⁴ Entrée « Prétention ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P4231>.

²⁰⁵ LE BRUN, Jacques. *Le non-savoir de la négation*. *op. cit.*, p. 38.

²⁰⁶ JEANNERET, Yves. *Penser la trivialité*. Volume 1 : *La vie triviale des êtres culturels*. Paris : Hermès-Lavoisier, 2008, p. 136.

effet, si on considère avec Yves Jeanneret, que « *forme*, c'est-à-dire tout à la fois selon le sens étymologique *moule* et, selon le sens rhétorique, *figure* »²⁰⁷, on peut dire que **l'in-formation, c'est la prétention à être une non-figure.**

3.2 Le schème analogique du signe du trépas

D'un point de vue sémiotique, la représentation en régime périodique a toujours fonctionné selon un schème analogique, de manière plus ou moins affirmée au gré des époques, des identités éditoriales et des espaces du journal. Le journal et à sa suite le journalisme – et ce, quel que soit son paradigme historique²⁰⁸ –, ont en effet toujours eu pour fonction de dire le monde présent. Ce phénomène a ainsi valu au travail journalistique des comparaisons avec celui de l'historien comme a pu le faire Théophraste Renaudot ; la plus connue de ces comparaisons est toutefois peut-être celle de Pierre Nora. Dans un article de 1972 remanié plus tard, celui-ci exprimait le sentiment d'impuissance de l'historien eu égard à la « monstruosité » de l'événement médiatique, allant jusqu'à affirmer que « les *mass media* ont désormais le monopole de l'histoire. Dans nos sociétés contemporaines, c'est par eux et par eux seuls que l'événement nous frappe, et ne peut pas nous éviter »²⁰⁹. Il s'agit donc de proposer une réflexion sur le schème analogique du signe médiatique et de ses transformations au cours du temps, en particulier avec l'avènement du modèle objectif de l'information. L'enjeu est ici de montrer en quoi ce schème, quelle que soit la période historique déterminée, repose sur une variation communicationnelle.

3.2.1 Une relation de réciprocité entre les mots et les choses

Par le terme d'analogie, on ne cherche pas ici à qualifier la nature du rapport entre signifiant, signifié et référent suivant les approches linguistiques du signe, centrées sur la motivation ou l'immotivation de la signification²¹⁰. L'analogie est à comprendre plus simplement dans le sens d'une revendication portée par la représentation périodique à former une copie du monde, si on entend par

²⁰⁷ *Ibid.*, p. 65.

²⁰⁸ CHARRON, Jean et BONVILLE, Jean (De). Le Paradigme du journalisme de communication : essai de définition. *Communication. Information Médias Théories*. Décembre 1996, vol. 17, n°2, pp. 50-97.

²⁰⁹ NORA, Pierre. L'Événement monstre. *Communications*, 1972, n°18, p. 162. Repris et remanié sous le titre « Le retour de l'événement » dans NORA, Pierre et LE GOFF, Jacques (dir.), *Faire de l'histoire*. Tome 1. Paris : Gallimard, 1974, pp. 210-227.

²¹⁰ BARTHES, Roland. Éléments de sémiologie. *Communications*. 1964, n°4, pp. 91-135.

copie la reproduction d'un modèle fondée sur le principe de l'imitation. L'analogie est donc tout d'abord envisagée comme un mode de fonctionnement sémiotique invitant le lecteur de journal à faire concordance entre le signifiant et le référent du signe, selon des codes symboliques communs.

L'effet de réel est aussi, indissolublement, effet de texte et proposition idéologique. C'est-à-dire qu'au lieu de reflet du réel nous avons le réel d'un reflet, non point la « réalité », mais une image mentale de la « réalité », surdéterminée par un code socio-culturel, saturée de lieux communs, de stéréotypes, de connotations inertes.²¹¹

Cette relation de réciprocité entre les mots et les choses est ensuite considérée dans sa dimension plus politique, dans la mesure où le schème analogique de la représentation contribue à l'*ethos* et à la prétention aléthurgique du journal et à sa suite, du journalisme. Ce phénomène n'est toutefois pas propre au régime périodique et le jeu analogique est d'ailleurs décrit par Louis Quéré comme mode de fonctionnement de la « représentation bourgeoise » :

Celle-ci conserve une distinction de fait entre l'image et son original. La représentation y est imitation et contrefaçon. Elle est déterminée par l'avènement de la technique qui permet la reproduction analogique de tous les objets dans une seule et unique substance. La visée analogique est recherche d'une ressemblance plus que d'une équivalence, si bien qu'elle préserve un écart perceptible entre le simulacre et le réel. Cet écart est néanmoins minimisé pour que l'objet contrefait tire son autorité et sa crédibilité de l'illusion référentielle qu'il procure, c'est-à-dire de sa puissance d'évocation.²¹²

Un parallèle pourrait être opéré ici entre cette description de la représentation bourgeoise présentée par Louis Quéré et le régime du vraisemblable dans le journal de 1882 : en même temps qu'elle a vocation à dire le monde, la représentation institue un écart qui vient flouter les frontières entre le réel et la fiction, écart qui permet à la fantasmagorie de fonctionner à plein régime. Néanmoins, ce schème analogique détermine la performativité de la représentation périodique à la condition que ses publics acceptent de leur prêter une croyance toute relative. C'est donc le « déni du langage » décrit par Frédéric Lambert qui fait fonctionner à plein régime l'analogie périodique, c'est-à-dire « de savoir quels sont les langages qui [le] maintiennent en société et d'oublier que ce sont là des langages arbitraires, provisoires, échangés dans un territoire restreint dans le cadre de rituels à peine perceptible

²¹¹ BARTHES, Roland. *S/Z*. Paris : Seuil, 1970, p. 173.

²¹² QUÉRÉ, Louis. *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*. Paris : Aubier Montaigne, 1982, pp. 95-96.

tant ils s'inscrivent dans l'habitude »²¹³. Ce constat d'une articulation nécessaire entre effet de réel et la croyance qui l'accompagne est partagé par Eliseo Verón dans son analyse de la construction sociale de l'événement médiatique :

Tant que le lecteur peut articuler sa croyance (partant, son réel) à ce qu'on lui raconte dans le titre, le contrat fonctionne : ce que tout un chacun appelle « réalité » c'est la représentation du monde *couplée* à sa croyance.²¹⁴

Ainsi, plus ce déni du langage s'accroît comme c'est le cas avec le modèle objectif de l'information, plus il potentialise également, la possibilité de « croire ensemble ».

C'est donc ce principe analogique qui justifie la mobilisation de la métaphore du miroir pour décrire la volonté du journal d'être un « reflet » ou un double du monde²¹⁵, et d'être reconnu et légitimé comme tel. Pour Michel Foucault, ce principe analogique sur lequel repose le miroir suffirait à décrire ce dernier comme une utopie à part entière – et ceci n'est pas sans lien avec la partie qui suit.

Le miroir, après tout, c'est une utopie, puisque c'est un lieu sans lieu. Dans le miroir, je me vois là où je ne suis pas, dans un espace irréel qui s'ouvre virtuellement derrière la surface, je suis là-bas, là où je ne suis pas, une sorte d'ombre qui me donne à moi-même ma propre visibilité, qui me permet de me regarder là où je suis absent — utopie du miroir.²¹⁶

C'est en effet parce que l'analogie est une prétention communicationnelle réifiée par la représentation périodique que cette dernière institue un écart qui se déploie selon une logique double : vouloir confondre signifiant et référent et affirmer, dans le même mouvement, son opposé, c'est-à-dire une distance entre les deux (la copie n'est pas la chose même). En effet, comme l'explique Louis Marin :

Parce que le rapport visible qu'il y a entre ces sortes de signes et les choses marque clairement que, quand on affirme du signe la chose signifiée, on veut dire, non que ce signe soit réellement autre chose, mais qu'il l'est en signification et en figure.²¹⁷

²¹³ LAMBERT, Frédéric. *Je sais bien mais quand même. Essai pour une sémiotique des images et de la croyance*, op. cit., p. 8.

²¹⁴ VERÓN, Eliseo. La construction sociale des événements. *Periodística*, Societat Catalana de Comunicació, Institut d'estudis catalans, 1990, p. 13.

²¹⁵ Cette métaphore est par exemple présente dans le titre d'un ouvrage connu de Patrick Charaudeau : CHARAUDEAU, Patrick. *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan/Institut national de l'audiovisuel, 1997.

²¹⁶ FOUCAULT, Michel. « Des espaces autres ». op. cit., p. 15.

²¹⁷ MARIN, Louis. *Utopiques. Jeux d'espaces*. op. cit., p. 292.

Autrement dit, la représentation analogique est une variation communicationnelle, autant qu'elle est le fruit de la prétention communicationnelle aléthurgique.

Cette conception de la représentation en régime périodique n'est pas sans incidence : elle renvoie au principe même de l'information entendue comme mise en forme du réel²¹⁸. Elle soutient donc que **le journal – et plus particulièrement le journalisme – s'instituent dans une pratique de l'écart, dans une variation communicationnelle, par la représentation analogique. Le trépas, pris dans cette pratique analogique, est donc à la fois le fruit d'une variation aléthurgique et celui d'une prétention aléthurgique.** Cette pratique de l'écart s'affirme d'autant plus que la valeur du signe analogique se transforme entre 1882 et 2014.

3.2.2 De la ressemblance à l'équivalence avec le modèle objectiviste

Comme « l'objectivité n'a pas toujours défini la science »²¹⁹, l'objectivité n'a pas toujours défini les pratiques en régime périodique. D'après la neuvième édition du dictionnaire de l'Académie française, l'objectivité réfère à « ce qui donne une représentation fidèle d'un objet de connaissance »²²⁰. Elle correspond au plus haut régime de la représentation comme adéquation entre les mots et les choses. Ainsi, la représentation ne fait pas qu'accorder un signifiant avec un référent : elle prétend les faire véritablement correspondre. L'apparition de la prétention objectiviste au cours du XIX^{ème} siècle ne fait donc que renforcer ce mécanisme analogique du journal. Ceci rejoint les observations faites par Louis Quéré qui explique, en reprenant Baudrillard, qu'avec la genèse de la sphère moderne, le statut du réel par rapport à la représentation se transforme, faisant ainsi fonctionner cette dernière sur le mode du **simulacre** :

Il correspond à une représentation qui, au lieu de produire l'équivalent symbolique d'une réalité, au lieu d'en masquer l'absence, ou d'occulter la division et la domination qui la fondent, se tient par elle-même, sans rapport avec quelque réalité ou quelque substance que ce soit. C'est une représentation sans référent. [...] Le simulacre ne reproduit plus le réel, de façon analogue ou équivalente. Il le répète et s'incorpore en lui plus qu'il ne le reflète.²²¹

²¹⁸ WRONA, Adeline. *Écrire pour informer. op. cit.*, p. 719.

²¹⁹ DASTON, Lorraine et GALISON, Peter. *Objectivité*. Paris : Les Presses du Réel, 2012, p. 25.

²²⁰ Entrée « Objectivité ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9O0029>.

²²¹ QUÉRÉ, Louis, *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne, op. cit.*, p. 103.

Dans ce contexte, il réfère au processus de « conversion de l'objet représenté dans son simulacre »²²² qui tend, d'après lui, à neutraliser le jeu propre à la représentation bourgeoise. Or, on peut lui opposer qu'en prétendant suspendre la nature de la représentation, au profit de sa fonction : celle de faire référence, le modèle objectif de la représentation ne fait qu'accentuer ce jeu, précisément parce qu'un lecteur de journal n'est jamais complètement dupe du simulacre ainsi mis en œuvre. Pour le formuler autrement, ce n'est pas parce que l'institution périodique prétend neutraliser l'écart entre signifiant et signifié que ce dernier, propre à la représentation, disparaît effectivement. Au contraire, cet écart ne fait peut-être que s'accroître et c'est Eliseo Verón qui caractérise le mieux ce phénomène en décrivant l'objectivité comme un *jeu* entre une institution et un lecteur :

Du point de vue du récepteur, **la notion d'objectivité repose sur un jeu étrange** qui consiste à peu près en ceci : un discours sur les événements de l'actualité sera jugé objectif lorsque le récepteur a le sentiment que, s'il avait été là où les événements ont eu lieu, il les aurait décrits à peu près de la même façon. On fait appel, on le voit, à l'idée d'une expérience subjective inexistante (donc imaginaire), qui fonde le jugement d'objectivité.²²³

L'objectivité, entendue ici comme effet de texte, repose donc sur deux mécanismes : d'une part, un mécanisme de production qui repose sur une esthétique du texte, obéissant à des logiques propres. D'autre part, un mécanisme social de croyance en des modes de production symbolique censés figurer voire incarner l'objectivité. Elle s'inscrit dans le contrat de lecture identifié par Eliseo Verón, c'est-à-dire « un dispositif d'énonciation, qui diffère selon les organes de presse, où est mise en forme la relation de lecture que propose le producteur du discours, en l'occurrence l'éditeur et l'équipe rédactionnelle, à ses lecteurs. Le contenu compte, mais la façon de dire prime pour ce qui est une relation particulière, si possible durable, un lien affectif ou privilégié avec le lecteur »²²⁴. Il renvoie ainsi à « un mode énonciatif particulier, propre à un message médiatique, pris en charge par une institution économique »²²⁵.

²²² MARIN, Louis. *Utopiques. Jeux d'espaces. op. cit.*, p. 291.

²²³ VERÓN Eliseo, La construction sociale des événements. *op. cit.*, pp. 13-14.

²²⁴ GONZALES, Pierre. Production journalistique et contrat de lecture : autour d'un entretien avec Eliseo Verón. *Quaderni*. Printemps 1996, n°29, p. 52.

²²⁵ JEANNERET, Yves et PATRIN-LECLÈRE, Valérie. La métaphore du contrat. *Hermès, La Revue*. 2004, vol. 38, n°1, p. 136.

En ce sens, l'écriture objective qui participe de la structuration socioprofessionnelle des journalistes se rapproche de ce que Roland Barthes a appelé le degré zéro de l'écriture, lorsqu'il pensait encore que le neutre pouvait passer par des modes de représentation :

Toutes proportions gardées, l'écriture au degré zéro est au fond une écriture indicative, ou si l'on veut amodale ; il serait juste de dire que c'est une écriture de journaliste, si précisément le journalisme ne développait en général des formes optatives ou impératives (c'est-à-dire pathétiques).²²⁶

Ainsi, la variation communicationnelle ne disparaît pas avec l'objectivité, dans la mesure où la prétention objectiviste n'est qu'une forme (épistémique) de la prétention analogique. L'opérativité symbolique du fonctionnement analogique explique que Patrick Charaudeau, dans un ouvrage au titre évocateur²²⁷, pose que « le récit médiatique construit son propre réel en faisant commerce de nos imaginaires »²²⁸. La construction d'un imaginaire médiatique qui renvoie à « la sensibilité portée envers les médias, sur ce qui en eux fait rêver et imaginer, perceptible dans le geste même de les représenter »²²⁹, repose précisément sur ce jeu d'espaces, sur cette pratique de l'écart analogique, qui passe notamment par une esthétique propre.

3.2.3 Une « sémiotique de l'absence de médiation »²³⁰ du trépas

L'analogie, et plus particulièrement l'objectivité comme régime spécifique de l'analogie, est donc une prétention communicationnelle reposant sur un processus de construction textuelle qui assigne de fait une valeur sémiotique aussi bien à ses modes de production symbolique qu'aux textes qui en sont issus. Comme le résume Jean-Pierre Esquenazi : « tout se passe comme si chaque nouvelle du monde ou d'un journal télévisé était à la fois une description et l'enracinement d'un souvenir : elle dépeint ce qui est arrivé en donnant à sa dépeintion le statut d'un enregistrement »²³¹. Dans le journal, la prétention objectiviste et l'effet de réel qui en découle reposent sur l'idée que le dispositif médiatique aurait la capacité d'enregistrement au sens étymologique du terme qui est le sens juridique

²²⁶ BARTHES, Roland. *Le Degré zéro de l'écriture. op. cit.*, pp. 59-60.

²²⁷ CHARAUDEAU, Patrick. *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan-INA, 1997.

²²⁸ *Ibid.*, p. 237.

²²⁹ PINSON, Guillaume. *L'Imaginaire médiatique. Histoire et fiction du journal au XIX^{ème} siècle*, Paris : Classiques Garnier, 2013, p. 10.

²³⁰ WRONA, Adeline. *Écrire pour informer. op. cit.*, p. 738.

²³¹ ESQUENAZI, Jean-Pierre. *L'Écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique. op. cit.*, p. 73.

d'« inscrire sur un registre », « consigner par écrit », « constater pour se le rappeler »²³². Cette opération repose, selon la belle expression de Louise Merzeau, sur le fait de « greffer l'archive à l'éphémère »²³³ quotidien. Son recours systématique est consécutif au développement de l'illustration et au bouleversement de la mise en page de la presse, selon Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu²³⁴. Ainsi, « l'information, sous peine de paraître mensongère, ou de paraître ne pas être information, doit donner l'impression qu'elle « reproduit » la réalité, ou que, d'une certaine façon, elle l'« imite »²³⁵.

Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu ont étudié les mécanismes de construction du discours d'objectivité dans le journal. Selon eux, cette dernière passe notamment par **l'écriture réaliste**, organisée autour d'un discours d'authentification qui est celui de la preuve d'abord et un régime descriptif ensuite²³⁶. Tous deux visent l'« effet de réel » mis en évidence par Roland Barthes dans un article paru dans *Communications*²³⁷. Il s'agit à travers l'« information » de ne pas « déformer » les faits ; de ne pas considérer comme *altération* le processus de médiations. La Charte du Syndicat National des Journalistes rédigée en 1918 puis révisée en 1938 et en 2011 porte ainsi la trace de cette prétention objectiviste au sein même de ce qui est un discours instituant de la profession de journaliste :

Un journaliste digne de ce nom prend la responsabilité de tous ses écrits, même anonymes ; tient la calomnie, les accusations sans preuve, l'altération des documents, la déformation des faits, le mensonge, pour les plus graves fautes professionnelles.

Pour ce faire, la prétention objectiviste repose sur « une sémiotique de l'absence de médiation »²³⁸.

L'objectivité concerne les *artefacts* ou les variations qui, au nom de la vérité, auraient été supprimés ; elle répugne aussi à éliminer les perturbations qui ébranlent la certitude. Être objectif, c'est aspirer à un savoir

²³² Registre. Dans : REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. *op. cit.*, p. 1750.

²³³ MERZEAU, Louise, *Pour une médiologie de la mémoire*, mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches en sciences de l'information et de la communication, soutenue à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense (Paris X), 2011, p. 14

²³⁴ MOUILLAUD, Maurice et TÉTU, Jean-François. *Le Journal quotidien*. *op. cit.*, pp. 153-172.

²³⁵ *Ibid.*, p. 153.

²³⁶ *Ibid.*, pp. 153-172.

²³⁷ BARTHES, Roland. L'effet de réel. *Communications*. 1968, n°11, 1968. pp. 84-89.

²³⁸ WRONA, Adeline, *Écrire pour informer*. *op. cit.*, p. 738.

qui ne garde aucune trace de celui qui sait, un savoir vierge, débarrassé des préjugés et des acquis, des fantasmes et des jugements, des attentes et des efforts.²³⁹

C'est pourquoi l'écriture réaliste passe par un registre descriptif mais également un effacement énonciatif, selon Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu.

Or le texte réaliste, apparemment, ne présente pas de marques caractéristiques de sa fabrication ; il n'apparaît pas d'abord comme texte, comme tissu, à la différence du discours poétique ou symbolique. L'énonciateur s'y fait le plus discret possible, et tente de masquer le plus possible sa « construction d'écriture » pour ne laisser paraître que ce qui est constitué en référence, l'information qu'il apporte.²⁴⁰

Par ailleurs, avec le **reportage**, c'est une affirmation de l'écriture périodique comme mode de *connaissance* du monde qui opère. Marie-Ève Thérénty décrit ainsi le changement de paradigme entre le journalisme des années 1830 et celui des années 1880, qu'elle décrit en ces termes :

Le journal ne doit plus seulement raconter, à la fin des années 1860, mais beaucoup plus nettement témoigner. Le journaliste devient donc la conscience observante du siècle en charge de l'examen du monde, responsable de la constitution des protocoles du témoignage oculaire.²⁴¹

L'objectivité se superpose alors si bien au mode analogique que **l'épistémique devient la modalité d'action du sémiotique**.

Ainsi, le schème analogique du signe périodique déploie des variations communicationnelles historiquement situées qu'il est possible de décrire à partir des prétentions communicationnelles dont elles constituent les écarts. Tout comme il a été choisi de préférer le concept de prétention aléthurgique à celui d'idéologie ou de pouvoir aléthurgique, c'est donc la notion de variations communicationnelles qui sera déployée tout au long de cette thèse et ce pour une raison identique : insister sur la dimension communicationnelle de ces pratiques dans le journal.

²³⁹ DASTON, Lorraine et GALISON, Peter. *Objectivité. op. cit.*, p. 25.

²⁴⁰ MOUILLAUD, Maurice et TÉTU, Jean-François. *Le Journal quotidien. op. cit.*, p. 155.

²⁴¹ THÉRENTY, Marie-Ève. *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^{ème} siècle. op. cit.*, p. 23.

Le trépas dans le journal est donc aux prises d'un quasi syncrétisme : d'une part, il se trouve embarqué par la prétention aléthurgique qui affirme dire la vérité sur le monde, participe du processus de légitimation de textes, d'auteurs, ainsi que du dispositif périodique et de l'institution qui les portent. D'autre part, il trouve place comme limite dans des variations communicationnelles qui, en tant que pratiques de l'écart, ont une fonction critique à l'égard de l'aléthurgie. Cette thèse vise donc à montrer que prétention et variations aléthurgiques caractérisent un mode de fonctionnement général du journal, qui n'a certainement pas besoin du trépas pour exister mais que le trépas comme limite de la représentation et de la vérité, permet de mettre en exergue peut-être plus facilement. En posant la question de la suspension de la prétention aléthurgique, les écritures du trépas questionnent le journal et le journalisme non plus comme des *pouvoirs* en réinvention permanente ; elles les interrogent dans leurs écarts vis-à-vis de ce pouvoir. Interroger « une dialectique de l'impalpable rendu visible »²⁴² médiatiquement, tel est donc l'objectif de cette thèse en sciences de l'information et de la communication.

²⁴² DIDI-HUBERMAN, Georges. *Génie du non-lieu. Air, poussière, empreinte, hantise*. Paris : Les Éditions de Minuit, 2001, p. 69.

**PARTIE 2 – RÉPERTOIRE DES VARIATIONS PÉRIODIQUES
DU TRÉPAS**

It is only a paper moon
Sailing over a cardboard sea
But it wouldn't be make-believe
If you believe in me

Ella Fitzgerald, "It's only a paper moon", 1945.

Les variations communicationnelles du trépas débutent par des jeux de valorisations et de visibilité des représentations du trépas dans le journal. On sait que dans la mesure où toute représentation s'inscrit au sein du journal, elle se trouve, comme texte, réifiée. Autrement dit, c'est par l'inscription du trépas en régime périodique qu'il acquiert sa dimension matérielle, celle qui détermine son existence même en tant que représentation d'abord, en tant que figure analogique ensuite. Toutefois, tous les processus de réification ne sont pas à placer au même niveau au sein du journal. En effet, dès lors que celui-ci détermine des modes de réification de sorte à valoriser et à rendre visibles certains régimes de discours et représentations du trépas au détriment d'autres, il fait jouer un processus d'ordres à la fois esthétique, sémiotique et politique. Ce phénomène renvoie notamment à la rhétorique de l'information dont l'événement est la modalité et la figure⁵³⁵.

Toutefois, l'événement comme grille de lecture et d'analyse du journal n'est pas suffisant à lui seul pour analyser les médiations du trépas. La territorialisation du trépas dans le journal s'articule en effet autour de deux régimes de valorisation (si l'on se situe du côté de l'écriture) – et donc, deux modes de visibilité (si l'on se situe du côté de la lecture) : l'un entretient un lien resserré à l'événement, tandis que l'autre s'en écarte. Le journal, décrit par Jean Peytard en termes d'« aire scripturale », repose en effet sur une organisation de l'espace dont la valeur centrale est l'événement⁵³⁶. La territorialisation du trépas résulte donc du travail de mise en page dont la visée est de « donner du sens à l'information en fonction des valeurs spatiales (haut/bas, droite/gauche) et des propriétés de la surface (focalisation d'une information en pleine page ou en double page) »⁵³⁷. Ainsi, la référence à l'événement est bien présente dans la définition de ces deux régimes mais elle l'est, dans le deuxième cas, en négativité.

Le répertoire du trépas se décline ainsi suivant deux régimes de variations possibles. Le premier est celui joué par l'orchestre de jazz périodique, le *jazz-band* : il s'agit du spectacle offert par le trépas, aussi bien dans son thème principal que dans ses variations possibles. Ces variations peuvent d'ailleurs aussi bien être jouées par chacun des musiciens composant le groupe ; peu importe qu'il soit saxophoniste, guitariste, contrebassiste, batteur ou chanteur. Le deuxième régime de variations possible est celui joué par le piano-bar périodique : ce régime renvoie à la musique de fond offerte par le trépas dans le journal, sa musique d'ambiance. Le propre de ce trépas est d'accompagner et certainement pas de faire spectacle. Ce n'est d'ailleurs qu'à cette condition qu'il peut développer

⁵³⁵ MOUILLAUD, Maurice et TÉTU, Jean-François. *Le Journal quotidien. op.cit.*, p. 14.

⁵³⁶ *Ibid.*, p. 19.

⁵³⁷ RINGOOT, Roselyne. *Analyser le discours de presse. op.cit.*, p. 63.

certaines variations. Les chapitres suivants s'articuleront donc autour de ces deux scénographies du trépas qui déroulent différents modes de variations aléthurgiques en régime périodique.

Chapitre III – Variations du trépas pour *jazz-band* périodique ou la fiction des motifs du trépas en régime supra-ordinaire

14 décembre 2021. Devant les murs du Chapitre 3, salle de concert très peu fréquentée, quelques avertis attendent. Tous sont venus écouter le concert privé des quatre groupes qui joueront ce soir un jazz du trépas : *Le Petit Journal*, *Le Monde* et deux groupes intitulés *Le Figaro* (l'un est formé de jeunes musiciens, l'autre de musiciens plus expérimentés). Il faut dire que c'est un moment où les groupes s'exposent, car le jazz n'est pas un répertoire qu'ils ont l'habitude de jouer aussi publiquement ; et pourtant : ils le composent et le recomposent chaque jour. Il est 20 heures, les portes s'ouvrent : le concert du trépas est prêt à être déployé. Ce soir, on a le luxe d'avoir des places au plus près de la scène qui permettent d'observer le détail des jeux des musiciens, alors on compte bien en profiter. On s'installe ; les groupes ne sont pas encore arrivés et pour patienter, on décide d'acheter le programme du concert. La première partie est assurée par une comédienne qui entend porter une réflexion méthodologique sur le trépas en régime périodique. On ne sait pas très bien à quoi s'attendre, cela semble un peu tiré par les cheveux et puis cela fait quand même un moment qu'on attend que le concert commence. Espérons qu'il en vaut le détour ! Le spectacle est scindé en deux parties : la première partie porte sur les variations aléthurgiques de la fin de vie, tandis que la deuxième est consacrée aux variations d'un motif spécifique du trépas : le *janome*. Le concert vise à montrer que ces variations reposent sur des configurations complexes impliquant des espaces médiatiques, des formats et des motifs du trépas. On espère qu'on comprendra cela un peu mieux à la fin du spectacle, mais chut... la comédienne un peu étrange en charge de la première partie entre en scène. Elle ressemble à une chiffonnière.

1) La constitution de corpus et les motifs de la limite, au fondement de la démarche de connaissance du trépas

Grommelant, les sourcils froncés, scrutant le sol, obsédé par les recoins, les zones obscures, les objets abandonnés par la société, [le chiffonnier] fouine compulsivement sous les pas du [flâneur], conférant une utilité nouvelle à tout ce qui ne « sert plus »⁵³⁸.

Dans la mesure où il a été nécessaire de faire appel à une méthode de constitution de corpus prenant au sérieux ce jeu de valorisations et de visibilitées mais également à une méthode d'analyse tenant compte de l'abondance du corpus ainsi déployé, il faut quand même bien opérer en premier lieu un détour vers un argumentaire de la méthodologie scientifique mise en œuvre. Réfléchir au lien pouvant exister entre variations aléthurgiques et pratiques périodiques nécessite en effet de passer par une démarche réflexive quant à la méthodologie scientifique mobilisée, mais aussi quant à la manière de faire science au sein de notre discipline, les sciences de l'information et de la communication. En convoquant une méthode de constitution de corpus pensée dans le cadre de la problématique des variations communicationnelles, l'objectif est double : déconstruire l'évidence des représentations les plus valorisées du trépas, d'une part et faire surgir l'épaisseur d'une méthode *a priori* simple, d'autre part.

1.1 La fabrication de la trouvaille

De la même façon qu'il a été choisi d'assumer que les hypothèses devenaient de plus en plus embarrassantes et qu'une démarche inductive plutôt que déductive s'imposait, il a été retenu de partir des textes et d'accorder une place fondamentale au *processus* de recherche. Cette position phénoménologique, qui s'inscrit dans le paradigme scientifique de la « théorie ancrée »⁵³⁹ développée en introduction de cette thèse, suppose de considérer le trépas comme un objet qui n'est pas préconstitué par les savoirs. Cette posture passe par le fait de donner une place fondamentale à la réflexion sur la constitution de corpus dans le cadre d'une démarche de connaissances en sciences de l'information et de la communication.

⁵³⁸ BERDET, Marc. *Le Chiffonnier de Paris. Walter Benjamin et ses fantasmagories*. Paris : Vrin, 2015, p. 9.

⁵³⁹ GLASER, Barney G. et STRAUSS, Anselm L. *La Découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*. *op. cit.*

1.1.1 Le trépas, un objet qui n'est pas préconstitué par les savoirs

Travailler sur des corpus de presse et *a fortiori* sur des corpus de presse ancienne comme celle du XIX^{ème} siècle, amène nécessairement le chercheur à être dépendant des dispositifs d'archivage qui lui permettent autant d'avoir accès à des archives, qu'ils le contraignent. En effet, en même temps que ces dispositifs proposent des modes d'accès particuliers à ces archives, ils en déterminent aussi les formes et les formats. Toucher le papier du journal - dont l'épaisseur va témoigner des enjeux économiques dans lesquels sont pris les différents titres de presse - est une tâche rendue d'autant plus ardue qu'elle contraste avec la facilité (et la gratuité) d'accès aux archives informatisées de ces journaux. Travailler à partir des corpus de journaux numérisés c'est donc, à moins d'un effort tout particulier, travailler sur des médiations de médiations périodiques. Cette question se pose avec une acuité, une force particulières dans le cas des corpus de presse ancienne, peut-être parce qu'on ne peut pratiquement que passer par ces médiations. Autrement dit, le premier contact avec les journaux anciens tend à devenir celui de leurs médiations, plutôt que celui du journal lui-même.

La mise en page du journal, envisagée ici comme premier jeu d'espaces du journal, soulève un enjeu méthodologique en lien avec l'avènement des bases de données telles que Gallica, Factiva ou Europresse. Archivant et référençant les numéros de journaux, ces dispositifs proposent par défaut d'accéder aux archives *via* un moteur de recherche qui, à partir d'un ou de plusieurs mots-clés, sélectionne un certain nombre de textes pour des titres et des périodes prédéfinies. La recherche par mots-clés est rendue possible par des procédés de reconnaissance textuelle des caractères (dite « OCR » pour Optical Character Recognition) et donc, une réécriture informatisée de ces journaux. C'est dans le cadre de cette réflexion qui a également été développée par Guillaume Pinson lors du Congrès de Médias 19 de 2015⁵⁴⁰ et de Pierre-Carl Langlais dans sa thèse⁵⁴¹, que sont questionnés ici les usages des moteurs de recherche qui concernent les titres étudiés. En effet, la mise en place de ces moteurs pousse vers certains usages et certaines façons de trouver et donc aussi d'interroger des textes comme des données.

⁵⁴⁰ PINSON, Guillaume. Le numérique et la modélisation de la presse ancienne : le cas du système médiatique francophone du XIX^{ème} siècle. Communication orale au Congrès annuel de Médias 19, « Les journalistes : identités et modernités ». Paris, le 11 juin 2015.

⁵⁴¹ LANGLAIS, Pierre-Carl. *La Formation de la chronique boursière dans la presse quotidienne française (1801-1870) : Métamorphoses textuelles d'un journalisme de données*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Université Paris-Sorbonne, 2015, pp. 39-62.

Ce phénomène renvoie à ce que Sarah Labelle nomme le pouvoir de « réquisition » des objets, c'est-à-dire la capacité de certains objets à convoquer des espaces de valeur et d'injonction, que ce soit par le biais de la formulation linguistique d'une expression (elle prend l'exemple de la formule « société de l'information »), de ses modes d'actualisation par des écritures⁵⁴², mais également à définir des pratiques et les ancrer dans un discours et des imaginaires d'acteurs⁵⁴³. De cette manière, la réquisition désigne notamment le fait et la façon dont des dispositifs médiatiques vont pousser à l'adoption d'un certain type de pratiques. Dans le cas des bases de données telles que Gallica ou Europresse qui concernent les titres étudiés, on voit bien comment se met en œuvre une réquisition, qui pousse le chercheur à mobiliser la recherche par mots-clés. Pour les travaux de recherche centrés sur la médiatisation de certains objets, la tentation est donc très forte de céder à l'usage de ces outils.

Pour le chercheur contemporain, la recherche par mots-clés peut constituer un mode d'entrée dans les journaux voire l'un des éléments déterminants d'une méthode d'élaboration d'un corpus. Si celle-ci est tout à fait heuristique lorsqu'on a vocation à travailler autour du figement d'un objet de discours sur une période donnée par exemple, elle ne peut rendre compte de la dynamique d'une formation discursive et encore moins de la dimension *plurielle* d'un objet, qui est l'une des caractéristiques des variations communicationnelles, comme nous le verrons. Ce serait tout d'abord faire fi du caractère disruptif, inattendu, propre à la formation discursive. Ce serait ensuite omettre que la pratique de l'écart propre aux variations aléthurgiques est d'ordre sémiotique et non uniquement discursive. Une approche du trépas comme variation communicationnelle et comme formation discursive incite donc à mobiliser une méthode de constitution de corpus qui laisse davantage place à la poétique périodique.

1.1.2 Corpus de recherche et corps du chercheur

Une méthode de constitution de corpus adaptée à la problématique des variations aléthurgiques peut être très simple : une lecture intégrale d'un numéro de journal, autrement dit de la Une à sa dernière page, en passant par tous les espaces du journal (y compris les espaces qui ne sont pas proprement journalistiques comme les pages de jeux, de météo ou encore de programme télévisuel) permet un relevé systématique des représentations du trépas construites dans le journal et des unités textuelles qui lui sont associées (article journalistique, brève, publicité, grille de programmes...). Ce sont ces unités textuelles qui fondent, *in fine*, le corpus analysé. Les numéros de

⁵⁴² LABELLE, Sarah. *La Ville inscrite dans « la société de l'information » : formes d'investissement d'un objet symbolique. op. cit.*, p. 22.

⁵⁴³ *Ibid.*, p. 27

journaux sont sélectionnés sur une période de six mois. Il était au départ prévu d'opérer une analyse sur une année complète pour chaque titre étudié. La décision a toutefois été prise de réduire cette période à six mois, l'étendue du corpus se révélant au fur et à mesure de sa constitution : ce sont au total 3 338 textes qui ont été retenus et analysés. Les numéros de journaux sont sélectionnés de manière aléatoire à compter du 2 janvier de l'année étudiée⁵⁴⁴, afin de faire varier les jours de parution de ces numéros et les contenus qui lui sont associés. Il est en effet courant que suivant le jour de semaine de parution, le journal ne présente pas tout à fait la même organisation, ni les mêmes types de contenus. Par exemple, en 1882, le numéro daté mercredi du *Figaro* fait apparaître des rubriques hebdomadaires consacrées à l'actualité européenne (comme « Correspondance anglaise », « Lettre de Bruxelles », « Figaro à Rome » ou encore « Lettre de Russie »), qui n'apparaissent pas les autres jours de la semaine.

C'est également tout particulièrement le cas avec les cahiers et suppléments des journaux. En 1882, paraît le cahier hebdomadaire du *Figaro*, le *Supplément littéraire du dimanche* daté samedi, qui est pris en compte dans ce corpus. Le *Figaro Illustré* ne commence à paraître que l'année suivante, en 1883 et Le *Supplément illustré* hebdomadaire du *Petit Journal* ne paraît quant à lui qu'à partir de 1884. En 2014, *Le Figaro* comprend deux cahiers quotidiens (*Le Figaro économie* et *Le Figaro et vous*), deux cahiers hebdomadaires (*Le Figaro santé* le lundi et *Le Figaro littéraire* le jeudi), des suppléments hebdomadaires (*Le Figaro Scope*, *Le Figaro Magazine*, *Le Figaro Magazine TV*, *Madame Figaro*) et mensuels, ainsi que des numéros hors-série. *Le Monde* fait également paraître un cahier quotidien (*Eco & Entreprise*), plusieurs cahiers hebdomadaires (*Science & médecine* le mercredi, *Universités & Grandes écoles* le jeudi, *Le Monde des Livres* le vendredi, *Culture & Idées* et *Sport & Forme* le samedi), des suppléments (*Télévisions* le dimanche-lundi, *M Le Magazine du Monde* le samedi), des suppléments parfois irréguliers ainsi que des hors-série payants. Que ce soit en 1882 ou en 2014, les cahiers sont conçus graphiquement et économiquement comme le prolongement du journal ; c'est pourquoi il a été décidé de les intégrer au corpus d'analyse. Comme le définit la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse (C.P.P.A.P.), les cahiers « font partie intégrante de la publication et ne peuvent faire l'objet d'une diffusion ou d'une vente

⁵⁴⁴ La décision a été prise de ne pas retenir le numéro du 1^{er} janvier, numéro exceptionnel de par l'événement auquel il est rattaché (la nouvelle année) et n'ayant *a priori* pas grand intérêt pour la thématique de recherche mise en jeu ici.

séparée. Ils ne peuvent voyager dans le réseau postal séparément de la publication »⁵⁴⁵. À l'inverse, le supplément de périodique, même s'il ne peut être vendu isolément, réfère à « toute publication détachée paraissant de façon régulière. Le supplément a la possibilité de voyager dans le réseau postal séparément des écrits périodiques auxquels il se rattache ». Le hors-série de son côté renvoie à « toute publication proposée au public en dehors de la parution normale, à l'occasion d'un événement ou d'une manifestation importante »⁵⁴⁶. Par souci de faisabilité, il a été retenu ici de conserver l'ensemble des cahiers des titres, mais pas les suppléments ni les hors-séries parus sur les périodes étudiées⁵⁴⁷. Ce sont ainsi au total trente et un numéros de journaux par titre – soient cent vingt-quatre numéros de journaux – et leurs cahiers qui ont été passés au crible d'une lecture intégrale et d'un relevé systématique pour l'analyse (voir le tableau des numéros étudiés en annexe 1).

Cette méthodologie vise à proposer une alternative à une approche des textes consistant à baliser le terrain d'avance *via* une recherche par mots-clés. Cette question aurait en effet pu être reléguée à l'état de préliminaire technique, alors qu'elle se trouve au fondement de la démarche de connaissance des variations communicationnelles. L'enjeu de cette méthode est alors de mettre au cœur de cette pratique de constitution de corpus la fonction de la trouvaille telle que l'a définie Umberto Eco lors d'une conférence prononcée à l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la bibliothèque communale de Milan en 1981 :

La notion de bibliothèque est fondée sur un malentendu, à savoir qu'on irait à la bibliothèque pour chercher un livre dont on connaît le titre. C'est vrai que cela arrive souvent, mais la fonction essentielle de la bibliothèque, de la mienne et de celle des amis à qui je rends visite, c'est de découvrir les livres dont on ne soupçonnait pas l'existence et dont on découvre qu'ils sont pour nous de la plus grande importance. [...] La fonction idéale d'une bibliothèque est donc un peu semblable à celle du *bouquiniste* chez qui on fait des *trouvailles* et seul le libre accès aux rayons le permet.⁵⁴⁸

En ce sens, la trouvaille au sens d'Umberto Eco se rapproche très nettement du concept retrouvé chez les théoriciens de la sérendipité. Celui-ci renvoie, selon Marie-Sylvie Catellin, à « la qualité des princes de Serendip ou leur art de prêter attention à ce qui surprend et d'en imaginer une interprétation

⁵⁴⁵ COMMISSION PARITAIRE DES PUBLICATIONS ET AGENCES DE PRESSE. Cahiers, suppléments et hors-séries d'une publication de presse. [s. d.]. [Consulté le 5 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.cppap.fr/cahiers-supplements-et-hors-series-dune-publication-de-presse>.

⁵⁴⁶ *Ibid.*

⁵⁴⁷ *Ibid.*

⁵⁴⁸ ECO, Umberto. *De Bibliotheca*. Caen : L'Échoppe, 1986, p. 22.

pertinente »⁵⁴⁹. De cette façon, la sérendipité renvoie à une conception bien spécifique de la découverte.

Nous avons dit précédemment que considérer les jeux d'espaces du journal engage la prise en compte d'une dimension esthétique du trépas. Par esthétique, il est entendu ici non la beauté qui réfère au sens latin *aesthetica* de la notion, mais plutôt l'idée de « perceptible, sensible », qui renvoie à son sens grec *aisthêticos*⁵⁵⁰. Considérer l'esthétique du journal, c'est donc faire du journal l'objet d'une connaissance sensible. Du point de vue analytique, c'est ce qu'invite à faire notamment la sémiologie telle que la définit Roland Barthes : « c'est une *aventure*, c'est-à-dire *ce qu'il m'advient* (ce qui me vient du Signifiant) »⁵⁵¹. Il a été choisi ici de pousser cette idée jusque dans la dimension méthodologique de cette thèse puisque la pratique de lecture intégrale du numéro de journal convie l'expérience esthétique du chercheur. La lecture engage en effet le chercheur dans un rapport sensible au journal ; elle consiste, en quelque sorte, à s'immerger dans son « ambiance ». L'expression d'ambiance est reprise à François Laplantine, notion qu'il tire lui-même de la discipline de l'architecture, pour qualifier une modalité plurielle du percevoir, faisant intervenir « l'ensemble des modalités du sensible : le visuel, l'acoustique, le thermique, le proprioceptif, les déplacements du corps »⁵⁵². Il s'agit donc ici de prendre le texte comme « terrain » et de considérer le journal dans son ambiance, projet que la métaphore musicale tente de soutenir ici. Il s'agit également d'une façon de se dégager, tout du moins partiellement, de l'information comme cadre de perception nécessaire du journal.

Le processus de lecture du chercheur suppose de s'immerger dans le présent de la lecture pour pouvoir « tomber » sur des représentations du trépas, les relever et en tirer un corpus. Autrement dit, il s'agit de se laisser imprégner de l'*ambiance du journal* pour faire des trouvailles au sens d'Umberto Eco. Le sensible devient alors un mode d'entrée dans le texte, ce qui engage certainement moins la subjectivité du chercheur que son corps.

Il nous faut préciser que le sujet qui perçoit ou plutôt reçoit une ambiance est un sujet collectif. Une ambiance ne peut être individuelle. Elle est toujours ambiance commune d'une scène dans laquelle nous nous trouvons, ce qui suppose un partage du sensible. Elle provoque un ensemble de sensations qui ne

⁵⁴⁹ CATELLIN, Sylvie. *Sérendipité. Du conte au concept*. Paris : Seuil, 2014, p. 11.

⁵⁵⁰ Esthétique. Dans : REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *Op. cit.*, p. 731.

⁵⁵¹ BARTHES, Roland. *L'Aventure sémiologique. op. cit.*, p. 10.

⁵⁵² LAPLANTINE, François. *Penser le sensible*. Paris : Pocket, 2018, p. 58.

sont pas vécues isolément mais ensemble sans qu'il y ait nécessairement uniformité mais une temporalité qui est celle de l'unisson.⁵⁵³

En tant qu'industrie médiatique⁵⁵⁴, le journal est un dispositif collectif qui crée des espaces et des temps communs. Bien entendu, la lecture du chercheur comporte une visée autre que celle du lecteur de journal et diffère même en pratiques de la lecture non linéaire de ce dernier. Le présent de la lecture du chercheur est d'autant plus en décalage avec l'actualité périodique et le chercheur ne se trouve pas non plus dans un rapport d'information aux textes.

La lecture intégrale du numéro de journal consiste ainsi à « descendre au ras d'un monde culturel »⁵⁵⁵, médiatique, pour montrer comment l'action de communication est en permanence débordée, irrémédiablement insaisissable, supposant un rapport à l'altérité⁵⁵⁶. Cette méthode ne fait que renvoyer à une certaine façon de concevoir le savoir en sciences de l'information et de la communication, l'éloignant d'un idéal de production gérée. C'est notamment ce qu'a montré Gérard Lenclud pour qui le discours sur l'altérité est à l'origine de l'anthropologie⁵⁵⁷, montrant ainsi combien la science peut être caractérisée par une impureté fondamentale. Dans un contexte où la recherche est prise dans des enjeux économiques et politiques particulièrement tendus, il nous semble fondamental d'assumer qu'il existe des phénomènes qu'on ne peut voir que dans le cadre d'une temporalité longue comportant une part d'imprévisibilité.

C'est ainsi que deux régimes de valorisation du trépas, qui n'auraient certainement pas pu être dégagés à travers une méthode de recherche par mots-clés, ont pu être identifiés et décrits.

1.1.3 Les deux régimes de valorisation du trépas

C'est donc en caractérisant la dimension esthétique du lien entre trépas et événement que deux régimes périodiques du trépas ont pu être identifiés : le régime infra-ordinaire d'une part, le régime

⁵⁵³ *Ibid.*, p. 59.

⁵⁵⁴ JEANNERET, Yves. *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir. op. cit.*, p. 642.

⁵⁵⁵ Cette expression est reprise à Joëlle Le Marec, avec qui nous avons eu l'occasion d'échanger à plusieurs reprises concernant cette méthode de constitution de corpus, ainsi que le rapport aux textes conçus comme terrain. Qu'elle soit ici vivement remerciée pour ses encouragements répétés et pour nous avoir aidé à inscrire cette méthode dans un cadre théorique plus général.

⁵⁵⁶ QUÉRÉ, Louis. *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne. op. cit.*, p. 36.

⁵⁵⁷ LENCLUD, Gérard. Le grand partage ou la tentation ethnologique. Dans : ALTHABE, Gérard, FABRE, Daniel et LENCLUD, Gérard (dir.), *Vers une ethnologie du présent*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1996, pp. 9-37.

supra-ordinaire d'autre part. Ces derniers se caractérisent par le rapport que le trépas entretient à l'espace du journal. Le choix d'une qualification par logique de valorisations et de visibilités vise à montrer que le régime du trépas est interprété avant tout comme régime de valorisation pluriel, qui va déterminer des régimes de sens.

La qualification de régime infra-ordinaire réfère à la notion d'infra-ordinaire telle qu'elle a été développée par Georges Perec, afin de décrire « ce qui se passe chaque jour et qui revient chaque jour, le banal, le quotidien, l'évident, le commun, l'ordinaire, l'infra-ordinaire, le bruit de fond, l'habituel »⁵⁵⁸. Cette idée a été reprise en sciences de l'information et de la communication par Emmanüel Souchier pour mettre en évidence la nécessité, pour les acteurs pris dans les processus de médiations, « d'impenser la matière et la forme des médiations de nos pratiques de communication »⁵⁵⁹ afin que ces dernières puissent être opérantes. Dans ce travail, c'est précisément parce que le trépas se met à fonctionner comme un élément inaperçu du texte médiatique dans lequel il est pris, qu'il appartient à ce régime infra-ordinaire. A l'envers de l'événement, le régime infra-ordinaire déploie en effet un trépas en forme d'arrière-plan textualisé et à ce titre bien présent dans le journal, contrairement à ce qu'affirme Georges Perec lui-même.

Les journaux parlent de tout, sauf du journalier. Les journaux m'ennuient, ils ne m'apprennent rien ; ce qu'ils racontent ne me concerne pas, ne m'interroge pas et ne répond pas davantage aux questions que je pose ou que je voudrais poser.⁵⁶⁰

La notion de « supra-ordinaire » mobilisée pour qualifier le second régime du trépas est une proposition formulée en écho à la notion d'infra-ordinaire. Le régime supra-ordinaire du trépas est celui du *remarquable*⁵⁶¹, qui a pour effet d'invisibiliser le trépas anodin, le trépas banal. Dans le journal, la supra-ordinarisation renvoie ainsi à l'ensemble des procédés aléthurgiques mobilisés dans le journal - qu'ils soient catégoriques, schématiques ou esthétiques - visant à créer, à travers les actes de lecture, un *rapport d'information* aux textes. Il s'agit du régime le plus visible, celui qui entretient le rapport le plus resserré à l'événement. Choisir de parler de régime supra-ordinaire plutôt que de régime événementiel du trépas, c'est donc prendre en compte non seulement la diversité des rapports même resserrés entre trépas et événement (et non seulement le trépas *comme* événement), mais c'est également insister sur les dimensions esthétique et politique de l'événementialisation dans le journal.

⁵⁵⁸ PEREC, Georges. *L'Infra-ordinaire*. Paris : Seuil, 1989, p. 11.

⁵⁵⁹ SOUCHIER, Emmanüel. La Mémoire de l'oubli : éloge de l'aliénation. Pour une poétique de « l'infra-ordinaire ». *Communication & langages*. 2012, vol. 172, n°2, p. 11.

⁵⁶⁰ PEREC, Georges. *L'Infra-ordinaire. op. cit.*, p. 10.

⁵⁶¹ MOLES, Abraham. Notes pour une typologie des événements. *Communications*. 1972, n°18, p. 91.

C'est en effet le régime supra-ordinaire qui entretient le lien le plus intriqué au pouvoir : il contribue à l'élaboration de l'événement médiatique, à la construction de l'aléthurgie et à la légitimation permanente du journalisme et de l'institution périodique. En ce sens, l'événement est toujours un phénomène montré qui s'inscrit dans une rhétorique plus globale, comme l'explique Bernard Lamizet.

Les médias ne se contentent pas de faire le récit de l'événement, mais l'inscrivent dans une logique rhétorique, qui articule sa représentation et sa signification à des prescriptions et à des effets dans l'ordre du réel de la sociabilité et de la politique.⁵⁶²

La supra-ordinarisation dans le journal repose donc sur un double mécanisme de représentation : il s'agit de représenter et de montrer qu'on représente, *ethos* nécessaire pour qu'existe une compréhension mutuelle entre rédacteurs et lecteurs du journal.

L'accès à une compréhension réciproque requiert en quelque sorte des partenaires une précompréhension, c'est-à-dire une évaluation préalable des conditions de possibilité d'entente sur ce dont on va parler. Il s'agit plus précisément d'une évaluation du communicable et du choix d'un mode de communication, effectués à l'aide de repères mémorisés (connaissance personnelle de l'interlocuteur et du contexte) et institués (représentation du dicible et de l'indicible)⁵⁶³.

Ce phénomène bien que nécessaire, peut conduire à une surévaluation de la part du régime supra-ordinaire du trépas dans le journal ou plus largement, dans les médias. La plus célèbre de ces grilles d'interprétation événementielle du trépas appliquée à la culture a été énoncée par Geoffrey Gorer dans son célèbre article « Pornography of death », déjà évoqué dans le premier chapitre de cette thèse. Ce constat se retrouve chez des auteurs plus contemporains. Pour le philosophe Damien Leguay, « les médias ne s'intéressent à la mort que si cette dernière est extraordinaire, qu'elle relève du « fait divers », de l'accident, du « meurtre », de la catastrophe »⁵⁶⁴. De fait et toujours selon lui :

La mort, ainsi, est devenue invisible pour être médiatiquement sur-visible. La vraie mort, celle de nos vies quotidiennes, a disparu au profit de la mort-parodie, la mort-spectacle, la mort-élimination, la mort-ludique, la mort grand-guignolesque. En somme : l'excès médiatique dissimule. Ce trop-plein est un vide,

⁵⁶² LAMIZET, Bernard. *Sémiotique de l'événement*. Paris : Hermès/Lavoisier, 2006, p. 111.

⁵⁶³ QUÉRÉ, Louis. *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne. op. cit.*, pp. 36-37.

⁵⁶⁴ LEGUAY, Damien. Représentation actuelle de la mort dans nos sociétés : les différents moyens de l'occulter. *Études sur la mort*. 2008, vol. 134, n°2, p. 120.

une manière de remplir le vide par un gigantesque rien, par un gonflement carnavalesque d'agitations et de bruits assourdissants.⁵⁶⁵

De la même manière, la sociologue Céline Lafontaine évoque « la fascination qu'exerce aujourd'hui la mort dans l'univers médiatique où les cadavres de jeunes soldats américains et canadiens côtoient ceux des millions d'individus victimes de la guerre, de la faim, des épidémies et des catastrophes naturelles »⁵⁶⁶. Ce constat va dans le sens de la « spectacularisation de la mort » qui contribuerait paradoxalement à la construction d'un tabou social sur la mort. Cette dernière participerait en ce sens à un escamotage des rituels structurants liés à la mort et au deuil⁵⁶⁷. Or, n'est-ce pas rester pris dans la prétention communicationnelle du journal que de ne voir que de la « mort violente » (et encore faudrait-il pouvoir la définir), « surexposée », en bref de ne percevoir que le régime supra-ordinaire du trépas, le *jazz-band* périodique ?

C'est pourtant bien la co-existence entre ces deux régimes et plus précisément leur dialectique, qui est la condition des jeux d'espaces des variations aléthurgiques du trépas. La rhétorique de l'événement, cet « invariant inconnu »⁵⁶⁸ du journal, invisibilise le régime infra-ordinaire des objets et amplifie la part de l'événement médiatique au sein même du journal, de telle sorte qu'il paraît démultiplié. Cet effet de démultiplication est intimement lié à la sanctuarisation des espaces⁵⁶⁹ au sein desquels celui-ci s'inscrit. Ce jeu d'espaces n'existerait pas sans le pendant de ce régime supra-ordinaire du trépas, le régime infra-ordinaire. En déployant un arrière-plan certes diffus mais bien concret, situé à la fois dans et hors événement médiatique, le régime infra-ordinaire renvoie non plus au *jazz-band* périodique, mais plutôt à son bruit de fond, à sa musique d'ambiance : au piano-bar médiatique.

On soutient par ailleurs ici que la dichotomie actualité chaude-actualité froide est une façon contemporaine de penser l'information. Pour les différents acteurs du journal – notamment la

⁵⁶⁵ *Ibid.*, p. 122.

⁵⁶⁶ LAFONTAINE, Céline. *La Société postmortelle : la mort, l'individu et le lien social à l'ère des technosciences*. *op. cit.*, pp. 14-15.

⁵⁶⁷ LEGUAY, Damien. Représentation actuelle de la mort dans nos sociétés : les différents moyens de l'occulter. *op. cit.*, p. 119.

⁵⁶⁸ VERÓN, Eliseo. *Construire l'événement, Les médias et l'accident de Three Mile Island*. *op. cit.*, p. 12.

⁵⁶⁹ RINGOOT, Roselyne. *Analyser le discours de presse*. *op. cit.*, pp. 74-77.

direction artistique⁵⁷⁰ -, elle renvoie à une manière de travailler l'information, que ce soit au niveau de la mise en page du journal, de l'écriture d'un article journalistique ou de ses modalités d'illustrations. Elle est également quelquefois utilisée dans les recherches sur le journalisme pour analyser deux façons de rendre compte de l'information en régime périodique. Ces dernières reposent notamment sur l'idée que l'information est un bien périssable et que sa valeur dépend du délai de publication entre « l'événement » qui a lieu et la publication de « l'événement journalistique » qui en rendrait compte. En 2012, Carsten Reinemann et *al.* ont ainsi pu recenser cinq dimensions permettant de distinguer actualité chaude et actualité froide dans la littérature scientifique : le sujet d'actualité, le processus de production de l'information, l'angle choisi, le style utilisé et enfin, le public visé⁵⁷¹. Le régime supra-ordinaire se rapproche ainsi de « l'actualité chaude » en ce sens qu'il convoque bien souvent une information de nature hautement périssable. Il occupe ainsi parfois les espaces sanctuarisés de l'information périodique tels que le Premier Paris en 1882, la Une en 2014 ou encore les pages « L'événement » du *Figaro* consacrées à la mise en lumière d'un événement spécifique.

Sans prétendre remettre en question l'intérêt d'une telle classification, les régimes supra-ordinaire et infra-ordinaire reposent quant à eux sur l'hétérogénéité des pratiques de valorisation au sein du journal. Avant toute chose, ce ne sont pas des manipulations de *temporalités*, mais des manipulations d'*espaces* et notamment d'images du texte⁵⁷². Le régime supra-ordinaire du trépas renvoie ainsi plus concrètement à un genre médiatique ou journalistique à part entière (l'article nécrologique et le faire-part nécrologique), un attendu d'un genre (récit criminel/fait divers) ou d'une famille d'événement (l'actualité internationale ou l'actualité de santé) ou encore un sujet d'information (la fin de vie). La nécrologie repose également sur une visée mémorielle qui trouve son plein aboutissement dans la capacité du journal à être archivé. Nous la balayerons rapidement ici, pour venir l'interroger plus spécifiquement en dernière partie de ce travail.

Ce sont donc au total 2 365 unités textuelles en régime supra-ordinaires qui ont été relevées, représentant ainsi 71% du corpus total. Le régime supra-ordinaire du trépas est donc nettement majoritaire et ses textes se répartissent de la façon suivante :

⁵⁷⁰ Je tiens à adresser ici tous mes remerciements à Michel Sikora, directeur artistique au *Monde*, pour m'avoir permis d'observer les façons dont il travaille la mise en forme de l'information (à travers notamment cette lunette de la température de l'actualité) lors d'une journée d'observation à ses côtés en 2015 au *Monde*.

⁵⁷¹ REINEMANN, Carsten, STANYER, James, SCHERR, Sebastian et al. Hard and soft news: A review of concepts, operationalizations and key findings. *Journalism*. 2012, vol. 13, pp. 225-226.

⁵⁷² SOUCHIER, Emmanuël. L'Image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale, *op. cit.*

Figure 2. Composition du régime supra-ordinaire du trépas

		1882		2014		
		<i>Le Figaro</i>	<i>Le Petit Journal</i>	<i>Le Figaro</i>	<i>Le Monde</i>	
Nécrologie	Faire-part	10	0	891	463	1465
	Articles nécrologiques	34	34	6	27	
Récits criminels	Faits divers	149	118	20	5	398
	Actualité judiciaire	43	18	10	11	
	Récit d'enquête policière	10	10	2	2	
Actualité internationale		53	22	126	195	396
Actualité société	Fin de vie	/	/	11	19	63
	Autres (hors faits divers pour <i>Le Figaro</i> 2014)	/	/	14	19	
Actualité santé et science		/	/	20	18	38
Statistiques de Paris		1	4	/	/	5

Avec 1 465 textes, la nécrologie (et plus particulièrement les faire-part nécrologiques) est sans nul doute le régime le plus important du trépas puisqu'elle représente 62% du corpus supra-ordinaire et un peu moins de la moitié (44%) du corpus total. C'est pourquoi elle sera mise de côté, pour être étudiée dans le cadre d'une partie de thèse qui lui est consacrée (cf. partie 3). L'analyse du signifiant « mort » que la nécrologie exploite en particulier sera donc mise en œuvre dans la dernière partie et intentionnellement laissée de côté dans ce chapitre. Les récits criminels et l'actualité internationale concentrent une part quasiment identique du corpus supra-ordinaire (17%) ce qui explique qu'une partie de ce chapitre leur est consacrée. Le récit criminel est une catégorie proposée par Dominique Kalifa qui sera reprise ici, pour qualifier un « genre ancien et familier »⁵⁷³ à l'origine d'une culture historique du crime dont le récit est le mode exclusif d'expression⁵⁷⁴ et qui trouve aussi bien son essor que son renouveau dans le journal du XIX^{ème} siècle. Les récits criminels sont divisés en trois catégories distinctes ici : les faits divers, l'actualité judiciaire et le récit d'enquête policière. La catégorie du fait divers conçue comme élément du récit criminel est tirée d'un ouvrage de Dominique

⁵⁷³ KALIFA, Dominique. *L'Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*. op. cit., p. 17.

⁵⁷⁴ *Ibid.*, p. 278.

Kalifa⁵⁷⁵, tandis que l'on utilisera la catégorie d'« actualité judiciaire » pour qualifier aussi bien l'exercice de la chronique judiciaire que celui de l'information judiciaire à visée plus objective, le plus souvent en lien avec les dépêches d'agences de presse. À ces catégories vient s'ajouter celle du récit d'enquête policière lorsque celui-ci fait l'objet d'un article propre⁵⁷⁶, en lien avec la pratique du reportage criminel évoquée là encore par Dominique Kalifa⁵⁷⁷. Les récits criminels précèdent l'actualité de société (3%), l'actualité consacrée à la santé et à la science (2%) et les statistiques de Paris (0,2%) consacrées à la publication de certaines données démographiques relatives à la ville de Paris, propres à l'année 1882. C'est donc sur les faits divers, l'actualité internationale et la fin de vie que l'analyse se portera spécifiquement dans ce chapitre.

La méthode de constitution de corpus étant explicitée et argumentée, il convient dès à présent de poser les bases de la méthode d'analyse du corpus ainsi trouvé.

1.2 Le choix d'une analyse du trépas supra-ordinaire par ses motifs

Travailler sur les variations communicationnelles du journal engage un certain nombre de choix analytiques, dont celui de montrer **en quoi le journal articule une prétention communicationnelle - l'aléthurgie par l'événement - à des mises en espaces et en temps de certains motifs du trépas, qui ne peuvent que déployer une fiction ou une croyance ; en bref, une variation aléthurgique.** Comme l'explique Jacques Derrida, « il y a *problème* dès que la ligne de bordure se laisse menacer. Or elle se laisse menacer dès son premier tracé »⁵⁷⁸. L'inscription du trépas dans certains espaces du journal fait en effet fonctionner à plein régime la prétention aléthurgique avec la logique analogique du signe, ce qui est moins le cas en régime infra-ordinaire. En faisant jouer des motifs du trépas dans et par le texte, les variations aléthurgiques mettent en exergue l'illusion référentielle du signe. C'est donc en faisant jouer des motifs du trépas que le journal va symboliquement évoquer sa propre limite puisque, rappelons-le, le trépas est le neutre dont la réalité n'est nulle part. L'approche par motifs sera donc argumentée et mise en relation avec la problématique de cette thèse dans un premier temps, avant de nous intéresser, dans un deuxième temps, à d'autres analyses par motifs qui ont été menées auparavant. Ceci nous permettra de situer la

⁵⁷⁵ *Ibid.*, p. 83-87.

⁵⁷⁶ Le récit d'enquête policière, catégorie imparfaite mais permettant de souligner un moment spécifique du récit criminel, peut également être intégré à la chronique judiciaire : il est dans ce cas considéré dans ce travail comme actualité judiciaire.

⁵⁷⁷ KALIFA, Dominique. *L'Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*. *op.cit.*, pp. 53-81.

⁵⁷⁸ DERRIDA, Jacques. *Apories. Mourir – s'attendre aux « limites de la vérité »*. *op. cit.*, p. 30.

démarche adoptée ici et de formuler une proposition d'analyse par motifs tirés du champ lexical de la limite.

1.2.1 L'intérêt de travailler par motifs

L'écriture périodique du neutre met l'aléthurgie en danger dans la mesure où le trépas dissimule et révèle qu'il est un texte dont la réalité n'est nulle part. Le travail analytique par les motifs, entendus comme éléments thématiques, permet donc tout d'abord de montrer comment la représentation périodique – qui n'est pas le neutre - est travaillée par la fiction. Autrement dit, le motif permet de faire resurgir le travail de la fiction en montrant les imaginaires qui sont inévitablement convoqués et situés, que ce soit historiquement, métaphysiquement ou encore anthropologiquement. Par les motifs, le signe médiatique comme schème, comme « l'ambivalente figure [qui] travaille le modèle, le fait jouer dans la diversité de la fiction »⁵⁷⁹ peut surgir. Ainsi, le motif permet de classer des représentations par catégories qui traduisent la force d'un signe à convoquer un univers de sens bien spécifique. Il existe en effet une grammaire imaginaire du discours sur la mort. Le journal est porteur de façons de dire récurrentes et communes qu'il est censé colporter ; en ce sens, les motifs renseignent sur la culture d'un moment.

En outre, le motif comme élément d'analyse a l'intérêt de ne pas figer des catégories ; la dynamique du trépas entendu comme être culturel ou comme formation discursive n'est pas écrasée par l'outil analytique. De la même façon, le motif a l'avantage d'autoriser la prise en compte des transformations du journal entre les deux périodes étudiées. Entre 1882 et 2014, c'est en effet tout un lot de mutations que va connaître le journal, à commencer par sa densification. À l'exception du numéro daté mercredi du *Figaro* comportant huit pages, *Le Petit Journal* et *Le Figaro* de 1882 comptent un strict nombre de quatre pages. À titre comparatif, *Le Monde* et *Le Figaro* de 2014 s'étalent sur environ une vingtaine de pages. Les titres contemporains comptent également un nombre plus important de cahiers et le journal voit l'organisation de son espace se stabiliser par l'institutionnalisation de rubriques. L'esthétique du journal se modifie, avec notamment le recours systématique à l'impression couleurs ainsi qu'à l'image et à la photographie. Leur tarif a nettement évolué : alors que le numéro était vendu 5 centimes d'anciens francs pour *Le Petit Journal* et 15 centimes à Paris (et 20 centimes dans les départements) pour *Le Figaro*⁵⁸⁰ en 1882, un numéro du *Figaro* coûte 1,80 euros en 2014, c'est-à-

⁵⁷⁹ MARIN, Louis. *Utopiques : jeux d'espaces. op. cit.*, p. 23.

⁵⁸⁰ Le numéro daté samedi avec le supplément littéraire du Dimanche coûte quant à lui 20 centimes à Paris et 25 centimes dans les départements.

dire 47 centimes d'anciens francs, soit plus du triple du montant d'un exemplaire de 1882. Un numéro du *Monde* coûte quant à lui 2 euros, soit 52 centimes d'anciens francs. En outre, les entreprises de presse, devenues des groupes, comptent un nombre particulièrement important de professions incarnées par le journalisme (officiellement reconnu comme profession à partir de 1935). La place du journal dans la culture a par ailleurs évolué dans un paysage médiatique qui s'est diversifié, en même temps que les médias informatisés ont bouleversé le rapport à l'actualité, tendant à l'actualisation⁵⁸¹.

Enfin, le motif permet de travailler suivant deux types de rapports mis en jeu au sein du texte. Ces derniers sont tirés de la linguistique structurale et identifiés par Ferdinand de Saussure dans son *Cours de linguistique générale*⁵⁸²: les rapports syntagmatiques (ou axe syntagmatique d'analyse), d'une part et les rapports associatifs (ou axe paradigmatique d'analyse), d'autre part. Selon Ferdinand de Saussure, la langue repose en effet sur des relations entre termes linguistiques, qui se situent à deux niveaux.

D'une part, dans le discours, les mots contractent entre eux, en vertu de leur enchaînement, des rapports fondés sur le caractère linéaire de la langue, qui exclut la possibilité de prononcer deux éléments à la fois [...]. Ceux-ci se rangent les uns à la suite des autres sur la chaîne de la parole. Ces combinaisons qui ont pour support l'étendue peuvent être appelées *syntagmes*.⁵⁸³

L'axe syntagmatique prend ainsi en compte l'inscription d'un signe au sein d'un texte.

Ainsi la valeur de n'importe quel terme est déterminée par ce qui l'entoure ; il n'est pas jusqu'au mot signifiant « soleil » dont on puisse immédiatement fixer la valeur si l'on ne considère pas ce qu'il y a autour de lui [...].⁵⁸⁴

Un deuxième type de rapport, le « rapport associatif », repose sur le fait que des termes *a priori* semblables n'ont de valeur que par leur opposition. Autrement dit, il se fonde sur un jeu de différences entre des représentations semblables.

D'autre part, en dehors du discours, les mots offrant quelque chose de commun s'associent dans la mémoire et il se forme ainsi des groupes au sein desquels règnent des rapports très divers. [...] On voit que ces coordinations sont d'une tout autre espèce que les premières. Elles n'ont pas pour support

⁵⁸¹ WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook. op. cit.*, p. 390.

⁵⁸² SAUSSURE, Ferdinand (De). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot, 1931 [1916], pp. 170-175.

⁵⁸³ *Ibid.*, p. 170.

⁵⁸⁴ *Ibid.*, pp. 160-161.

l'étendue ; leur siège est dans le cerveau ; elles font partie de ce trésor intérieur qui constitue la langue chez chaque individu. Nous les appellerons *rappports associatifs*.⁵⁸⁵

Ainsi, le jeu d'espace pouvant impliquer un glissement de motif ou à l'intérieur même du motif, peut être pleinement pris en compte dans le cadre du travail analytique. C'est le cas par exemple avec la nécrologie qui, comme cela sera étudié plus loin, mobilise régulièrement le signifiant de « mort » qui, étymologiquement, indique la cessation de la vie. C'est donc notamment le motif de la frontière qui est convoqué avec le signifiant « mort », parce qu'il met en jeu une opposition entre la vie et la mort dont il a déjà été dit tout le caractère anthropologiquement situé. Toutefois, l'inscription de ce même signifiant « mort » dans une chronologie biographique mettant en regard la naissance et la mort indique un glissement dans le jeu d'opposition impliqué par le motif de la frontière : celui-ci renvoie non plus à l'opposition vie-mort, mais à l'opposition naissance-mort, qui s'inscrit dans une conception cyclique de la vie.

La typologie par motifs constitue ainsi l'une des grilles d'analyse de ce travail, qui conduit à interroger les typologies préexistantes, produites dans le cadre de disciplines diverses.

1.2.2 Les motifs du trépas dans la littérature scientifique

Les conceptions du trépas au cours de l'histoire et suivant les sociétés ont fait l'objet de nombreuses analyses (cf. chapitre 1). Ces dernières reposent régulièrement sur des classifications du trépas qui trouvent leur ancrage dans la discipline qui prend en charge l'analyse. La thanatologie a par exemple pour tradition de scinder chronologiquement le trépas en « mourir » et « mort », comme le montre la définition des thèmes d'analyse du Centre International des Études sur la Mort (C.I.E.M.) (en anglais, International Center for Death Studies, I.C.D.S.)⁵⁸⁶, qui est l'ancienne Société de Thanatologie fondée en 1966. À défaut de pouvoir prendre en charge l'exhaustivité des typologies existantes du trépas, ce sont des classifications issues de certains théoriciens de trois disciplines qui seront présentées ici. La première avec Louis-Vincent Thomas est anthropologique, la seconde avec

⁵⁸⁵ *Ibid.*, p. 171.

⁵⁸⁶ Le site web Centre International des Études sur la Mort explique ainsi que « le CIEM ou ICDS est donc un regroupement de scientifiques et de praticiens ouvert au grand public qui souhaite étudier et faire connaître les faits, les discours et les représentations sur la mort et le mourir dans les civilisations humaines ». (CIEM, Historique du CIEM. [s. d.]. [Consulté le 7 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <https://ciem-Thanatologie.com/historique-du-ciem>).

Martin Heidegger telle qu'elle est interprétée par Jacques Derrida est philosophique et la dernière avec Martine Courtois est linguistique.

L'ouvrage *l'Anthropologie de la mort* de Louis-Vincent Thomas, déjà mentionné en chapitre 1, suffit à lui seul à témoigner de la dimension abyssale des classifications possibles des conceptions de la mort. L'auteur y distille une multiplicité de typologies : la mort comme événement qui met un terme à la vie ou la mort comme processus⁵⁸⁷ ; la mort physique, la mort biologique, la mort clinique ou la mort cellulaire⁵⁸⁸ ; la mort accidentelle ou la mort naturelle⁵⁸⁹ ; la mort sociale ou la mort des faits sociaux⁵⁹⁰ ; la mort possédée (beau, solennel), la mort cherchée (sublime, dramatique, tragique), la mort perdue (comique) ou la mort niée (laideur)⁵⁹¹ ; la mort annihilation et la mort évanouissement⁵⁹² n'en sont que quelques exemples. Il y identifie également trois types principaux de mortalité : la mortalité endogène qui « correspond à la façon dont s'éteindrait un groupe d'êtres humains soustraits aux aléas de l'existence et livrés aux seules forces biologiques », la mortalité de civilisation « due au fait que les différentes formes de sociétés ont plus ou moins de moyens de lutter contre la mort selon l'état de développement de leurs sciences médicales et l'importance des budgets qu'elles peuvent consacrer à la santé publique, sans oublier l'existence de certaines habitudes culturelles (soins du corps, diététique, usage du tabac, de l'alcool ...) » et la mort accidentelle qui « résulte de la rencontre de l'organisme avec un agent délétère imprévu »⁵⁹³. Ces différentes classifications dont le point de départ est l'analyse des mentalités et des cultures mettent donc l'accent sur des niveaux d'analyse particulièrement diversifiés du trépas.

Parmi les classifications du trépas, on peut également citer la célèbre typologie établie par le philosophe allemand Martin Heidegger dans *Sein und Zeit* (traduit en français par *Être et Temps*), reprise et analysée par le philosophe français Jacques Derrida⁵⁹⁴. Ce dernier explique que Martin Heidegger y distingue trois modes du finir (*Enden*) : *sterben*, *verenden* et *ablen*. D'après Jacques Derrida, *ablen* renvoie au mode administratif et judiciaire du trépas ; il peut être traduit par « décéder » et s'oppose, selon une approche ontologique, à *sterben* et *verenden* qui renvoient, dans

⁵⁸⁷ THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort. op. cit.*, p. 8.

⁵⁸⁸ *Ibid.*, pp. 20-30.

⁵⁸⁹ *Ibid.*, p. 69.

⁵⁹⁰ *Ibid.*, p. 45.

⁵⁹¹ *Ibid.*, p. 157.

⁵⁹² *Ibid.*, p. 168.

⁵⁹³ *Ibid.*, pp. 134-135.

⁵⁹⁴ DERRIDA, Jacques. *Apories. Mourir – s'attendre aux « limites de la vérité »*. *op. cit.*, pp. 55-77.

son essence, au trépas des êtres vivants. Plus exactement, la distinction opérée entre *sterben* et *verenden* repose sur le fait que le premier terme réfère à « la fin que tous les vivants ont en partage »⁵⁹⁵ tandis que le deuxième permet de qualifier le trépas propre à l'homme, ou plus exactement à ce que Martin Heidegger appelle le *Dasein*⁵⁹⁶. Jacques Derrida propose assez naturellement de traduire *sterben* par *mourir* et justifie sa proposition de traduction de *verenden* par *périr*, précisément parce que « périr » forme un motif du passage.

[...] Ce verbe garde quelque chose du *per*, du passage de la limite, de la traversée marquée en latin par le *pereo*, *perire* (qui veut dire exactement cela : s'en aller, disparaître, passer – de l'autre côté de la vie, *transire*). *Périr* passe donc la ligne et passe auprès des lignes de notre décade, même s'il perd un peu de cette valeur d'achèvement et de corruption peut-être marquée par le *ver* de *verenden*.⁵⁹⁷

Cette interprétation, qui suit la philosophie existentialiste de Martin Heidegger, est fondée sur une naturalisation de la représentation, malgré l'argument étymologique que propose Jacques Derrida autour du *périr*. Elle indique une opposition très nette entre des modes ontologiques du trépas et un mode administratif et judiciaire. Le décès renvoie en effet à une représentation particulièrement mobilisée dans l'administration publique contemporaine : le médecin doit établir un « constat de décès » à écrire sur un « certificat de décès » qui permet lui-même à l'officier d'état civil de dresser un « acte de décès » comprenant deux parties : « l'avis de décès » et le « bulletin de décès »⁵⁹⁸. Pourtant, la distinction opérée dans cette typologie d'Heidegger entre le motif administratif et judiciaire du décès (ou le trépas comme fait d'état civil) et le *périr* paraît assez délicate à reprendre, notamment parce que le décès, dans son sens étymologique, indique avant tout un « départ »⁵⁹⁹. Cette dimension, qui réfère autant à l'idée de quitter un lieu qu'à l'ouverture que cette action peut instituer, n'est pas prise en compte dans cette première typologie puisque c'est ici l'énonciateur qui détermine la représentation mobilisée.

⁵⁹⁵ *Ibid.*, p. 62.

⁵⁹⁶ Chez Heidegger, le *Dasein* est un concept ontologique complexe et difficilement traduisible, souvent interprété comme « être-là » ou « présence au monde » qui réfère au propre de l'homme.

⁵⁹⁷ DERRIDA, Jacques. *Apories. Mourir – s'attendre aux « limites de la vérité »*. *op. cit.*, p. 63.

⁵⁹⁸ L'« avis de décès » est adressé à l'Institut National de la Statistiques et des Études Économiques (INSEE). Il intègre les « données d'état civil » qui permettent la création de statistiques démographiques sur la base d'une mise à jour du Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP). L'avis de décès comprend ainsi l'identification de la commune, les renseignements relatifs au défunt, et au décès (en particulier, le type de lieu de décès et la présence ou non d'un certificat médical confidentiel fourni). Le « bulletin de décès » est quant à lui transmis à l'Agence Régionale de Santé. Il comprend les mêmes informations que l'avis de décès, tout en garantissant l'anonymat du défunt, contrairement à l'avis de décès qui fait figurer le nom et le prénom de la personne concernée.

⁵⁹⁹ Décéder. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *Op. cit.*, p. 560.

Centré sur le langage, un recensement des mots de la mort dans la culture a enfin été proposé dans l'analyse de Martine Courtois en 1991, sur une période historique large⁶⁰⁰. Il s'agit peut-être de l'analyse la plus détaillée concernant le champ lexical du trépas dans la culture à la fois orale et écrite en France. Elle y propose un recensement linguistique des mots de la mort, recensement organisé autour de quatorze items, en partant d'une thèse forte. Selon elle, « si nous croyons à un anéantissement total, il n'y aurait guère de « mots de la mort » : avec le *nihil* latin, *le néant*, *l'anéantissement* et *le rien* formeraient tout notre vocabulaire sur le sujet.⁶⁰¹ ». Après avoir énuméré les contextes qui, selon elle, convoquent le mot « mort », Martine Courtois montre que le champ lexical de la mort peut évoquer l'imaginaire de la séparation entre l'âme et le corps, religieusement situé. Elle donne notamment pour exemple le champ lexical de la délivrance, traditionnellement associé à la séparation de l'âme et du corps chez les chrétiens⁶⁰². Cet imaginaire – ou cette croyance – va se prolonger jusque dans la destinée de chacune de ces deux entités, autour d'un vocabulaire centré sur l'air et la terre. Monter au ciel, tomber ou descendre au tombeau en sont quelques illustrations. Sur un autre versant – et on retrouve ici la classification philosophique évoquée précédemment –, d'autres mots associent la mort à un acte juridique, administratif ou économique, parfois ancré religieusement. C'est le cas par exemple du jugement dernier ou de la condamnation. L'auteure consacre par ailleurs un item à la dimension rituelle des mots de la mort, parmi lesquels on retrouve le service de pompe funèbre, le transport du corps ou encore l'inhumation. Martine Courtois s'intéresse également aux conceptions profanes de la mort et en particulier à la physiologie macabre qui déroule un nombre important de représentations, dont l'agonie, le fait d'expirer, de rendre son dernier soupir ou de se vider de son sang. La mort qui « frappe » est une conception de la mort qui découle selon Martine Courtois d'une personnification de la mort (la « Faucheuse »). Un item est consacré au vocabulaire de l'exécution, particulièrement riche en France selon Martine Courtois. Dans d'autres cas, des mots ou expressions reposent sur un imaginaire de l'homme comme objet ; c'est le cas du vocabulaire de la dissolution, de « crever » ou de « clamser ». Le vocabulaire de la mort peut, de surcroît, dérouler un imaginaire du processus de la vie qui se finit : on le retrouve dans les expressions de disparition, d'achever sa vie ou de vivre ses derniers moments. Le vocabulaire traduisant l'imaginaire d'une mort qui serait le commencement d'un mouvement plus vaste, comme l'idée de passer, de trépas, mais aussi de s'en aller ou de partir, fondent un nouvel item. Le lexique de la mise en ordre avant la mort comme « faire son bagage » ou « prendre congés » vient également

⁶⁰⁰ Cette période historique n'est pas clairement établie dans cet ouvrage.

⁶⁰¹ COURTOIS, Martine. *Les mots de la mort. op. cit.*, p. 33.

⁶⁰² *Ibid.*, p. 40.

nourrir par une autre catégorie cette classification. L'auteure s'intéresse tout spécifiquement au vocabulaire axé sur les liens entre mort et nourriture, comme « casser son écuelle » ou « avoir la mort sur les lèvres ». Cette typologie se termine avec les mots traduisant le paradoxe entre présence et absence auquel appartient notamment le lexique du deuil. Cette classification montre donc notamment comment des mots ou expressions parfois argotiques relèvent d'imaginaires ancrés aux niveaux historique, métaphysique ou religieux.

Dans le cadre de ce travail de recherche, il n'est pas question de reprendre l'une ou l'autre de ces trois classifications. C'est en effet sur une tout autre classification que repose l'analyse. Cette dernière propose une liste de motifs qui ne sont pas directement ceux du trépas, mais ceux de la limite. Certains motifs soulevés par ces trois approches seront toutefois convoqués ponctuellement afin de venir enrichir l'analyse proposée à l'aune de la question des motifs de la limite.

1.2.3 Le choix des motifs tirés du champ lexical de la limite

La construction d'une grille d'analyse mettant en jeu des motifs tirés directement du champ lexical de la limite comporte un intérêt principal pour la problématique qui nous intéresse. En écrivant le trépas, le journal dit symboliquement ses limites et la possibilité de les franchir. À travers le trépas, il existe donc un discours fictif du journal qui est le discours des variations aléthurgiques (ou du franchissement des limites aléthurgiques), aléthurgie sans laquelle il n'aurait pourtant pas lieu d'exister. Une typologie fondée sur les motifs de la limite a donc toute sa place ici dans la mesure où le trépas agit comme miroir des limites du journal, de ses franchissements mais aussi de ses cadres. Les motifs du trépas conçus comme motifs de la limite renseignent sur les valeurs fictives qui vont être prêtées non seulement au trépas, mais aussi au journal. Les motifs de la limite permettent de saisir, en quelque sorte, des styles de flirts du journal avec la fiction.

La typologie des motifs de la limite proposée par Louis Marin⁶⁰³ présente à ce titre plusieurs intérêts, qui expliquent pourquoi elle sera reprise et enrichie ici. Tout d'abord, elle ne recourt pas au procédé de naturalisation de la représentation, bien au contraire : elle prend en compte voire place au premier plan de son analyse la représentation, selon une approche sémiotique. Ensuite, cette typologie autorise aussi bien une analyse par détour étymologique qu'une prise en compte de l'inscription des représentations en régime périodique. Enfin et surtout, elle permet de déterminer la nature du lien unissant ces motifs aux variations aléthurgiques autour d'une classification relativement « simple »

⁶⁰³ MARIN, Louis. *L'Utopie ou l'infini au neutre. Voyages aux frontières. op. cit.*

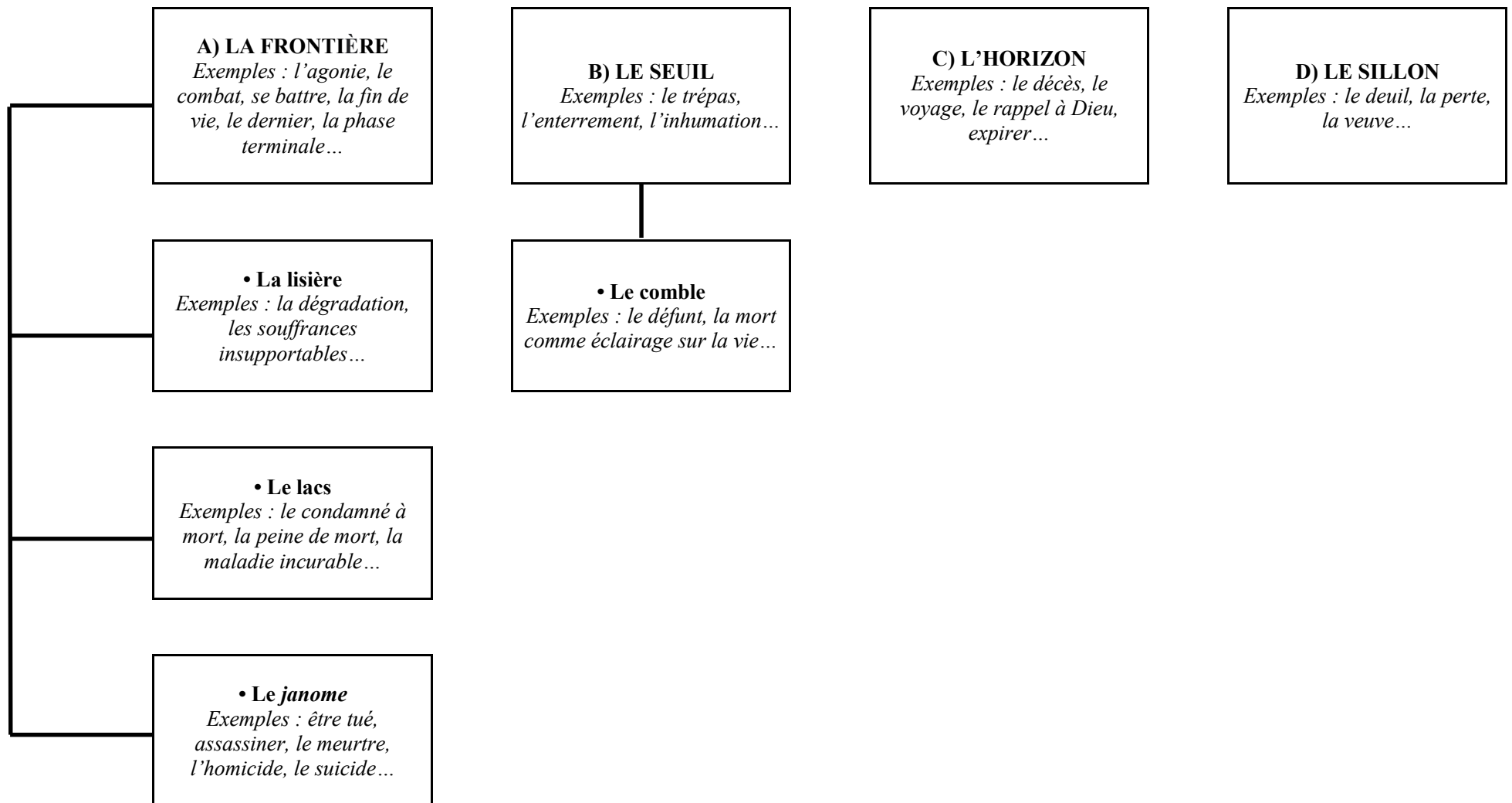
mobilisant trois motifs : la frontière, la lisière et l'horizon. C'est donc en reprenant ces trois motifs – et en y ajoutant de nouveaux : le sillon, le comble et le seuil, cette dernière étant notamment tirée de l'ouvrage d'Arnold Van Gennep⁶⁰⁴ - qu'ont été classés les motifs du trépas identifiés dans les textes périodiques. Cette typologie autorise en effet des ajouts et des croisements avec une analyse majeure, menée par l'anthropologue Arnold Van Gennep à propos des rites de passage et qui fait intervenir la marge, la frontière, ainsi que la limite⁶⁰⁵.

Les motifs de Louis Marin repris dans cette thèse sont au nombre de trois : l'horizon, la lisière et la frontière. À ces motifs, viennent s'en ajouter d'autres : le *janome*, le lacs, le sillon, le seuil et le comble. Dans le journal, cet ensemble de motifs se déploie dans le cadre d'une organisation hiérarchique bien spécifique. Certains motifs constituent en effet des sous-catégories de motifs qui les incluent, comme le montre le schéma ci-après.

⁶⁰⁴ VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage. op. cit.*, pp. 29-30.

⁶⁰⁵ *Ibid.*, pp. 19-34.

Figure 3. Les motifs de la limite entre les vivants et les morts convoqués dans le journal (1882 et 2014)



A) La frontière : La typologie de la limite évoquée par Louis Marin met notamment en jeu le motif de la **frontière**, qui se différencie des autres motifs comme zone de mise en opposition entre deux bords. Sur le plan étymologique, la frontière détient une valeur frontale ; selon le Dictionnaire historique de la langue française, elle désigne dès 1213 le front d'une armée, puis une place fortifiée faisant face à l'ennemi (1292). Depuis 1360, la notion de frontière renvoie à l'idée de limite séparant deux Etats⁶⁰⁶. Il s'agit donc, comme le soutient Louis Marin, d'« un lieu polémique d'affrontement et de rencontre entre des puissances offensives et défensives »⁶⁰⁷, qui contient l'idée de zone de résistance autour de laquelle s'articule une force polémique.

- **La lisière :** la lisière réfère notamment au bord d'une étoffe⁶⁰⁸ et, pour reprendre les propos de Louis Marin, à la « frange d'un bord »⁶⁰⁹, une « entame de destruction ou d'ensauvagement »⁶¹⁰. Appliquée au trépas, elle renvoie à la dimension axiologique de la limite entre la vie et à la mort, à l'idée de vie qui s'effiloche. Le motif de la lisière évoque donc le trépas dans ce qu'il peut représenter de dangereux ou encore dans le processus de dégradation auquel il peut être assimilé.
- **Le lacs :** cette notion est issue « du latin *laqueus* "lacet, nœud coulant, filet", terme de chasse employé ensuite avec le sens figuré de "piège, trappe" »⁶¹¹. En outre, il s'agit du motif du trépas qui verrouille, qui cadenasse la vie des hommes. Il est en quelque sorte le motif inverse de celui de l'horizon.
- **Le *janome* (prononcer *djanomé*) :** le *janome* est un motif de la frontière issu de la langue japonaise. Il sert à qualifier la zone de grains de sable qui entoure l'aire de combat (*dohyô*) dans la pratique sportive de la lutte japonaise (dite aussi sumo)⁶¹². Un lutteur est déclaré perdant si son adversaire parvient à le faire sortir de la surface de combat, c'est-à-dire si le

⁶⁰⁶ Frontière. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *op. cit.*, p. 849.

⁶⁰⁷ MARIN, Louis, L'Utopie ou l'infini au neutre : voyages aux frontières. *op. cit.*, p. 48.

⁶⁰⁸ Entrée « Lisière ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. Tome II. 8^e édition. 1935, pp. 126-127.

⁶⁰⁹ MARIN, Louis, L'Utopie ou l'infini au neutre : voyages aux frontières. *op. cit.*, p. 48.

⁶¹⁰ *Ibid.*, p. 49.

⁶¹¹ Lacs. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. *op. cit.*, p. 1094.

⁶¹² Avoir recours à la langue japonaise pour qualifier un type de limite habituellement dite sous forme de « mort violente » nous a semblé opératoire dans la mesure où cela permet d'objectiver, par la métaphore, ce qui est précisément entendu par « mort violente » dans la culture française. Qualifier un tel motif n'a pas été sans peine et je tiens à adresser tous mes remerciements à Rodolphe Bessaud qui m'a été d'une grande aide dans la mise en place de cette analogie avec la pratique sumo. Merci également à Clément et Jordan Guyomard pour avoir mené leur enquête depuis le Japon et la France, enquête qui nous a mise en face d'une polyphonie vertigineuse quant aux noms des limites bordant le terrain de combat en lutte japonaise.

pied touche cette bande de sable appelée *janome*. Ici, le trépas est cette zone où s'affirme la toute-puissance, la suprématie d'une force contre soi, qu'il s'agisse d'une force extérieure (notamment dans le cas de l'homicide ou de l'accident) ou intérieure (suicide). Le trépas n'apparaît plus comme la zone de combat mais la zone de défaite. Ce motif recouvre notamment celui de la « mort violente » décrit par Louis-Vincent Thomas.

B) Le seuil : ce motif est notamment connu pour avoir fait l'objet de l'analyse de Gérard Genette, appliqué au paratexte. Le chercheur a ainsi recours à la notion de seuil pour qualifier une « “[z]one indécise” entre le dedans et le dehors, elle-même sans limite rigoureuse, ni vers l'intérieur (le texte), ni vers l'extérieur (le discours du monde sur le texte) »⁶¹³. Dans cette recherche, le motif du seuil est mobilisé pour décrire un phénomène davantage circonscrit ; il réfère plus particulièrement à une zone de passage faisant l'objet de rites – le plus souvent, religieux, comme nous le verrons ici mais également de rites médiatiques - « l'idée étant qu'on sort ainsi d'un monde antérieur pour entrer dans un monde nouveau »⁶¹⁴, comme l'explique Arnold Van Gennep à propos des rites de passage de la porte. Ce motif est décrit par Arnold Van Gennep en termes de « marge » et il contribue à caractériser, selon lui, la cérémonie :

Quiconque passe de l'un à l'autre se trouve ainsi matériellement et magico-religieusement, pendant un temps plus ou moins long, dans une situation spéciale : il flotte entre deux mondes. C'est cette situation que je désigne du nom de marge, et l'un des objets du présent livre est de démontrer que cette marge idéale et matérielle à la fois se retrouve, plus ou moins prononcée, dans toutes les cérémonies qui accompagnent le passage d'une situation magico-religieuse ou sociale à une autre.⁶¹⁵

L'idée soutenue ici est que si le trépas n'est pas *qualifié* contrairement aux autres motifs, la mise en scène des rites qui lui sont associés contribue à le construire comme motif du seuil. Dans ce dernier cas, le trépas est représenté comme un *passage* – il renvoie au trépas, dans son sens étymologique, donc.

⁶¹³ GENETTE, Gérard. *Seuils*. Paris : Seuil, 1987, p. 8.

⁶¹⁴ VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage. op. cit.*, p. 28.

⁶¹⁵ *Ibid.*

- **Le comble** : Comme l’a montré Louis Marin dans un article sans lien avec la question utopique, le « comble » réfère au « faite et sommet, le plus haut point et le plus haut degré »⁶¹⁶. On y trouve par exemple les représentations qui associent le trépas à l’idée d’accomplissement. Il renvoie au seuil dans son axiologie la plus positive.

C) L’horizon : le terme d’horizon vient d’un emprunt savant au latin *horizon, -ontis*, terme d’astronomie usité au sens de « borne de la vue »⁶¹⁷. Le Dictionnaire historique de la langue française explique ainsi que son dérivé étymologique est identique à lui de la limite : *horizein* signifie « limiter » et est lui-même dérivé de *horos*, qui veut dire la « borne, limite ». Comme l’explique Louis Marin, sa signification a opéré un glissement progressif pour faire référence à « l’ouverture du regard jusqu’à l’extrême de sa vision, au mystère d’un lointain qui se dérobe à la vue, à l’espace infini »⁶¹⁸ : l’horizon indique donc aussi la limite du regard. Ce motif regroupe les conceptions du trépas comme ouvrant à la vie éternelle.

D) Le sillon : Le sillon réfère à une trace longitudinale, une « tranchée que le soc, le coutre de la charrue ouvre dans la terre qu’on laboure »⁶¹⁹, selon la 8^e édition du Dictionnaire de l’Académie française. Par analogie, il réfère aux « traces que certaines choses laissent en passant »⁶²⁰ et, dans le cas qui nous intéresse ici, aux traces laissées par le trépas d’un individu sur les vivants. Le motif du sillon est donc lié de manière étroite au deuil, ce dernier étant entendu dans son sens étymologique de douleur provoquée par la mort d’un individu et des traces sur les vivants que la perte laisse sur son passage.

C’est donc sur la base des motifs de la limite évoqués plus haut que se fonde notre typologie des représentations du trépas dans les textes périodiques. Le recours à cette typologie est apparu nécessaire pour au moins deux raisons. En premier lieu, une telle classification a permis d’articuler une méthode à la « non-méthode » inhérente à l’approche phénoménologique des textes périodiques adoptée ici. Elle apparaît comme un ensemble ordonné issu des (désor)données des textes et se constitue comme outil de mise en perspective venant appuyer la stratégie de recherche qualitative proposée ici. Elle a ainsi permis d’ordonner un corpus hétérogène et de trouver des points communs

⁶¹⁶ MARIN, Louis. Présentation et représentation dans le discours classique : les combles et les marges de la représentation picturale. *Discours psychanalytique*. 1985, n°4, p. 4.

Louis Marin y évoque le « comble de la représentation » et non le motif du comble, comme nous le faisons ici. C’est la raison pour laquelle nous n’avons pas ajouté le comble dans la typologie de départ tirée de l’œuvre de Louis Marin.

⁶¹⁷ Horizon. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *op. cit.*, p. 973.

⁶¹⁸ MARIN, Louis. L’Utopie ou l’infini au neutre. *Voyages aux frontières. op. cit.*, p. 45.

⁶¹⁹ Entrée « Sillon ». *Dictionnaire de l’Académie française*. Tome II. 8^{ème} édition. 1935, p. 589.

⁶²⁰ *Ibid.*

entre des textes de natures, de genres et de formes disparates. En second lieu, une telle typologie a permis de donner corps à des intuitions et de prendre au sérieux les valeurs du texte périodique que ces intuitions faisaient émerger. Ces valeurs du texte ont une dimension surprenante dans la mesure où elles constituent l'envers des valeurs événementielles classiquement admises : il s'agit du minuscule, de la nuance et du creux. Prenons tout d'abord le minuscule : en régime supra-ordinaire, les variations aléthurgiques se jouent au niveau des objets infimes, presque imperceptibles du texte, bien souvent sur le ténu d'un seul signifiant du trépas. De façon assez paradoxale, ce jeu de la variation est lié au fonctionnement même du régime supra-ordinaire et du registre événementiel. En régime supra-ordinaire, le signifiant du trépas se charge d'une haute valeur informationnelle au point que, comme on va le voir, *le journal le dit tout en laissant ouvert au maximum le processus de signification*. Comme l'expliquent Jean-François Tétu et Maurice Mouillaud à propos du titre d'un article de journal :

C'est au niveau du titre que le lecteur a affaire à l'événementiel à l'état pur (dont la forme idéale est le flash de la dépêche réduit à la syntaxe élémentaire du sujet, de la copule et du prédicat : « De Gaulle est mort » (et tout est dit).⁶²¹

L'exemple le plus emblématique de cette densité informationnelle de la représentation du trépas se trouve dans l'article nécrologique : comme portrait médiatique, la nécrologie consiste en un exercice narratif déployant le récit de vie d'un individu afin de lui rendre hommage, comme l'a montré Adeline Wrona⁶²². Elle ne consiste certainement pas à raconter le trépas de l'individu, alors que l'article en lui-même ne trouve sa raison d'être que dans l'annonce de la mort. Puisque le signifiant du trépas a une haute valeur informationnelle, il porte aussi une forte charge « variationnelle », ce qui nous amène à la deuxième valeur du texte périodique, qui est celle de la nuance (à laquelle on pourrait ajouter l'hétérogénéité, qui est son corollaire). La capacité d'un signifiant à convoquer un univers de sens précis vient faire *jouer* la fiction du discours qui le porte à travers le motif. Ce motif est saisissable, on l'a dit, suivant un axe syntagmatique qui est celui du texte, d'abord. Il s'agit de l'axe privilégié dans le cadre de cette analyse, lorsque cela est possible. On soutient que ce motif peut être également identifié à partir de l'axe paradigmatique qui est celui du mot, ensuite. Pour ce faire, le recours à l'étymologie est ici privilégié, suivant la linguistique diachronique selon laquelle la filiation de sens contribue à déterminer la valeur évocatrice d'un mot et à construire ce « monde intérieur que

⁶²¹ MOUILLAUD, Maurice et TÉTU, Jean-François. *Le Journal quotidien. op. cit.*, p. 29.

⁶²² WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook. op. cit.*

chacun porte en lui »⁶²³. Si les auteurs des textes périodiques (comme leurs lecteurs) n'en ont pas forcément une perception immédiate ou aussi fine, il existe pourtant bien des choix précis de mots du trépas qui s'opèrent dans le cadre des processus d'écriture des textes périodiques. Ces choix ont une incidence quant à la valeur évocatrice des mots prenant part au processus de signification. On tiendra malgré tout compte de la complexité de ce dernier et du fait que « la signification n'est pas réductible à ce qu'on reconnaît immédiatement dans l'expression »⁶²⁴ : elle est à la fois la condition et la limite même de cette méthodologie. En outre, si l'on part du principe que représenter le trépas est toujours une façon de tracer symboliquement la limite entre les vivants et les morts (cf. chapitre 1), une typologie de la limite ne peut que permettre de saisir des nuances entre différentes façons de tracer des limites.

Cette méthode classificatoire permet ainsi de tenir compte de mots dénotant mais aussi ceux connotant la mort, ce qui renvoie à la dimension piègeuse de la qualification de cette limite. Qu'on l'appelle par commodité et économie du langage « trépas » ne doit pas empêcher de tenir compte de l'ensemble des représentations ayant vocation à tracer la limite entre les vivants et les morts. Ainsi, ce travail s'appuie sur une conception très large du trépas, considérant également ce que Roland Barthes a appelé des « connotateurs », c'est-à-dire des signifiants « constitués par des signes (signifiants et signifiés réunis) du système dénoté »⁶²⁵. Certaines représentations sont en effet conçues dans cette thèse comme un métalangage du trépas, autrement dit « un système qui prend en charge les signes d'un autre système pour en faire ses signifiants »⁶²⁶ selon un code culturel.

On soutiendra donc ici qu'écrire le mot « veuve », c'est connoter le trépas ; la limite entre les vivants et les morts va aller s'inscrire jusque dans l'identité sociale des vivants (motif du sillon), à travers des statuts comme le/la veuf-ve, l'orphelin-e ou l'endeuillé-e. D'une façon différente, c'est ce même phénomène qui conduit à la mise en place de tabous sur les personnes en deuil dans certaines sociétés, comme l'ont montré les études anthropologiques pionnières de James Georges Frazer⁶²⁷. Il existe donc une symbolique du trépas dont on tentera de tenir compte ici.

Ajoutons que peu de ces motifs seront évoqués dans ce chapitre ; néanmoins, la nécrologie des contemporains célèbres, qui appartient au régime supra-ordinaire et à laquelle on dédie le chapitre 5

⁶²³ VENDRYES, Joseph. Pour une étymologie statique. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. 1953, tome 49, n°1, p. 7.

⁶²⁴ AUROUX, Sylvain. *La Philosophie du langage*. Paris : Presses Universitaires de France, 2018, p. 69.

⁶²⁵ BARTHES, Roland. *L'Aventure sémiologique. op. cit.*, p. 78.

⁶²⁶ BARTHES, Roland. Rhétorique de l'image. *Communications*. 1964, n°4, p. 43.

⁶²⁷ FRAZER, James George. *Tabous et les périls de l'âme. op. cit.*, pp. 115-121.

de ce travail, les convoque quasiment tous. C'est en effet tout particulièrement à partir de la nécrologie qu'a pu être élaborée cette typologie. Évoquons enfin la troisième et dernière valeur que fait intervenir le texte périodique qui est celle du creux : la lecture intégrale des textes couplée à l'analyse par cette grille de motifs permet autant de saisir le présent que le quasi absent dans les textes. De cette manière, cette méthode permet également d'identifier des creux, c'est-à-dire des signifiants peu convoqués à un moment donné de l'histoire du journal mais également d'observer des dynamiques au cours du temps, entre 1882 et 2014.

Que le lecteur ne soit pas surpris, donc, si cette analyse se borne à observer, pour sa plus grande part, des objets minuscules et à regarder, parmi ces objets, lesquels sont les plus présents mais aussi lesquels le sont moins : tout comme la présence, la quasi absence dit quelque chose du journal. Que le lecteur ne soit pas non plus étonné si cette analyse consiste à introduire de la nuance entre ces objets supra-ordinaires par le filtre du motif : la variation se joue précisément à ces endroits-là des textes périodiques. Bien entendu, cette typologie n'a aucune prétention à l'exhaustivité, dans la mesure où elle n'a pu se créer qu'à partir d'un travail d'aller-retour entre le corpus et son analyse. On notera qu'à de multiples égards, certains de ces motifs se rapprochent de ceux évoqués par les auteurs cités précédemment et qui pourront servir ponctuellement au cours du travail analytique. Ce classement typologique est fondé sur un relevé systématique des représentations et formes discursives mises en jeu dans les textes du journal. Il prend en compte le fait qu'un même texte peut faire intervenir plusieurs représentations ou formes discursives et qu'une même représentation ou forme discursive peut appartenir à plusieurs motifs.

Cette partie vise à tenter de faire resurgir, sous les représentations hautement aléthurgiques du trépas, les variations aléthurgiques qui sont irrémédiablement présentes au sein du journal.

L'exposition de l'événement à la surface des médias, leur monstration en image jusqu'à l'excès ne seraient que l'une des phases d'un processus à deux faces. Au moment même où l'événement est projeté, un procès inverse le met à distance comme quelque chose qu'il est impossible d'atteindre, ou du moins, dont on ne pourra jamais saisir que des vues partielles et dont la totalité échappe. Tout événement supposerait que soient dédoublés un savoir et un non-savoir, un monde et un arrière-monde.⁶²⁸

Elle suit donc la définition de l'information qui a été proposée par Louis Quéré :

⁶²⁸ MOUILLAUD, Maurice et TÉTU, Jean-François. *Le Journal quotidien. op. cit.*, p. 31.

L'information est une science-fiction. Non pas au sens habituel de cette expression, qui désigne des œuvres d'imagination scientifique décrivant un état futur du monde. Mais en ceci que lui est sous-jacente une structure mixte, combinant ces deux composantes fondamentales : science et fiction, constat et simulation [...].⁶²⁹

Il s'agit donc ici de montrer comment se met en œuvre une pratique de la fiction autour de laquelle gravite un enjeu particulièrement fort : celui d'affirmer le caractère aléthurgique de la manière la plus puissante possible. C'est le jeu d'un motif du trépas qui seront ici mis en évidence (la frontière), qui décline des représentations bien spécifiques du trépas. Ces dernières sont articulées autour de la fin de vie en régime contemporain et du *janome* dans le fait divers et l'actualité internationale. Le signifiant « mort », bien que très présent, notamment en actualité internationale sera évoqué brièvement ici pour prendre le temps de revenir sur ses enjeux, dans la partie consacrée à la nécrologie.

2) Une bascule référentielle au cœur du fonctionnement périodique de la « fin de vie »

Si, comme cela sera évoqué plus loin, des représentations de la limite entre les vivants et les morts traversent les deux époques, il n'en demeure pas moins que certaines semblent avoir disparu, au profit de nouvelles façons de représenter le trépas. L'émergence de nouvelles façons d'écrire la limite entre les vivants et les morts est en partie le fruit de préoccupations contemporaines concernant le trépas. C'est le cas de la « fin de vie » : alors qu'aucun article du corpus de 1882 ne présente l'expression « fin de vie »⁶³⁰, ce sont onze textes dans *Le Figaro* et dix-neuf textes dans le journal *Le Monde* qui l'offrent à la lecture. Au regard d'autres représentations, ce nombre est particulièrement faible ; toutefois, les espaces périodiques au sein desquels la fin de vie se manifeste sont chargés de valeur aléthurgique, faisant d'elle un élément majeur du régime supra-ordinaire du trépas contemporain. Nous allons voir que c'est précisément parce que la fin de vie se met à désigner autre chose que la limite entre les vivants et les morts qu'elle peut fonctionner comme aléthurgie supra-ordinaire du journal.

⁶²⁹ QUÉRÉ, Louis. *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne. op. cit.*, p. 158.

⁶³⁰ On peut toutefois trouver quelques occurrences rares en 1882 en faisant une recherche par mots-clés en dehors des titres étudiés.

2.1 L'ambivalence d'un signifiant liée à l'interdiscours journalistique

À notre connaissance, la généalogie de l'expression « fin de vie » (probablement issue de la traduction de l'expression anglosaxonne « end-of-life ») n'a pas encore été réalisée. La plus ancienne occurrence que l'on peut retrouver dans la catégorie « presse et revues » de Gallica réfère au titre du *Précis des journées des 15, 16, 17 et 18 juin 1815 ; Ou Fin de vie politique de Napoléon Bonaparte* rédigé par Pierre-François-Félix-Joseph Giraud, mentionné dans la *Bibliographie de la France* ou *Journal Général de l'imprimerie et de la librairie* qui paraît le 28 octobre 1815. On retrouve cette même expression dans l'écriture d'une chanson philosophique qui paraît dans *Le Barde français* en 1826 :

Censeur, qui toujours me prédis
Une pénible fin de vie,
Il me faudrait, à ton avis,
Être sage, quelle folie !
L'avenir est trop incertain
Pour que je perde une minute,
Et j'ai choisi pour mon refrain :
Au bout du fossé la culbute.

Il y a pourtant fort à parier que cette expression trouve un regain de vitalité avec le discours médical. C'est en tout cas ce que laissent entrevoir les journaux de 2014 qui, par un jeu de reprises et de naturalisation de discours médicaux, établissent un lien étroit entre trépas et maladie à travers le signifiant de fin de vie. Ceci est principalement dû au fait que le discours journalistique constitue, entre autres, un « régime de cohabitation de discours »⁶³¹ mais également un « discours second » répondant à l'impératif de vulgariser un discours spécialisé⁶³². En comparaison à la presse en ligne, cet enjeu est plus fort sur le support papier, comme nous l'a précisé la journaliste Agnès Leclair :

Sur le papier, on va plus prendre le temps de l'analyse, essayer d'avoir plusieurs interlocuteurs sans faire de reprise A.F.P. On va avoir nos interlocuteurs en propre et creuser un peu plus les sujets.⁶³³

Toutefois, les médecins ne sont pas les seuls à dire la fin de vie qui est le fait de nombreux autres acteurs sociaux dont les discours sont également relayés par le journalisme. Ce phénomène s'accroît d'autant plus que la fin de vie fait l'objet d'un débat et d'un conflit de valeurs, et que le sens et le

⁶³¹ RINGOOT, Roselyne. *Analyser le discours de presse. op. cit.*, p. 35.

⁶³² *Ibid.*, pp. 36-39.

⁶³³ Entretien avec Agnès Leclair, journaliste au *Figaro*, le 27 avril 2015.

motif qui lui sont attribués sont l'enjeu de pouvoirs. Cette interdiscursivité revendiquée du journalisme a donc pour effet de créer une ambivalence du motif de la fin de vie.

2.1.1 Une médicalisation du trépas en régime périodique

La représentation de la « fin de vie », qui est une représentation contemporaine du trépas, aurait pu être analysée comme moment discursif⁶³⁴, comme formule⁶³⁵, sous l'angle de la construction des problèmes publics⁶³⁶ ou encore de la polémique⁶³⁷. Dans le cadre de la problématique des variations aléthurgiques, ce qui nous intéresse ici est que l'expression même de fin de vie renvoie au motif de la frontière : comme cessation de la vie, elle articule une opposition entre la vie et la mort, qui est caractéristique des sociétés industrialisées occidentales telles qu'elles sont décrites par Louis-Vincent Thomas. La fin de vie renvoie en effet à l'extrémité, au bout de la vie, ce qui a pour effet d'actualiser l'opposition vie-mort. On retrouve ainsi l'expression « en fin de vie » pour qualifier le temps plus ou moins long qui précède la mort des êtres humains mais qui est bien identifié comme appartenant à la vie. C'est ainsi qu'un article du *Monde* raconte, dans le cadre d'un entretien mené avec un médecin, que « dans le service d'urgence de l'hôpital parisien où elle exerce, elle n'a vu, depuis trois ans, qu'une seule fois un homme **en fin de vie** arriver avec des consignes écrites. »⁶³⁸. D'autres exemples peuvent être énoncés, comme cet article du *Figaro* avançant que le médecin « Nicolas Bonnemaïson est accusé d'avoir empoisonné sept patients **en fin de vie**. »⁶³⁹.

Comme ces deux exemples le laissent entrevoir, l'expression « en fin de vie », sert à désigner autant l'extrémité de la vie que l'extrémité de la maladie. On retrouve cette idée dans un article donnant la

⁶³⁴ Le moment discursif est, selon Sophie Moirand, un concept à partir duquel « on tente de saisir la diversité des productions discursives qui surgissent, parfois brutalement, dans les médias, à propos d'un fait du monde réel qui devient *par* et *dans* les médias un "événement" [...]. » (MOIRAND, Sophie, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre. op. cit.*, p. 4).

⁶³⁵ Selon sa théoricienne Alice Krieg-Planque, la formule peut être définie comme « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (KRIEG-PLANQUE, Alice. *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 7).

⁶³⁶ La notion de construction des problèmes publics renvoie « aux processus par lesquels les problèmes sociaux (ou toute question ayant une existence plus ou moins localisée dans l'espace social) acquièrent une dimension publique ». (HENRY, Emmanuel. Construction des problèmes publics, Dans : FILLIEULE, Olivier (éd.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po, 2020 [2009], p. 152).

⁶³⁷ Voir par exemple AMOSSY, Ruth. *Apologie de la polémique*. Paris : Presses Universitaires de France, 2014.

⁶³⁸ « Rédiger des consignes pour sa fin de vie, un choix difficile », François Béguin et Laëtitia Clavreul, *Le Monde*, 6 février 2014, p. 10.

⁶³⁹ « "J'ai le sentiment que le D^r Bonnemaïson n'est pas un assassin" », Pauline Boyer, *Le Figaro*, 18 juin 2014, p. 9.

parole à un cardiologue commentant l'affaire du cœur artificiel Carmat⁶⁴⁰ : « “Le malade était **en fin de vie**, la machine a été mise en place dans les pires conditions, où l'on aurait même pas proposé un système d'assistance ventriculaire, et elle a tenu pendant deux mois et demi”, insiste-t-il. »⁶⁴¹. De la même manière, un autre article mentionne que « [...] selon une enquête du *Wall Street Journal*, les cartels de la drogue tuent moins d'Américains que les médecins qui prescrivent sans précaution un opioïde réservé aux cancéreux **en fin de vie** »⁶⁴². De fait, écrire qu'un être humain est en fin de vie, c'est articuler la frontière à une problématique de santé, signalant ainsi le lien intime que le journalisme peut entretenir avec le médical. On peut supposer que ce mécanisme témoigne d'un phénomène plus large décrit en termes de médicalisation de la société⁶⁴³ par Michel Foucault, majoré par le fait que la fin de vie est devenue l'un des domaines privilégiés d'une spécialité médicale : les soins palliatifs⁶⁴⁴.

En outre, la conception médicalisée du trépas peut passer par la reprise journalistique d'autres domaines qui croisent eux-mêmes le domaine médical et en reprennent les termes, comme c'est le cas du droit, de la politique ou même de l'éthique. Ce phénomène de mise en abyme de reprises s'exprime par exemple lorsque *Le Figaro* publie la tribune d'un professeur de droit, Guillaume Drago, visant à expliquer le cadre juridique encadrant les décisions médicales et notamment la décision de limitation ou arrêt de traitement.

En février 2014, le Conseil d'État prend position sur deux points essentiels : l'alimentation et l'hydratation de Vincent Lambert constituent un traitement au sens de la loi de 2005. À ce titre, l'arrêt de ce traitement

⁶⁴⁰ Cette affaire met en cause la société Carmat, conceptrice de cœurs artificiels, après le décès de patients transplantés cardiaques entre 2013 et 2014.

⁶⁴¹ « En cause, la panne d'un composant électronique ? », Sandrine Cabut, *Le Monde*, 20 mars 2014, p. 9.

⁶⁴² « Héros, prédateurs et victimes de l'après-fordisme », Jacques Barraux, *Le Monde. Éco & Entreprise*, 6 février 2014, p. 7.

⁶⁴³ Michel Foucault emploie cette expression pour décrire « le fait que l'existence, la conduite, le comportement, le corps humain, s'intègrent à partir du XVIII^{ème} siècle dans un réseau de médicalisation de plus en plus dense et important qui laisse échapper de moins en moins de choses » (FOUCAULT, Michel. Histoire de la médicalisation. *Hermès. La Revue*. 1988, vol. 2, n°2, p. 14).

⁶⁴⁴ La Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (S.F.A.P.) définit les soins palliatifs comme « des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif des soins palliatifs est de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychique, sociale et spirituelle. » (SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS, Définition et organisation des soins palliatifs en France. [s. d.]. [Consulté le 13 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.sfap.org/rubrique/definition-et-organisation-des-soins-palliatifs-en-france>).

en cas d'« obstination déraisonnable », selon la loi, peut s'appliquer, que le patient soit en **fin de vie** ou non.⁶⁴⁵

Le terme « patient » a été substantivé au XIV^{ème} siècle pour désigner « spécialement et courant le le malade par rapport au médecin »⁶⁴⁶ : on retrouve donc ici de manière très nette l'exemple d'un entrecroisement entre discours juridique et discours médical.

La présence du signifiant fin de vie dans le journal est donc liée au caractère interdiscursif du discours journalistique, à ses reprises par la citation mais également par la naturalisation de l'expression qui se met en œuvre dans le passage d'un type de discours à un autre. Or, la fin de vie, telle qu'est écrite dans le journal, fait jouer une ambivalence du motif liée, entre autres, au fait qu'elle est l'objet d'un débat entre différents acteurs sociaux.

2.1.2 L'ambivalence d'un motif

Choisir de qualifier le trépas par l'expression « fin de vie » est *a priori* loin d'être une opération neutre : faisant référence au vocabulaire de la « fin » pour dire le trépas, Martine Courtois souligne que « la plupart de ces mots parlent encore de vie »⁶⁴⁷. Ainsi, écrire d'une personne qu'elle est « en fin de vie » c'est, d'une certaine façon, affirmer qu'elle est encore en vie. Cette axiologie, couplée à une approche du trépas en termes médical, est particulièrement évocatrice d'une éthique du soin à l'œuvre dans la démarche palliative.

La réflexion éthique permet d'aborder la fin de vie des patients en termes de décision concertée et responsable. Elle donne la priorité au soulagement des symptômes et à la qualité de vie des patients. Elle recherche un juste équilibre entre le désir du patient et/ou de sa famille, le projet médical et soignant, et les impératifs légaux et déontologiques. Elle inscrit la relation avec le patient dans un contrat thérapeutique au sein duquel les soignants s'engagent à respecter son intégrité physique et morale. Un tel contrat évite la dérive, soit vers l'abandon des soins, soit vers l'accélération de la fin de vie, en donnant du sens à ce temps qui précède la mort. Elle correspond à ce que nous nommons l'accompagnement de la personne en fin de vie.⁶⁴⁸

C'est également en ce sens que la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs, qui est la société savante regroupant les acteurs du soin palliatif, développe sa conception de la personne

⁶⁴⁵ « Le Conseil d'État face à Vincent Lambert », Guillaume Drago, *Le Figaro*, 24 juin 2014, p. 14.

⁶⁴⁶ Patient. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. *op. cit.*, p. 1450.

⁶⁴⁷ COURTOIS, Martine. *Les mots de la mort*. *op. cit.*, p. 226.

⁶⁴⁸ BURUCOA, Benoît (coord.). *Soins palliatifs en équipe : le rôle infirmier*. Rueil-Malmaison : Institut UPSA de la douleur, 2006, p. 21.

ayant une maladie grave, incurable et évolutive (qui correspond à la fin de vie ou alors dont la fin de vie fait partie, suivant les conceptions).

Les soins palliatifs et l'accompagnement considèrent le malade comme **un être vivant**, et la mort comme un processus naturel. Ceux qui dispensent des soins palliatifs cherchent à éviter les investigations et les traitements déraisonnables (communément appelés acharnement thérapeutique). Ils se refusent à provoquer intentionnellement la mort. Ils s'efforcent de **préserver la meilleure qualité de vie possible jusqu'au décès** et proposent un soutien aux proches en deuil.⁶⁴⁹

À travers le motif de la frontière, le journalisme contemporain met *a priori* son aléthurgie objectiviste en danger puisque convoquer ce motif, dans le cadre d'une articulation à un contexte médical, reviendrait à aller dans le sens d'une éthique du soin.

Pourtant, Jean-Christophe Mino et Emmanuel Fournier ont montré que dans l'esprit des acteurs du soin et plus particulièrement des médecins, la fin de vie peut être aussi bien associée à la perspective d'une mort imminente qu'au temps s'écoulant à compter du diagnostic d'incurabilité d'une maladie⁶⁵⁰. Dans le premier cas, la fin de vie ne réfère pas à l'éthique du soin évoquée plus haut (la personne étant considérée à l'aune de sa mort) tandis que dans le deuxième cas, l'expression fait directement référence à cette éthique. On constate que cette ambivalence qui règne dans le milieu médical se retrouve également dans les articles périodiques sur la fin de vie : dans un article du *Figaro*, la journaliste Paule Gonzalès s'interroge : « [Les positions] Sont-elles les mêmes que celles de Rémi Keller, le rapporteur public le plus expérimenté du Conseil, qui s'est nettement prononcé en faveur de la **fin de vie** de Vincent Lambert ? ». Dans ce contexte, la fin de vie équivaut à l'arrêt du maintien artificiel en vie de Vincent Lambert c'est-à-dire à l'arrêt de la nutrition et de l'hydratation artificielles ; elle est très clairement associée à l'idée de mort imminente. Dans le même journal, l'usage de la fin de vie dans ce sens est repris et mis à distance sous la plume de Delphine de Mallevoüe :

Sur le diagnostic médical, l'avis des neurologues ne vient pas désavouer le Dr Éric Kariger, médecin de Vincent Lambert, à l'initiative de son « processus de **fin de vie** », lancé début 2013 puis, après une décision de justice ordonnant de le réalimenter en urgence, repris en septembre 2013⁶⁵¹.

⁶⁴⁹ SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS, Définition et organisation des soins palliatifs en France. [s. d.]. [Consulté le 13 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.sfap.org/rubrique/definition-et-organisation-des-soins-palliatifs-en-france>.

⁶⁵⁰ MINO, Jean-Christophe et FOURNIER, Emmanuel. *Les Mots des derniers soins. La démarche palliative dans la médecine contemporaine*. Paris : Les Belles Lettres, 2008, pp. 68-69.

⁶⁵¹ « Les lésions de Vincent Lambert sont "irréversibles" », Delphine de Mallevoüe, *Le Figaro*, 7 mai 2014, p. 8.

Ces deux exemples montrent que l'expression de fin de vie réfère à autre chose qu'à l'éthique du soin évoquée plus haut. De surcroît, les journalistes s'appuient sur des sources hétérogènes à qui ils donnent la parole, que ce soit au travers de la citation ou de la tribune. À travers le discours rapporté, le journalisme se fait donc relai de ces ambivalences, loin d'être uniquement médicales. Par exemple, l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (A.D.M.D.) qui milite en faveur de la légalisation de l'euthanasie, explique qu'« adhérer à l'ADMD est, aujourd'hui, la meilleure possibilité de garantir votre parcours de **fin de vie**, d'échapper aux souffrances inutiles »⁶⁵². Dans cet exemple, l'ADMD utilise le terme de « parcours de fin de vie » pour qualifier le choix de l'euthanasie et/ou du suicide assisté. Elle associe, dans le même temps la fin de vie au motif de la lisière, en faisant correspondre au signifiant fin de vie le signifié de souffrances sans perspective de soulagement⁶⁵³.

C'est ainsi que le motif de la frontière lié à la fin de vie déploie toute une axiologie, fondée sur les stratégies discursives et politiques des différents acteurs, stratégies dont le journalisme se fait le relais par le discours rapporté. L'un des articles du journal *Le Monde* débute par une citation qui témoigne de la bascule d'un motif « impartial » de la frontière au motif du lacs : « *Cette vie qui n'en finit pas de finir...* », tel est le drame de la phase terminale selon Jean Leonetti »⁶⁵⁴. De la même façon, un professeur de médecine à qui une tribune est accordée explique qu'« il est du devoir d'un soignant de respecter un choix raisonnable et conscient, de reconnaître nos limites sans les vivre en échec, voire d'aider à mourir lorsque **la fin n'en finit pas** ». Dans un autre registre, on observe une autre bascule, du motif impartial de la frontière à celui de la lisière cette fois par une description de la fin de vie comme dégradation : « N. Bonnemaïson évoque des « souffrances psychiques et physiques » intolérables »⁶⁵⁵.

Si la fin de vie, motif paradigmatique de la frontière convoque autant de motifs sur l'axe syntagmatique, c'est parce que la fin de vie est l'objet d'un débat politique, pris en charge par de multiples acteurs déployant des stratégies discursives diverses dont le journalisme se fait le relai. L'histoire ne s'arrête pas là : la fin de vie n'est pas seulement l'objet d'un débat d'acteurs. Pour les journalistes, elle sert entre autre à désigner le débat en lui-même.

⁶⁵² ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ. [s. d.]. [Consulté le 14 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.admd.net>.

⁶⁵³ On retrouve ce motif de la lisière au XIX^{ème} siècle comme nous le verrons plus loin. Un exemple probant en est un article publié dans *Le Figaro*, non rubriqué, racontant notamment l'agonie du journaliste Xavier Aubryet, décrit comme « cadavre animé ». (« Aegri Somnia », Henry d'Ideville, *Le Figaro*, 19 avril 1882, p. 2).

⁶⁵⁴ « J'ai le sentiment que le D^r Bonnemaïson n'est pas un assassin », Pauline Boyer, *Le Figaro*, 18 juin 2014, p. 9.

⁶⁵⁵ « Nicolas Bonnemaïson se défend d'être "un empoisonneur" », Pauline Boyer, *Le Figaro*, 12 juin 2014, p. 9.

2.2 Un sujet d'information et une événementialité contemporaine

Le passage de la désignation du trépas comme faisant ou non l'objet d'un débat à la qualification du débat en lui-même par le signifiant fin de vie, opère à différents niveaux du discours médiatique : au niveau du discours journalistique d'abord, au niveau de la titraille ensuite et au niveau de son illustration, enfin. Cette bascule référentielle est donc le fruit de l'énonciation éditoriale du journal qui contribue à ériger, avec d'autres dispositifs médiatiques, la fin de vie en sujet d'information. Voyons donc ces trois niveaux de bascule.

2.2.1 De l'objet du débat à sa qualification

Dans la majorité des cas, la fin de vie peut apparaître comme un nom commun à part entière. Ainsi, les formes discursives « la fin de vie » ou « de fin de vie » sont retrouvées à quatorze reprises dans *Le Figaro* (contre neuf reprises pour « en fin de vie », en sachant que parmi elles, quatre occurrences appartiennent à une seule et même tribune). Plus parlant, trente-deux occurrences de « la fin de vie » apparaissent dans le journal *Le Monde* contre sept pour le qualificatif « en fin de vie ». À propos de l'affaire Vincent Lambert⁶⁵⁶, le journal *Le Monde* commente ainsi : « Depuis un an, le cas de ce patient tétraplégique de 38 ans, victime d'un accident de la route en 2008, émeut la France et aiguise **le débat sur la fin de vie** »⁶⁵⁷. *Le Figaro*, de son côté, évoque également la fin de vie comme un objet de débat, détachée d'une situation ou du corps des hommes : « Dans l'affaire Nicolas Bonnemaison⁶⁵⁸, comme souvent dans **les débats de fin de vie**, les limites sont ténues, les frontières, floues »⁶⁵⁹. La fin de vie peut être également identifiée comme question (« Jamais, d'ailleurs, un tribunal n'avait eu à se prononcer sur **une question de fin de vie à ce stade.** »⁶⁶⁰) ou encore comme

⁶⁵⁶ À la suite d'un accident de voiture en 2008, un homme prénommé Vincent Lambert se retrouve en état de conscience minimale. Il est maintenu en vie artificiellement et se trouve dans l'incapacité d'exprimer ses volontés quant à ce maintien artificiel en vie. En 2013, identifiant des symptômes d'inconfort et en accord avec la femme de Vincent Lambert à qui le jeune homme aurait confié ne pas souhaiter se retrouver dans un état végétatif, le médecin décide d'arrêter la nutrition et l'hydratation artificielle le maintenant en vie. Les parents de Vincent Lambert portent alors l'affaire devant le tribunal, estimant notamment que Vincent Lambert doit être maintenu artificiellement en vie.

⁶⁵⁷ « Pas d'espoir d'amélioration pour Vincent Lambert », François Béguin et Laëtitia Clavreul, *Le Monde*, 7 mai 2014, p. 13.

⁶⁵⁸ L'affaire Nicolas Bonnemaison, quant à elle, met au jour une accusation d'empoisonnement de sept patients dirigée contre un médecin. Ce dernier a justifié ses actes par le fait de vouloir abréger les souffrances de ces patients. Il a notamment été défendu par des familles de victimes.

⁶⁵⁹ « J'ai le sentiment que le D^r Bonnemaison n'est pas un assassin », Pauline Boyer, *Le Figaro*, 18 juin 2014, p. 9.

⁶⁶⁰ « La question du partage de pouvoirs entre médecins et juges est posée », François Béguin et Laëtitia Clavreul, *Le Monde*, 18 janvier 2014, p. 10.

un ensemble d'affaires (« les médecins voient deux dérives possibles après cette décision : la judiciarisation des **affaires de fin de vie**, et la poursuite des pratiques d'acharnement thérapeutique, dont la loi Leonetti voulait préserver le patient »⁶⁶¹). Dans le journal, la fin de vie fait donc référence avant tout à **un sujet d'information**. Comme l'explique le journaliste du *Monde* François Béguin, régulièrement en charge de la rédaction des articles relatifs à la fin de vie en 2014 :

Les spécificités [de la fin de vie], c'est la façon dont des personnes en situation d'acharnement thérapeutique, en situation d'obstination déraisonnable vont pouvoir ou non [...] demander à décider des conditions et de la temporalité de leur départ. On est sur ce débat-là. Quand on parle de fin de vie, c'est effectivement ce débat-là et on n'est pas sur des morts violentes.⁶⁶²

Sa localisation au sein du journal indique que la fin de vie réfère plus précisément à un **sujet de société**, comme peuvent l'être de nombreux thèmes de santé soumis à une politisation par leur réappropriation dans la presse⁶⁶³. On retrouve en effet pour le journal *Le Monde* onze textes ayant la fin de vie comme sujet d'information dans les pages France, deux textes en Une (dont une tribune et un appel), deux tribunes dans les pages Décryptages, une chronique dans les pages Analyses. *Le Figaro*, quant à lui, suit à peu près le même type d'organisation spatiale avec cinq articles dans les pages Société, deux tribunes dans les pages Champs libres (débat) et un appel en Une.

À ce titre, la fin de vie regroupe un certain nombre d'événements et notamment des affaires politico-judiciaires, dont l'affaire Vincent Lambert et l'affaire Nicolas Bonnemaison en 2014. Pour ce faire, la « fin de vie » comme sujet d'information pose la question de la moins mauvaise façon de mourir, dans un contexte plus général de chronicisation de la maladie et d'une technicisation du soin. C'est pourquoi la fin de vie fait également intervenir les thèmes de l'euthanasie⁶⁶⁴ et du suicide assisté⁶⁶⁵. Cette question est historique de par le lien qu'elle entretient avec la morale et le religieux, mais elle se retrouve peu de temps après l'année 1882 dans les débats médicaux qui agitent le début du XX^{ème} siècle. La multiplication des propositions de lois relatives à l'euthanasie discutées à l'étranger et plus

⁶⁶¹ *Ibid.*

⁶⁶² Entretien avec François Béguin, journaliste au *Monde*, le 22 avril 2015.

⁶⁶³ MARCHETTI, Dominique. *Quand la santé devient médiatique. Les logiques de production de l'information dans la presse*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2010, p. 14.

⁶⁶⁴ La notion d'euthanasie est dans cette thèse entendue au sens d'acte consistant à donner volontairement la mort à un individu.

⁶⁶⁵ Le suicide assisté, quant à lui, est entendu ici au sens d'aide notamment matérielle, visant à assister un individu dans l'acte de se donner volontairement la mort.

particulièrement aux États-Unis en 1903 et en 1906⁶⁶⁶, puis en Allemagne en 1913⁶⁶⁷, couplées au développement d'un discours autour de l'euthanasie chez les partisans de l'eugénisme⁶⁶⁸ participant de son émergence dans l'espace public, selon l'historienne Anne Carol.

En faisant référence au sujet d'information plutôt qu'au trépas lui-même, la notion de fin de vie dans le journal devient ce que Sophie Morand appelle un mot-événement. Cette expression désigne « ces façons singulières de nommer les événements [qui] servent en fait de déclencheurs mémoriels et de rappel des événements antérieurs à l'événement présent »⁶⁶⁹, construisant ainsi progressivement « un domaine de mémoire spécifique, lieu de rencontre en quelque sorte de ces événements »⁶⁷⁰. C'est ainsi que la fin de vie peut faire fonction de surtitre, c'est-à-dire d'une catégorie identifiable et reconnaissable par tous (un « mot-repère », pour reprendre une expression d'Yves Agnès⁶⁷¹), participant du processus d'étiquetage des événements et des textes qui leur sont associés.

Figure 4. La fin de vie, un surtitre qui organise l'information



Source : Une du Figaro, 24 juin 2014.

Source : Le Monde, 31 janvier 2014, p. 9.

Ainsi, dans *Le Monde* comme dans *Le Figaro*, **un objet supposé être indéfini devient un élément de l'organisation spatiale du journal**, alors même que son statut, sa définition peuvent être et demeurer flous. Le journalisme va pouvoir proposer un motif de la limite comme clé de lecture parce qu'elle est associée à un imaginaire construit au cours du temps : l'euthanasie, le suicide assisté, les soins palliatifs, l'arrêt de la nutrition et de l'hydratation, etc. Ici, la limite entre la vie et la mort renvoie

⁶⁶⁶ L'euthanasie est discutée par l'Assemblée générale de médecins de l'État de New-York en 1903 et deux propositions de loi sont formulées en ce sens en Ohio et en Iowa, en 1906. (CAROL, Anne. *Les médecins et la mort. XIX^{ème}-XX^{ème} siècles. op. cit.*, pp. 94-95).

⁶⁶⁷ *Ibid.*, p. 95.

⁶⁶⁸ *Ibid.*, p. 94.

⁶⁶⁹ MOIRAND, Sophie. *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre. op. cit.*, p. 56.

⁶⁷⁰ *Ibid.*, p. 57.

⁶⁷¹ AGNÈS, Yves. *Manuel de journalisme. L'écrit et le numérique. op. cit.*, p. 140.

à autre chose qu'à elle-même et cette bascule référentielle trouve son plein aboutissement à partir du moment où elle se met à désigner un élément d'organisation de l'information et de l'espace du journal. Pourtant, la fin de vie agit comme un macro-angle journalistique du trépas, en ce sens où elle est une manière de *questionner* le trépas. Comme l'exprime Denis Ruellan, « l'angle satisfait aussi – et avant tout peut-être – l'exigence de positionnement spécifique du journalisme comme modalité de production du savoir »⁶⁷². C'est également ce qu'exprime la journaliste du *Figaro* Agnès Leclair :

Quand on dit « fin de vie », c'est comment la société s'organise autour de la mort quand elle est prévisible. Quand on parle d'un assassinat, on parle aussi de mort mais on ne parle pas de fin de vie. Il faut faire des catégories différentes, ce n'est pas la même chose, ce sont deux registres sémantiques différents.⁶⁷³

La mise en photographies de la fin de vie est d'ailleurs déterminée par l'angle journalistique (au sens, cette fois-ci, classique et professionnel du terme) choisi pour traiter du sujet.

2.2.2 *Quand la fin de vie se suggère*

Dans le journal contemporain, la photographie de presse constitue l'un des modes d'expression incarnant le mieux la prétention aléthurgique : elle porte, peut-être plus que tout autre mode de représentation périodique, la fonction testimoniale du signe, sa valeur de trace, le « ça a été » décrit par Roland Barthes⁶⁷⁴. Cette prétention se reconfigure avec la photographie de presse numérique, mais continue d'articuler, par le biais des discours photojournalistiques, des normes et des attentes quant au statut de vérité du monde présenté par ces objets⁶⁷⁵. En outre, la photographie incarne la logique analogique du discours objectiviste, prétendant faire coïncider signifiant et référent.

Telle photo, en effet, ne se distingue jamais de son référent (de ce qu'elle représente), ou du moins elle ne s'en distingue pas tout de suite ou pour tout le monde (ce que fait n'importe quelle autre image, encombrée dès l'abord et par statut de la façon dont l'objet est simulé) : percevoir le signifiant photographique n'est pas impossible (des professionnels le font), mais cela demande un acte second de savoir ou de réflexion. Par nature, la Photographie [...] a quelque chose de tautologique : une pipe y est toujours une pipe, intraitablement.⁶⁷⁶

⁶⁷² RUELLAN, Denis. *Le Journalisme ou le professionnalisme du flou*. op. cit., p. 142.

⁶⁷³ Entretien avec Agnès Leclair, journaliste au *Figaro*, le 27 avril 2015.

⁶⁷⁴ BARTHES, Roland. *La Chambre claire. Note sur la photographie*. op. cit., p. 176.

⁶⁷⁵ FABRE, Maxime. *L'Image exposée : la représentation des photographies de l'Agence France-Presse sur les réseaux sociaux numériques*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Sorbonne Lettres Université, en cotutelle avec l'Université de Liège, 2018.

⁶⁷⁶ BARTHES, Roland. *La Chambre Claire. Note sur la photographie*. op. cit., pp. 16-17.

La photographie, dans sa prétention à constituer un double du réel, coïncide donc avec les visées périodiques et journalistiques de vérité et d'objectivité, expliquant notamment que l'appareil photographique apparaisse comme un attribut de la figure du reporter à la fin du XIX^{ème} siècle⁶⁷⁷. Ainsi, comme l'exprime Bernard Lamizet, « la représentation iconique de l'événement me donne l'illusion de la réalité de l'événement »⁶⁷⁸.

Selon la journaliste du *Figaro* Agnès Leclair (service société en 2014), en tant qu'événement métaphysique, la fin de vie est déconnectée par essence de l'événement médiatique ce qui a, d'après elle, une incidence majeure quant aux possibilités de son illustration photographique :

C'est un sujet difficile à illustrer parce que ce n'est pas rattaché à un événement, à un fait divers, à un colloque. Ce n'est pas rattaché à un événement : c'est un sujet sociétal, philosophique... On ne peut pas prendre ce qu'on appelle une « photo d'actu » !

Cette citation renvoie à la différence que l'on peut opérer entre événement et événement médiatique. La fin de vie, comme le deuil, répond en effet parfaitement aux critères de l'événement : elle engage une « déchirure dans le cours d'une histoire »⁶⁷⁹, elle « rompt avec toute antériorité et jaillit en ouvrant la porte à un cortège de possibles imprévisibles »⁶⁸⁰ pour le sujet. Or, comme l'explique Jocelyne Arquembourg, les événements médiatiques, par leur prétention objectiviste, « ont pour objet la plupart du temps de ramener les événements à des faits en les insérant dans un contexte préexistant afin de les expliquer »⁶⁸¹ alors que les événements remettent en question ce contexte explicatif et « projettent aussi sur le monde dans lequel ils surviennent un éclairage nouveau »⁶⁸². C'est peut-être la raison pour laquelle Roland Barthes exprime, dans son *Journal de Deuil* issu de notes sur le deuil de sa mère :

Ce qui me paraît le plus éloigné de, le plus antipathique à mon chagrin : la lecture du journal *Le Monde* et de ses manières aigres et informées.⁶⁸³

⁶⁷⁷ SIMARD-HOUDE, Mélodie. *Le Reporter, médiateur, écrivain et héros. Un répertoire culturel (1870-1939)*. Thèse de doctorat en littératures françaises et comparées. Montpellier : Université Paul Valéry, Montpellier 3, en cotutelle avec l'Université de Laval, 2014, p. 157.

⁶⁷⁸ LAMIZET, Bernard. *Sémiotique de l'événement. op. cit.*, p. 148.

⁶⁷⁹ ARQUEMBOURG-MOREAU, Jocelyne. *Le Temps des événements médiatiques*. Bruxelles : De Boeck, 2003, p. 29.

⁶⁸⁰ *Ibid.*, p. 30

⁶⁸¹ *Ibid.*

⁶⁸² *Ibid.*, p. 29.

⁶⁸³ BARTHES, Roland. *Journal de deuil*. Paris : Seuil/Imec, 2009 [1978], p. 209.

Roland Barthes exprime ainsi une différence entre savoir emprunté de la mort et savoir propre que l'on pourrait étendre à celle opérée entre événement médiatique et événement, telles que ces notions ont été définies plus haut.

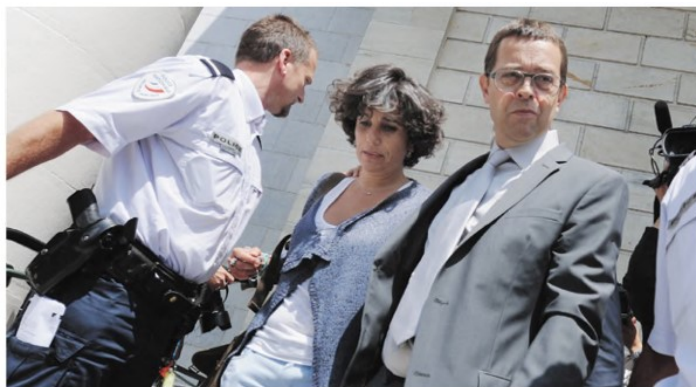
Il y a donc dans le deuil (celui de cette sorte, le mien), un apprivoisement radical et *nouveau* de la mort ; car, avant, ce n'était que savoir *emprunté* (gauche, venu des autres, de la philosophie, *etc.*) mais maintenant c'est *mon* savoir. Il ne peut guère me faire plus de mal que mon deuil.⁶⁸⁴

Si l'on suit les propos d'Agnès Leclair donc, l'impossibilité de la « photographie d'actualité » rendrait visible, en creux, l'échec de la prétention objectiviste face à la fin de vie : « "l'avoir-été-là" du discours classique de l'information »⁶⁸⁵ rendrait impossible le « ça a été » photographique. Au cours de l'entretien, la journaliste Agnès Leclair précise ainsi :

On n'a pas de photo d'actualité à proprement parler, hormis justement les manifestations notamment des gens qui sont opposés à une légalisation de l'euthanasie et qui ont pu faire des défilés un peu spectaculaires visuellement, avec des costumes de clowns blancs ou des linceuls...

Dans le corpus, on retrouve ainsi une photographie dite d'actualité illustrant un article portant sur le procès du docteur Nicolas Bonnemaïson, représentant le médecin accompagné de sa femme à la sortie du tribunal de Pau, le premier jour de son procès devant les assises des Pyrénées-Atlantiques, comme l'indique la légende de la photographie.

Figure 5. Photographie d'actualité d'une affaire de fin de vie



Source : « Nicolas Bonnemaïson se défend d'être "un empoisonneur" », Pauline Boyer, Le Figaro, 12 juin 2014, p. 9.

⁶⁸⁴ *Ibid.*, p. 130.

⁶⁸⁵ VERÓN, Eliseo. *Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three mile island. op. cit.*, p. 79.

Il est en effet possible de considérer cette image comme une photographie d'actualité dans la mesure où elle vise à représenter l'événement médiatique en question (le procès). En ce sens, elle vient apporter une information sur l'événement qui est relaté.

Ce discours sur l'impossibilité de représenter, couplé à l'absence de photographies montrant des personnes en fin de vie, interroge. Dans quelle mesure la fin de vie pourrait-elle être dite comme événement médiatique et non pas *montrée* comme telle (ce qu'Agnès Leclair nomme au cours de notre entretien, la « photographie de fait divers ») ?

2.3 Des tabous photographiques autour de la fin de vie

Une telle situation s'explique en partie par une bascule référentielle : le signe de fin de vie tend à désigner autre chose qu'un motif du trépas. Les photographies accompagnant les articles sont même assez rares : elles illustrent trois articles sur onze du *Figaro* (moins d'un tiers, donc) et aucune photographie n'apparaît en illustration des dix-neuf articles du journal *Le Monde*. Précisons ici qu'un article journalistique papier peut ne pas être illustré : il n'y aura pas de retentissement important sur son accessibilité. À l'inverse, l'illustration est une condition de visibilité de l'article d'information de presse en ligne. En effet, le potentiel de circulation d'un article web sur les réseaux dits sociaux se trouve nettement affecté en cas d'absence de photographie illustrative. Les entretiens exploratoires menés auprès des journalistes en charge des sujets de fin de vie mettent cependant en avant des enjeux nouveaux, liés à l'interdiction morale de montrer. Ces enjeux seront donc évoqués ici, avec toute la prudence qui s'impose : cette question aurait mérité la mise en place d'entretiens semi-directifs plus nombreux, centrés sur la représentation de la fin de vie par l'image et auraient mérité d'être étendus aux professionnels travaillant pour le service photographie, la direction artistique ainsi que les chefs de service société des deux titres.

2.3.1 Imager plutôt que montrer

Qu'il s'agisse d'Agnès Leclair pour *Le Figaro* ou de François Béguin pour *Le Monde*, tous deux journalistes au service société en 2014⁶⁸⁶, chacun met en exergue des problèmes rattachés à la question de l'illustration de la fin de vie et de ses limites que cette pratique peut poser. À propos de

⁶⁸⁶ François Béguin est en charge des sujets santé au moment de l'entretien (2015).

photographies médiatiques de Rachel Lambert, la femme de Vincent Lambert, François Béguin explique :

Elle a évolué elle-même sur la ligne qu'elle s'était fixée. Au début, c'était « pas d'images », puis maintenant, elle montre son visage. Mais elle laisse toujours leur fille en retrait. Il y a les choix des journalistes mais il y a aussi les choix des personnes qui savent aussi tracer leurs propres frontières.⁶⁸⁷

Les limites posées à la photographie de presse sont donc tout d'abord celles des sources, en lien étroit avec le droit à l'image. Toutefois, d'une manière plus générale, il semblerait que la fin de vie pose un réel problème pour la représentation photographique, comme l'explique le journaliste.

Après, certains papiers sont sans photo (*sourire*). Et c'est vrai que pour des sujets de fin de vie, cela arrive fréquemment qu'il n'y ait pas de photo. Après, quand ce sont des papiers qui sont en têtes de page et pour lesquels il y a besoin d'une illustration, c'est vrai que les photos ne s'y prêtent pas toujours... Parce que c'est un sujet compliqué...⁶⁸⁸

Ainsi, dans *Le Figaro*, pour un événement qu'il serait impossible d'illustrer à travers une photographie d'actualité, c'est le recours à la « photographie prétexte » qui serait privilégié, selon la journaliste.

Mais sinon, généralement, on prend ce qu'on appelle une photo prétexte, à savoir une photo qui illustre un thème mais qui n'est pas une photo d'actualité. Cela peut être une main âgée dans une main plus jeune au bord d'un lit d'hôpital. On comprend que l'on parle de la fin de vie, mais c'est une illustration qui en est un peu abstraite, imagée.⁶⁸⁹

La photographie prétexte, qui n'a pas été retrouvée dans ce corpus trop peu représentatif de la fin de vie, est une photographie issue d'une banque d'images, relativement stéréotypée et peu coûteuse, qui prend souvent une valeur métonymique. L'enjeu de représenter la fin de vie par l'intermédiaire de la photographie prétexte évoquée précédemment, est ainsi explicité par Agnès Leclair qui voit en la photographie prétexte une façon de suggérer.

C'est un sujet qui est quand même un peu plus détaché de l'actualité au jour le jour, donc on utilise des photos plus suggestives qu'illustratives, on va dire.⁶⁹⁰

À l'inverse, dans le journal *Le Monde*, c'est plutôt le dessin qui va alors être utilisé, pour au moins trois raisons. La première est qu'il s'agit d'un procédé de discrimination entre deux types

⁶⁸⁷ Entretien avec François Béguin, journaliste au *Monde*, le 22 avril 2015.

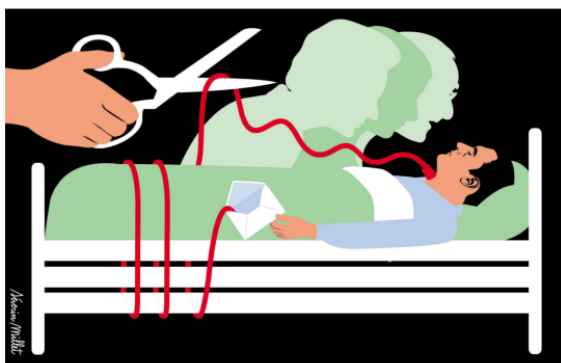
⁶⁸⁸ *Ibid.*

⁶⁸⁹ Entretien avec Agnès Leclair, journaliste au *Figaro*, le 27 avril 2015.

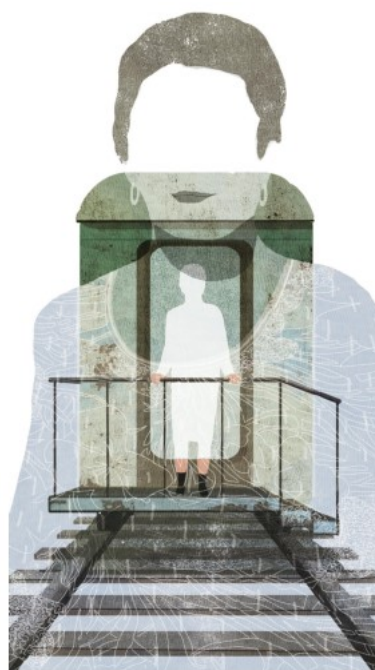
⁶⁹⁰ *Ibid.*

d'informations : celles relevant de l'« actualité chaude » qui concerne les papiers dits « tête de page » et celles relevant de l'« actualité froide ». Le dessin est plutôt préféré à la photographie pour l'actualité dite froide dans le journal, tandis que la photographie sera davantage choisie en cas d'actualité dite chaude. En outre, favoriser le dessin au détriment d'une photographie, y compris lorsque la photographie est un portrait médiatique dont le propre est de désingulariser⁶⁹¹, c'est faire le choix de montrer des enjeux plus généraux et de faire fonctionner le mécanisme d'exemplarité. Comme l'explique François Béguin : « je pense que le dessin se prête pour montrer ce qui se joue, pour montrer les enjeux »⁶⁹². La troisième raison est que même en cas d'actualité chaude, le dessin peut être préféré à la photographie pour sa dimension poétique.

Figure 6. Entre motif du seuil et motif de l'horizon



Source : « Rédiger des consignes pour sa fin de vie, un choix difficile », François Béguin et Laëtitia Clavreul, *Le Monde*, 6 février 2014, p. 10.



Source : « Le dernier voyage », François Béguin, *Le Monde*, 10 mars 2015, p. 16.

La première illustration est une variation aléthurgique précisément parce qu'elle repose sur la mythologie antique, éloignée de la prétention aléthurgique contemporaine du journal. La référence à Atropos, l'une des trois Moires grecques (dites aussi Parques, chez les romains) dont le rôle est de couper le fil de la vie, est une représentation stéréotypée du trépas associée au motif du seuil. Si cette

⁶⁹¹ WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook. op. cit.* pp. 20-21.

⁶⁹² Entretien avec François Béguin, journaliste au *Monde*, le 22 avril 2015.

variation aléthurgique n'est pas le fait du discours journalistique mais bien celui de l'illustrateur, il n'en demeure pas moins que sa parution est la résultante d'un choix opéré entre la direction artistique, le journaliste et le chef de service. François Béguin commente ainsi, à propos du dessin illustrant le portrait d'une femme atteinte d'un cancer généralisé ayant choisi le suicide assisté en Suisse (cf. figure 6, illustration à droite)⁶⁹³ :

Par exemple, il y a eu sur la page du grand portrait de cette femme, Fabienne Bidaux, un débat entre le service photo et la DA, la direction artistique. Est-ce qu'il valait mieux mettre une photo de cette femme – parce qu'en plus, il y avait une production photo qui avait été faite – ou est-ce qu'il valait mieux mettre un dessin ? Et finalement, c'est un dessin qui a été retenu, alors qu'on avait des photos, on avait des portraits.⁶⁹⁴

Le journaliste ajoute :

Moi, j'ai trouvé le dessin très beau, très réussi. Après, on m'a dit « mais c'est vrai que cette femme, on aurait aimé voir son visage », « on aurait aimé pouvoir voir qui elle était ». Moi, je suis partagé... Je trouvais que les deux arguments étaient recevables.⁶⁹⁵

Ce dessin, qui met en scène une femme en queue de train et illustrant un article intitulé « Le dernier voyage » (à la fois en référence au trépas mais aussi au voyage en Suisse de Fabienne Bidaux pour disposer du suicide assisté), est une autre variation aléthurgique qui ouvre vers la fiction du passage, du voyage du trépas et qui fait basculer le motif de la fin de vie vers celui du seuil, voire celui de l'horizon. Il fait donc appel à la conception religieuse, judéo-chrétienne cette fois, du dernier voyage, mise au service d'une poétique périodique de la fin de vie et d'une stratégie de la suggestion qui passe moins par une forme métonymique que par le recours au procédé artistique et technique du dessin.

Ces stratégies de la suggestion reposent sur des interdits de la représentation qui sont posés par le droit mais également par la déontologie journalistique. La question du tabou évoquée en chapitre 1, se retrouve donc posée ici, à travers la représentation photographique.

⁶⁹³ Ce dessin, dont la parution date de 2015, ne fait pas partie du corpus. Il a été malgré tout choisi de le retenir dans le cadre de l'analyse puisqu'il fait l'objet d'un commentaire lors de l'enquête exploratoire et que sa date de parution est peu éloignée de l'année étudiée.

⁶⁹⁴ Entretien avec François Béguin, journaliste au *Monde*, le 22 avril 2015.

⁶⁹⁵ *Ibid.*

2.3.2 L'axiome juridique et déontologique de la dignité qui laisse place aux tabous

Les entretiens exploratoires menés auprès des journalistes permettent de saisir de manière privilégiée les conditions de production de l'information et ouvrent des pistes de réflexion quant aux limites juridiques, déontologiques et sociales liées à la représentation photographique de la fin de vie. Pour le dire autrement, ils permettent de saisir des éléments de discours allant dans le sens d'interdits qui font se croiser code législatif, code moral écrit (déontologie journalistique) et code moral non écrit (tabou)⁶⁹⁶ et qui s'imposent aussi bien aux journalistes qu'aux services photographie et à la direction artistique. L'interdit moral photographique de la fin de vie est ainsi évoqué par les deux journalistes.

Je crois qu'il y a des aspects de ce sujet, des actualités, qui sont, entre guillemets « faciles » à illustrer. Quand on est devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour l'affaire Vincent Lambert, il y a des photos de la Cour Européenne. Quand on est au Conseil d'État, on peut avoir des photos du vice-président du Conseil d'État. Quand on est sur le dépôt de la proposition de loi Claeys et Leonetti, on a Claeys et Leonetti à l'Élysée, avec François Hollande. Il y a un certain nombre d'actualités qui se prêtent à des illustrations. Ce qui est compliqué, c'est quand on est sur des histoires familiales... Finalement, quand on raconte l'intimité d'une famille.⁶⁹⁷

Cette difficulté à montrer des situations singulières de fin de vie est également formulée par Agnès Leclair, et devient refus de recourir à la photographie de fait divers.

Autre difficulté, évidemment, la mort, ce n'est pas un sujet très joyeux (*rires*) et donc, ce n'est pas ce qu'il y a de plus facile à faire passer dans les médias. C'est vrai qu'on peut illustrer avec des photos très spectaculaires de morts des catastrophes naturelles mais sur la fin de vie ? Non, on ne va pas utiliser une photo de fait divers.⁶⁹⁸

François Béguin évoque quant à lui une autre situation ayant fait l'objet d'un article dans *Le Monde* et ayant nécessité le recours au dessin.

Par exemple, là, je pense à un autre papier que j'ai fait au moment de l'examen et du vote. C'est une femme qui racontait comment le médecin de son père n'avait pas appliqué la sédation profonde et

⁶⁹⁶ FRAZER, James George. Préface. *Tabou et les périls de l'âme. op. cit.*, p. 10.

⁶⁹⁷ Entretien avec François Béguin, journaliste au *Monde*, le 22 avril 2015.

⁶⁹⁸ Entretien avec Agnès Leclair, journaliste au *Figaro*, le 27 avril 2015.

continue, et que l'agonie de son père avait duré plusieurs jours et qu'elle a duré trop longtemps. En gros, pour cette histoire, on a utilisé aussi un dessin...⁶⁹⁹

Il explicite ce recours notamment par l'impossibilité de publier une photographie d'un homme à l'agonie.

En fait, je ne vois pas trop ce qu'on pourrait mettre... Si on voulait à tout prix mettre une photo, qu'est-ce qu'on pourrait mettre ? On pourrait mettre une photo de cet homme ? De son vivant ? Enfin, ce serait indécent ! Moi, en tant que lecteur, si je voyais ça, ça me perturberait !⁷⁰⁰

Dans cet extrait d'entretien, ce n'est donc pas le droit à l'image et le problème du recueil du consentement d'une personne qui est en incapacité d'exprimer sa volonté qui sont invoqués en premier lieu par le journaliste, mais bien le caractère indécent de la photographie. Or, l'indécence est encadrée sur le plan juridique et en déontologie journalistique.

En droit d'abord, l'indécence dans le journal a une histoire, qui débute avec la loi du 17 mai 1819 qui encadre le « délit d'outrage aux bonnes mœurs et à la moralité publique et religieuse » dans les publications imprimées. Celle-ci est remplacée par la loi du 2 août 1882 relative à la « répression des outrages aux bonnes mœurs » qui suit la loi sur la liberté de la presse de 1881, témoignant d'une séparation du droit de la morale et de la religion en matière de bonnes mœurs⁷⁰¹. Cette dernière précise ainsi, dans son article premier :

Est puni d'un emprisonnement de un mois à deux ans et d'une amende de seize à trois mille francs (16 à 3000 fr.) quiconque aura commis le délit d'outrages aux bonnes mœurs, par la vente, l'offre, l'exposition, l'affichage ou la distribution gratuite sur la voie publique ou dans des lieux publics, d'écrits, d'imprimés autres que le livre, d'affiches, dessins, gravures, peintures ou images obscènes.

Néanmoins, cette loi ne définit pas « l'obscène » : elle laisse ainsi toute latitude aux normes sociales et culturelles pour s'y insérer. D'après Abderrahman Benyhaya, le qualificatif d'outrage aux bonnes mœurs a disparu avec la réforme du Code pénal en 1994 et a été remplacé par la notion d'atteinte à

⁶⁹⁹ Entretien avec François Béguin, journaliste au *Monde*, le 22 avril 2015.

⁷⁰⁰ *Ibid.*

⁷⁰¹ OST, François et VAN DE KERCHOVE, Michel. L'outrage public aux bonnes mœurs, révélateur d'une rationalité juridique de moins en moins assurée. Dans : CHEVALLIER, Jacques (dir.), *Les bonnes mœurs*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994, p. 109-110.

la dignité de la personne humaine⁷⁰². Or, la dignité de la personne humaine n'est pas définie en droit, alors même qu'elle est « le fondement le plus profond du droit »⁷⁰³, qui permet de différencier le sujet d'un objet. Comme l'explique Muriel Fabre-Magnan, la dignité de la personne humaine a un statut d'axiome puisqu'elle « est au cœur même de la dogmatique, c'est-à-dire de ce qui se montre mais ne se démontre pas. »⁷⁰⁴. À ce titre, elle est un « principe digne d'être connu et tenu pour vrai » mais ne peut être définie, « parce qu'elle supposerait de connaître, ce qui ne se peut, l'essence de l'homme et le sens de la vie »⁷⁰⁵.

La dignité de la personne humaine est ainsi invoquée dans la dernière version de la Charte du SNJ : la Charte de 1918 revue en 1938 ne parle que de dignité professionnelle, mais celle de 2011 suit le droit en faisant apparaître l'idée de dignité des personnes, avant même la véracité de l'information : le journaliste « respecte la dignité des personnes et la présomption d'innocence ». Là encore, la notion de dignité des personnes n'est définie à aucun moment en journalisme, ce qui laisse supposer qu'elle se réfère au droit, ce qui est assez caractéristique de la déontologie journalistique française.

La singularité du journalisme français réside dans la combinaison d'un dispositif légal de réglementation parmi les plus lourds, joint à l'absence d'une éthique professionnelle formalisée et de mécanismes d'autorégulation. À une judiciarisation correspond une autodiscipline légère.⁷⁰⁶

Or, comme on l'a vu, la dignité de la personne humaine est un axiome juridique, dont le principe est d'être indéfini. C'est donc précisément dans ce flou juridique nécessaire et dans ce flou déontologique que peuvent s'insérer les normes et tabous socioculturels liés à la représentation de la fin de vie. On le rappelle, les bonnes mœurs touchent « aux normes affectives »⁷⁰⁷ selon Norbert Elias, ce sont elles qui accompagnent le processus de civilisation en écartant « ce qui offense la sensibilité »⁷⁰⁸, alors relégué « dans la coulisse, loin de la vie sociale »⁷⁰⁹, autrement dit à escamoter ou à rendre tabou⁷¹⁰.

⁷⁰² BENYAHYA, Abderrahman. *Liberté de la presse et droits fondamentaux en France et en Ecosse : influence de la CEDH*. Mémoire pour le Diplôme Universitaire Études Juridiques et Politiques Comparées. Clermont-Ferrand : Université d'Auvergne Clermont I, 2007.

⁷⁰³ FABRE-MAGNAN, Muriel. La dignité en Droit : un axiome. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2007, vol. 58, n°1, p. 6.

⁷⁰⁴ *Ibid.*, p. 9.

⁷⁰⁵ *Ibid.*, p. 10.

⁷⁰⁶ LEPRETTE, Jacques et PIGEAT, Henri (dir.). *Éthique et qualité de l'information*. *op. cit.*, p. 79.

⁷⁰⁷ ELIAS, Norbert. *La Civilisation des mœurs*. *op. cit.*, p. 450.

⁷⁰⁸ *Ibid.*, p. 259.

⁷⁰⁹ *Ibid.*

⁷¹⁰ *Ibid.*, p. 271.

Or, comme l'ont montré Denis Ruellan et Florence Le Cam, les émotions (dont les normes affectives font partie) sont le socle du rapport au journalisme, en même temps qu'elles constituent « un moyen de travail en contexte incertain »⁷¹¹ que la prétention objectiviste vient invisibiliser.

À quoi toucherait donc l'indécence de la photographie d'un homme à l'agonie mise en exergue par François Béguin ? Il est évident que si ces entretiens exploratoires ne peuvent permettre de formuler une réelle hypothèse, ils ouvrent tout de même quelques pistes de réflexion. Le tabou journalistique consiste à s'interdire de rendre public ce que l'on considère comme relevant de l'ordre du privé et qui n'apporte pas d'information. Il est donc en ce sens à différencier de l'autocensure. Ainsi, le recours à l'angle permet de déterminer ce qui est du rôle du journaliste et ce qui ne l'est pas, et donc ce qui est interdit et ce qui ne l'est pas.

Après, il y a toujours – mais ça, ce n'est pas propre aux questions de fin de vie – l'intimité des familles, c'est aussi quelque chose qui existe et qui se respecte, aussi. Dans l'affaire Vincent Lambert, nous, on avait été amenés à avoir des informations sur son histoire, sur sa famille dont on a estimé que ça ne relevait que de leur intimité familiale et qu'on n'avait pas à le raconter. Nous, ce qu'on raconte, c'est ce qui se joue justement autour de sa vie et de sa possible mort. Voilà, on en revient toujours à cette histoire, parce que c'est une histoire qui est incroyable par ce qu'elle incarne... Avec cette famille divisée, avec les pro- vie qui sont en groupe d'un côté, voilà... Elle a un côté extraordinaire, au sens propre du terme. Cela fait partie du métier de raconter ces problématiques là, tant qu'on est dans le respect, oui.⁷¹²

Néanmoins, on peut supposer qu'étant donné que ce sont les fonctions corporelles qui font l'objet d'une privatisation au cours du processus de civilisation⁷¹³, ce serait davantage la mise en avant de leur dérèglement lors de la phase terminale d'une maladie qui pourrait faire l'objet d'un tabou photographique (et peut-être, plus largement, textuel). Comme image, la fin de vie est une remise en cause de ce que Michel Foucault nomme « l'utopie du corps »⁷¹⁴. En 1966, lors d'une intervention radiophonique, Michel Foucault explique en effet que le corps est le contraire de l'utopie (au sens idéologique du terme), il s'agit d'une « topie impitoyable » qui écrase le mythe de l'âme. L'utopie d'un corps, si elle existait, serait donc celle d'un « corps sans corps ».

⁷¹¹ LE CAM, Florence et RUELLAN, Denis. *Émotions de journalistes. Sel et sens du métier. Op. cit.*, p. 12.

⁷¹² Entretien avec François Béguin, journaliste au *Monde*, le 22 avril 2015.

⁷¹³ ELIAS, Norbert. *La Civilisation des mœurs. op. cit.*, pp. 415-416.

⁷¹⁴ FOUCAULT, Michel. Le Corps utopique. Conférence radiophonique de France-Culture. 1966.

Figure 7. Photographie de Vincent Lambert au Centre Hospitalier Universitaire de Reims



Source : « Les lésions de Vincent Lambert sont "irréversibles" », Delphine de Mallevoüe, Le Figaro, 7 mai 2014, p. 8.

Cette volonté de mettre en avant le mythe de l'âme pourrait expliquer, entre autres, que des photos de Vincent Lambert qui n'était pas en fin de vie ont pu circuler et que des dessins intégrant des motifs de l'horizon et du seuil remplacent les traditionnelles photographies.

Les variations de la fin de la vie reposent donc une bascule référentielle du signe qui autorise le déploiement d'une prétention aléthurgique, que les illustrations viennent, en quelque sorte, trahir. Ces variations sont propres au régime de la fin de vie et se développent différemment dans l'actualité internationale et le récit criminel.

3) Les variations du *janome*

Le régime supra-ordinaire du trépas convoque un autre motif, historique cette fois : le *janome*, qui est un motif spécifique de la frontière indiquant l'affirmation d'une force contre soi. Le *janome* apparaît de manière particulièrement récurrente au sein d'un genre exploité massivement par la presse de la Belle Époque : le récit criminel. En 1882, le récit criminel du *Figaro* et du *Petit Journal* regroupe le fait divers, le récit d'enquête policière lié notamment à l'essor de la figure du reporter⁷¹⁵ et

⁷¹⁵ KALIFA, Dominique. *L'Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque. op. cit.*, p. 12.

l'actualité judiciaire, dont la chronique fait partie. La tendance à représenter le trépas y est en effet récurrente, dans la mesure où « les récits de procès, épilogues naturels des "beaux crimes", sont aussi matière à réécrire incessamment la scène du drame »⁷¹⁶. Le feuilleton criminel, régulièrement présent au niveau du rez-de-chaussée du journal ancien (espace dédié au feuilleton, qu'il soit criminel ou non), sera ici mis de côté. Si le trépas est un élément attendu de ce type de récits, le genre du feuilleton retenu, à un moment donné, par le journal lui, n'est pas affiché. Bien que certains auteurs soient reconnus pour leur attachement à certains genres de romans-feuilletons, cette absence d'étiquetage rend plus difficilement identifiable le genre de l'intrigue ainsi déployée et donc, plus difficilement anticipable l'apparition du trépas. Ce faisant, il a été choisi ici d'analyser les feuilletons en régime infra-ordinaire du trépas. Ce sont donc au total 202 récits criminels dans *Le Figaro* de 1882 et 146 de ces mêmes récits dans *Le Petit Journal*, qui ont pu être relevés. Ce type de récit est présent à moindre mesure dans la presse contemporaine étudiée, ce qui explique que le corpus contemporain n'est constitué que de trente-deux récits criminels dans *Le Figaro* et dix-huit dans le journal *Le Monde*. On aurait pu rattacher à ces récits criminels ceux déployés dans l'actualité internationale contemporaine pour raconter un conflit, une guerre ou une répression. Toutefois, la nature des crimes et leurs enjeux tels qu'ils sont écrits dans l'actualité internationale, ne répondent pas aux mêmes critères que dans le fait divers ou l'actualité judiciaire. Dans l'actualité internationale, ces crimes ont un caractère massif, une dimension politique et/ou religieuse et ils sont situés dans un pays étranger. C'est pourquoi il a été préféré de retenir ici la catégorie de l'« actualité internationale » à laquelle on a intégré le traitement journalistique de l'épidémie liée au virus Ebola en 2014.

Il faut encore rappeler que l'approche de ces récits médiatiques déployée ici n'est pas narratologique mais bien centrée sur le motif comme mode de saisissement d'une variation aléthurgique. Cette partie permet donc de questionner trois types de déplacements, d'écarts, constitutifs des variations aléthurgiques en régime périodique : le premier est lié au fonctionnement et à la structure même du fait divers qui prend une place majeure dans les récits criminels impliquant le trépas, le second repose sur la pratique descriptive du trépas et le troisième sur un enjeu propre d'un certain type d'actualité internationale : flouter les frontières géopolitiques pouvant caractériser la relation entre le lecteur et les individus représentés. On ajoutera ici qu'en venant rappeler la gravité

⁷¹⁶ *Ibid.*, p. 55.

de la transgression du tabou du meurtre⁷¹⁷ et donc, en creux, la nécessité de le maintenir, l'ensemble de ces récits médiatique assume une fonction régulatrice située loin du cadre objectiviste.

3.1 Entre invisibilisation et hypotypose

Les variations du *janome* débutent par celles liées à la structuration propre d'un genre spécifique du récit criminel : le fait divers. D'autres types de variations aléthurgiques sont à relier davantage à la capacité à recourir au registre descriptif en fait divers. Ce registre déploie une image suffisamment détaillée du trépas pour tendre vers une hypotypose et ainsi, en proposer une image. Les deux variations annoncées ici seront donc tour à tour présentées.

3.1.1 L'œil attiré par l'inexplicable du fait divers

La presse ancienne de ce corpus est constituée en grande partie de faits divers, qui représentent la plus grande part de récits criminels (74% des récits criminels du *Figaro* et 81% des récits criminels du *Petit Journal*). Avant d'aller plus loin, il convient de définir ce qu'il sera entendu ici par « fait divers ». De nombreux auteurs ont souligné les difficultés à définir ce dernier, le qualifiant de « classement de l'inclassable »⁷¹⁸, d'« impensable classificatoire »⁷¹⁹ ou encore de « genre fuyant et protéiforme »⁷²⁰. Tous évoquent la difficulté à englober des textes dans le même ensemble catégoriel donc, mais une grande majorité d'entre eux s'accorde à montrer que sa définition est essentiellement structurale, plutôt que thématique⁷²¹. C'est sur la base de la définition donnée par Roland Barthes⁷²² qu'une identification comme faits divers des textes incluant le trépas a pu être mise en place. Aucun des quatre titres ne possède de rubrique ou de page estampillée « faits divers ». En revanche, *Le Monde* comme *Le Figaro* contemporain en font un surtitre qu'ils ne mobilisent que peu, alors même que certains des textes peuvent être identifiés comme des faits divers. Pour Roland Barthes, le fait divers se caractérise en effet autant par son immanence⁷²³ que par son caractère notable autrement

⁷¹⁷ MORIN, Edgar. *L'Homme et la mort. op. cit.*, p. 99.

⁷¹⁸ BARTHES, Roland. *Essais critiques*. Paris : Seuil, 1964, p. 194.

⁷¹⁹ LITS, Marc. Le fait divers : une notion intraduisible. *Hermès. La Revue*. 2007, vol. 49, n°3, p. 107.

⁷²⁰ DUBIED, Annik. *Les dits et les scènes du fait divers. op. cit.*, p. 13.

⁷²¹ Annik Dubied a dressé un état des lieux des définitions du fait divers dans la littérature scientifique, qui met en évidence une majorité d'approches structurales du fait divers. (DUBIED, Annik. *Les dits et les scènes du fait divers. op. cit.*, pp. 15-86 et pp. 335-340).

⁷²² BARTHES, Roland. *Essais critiques. op. cit.*, p. 194-204.

⁷²³ Par immanence du fait divers, Roland Barthes entend souligner le caractère clôt de sa structure, le fait divers contenant à lui seul les éléments nécessaires pour comprendre le récit qu'il déploie.

dit, sa capacité à faire rupture dans l'ordinaire⁷²⁴. De ces deux traits peut être dégagé un corpus nombreux de faits divers mobilisant au moins un motif du trépas.

En 1882, ce sont ainsi cent quarante-neuf faits divers dans *Le Figaro*⁷²⁵ et cent dix-huit faits divers dans *Le Petit Journal*⁷²⁶ qui ont été relevés. Ceux mettant en scène au moins un motif du trépas sont donc plus nombreux dans *Le Figaro* que dans l'un des titres incarnant la petite presse de la Belle Époque, pour laquelle le fait divers est pourtant réputé très présent⁷²⁷. Il n'est cependant pas étonnant de trouver un tel rapport, dans la mesure où le crime est connu pour occuper une surface importante du *Figaro* de l'époque⁷²⁸ et qu'il constitue une part importante de ce corpus. À l'inverse, dans *Le Figaro* contemporain comme dans le journal *Le Monde*, la présence du fait divers incluant un motif du trépas se fait non seulement beaucoup plus rare (vingt faits divers dans *Le Figaro* et cinq dans *Le Monde*), mais ses espaces d'inscription sont fixes : il s'agit des pages « Société » pour *Le Figaro*, « France » pour *Le Monde* et plus rarement de la Une des deux titres. Pour ces deux quotidiens d'information générale et politique, les frontières entre faits divers et dimension politique de l'information sont parfois floues. On peut supposer que publier des faits divers pour des grands quotidiens d'information est plus difficile à assumer d'un point de vue éditorial qu'en 1882.

C'est par ailleurs une plus grande diversité des motifs du trépas que l'on retrouve dans la presse ancienne, comme en témoigne le tableau ci-après.

⁷²⁴ Cette capacité est engendrée par la structure du texte entraînant une bizarrerie, un trouble dans la relation causale établie entre deux éléments, ou alors la création d'une relation de coïncidence autour de la répétition d'un événement ou du rapprochement entre deux termes distants.

⁷²⁵ Ces faits divers ont été trouvés en grande majorité dans les rubriques « Télégrammes & Correspondances » (pour cent-neuf d'entre eux) et les « nouvelles diverses » (soixante-dix textes). À moindre mesure, on en retrouve dans la « Gazette des tribunaux (quinze textes), les « Échos de Paris » (un texte) et le « Courrier des théâtres » (un texte).

⁷²⁶ Ces derniers font partie de la rubrique « Paris » (pour soixante-treize textes) et « Départements » (cinquante-quatre textes) et de manière mineure dans les « Petites nouvelles » (deux textes). Une partie importante d'entre eux (vingt textes) n'est pas rubriquée, ce qui les rend d'autant plus visibles au sein du journal.

⁷²⁷ KALIFA, Dominique. *L'Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*. op. cit., p. 22.

⁷²⁸ *Ibid.*, p. 24.

Figure 8. Les motifs du trépas dans les faits divers

		<i>Le Figaro</i> (2014)	<i>Le Monde</i> (2014)	<i>Le Figaro</i> (1882)	<i>Le Petit Journal</i> (1882)
FRONTIÈRE	<i>Janome</i>	70	24	196	146
	Lisière	0	0	7	4
	Lacs	0	0	20	6
	Autres	25	3	61	72
SILLON		1	0	12	20
HORIZON		3	1	23	11
SEUIL	Comble	0	0	6	1
	Autres	0	0	17	10

En revanche et quelle que soit l'époque, le motif prévalent auquel font appel les textes périodiques est celui de la frontière et en particulier, celui du *janome*. Intimement lié à une force victorieuse exercée contre un individu, le *janome* est considéré comme un sous-motif de la frontière qui associe, dans un même signe, trépas et violence, pour dire l'accident, le crime ou la catastrophe naturelle. C'est le cas par exemple du champ lexical de « tuer », que l'on trouve en 1882, comme le montre cet exemple : « M. de la Villéon, un des membres les plus connus de l'aristocratie lyonnaise, **s'est tué** en faisant une chute de cheval dans la promenade du Parc »⁷²⁹. On retrouve le motif du *janome* sous cette même forme en 2014. Dans un article, *Le Figaro* relate que « l'accusé, âgé de 39 ans, a été condamné vendredi à 30 ans de réclusion, assortie de 18 ans de sûreté, par la cour d'assises de la Haute-Loire, pour avoir enlevé, violé et **tué** Gala Mulard, une lycéenne de 19 ans, en mars 2012 »⁷³⁰. Cela vaut également avec les champs lexicaux de l'assassinat, du meurtre, du suicide qui occupent une part importante du motif du *janome* dans les faits divers, ainsi que de l'ensemble des locutions pouvant en préciser les modalités autour d'un lexique riche (étrangler, poignarder, noyer...). Le fait divers criminel tient donc, pour les quatre titres, une part importante. Ce phénomène n'est pas surprenant : l'année 1882 préfigure l'envolée des récits de crimes que Dominique Kalifa situe dans les années 1900⁷³¹ ; la part du fait divers criminel périodique durant la Belle Époque est donc loin

⁷²⁹ Titre inconnu, Argus, *Le Figaro*, 20 mars 1882, p. 3.

⁷³⁰ « Affaire Gala : 30 ans de réclusion pour Delannoy », auteur inconnu, *Le Figaro*, samedi 18 et dimanche 19 avril 2014, p. 8.

⁷³¹ KALIFA, Dominique. *L'Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque. op. cit.*, p. 29.

d'être négligeable⁷³². À l'inverse, les deux titres de 2014 analysés ici le font nettement moins apparaître : ce phénomène est à relier non pas tant à un changement de mécanisme du fait divers criminel qu'à la quasi absence du fait divers, d'une manière générale, dans les deux titres étudiés.

Le fait divers a pour effet de pointer un inexplicable, comme l'explique Roland Barthes⁷³³ et les inexplicables du fait divers sont assez constant entre 1882 et 2014 : il peut s'agir d'une catastrophe naturelle ou encore d'un accident ; toutefois, le plus souvent, il s'agit d'un meurtre. Un journaliste du *Monde* l'explique par ailleurs très bien : à notre question « Qu'est-ce qu'une mort violente ? », François Béguin répond « C'est une mort qu'on n'a pas vu venir... »⁷³⁴. Le meurtre, en particulier quand il est réalisé par quelqu'un qui est connu de la victime, cristallise plusieurs peurs du XIX^{ème} siècle, notamment celle de la mort soudaine, qui enlève la possibilité de christianisation des derniers instants⁷³⁵ ou encore celle de l'inversion du rôle des proches qui, au lieu de participer à l'accompagnement du mourant⁷³⁶, vont provoquer sa mort. Ainsi, comme l'explique Marc Lits :

Les médias construisent désormais les récits organisateurs de la société et apparaissent, dès lors, comme le « berceau » des grands récits de notre temps. C'est donc à travers eux que passent les grandes interrogations de notre époque : la peur du sida, les attentats terroristes, les images de mort violente, comme de mort des proches, de conflits armés en Afrique. Toute la violence latente dans ces événements, il faut la dire pour la supporter, et la presse assume désormais ce rôle social de catalyse [...].⁷³⁷

L'inexplicable le plus récurrent du fait divers est donc la transgression du tabou du meurtre. Son pointage par ce genre journalistique spécifique a pour incidence d'invisibiliser les autres façons d'être inexplicables, dont la java du trépas fait partie. Le motif du *janome* qui associe le trépas à la force dont il est la résultante participe donc pleinement à une opération de masquage du trépas en même temps qu'il tente de le dire et de le représenter.

⁷³² GONON, Laëtitia. *Le Fait divers criminel dans la presse quotidienne française du XIX^{ème} siècle*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2012, p. 9.

⁷³³ BARTHES, Roland. *Essais critiques. op. cit.*, p. 203-204.

⁷³⁴ Entretien avec François Béguin, journaliste au *Monde*, le 22 avril 2015.

⁷³⁵ CAROL, Anne. *Les Médecins et la mort. XIX^{ème}-XX^{ème} siècle. op. cit.*, p. 43.

⁷³⁶ *Ibid.*, p. 33.

⁷³⁷ LITS, Marc. *Du récit au récit médiatique. op. cit.*, p. 36.

3.1.2 Le janome en registre descriptif : créer une image fictive, tendre vers l'hypotypose dans le récit criminel

Dans certains cas, il arrive que le motif du *janome* se déploie comme registre descriptif. Assez logiquement, plus la description du trépas va être précise, plus elle va pouvoir faire travailler l'imagination du lecteur. L'imagination est à entendre ici moins au sens de « concevoir l'existence de quelque chose », qu'au sens de « former dans son esprit l'image de »⁷³⁸. Autrement dit, plus le motif du *janome* sera détaillé, plus il va permettre de tendre vers l'hypotypose, c'est-à-dire d'une « description animée, peinture vive et frappante, qui paraît mettre sous les yeux du lecteur, de l'auditeur, la scène ou l'objet représenté »⁷³⁹. L'encyclopédiste Jean-François Marmontel explique ainsi :

Il arrive à tous les hommes de *décrire* en parlant, pour rendre plus sensibles les objets qui l'intéressent ; et la *Description* est liée avec un récit qui l'amène, avec une intention d'instruire ou de persuader, avec un intérêt qui lui sert de motif.⁷⁴⁰

Le registre descriptif, pris dans la narratologie du fait divers⁷⁴¹, va donc mobiliser des éléments, des objets de l'expérience ordinaire pour décrire finalement moins le trépas que l'acte de violence qui est réalisé sur l'individu – ou, le plus souvent, sur une partie du corps d'un individu. La Gazette des Tribunaux du *Figaro* en donne un exemple assez probant, mobilisant la technique énumérative en registre descriptif :

Le 8 janvier dernier, on trouva Mauron assassiné dans sa cuisine, on l'avait assommé à coups de buche, égorgé à coups de couteau, étouffé à l'aide d'un coussin appliqué sur la bouche, et piétiné à coups de talons de botte. On pense bien qu'il en mourut.⁷⁴²

De la même manière, *Le Figaro* de 1882 raconte par exemple qu'« un jeune homme de trente ans s'est fait sauter la cervelle au cimetière Loyasse, sur la tombe de son père »⁷⁴³. Dans les deux exemples cités, c'est une opération d'aspectualisation⁷⁴⁴ et donc d'expansion, permettant de considérer une partie (la cervelle, la gorge, la tête...) du tout (le jeune homme), couplée à sa mise en

⁷³⁸ Imaginer. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *op. cit.*, p. 997.

⁷³⁹ Entrée « Hypotypose ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 15 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9H1416>.

⁷⁴⁰ MARMONTEL, Jean-François. Descriptif. *L'Encyclopédie*. Tome II. 1787, p. 442 Cité par ADAM, Jean-Michel. *Les textes : types et prototypes*. Paris : Armand Colin, 2015 [1992], p. 62.

⁷⁴¹ DUBIED, Annik. *Les dits et les scènes du fait divers*. *op. cit.*, pp. 105-134.

⁷⁴² « Gazette des Tribunaux », Albert Bataille, *Le Figaro*, 7 avril 1882, pp. 2-3.

⁷⁴³ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, le 18 février 1882, p. 3.

⁷⁴⁴ ADAM, Jean-Michel, *Les textes : types et prototypes*. *op. cit.*, pp. 84-85.

relation avec un acte ou une force extérieure (assommer, égorger, piétiner, faire sauter) qui forme le motif du *janome*. Le risque de ce registre descriptif, surtout mobilisé dans le corpus du XIX^{ème} siècle, est bien entendu sa tendance à basculer vers la fiction et ainsi, mettre en danger l'aléthurgie journalistique. Toutefois, pour le journal de 1882 qui mobilise le *janome* en description, le risque est faible dans la mesure où le vraisemblable prime sur le véridique.

La mise en récit, la dramatisation de l'événement, la soumission du journaliste à un script ou à des collocations très courantes et caractéristiques du genre éveillent sans doute davantage la reconnaissance d'un certain type d'*histoire* qu'un intérêt réel pour l'information exacte et fidèle⁷⁴⁵.

Ainsi, plus le registre descriptif formant le motif sera élaboré, plus on va avoir l'impression d'avoir une connaissance du trépas alors qu'on n'aura de connaissance que de la violence. Cette façon de faire est assez caractéristique d'un jeu du journal entre prétention et variations. Il s'agit du même jeu qui opère dans la pratique consistant à dresser un bilan d'un conflit en décomptant les morts : à un motif du trépas, sera accolé un savoir portant sur un nombre de cadavres. Il s'agit d'une pratique que l'on retrouve dans l'actualité internationale des deux époques (pratique en lien avec le bulletin militaire) mais également dans les chiffres portants sur la mortalité de l'actualité médicale et scientifique du journal contemporain.

Toutefois, cette variation aléthurgique ne touche pas le journal ancien de par le lien encore resserré qu'il entretient avec la fiction⁷⁴⁶ et ce, malgré la montée en puissance de la prétention objectiviste. Ainsi, Honoré de Balzac dira que « pour un journaliste, tout ce qui est probable est vrai »⁷⁴⁷. Le régime journalistique est donc encore très porté sur le régime du vraisemblable. Dans un numéro de *Communications* dédié à l'approche sémiologique du vraisemblable, Gérard Genette s'intéresse à ce qu'il nomme deux grands procès de vraisemblance ayant eu lieu au cours du XVII^{ème} siècle (la querelle du *Cid* et l'affaire de *la Princesse de Clèves*). Il y définit un point commun entre vraisemblance et bienséance, résumé comme « tout ce qui est conforme à l'opinion du public »⁷⁴⁸. De fait, si l'on suit Genette, le régime du vraisemblable est conforme à l'idéologie, définie comme

⁷⁴⁵ GONON, Laëtitia. *Le Fait divers criminel dans la presse quotidienne française du XIX^{ème} siècle*. *op. cit.*, p. 80.

⁷⁴⁶ VAILLANT, Alain. Écrire pour raconter. Dans : KALIFA, Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et al. (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^{ème} siècle*. *op. cit.*, p. 785.

⁷⁴⁷ Cité par DELPORTE, Christian, *Histoire du journalisme et des journalistes en France. Du XVII^{ème} siècle à nos jours*. *op. cit.*, p. 3.

⁷⁴⁸ GENETTE, Gérard. Vraisemblance et motivation. *Communications*. 1968, n°11, p. 6.

« corps de maximes et de préjugés qui constitue tout à la fois une vision du monde et un système de valeurs »⁷⁴⁹.

Le récit vraisemblable est donc un récit dont les actions répondent, comme autant d'applications ou de cas particuliers, à un corps de maximes reçues comme vraies par le public auquel il s'y adresse ; mais ces maximes, du fait même qu'elles sont admises, restent le plus souvent implicites. Le rapport entre le récit vraisemblable et le système de vraisemblance auquel il s'astreint est donc essentiellement muet : les conventions de genre fonctionnent comme un système de forces et de contraintes naturelles, auxquelles le récit obéit comme sans les percevoir, et *a fortiori* sans les nommer.⁷⁵⁰

Appliquée au journalisme, cette définition a été notamment reprise par Jean-Pierre Esquenazi pour qui « une nouvelle est vraisemblable quand elle est conforme aux attentes du public »⁷⁵¹.

La valeur d'une nouvelle dépend donc d'un rapport complexe entre le vraisemblable auquel elle se rapporte et ce qui la rend plus ou moins vraie (la crédibilité de l'informateur, celle du média, le contenu des preuves, etc.). En outre, sa valeur propre n'est jamais absolue puisque ce rapport est le plus souvent évalué de façon variable par des communautés d'interprétations distinctes. Ce qui demeure constant est la prétention d'une nouvelle à la vérité⁷⁵².

Ainsi, ce qui pourrait apparaître aujourd'hui comme une variation aléthurgique n'est que la manifestation aléthurgique ancienne du régime du vraisemblable.

À l'inverse du registre descriptif du *janome* en fait divers, celui également mobilisé dans le cadre de l'actualité internationale pose quant à lui un enjeu bien spécifique, lié notamment à la capacité de la description à susciter l'empathie du lecteur.

3.2 Du corps de l'étranger au corps du lecteur dans l'actualité internationale

L'actualité internationale est le deuxième type d'informations qui mobilise de manière récurrente le *janome*. D'un point de vue définitionnel, l'actualité internationale pose un problème fondamental : Camille Laville souligne en effet que « l'information internationale se définit

⁷⁴⁹ *Ibid.*

⁷⁵⁰ *Ibid.*, p. 8.

⁷⁵¹ ESQUENAZI, Jean-Pierre. *L'Écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2002, p. 71.

⁷⁵² *Ibid.*, p. 72.

en grande partie à travers les critères des pays dominants. »⁷⁵³. Malgré ce flou constitutif, l'actualité internationale fait partie intégrante de l'identité éditoriale du *Monde* dès sa fondation en 1944, comme l'a montré Juliette Charbonneaux⁷⁵⁴. Elle intègre également les éléments forts de l'identité éditoriale du *Figaro* depuis la fin du XIX^{ème} siècle, qui a été l'un des premiers titres à faire du grand reportage en France et à le mettre en scène. Les correspondants de guerre y tiennent à ce titre, dès cette période, une place particulièrement importante⁷⁵⁵.

3.2.1 Un partage de perspective par le *janome*

En 1882, l'actualité internationale faisant intervenir au moins un motif du trépas se décline dans des espaces relativement définis pour les deux titres qui nous intéressent. Dans *Le Petit Journal*, on la retrouve en majorité dans la rubrique « Étranger » lorsqu'elle est rubriquée, mais ses contours sont encore flous et les limites avec le fait divers ou l'actualité judiciaire sont poreuses. L'une de ces informations internationales s'attache par exemple à raconter l'« horrible exécution à Maurice » d'un condamné à mort, de son entrée dans la cour où se trouve la potence à sa « longue agonie »⁷⁵⁶. En ce qui concerne *Le Figaro* de 1882, le trépas apparaît en majeure partie dans les rubriques hebdomadaires du journal daté mercredi : la « Correspondance anglaise », la « Lettre de Bruxelles », « Figaro à Rome », la « Lettre de Berlin » et la « Lettre de Russie ». En 2014, les rubriques ou pages dédiées à l'information internationale faisant apparaître le trépas sont nettement plus diversifiées et spécifiées sur le plan géopolitique, en particulier pour un titre comme *Le Monde*. Le trépas, sous le motif du *janome*, fait ainsi son apparition dans les rubriques « International », « International & Planète », « International & Europe », « Planète » et « Europe » du titre, ainsi qu'à l'intérieur des rubriques « International » et « Europe » du *Figaro*. A ces pages viennent s'ajouter des rubriques temporaires (en particulier « Européennes 2014 » et « Brésil 2014 » dans le journal *Le Monde*), ainsi que les pages dites « froides » du journal. Il s'agit des pages « Champs libres » du *Figaro* et « Enquête », « Reportage », « Décryptages », « Analyses », « Débats », « Chroniques », « L'œil du Monde » et « Portrait » du *Monde*, ainsi que la dernière page. Bien que les espaces géopolitiques

⁷⁵³ LAVILLE, Camille. Le traitement de l'actualité internationale : avenir... et mirages de l'information planétaire. *Les Cahiers du Journalisme*. Automne 2003, n°12, p. 35.

⁷⁵⁴ CHARBONNEAUX, Juliette. *La Vie quotidienne du franco-allemand ou l'exercice du pouvoir périodique. Comparaison du Monde et de la Frankfurter Allgemeine Zeitung (1949-2013)*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Université Paris-Sorbonne, 2014, p. 31.

⁷⁵⁵ DELPORTE, Christian. *Histoire du journalisme et des journalistes en France. Du XVII^{ème} siècle à nos jours, op. cit.*, p. 23-24.

Un numéro spécial du *Figaro* daté 2 janvier 1882 en rend ainsi compte, en racontant notamment la vie d'un correspondant dans les camps de Kairouan.

⁷⁵⁶ « Horrible exécution à Maurice », auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 6 février 1882, p. 3.

auxquels ils sont reliés varient, les motifs du trépas convoqués sont globalement bien les mêmes, quelles que soient les époques.

Figure 9. Les motifs du trépas dans l'actualité internationale

		<i>Le Figaro</i> (2014)	<i>Le Monde</i> (2014)	<i>Le Figaro</i> (1882)	<i>Le Petit Journal</i> (1882)
FRONTIERE	<i>Janome</i>	173	230	63	53
	Lisière	0	0	0	0
	Lacs	6	8	0	3
	Autres	107	168	60	10
SEUIL	Comble	0	0	1	0
	Autres	3	4	19	0
HORIZON		7	13	5	1
SILLON		4	5	10	6

À nouveau, c'est le motif du *janome* qui arrive en tête (avec celui plus général de la frontière) des motifs convoqués pour un type de textes journalistiques. Comme pour le fait divers, le motif du *janome* peut apparaître sous la forme d'une seule représentation. C'est le cas par exemple dans cet article du *Petit Journal* relatant la présence militaire des Français en Tunisie et expliquant que « dans une autre reconnaissance, un maréchal des logis a été **tué** et un soldat grièvement blessé. »⁷⁵⁷ ou encore, en 2014, de cet article du *Monde* : « Plusieurs attaques **meurtrières** ont eu lieu, lundi 30 décembre 2013, au Congo, principalement dans la capitale, Kinshasa »⁷⁵⁸. Ce même motif peut, comme vu précédemment avec le fait divers, se décliner en registre descriptif. Ce phénomène est assez rare dans le corpus de 1882 : l'actualité internationale de 1882 est en effet particulièrement liée à la reprise des bulletins militaires dont l'enjeu est de dresser un bilan notamment humain d'un événement. L'une des seules descriptions trouvées dans ce corpus ancien raconte, par un procédé d'héroïsation des militaires, que « nos hommes font des prodiges de valeur, et, pour garantir le convoi, **se font tuer** à bout portant » ou encore plus loin que : « Le capitaine Barbier électrise sa compagnie, mais une balle **l'abat** et il tombe **foudroyé** ; le lieutenant Massoné et le capitaine de Castries prennent le commandement, et pendant quelques instants on peut espérer la victoire »⁷⁵⁹. On retrouve

⁷⁵⁷ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 20 mars 1882, p. 2

⁷⁵⁸ « Des dizaines d'assaillants tués à Kinshasa par la police et l'armée », AFP, *Le Monde*, 1^{er} et 2 janvier 2014, p. 4.

⁷⁵⁹ « Le combat de Fontassa-Fratis », B..., *Le Figaro*, 7 mai 1882, p. 2.

davantage le *janome* en registre descriptif dans le journal contemporain donc, même si ce dernier n'est pas non plus éloigné de l'enjeu de dresser le bilan d'un événement à travers les trépas.

Depuis l'arrivée de « Sangaris », au moins 3 000 civils ont été **tués**, le plus souvent **lynchés** dans des conditions atroces sur fond de haine religieuse.⁷⁶⁰

Le même journaliste du *Figaro*, Tanguy Berthemet, écrit dans un autre article :

En 1994, l'hôpital local fut le théâtre d'immondes **tueries**, les miliciens **massacrant** les Tutsis qui y avaient cherché refuge dans les couloirs, sans relâche et sans frein, allant jusqu'à « **machetter** » la femme et les enfants du directeur en chef alors absent.⁷⁶¹

Ces exemples montrent notamment comment une modalité affective du *janome* (lynchés dans des conditions **atroces** ; **immondes** tueries) sort le journalisme de son cadre d'objectivité habituel sans que cela ne vienne mettre en question l'aléthurgie journalistique, autour d'un consensus général affectif qui serait celui de la communauté de lecteurs du journal *Le Figaro*. En tendant vers l'hypotypose, le *janome* participe certainement du processus de victimisation d'une communauté, ici la communauté Tutsi. Ce type de procédés n'est d'ailleurs pas mis en œuvre pour les morts de djihadistes ou de kamikazes dans le corpus trouvé, par exemple.

Néanmoins, le cadre très particulier de « l'information internationale » pose un enjeu bien particulier directement rattaché à la problématique des variations aléthurgiques. Il est courant de considérer en journalisme que l'actualité internationale impose de contrebalancer la loi du « mort au kilomètre ». C'est ce qu'explique avec précision l'ancien reporter néerlandais Jaap Van Ginneken :

La règle est la suivante : 10 000 décès sur un autre continent équivalent à 1 000 décès dans un autre pays, à 100 décès dans un poste avancé, 10 décès dans le centre de la capitale et un décès d'une célébrité.⁷⁶²

Dans l'enjeu global de « faire éclater la notion de territoire »⁷⁶³ en venant la réaffirmer ou encore de faire éclater les frontières entre passé de l'événement et présent de la lecture, il est fort probable qu'il

⁷⁶⁰ « Paris cherche une sortie à l'impasse centrafricaine », Tanguy Berthemet, *Le Figaro*, les 8 et 9 mars 2014, p. 6.

⁷⁶¹ « Ce jour où l'exil normand d'un Rwandais, accusé du pire, a pris fin », Tanguy Berthemet, *Le Figaro*, 7 avril 2014, p. 10.

⁷⁶² Citation originale : «The rule is: 10,000 deaths on another continent equal 1,000 deaths in another country equal 100 deaths in an outpost equal ten deaths in the centre of the capital equal one celebrity.» (VAN GINNEKEN, Jaap. *Understanding Global News*, New-York : Sage Publications, 1997, p. 24).

⁷⁶³ LAVILLE, Camille. Le traitement de l'actualité internationale : avenir... et mirages de l'information planétaire. *op. cit.*, p. 33.

existe un autre enjeu qui serait celui de faire éclater les frontières entre les corps proches et lointains, les corps « nationaux » et les corps « internationaux ».

Nafissa est l'une des dix enfants peuls musulmans blessés dans l'attaque de Bouali le 2 décembre 2013 par les « anti-Balaka » chrétiens, trois jours avant leur invasion ratée de Bangui. « La mère était partie au marché, et le père était sorti aussi. Les enfants étaient seuls à la maison lorsque les anti-Balaka ont attaqué. Ils ont mis le feu à la maison avec les enfants dedans. Lorsqu'ils ont voulu s'enfuir, les miliciens les ont découpés. Le père est revenu à ce moment-là, et a été tué », raconte une tante. D'autres villageois ont trouvé la mort lors de l'attaque, dont une femme enceinte, éventrée, et un bébé enroulé dans un pagne, battu à mort.⁷⁶⁴

L'atrocité d'un tel récit déployée par le *janome* en hypotypose repose ici très clairement sur la visée empathique, à entendre au sens de **fiction de partage de perspective**. L'expression de « partage de perspective » est empruntée à Jacques Hochmann pour qui l'empathie consiste ainsi en « une part de simulation de la perspective de l'autre, sans payer cependant cette simulation d'un abandon de sa propre perspective »⁷⁶⁵. Par le motif du *janome*, l'enjeu repose peut-être ainsi autant sur la visée pathémique fondée sur le ressort émotionnel que sur la visée empathique fondée sur un ressort davantage cognitif. L'hypotypose du *janome* reposerait donc sur un enjeu politique, social et symbolique propre dans ce contexte, relevant de la variation aléthurgique : l'empathie. On pourrait même aller plus loin en émettant l'hypothèse que la visée finale de ce récit d'une horreur particulière pourrait être celle de la compassion, qui, renvoyant le lecteur à ce qu'il peut faire et ne pas faire, passerait notamment par l'acte de relecture d'une rubrique ancrée dans l'identité éditoriale des deux titres contemporains.

La visée empathique repose par ailleurs sur un autre mode de représentation, qu'est la photographie de reportage. Certaines d'entre elles ont en effet vocation à représenter le trépas, participant ainsi à cette fiction de partage de perspectives dans l'actualité internationale, dans le cadre d'une dialectique bien particulière.

3.2.2 *Le trépas en photographie de reportage, entre « image préoccupée » et enjeu de respect du mort*

La java du trépas telle qu'elle peut se concevoir en images renvoie à l'impossible inchoatif du trépas qu'il faut faire coïncider, dans le cadre du journal, avec le temps de l'actualité. Marie-Ève

⁷⁶⁴ « À Bangui, les massacres et la terreur », Rémy Ourdan, *Le Monde*, 1^{er} et 2 janvier 2014, p. 2.

⁷⁶⁵ HOCHMANN, Jacques. *Histoire de l'empathie : connaissance d'autrui, souci du prochain*. Paris : Odile Jacob, 2012, p. 174.

Thérenty explique ainsi que l'actualité a pour caractéristique de conjuguer différentes temporalités et s'inscrit dans un contexte communicationnel où le temps de lecture prend également toute son importance.

L'actualité équivaut à un laps de temps qui comprend ce qui est en train de se produire (l'inchoatif), ce qui est arrivé assez récemment et ce qui va se produire, c'est-à-dire le présent, le futur et le passé proches. Mais, pour que l'actualité devienne opérante, pour que certains enjeux spécifiquement journalistiques comme la *une* ou le *scoop* apparaissent, il faut que l'actualité du journaliste coïncide avec celle du récepteur, donc que la société soit pleinement entrée dans l'ère médiatique. Au fur et à mesure, notamment, que les progrès des transports et de la technique permettent de raccourcir la chaîne temporelle qui relie le producteur de la nouvelle (le journaliste) à son récepteur (le lecteur) [...], le journal se modifie dans chacune de ses rubriques et dans son esprit général.⁷⁶⁶

En outre, l'impossibilité de la dimension inchoative du trépas passe quasiment exclusivement, dans ce corpus, par le recours à des photographies de cadavres.

Figure 10. Les motifs du *janome* dans la photographie d'actualité internationale



Source : « Ukraine : un scrutin présidentiel sous haute tension », Piotr Smolar, *Le Monde*, 24 mai 2014, p. 3.



Source : « Le monde perd la course contre Ebola », Marielle Court, *Le Figaro*, 16 octobre 2014, p. 10.

⁷⁶⁶ THÉRENTY, Marie-Ève. *La Littérature au quotidien. op. cit.*, p. 90.

Figure 11. La symbolique du sang dans les motifs du *janome* appliquée à la photographie d'actualité internationale



Source : « Attaque meurtrière des Chabab contre une ville kényane », *Le Monde*, 18 juin 2014, p. 3.



Source : « Le sud de la Centrafrique vidé de ses musulmans », *Le Figaro*, 12 février 2014, p. 8.

Les deux dernières photographies montrent de quelle façon le motif du *janome* peut recourir à la symbolique du sang par l'image. Comme l'explique Martine Courtois, la symbolique du sang est loin d'être neutre : en France, le sang est un élément participant de la « physiologie de l'âme »⁷⁶⁷. Cette dernière est issue d'une double conception, à la fois médicale et religieuse (chrétienne, en particulier), référant à l'idée que le sang est le « siège de l'âme »⁷⁶⁸. En somme, représenter le trépas par le sang dans un certain contexte événementiel, c'est à la fois convoquer le motif du *janome* et ainsi, témoigner de violences (guerres, conflits) ou d'agressions extérieures (maladies), éventuellement de leurs modes opératoires, mais c'est également faire appel à l'imaginaire de l'âme qui s'en va ou s'en est allée, par la représentation du sang répandu. On est donc ici sur une variation aléthurgique qui entretient une affinité avec la religion chrétienne, ce qui est loin d'être une exception, comme nous le verrons dans le chapitre suivant.

Les quatre photographies présentées précédemment mettent en images des corps qui sont en partie recouverts, voilés, dissimulés. Il est probable que cette volonté de dissimuler en partie les corps tout

⁷⁶⁷ COURTOIS, Martine. *Les mots de la mort. op. cit.*, p. 120.

⁷⁶⁸ *Ibid.*

en les montrant entre dans le cadre d'un enjeu de respect des victimes, évoqué par le journaliste du *Monde* Nicolas Weill.

Le dilemme, c'est le respect des victimes, le respect des morts tout simplement et la vérité. Alors moi, je ne fais pas partie des gens qui aiment la crudité. Je préfère céder à trop de respect des victimes qu'à la crudité. Je vous donne un exemple. J'ai eu une polémique avec le service photo il y a très longtemps, parce que j'avais fait la recension d'un livre important sur la Shoah où il était question des massacres de juifs en Lituanie. Il y a ces photos célèbres où on voit des femmes nues au bord de la fosse et des soldats qui leur tirent dessus. Et on l'avait mis en Une du Monde. Et moi, j'avais protesté, j'avais dit : « je trouve ces photos très choquantes ». Certes, ce sont des documents historiques mais c'est irrespectueux de montrer ces femmes, comme cela. Ces photos doivent exister et être vues mais les exhiber, en plus... Il y a quelque chose d'affreux, d'obscène presque.⁷⁶⁹

C'est donc précisément dans cette dialectique entre prétention aléthurgique et enjeu de respect du mort que se met en place la représentation photographique. Cette pratique de la semi-dissimulation semble se cristalliser sur le visage, ce dont les quatre images précédentes témoignent. Que ce soit par l'angle de vue photographique ou la position du corps, l'image ne montre jamais un visage. Des entretiens avec des photojournalistes auraient pu permettre de creuser cette question mais on peut tout de même émettre l'hypothèse que le visage se transforme avec le faciès de mort. Or, le visage a une valeur hautement symbolique, puisqu'il incarne l'identité d'une personne et il se pourrait que les photojournalistes souhaitent ainsi préserver l'identité du mort (à l'opposé de la pratique ancienne du masque mortuaire). Cette dialectique de visibilisation et invisibilisation peut passer aussi par le motif du sillon qui met en scène la souffrance des proches, comme c'est le cas de ces deux photographies (la première paraissant en Une) en Haute-Égypte, après l'annonce de condamnations à mort de 683 partisans de Mohamed Morsi, au terme d'un procès qui a été dénoncé par l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.).

⁷⁶⁹ Entretien avec Nicolas Weill, journaliste au *Monde*, le 24 avril 2015.

Figure 12 . Le motif du sillon dans la photographie d'actualité internationale



Source : *Une du Monde*, 30 avril 2014.



Source : « Égypte : tollé après 700 condamnations à mort à Minyeh », Marion Guénard, *Le Monde*, 30 avril 2014, p. 3.

Sur ces images, ce sont les traces d'un verdict de condamnation à mort (motif du lacs) laissé sur les proches qui sont mises en exergue. Si la condamnation à mort n'est pas représentée directement, les grandes souffrances des proches qui lui sont liées en témoignent suffisamment.

La photographie, on l'a déjà évoqué, entretient la prétention objectiviste dans la mesure où elle fonctionne comme témoignage. Comme réalité juridique et journalistique, elle indique donc un mode de présence dans l'espace public. Le témoin raconte et par là, établit ce qui est survenu : en mobilisant la photographie, le journalisme se montre comme étant le témoin lui-même. Comme l'évoque Anne Beyaert-Geslin concernant le cas particulier du reporter, celui-ci « travaille sur les traces de l'événement et n'entend que les témoignages qui lui confèrent au mieux le statut de « témoin de témoin » »⁷⁷⁰. Or, loin de la décrire comme image objective, Anne Beyaert-Geslin estime que la photographie de presse est la « version la plus "affectée" de la photographie », puisque « la photographie de presse se voue, comme les genres majeurs de la peinture, aux drames humains »⁷⁷¹. La photographie de presse favorise, d'après Anne Beyaert-Geslin, deux types de photographies : la photographie de reportage (qui trouve place, notamment, dans la pratique du grand reportage) et le portrait. La partie internationale de ce corpus mobilise très largement la photographie de reportage, à entendre à la fois comme un genre d'image et une pratique professionnelle déterminés par un événement⁷⁷². Selon Anne Beyaert-Geslin, « sa finalité étant le diagnostic du temps présent, elle se

⁷⁷⁰ BEYAERT-GESLIN, Anne. *L'Image préoccupée. op. cit.*, p. 64.

⁷⁷¹ BEYAERT-GESLIN, Anne. *L'image ressassée. Photo de presse et photo d'art. Communication et langages*. 2006, n°147, p. 123.

⁷⁷² BEYAERT-GESLIN, Anne. *L'Image préoccupée. op. cit.*, pp. 63-74.

laisse aussi décrire comme une image préoccupée, c'est-à-dire sensibilisée par l'évènement ». Or, une image sensibilisée par l'évènement ne peut exister que dans le cadre d'un partage de perspectives, au sens propre comme au sens figuré. La communication entre le photojournaliste présent sur le terrain et le lecteur de journal est sa garante ; l'empathie est la condition de son opérativité. C'est précisément la dialectique entre voilement et dévoilement qui fait que les photographies précédentes relèvent peut-être davantage de l'image préoccupée qui s'institue dans l'écart empathique, que de l'image affectée.

À titre de comparaison, on peut évoquer un certain nombre d'images affectées trouvées dans la partie du corpus qui a été éliminée. Ces dernières ont vocation à représenter le trépas des enfants et ce faisant, laissent voir les visages, rappelant à ce titre la célèbre photographie du petit "Aylan" (ou Alan Kurdi). C'est le cas par exemple des photographies de quatre enfants palestiniens tués sur une place de Gaza le 16 juillet 2014, dont la première paraît en Une du journal *Le Monde*.

Figure 13. Les motifs du janome et du seuil appliqués à la mort des enfants dans une actualité internationale



Source : Une du Monde, 18 juillet 2014.



Source : « Deuil à Gaza : "Comment peut-on tirer sur des enfants qui courent ?" », Hélène Prudhon, Le Monde, 18 juillet 2014, p. 4.

C'est également le cas d'une série de photographies prises par Tyler Hicks publiées le 26 octobre 2018 par le *Le New-York Times*, dans le cadre d'un reportage intitulé « La tragédie de la guerre d'Arabie saoudite » (The Tragedy of Saudi Arabia's War), rédigé par Declan Walsh. Le paratexte y apparaît comme un élément majeur de l'association du trépas à la représentation photographique. La première photographie représente ainsi une petite fille yéménite (« the Yemeni Girl ») très amaigrie, pour laquelle la légende indique que : « Amal Hussain, 7 ans, est en train de dépérir de faim. La guerre

menée par les Saoudiens au Yémen a poussé des millions de personnes au bord de la famine. »⁷⁷³. La deuxième photographie, qui représente un bébé de 11 mois est ainsi légendée : « Wadah Askri Mesheel, 11 mois, est arrivé dans une clinique à Aslam, au Yémen, atteint d'une malnutrition sévère. Il est mort huit heures plus tard »⁷⁷⁴. Outre l'horreur de la réalité qu'elles représentent, ces images sont particulièrement affectées par le motif de la lisière qu'elles convoquent d'une part, mais aussi parce que les enfants ne sont plus anonymes. Il n'y a, dans ces photographies, aucune volonté de suggérer ou de voiler : les noms des enfants sont donnés, les visages sont montrés, les identités humaines sont réaffirmées. Que les images soient davantage préoccupées ou affectées, il est donc possible de dire qu'elles ont en commun d'instituer un enjeu de communication sur l'humain dans l'actualité internationale.

Pour les deux époques analysées, le régime supra-ordinaire du trépas articule donc des motifs, des espaces et des formes de sorte à développer des variations aléthurgiques multiples. Ces variations reposent globalement sur une opération de distraction consistant à prétendre dire le trépas en représentant autre chose : la fin de vie met ainsi en jeu un débat, tandis que les récits criminels et l'actualité internationale pointent la violence liée au trépas, avec des visées différentes. Alors que la variation aléthurgique est à dénicher, en régime supra-ordinaire, dans **la fiction du motif du trépas**, celle-ci passe davantage par une **inscription dans les marges du périodique**, en régime infra-ordinaire.

⁷⁷³ Citation originale : "Amal Hussain, 7, is wasting away from hunger. The Saudi-led war in Yemen has pushed millions to the brink of starvation".

⁷⁷⁴ Citation originale : "Wadah Askri Mesheel, 11 months old, arrived at a clinic in Aslam, Yemen, with severe malnutrition. He died eight hours later."

Chapitre IV – Variations du trépas pour piano-bar périodique ou le régime infra-ordinaire du trépas comme pratique des marges

Après ce concert de *jazz-band*, c'est dans le piano-bar périodique qu'il est proposé de faire une halte. Imaginons-nous entrer dans ce bar à l'heure où les clients viennent en nombre pour dîner et boire un verre, sous la lumière invitant au dépouillement des conversations. Asseyons-nous, et regardons cet homme qui, dans un coin du bar, joue modestement – et peut-être égoïstement - une musique « de fond », une musique d'ambiance que tous sont venus entendre, mais pas toujours écouter. Imaginons à présent que cette « ambiance » musicale est celle du journal, son « bruit de fond » comme le formule Georges Perec et que ce musicien est le périodiste – terme générique qualifiant n'importe quel professionnel du journal. Imaginons que tous deux entraînent le thème du trépas dans un répertoire à la fois standard et improvisé, et écoutons. Écoutons pour essayer peut-être d'y surprendre quelque chose, un moment de liberté volé qui se déploie aux yeux et aux oreilles de tous, qui ne peut avoir lieu précisément que dans cet équilibre fragile : tout le monde *entend* mais personne n'*écoute*, tout le monde *voit* mais personne ne *regarde*. C'est précisément cette musique de fond, ce régime infra-ordinaire du trépas qu'il s'agit de regarder ici, bien que sa part soit nettement inférieure à celle du régime supra-ordinaire. Le régime infra-ordinaire représente en effet un peu moins d'un tiers du corpus total (29% pour 973 textes). D'une manière générale, le concert du trépas est donc plutôt celui d'un *jazz-band* que celui d'un piano-bar et les variations aléthurgiques s'opèrent notamment par le jeu de la fiction du motif, dans le cadre d'un rapport resserré à l'événement.

Le régime infra-ordinaire du trépas repose sur une pratique esthétique bien spécifique, qui est celle de son retranchement dans les marges du journal, à l'image de ce pianiste déporté sur les côtés de la salle. C'est précisément ce retranchement, cette scénographie du trépas qui autorise le déploiement de variations aléthurgiques d'un autre type. Cette pratique des marges du journal convoquée par l'événementialité tout en la mettant à l'écart, développe deux types de variations aléthurgiques présentes pour chacune des deux époques analysées : le premier type de variations infra-ordinaires repose sur des pratiques d'écriture littérisées, tandis que les variations infra-ordinaires du second type font davantage jouer le registre de la sacralité.

1) Aux marges du journal

La pratique esthétique infra-ordinaire du trépas revient, entre autres, à mobiliser les cahiers mais aussi à convoquer les pratiques non journalistiques du journal autour de plusieurs pratiques culturelles : la publicité, la littérature, les jeux et le programme télévisuel. Dans ce régime, le trépas est situé dans le hors-champ : qu'il s'agisse de celui du titre, de l'angle, du genre ou encore de la famille d'événements. Il est pour ainsi dire, « noyé » dans le texte du journal. Pour autant, le régime infra-ordinaire participe à la construction de l'information autant qu'il s'en écarte. Pour le comprendre, il nous faut tout d'abord saisir les espaces dans lesquels ce régime bien spécifique se déploie, en fonction de chaque époque étudiée.

1.1 Entre mondanités et charlatanisme en 1882

Au XIX^{ème} siècle, il est possible de mourir plusieurs fois dans le journal et les rédacteurs peuvent parler de meurtrier ou d'assassin même quand il n'y a pas de mort. Ces derniers peuvent également imaginer les dernières pensées des mourants ou encore écrire des assassinats « aux trois quarts »⁷⁷⁵, sans que cela ne mette véritablement en danger l'aléthurgie qui passe par une « fictionnalisation du quotidien »⁷⁷⁶ et un régime du vraisemblable. Le journal se constitue dans ce flou comme l'explique Alain Vaillant pour qui la presse du XIX^{ème} siècle est caractérisée par sa capacité à entrecroiser fiction et à se rapporter à des événements réels⁷⁷⁷. Ainsi, des genres supposés rapporter des événements réels vont se teinter volontairement de fiction (comme nous l'avons vu avec le motif du *janome* dans le fait divers ancien) et des genres supposés être plus fictionnels vont se teinter de réel. Ce qui menace potentiellement l'aléthurgie périodique au XIX^{ème} siècle est donc, entre autres, ce qui met en péril l'identité éditoriale d'un titre. Le discours sur le trépas en régime infra-ordinaire ouvre en effet vers ce vers quoi il ne devrait pas ouvrir. Ce sont donc précisément à ces endroits que les variations aléthurgiques opèrent en régime infra-ordinaire et c'est précisément pour cela que ce discours est relégué dans les marges du journal.

1.1.1 La part infime du journalisme et du roman-feuilleton dans Le Petit Journal

L'une des spécificités du *Petit Journal* repose sur la nature de son régime infra-ordinaire du trépas. Pour ce principal représentant de la petite presse de l'époque, le corpus journalistique

⁷⁷⁵ « La fille de Marguerite », Xavier de Montépin, *Le Petit Journal*, 6 février 1882, p. 1.

⁷⁷⁶ THÉRENTY, Marie-Ève. *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^{ème} siècle. op. cit.*, p. 22.

⁷⁷⁷ VAILLANT, Alain. *Écrire pour raconter. op. cit.*, pp. 784-785.

ne représente en effet que 29% de l'ensemble du corpus infra-ordinaire structuré autour de cent soixante-quatre textes. La majeure partie des articles qui composent ce régime infra-ordinaire ne sont pas rubriqués (38% du corpus journalistique) et la moitié de ces articles non rubriqués concerne un « Premier-Paris », c'est-à-dire l'article placé en tête du numéro de journal. Dans *Le Petit Journal* de 1882, les Premier-Paris sont marqués de la griffe de « Thomas Grimm », signature collective du titre et sont de nature assez hétérogène. Ainsi, le 31 janvier 1882, un Premier-Paris fait état des aides pouvant être allouées aux ouvriers ou aux familles d'ouvriers en cas d'accident de travail.

Si l'accident a entraîné la **mort** de l'ouvrier, la caisse nationale des assurances, en cas d'accidents, délivre un secours d'indemnité à la **veuve** et aux enfants mineurs (même issus hors mariage); et si le **défunt** était célibataire, à son père ou à sa mère sexagénaires. Ce secours est égal à deux années de la pension à laquelle aurait eu droit l'assuré, s'il eût vécu. Ainsi, dans le cas d'une pension de 200 fr., la **veuve** reçoit 400 fr., et les enfants mineurs, ensemble, 400 fr.⁷⁷⁸

On retrouve le même type d'article le 18 février 1882, directement dans la tradition didactique de la presse, pour un quotidien supposé entrer en résonance avec les préoccupations populaires. D'autres Premier-Paris se situent plus traditionnellement dans l'exercice de la chronique. Pour l'un d'eux, le quotidien s'intéresse à la multiplication de la présence des peintres au Salon de 1882, qu'il décrit en termes d'asservissement aux logiques financières et de renommée. Il prend pour exemple une toile du célèbre portraitiste Carolus Duran :

Il a fait un Christ comme il l'a dit : c'est une **mise au tombeau** ; on procède à la toilette du cadavre avec une vraie éponge et de la vraie eau ; le Christ est humain là comme il l'était dans le tableau de Maukacsy ; il a la raideur du **supplicié** ; l'autre ayant eu l'insolence du révolté. Le faire est puissant ; la couleur violente : le tableau n'émeut pas ; il manque de conviction et d'inspiration. En art les tours de force ne comptent pas ; sans inspiration personnelle on tombe dans le commerce des toiles.⁷⁷⁹

On trouve également dans ce corpus journalistique infra-ordinaire une part importante d'actualité culturelle : la rubrique « Revues des théâtres » concentre ainsi autant de textes que le Premier-Paris (soient neuf textes). Il y est par exemple annoncé que « c'est aujourd'hui, dimanche, 2 h., au Trocadéro, qu'a lieu le brillant concert donné au bénéfice de l'**Orphelinat** de Vincennes. Tombola. »⁷⁸⁰ ou encore que « la commission s'est réunie pour aviser aux mesures à prendre en présence de la **mort** de M. Peragallo »⁷⁸¹, l'un des deux agents généraux de la société des

⁷⁷⁸ « Questions sociales », Thomas Grimm, *Le Petit Journal*, 31 janvier 1882, p. 1.

⁷⁷⁹ « Le Salon de 1882 », Thomas Grimm, *Le Petit Journal*, 1^{er} mai 1882, p. 1.

⁷⁸⁰ Article non titré, Émile Abraham, *Le Petit Journal*, 20 mars 1882, p. 3.

⁷⁸¹ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 18 février 1882, p. 3.

auteurs et compositeurs dramatiques. Les rubriques « Spectacles », « Premières représentations » et « Nouvelles artistiques » participent également de cette information culturelle dans le journal. On y rappelle par exemple que « M. Duc, le célèbre architecte du palais de justice, **mort** en 1879, a fondé un prix biennal destiné à encourager les hautes études architectoniques »⁷⁸², ou encore que le spectacle « Les Deux **orphelines** »⁷⁸³ s'est tenu le dimanche 1^{er} janvier à La Villette.

Dans un autre registre, ce corpus infra-ordinaire est composé à 22% par le roman-feuilleton, défini par Lise Dumasy-Queffélec comme mode de diffusion spécifique du roman, reposant notamment sur sa fragmentation (ici, quotidienne). Apparu en 1836 dans le journal, son caractère fictionnel, morcelé et sa porosité à l'actualité en font un genre à grand succès au XIX^{ème} siècle⁷⁸⁴. Il faut toutefois préciser ici que la méthode de constitution de corpus évoquée précédemment ne peut que permettre de saisir en pointillés le roman-feuilleton, puisque le récit se déploie sur une succession de numéros que la sélection aléatoire à l'origine de la constitution de corpus vient nécessairement briser. Dans ce corpus infra-ordinaire, on retrouve les romans-feuilletons de Xavier de Montépin (« La fille de Marguerite »), Jules Mary (« Le boucher de Meudon »), Émile Richebourg (« Jean Loup ») et Jean Raynal (« Les deux Thérèse »), tous auteurs populaires à grands succès de romans sociaux et criminels. La part importante du meurtre dans les romans-feuilletons, qu'il s'agisse de roman social ou du roman criminel, explique la forte présence du motif du *janome*. On en trouve de nombreux exemples, notamment dans le roman criminel de Jules Mary, « Le boucher de Meudon », qui retrace notamment une enquête policière autour d'un meurtre qui serait inspiré d'un fait d'actualité de l'époque, ainsi que l'erreur judiciaire qui s'est ensuivie.

- Qu'avez-vous appris, Méronvel ? demanda M. de Valtemare.

L'agent de police raconta ce qui s'était passé la nuit précédente. Le magistrat l'écoutait attentivement.

Quand Méronvel se tut, le juge réfléchit longuement.

- Évidemment, dit-il, Mme Lauriot connaît tous les détails de l'**assassinat**... Peut-être même celui-ci a-t-il été commis par le fils, de complicité avec sa mère... Mais non, cette hypothèse est invraisemblable... on aurait retrouvé des traces, et toutes celles qui existent accusent Lauriot, de manière à ne laisser aucun doute sur sa culpabilité... Et cependant, il me semble qu'il y a là-dessous un mystère que je n'ai point percé. Lequel ?⁷⁸⁵

⁷⁸² Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 7 avril 1882, p. 2.

⁷⁸³ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 2 janvier 1882, p. 4.

⁷⁸⁴ DUMASY-QUEFFÉLEC, Lise. Le Feuilleton. Dans : KALIFA, Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et al. (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^{ème} siècle*. op. cit., p. 936.

⁷⁸⁵ « Le boucher de Meudon », Jules Mary, *Le Petit Journal*, 2 janvier 1882, p. 3.

Le motif du *janome* contribue donc à l'élaboration de l'intrigue d'un récit fictionnel empruntant à l'actualité. Ce motif, retrouvé en régime supra-ordinaire dans le fait divers de l'époque, participe donc également au régime infra-ordinaire du trépas, à l'exception ici que les valeurs de fiction et de réel auxquels chacun des deux genres emprunte, sont inversées. Alors que le fait divers est supposé dire le réel tout en empruntant à la fiction, le roman-feuilleton quant à lui est un récit fictionnel puisant dans le réel, dans le cadre de la mise en place de l'intrigue.

Toutefois, la part du lien entre littérature et journalisme qui se manifeste à travers le roman-feuilleton est assez faible en régime infra-ordinaire. C'est en effet majoritairement à travers la publicité que se jouent les variations aléthurgiques du trépas dans *Le Petit Journal*.

1.1.2 Les variations du *Petit Journal* par les petites annonces et la *Chronique du Bien*

La spécificité majeure du régime infra-ordinaire du *Petit Journal* repose sur le poids des petites annonces qui lui est rattaché : avec soixante-trois textes⁷⁸⁶, les petites annonces représentent près de 40% du corpus infra-ordinaire du titre. Ces dernières sont à distinguer des publicités commerciales, également présentes dans ce corpus, à moindre mesure (dix-sept publicités) et qui promettent des « guérisons radicales »⁷⁸⁷ grâce à des traitements supposés être miraculeux. C'est le cas en particulier des publicités pour les capsules Dartois, présentes d'ailleurs aussi bien dans *Le Petit Journal* que dans *Le Figaro*, décrites comme « seul remède contre la phtisie à **tous les degrés** », promettant un « succès inespéré, même chez les malades **considérés comme perdus** et qui ont tout essayé sans résultats ». On retrouve ce même type de publicités dans *Le Figaro*, pour les bonbons au goudron du D^r Gramont :

LA MORT des poitrinaires est toujours occasionnée par un rhume négligé qui engendre des tubercules (*phtisie, maladie de langueur trop fréquente de nos jours*). Dès que l'on tousse, il faut sucer quelques bonbons au goudron du D^r Gramont, agréables à la bouche, en fondant ils font cesser de suite la toux.
Prix : Boîte 1 fr. 75, ½ boîte 1 fr. Envoi par poste 0,30 c. en sus c. timb. Dépôt général à PARIS, pharmacie PIERRHUGUES, rue Vieille-du-Temple, 30 (et toutes les pharmacies).⁷⁸⁸

⁷⁸⁶ Il est considéré ici qu'une petite annonce correspond à un texte.

⁷⁸⁷ Ainsi, dans le numéro du *Figaro* du 19 janvier 1882, le nouveau traitement du Docteur Péchenet promet la « guérison la plus prompte et la seule radicale » démontrée par des « suites d'expériences comparatives toutes récentes ». Par ailleurs et dans un numéro du *Figaro* du 31 janvier 1882, on peut repérer les publicités suivantes, mettant en représentation des maladies graves ou « secrètes » (les maladies « de la honte », aujourd'hui évoquées comme étant « sexuellement transmissibles »).

⁷⁸⁸ Réclame non titrée, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 7 janvier 1882, p. 4.

Ces publicités charlatanesques, peu nombreuses au regard du nombre de publicités sur la santé et les médicaments publiées en dernière page du journal, sont souvent republiées dans plusieurs numéros, ou paraissent dans des titres différents. Reposant sur des formules testimoniales tout en étant fondées sur des faits imaginaires et une mémoire des épidémies de phtisie pulmonaire passées (actuellement dites « tuberculose »), elles tentent d'exploiter l'espoir de guérison des personnes considérées comme incurables ou de leurs proches, dans un journal qui n'est pas encore bien régulé au niveau publicitaire. Elles constituent très nettement, à travers le registre charlatanesque, une mise en péril de l'aléthurgie périodique, en dernière page.

Le nombre de ces publicités semble toutefois bien dérisoire au regard de celui des petites annonces. Malgré un effort de classification déjà mis en place par le titre, 32% de ces petites annonces ne sont pas organisées par catégories. D'une manière générale, celles-ci concernent plutôt des offres ou des demandes diverses. Le 25 mai 1882, une petite annonce informe ainsi qu'un pensionnat situé Boulevard Saint-Michel à Paris est à céder pour 6 000 francs et précise entre parenthèses : « (**Décès**) »⁷⁸⁹. Plus tard, une autre annonce qu'une herboristerie est « à vendre pour cause de **décès** »⁷⁹⁰. La majorité des petites annonces de ce corpus est toutefois organisée selon différentes catégories, allant de « Demandes et offres » pour l'une d'entre elles à « Mariages » (vingt-six petites annonces), en passant par « Fonds de commerce » (seize petites annonces). Les offres publiées dans la catégorie « fonds de commerces » et celles de « Demandes & Offres » se ressemblent sensiblement ; elles convoquent non seulement le même motif (l'horizon), mais également la même représentation du trépas (le décès), selon un discours stéréotypé. La petite annonce parue dans « Demandes et offres » fait ainsi savoir qu'« on dem. associé 10 000 f. p. acheter fonds après **décès**. Aff. sûre. M. Darolle, 34 fg St-Denis »⁷⁹¹. Là encore, le risque du charlatanisme n'est pas bien loin. Parmi les petites annonces parues dans « Fonds de commerce », l'une d'elle précise, à propos de la vente d'un logement trois pièces, qu'il s'agit d'une « Oc. rar. **Décès.** »⁷⁹², tandis qu'une autre propose une agence de placement à céder, pour « cause de **décès** »⁷⁹³.

⁷⁸⁹ Petite annonce non titrée, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 25 mai 1882, p. 4.

⁷⁹⁰ Petite annonce non titrée, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 18 juin 1882, p. 4.

⁷⁹¹ Petite annonce non titrée, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 12 juin 1882, p. 4.

⁷⁹² Petite annonce non titrée, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 13 avril 1882, p. 4.

⁷⁹³ Petite annonce non titrée, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 25 janvier 1882, p. 4.

Parmi ces petites annonces, c'est la catégorie « Mariages » qui est de loin la plus fournie (60% des petites annonces classées). À travers l'une d'elles, le numéro du 13 avril 1882 annonce ainsi : « À marier jolie **orph.** 21a. 115 000. Discr. Murat, 11 bd Strasbourg », ou encore : « A mar. Jolie **orph.** 23 a. 500 000. Dlle 20 a. 90 000 et esp. **Vve** 32 a. 450 000. Damas, 168 r. St-Antoine »⁷⁹⁴. Les motifs du sillon et en particulier les représentations de la veuve et de l'orpheline y sont majoritaires. Ce même motif, qui réfère dans le même temps à un statut social, se retrouve également dans des annonces de notaires, pour des héritages qui ne disent pas toujours leur nom.

M. Frédéric THILLAYE, Mme Anastasie THILLAYE, femme de Pierre-Alexandre PAPILLON, M. Athanase PETIT, Mme Angélique-Éléonore JEANNOT, **veuve** de Marie-Nicolas PETIT, Mme Marie-Clémentine PETIT, femme de Edme-Émile DALLÉE, Mme Angélique-Caroline PETIT, femme de Hippolyte MOQUET, Mme Henriette-Alexandrine ANFRIE, **veuve** de Charles GIBON et Mme Marie-Louise CHIBOUST, femme de François-Auguste TOUCHEBOEUF, ou leurs héritiers ou représentants, sont invités à se présenter à l'étude de M^e MAGNE, notaire à Paris, 14, rue de Belle-Chasse, pour retirer titres et sommes leur revenant. Pour avis : MAGNE.⁷⁹⁵

Ces motifs sont également très présents dans une rubrique, journalistique cette fois, la « Chronique du bien » autour de dons faits par des veuves, ou ceux faits en leur faveur ou en celle d'orphelinats : « Nous avons reçu pour l'**orphelinat** de Notre-Dame des Flots, à Dieppe, de M. Lehoux, artiste peintre 15 fr. »⁷⁹⁶ ou encore : « nous avons de nouveau recueilli pour les **veuves** et les **orphelins** du Havre »⁷⁹⁷, suivie d'une liste de dons faits en faveur des familles des sauveteurs du Havre dont la mort a été médiatisée par le titre lui-même.

Le régime infra-ordinaire du trépas dans *Le Petit Journal* réactive donc le lien historique entre le journal et les petites annonces, matérialisé par le Bureau d'adresse et de rencontre de Théophraste Renaudot, qui a édité aussi bien la *Gazette* que la *Feuille du bureau d'adresses*. Ainsi, la dimension médiatique du journal repose sur d'autres formes d'aléthurgies à partir desquelles l'institution périodique se fait tantôt agence matrimoniale, tantôt œuvre de charité. Dans le même temps, les motifs ainsi mis en exergue dans les petites annonces et à moindre mesure, dans la Chronique du Bien, sont très proches de ceux développés dans la petite annonce mondaine, que l'on retrouve notamment dans

⁷⁹⁴ Petite annonce non titrée, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 13 avril 1882, p. 4.

⁷⁹⁵ Petite annonce non titrée, Magne, *Le Petit Journal*, mercredi 25 janvier 1882, p. 4.

⁷⁹⁶ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 25 avril 1882, p. 2.

⁷⁹⁷ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 13 avril 1882, p. 2.

Le Figaro de la même époque⁷⁹⁸. Pour ce dernier titre, le régime infra-ordinaire du trépas prend donc place de façon différente au sein du journal.

1.1.3 Les résistances du *Figaro* au journalisme moderne

Le cours naturel des choses pourrait laisser penser que, puisque le régime infra-ordinaire du trépas fait émerger les mondanités du *Petit Journal*, c'est la dimension populaire du *Figaro* qui se manifesterait dans les marges du périodique. Or, la nouvelle – définie par son format court, ses effets de neutralité énonciative et son attention portée aux petits détails⁷⁹⁹ – dont la petite presse s'est largement emparée, se retrouve de manière assumée dans *Le Figaro* de 1882 autour de rubriques stabilisées telles que « Paris au jour le jour » tenue par Adolphe Racot, les « Nouvelles diverses » de Jean de Paris, les « Télégrammes et correspondances » signées Argus, ou encore les rubriques non auctoralisées telles que « Départements » et « Étranger ». Leur proportion est importante dans le journal, puisqu'elles occupent la moitié de son espace, tout en exploitant massivement le genre du fait divers. Ce phénomène peut s'expliquer par l'influence de l'objectivité sur les journaux français dès 1880⁸⁰⁰, notamment dans un contexte où la place des agences de presse et celle des dépêches dans la manière d'écrire l'information est croissante. Il traduit également une volonté du journal d'élargir son lectorat – élargissement tout relatif pour *Le Figaro*, de la haute aristocratie à la riche bourgeoisie⁸⁰¹ - dans un enjeu de rentabilité qui touche plus généralement les grands quotidiens d'information⁸⁰². Par ailleurs, l'identité éditoriale du *Figaro* est fortement marquée par l'avènement du reportage (et plus particulièrement du grand reportage) et de l'interview⁸⁰³ qui caractérisent le journalisme moderne. En ce sens, *Le Figaro* de 1882 est un journal qui semble bien ancré dans le paradigme du « journalisme d'information », identifié par Jean Charron et Jean de Bonville⁸⁰⁴. Toutefois, sa volonté de maintenir des articles politiques et les formats longs dans les premières pages, ainsi que le lien permanent qu'il entretient avec la littérature, en font un journal assez ambivalent. C'est d'ailleurs précisément dans cette résistance du journal au « journalisme

⁷⁹⁸ BLANDIN, Claire. *Le Figaro. Deux siècles d'histoire. op. cit.*, p. 66.

⁷⁹⁹ THÉRENTY, Marie-Ève. *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^{ème} siècle. op. cit.*, p. 33.

⁸⁰⁰ KALIFA, Dominique, THÉRENTY, Marie-Ève et VAILLANT, Alain. Le quotidien. Dans : KALIFA, Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et al. (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^{ème} siècle. op. cit.*, p. 288-294.

⁸⁰¹ BLANDIN, Claire. *Le Figaro. Deux siècles d'histoire. op. cit.*, p. 61.

⁸⁰² DELPORTE, Christian. *Les journalistes en France (1880-1950). Naissance et construction d'une profession, op. cit.*, p. 50.

⁸⁰³ KALIFA, Dominique, THÉRENTY, Marie-Ève et VAILLANT, Alain. Le quotidien. *op. cit.*, pp. 292-293.

⁸⁰⁴ CHARRON, Jean et BONVILLE, Jean (De). Le paradigme du journalisme de communication : essai de définition. *op. cit.*, pp. 70-74.

d'information » et à la structuration en rubriques que vient se loger le régime infra-ordinaire du trépas dans *Le Figaro*.

Au regard du poids des petites annonces faisant intervenir au moins une représentation du trépas dans *Le Petit Journal*, celui du *Figaro* est plus négligeable (12% du corpus infra-ordinaire). En revanche, *Le Figaro* se dote d'une catégorie « Décès » pour organiser les annonces appartenant dès lors au régime supra-ordinaire (cf. chapitre 6). Comme pour *Le Petit Journal*, le motif du sillon du trépas y apparaît de manière récurrente, que ce soit à travers les petites annonces relatives aux mariages (« DAME VEUVE, 35 ans, bon. et dist., désire épouser Monsieur hon. ayant fortune »⁸⁰⁵), ou encore les offres et demandes d'emplois (« VEUVE très recom., b.éduc., sach.b. faire cuisine et trav., dem. place à tout faire »⁸⁰⁶). On retrouve également un certain nombre d'avis divers faisant intervenir majoritairement le motif de l'horizon, à travers la représentation du décès. C'est le cas par exemple dans le numéro daté 7 janvier 1882, où l'on peut lire la petite annonce suivante :

Pour cause de **décès**. 3 000 fr. à une personne du monde qui ferait acheter un *Cabinet d'objets d'art anciens* des plus rares, du plus grand mérite, pour le quart de sa valeur. Adresse : M. MARC, ancien not., 13 r. Tronchet. Les march^{ds} ne sont p^s admis.⁸⁰⁷

Le même numéro de journal fait également apparaître une publicité commerciale retrouvée sous différentes formes pour une compagnie d'assurance-vie. Cette dernière y explique notamment que les assurances sont « payables au **décès** de l'assuré à échéances fixes, donnant droit à 3% de toutes les primes versées, et à une participation de 50% dans les bénéfices de la Compagnie »⁸⁰⁸ ou encore que ces assurances s'appliquent « en cas de vie, en cas de **mort** »⁸⁰⁹.

Néanmoins, le régime infra-ordinaire du trépas et ses marges se jouent plutôt, pour un tel titre, autour d'articles non rubriqués dont le titre n'indique pas la présence du trépas (dans le cas contraire, celui-ci aurait pu être classé en régime supra-ordinaire). La fonction de la rubrique est notamment de structurer l'attente de l'événement autour d'un contrat de lecture⁸¹⁰ ; celle du titre dans le journal est de proposer un aperçu de l'article qui sera développé, il est en quelque sorte un condensé

⁸⁰⁵ Petite annonce non titrée, auteur inconnu, *Le Figaro*, 31 mai 1882, p. 7.

⁸⁰⁶ Petite annonce non titrée, auteur inconnu, *Le Figaro*, 18 juin 1882, p. 4.

⁸⁰⁷ Petite annonce non titrée, auteur inconnu, *Le Figaro*, 7 janvier 1882, p. 4.

⁸⁰⁸ Réclame non titrée, auteur inconnu, *Le Figaro*, 7 janvier 1882, p. 4.

⁸⁰⁹ Réclame non titrée, auteur inconnu, *Le Figaro*, 31 mai 1882, p. 8.

⁸¹⁰ RINGOOT, Roselyne. *Analyser le discours de presse. op. cit.*, pp. 64-71.

informationnel. Si celui-ci ne fait pas apparaître le trépas ou une actualité qui pourrait lui être liée, il est impossible d'anticiper sa présence dans le texte sans se soumettre à un exercice de lecture⁸¹¹. Dans le premier cahier, cette part d'articles représente près d'un tiers des textes du corpus infra-ordinaire (32%). Parmi eux, seuls quelques articles ont pour visée de déployer un texte relatif au trépas autour d'un titre ambivalent. Ce texte peut être un argumentaire : c'est le cas d'un article publié sous forme de lettre adressée à Jules Grévy, alors président de la République française. L'écrivain et journaliste Georges Grison y écrit sa « supplique », qui est également le titre de son article.

Lors de votre avènement au... fauteuil – j'allais dire au trône – de la Présidence, vous avez, par un sentiment que je n'ose blâmer, décidé en votre for intérieur, que la peine de mort était une chose atroce, et vous avez voulu créer des loisirs au successeur de M. Roch : Deus nobis otia fecit... Et, depuis lors, on n'exécute plus ou presque plus.

Hé bien ! Monsieur le Président, vous êtes-vous aperçu du résultat de cette clémence ?

Les crimes – les assassinats surtout – ont augmenté dans une proportion considérable.⁸¹²

Dans un autre texte au titre équivoque (« *Ægri Somnia* »⁸¹³), le diplomate et publiciste Henry d'Ideville donne à lire et à visualiser l'agonie de l'écrivain et journaliste Xavier Aubryet sur les modes du récit et de la correspondance. Il y décrit ainsi les détails du « spectacle de ses douleurs [et de] son isolement » et son « martyr étrange »⁸¹⁴. Toutefois, dans la nette majeure partie des cas, le trépas apparaît comme une représentation furtive parmi d'autres, mise au service du texte ainsi déployé. Dans un article rédigé sous forme de lettre adressée au *Figaro*, l'écrivain et avocat Aimé Giron se moque des courriers des « républicains collectionneurs » envoyés à la rédaction après la parution de l'une de ses chroniques.

Aussi, pendant huit jours, les correspondances et les télégrammes s'entrecroisaient : Où saladier ? – À moi saladier ! – Saladier ou **la mort** ! Les employés des postes, épouvantés, n'y comprenaient rien. Ils croyaient à une épidémie d'aliénation mentale ou à quelque complot nihiliste.⁸¹⁵

En outre, les articles paraissant en première page du journal constituent une part importante de ces articles non rubriqués, sans pour autant relever du régime supra-ordinaire du trépas. Défini par Marie-

⁸¹¹ C'est le cas par exemple de la rubrique des « Échos de Paris », qui représente 14% du corpus infra-ordinaire : le trépas y apparaît de manière régulière, mais on ne sait jamais quand.

⁸¹² « Supplique », Georges Grison, *Le Figaro*, 8 mars 1882, p. 2.

⁸¹³ Traduction française : « Les rêves malades ».

⁸¹⁴ « *Ægri Somnia* », Henry d'Ideville, *Le Figaro*, 19 avril 1882, p. 2.

⁸¹⁵ « Fin du saladier Robespierre », Aimé Giron, *Le Figaro*, 19 mai 1882, p. 2.

Ève Thérénty comme « un des lieux de résistance du journal à la modernité »⁸¹⁶, le Premier Paris constitue 29% des articles non rubriqués. Le trépas se retrouve alors mis au service de l'exercice de la chronique, qui est le genre du Premier-Paris majoritairement retrouvé pour *Le Figaro* en 1882 et qui constitue une « forme de pivot entre la littérature et le journal »⁸¹⁷. Dans un Premier-Paris partant d'une actualité et d'un débat sénatorial, « Saint-Genest » ou de son vrai nom Emmanuel-Arthur Bucheron, ironise sur l'éducation des enfants par l'athéisme.

Aussi, comme nous l'avons déjà dit, ce qui caractérise le régime actuel, c'est la guerre à l'enfant. L'enfant est pris de tous côtés. Il est traqué dans les crèches, dans les asiles, dans les **orphelinats**, les écoles, les lycées, les patronages, les infirmeries, les refuges d'**incurables**. Partout on le pourchasse en lui disant : je veux avoir ton âme ! ou plutôt, je veux **tuer ton âme** !⁸¹⁸

Il arrive également que le trépas apparaisse dans une rubrique inhabituelle, comme c'est le cas dans un article dédié à la Bourse : « On a parlé beaucoup de la **mort** du comte Schouwaloff, qui à tort ou à raison passait pour défendre les idées pacifiques dans les conseils de la Russie »⁸¹⁹. Dans cet extrait, le trépas constitue une référence à un événement passé qui vient justifier ce qui sera énoncé par la suite, c'est-à-dire l'impact plus général de la politique sur le marché financier international du jour.

Une autre part importante du régime infra-ordinaire du trépas concerne les espaces de scénographie de la littérature dans le journal, esthétiquement – et politiquement - situés en marge du journal. Il s'agit d'une part du *Supplément littéraire du dimanche*⁸²⁰ et d'autre part, du rez-de-chaussée du journal, séparé par un double filet horizontal qu'Yves Lavoine décrit en termes de « frontière intérieure »⁸²¹ du périodique. C'est dans ce rez-de-chaussée que vient se loger le genre du roman-feuilleton. À eux deux, roman-feuilleton et supplément littéraire regroupent près d'un quart du corpus infra-ordinaire (24%) du titre. La part du supplément littéraire (15%) est, sur le plan quantitatif, la plus importante et ce d'autant plus si on considère le caractère hebdomadaire de sa parution. Ce supplément accueille des genres également très hétérogènes. Dans une chronique, le musicographe

⁸¹⁶ THÉRENTY, Marie-Ève. *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^{ème} siècle. op. cit.*, p. 210.

⁸¹⁷ *Ibid.*, p. 259.

⁸¹⁸ « L'athéisme officiel », Saint-Genest, *Le Figaro*, 7 mai 1882, p. 1.

⁸¹⁹ Article non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 24 février 1882, p. 3.

⁸²⁰ Celui-ci fait d'ailleurs augmenter le tarif du numéro de journal et le porte à 20 centimes à Paris et 25 centimes dans les départements, contre 15 centimes à Paris et 20 centimes dans les départements pour un numéro « classique ». Ce tarif est le même que celui du mercredi, qui est un numéro double.

⁸²¹ LAVOINNE, Yves. L'Espace du quotidien : les enjeux de l'innovation (1800-1856). Dans : LÉVRIER, Alexis et WRONA, Adeline (dir.), *Matière et esprit du journal. Du Mercure Galant à Twitter*. Paris : Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2013, p. 128.

Victor Wilder y explique par exemple qu' « aujourd'hui, le Larousse vaut mieux que tout. Il est malheureux toutefois que son fondateur soit **mort** avant de l'avoir terminé »⁸²². Alexandre Dumas fils, dans un récit autobiographique, raconte quant à lui qu' « à cette époque, je n'avais pas encore de **morts** à moi et je ne connaissais au **cimetière** que Marie Duplessis, mon héroïne, dont la **tombe** devait être fort abandonnée. (Elle était **morte** en 1847). »⁸²³. Le roman-feuilleton, quant à lui, représente 8% du corpus infra-ordinaire, pour une parution non plus hebdomadaire mais quotidienne. Dans ce corpus, on retrouve donc les textes de Fortuné du Boisgobey (« Le Bac ») qui est l'un des plus grands représentants du genre du roman policier, Pierre Zaccone (« Les drames de la Bourse »), Maurice Guillemot (« Chien-Caillou ») et Xavier de Montépin, auteur populaire du roman social déjà rencontré à moindre mesure dans *Le Petit Journal*. On le retrouve dans *Le Figaro* avec son roman-feuilleton « Madame de Trèves » :

Au milieu de la chaussée, le corps était étendu et ne donnait signe de vie. Georges s'en approcha avec précaution. À trois pas du corps il fit halte. Lucien d'Harblay paraissait bien **mort**. L'**assassin** marcha jusqu'à lui, posa son rifle à terre, s'agenouilla presque et fouilla de la main les vêtements du docteur, cherchant la poche de côté.⁸²⁴

Le trépas apparaît à plusieurs reprises dans ce roman-feuilleton, comme dans cet autre numéro qui contribue lui aussi au régime infra-ordinaire du trépas de ce corpus :

Léonide but les trois quarts du bouillon que contenait le bol, se versa la valeur d'un demi-verre de vin de Bordeaux puis, tombant à genoux, enfouit sa tête dans ses mains et se mit à prier pour l'innocent qui le lendemain, au point du jour, allait **mourir**.⁸²⁵

En 1882, ce qui fait marge reste encore relativement important dans le numéro de journal : les annonces recouvrent au minimum une pleine page (même s'il s'agit de la dernière) sur un numéro de quatre pages, les romans-feuilletons paraissent de la première à la troisième page du journal (même s'ils sont localisés au niveau du rez-de-chaussée). Autrement dit, les marges du journal ont leur force. En 2014, la scission entre le régime supra-ordinaire et le régime infra-ordinaire du trépas se fait beaucoup plus nette, au point que la pratique des marges devient une véritable pratique esthétique de la périphérie du journal.

⁸²² « Mozart », Victor Wilder, *Le Figaro. Supplément littéraire du dimanche*, 13 mai 1882, p. 74.

⁸²³ « L'édition des comédiens du théâtre d'Alexandre Dumas fils », Alexandre Dumas fils, *Le Figaro. Supplément littéraire du dimanche*, 1^{er} avril 1882, p. 49.

⁸²⁴ « Madame de Trèves », Xavier de Montépin, *Le Figaro*, 1^{er} mai 1882, p. 2.

⁸²⁵ « Madame de Trèves », Xavier de Montépin, *Le Figaro*, 6 juin 1882, p. 2.

1.2 En 2014 : vers les périphéries du journal et un floutage du journalisme comme pratique spécifique de la culture

En 2014, le régime infra-ordinaire paraît plus important dans les journaux contemporains. Il l'est effectivement en nombre absolu, avec 279 textes dans le journal *Le Monde* et 282 pour *Le Figaro* contre, on le rappelle, 164 textes dans *Le Petit Journal* et 249 dans *Le Figaro* de 1882. Si on rapporte ces nombres aux pages de chaque journal (quatre pour les journaux de l'époque, contre une vingtaine et davantage de suppléments d'une dizaine de pages), on s'aperçoit rapidement que le régime infra-ordinaire est nettement plus concentré dans le journal ancien. En outre, la part du médiatique est nettement moins importante dans le régime infra-ordinaire contemporain du trépas, bien que celle-ci soit devenue plus dense et plus diversifiée. Autrement dit, **en 2014, le régime infra-ordinaire du trépas est avant tout journalistique, même s'il est omniprésent dans le journal** puisque la seule rubrique au sein de laquelle le trépas n'apparaît pas dans ce corpus est la météorologie. En réalité, la part du médiatique en régime infra-ordinaire diminue pour augmenter en régime supra-ordinaire, comme nous le verrons en chapitre 6 avec les faire-part du trépas. Ce phénomène est lié à la structuration du journal en rubriques qui vient cloisonner le trépas dans des unités organisationnelles bien identifiées du journal. Le régime infra-ordinaire du journal contemporain se décline quant à lui dans un resserrement du lien entre journalisme et culture qui témoigne autant d'une persistance historique à dire la culture que d'une assignation de ce type de discours à être présent dans les périphéries du journal.

1.2.1 Un régime avant tout journalistique

Si la part des annonces liées au trépas augmente considérablement dans le journal entre les deux époques étudiées, leur organisation au sein de l'espace du journal, la stabilisation de leur format et la stéréotypie de leurs discours ne fait que témoigner du passage définitif du trépas, sous cette forme, en régime supra-ordinaire étudié en troisième partie de cette thèse. Les petites annonces relatives aux reprises de commerce semblent avoir disparu ; les petites annonces immobilières, les recherches d'investisseurs, tout comme les offres et demandes d'emploi sont très nettement séparées du Carnet, comme c'est le cas du *Figaro* et du *Monde*, qui les publient dans les cahiers économie,

ainsi que sur le web⁸²⁶. Une seule offre d'emploi est publiée le 13 janvier 2014 dans *Le Figaro Economie* ; elle concerne un poste de médecin responsable d'un pôle palliatif en Maison de Santé.

Responsable du Pôle **Palliatif**, vous organisez et garanteez le bon fonctionnement des **USP**⁸²⁷, **EMSP**⁸²⁸ et Hôpital de Jour (HDJ).

En collaboration avec la Cadre de Santé (et les IDE coordinatrices de l'**EMSP** et de l'HDJ), vous assurez la pleine responsabilité des équipes.

Vous effectuez le suivi thérapeutique des malades et des familles dont vous avez la charge.

Vous assurez également les entretiens d'évaluation annuelle des Médecins du Pôle et veillez à leur formation dans le cadre du Plan de Développement Professionnel Continu (DPC).

Titulaire du diplôme de Docteur en Médecine ainsi que du DESC de Médecine **Palliative** et Douleur ou du DU ou DIU en Soins **Palliatifs**, vous êtes expérimenté et disposez d'une expérience d'au moins 4 à 5 ans en **USP/EMSP**.

Merci d'adresser votre candidature à : figaro@rhsante.fr

Dans cette petite annonce, le trépas n'« apparaît » qu'en filigrane à travers la représentation de la médecine palliative, définie par Jean-Christophe Mino, Marie-Odile Frattini et Emmanuel Fournier comme une « médecine de l'incurable »⁸²⁹ visant à prendre soin de la personne malade et l'accompagner, ainsi que ses proches. La petite annonce émane d'une institution (une Maison de santé, ici) et non pas du cercle privé (individu isolé ou famille), en faveur de veuves ou d'orphelins. En outre, on ne retrouve pas de publicité commerciale dans *Le Figaro* et celle-ci ne représente que 3% du corpus infra-ordinaire du *Monde*. Sur les huit publicités trouvées, cinq visent à faire acheter la Une du titre dans le cadre d'une patrimonialisation du journal par lui-même (la « Boutique du *Monde* » est, à ce titre, assez édifiante). On y trouve par exemple à trois reprises une publicité pour recevoir la Une encadrée du *Monde*. Si la Une de cette publicité est illisible pour le lecteur de journal papier, le chercheur pouvant agrandir la page numériquement peut y lire l'extrait suivant : « la parution de deux textes inédits de Roland Barthes, **mort** en 1980, enflamme le cercle de ses disciples », ou encore :

Le père de la septième victime, âgé de 16 ans, ne décolère pas. "Dites bien aux dirigeants des nations occidentales que ces sept innocents sont **morts** pour rien. Qu'ici, il n'y a jamais eu de tirs de roquettes. Que c'est un acte criminel. Que les Israéliens nous en donnent la preuve, puisqu'ils surveillent tout depuis le ciel", enrage Rehbi Hussein Heid. Entre ses mains, il tient une feuille de papier avec tous les noms des

⁸²⁶ Pour le journal *Le Monde*, les offres d'emploi sont publiées sur le site web www.talents.fr (en partenariat avec *Télérama*, qui appartient également au groupe Le Monde) et pour *Le Figaro*, celles-ci sont publiées sur le site web du Figaro Classifieds, qui sera évoqué en chapitre 6 de cette thèse.

⁸²⁷ Unité de Soins Palliatifs.

⁸²⁸ Équipe Mobile de Soins Palliatifs.

⁸²⁹ MINO, Jean-Christophe, FRATTINI, Marie-Odile et FOURNIER, Emmanuel. Pour une médecine de l'incurable. *Études*, 2008, tome 408, n°6, pp. 753-764.

morts et des blessés, ainsi que leur âge, qu'il énumère à plusieurs reprises, comme pour se persuader qu'ils sont bien **morts**.

Cette Une est le seul texte du corpus à ne pouvoir être lu par le lecteur de journal ; on considère tout de même ici qu'elle appartient au corpus infra-ordinaire puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'une publicité qui est quant à elle bien lisible. On trouve également dans ce corpus une publicité non commerciale émanant de l'Organisation Non Gouvernementale (O.N.G.) Médecins du Monde, en pleine page, énonçant que « 50 000 femmes meurent chaque année des suites d'un avortement clandestin »⁸³⁰.

Figure 14. Le trépas en régime infra-ordinaire publicitaire



Source : Le Monde, 8 mars 2014, p. 7.

De nouveaux discours non journalistiques apparaissent dans ce régime : les jeux et tout particulièrement les mots-croisés, en rubrique « Les jeux » du journal *Le Monde* (0,4% du corpus infra-ordinaire) et en rubrique « Mots-croisés » du cahier *Le Figaro et vous* (1,1% du corpus infra-ordinaire). Ainsi, Philippe Dupuis du *Monde* y propose l'énigme suivante : « au bout de

⁸³⁰ Publicité non titrée, Médecins du Monde, *Le Monde*, 8 mars 2014, p. 7.

l'agonie »⁸³¹, tandis que Louis Morand et Vincent Labbé du *Figaro*, proposent de leur côté : « **meurt** dans la joie »⁸³² et « **c'est le moment de passer pour la Grande Faucheuse** »⁸³³. Les mots-fléchés du *Figaro et vous* laissent entrevoir un motif du seuil, « **trépasser** »⁸³⁴, dans la solution à un problème précédent. Par ailleurs, le programme télévisuel en page « Écrans » et rubrique « Les soirées télé » du *Monde* (2% du corpus infra-ordinaire) : « 20.55 Game of Thrones. Série. Ce qui est **mort** ne saurait **mourir** »⁸³⁵ ou encore : « 22.15 Trop jeune pour **mourir**. [4/4] Sharon Tate, la fin de l'innocence (2012) »⁸³⁶. À travers la reprise de titres de séries, de films ou d'épisodes, le programme télévisuel fait fonctionner à plein régime l'interdiscursivité périodique.

Ces quelques exemples, qui montrent aussi bien l'omniprésence du trépas dans la mosaïque⁸³⁷ offerte par le journal contemporain que sa dimension médiatique, sont en réalité assez mineurs au regard de l'ensemble du corpus infra-ordinaire. Les pratiques d'écriture journalistiques représentent en effet 97% du régime infra-ordinaire du trépas dans *Le Figaro* et 95% dans le journal *Le Monde*. Ces dernières se répartissent autour de deux types d'espaces : le premier cahier, qui est le numéro principal du journal et les autres cahiers, conçus comme un prolongement du premier cahier et qui viennent en complément au premier cahier. Ces derniers jouent un rôle majeur dans le régime infra-ordinaire du trépas qui s'y loge en grande part. Ce sont en effet cent quarante-trois articles mobilisant le trépas sur un total de deux cent soixante-quatre textes journalistiques que l'on retrouve dans les cahiers (soit 54% du corpus journalistique infra-ordinaire) du *Monde*. Parmi eux, c'est le cahier quotidien *Eco & Entreprise* qui emporte la plus grande part de représentations du trépas, avec 17% du corpus journalistique infra-ordinaire).

Chez Sangyong, 2013 fut une année de renaissance avec une production de 140 000 véhicules. Le groupe, mis en faillite en 2009 - une décision qui fut marquée par un violent conflit social et plusieurs **suicides** qui ont fortement affecté son image -, a été racheté en 2010 par l'indien Mahindra & Mahindra et devait terminer l'année sur des bénéfices, les premiers depuis 2007.⁸³⁸

⁸³¹ « Mots croisés n°14117 », Philippe Dupuis, *Le Monde*, 18 et 19 mai 2014, p. 15.

⁸³² « Problème n°3360 », Louis Morand, *Le Figaro et vous*, 2 janvier 2014, p. 30.

⁸³³ « Problème n°3457 », Vincent Labbé, *Le Figaro et vous*, 25 avril 2014, p. 31.

⁸³⁴ « Mots fléchés n°654. Solution du numéro précédent », auteur inconnu, *Le Figaro et vous*, 12 février 2014, p. 39.

⁸³⁵ Texte non titré, auteur inconnu, *Le Monde*, 1^{er} et 2 janvier 2014, p. 17.

⁸³⁶ Texte non titré, auteur inconnu, *Le Monde*, 1^{er} mars 2014, p. 15.

⁸³⁷ THÉRENTY, Marie-Ève. *Mosaïques. Être écrivain entre presse et roman (1829-1836)*. Paris : Honoré Champion, 2003, p. 557.

⁸³⁸ « L'industrie automobile sud-coréenne marque le pas », Philippe Mesmer, *Le Monde. Éco & Entreprise*, 18 février 2014, p. 4.

Arrivent ensuite les cahiers hebdomadaires *Le Monde des Livres* (15% du corpus journalistique infra-ordinaire), puis *Culture & Idées* (11%), ainsi que *Sport & Forme* (5%), au sein duquel on peut trouver par exemple l'extrait suivant :

Le mal des montagnes, lié à une montée trop rapide en haute altitude, est le risque principal lors d'une l'ascension du Kilimandjaro. Ses symptômes sont des céphalées, des nausées, des vomissements, de l'insomnie, des vertiges... Dans les cas les plus graves, le sujet peut faire un œdème pulmonaire ou un œdème cérébral, ce qui aboutit potentiellement à la **mort** en l'absence de mesures appropriées (descente, oxygène...).⁸³⁹

Les autres cahiers, qu'ils soient réguliers (*Universités & Grandes écoles*) ou ponctuels (*Municipales 2014*, *Orient-Express*, *Guerre 14-18*), ne constituent quant à eux qu'une part infime du corpus journalistique infra-ordinaire (6% à eux tous). Ce phénomène témoigne donc d'une accentuation du déplacement du régime infra-ordinaire dans les périphéries du journal, que vient nettement réaffirmer *Le Figaro*. Ce sont en effet deux cent trois textes sur deux cent quatre-vingt-deux (soit 72% du corpus infra-ordinaire) qui apparaissent dans les cahiers. C'est de loin *Le Figaro et vous*, tiré quotidiennement et consacré à l'information des domaines de l'art de vivre, qui arrive en tête. Ce dernier regroupe ainsi l'actualité culture, art, style, mode, beauté, horlogerie, gastronomie, jardin, high-tech et golf. Avec cent quarante textes représentant le trépas, *Le Figaro et vous* textualise 50% du trépas infra-ordinaire sur l'ensemble du journal. Arrive ensuite *Le Figaro Littéraire* qui, malgré sa parution hebdomadaire, textualise 14% du trépas infra-ordinaire. Ce dernier est suivi par le cahier quotidien *Le Figaro Économie* (8%), au sein duquel le journaliste Hervé Rousseau explique par exemple que « s'ils ne cèdent pas à la panique, les investisseurs sont de plus en plus préoccupés par l'évolution de la situation en Ukraine. Le pays continue de s'enliser dans des combats violents et **meurtriers** »⁸⁴⁰. On peut également lire dans ce même cahier :

Une fois de plus, GM [*ndlr* : *General Motors*] est contraint de reconnaître que certains chocs peuvent faire tourner toute seule la clé de contact de certaines de ses automobiles. Il en résulte trop souvent une coupure du circuit électrique qui rend inopérant la conduite et les freins assistés, ainsi que les airbags. Le rappel décidé lundi soir est lié à huit accidents qui ont blessé six personnes. Mais aucun **décès** n'est à déplorer.⁸⁴¹

⁸³⁹ « À l'assaut du Kilimandjaro – Pratique », auteur inconnu, *Le Monde. Sport & Forme*, 25 janvier 2014, p. 7.

⁸⁴⁰ « La Bourse de Paris fait de nouveau grise mine », Hervé Rousseau, *Le Figaro Économie*, 7 mai 2014, p. 27.

⁸⁴¹ « GM peut faire face aux rappels de véhicules », Pierre-Yves Dugua, *Le Figaro Économie*, 18 juin 2014, p. 24.

Ce dernier cahier est précédé d'une rubrique du premier cahier du journal : « Champs libres » (dont l'équivalent en ligne est le « Figaro Vox », depuis 2014), qui représente 11% du corpus infra-ordinaire. Cette dernière vise à rendre compte du « mouvement des idées »⁸⁴², pour reprendre les termes de son directeur des rédactions, Alexis Brézet. À travers elle, l'enjeu est de donner la parole à un expert, journaliste ou non, visant à apporter un éclairage sur un sujet d'actualité et participer ainsi à faire vivre le débat public. Le texte est considéré comme journalistique ici dans la mesure où c'est la rédaction qui sollicite un expert pour la rédaction d'un texte, ou sélectionne un texte parmi plusieurs envoyés. Ainsi, dans une chronique intitulée « Ce "tournant" dont rêvent les Français », l'ancienne journaliste du *Figaro* Natacha Polony décrypte les résultats d'un sondage annonçant notamment que les Français « sont même 50 % (là aussi dix-huit points de plus qu'il y a quatre ans) à réclamer un retour de la **peine de mort** »⁸⁴³. De son côté, Roger Cukierman, alors président du Conseil représentatif des institutions juives de France, prend la parole dans une tribune, dans un contexte d'aggravation des violences antisémites sur le territoire :

Graduer les réponses apportées à ces violences [antisémites] en distinguant celles qui sont sur Internet et qui sont répréhensibles mais tolérées de celles qui seraient physiques, et donc sévèrement punies, est une grave erreur d'appréciation. Ce serait méconnaître la mécanique infernale qui s'enclenche et qui fait que l'on passe des mots aux images, des idées à la violence physique et parfois au **meurtre**.⁸⁴⁴

« Champs libres » est suivie des rubriques « Société » (5%), « Sport » (2%), de la dernière page consacrée à un portrait de célébrité (2%), « Sciences » (2%) et « Politique » (2%), les autres ne représentant qu'une part très mineure du corpus infra-ordinaire. En ce qui concerne la place du trépas infra-ordinaire dans le premier cahier du *Monde*, on note que c'est très nettement la rubrique « Culture » qui arrive en tête (22% du corpus infra-ordinaire), suivie de la rubrique « France » (7%), dans un contexte où celle-ci ne fait pas du trépas un sujet d'information.

Le PS a également perdu Nevers, la ville de l'ancien premier ministre Pierre Bérégovoy, qu'il détenait depuis quarante-trois ans. À Belfort, l'UMP Damien Meslot l'emporte face au maire PS sortant dans le fief de Jean-Pierre Chevènement détenu par la gauche depuis 1977. Même chose à Pau, détenu par le Parti socialiste depuis 1971, avec la figure tutélaire d'André Labarrère, maire jusqu'à son **décès** en 2006.⁸⁴⁵

⁸⁴² BRÉZET, Alexis. La Vox est libre ! Dans : Le Figaro. *Le Figaro* [en ligne]. 3 février 2014. [Consulté le 2 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/2014/02/03/31001-20140203ARTFIG00301-la-vox-est-libre.php>.

⁸⁴³ « Ce "tournant" dont rêvent les Français », Natacha Polony, *Le Figaro*, 18 et 19 janvier 2014, p. 17.

⁸⁴⁴ « Il faut combattre l'antisémitisme sans faillir », Roger Cukierman, *Le Figaro*, 31 mai et 1^{er} juin 2014, p. 16.

⁸⁴⁵ « Le Parti socialiste perd des bastions historiques », Service France, *Le Monde*, 1^{er} avril 2014, p. 4.

Les rubriques « Décryptages » (4%) et « Analyses » (3%) convoquant un motif du trépas sont nettement moins importantes que dans *Le Figaro*. La rubrique « Sport » représente également 2% des textes convoquant une ou plusieurs représentations du trépas, tous écrits dans le cadre des Jeux Olympiques de Sotchi :

Afin de parer aux risques d'attentats terroristes, tout liquide a été interdit sur les lignes intérieures pour tous les passagers, y compris sur les vols ne concernant absolument pas la ville hôte des Jeux d'hiver. Ainsi, à la suite de cette interdiction, un diabétique est **mort** pendant un vol Khabarovsk-Krasnoïarsk, à des milliers de kilomètres de Sotchi, car il n'avait pas été autorisé à prendre avec lui ses médicaments.⁸⁴⁶

Entre 1882 et 2014, la localisation du trépas infra-ordinaire qui se jouait déjà dans les marges du journal (publicités, roman-feuilleton et supplément littéraire) s'est donc nettement accentuée, à travers la pratique d'écriture dans les cahiers dont la parution s'est diversifiée et calée sur le temps quotidien ou hebdomadaire. Cette accentuation d'une organisation périphérique du trépas infra-ordinaire dit bien entendu la stabilisation des modes de dire et de faire du journal, mais il dit aussi l'affirmation de l'information périodique comme pratique spécifique de la culture à travers la mise en scène d'un détachement du journal avec la culture, et notamment la littérature. Le régime infra-ordinaire constitue en effet, en grande partie, un discours sur la culture faisant jouer un certain nombre de variations bien spécifiques.

1.2.2 Un discours sur la culture

La part du discours sur la culture en régime infra-ordinaire est majeure. Il faut toutefois préciser que la notion de « culture » est employée ici au sens restreint du terme : elle sert ainsi à désigner ce que le journalisme identifie à un moment donné comme de la « culture », pouvant donner une impression de flou qui est structurelle au discours périodique comme l'a montré Rémy Rieffel à propos de la critique culturelle⁸⁴⁷. Ce flou s'accroît d'autant plus si l'on considère le journalisme comme une pratique culturelle, autrement dit « une activité qui élabore ses ressources grâce à la

⁸⁴⁶ « Un grand vide », Vladimir Milov, *Le Monde*, 18 février 2014, p. 15.

⁸⁴⁷ RIEFFEL, Rémy. L'évolution du positionnement intellectuel de la critique culturelle. *Quaderni*. Printemps 2006, n°60, pp. 55-64.

communication »⁸⁴⁸. Ce paradoxe a notamment été mis en exergue par un numéro du *Cahier du journalisme*⁸⁴⁹ ainsi que lors d'un colloque international :

À mesure que la presse se professionnalise, devenant un élément constitutif des industries culturelles, la place de la culture dans le journal tend à se marginaliser. L'apparition, au milieu du XX^{ème} siècle, de l'intitulé « culture » pour des rubriques périodiques est ainsi le signe imparable d'une dissociation entre les pratiques d'information et l'exercice du jugement de goût.⁸⁵⁰

La « culture » telle qu'elle se définit par le journalisme en charge de son écriture (le journalisme dit culturel) constitue, de ce fait, une valeur. Pour les différents titres qui nous intéressent, elle regroupe le théâtre, l'art, la musique et la littérature au XIX^{ème} siècle, auxquels viennent s'ajouter de nouvelles pratiques culturelles au XXI^{ème} siècle, comme le cinéma ou la télévision.

En 1882, la part de l'actualité sur la culture est déjà loin d'être négligeable : elle comprend l'actualité théâtrale, l'annonce des spectacles à venir et plus généralement, les nouvelles artistiques. Dans *Le Petit Journal*, elle peut paraître négligeable au vu de la prévalence de la publicité en régime infra-ordinaire (10% de l'ensemble des textes périodiques). Toutefois, rapportée au strict discours journalistique, elle représente tout de même 34% de l'actualité. Ce nombre pourrait même augmenter, si l'on considère les « nécrologies » qui paraissent dans ces espaces culturels, tout particulièrement en 1882. Par souci comparatif entre les deux époques, ces nécrologies ont été classées en régime supra-ordinaire. L'hétérogénéité des textes impliquant une représentation du trépas témoigne déjà de la diversité de l'actualité culturelle de l'époque.

Serge Panine devrait être joué le 15 au Théâtre-Français de Bordeaux par une partie des artistes du Gymnase, ce dernier théâtre ne pourra plus donner que six fois la pièce de M. Georges Ohnet, à laquelle succèdera un spectacle ainsi composé :

Les Débuts de Pluchette, comédie en un acte, de MM. Pierre Decourcelle et J. Redelsperger ; la *Carte forcée*, comédie en deux actes, de MM. Hector Crémieux et Pernety, et l'*Assassin*, comédie en un acte, de M. Edmond About.⁸⁵¹

⁸⁴⁸ JEANNERET, Yves. *Penser la trivialité*. Volume 1 : *La vie triviale des êtres culturels*. op. cit., p. 17.

⁸⁴⁹ LUCKERHOFF, Jason, SOULIER, Virginie et CHAMPAGNE-POIRIER Olivier (dir.). L'actualité culturelle. *Les Cahiers du journalisme – Recherches*. 2018, vol. 2, n°2, pp. 1-176.

⁸⁵⁰ LABORATOIRES GRIPIC et ELICO, avec le soutien du REJ. Journalisme et culture. Entre journalisme culturel et culture journalistique, quelle est la culture du journal ? Colloque international et Journée d'études. Dans : Fabula. *Fabula* [en ligne]. [Consulté le 4 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.fabula.org/actualites/journalisme-et-culture_46726.php.

⁸⁵¹ Article non titré, Émile Abraham, *Le Petit Journal*, 7 avril 1882, p. 3.

Dans un autre registre, les « nouvelles artistiques » rapportent ainsi l'information suivante :

La vente de la collection de tableaux de M. Paul de Saint-Victor, l'éminent écrivain **mort** il y a quelques semaines, a eu lieu hier à l'hôtel Drouot ; elle a produit 86,456 fr. pour une centaine de tableaux, anciens la plupart.⁸⁵²

La part de l'actualité culturelle dans *Le Figaro* est quasiment équivalente à la même époque (33%), alors que sa proportion sur l'ensemble du corpus augmente puisqu'elle représente un quart de l'ensemble des textes périodiques trouvés pour ce régime. La présence très forte du trépas dans le *Supplément littéraire du Dimanche* (trente-huit textes) explique en partie cette prévalence, mais pas seulement. Les rubriques « Courrier des théâtres » (quatorze textes), « Premières représentations » (quatre textes), « La soirée théâtrale » (quatre textes), « Opéra » (un texte) et « Revue bibliographique » (un texte) jouent un rôle important dans l'actualité culturelle du titre évoquant le trépas. Ainsi, dans un texte paraissant dans « Le Courrier des théâtres », rubrique dédiée à la chronique théâtrale, Jules Prével retranscrit une lettre de chantage remise à la diva Judic.

Madame,

J'ai besoin de mille francs. Si vous ne me les donnez pas, j'ai pour maîtresse une femme très jalouse à qui je dirai que je suis votre amant. Elle vous **tuera** ou vous jettera du vitriol à la figure. Si, au contraire, vous me donnez mille francs, je suis prêt à **vous débarrasser** de toute personne qui vous gênera.

Ayez soin de rendre la lettre avec l'argent.⁸⁵³

D'une façon très différente, le même Jules Prével évoque le trépas dans une anecdote qui paraît dans un autre numéro : « À Rome, lorsque Néron, daignait se montrer sur la scène, tous les spectateurs sans exception étaient tenus d'applaudir sous **peine de mort** »⁸⁵⁴.

Dans les journaux contemporains et à commencer par le journal *Le Monde*, le régime infra-ordinaire du trépas est avant tout un discours sur la culture ; c'est pourquoi la rubrique « Culture » du premier cahier représente 22% du corpus infra-ordinaire du titre. On y trouve par exemple un article consacré à l'auteur de bande dessinée Gotlib, à l'occasion d'une exposition de ses planches de dessins au Musée d'art et d'histoire du judaïsme. Le texte y rappelle notamment les conditions de la mort du père de l'artiste en camp de concentration :

⁸⁵² Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 25 janvier 1882, p. 2.

⁸⁵³ Article non titré, Jules Prével, *Le Figaro*, 26 mars 1882, p. 3.

⁸⁵⁴ Article non titré, Jules Prével, *Le Figaro*, 12 juin 1882, p. 3.

Interné à Drancy, Ervin Gottlieb - avec deux t, avant qu'une négligence administrative ne lui en supprime un - sera déporté au camp de travail et de concentration de Blechhammer, en Haute-Silésie, puis à Buchenwald, où il **mourra** trois mois avant la capitulation du III^{ème} Reich.⁸⁵⁵

On peut également trouver un texte faisant référence à la localisation de la salle de concerts de Ris-Orangis, Le Plan, qui vient faire l'actualité lors du déménagement de cette dernière :

Posé au 1, rue Rory-Gallagher (bluesman irlandais, **mort** en 1995, peu après avoir donné à Ris-Orangis son dernier concert en France), Le Plan a, de l'extérieur, des allures de vieille maison des jeunes. À l'intérieur, le lieu, couvert d'affiches et de fresques (signées Vuillemin, Margerin, Ben Radis...), a été patiné par des décennies de concerts.⁸⁵⁶

Dans le premier cahier, l'actualité culturelle se loge également dans la rubrique « Écrans » (quatre textes), « Les soirées télé » (six unités textuelles), « Météo et jeux » (une unité textuelle), sans compter que la rubrique « Analyses » pouvant être dédiée au « livre du jour » contient régulièrement une actualité culturelle. Ajouté à cela, une trentaine de textes ont été trouvés dans le cahier *Culture et Idées* du titre (11% du corpus infra-ordinaire), ainsi que trente-neuf textes dans *Le Monde des Livres*, faisant ainsi de l'espace culturel le réceptacle principal du régime infra-ordinaire du trépas de ce titre (50%). Les données sont encore plus élevées pour *Le Figaro* contemporain puisque les espaces culturels représentent au total 64% des textes périodiques infra-ordinaires. Ces espaces se répartissent entre *Le Figaro et vous* (cent quarante textes), *Le Figaro Littéraire* (trente-neuf textes) et *Le Figaro plus Culture* (un texte). En somme, le quotidien double la part des espaces culturels accueillant au moins une représentation du trépas en régime infra-ordinaire, entre les deux époques. Parmi ces espaces, c'est le cahier quotidien *Le Figaro et vous* qui concentre donc le plus de textes de ce régime infra-ordinaire, puisque la moitié du corpus infra-ordinaire trouve place dans ce cahier. On peut donc citer de nombreux exemples, dont celui d'un article commentant la mort de Louis-Alexandre Berthier, un maréchal proche de Napoléon Bonaparte :

Précédant de peu la défaite de Waterloo, sa **fin** tragique le 1er juin 1815 est restée une énigme. **Suicide, assassinat, mort accidentelle**, les historiens se déchirent toujours sur sa **défenestration** du troisième étage du château de Bamberg, où Louis-Alexandre Berthier avait épousé, sept ans plus tôt, la fille du prince Guillaume de Bavière, de trente ans sa cadette.⁸⁵⁷

⁸⁵⁵ « Gotlib, de la Shoah à Gai-Luron », Frédéric Potet, *Le Monde*, 14 mars 2014, p. 11.

⁸⁵⁶ « Le Plan fête ses 30 ans d'engagement rock et social », Stéphane Davet, *Le Monde*, 6 juin 2014, p. 14.

⁸⁵⁷ « Le maréchal Berthier démasqué », Béatrice de Rochebouët, *Le Figaro et vous*, 6 février 2014, p. 30.

L'entourage de Napoléon Bonaparte est de nouveau évoqué dans un autre numéro du *Figaro et vous*, à l'occasion de la diffusion d'un documentaire historique consacré à l'Aiglon, l'héritier de Napoléon Bonaparte :

Après Marie-Antoinette, Marie-Louise. Cette dernière épouse Napoléon et lui donne un fils, l'Aiglon. Sa famille maternelle a-t-elle **poussé** ce timide jeune homme **dans la tombe** ? C'est la conclusion de « L'Ombre d'un doute », qui s'attache à sa courte destinée.⁸⁵⁸

Le cahier hebdomadaire du *Figaro Littéraire* regroupe quant à lui 14% du corpus infra-ordinaire. Si l'on relativise ce chiffre en tenant compte de sa parution hebdomadaire, on peut considérer qu'il s'agit d'un espace majeur au sein duquel se loge le trépas infra-ordinaire, comme c'est le cas dans cet exemple rappelant que « le 26 août 2014, Julio Cortázar (mort en 1984) aurait eu cent ans. À cette occasion, le Salon du livre de Paris lui rendra hommage »⁸⁵⁹, ou encore dans cet article portant sur la publication de l'ouvrage *L'Ironie du sort*, de Didier Da Silva :

« **Mourir**, oui, mais lentement », réclamait le roi portugais D. Sebastião avant d'être **englouti** dans les sables marocains à l'issue de la bataille de Ksar el-Kébir (1578). C'est ce que semblent dire les personnages dont les ombres errantes glissent tour à tour dans le livre. Des écrivains, des acteurs, des artistes, des aventuriers, un égyptologue, un cinéaste, un notaire, des **assassins**.⁸⁶⁰

Alors que le journal *Le Monde* concentre une partie importante de son actualité culturelle dans le premier cahier à travers la rubrique « Culture » du numéro principal (60 textes sur 131, soit 46% des textes du numéro à elle seule), l'actualité culturelle du *Figaro* se déploie donc plutôt dans des espaces périphériques du journal témoignant d'une valeur différente accordée à l'actualité culturelle, entre les deux titres. Comme ces quelques statistiques le laissent entrevoir, la part de l'actualité littéraire dans cette actualité culturelle est majeure, témoignant de la persistance d'un lien entre le journal et la littérature. Ce lien est d'autant plus intriqué qu'il peut se déployer en-dehors des espaces dits littéraires ou culturels du journal, à travers une véritable littérarité des textes médiatiques venant participer aux variations aléthurgiques du trépas.

⁸⁵⁸ « Les mystères de Vienne », Muriel Frat, *Le Figaro et vous*, 30 avril 2014, p. 39.

⁸⁵⁹ « Le siècle de Cortázar », Thierry Clermont, *Le Figaro Littéraire*, 20 mars 2014, p. 4.

⁸⁶⁰ « Les ombres errantes de Didier da Silva », Didier Lapaque, *Le Figaro Littéraire*, 20 mars 2014, p. 5.

2) Variations infra-ordinaires contemporaines : le trépas, au service d'une littéarité des textes médiatiques

De même que les résistances du *Figaro* en 1882 s'engagent dans une réaffirmation du lien entre journalisme et littérature face à la montée en puissance du modèle objectiviste de l'information, c'est dans la littéarité de certains textes que l'on peut lire des variations aléthurgiques du journal contemporain, en régime infra-ordinaire. Le terme de « littéarité » est ici employé pour désigner la majoration de la fonction esthétique du texte médiatique, soutenant, avec Marc Lits, que « les rapports entre presse et littérature sont toujours aussi vivaces »⁸⁶¹. Il n'est pas question d'entrer, dans cette partie, sur la complexité de la définition de la littérature ni dans le débat qui anime la définition de la littéarité. On admettra plus simplement ici que la littéarité transfigure le texte médiatique à partir du moment où le discours se trouve affecté comme diction et comme fiction. Cette approche, tirée de la pensée de Gérard Genette, envisage la littéarité comme un « fait pluriel »⁸⁶² à dimension avant tout esthétique, induisant une « rupture avec le régime ordinaire de la langue »⁸⁶³ faisant variation communicationnelle. Cette littéarité ne peut exister qu'à la condition qu'elle s'opère dans le cadre d'une « attitude d'énonciation »⁸⁶⁴ spécifique qui traduise, à un moment donné du texte, une forme d'adhésion de l'auteur⁸⁶⁵ à l'énoncé. Enfin, toujours selon l'approche de Gérard Genette, cette littéarité est considérée comme un « fait de lecture et d'interprétation »⁸⁶⁶ et non comme une propriété objective du discours. On rappellera également que l'objectif de ce travail n'est pas de dresser un inventaire des variations aléthurgiques mais plus simplement de montrer comment le journal peut faire variations en faisant jouer les représentations du trépas selon différents régimes et différents modes. La littéarité du texte infra-ordinaire articule donc des modes de diction et des modes de fiction dont on va dessiner quelques traits ici, afin de soutenir que leur inscription dans le journal fait jouer des variations selon la logique propre de la littérature.

⁸⁶¹ LITS, Marc. *Du récit au récit médiatique. op. cit.*, p. 28.

⁸⁶² GENETTE, Gérard. *Fiction et diction précédé de Introduction à l'architexte*. Paris : Seuil, 2004 [1979], p. 109.

⁸⁶³ *Ibid.*, p. 101.

⁸⁶⁴ *Ibid.*, p. 102.

⁸⁶⁵ *Ibid.*, p. 159.

⁸⁶⁶ *Ibid.*, p. 199.

2.1 Variations par diction

L'inscription du texte littérisé en régime périodique fait jouer la variation en faisant dire au journal une vérité *autre*, issue de la littérature. La variation aléthurgique par diction engage les caractéristiques esthétiques du texte médiatique en ce sens qu'elle « s'impose essentiellement par ses caractéristiques formelles »⁸⁶⁷. Il s'agira ici d'étudier l'une d'elles qu'est le recours à la figure de style puisque, selon Gérard Genette, le style définit « un critère minimal de littéarité »⁸⁶⁸, sans se limiter à celui-ci. Cette sous-partie vise donc à saisir des styles du trépas à travers les figures de style. En régime infra-ordinaire, la prétention à l'objectivité se gomme en effet au profit des fonctions rhétorique et esthétique de la figure de style, mises au service des variations aléthurgiques dans les périphéries du journal. C'est ce « trépas stylé » qu'il s'agit de décrire ici, en montrant notamment qu'il renvoie à une forme d'esthétique autre que celle de la « belle mort », peu présente dans le journal contemporain. Dans le même temps, le trépas est mis au service d'un style d'écriture journalistique qui vient travailler les frontières contemporaines entre journalisme et littérature, en les floutant dans les retranchements du dispositif médiatique. Cette stylisation du trépas par son écriture repose donc sur le recours à des figures de styles bien spécifiques, tandis que d'autres sont moins mobilisées. Aussi les figures d'insistance sont-elles assez rares : on ne retrouve ni redondance, ni pléonasme, ni anaphore dans ce corpus. Une seule répétition a pu être repérée, dans un article paru dans *Le Monde des Livres* qui dresse le tableau sur lequel repose le récit littéraire qui vient faire l'actualité :

La jeune Lise est à l'étroit dans le petit village de l'arrière-pays varois où elle habite avec son père : « À la longue elle en a plein le dos d'observer le monde. Rien ne se passe ici. C'est redevenu **la mort de la mort**, un coin paumé, sans imprévu, rien. »⁸⁶⁹

Les figures de substitution sont également peu présentes dans ce corpus. On trouve par exemple une périphrase dans l'un des problèmes posés par les mots-croisés de Vincent Labbé : « c'est le moment de passer pour la grande faucheuse »⁸⁷⁰. Ce sont en réalité trois figures de style qui participent à faire le style du trépas en régime infra-ordinaire : les figures d'opposition, les figures d'amplification et les figures d'analogie.

⁸⁶⁷ *Ibid.*, p. 110.

⁸⁶⁸ *Ibid.*, p. 219.

⁸⁶⁹ « Lucidité de l'adolescence », Stéphanie Dupays, *Le Monde des Livres*, 14 mars 2014, p. 2.

⁸⁷⁰ « Problème n°3457 », Vincent Labbé, *Le Figaro et Vous*, 25 avril 2014, p. 31.

2.1.1 Les figures d'opposition

Les figures d'opposition font partie des figures de style les plus mobilisées en régime infra-ordinaire du trépas de ce corpus contemporain. Si aucun chiasme ou oxymore n'a été retrouvé, le recours à l'antithèse est quant à lui particulièrement récurrent. Visant à rapprocher deux termes opposés, l'antithèse se retrouve à travers l'exemple ténu de l'entretien de la chanteuse et compositrice Christine and the Queens accordé au journal *Le Monde*, à l'occasion de la sortie de son premier album. L'artiste y explique avoir été influencée et touchée par la culture dite *queer* ; pour illustrer ses propos, elle évoque notamment le portrait du travesti Candy Darling ayant servi à l'illustration de la pochette d'un album d'Antony & The Johnsons, image décrite en ces termes par la journaliste en charge de l'article, Véronique Mortaigne : « Photographiée maquillée sur son lit d'hôpital par Peter Hujar – **noir et blanc** impeccable –, elle mourait, quelqu'un lui avait offert une **rose** »⁸⁷¹. Dans un autre registre, l'antithèse apparaît au cours d'un entretien mené par Blaise de Chabalière avec le journaliste et animateur Frédéric Taddeï. Les accusations portées envers ce dernier quant à l'invitation de personnalités controversées dans son émission « Ce soir (ou jamais !) » l'amènent à défendre sa posture dans *Le Figaro et vous* :

En 650 émissions, j'en ai invité des milliers : des marxistes et des ultralibéraux, des pro-Hollande et des pro-Sarkozy, des pro-euro et des anti-euro, des pro-américains et des anti-américains, des pro et des anti-mariage pour tous, des pro-Chinois et des pro-Tibétains, des **pro-euthanasie** et des **anti**.⁸⁷²

Toutefois, c'est le couple vie-mort qui revient le plus souvent dans ces termes opposés qui fondent l'antithèse infra-ordinaire, comme en témoigne un article du *Figaro et vous* consacré à un spectacle de Sébastien Barrier, « Savoir enfin qui nous buvons ». Reprenant ce dernier, le journaliste y énonce alors qu'« il y a l'alcool qui aide à **vivre**, et celui qui aide à **mourir** »⁸⁷³. On retrouve cette figure de style dans la chronique de Stéphane Foucart du *Monde*, invitant à réfléchir sur l'inertie du pouvoir anglais face aux questions environnementales, dans un contexte d'inondations sur le territoire. Le journaliste y invoque une loi de thermodynamique théorisée par deux scientifiques, faisant le lien entre réchauffement climatique et accroissement des précipitations. Il conclut son article sur l'observation suivante : « les deux physiciens sont **morts** voilà bien longtemps, mais la formule qu'ils

⁸⁷¹ « Christine et ses drôles de dames », Véronique Mortaigne, *Le Monde*, 6 juin 2014, p. 13.

⁸⁷² « Frédéric Taddeï : "Je ne suis pas un procureur" », Blaise De Chabalière, *Le Figaro et Vous*, 31 janvier 2014, p. 33.

⁸⁷³ « "Savoir enfin qui nous buvons" : in vino veritas », Etienne Sorin, *Le Figaro et Vous*, 12 avril et 13 avril 2014, p. 29.

ont établie est toujours bien **vivace** »⁸⁷⁴. On peut prendre pour dernier exemple d'antithèse impliquant le couple vie-mort celui du *Figaro et vous*, à propos de la sixième édition du Printemps des poètes qui met à l'honneur le peintre et poète Max Jacob.

Ce Juif converti, né sur les terres de Bretagne, est **mort** il y a précisément soixante-dix ans, le 5 mars 1944, au camp de Drancy ; il avait 68 ans. Sa mémoire et ses vers **ne devraient jamais nous quitter**.⁸⁷⁵

Ces exemples montrent donc bien dans quelle mesure le couple antagoniste vie-mort réintroduit ici l'imaginaire occidental du trépas évoqué en premier chapitre de ce travail, non plus par le jeu de la fiction du motif mais par celui de la littérarité de la figure de style antithétique. Ainsi, on voit bien ici comment une figure de style peut aussi bien faire jouer la diction que la fiction en régime périodique.

Les journaux mobilisent d'autres formes de figures d'opposition comme cette antiphrase trouvée dans le dessin de Xavier Gorce, qui paraît dans le cahier *Éco & Entreprise* du *Monde* :

Figure 15. Antiphrase en régime infra-ordinaire



Source : « Les indégivrables », Xavier Gorce, *Le Monde. Éco & Entreprise*, 25 janvier 2014, p. 7.

Néanmoins, on ne peut pas dire que celle-ci fait jouer la variation aléthurgique par le texte, dans la mesure où la satire est un genre dont le fonctionnement repose sur le ton ironique en même temps qu'il constitue une critique plus politique, ici de la société de consommation. Le dessin satirique ne

⁸⁷⁴ « Loi de la nature », Stéphane Foucart, *Le Monde*, 23 et 24 février 2014, p. 21.

⁸⁷⁵ « Le Printemps des poètes dans les règles de l'art », Thierry Clermont, *Le Figaro et Vous*, 8 et 9 mars 2014, p. 37.

peut être considéré comme une variation aléthurgique en soi, il appartient en propre au discours au journal. En revanche, la figure du paradoxe mobilisée de façon récurrente dans les articles journalistiques peut quant à elle être considérée comme une variation aléthurgique opérée par le journalisme, à travers le mode de la fiction. Dans un entretien accordé à l'écrivaine Maryline Desbiolles, le journaliste Jean Birnbaum reprend l'auteure interrogée, arguant que « l'écriture est d'abord un hommage aux morts, le refus qu'ils soient assignés, **le désir de rire à nouveau avec eux** et d'eux. »⁸⁷⁶. Dans un autre article du *Monde*, la journaliste Fabienne Darge dresse l'éloge d'un échange entre un réalisateur et sa mère mourante :

Pippo Delbono a ainsi filmé sa mère sur son lit de mort et ce qui pourrait être obscène chez tout autre que chez lui (ou chez Sophie Calle...) se transforme en un moment d'une humanité bouleversante, quand le fils raconte que sa mère lui aurait dit ce qu'on peut dire de plus beau en ces circonstances : « **Contrairement aux apparences, je ne t'abandonne pas** »...⁸⁷⁷

On retrouve cette figure du paradoxe dans une chronique de Roger Pol-Droit pour *Le Monde des Livres* expliquant, en reprenant Marc Augé, que « **tout le monde meurt jeune** »⁸⁷⁸. C'est cette même figure qui intervient dans un article du *Monde* portant sur le film *Real* de Kurosawa. Soulignant le caractère omniprésent de l'eau et sa dimension onirique dans *Real*, le journaliste Jacques Mandelbaum rappelle une méditation de Gaston Bachelard pour qui « l'être voué à l'eau est un être en vertige, **il meurt à chaque minute** »⁸⁷⁹. Comme ces exemples le laissent entrevoir, cette fiction du trépas par la figure de style du paradoxe passe majoritairement par la citation. Par ce mode de la reprise, les journalistes se tiennent donc au plus près de la fiction tout en la maintenant à distance sur le plan énonciatif. L'interdiscours est également présent dans la chronique hebdomadaire du *Figaro Littéraire* rédigée par Étienne de Montety. À l'occasion de la réédition de l'ouvrage *Bleu caraïbe et citrons verts* de Jean Raspail, le journaliste fait référence à un autre ouvrage du même auteur intitulé *Qui se souvient des hommes ?*. Dans ce dernier ouvrage, Jean Raspail raconte l'extinction de certains peuples liée à leur rencontre avec des peuples Blancs et notamment celui des indiens d'Amérique du

⁸⁷⁶ « Maryline Desbiolles : "Les livres, pour moi, ne sont jamais finis" », Jean Birnbaum, *Le Monde des Livres*, 31 janvier 2014, p. 6.

⁸⁷⁷ « Noyées dans les images, les "Orchidées" de Pippo Delbono perdent leur parfum », Fabienne Darge, *Le Monde*, 6 février 2014, p. 14.

⁸⁷⁸ « Faire son âge ou le défaire », Roger Pol-Droit, *Le Monde des Livres*, 14 mars 2014, p. 8.

⁸⁷⁹ « Kurosawa réveille les monstres de l'enfance », Jacques Mandelbaum, *Le Monde*, 26 mars 2014, p. 14.

Sud, les Alakalufs, « ce peuple de la terre de feu »⁸⁸⁰. Par un jeu de référence à la fois à cet ouvrage de Jean Raspail mais également à une citation du poète Patrice de la Tour du Pin, Étienne de Montety raconte que « Patrice de La Tour du Pin nous a prévenus que, sans les légendes, ce genre en voie de disparition, les pays mais aussi **les hommes sont condamnés à mourir de froid** »⁸⁸¹. Cet extrait montre comment le journalisme peut faire jouer aussi bien le paradoxe que la métaphore dans une même figure. Il est demandé au journaliste de commenter librement cet extrait, au cours d'un entretien exploratoire.

Ah ! « Les pays sans légende seront condamnés à mourir de froid »... (*rires*). C'est un vers de Patrice de La Tour du Pin - vous connaissez ? Non ? C'est un très beau poète - et qui dit que... **là, on est dans la littérature, on n'est plus dans la réalité...** qui dit que les hommes ont besoin de légendes pour vivre. Et que les pays sans légendes, les pays sans contes structurants sur leurs origines, par exemple, seront condamnés à mourir de froid. C'est une phrase que j'aime bien parce que je m'y retrouve très bien.⁸⁸²

En ce sens le journaliste fait le lien entre la disparition de certains peuples et celle des récits structurants des sociétés. Cette citation montre bien à quel point la vérité de la littérature peut être convoquée et mise au profit des variations aléthurgiques du journal, ici pour dire le danger lié au manque supposé de récits structurants des sociétés modernes.

Si les figures d'opposition convoquent la variation aléthurgique par le recours à la fiction, les figures d'amplification quant à elles font variations dans la mesure où elles s'écartent de la prétention à l'objectivité à travers le registre de l'exagération.

2.1.2 Des figures d'amplification

Dans ce corpus infra-ordinaire contemporain, les figures d'atténuation se font plutôt rares. Avant d'aller plus loin, il faut préciser que l'euphémisme est ici mis de côté parce que c'est son sens linguistique rappelé par Émile Benveniste qui est retenu dans cette thèse et non pas son sens rhétorique ou esthétique. Le chapitre suivant vise notamment à prendre de front la question posée par l'euphémisme ; il est donc demandé au lecteur de patienter encore un peu avant que soit abordé ce

⁸⁸⁰ Entretien avec Étienne de Montety, journaliste, directeur du *Figaro Littéraire* et directeur adjoint de la rédaction du *Figaro*, le 10 avril 2015.

⁸⁸¹ « Qui se souvient des Caraïbes ? », Étienne de Montety, *Le Figaro Littéraire*, 12 juin 2014, p. 1.

⁸⁸² Entretien avec Étienne de Montety, journaliste, directeur du *Figaro Littéraire* et directeur adjoint de la rédaction du *Figaro*, le 10 avril 2015.

point précis. En outre, aucune ellipse n'a été trouvée, alors que l'on retrouve quelques litotes, par exemple dans un article du *Figaro* consacré à l'héritage du pilote de formule 1 Ayrton Senna. À l'occasion des vingt ans de la mort du pilote lors d'un accident en Italie, le texte rappelle que « Senna est le dernier pilote d'une liste de 24 noms à **avoir payé de leur vie** leur passion pour la F1 »⁸⁸³. On retrouve deux autres litotes dans un article du *Monde des Livres* faisant état du lancement d'un label tout public regroupant un certain nombre d'ouvrages dont les héros sont adolescents. Parmi eux, le livre d'Hollis Seamon intitulé *Dieu me déteste*, au sein duquel « son narrateur, Richard, aura bientôt 18 ans, mais sait qu'**il n'atteindra jamais les 19** : il est **en soins palliatifs**.»⁸⁸⁴. On trouve une autre litote dans l'interview de l'historienne Sonia Combe menée par un journaliste du *Figaro*, à l'occasion de la parution de son ouvrage consacré aux échanges de victimes à Buchenwald. Cette dernière explique :

Aux yeux des nazis, seul le nombre comptait. La plupart des témoignages de survivants convergent : les communistes s'efforçaient d'envoyer des gens qui étaient déjà, malheureusement, **en bout de course**, souvent parce qu'ils étaient extrêmement malades.⁸⁸⁵

Ces figures spécifiques de l'atténuation qui passent par des représentations relativement stéréotypées ont pour effet non pas tellement de masquer une vérité mais plutôt de mettre l'accent sur une dimension spécifique du trépas, à partir du principe même de l'économie du langage. Par exemple, dire qu'un individu est « en soins palliatifs » n'est pas nécessairement une façon de masquer le trépas ; il s'agit avant tout d'une façon de le dire, en précisant en même temps qu'un individu est atteint d'une maladie grave, incurable, évolutive, et qu'il est pris en soin et accompagné pour cela. Dans ce contexte discursif, il s'agit aussi d'une façon de dire que le personnage se situe dans un service ; c'est d'ailleurs ce qui va lui permettre de rencontrer d'autres personnages et notamment une jeune femme. C'est autour de cette relation entre les deux personnages que se déroulent précisément ce roman sentimental et le récit journalistique qui en rend compte. L'expression de « figure de l'atténuation » est donc à prendre avec beaucoup de précaution d'après nous ; il est fort probable parce qu'elle soit liée aux enjeux abordés en premier chapitre de cette thèse, portant sur les discours d'escamotage ou de tabou de la mort.

⁸⁸³ « Senna, la sécurité en héritage », Gilles Festor, *Le Figaro*, 30 avril 2014, p. 12.

⁸⁸⁴ « « La belle colère », un pont entre les parents et leurs enfants », Raphaëlle Leyris, *Le Monde des Livres*, 14 mars 2014, p. 3.

⁸⁸⁵ « Sonia Combe : la vérité sur les substitutions de détenus dans les camps de la mort », Nicolas Barotte, *Le Figaro*, 12 février 2014, p. 18.

Il est en revanche plus simple de travailler sur les figures d'amplification, dans la mesure où elles reposent moins sur une interprétation psychologique de la représentation. Les figures de l'amplification participant aux variations aléthurgiques en régime infra-ordinaire sont largement représentées par l'hyperbole, reposant sur les registres de l'exagération et de l'emphase. Ainsi, un article dédié à Yves Saint-Laurent explique qu'il s'agit de « quelqu'un que l'on redoutera de voir **mourir cent fois** et que chaque défilé ressuscitera comme par miracle »⁸⁸⁶. Dans la même idée, un autre article paraissant dans *Le Figaro Littéraire* énonce que « tué il y a cent ans, le 5 septembre 1914, d'une balle dans la tête, le poète et penseur Charles Péguy est **mort plusieurs fois depuis un siècle** »⁸⁸⁷. Cette même figure de style apparaît dans le résumé que dresse Pascale Krémer pour *Le Monde*, d'un ouvrage de Philippe Torreton sur sa grand-mère : « **trois fois veuve**, seule dans sa ferme humide, cette mémé taiseuse, rude à la tâche et au mal, embrassait peu mais nourrissait grassement, et donnait le moindre sou mis de côté. »⁸⁸⁸. L'effet d'exagération recherché à travers l'hyperbole se retrouve dans un article portant sur une probable remise en question de la Métropole de Paris avec la victoire de l'UMP, aux élections municipales d'Ile-de-France. Acteur de sa création en 2016, le député du Parti Socialiste Jean-Marie Le Guen explique qu'il continuera de soutenir ce projet malgré les remises en question dont il fait l'objet, restant ainsi fidèle à ses idées. La journaliste Sophie de Ravinel le cite : « On en **meurt**, dit-il, de cette façon de faire de la politique »⁸⁸⁹. Une autre hyperbole utilisant le trépas apparaît dans la chronique de Renaud Machart faisant la critique du spectacle « Foresti Party Bercy » diffusé à la télévision quelques jours auparavant :

La gaudriole et la vulgarité sont acceptablement dosées mais il y a de la drôlerie, du rythme et des références, à certains des sketches anciens de Foresti, dont celui, fameux et **à mourir de rire**, de l'avion de Barbie (la poupée).⁸⁹⁰

Avec l'hyperbole, c'est un effet comique face à des sujets graves qui peut être visé, comme c'est le cas dans un article du *Monde des Livres*. La journaliste littéraire Macha Séry résume en ces mots l'ouvrage *Oreo*, de Fran Ross :

⁸⁸⁶ « "Ce n'est pas le Yves que j'ai connu" », Janie Samet, *Le Figaro et vous*, 7 janvier 2014, p. 26.

⁸⁸⁷ « Qui sont les nouveaux péguystes ? », Jean-Marc Bastière, *Le Figaro Littéraire*, 6 février 2014, p. 2.

⁸⁸⁸ « Philippe Torreton fait un carton avec sa "Mémé", chronique d'un monde révolu », Pascale Krémer, *Le Monde*, 18 et 19 mai 2014, p. 9.

⁸⁸⁹ « Paris : l'UMP pourrait s'emparer de la future Métropole », Sophie de Ravinel, *Le Figaro*, 1er avril 2014, p. 10.

⁸⁹⁰ « Super Jumbo », Renaud Machart, *Le Monde*, 7 janvier 2014 p. 15.

Lorsque la grand-mère paternelle de Christine, alias Oreo, apprend que son fils Samuel allait épouser une Noire, elle mourut d'un infarctus ; du côté maternel, à la nouvelle de cette alliance avec un juif, son grand-père se trouva paralysé en forme de demi-croix gammée.⁸⁹¹

L'hyperbole peut également être mise au service de l'effet persuasif, comme c'est le cas dans la chronique de Patrick Rambaud de l'Académie Goncourt, publiée dans *Le Monde des Livres*. L'auteur y fustige l'ouvrage *La Tête de l'emploi*, de David Foerkinos : « Il ne se passe rien, je vous jure, rien de rien. Je craque à la page 234, **mort d'ennui**. S'il y a une surprise à la fin, tant pis, je n'ai pas la force d'atteindre la page 286. »⁸⁹².

Si aucun procédé de gradation n'a pu être trouvé dans ce corpus, quelques figures de l'accumulation ont quant à elles pu être relevées, comme c'est le cas dans cet article qui dresse le résumé d'une conférence donnée par Antoine Compagnon au Théâtre des Maturins, expliquant son positionnement intellectuel au regard d'autres écrivains ayant fait de Michel de Montaigne un guide de vie.

Je préfère réfléchir sur l'interrogation suivante : quels sont les facteurs qui font que l'on se porte vers Montaigne ? Avec lui, il est question de vie, de **mort**, de maladie, de mensonge, de sincérité, d'action, d'amitié, d'identité, de différences... Montaigne pose toutes ces questions.⁸⁹³

Ce même procédé mobilisant la représentation du trépas pour créer un effet d'accumulation est utilisé dans le résumé et la critique de l'ouvrage *Plus noir dans la nuit* de Dominique Simonnot, qui paraît dans la rubrique « Le livre du jour » du *Monde* : « C'est une histoire de sang et de larmes, de travail et de **mort**, de combats et de défaites, de justice sociale et de justice tout court »⁸⁹⁴. À moindre mesure, on retrouve une nouvelle accumulation dans un article du grand reporter et chroniqueur Charles Jaigu, racontant la grève perdue contre la fermeture du site de l'usine d'Aulnay. Il explique pour ce faire le parcours d'une salariée, Ghislaine Tormos.

À l'entendre, à la lire, elle a connu une vie à la Zola. D'abord, les mauvais coups du sort, **le décès de son mari** puis de son frère dans la même année. Pendant des années, elle enchaîne les petits jobs, pour ne pas s'éloigner de ses deux fils et de sa fille.⁸⁹⁵

⁸⁹¹ « Thésée, coupe afro », Macha Séry, *Le Monde des Livres*, 25 avril 2014, p. 6.

⁸⁹² « La mode est au plat », Patrick Rambaud, *Le Monde des Livres*, 14 mars 2014, p. 8.

⁸⁹³ « Un hiver avec Montaigne », Mohammed Aïssaoui, *Le Figaro*, 6 février 2014, p. 11.

⁸⁹⁴ « Histoire d'une grève rouge charbon », Vanessa Schneider, *Le Monde*, 26 mars 2014, p. 21.

⁸⁹⁵ « Chronique d'une grève perdue », Charles Jaigu, *Le Figaro*, 6 février 2014, p. 13.

Dans ces trois exemples, le trépas apparaît comme un élément parmi d'autres dans une chaîne de mots mis au service d'une amplification par énumération. Contrairement à l'hyperbole, celle-ci ouvre moins vers une variation aléthurgique du trépas que vers la fiction de l'infini décrite par Umberto Eco par la forme liste. L'effet de la forme liste repose sur l'oscillation entre « une poétique du « tout est là » et une poétique de l'« *et caetera* » »⁸⁹⁶ qui caractérise la mise en série. Elle est une forme de représentation qui « suggère physiquement l'infini »⁸⁹⁷, qu'il s'agisse comme dans ces exemples de l'infini des grandes thématiques étudiées, des thématiques racontées ou encore des malheurs vécus par des personnages fictifs, dont le trépas fait partie. En ce sens, on peut dire que l'énumération dont le trépas n'est qu'un élément ouvre à une variation aléthurgique d'un autre type, qui est celle d'un texte journalistique potentiellement inachevé.

À l'inverse, d'autres figures de style ne font pas automatiquement jouer la variation aléthurgique : c'est le cas des figures d'analogie. Ces figures témoignent du fait que la variation engage une attitude interprétative, tout comme la littérarité peut être définie comme un fait d'interprétation.

2.1.3 Des figures d'analogie

Les figures d'analogie consistent en des mises en relation entre différents éléments : toutes celles mobilisant une représentation du trépas n'impliquent pas nécessairement une variation aléthurgique ; c'est le cas, entre autres, de la comparaison. Comme l'énumération, la comparaison consiste en une connexion entre des éléments n'ayant *a priori* pas de lien entre eux, mais contrairement à la première figure citée, la comparaison met en parallèle les deux parties. On la retrouve par exemple dans une chronique du journaliste Nicolas Truong qui vient affirmer la vigueur de la pensée philosophique contemporaine bien que, selon lui, « depuis la **mort de Jean-Paul Sartre et de Michel Foucault**, il est convenu de déplorer la **disparition des grands maîtres à penser**. »⁸⁹⁸. Dans cette citation qui frôle la métaphore, l'élément commun entre les deux parties mises en exergue est la force et la place de la pensée intellectuelle. On trouve également une métaphore dans un article du *Figaro Littéraire* consacré à la parution de l'ouvrage *Une peine capitale*, de Christian Astolfi. Ce livre retrace l'histoire d'un narrateur qui se découvre être fils d'exécuteur de condamnations à mort en France, ainsi que des relations qu'il entretient à son père et de leur impact sur son sentiment d'identité.

⁸⁹⁶ ECO, Umberto. *Vertige de la liste*. Paris : Flammarion, 2009, p. 7.

⁸⁹⁷ *Ibid.*, p. 17.

⁸⁹⁸ « La nouvelle génération philosophique », Nicolas Truong, *Le Monde*, 12 et 13 janvier 2014, p. 15.

À mesure que le récit avance dans le temps, la peur du narrateur, qui se retrouve pour finir seul avec son père, se transforme en dégoût. En 1976, année de la canicule, il décrit « son ennemi » en « bœuf tranchant son tablier de graisse » suant « comme un porc ». Et puis, son père, songeant sans doute à l'avenir après trente ans de carrière, convie Paulo à assister à sa première exécution aux Baumettes. Nous sommes à quatre ans de l'abolition de la peine de mort. Le garçon touche du doigt **l'inhumanité** et ne s'en remettra pas...⁸⁹⁹

Un autre exemple de recours à la figure comparative que l'on peut citer intervient dans un article de Jacques Barraux paraissant dans le cahier *Eco & Entreprise* du *Monde*. Le journaliste y présente l'ouvrage *The Best Business Writing 2013* rassemblant, selon l'école de journalisme de l'Université Columbia de New-York, les trente meilleurs reportages de presse économique. Parmi eux, une enquête du *Wall Street Journal* montre que « **les cartels de la drogue** tuent moins d'Américains que **les médecins** qui prescrivent sans précaution un opioïde réservé aux cancéreux en fin de vie »⁹⁰⁰. Dans cette citation, ce qui vient faire chose commune entre les cartels de drogue et les médecins états-uniens est la capacité à tuer d'autres hommes. En plus de la figure comparative, on peut donc y voir une nouvelle apparition de la figure du paradoxe : le médecin est présenté comme un assassin, alors que dans le sens commun, sa fonction est celle de prendre soin. On constate donc que les rapprochements opérés entre les deux parties de ces deux exemples donnés n'ouvrent en aucune façon à des variations aléthurgiques. D'autres comparaisons, en revanche, constituent des variations aléthurgiques mettant en relation un élément réaliste avec un élément fictionnel. C'est le cas par exemple d'un article du cahier *Culture & Idées* du *Monde* portant sur l'Académie de France à Rome (dite villa Médicis), qui surgit lors de la révocation de l'actrice Julie Gayet au poste de jurée après la révélation de sa liaison avec le président de la République, François Hollande, par le magazine *Closer*. Pour le journal, cette actualité est une occasion de présenter la résidence artistique, en commençant par en décrire la beauté.

Comme eux, ils sont une vingtaine de pensionnaires à se confronter à la Ville éternelle et sa *Grande Bellezza* (« grande beauté ») – du nom du film de Paolo Sorrentino sorti en mai 2013. Dans la première scène, on voit un touriste asiatique **tomber raide mort**, comme **foudroyé par la beauté qu'il découvre** du haut de la colline du Janicule. En face, du sommet de la colline du Pincio où la Villa Médicis se dresse, l'effet peut être le même.⁹⁰¹

⁸⁹⁹ « Bourreau d'enfant », Bruno Corty, *Le Figaro Littéraire*, 6 février 2014, p. 4.

⁹⁰⁰ « Héros, prédateurs et victimes de l'après-fordisme », Jacques Barraux, *Le Monde. Éco & Entreprise*, 6 février 2014, p. 7.

⁹⁰¹ « À quoi sert la Villa Médicis ? », Philippe Ridet, *Le Monde. Culture & Idées*, 18 janvier 2014, p. 5.

Dans cette mise en abyme comparative, c'est encore une fois à travers le relais de la culture que le journalisme va faire variation aléthurgique en mettant en relation la mort d'un touriste avec l'expérience contemplative.

C'est le même type de variations que l'on peut retrouver avec la métaphore, autre figure analogique, telle qu'elle est mobilisée dans un article proposant d'établir un lien entre la pensée politique de Vladimir Poutine et celle de Nicolas I^{er}. C'est donc le portrait du tsar Nicolas Ier que ce texte établit ; portrait qui se clôt avec la défaite de Crimée et la mort du tsar.

Convaincu d'être à la tête de la plus puissante armée du monde, le tsar Nicolas n'a pas perçu que la révolution industrielle - autre mutation dont il s'était soigneusement tenu à l'écart - avait bouleversé les rapports de force. **Son corps robuste ne résiste pas à l'effondrement : il se laisse mourir en mars 1855**, avant même la chute de Sébastopol.⁹⁰²

Ici, c'est la perspective d'une défaite russe par « effondrement » qui agit comme une image métaphorique de la mort du tsar Nicolas. Dans un autre registre, la journaliste Laurie Moniez trace un portrait de Bruno Bonduelle, l'ancien Président de l'entreprise agroalimentaire qui porte son nom. La métaphore intervient par le biais du discours rapporté, lorsque Bruno Bonduelle énonce : « Si je meurs demain, il y aura du monde à mes funérailles. Mais dans dix ans ? On m'aura oublié. **Morceau avalé n'a plus de goût...** »⁹⁰³. En plus du jeu de mots à lire dans cette phrase prononcée par un légumier, la métaphore mobilisée ici met en relation l'homme avec ce qui vient alimenter un système, faisant ainsi jouer la variation aléthurgique par la fiction.

L'allégorie est une autre figure faisant jouer la variation communicationnelle dans le journal, en utilisant une histoire pour exprimer une idée. C'est le cas de l'article du *Monde des Livres* commentant le livre *Dernières nouvelles d'un martin-pêcheur* de Bernard Chambaz, récit autobiographique racontant la traversée cycliste d'un homme aux États-Unis. L'ensemble du texte journalistique présente cette traversée comme l'allégorie du deuil d'un père ayant perdu son fils vingt ans plus tôt au cours d'un accident de voiture, comme en témoigne par exemple l'extrait suivant :

Le texte qu'il tire de ce voyage, *Dernières nouvelles du martin-pêcheur*, est plus qu'un « livre joyeux » : lumineux, émouvant, il trace son chemin en équilibre entre la douleur et la beauté, le chagrin et la félicité.⁹⁰⁴

⁹⁰² « L'ombre du tsar », Jérôme Gautheret, *Le Monde*, 13 mai 2014, p. 21.

⁹⁰³ « L'éternel "saint-patron" du capitalisme lillois », *Le Monde. Élections municipales*, 14 mars 2014, p. 4.

⁹⁰⁴ « Bernard Chambaz roule en paix », Raphaëlle Leyris, *Le Monde des Livres*, 31 janvier 2014, p. 1.

Le deuil est donc à entendre ici dans sa dynamique permanente et sa complexité, comme l'évoque ce nouvel extrait d'article, expliquant que le « l'écriture et le vélo sont le tandem qui porte Bernard Chambaz, plus ou moins bien en fonction des jours, certains "la socquette légère", d'autres, le vent en pleine face ». Là encore, cette figure n'existe dans le discours journalistique qu'en tant que reprise d'un discours culturel, ce qui est également le cas d'une autre allégorie trouvée dans le cahier *Le Figaro et vous* invoquant la mythologie pour décrire l'histoire des trois filaments rouges du safran.

Toutes les plantes n'ont pas la chance d'avoir leur propre chapitre dans la mythologie grecque. Hermès aurait ainsi blessé mortellement l'un de ses amis au lancer de disque. Trois gouttes de son sang seraient tombées sur le sol, laissant apparaître à cet endroit une magnifique fleur mauve à trois pistils rouges, symbole de résurrection et de vie éternelle. On donna à cette fleur le nom de l'infortuné : Crocus.⁹⁰⁵

À cette liste de figures d'analogie pouvant faire variations aléthurgiques, on peut ajouter celle de la personnification du trépas, qui est un procédé particulièrement récurrent en régime infra-ordinaire contemporain. Dans l'exemple ci-dessous qui rappelle le cancer vécu par l'écrivain et journaliste Jean d'Ormesson à l'occasion de son entrée, de son vivant, dans la Pléiade, cette personnification est prise en charge sur le plan énonciatif par la journaliste Anne Fulda, faisant fonctionner à son niveau le plus haut la variation aléthurgique.

Oubliés, les vents mauvais des derniers mois. Oui, il a tutoyé la mort. Pour de vrai, après l'avoir provoquée presque narguée en donnant à son dernier roman un titre crépusculaire, Un jour je m'en irai sans en avoir tout dit. Mais, tout cela, c'est du passé.⁹⁰⁶

Cette personnification de la mort peut également passer par le discours culturel, comme c'est le cas dans cet article exposant notamment la critique d'une pièce théâtrale intitulée « La Veuve et le Lettré », pour mieux parler d'un genre théâtral en renaissance en Chine du Sud, le liyuan.

L'argument de la pièce est en effet assez ténu, et, en apparence, de peu d'intérêt. Un vieux conseiller, voyant sa mort venir, demande à un lettré de ses amis de surveiller sa jeune et belle épouse, afin qu'elle demeure chaste après son trépas.⁹⁰⁷

Ainsi, quelles que soient les figures de style mobilisées, il est fort probable que le discours qui les porte, parce qu'il se met en place dans les périphéries du journal, autorise à ces effets esthétiques formels que l'on ne peut retrouver avec autant de force en régime supra-ordinaire. Par le jeu de leur inscription en régime périodique et de la prise en charge énonciative d'un tel discours, les figures de

⁹⁰⁵ « Le safran, secret d'une beauté épicée », Linh Pham, *Le Figaro et Vous*, 12 février 2014, p. 34.

⁹⁰⁶ « Jean d'Ormesson, mieux qu'Immortel », Anne Fulda, *Le Figaro et vous*, 12 février 2014, p. 40.

⁹⁰⁷ « L'art du liyuan ne craint pas la modernité », Fabienne Darge, *Le Monde*, 6 juin 2014, p. 12.

style participent de variations aléthurgiques par diction qui viennent cohabiter, dans ces mêmes espaces périphériques du journal, avec des variations par fiction.

2.2 Variations par fiction

Il a été précédemment montré qu'en régime supra-ordinaire, c'est la fiction du motif qui opère dans le cadre d'une prétention affirmée à l'objectivité. En régime infra-ordinaire, la fiction se joue dans une littérarité des récits journalistiques, qui passe par la prise en charge énonciative de récits culturels assumant le caractère plus ou moins imaginaire de leurs objets, dont le trépas fait partie. Il s'agit donc de montrer ici en quoi le régime infra-ordinaire contemporain, qui se structure en grande partie autour de la prise charge énonciative de récits culturels détient, pour cette raison, une dimension littérisée, faisant alors variation communicationnelle. Un tel positionnement repose donc sur le dépassement de l'interdéfinition entre récit et littérature et considère que le floutage entre littérature et journalisme se réalise moins dans une structuration de faits entre eux que dans un rapport à une fiction énonciativement prise en charge. Comme l'explique Gérard Genette ;

Entrer dans la fiction, c'est sortir du champ ordinaire d'exercice du langage, marqué par les soucis de vérité ou de persuasion qui commandent les règles de la communication et la déontologie du discours. Comme tant de philosophes l'ont répété depuis Frege, l'énoncé de fiction n'est ni vrai ni faux [...] ou est à la fois vrai et faux : il est au-delà ou en-deçà du vrai et du faux, et le contrat paradoxal d'irresponsabilité réciproque qu'il noue avec son récepteur est un parfait emblème du fameux désintéressement esthétique. Si donc il existe un et un seul moyen pour le langage de se faire à coup sûr œuvre d'art, ce moyen est sans doute bien la fiction.⁹⁰⁸

En ce sens, on pourrait dire que la prise en charge énonciative de la fiction constitue moins une variation aléthurgique qu'une variation communicationnelle au sein du dispositif périodique. C'est donc un léger écart analytique qui est opéré ici mais qui est suffisamment heuristique pour être pris en compte. Les récits de la culture, qui deviennent des récits journalistiques, font jouer au trépas différentes fonctions : nous leur consacrerons les pages suivantes.

2.2.1 Le trépas au cœur de la pratique de résumé journalistique d'une œuvre

Une part importante de l'exercice de ce régime infra-ordinaire du trépas consiste en un discours sur la littérature et plus particulièrement, en un interdiscours consistant à dresser le résumé d'une œuvre littéraire, qu'elle soit adaptée ou non au cinéma, au théâtre ou encore à la télévision, pour en

⁹⁰⁸ GENETTE, Gérard. *Fiction et diction* précédé de *Introduction à l'architexte*. op. cit., p. 99.

proposer une chronique, un commentaire ou une critique. Cette pratique récurrente dans les espaces littéraires et culturels du journal contemporain consiste en effet à la fois à informer et à proposer une analyse ou un jugement. La pratique informative passe par le rappel de l'actualité qui justifie sa présence dans le journal ainsi que le contexte de l'information ; elle passe aussi par l'écriture du résumé de l'œuvre en question afin que le lecteur puisse mieux en saisir le commentaire qui est fait à son propos. Ce résumé se déploie avec l'enjeu de conserver le point de vue de l'auteur, pour mieux en faire la critique. Par ce biais donc, le journalisme sort temporairement de son caractère de discours sérieux évoqué par Roselyne Ringoot pour devenir une « assertion non sérieuse »⁹⁰⁹ qui caractérise l'écriture fictionnelle. C'est donc en ce sens que certaines périphéries du journal contemporain vont faire variations communicationnelles. De façon assez paradoxale donc, informer passe par une littérarité du texte journalistique. On utilise le terme de « journalistique » encore une fois ici car si la chronique n'est pas toujours écrite par un journaliste, c'est le journaliste qui est à l'initiative de sa publication, sinon de son écriture. C'est ce qu'explique le directeur du *Monde des Livres* Jean Birnbaum au cours d'un entretien exploratoire, à propos de la nouvelle formule du *Monde des Livres* :

[L'enjeu était] de rentrer non plus par genre mais par mode de traitement, de faire en sorte qu'il n'y ait plus seulement des critiques mais d'autres modes de traitement qui mettent en valeur la critique : l'histoire d'un livre, la traversée, des choses comme ça, de pluraliser aussi les signatures en faisant rentrer des feuilletonistes, des écrivains, donc de faire en sorte qu'il n'y ait plus un seul ton, un seul mode de format et un seul chemin de fer, que le chemin de fer puisse bouger tout le temps.⁹¹⁰

Dans ce cadre, le journalisme se fait relais d'un récit littéraire ; le résumé devient un récit journalistique ayant pour visée de le critiquer et le plus souvent, d'en formuler une critique positive. En ce sens, le discours journalistique peut participer au discours promotionnel d'un livre, considérant que la promotion est « l'opération d'incitation à la vente d'un produit »⁹¹¹. C'est en tout cas en ces termes qu'Étienne de Montety décrit notamment son rôle de journaliste et de directeur du *Figaro Littéraire*, lors d'un entretien exploratoire :

C'est un travail qui consiste essentiellement à dire non, à renoncer et à ne garder que ce qu'on espère être le plus original, le plus signifiant, le plus en phase avec nous, avec nos lecteurs et leurs goûts, et à essayer de trouver un équilibre entre les livres dont on parle et les découvertes. Puisqu'il y a à la fois les livres

⁹⁰⁹ *Ibid.*, p. 138.

⁹¹⁰ Entretien avec Jean Birnbaum, journaliste au *Monde* et directeur du *Monde des Livres*, le 28 mai 2015.

⁹¹¹ Promotion. Dans : REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. *op. cit.*, p. 1647.

que les lecteurs sont en droit de découvrir dans nos pages alors qu'ils en entendent parler par ailleurs, mais aussi des livres qu'on va leur faire découvrir dont ils ignorent tout et qu'on va essayer de promouvoir.⁹¹²

C'est également de cette façon que Jean Birnbaum décrit le rôle du *Monde des Livres* : s'il n'évoque pas directement la dimension promotionnelle, il évoque la capacité de la publicisation dans *Le Monde des Livres* à faire accéder au statut d'œuvre, responsabilité pouvant générer un sentiment de culpabilité chez certains membres de son équipe.

En fait, la culpabilisation elle vient de là : « à cause de toi, quelqu'un qui a une œuvre ou qui est en train de construire une œuvre n'a pas accès à ce qui pourrait le reconnaître comme œuvre ». Il y a quand même ça au fond : tu es responsable d'une œuvre mort-née, c'est comme si tu faisais avorter un talent. Disons que pour moi, la question du passage, elle est plutôt là : quel livre passera, quels auteurs passeront de la vie à la mort et donc à la survie possible, et quelle est notre posture, notre politique par rapport à ces auteurs, nous-mêmes qui allons mourir.⁹¹³

Ce pouvoir présumé engage donc un résumé bien spécifique adoptant un style accrocheur et un récit qui ne raconte l'intrigue qu'en partie, en se gardant bien d'en dévoiler le dénouement (lorsque sa visée est de la faire connaître plutôt que de faire connaître son adaptation). C'est précisément dans ce jeu que s'institue la prise en charge énonciative du récit littéraire et que se constitue l'une des modes de littérarités du récit journalistique intégrant le trépas. En tenant compte des récits journalistiques en régime infra-ordinaire, ce sont particulièrement à ces extraits que nous nous intéresserons ici, dans la mesure où ils donnent lieu à des récits journalistiques littérisés, au sein desquels le trépas tient une place importante.

Cette modalité spécifique fait jouer le trépas dans le cadre d'une unité fonctionnelle du récit journalistique littérisé. Par « unité fonctionnelle », il faut entendre segment d'énoncé pouvant jouer une ou plusieurs fonctions telles qu'elles sont décrites par Roland Barthes dans sa définition du récit.

Il n'en reste pas moins qu'un récit n'est jamais fait que de fonctions : tout, à des degrés divers, y signifie. Ceci n'est pas une question d'art (de la part du narrateur), c'est une question de structure : dans l'ordre du discours, ce qui est noté est, par définition, notable : quand bien même un détail paraîtrait irréductiblement insignifiant, rebelle à toute fonction, il n'en aurait pas moins pour finir le sens même de l'absurde ou de l'inutile : tout a un sens ou rien n'en a.⁹¹⁴

⁹¹² Entretien avec Étienne de Montety, journaliste, directeur du *Figaro Littéraire* et directeur adjoint de la rédaction du *Figaro*, le 10 avril 2015.

⁹¹³ Entretien avec Jean Birnbaum, journaliste au *Monde* et directeur du *Monde des Livres*, le 28 mai 2015.

⁹¹⁴ BARTHES, Roland. Introduction à l'analyse structurale des récits. *Communications*. 1966, n°8, p. 7.

En somme, pour Roland Barthes, les fonctions renvoient à un ensemble d'opérations agissant dans la structure même du texte ; elles sont ontologiques aux récits. En tenant compte avec Paul Ricœur que « la structuration est une activité orientée qui ne s'achève que dans le spectateur ou le lecteur »⁹¹⁵, il est possible de montrer que le trépas participe à la structuration d'un récit littérisé dans le journal, autour des deux grands types de fonctions barthesiennes. C'est à l'un d'eux qu'il s'agira de prêter attention ici ; l'autre sera étudié dans la partie suivante. Le premier type de fonctions analysé par Roland Barthes renvoie aux fonctions de nature distributionnelle. Ces dernières réfèrent à « certaines unités [qui] ont pour corrélats des unités de même niveau »⁹¹⁶. Pour le dire autrement, ce sont elles qui opèrent directement dans la construction de l'intrigue de façon plus ou moins importante. C'est la raison pour laquelle Roland Barthes distingue deux catégories de fonctions distributionnelles. La première sous-catégorie est celle des « noyaux » (ou fonctions cardinales) qui jouent comme « de véritables charnières du récit »⁹¹⁷. Dans le cadre de la pratique d'écriture journalistique du résumé d'une œuvre littéraire, le récit déployé doit être une synthèse, un condensé de l'intrigue : il n'est donc pas surprenant que les unités qui y apparaissent occupent majoritairement une fonction cardinale.

Pour qu'une fonction soit cardinale, il suffit que l'action à laquelle elle se réfère ouvre (ou maintienne, ou ferme) une alternative conséquente pour la suite de l'histoire, bref qu'elle inaugure ou conclue une incertitude.⁹¹⁸

Ainsi, le trépas assume une fonction d'ordre cardinal dans le résumé périodique lorsqu'il amène par exemple le sujet à l'action dans le récit ; autrement dit, lorsqu'il engage une situation de rupture de l'ordre initial, amenant à la quête décrite par Vladimir Propp dans son analyse de la morphologie du conte⁹¹⁹. C'est lui qui crée le méfait ou le manque décrit par Vladimir Propp et qui participe à l'organisation de la séquence du récit en créant la quête de l'objet.

Les drames ferroviaires sont un genre littéraire, devenu cinématographique avec *Le Crime de l'Orient-Express* et sa galerie de personnages troubles épinglés par Hercule Poirot. Cette référence, parmi quantité d'autres, inspire le nouveau roman de Frédéric Chouraki, *Un aller pour Winnipeg*, dont l'action se déroule dans un train peuplé de voyageurs plus bizarres les uns que les autres. Mais **la série de meurtres et de mystères qui éclatent à bord** va se transformer, sous la plume de cet auteur, en opéra-bouffe délirant.⁹²⁰

⁹¹⁵ RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1. *op. cit.*, p. 80.

⁹¹⁶ BARTHES, Roland. Introduction à l'analyse structurale des récits. *op. cit.*, p. 8.

⁹¹⁷ *Ibid.*, p. 9.

⁹¹⁸ *Ibid.*, p. 9.

⁹¹⁹ PROPP, Vladimir. *Morphologie du conte*. Paris : Seuil, 1970 [1928].

⁹²⁰ « Winnipeg parano », Benoît Duteurtre, *Le Figaro Littéraire*, 12 juin 2014, p. 3.

Dans cet exemple, le trépas apparaît comme le point de départ du récit ainsi relaté, dans le cadre de l'unité fonctionnelle « la série de meurtres et de mystères qui éclatent à bord ». En ce sens, le trépas contribue à agir sur la durée du récit. On retrouve ce même procédé dans la présentation de l'ouvrage *Réparer les vivants* qui est publiée dans *Le Monde des Livres* :

De retour du surf, Simon Limbres, 20 ans, est victime d'un accident de voiture. **Les médecins annoncent à ses parents qu'il est dans un état irréversible.** Réparer les vivants étire les vingt-quatre heures qui vont s'écouler jusqu'à la transplantation du cœur de Simon.⁹²¹

Dans ces deux exemples, le trépas apparaît comme le fil conducteur servant à la construction de l'intrigue du récit littéraire en question, tel que le récit journalistique en rend compte. On trouve d'autres exemples moins évidents au sein desquels le trépas continue de maintenir une fonction cardinale dans le texte : il participe ainsi à la structuration du récit, sans pour autant constituer le fil conducteur de l'intrigue. Cette fonction se retrouve par exemple dans le résumé de l'ouvrage *La Grande ménagerie* d'Howard Jacobson, rédigé par l'écrivain Éric Neuhoff pour en faire la critique. C'est l'état d'esprit du narrateur y est décrit, en même temps que son histoire.

Par instants, il songe à se lancer dans le *stand-up*. Il pourrait, ses réflexions ne manquant pas de comique. Son agent a disparu en Hindu Kush. **Son éditeur s'est suicidé.** Ses royalties sont en baisse. Il ne va quand même pas se mettre à inventer des récits pour adolescents ?⁹²²

La fonction cardinale occupée par le trépas dans le cadre d'une unité fonctionnelle du récit se retrouve, bien entendu, dans le registre tragique. Le trépas peut alors apparaître comme menace de « l'épreuve glorifiante » : c'est en tout cas en ces termes que le chapeau de l'article du *Figaro* présente le film « Real » qui déploie une histoire d'amour dont les protagonistes sont dans le coma : « Avec "Real", le réalisateur de "Shokuzai" fait planer l'ombre de la catastrophe sur une histoire d'amour brisée par une tentative de suicide »⁹²³. D'une autre manière, le trépas assume une telle fonction dans cet article du *Monde des Livres* consacré à la bande-dessinée *La Tendresse des pierres* de Marion Fayolle, qui figure dans la sélection officielle du Festival d'Angoulême.

Voir une armée d'hommes en blanc envahir la maison. Tout arrêter pour prêter une bouche, un bras, des jambes à celui qui n'en a plus. Subir sa dictature exigeante et capricieuse, se rappeler soudain que ce règne n'est qu'un leurre pour celui qui n'est plus capable de diriger sa vie. Les figures un peu solennelles d'un

⁹²¹ « Réparer les vivants », auteur inconnu, *Le Monde des Livres*, 31 janvier 2014, p. 10.

⁹²² « Sexe et judaïsme », Éric Neuhoff, *Le Figaro Littéraire*, 6 février 2014, p. 5.

⁹²³ « Kurosawa et les fantômes de Fukushima », Étienne Sorin, *Le Figaro et vous*, 26 mars 2014, p. 40.

petit théâtre symbolique égrènent **les étapes d'un deuil annoncé** : avec son dessin léger et précis, faussement naïf, d'une élégance épurée, Marion Fayolle tient l'émotion à distance pour raconter la maladie et la mort de son père.⁹²⁴

Ce registre tragique peut également être mobilisé à travers la narration d'une œuvre classique dont il s'agit de promouvoir la virtuosité de l'adaptation. C'est par exemple le cas dans un article paraissant en rubrique « Culture » du *Monde* dressant un portrait du chanteur allemand Jonas Kaufmann, qui débute ainsi :

On doit à Jonas Kaufmann l'une de nos plus belles soirées lacrymales. C'était à l'Opéra Bastille, en janvier 2010. Le ténor allemand chantait le dernier acte du Werther de Massenet dans la mise en scène sensitive de Benoît Jacquot. Couché dans sa petite chambre, **le poète gothéen suicidé par amour adressait un dernier adieu au monde**. La magie de l'orchestre dirigé par Michel Plasson, le clair-obscur modulé de cette voix qui s'y fondait, comme dépolie par le grain d'un invisible sablier, la diction habillée de chair et d'émotion, tout cela produisait un effet irrésistible et délicieux. **L'homme en gilet jaune mourait** : comme Charlotte, la salle laissait couler ses larmes.⁹²⁵

Ce registre tragique se retrouve dans d'autres récits journalistiques infra-ordinaires qui ne visent pas à rendre compte d'une œuvre culturelle, comme dans cet article publié à l'occasion de la commémoration en France des 70 ans du débarquement en Normandie, sous la plume du directeur du *Figaro Histoire*.

Pour les milliers de rangers de la première vague, c'était le moment du face-à-face, attendu, redouté, avec la mort. Il leur appartenait de renouer avec la charge des temps héroïques. Omaha, Utah, Sword et Juno avaient soudain cessé d'être des noms de fantaisie sur une carte. Ils étaient devenus, pour eux, la préfiguration de l'enfer. Il avait fallu s'élancer, sous le feu de l'artillerie, patauger, la peur au ventre, au milieu des copains qui s'effondrent, dans un fracas de fin du monde. Ramper entre les ouvrages de défense, les mines, les pièges mortels dont Rommel avait truffé le rivage : hérissons de rails entrecroisés, pieux reliés à des grenades. Escalader ici une falaise à l'échelle de corde. Neutraliser là les batteries d'artillerie. Au soir du premier jour, près de 10 000 hommes auraient été tués, blessés ou auraient disparu.⁹²⁶

Cet exemple montre également dans quelle mesure le trépas peut être mis au service du processus d'héroïsation évoqué en premier chapitre et décrit par Ernest Becker dans son ouvrage *The Denial of death*.

⁹²⁴ « Un deuil annoncé », Anne Favalière, *Le Monde des Livres*, 31 janvier 2014, p. 7.

⁹²⁵ « « Jonas Kaufmann, "Wundertenor" », Marie-Aude Roux, *Le Monde*, 6 et 7 avril 2014, p. 12.

⁹²⁶ « Le sacrifice de l'aube », Michel de Jaeghere, *Le Figaro*, 6 juin 2014, p. 24.

Il est plus rare de trouver dans ce corpus infra-ordinaire la deuxième sous-catégorie de fonctions distributionnelles du récit identifiée par Roland Barthes : les catalyses. Présentes entre deux fonctions cardinales, les catalyses sont définies par le sémiologue comme « des notations subsidiaires, qui s’agglomèrent autour d’un noyau ou d’un autre sans en modifier la nature alternative »⁹²⁷. Elles réfèrent donc à des unités dont les fonctions sont atténuées, elles ne sont pas particulièrement conséquentes. On en trouve un exemple dans la critique de Catherine Simon dédiée au premier roman de Michèle Audin, intitulé *Cent vingt et un jours*. L’extrait suivant, qui ne présente pas un résumé de l’ouvrage mais son auteure, montre comme le récit journalistique sur la culture peut faire intervenir le trépas dans sa fonction de catalyse, matérialisée ici par les deux tirets qui viennent borner l’unité fonctionnelle :

Mathématicienne, comme son père - **Maurice Audin, militant anticolonialiste assassiné en 1957, à Alger, dont elle a fait le héros par défaut du récit *Une vie brève* (Gallimard, 2013)** -, Michèle Audin confirme, avec *Cent vingt et un jours*, son premier roman, un goût singulier pour les jeux d’écriture et un indéfectible attachement à l’Ouvroir de littérature potentielle, alias l’Oulipo.⁹²⁸

Dans ce récit, l’assassinat du père de l’auteure a « une fonctionnalité faible mais non point nulle »⁹²⁹. Il s’agit en réalité d’une unité mixte : en même temps qu’il rappelle un autre récit servant à décrire le parcours d’une auteure, il permet également de commencer à esquisser une identité d’auteure qui trouve sa raison d’être dans des « jeux d’écriture » et un attachement à l’Oulipo. En outre, cette unité fonctionnelle assume une double fonction : celle de catalyse et celle d’indice.

2.2.2 *Quand dire le trépas, c’est dire autre chose : fonction indicielle du récit journalistique sur l’actualité culturelle*

En régime supra-ordinaire, nous avons dit que la fin de vie fonctionne sur un principe sémiotique de bascule référentielle. En régime infra-ordinaire, le même principe s’applique au cœur même du récit journalistique porté plus largement sur l’actualité culturelle, à travers ce que Roland Barthes a qualifié d’« indices ». Il ne s’agit pas ici des indices au sens peircien du terme, mais plus simplement d’une classe intégrative au sein de laquelle « l’unité renvoie alors, non à un acte complémentaire et conséquent, mais à un concept plus ou moins diffus, nécessaire cependant au sens de l’histoire »⁹³⁰.

⁹²⁷ BARTHES, Roland. Introduction à l’analyse structurale des récits. *op. cit.*, p. 9.

⁹²⁸ « Destins de guerre », Catherine Simon, *Le Monde des Livres*, 31 janvier 2014, p. 4.

⁹²⁹ BARTHES, Roland. Introduction à l’analyse structurale des récits. *op. cit.*, p. 10.

⁹³⁰ *Ibid.*, p. 8.

Cette classe qui correspond au deuxième type de fonctions que l'on peut trouver dans le récit tel qu'il est défini par le sémiologue, se structure autour de deux sous-catégories. La première sous-catégorie évoquée par Roland Barthes est celle des « informants » (ou « informations »), « qui servent à identifier à situer dans le temps et dans l'espace »⁹³¹. Aucun exemple n'a pu être trouvé dans ce corpus infra-ordinaire au sein duquel le trépas assume la fonction d'informant. Lorsque le trépas agit comme contexte temporel, c'est plutôt au titre de fonction cardinale du récit qu'il opère. C'est le cas par exemple de cet extrait d'article tiré du *Figaro Littéraire* présentant une biographie du roi Philippe Auguste autant que sa synthèse au travers du récit journalistique :

À sa mort, les frontières du domaine royal s'élargirent, grâce à son annexion du domaine des Plantagenêts, plus ou moins à celles du pays et le lustre de la monarchie capétienne était assuré⁹³².

Le trépas agit donc ici comme une borne temporelle qui trouve toute son importance dans le récit pour dire ce que devient le royaume.

C'est en réalité plutôt la deuxième sous-catégorie définie par Roland Barthes, qui est celle des « indices » (la sous-catégorie porte donc le même nom que celle de la catégorie qui l'englobe), qui est la plus importante. Les indices visent à renseigner implicitement sur le caractère d'un personnage, sur ses sentiments ou encore sur une atmosphère. Ils reposent sur des « signifiés implicites »⁹³³ : dans ce système, parler du trépas, c'est parler d'autre chose. La deuxième sous-catégorie est celle de ce que Roland Barthes nomme les « informations » qui servent à identifier, à structurer dans le temps et dans l'espace. Il s'agit de « données pures, immédiatement signifiantes »⁹³⁴ à fonctionnalité faible. Dans le récit journalistique, le trépas apparaît comme indice des caractères des personnages du récit qui font partie des composants essentiels du récit médiatique tel qu'il est décrit par Marc Lits⁹³⁵. Par indices des caractères des personnages, il faut entendre les « conduites, sentiments, intentions, motivations, rationalisations des personnages »⁹³⁶ ; autrement dit, dans cette situation, le trépas apparaît comme une classe psychologique du personnage. Là encore, il ne peut fonctionner comme variation qu'à la condition qu'il soit pris en charge, sur le plan énonciatif, par le journaliste. Ce mécanisme apparaît dans un article de Fabienne Darge paraissant en page « Culture » du *Monde*. Ce

⁹³¹ *Ibid.*, p. 10.

⁹³² « L'homme de Bouvines », Jacques de Saint Victor, *Le Figaro Littéraire*, 6 février 2014, p. 6.

⁹³³ BARTHES, Roland. Introduction à l'analyse structurale des récits. *op. cit.*, p. 10.

⁹³⁴ *Ibid.*, p. 11.

⁹³⁵ LITS, Marc. *Du récit au récit médiatique*. *op. cit.*, pp. 137-160.

⁹³⁶ BARTHES, Roland. Introduction à l'analyse structurale des récits. *op. cit.*, p. 8.

dernier vise à présenter la critique de la pièce « La Vipère » de Lillian Hellman, mise en scène par Thomas Ostermeier.

La pièce montre de manière implacable comment Regina va tout laminer sur son chemin - son mari, sa fille, Alexandra, puis ses frères - pour obtenir cet argent qui, pour elle, est synonyme de libération. Quand son père est mort, seuls ses frères ont hérité. Elle a été contrainte de se marier avec cet homme, Horace, qu'elle n'aime pas, et qu'elle va laisser mourir, sans lever le petit doigt, parce qu'il refuse de lui donner l'argent qu'elle demande.⁹³⁷

Dans cet exemple, le trépas d'Horace tel qu'il est raconté dans ce récit journalistique, dit le caractère de Regina. En laissant l'homme sans assistance, c'est le personnage égocentrique, cupide, impassible et intransigent de Regina qui est décrit, tout autant que le caractère intéressé du mariage. D'une façon différente, la fonction indicielle du trépas est mobilisée dans une critique de l'ouvrage *Tué à l'ennemi* de Michel Laval, rappelant les conditions de la mort de Charles Péguy.

Et on entend le vers « Heureux ceux qui sont morts pour quatre coins de terre... », au moment où une balle frappe le lieutenant Péguy qui avait refusé de se baisser, comme le commandait la prudence. C'était le 5 septembre 1914.⁹³⁸

Le vers ici évoqué est une référence à une proclamation de Charles Péguy lui-même, mais aussi à un autre article paraissant dans le même numéro consacré à la parution d'un ouvrage dédié aux derniers jours de Charles Péguy⁹³⁹. Ici, ce vers est inclu dans le cadre d'une unité fonctionnelle elle-même prise en charge sur le plan énonciatif par son auteur, le journaliste Étienne de Montety. Cette unité assume une fonction distributionnelle, tout comme la deuxième unité fonctionnelle soulignée, tandis que la troisième porte plutôt une fonction indicielle. Le trépas de Charles Péguy dit sa capacité inconditionnelle à faire résistance et participe, en ce sens, au procédé d'héroïsation de l'écrivain. Le même type de procédé apparaît dans un article consacré à la parution de l'ouvrage *Les Pierres d'angles*, de Chantal Delsol, portant sur ce à quoi les hommes tiennent, aux « pierres d'angles » des vies humaines. Pour introduire son article, l'auteur relate une anecdote tirée de l'ouvrage *Érasme, grandeur et décadence d'une idée* écrit par Stefan Zweig :

Sentant son heure dernière approcher, le plus grand intellectuel européen du XVI^{ème} siècle, Érasme, qui n'avait eu que dédain, sa vie durant, pour les Pays-Bas qui l'avaient vu naître, fut pris du désir éperdu de

⁹³⁷ « Les rapaces sont parmi nous », Fabienne Darge, *Le Monde*, 1er avril 2014, p. 23.

⁹³⁸ « Les derniers jours de Charles Péguy », Étienne de Montety, *Le Figaro Littéraire*, 6 février 2014, p. 3.

⁹³⁹ « "Ce mort est un guide" », Paul François Paoli, *Le Figaro Littéraire*, 6 février 2014, p. 3.

revoir sa patrie. Lui qui ne parlait et n'écrivait qu'en latin retrouva tout à coup le néerlandais de son enfance, raconte Stefan Zweig dans la biographie qu'il a consacrée au penseur.⁹⁴⁰

La première partie du paragraphe est prise en charge d'un point de vue énonciatif par l'auteur et agit comme variation communicationnelle : le trépas apparaît comme le révélateur de l'attachement d'Érasme pour les Pays-Bas, lui qui semblait avoir rejeté sous différentes formes sa nation. De la même façon, dans un résumé paraissant dans *Le Figaro Littéraire* consacré à la parution de l'ouvrage *À l'officier des îles* de François Broche, on retrouve cette même fonction indicielle du trépas. Ce résumé, qui est tiré de la critique d'un ouvrage historiographique sur le lieutenant-colonel Félix Broche, père de l'auteur, montre bien dans quelle mesure la littérature et par son biais, le journalisme, jouent de différentes façons avec les frontières entre réalité et fiction.

« Tout est devenu invisible à Bir Hakeim mais les symboles ne s'effacent jamais », écrit l'auteur qui, ayant retrouvé l'endroit précis où son père est mort, évoque la poésie du désert. « La nuit est le plus beau cadeau du désert avec son silence, sa fraîcheur et ce milliard d'étincelles là-haut, comme un feu d'artifice qui ne finirait jamais. Fusillé debout en pleine nuit, **Papa a contemplé le plus beau des spectacles et ce reflet d'éternité a dû remplir de joie son cœur simple.** »⁹⁴¹

Dans cet extrait, le procédé citationnel empêche l'unité fonctionnelle à fonction indicielle (soulignée dans le texte) de fonctionner comme variation communicationnelle puisqu'elle n'est pas prise en charge sur le plan énonciatif, par le journaliste.

La fonction indicielle du trépas dans le récit journalistique ne se limite pas à la pratique de résumé d'un ouvrage littéraire. Elle déborde largement son cadre pour venir s'inscrire dans le récit journalistique sur l'actualité culturelle, d'abord. Ainsi, lors de la présentation d'une version arrangée de « Love Supreme » à la Cité de la Musique par le Dal Sasso-Belmondo Big Band et la sortie à venir de l'enregistrement en studio, un article du *Monde* retrace l'histoire du succès des quatre mouvements de la suite *A Love Supreme*, par John Coltrane, McCoy Tyner, Jimmy Garrison et Elvin Jones.

Love Supreme devient un classique de l'histoire du jazz, influence régulièrement évoquée dont le motif mélodique et le chant du premier mouvement, Acknowledgement, en particulier, sont cités à l'envi par les musiciens les plus divers. Une musique débordante d'évidences mélodiques, d'un envoûtement immédiat, étape fondamentale de **la quête musicale et spirituelle de Coltrane, jusqu'à sa mort**, le 17 juillet 1967.⁹⁴²

⁹⁴⁰ « Bibliothèque des essais », G. P., *Le Figaro*, 25 et 26 janvier 2014, p. 20.

⁹⁴¹ « Mon père, ce héros de Bir Hakeim », Paul-François Paoli, *Le Figaro Littéraire*, 12 juin 2014, p. 5.

⁹⁴² « Love Supreme, de John Coltrane, revit en grande formation », Sylvain Siclier, *Le Monde*, 1er avril 2014, p. 24.

Dans ce récit, le journaliste fait agir le trépas comme un véritable révélateur de personnalité. En racontant que John Coltrane s'est trouvé dans une quête musicale et spirituelle jusqu'à sa mort, l'enjeu est de contribuer à ériger un mythe en montrant que malgré l'épreuve de la maladie et de la mort qu'il savait être proche, l'homme est resté « fidèle à lui-même » jusqu'au bout : un musicien passionné et un créateur. En somme, le trépas agit comme l'un des éléments textuels du récit permettant de donner un indice sur la personnalité véritable d'un homme et d'un personnage. Or, ce procédé contient nécessairement une dimension fictive : qui peut affirmer que les derniers moments de John Coltrane ont été animés par une quête musicale et spirituelle ? On retrouve ce même procédé à propos du musicien Jimmy Page, dans un article du *Figaro et vous* informant de la réédition de l'ensemble de la discographie du groupe Led Zeppelin.

Cela reste la grande affaire de sa vie. Le groupe a eu beau se saborder en 1980, après la mort du batteur John Bonham, Jimmy Page, fondateur et *leader* de Led Zeppelin, veillera jusqu'à son dernier souffle sur le legs artistique de cette épopée rock hors du commun.⁹⁴³

Dans un autre registre, on peut évoquer un extrait de l'article du journaliste du *Monde* Nicolas Weill, portant sur une adaptation théâtrale de l'ouvrage *Seul dans Berlin*, écrit par Hans Fallada. Le journaliste rappelle ainsi l'objet du livre.

Il relate la résistance spontanée d'un couple d'ouvriers qui répand dans un Berlin nazifié des cartes postales hostiles au régime. Cette peinture haletante de l'époque a été écrite en vingt-quatre jours, en 1946. **Épuisé par l'effort, l'alcool, la drogue et les monceaux de cigarettes brûlées quotidiennement, Fallada ne survivra pas à la tension imposée par un tel rythme d'écriture.** Il meurt d'un arrêt cardiaque à 53 ans, quelques mois seulement après avoir rendu son manuscrit. Fin tragique, à l'image d'une vie brève qui a mal commencé.⁹⁴⁴

Ici, le journaliste établit un lien entre l'arrêt cardiaque d'Hans Fallada et l'épuisement lié à l'écriture de son livre : le trépas fonctionne comme indice fictif du sentiment de culpabilité de la personne et du personnage d'Hans Fallada. C'est ce qu'indique Nicolas Weill lors d'un entretien exploratoire, lorsque nous lui demandons de commenter spécifiquement cet extrait qu'il a écrit.

Il se tue pour faire ce livre, qui en même temps est un livre de rachat, d'une certaine manière. Oui, je pense que c'est un extrait important. Et comme vous dites, on est dans l'univers de la fiction, le théâtre, le roman et là, c'est le personnage lui-même qui apparaît. Et effectivement, vous avez raison de le souligner parce

⁹⁴³ « Led Zeppelin, séance de rattrapage », Olivier Nuc, *Le Figaro et vous*, 31 mai et 1^{er} juin 2014, p. 30.

⁹⁴⁴ « Fallada, un regard réaliste sur l'Allemagne nazie », Nicolas Weill, *Le Monde*, 31 janvier 2014, p. 11.

que c'est assez rare. D'habitude, on donne juste les dates de naissance et de mort et là, il y a quand même quelque chose d'un peu plus développé. Très peu, mais quand même. C'est vrai.⁹⁴⁵

Ces procédés sont à différencier de la façon dont le trépas peut servir, dans le récit journalistique plus général (qui n'est pas spécifiquement porté sur l'actualité culturelle, donc), à dire la vérité sur une personne à travers le rapport qu'elle entretient à la mort. Là encore, le trépas fonctionne comme un indice de la personnalité d'un individu. En revanche ici, on n'est plus sur le registre de la fiction et de la variation communicationnelle, comme le montre ce nouvel article de Valérie Sasportas, à propos cette fois-ci de l'écrivain colombien Gabriel Garcia Marquez, mort peu de jours avant la parution du numéro de journal en question.

« De la mort, il se faisait une idée très simple, très peu philosophique : brusquement, tout s'arrête, et puis c'est le trou noir », dit sur RFI Isabelle Chenu, responsable du service culture. « La mort m'attriste, disait-il, car il s'agira d'une première expérience que je ne pourrai pas raconter ». ⁹⁴⁶

C'est d'ailleurs cette même citation qui est reprise dans la nécrologie de l'écrivain publiée par le journal *Le Monde*. Un autre exemple pouvant être cité paraît dans un article du *Monde* ; il relate un échange entre Thierry Frémaux, directeur général du Festival de Cannes et Jean-Luc Godard :

En 2010, attendu pour présenter « Film socialisme », le réalisateur franco-suisse de Pierrot le Fou n'était pas venu, se contentant d'une lettre manuscrite adressée à Thierry Frémaux : « Suite à des problèmes de type grec, je ne pourrai être votre obligé à Cannes. Avec le Festival, j'irai jusqu'à la mort, mais je ne ferai pas un pas de plus. »⁹⁴⁷

Ici, le trépas est mis au service de la construction d'un Godard qui a suffisamment de recul pour être en capacité de faire de l'humour sur l'éventualité de sa propre mort.

D'autres types de récits journalistiques utilisent la fonction indicielle du trépas pour dire une vérité sur ce qu'est le « bien vivre ». Ainsi, ceux qui meurent sont aussi ceux qui savent comment bien-vivre et qui délivrent une vérité aux vivants de sorte à ce que ces derniers aient la possibilité de la mettre éventuellement à profit un jour⁹⁴⁸. On le voit très bien dans un article du *Figaro Littéraire*,

⁹⁴⁵ Entretien avec Nicolas Weill, journaliste au *Monde*, Paris, le 24 avril 2015.

⁹⁴⁶ « Gabo le magnifique », Valérie Sasportas, *Le Figaro et vous*, 19 et 20 avril 2014, p. 30.

⁹⁴⁷ « Godard, Loach, Dolan et les Dardenne en compétition au Festival de Cannes », Franck Nouchi, *Le Monde*, 19 avril 2014, p. 14.

⁹⁴⁸ Ce *topos* est d'ailleurs le sujet de l'ouvrage de la soignante Bronnie Ware portant sur *Les 5 regrets des personnes en fin de vie* paru en 2012 (*The Top Five Regrets of the Dying*).

commentant la parution de l'édition traduite de l'ouvrage *Parler seul*, d'Andrés Neuman, le parcours d'un homme mourant, auprès de son fils et de sa femme.

Se sachant condamné par la maladie, Mario prend son camion et emmène Lito faire une longue virée à travers les prairies jaunes et les bourgades perdues. Son but : lui fabriquer un souvenir inoubliable, en guise d'adieu. On comprendra, au fil de ces pages envoûtantes, que chacun des protagonistes est davantage à la recherche du *sentiment* de la vie que du *sens* de la vie.⁹⁴⁹

Le trépas participe donc aux variations par fiction du journal à travers le récit journalistique. En régime infra-ordinaire, ce récit concerne tout particulièrement l'actualité culturelle et plus spécifiquement littéraire. Aussi les représentations du trépas participent-elle au récit tel que le conçoit Paul Ricœur, à travers « l'agencement des faits par la mise en intrigue »⁹⁵⁰. Par le biais du récit et en particulier ici du récit littérisé en régime périodique, les représentations du trépas participent à cette « synthèse de l'hétérogène »⁹⁵¹ qu'est l'intrigue et qui réunit « dans une totalité intelligible, des circonstances, des buts, des interactions, des résultats non voulus »⁹⁵². Comme *fonction* barthésienne, le trépas participe à l'attribution causale qui a pour effet « de rétablir la *continuité* d'un processus dont l'unité de développement, pour une raison ou pour une autre, paraît interrompue, voire inexistante »⁹⁵³. Dans ce cas, le récit littérisé donne un sens purement narratif au trépas et constitue, de ce fait, une variation communicationnelle en régime infra-ordinaire. On suit donc ici Paul Ricœur qui soutient que « seule une transfiguration poétique, non seulement de la solution, mais de la question elle-même, libère l'aporie du non-sens qu'elle côtoie. »⁹⁵⁴

Au XIX^{ème} siècle, les rapports entre littérature et journalisme sont encore trop resserrés pour que la littérarité médiatique puisse être considérée comme une véritable variation aléthurgique ou plus largement, communicationnelle. Ces variations se jouent plutôt dans le lien qu'entretient le journalisme avec d'autres domaines à la même époque, à savoir le religieux et le sacré.

⁹⁴⁹ « Demain est un autre souvenir », Thierry Clermont, *Le Figaro Littéraire*, j20 mars 2014, p. 4.

⁹⁵⁰ RICOEUR, Paul. *Temps et récit*. Tome I. *op. cit.*, p. 59.

⁹⁵¹ *Ibid.*, p. 202.

⁹⁵² *Ibid.*

⁹⁵³ *Ibid.*, p. 279.

⁹⁵⁴ *Ibid.*, p. 21.

3) Variations infra-ordinaires anciennes : la sacralisation du trépas

Dans l'un de ses derniers ouvrages paru en 1991, l'anthropologue Louis-Vincent Thomas explique qu'il existe une différence entre banalisation et sacralisation, empêchant de considérer sérieusement un déplacement possible du sacré dans les médias. D'après lui, les représentations de la mort en régime médiatique opèrent selon une logique de la banalisation à laquelle l'anthropologue associe la valeur d'insignifiance⁹⁵⁵. Comme il l'explique plus tôt dans son *Anthropologie de la mort*, les médias, en réduisant la mort à un spectacle, fonctionneraient selon une logique de fascination, liquidant alors le couple terreur-fascination à l'origine du sacré⁹⁵⁶. Ces derniers participeraient ainsi à un mouvement général de désacralisation dans les sociétés modernes, entraînant avec lui le risque d'une désocialisation⁹⁵⁷. À l'inverse de ces théories, d'autres chercheurs soutiennent l'idée d'une extension de la notion de sacré et l'intérêt de dissocier fait religieux du sacré⁹⁵⁸. Pour Bernard Lamizet, il est possible de proposer une définition du sacré en sciences de l'information et de la communication, comme « modalité particulière d'existence et de mise en œuvre de l'espace public »⁹⁵⁹. Il s'agit précisément du point de vue qui sera adopté ici, en tenant compte de procédés venant s'ajouter au « processus de sublimation esthétique » de l'irreprésentable décrit par Bernard Lamizet. Il faut également préciser qu'une telle place du sacré au sein des médias ne concerne pas que le journal ancien : bien que cela n'ait pas été formulé jusque-là, nous avons dit que le régime supra-ordinaire contemporain, en venant rappeler l'interdit du meurtre, réinstitue le cadre du plus grand tabou humain. Ce faisant, il positionne le journal comme « gardiens des limites »⁹⁶⁰ de la sacralité de la vie humaine.

Cette partie vise à montrer que le journal ancien participe du processus de sacralisation du trépas dans le cadre d'une oscillation entre sacré religieux et sacralité profane. *Le Figaro* et *Le Petit Journal* peuvent en effet être considérés comme des dispositifs médiatiques « profanes » (à l'inverse de journaux comme *La Croix* ou *L'Univers*, pour la même époque), *a fortiori*, dans un contexte de laïcisation générale qui touche aussi bien le journal que la mort, à partir de la fin du XIX^{ème} siècle. En mettant en relation un certain nombre de motifs pouvant témoigner d'un regard chrétien sur le trépas

⁹⁵⁵ THOMAS, Louis-Vincent. *La Mort en question. Traces de mort, mort des traces. op. cit.*, p. 42.

⁹⁵⁶ THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort. op. cit.*, p. 346.

⁹⁵⁷ *Ibid.*, p. 347.

⁹⁵⁸ DUFOUR, Stéphane et BOUTAUD, Jean-Jacques. Extension du domaine du sacré. *Questions de communication*. 2013, n°23, p. 8.

⁹⁵⁹ LAMIZET, Bernard. Sémiotique du sacré. *ESSACHESS, Journal for Communication Studies*. 2011, vol. 4, n°2, p. 54.

⁹⁶⁰ JEFFREY, Denis. Le sacré, entre médiations et ruptures. *ESSACHESS, Journal for Communication Studies*. 2011, vol. 4, n°2, p. 38.

et certains mécanismes propres au journal compatibles avec la sacralité, les rapports entre communication et sacralité seront interrogés sous l'angle des transformations médiatiques de deux types de textes témoignant d'un rapport sacré au trépas : les préparations à la mort d'une part et le *memento mori*, d'autre part.

3.1 Des motifs qui témoignent d'un regard chrétien sur le trépas

La présence de certains motifs liés au trépas dans le journal de 1882 questionne l'entrecroisement entre journalisme et religion – et plus particulièrement religion chrétienne catholique - de deux façons : par la mise en scène du fait religieux d'une part, par la prise en charge du discours religieux sur le plan énonciatif par les journalistes, d'autre part. Il est entendu que c'est ce dernier phénomène qui manifeste une variation aléthurgique, au cours de laquelle le journaliste tient un discours religieux et ainsi, s'écarte très nettement de la visée objectiviste. Ce sont toutefois ces deux phénomènes qui seront pris en compte ici, afin de pouvoir les mettre en regard l'un et l'autre. La capacité du journal à porter une dimension spirituelle est donc ce qui nous intéresse ici. Seront ici distinguées la capacité du journal à être « porteur d'un regard chrétien sur le monde » et celle d'« un journal au contenu chrétien »⁹⁶¹, distinction reprise à David Douyère pour distinguer un journal comme *L'Univers* ou *La Croix*, d'un journal apportant un éclairage moral à l'information, ce qui est le cas du *Figaro* de 1882. Il s'agit donc de travailler ici sur la « bonne mort » (ou le bien-mourir) qui est véhiculée par le journal à travers un certain nombre de motifs qui croisent les motifs chrétiens de l'époque, aussi bien en régime infra-ordinaire qu'en régime supra-ordinaire. On ne traitera donc pas ici de la « belle mort », même s'il est important de considérer qu'elle cohabite dans le journal avec la « bonne mort ». Le processus d'héroïsation sera également ici mis à part dans la mesure où il fait jouer d'autres mécanismes qui ne seront pas traités ici.

3.1.1 *L'agonie*

L'agonie est un motif particulièrement récurrent que l'on retrouve dans *Le Figaro* de 1882. D'après le Dictionnaire historique de la langue française, le mot « agonie » apparaît en langue

⁹⁶¹ DOUYÈRE, David et ANTOINE, Frédéric. Penser l'entrelacs des religions et des médias. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n°13. 1^{er} juin 2017. [Consulté le 27 août 2021]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org.proxy.scd.u-psud.fr/rfsic/3756>.

française en 1546, mais il est précédé par les formes *aigoine* et *agone* que l'on retrouve entre le XI^{ème} et le XIII^{ème} siècle. Il s'agit d'un emprunt au latin chrétien *agonia* « angoisse », venant du grec *agônia*.

Ce dernier vient du verbe *agein* « pousser (à l'origine, un troupeau) », « mener », qui, comme le latin *agere* (→ acte), appartient à une importante famille indoeuropéenne. Il a pour dérivé *agôn* « assemblée » et spécialement « assemblée de jeux ; lutte ». ⁹⁶²

L'agonie réfère ainsi à la lutte de l'individu contre la mort et à l'angoisse qui lui est liée à partir du XVII^{ème} siècle. L'agonie est un motif assez récurrent dans le discours religieux puisque l'agonie comme angoisse témoigne aussi d'une lutte d'ordre spirituel⁹⁶³. D'après le glossaire de l'Église catholique édité par la Conférence des évêques de France, l'agonie est évoquée dans l'Évangile pour « évoquer l'angoisse qui s'empare de Jésus à Gethsémani la nuit précédant sa mort. Au terme de ce combat intérieur, Jésus accepte de faire non pas sa volonté, mais celle de son Père »⁹⁶⁴. Le terme est repris également en médecine à partir duquel on va tenter de proposer des définitions cliniques de l'agonie autour de « cas d'écoles », en se heurtant à la difficulté de stabiliser une symptomatologie généralisable⁹⁶⁵.

C'est tout d'abord comme procédé d'exagération que l'agonie peut être mobilisée dans le journal. On en retrouve ainsi quelques exemples dans le corpus, notamment dans un feuilleton du *Figaro* expliquant que « c'était plus que de l'inquiétude, c'était une **agonie** d'angoisse... »⁹⁶⁶ ou encore, dans un feuilleton du *Petit Journal* notant la présence d'« un cri rauque, qui ressemblait à un **râle** »⁹⁶⁷. Dans un feuilleton du *Petit Journal*, on retrouve une autre description d'agonie, qui se rapproche très nettement d'une description clinique.

Elle resta immobile, comme si elle fût morte. Étendue sur un lit de sangle du poste, elle avait bien l'air d'un cadavre en effet, avec ses traits déformés, sa rigidité ses lèvres entr'ouvertes, ses yeux grands ouverts, vitreux et fixes, la pupille fortement dilatée. Ce qui faisait voir qu'elle n'était point morte, c'était sa poitrine qui se gonflait avec effort et laissait échapper une respiration pénible, sonore, ronflante.⁹⁶⁸

⁹⁶² Agonie. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *op. cit.*, p. 33

⁹⁶³ Entrée « Agonie ». *Trésor de la Langue Française Informatisé* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 27 août 2021]. Disponible à l'adresse : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3726758445>.

⁹⁶⁴ Entrée « Agonie ». *Glossaire de l'Église catholique* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 27 août 2021]. Disponible à l'adresse : <https://eglise.catholique.fr/glossaire/agonie>.

⁹⁶⁵ CAROL, Anne. *Les Médecins et la mort. XIX^e-XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 36.

⁹⁶⁶ « La fille de Marguerite », Xavier de Montépin, *Le Petit Journal*, 6 février 1882, p. 1.

⁹⁶⁷ « Jean Loup », Émile Richebourg, *Le Petit Journal*, 26 mars 1882, pp. 1-2.

⁹⁶⁸ « Le boucher de Meudon », Jules Mary, *Le Petit Journal*, 18 février 1882, p. 3.

À deux occasions, le motif de l'agonie comme lutte passe par le discours journalistique. C'est le cas tout d'abord dans un article intitulé « Aegri Somnia » (« Les rêves malades »), qui raconte les tortures « longues », « aigues » et « raffinées » qu'aurait subies le journaliste Xavier Aubryet lors d'une agonie qui aurait duré cinq ans. C'est le journaliste Henry d'Ideville qui raconte cette agonie, autant qu'il met en scène le fait qu'il est le témoin privilégié du « spectacle de ses douleurs » et d'une belle mort. Une bascule s'opère toutefois à un moment donné du texte, lorsque le journaliste prend en charge le discours chrétien de l'agonie à travers l'interjection suivante : « Ah ! pauvre Aubryet, il vous sera beaucoup pardonné, car vous avez singulièrement souffert ! ». Cette citation, qui témoigne de toute évidence d'une variation aléthurgique autour de laquelle s'articule la conception chrétienne d'une douleur rédemptrice, qui épure l'âme, s'impose donc, par le biais du journal. On assiste ici, par cette variation, à la force d'une croyance au ton quasi divinatoire qui dit ce qui sera, caractéristique de l'aléthurgie des dieux foucaldienne. Plus loin, Henry d'Ideville ajoute : « Sa foi en Dieu était sincère ; il mourut en chrétien robuste et clairvoyant », se reprochant souvent « son manque de charité ». Il est fort probable que ce discours manifeste à nouveau une conception religieuse de l'agonie : l'agonie y est ici perçue comme dynamique, c'est-à-dire que le mourant est actif par la démonstration de courage dont il fait preuve. Or, cette conception de l'agonie, selon l'historienne Anne Carol, « bénéficie sans doute d'une certaine proximité avec la vision chrétienne du combat de l'ange et du démon au chevet du mourant (...) »⁹⁶⁹. On trouve un discours un peu semblable en régime supra-ordinaire, dans la nécrologie de Charles Blanc qui paraît dans *Le Petit Journal* :

Nous avons dit que M. Charles Blanc a eu une lente **agonie** ; cependant il n'a jamais perdu connaissance et, hier encore, il a reconnu M. Pingard, le secrétaire général de l'Institut, au moment de sa visite quotidienne. »⁹⁷⁰

Cette agonie, qui témoigne d'une conception normative telle que la conçoit la religion, est décrite comme un peu moins dynamique que la précédente. Elle n'en est pas pour autant passive puisque c'est bien la lucidité sur laquelle insiste son auteur qui permet au mourant d'être dans une forme de lutte.

⁹⁶⁹ CAROL, Anne. *Les Médecins et la mort. XIX^e-XX^e siècle, op. cit.*, p. 36.

⁹⁷⁰ « Mort de M. Charles Blanc », auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 19 janvier 1882, p. 1.

En 2014, le motif de l'agonie se fait beaucoup plus rare et seules deux occurrences ont pu être retrouvées sur l'ensemble du corpus du *Figaro* contemporain : l'une dans *Le Figaro Littéraire*⁹⁷¹ et l'autre dans le supplément *Figaro et Vous*⁹⁷². Il est probable qu'en de rares occasions, cette variation aléthurgique se réactive, comme le laisse supposer cet extrait d'entretien mené avec le journaliste du *Figaro* Etienne de Montety, à propos de l'agonie du Pape Jean-Paul II en 2005.

Il fallait raconter son **agonie**, il fallait raconter l'ébahissement du monde face à cet homme qui était **un défi, finalement, à la maladie**, à la **mort** mais qui donnait cela comme un exemple d'une **souffrance**. Il essayait de donner du sens à cette **souffrance**, à cette **fin de vie difficile**. Il essayait aussi de symboliser un peu la souffrance de tant et tant de gens. Je pense qu'il y avait aussi un rôle comme ça, de **témoignage de la souffrance**.⁹⁷³

S'il est plutôt rare de trouver des discours témoignant d'une conception religieuse de l'agonie dans le journal, la mise en scène du rôle du prêtre auprès des mourants est quant à elle, plus récurrente. Celle-ci intègre ce vaste ensemble du motif religieux de l'assistance aux derniers moments.

3.1.2 L'assistance aux derniers moments

L'assistance aux derniers moments est un motif qui trouve une place importante dans le journal. Si la confession faite au prêtre est un motif absent de ce corpus, la mention des derniers sacrements est assez récurrente. On la retrouve notamment dans un article du *Supplément littéraire du dimanche* du *Figaro*, portant sur un ouvrage de M. Wilder décrivant, selon les mots du journaliste, « à quelle misère était réduit Mozart lorsqu'il mourut » et l'impossibilité d'une « mort douce » par impossibilité de l'extrême-onction.

⁹⁷¹ « Après "Frank le généreux", qui savait toujours glisser un chèque aux copains dans la mouise, consoler son pote Dean Martin dévasté par la mort de son fils et trouver une ultime dose à Billie Holiday à l'agonie, après "Frank le cougare", croyant trouver une nouvelle jeunesse auprès de la blonde Mia Farrow mais n'attrapant qu'un coup de vieux, "Sinatra l'incroyable", qui, après des centaines de concerts, enflammait une dernière fois le Mariott Desert Spring Resort & Spa en 1995, à l'âge de quatre-vingts ans, il y eut "Sinatra en silence", un incroyable jour de mai 1998. » (« Les mille vies de Sinatra », Valérie Lejeune, *Le Figaro Littéraire*, 12 juin 2014, p. 7).

⁹⁷² « Zabou Breitman se tient face caméra. Et décline son identité. Elle incarne la maman d'Ilan Halimi, garçon de 23 ans enlevé dans la nuit du 20 au 21 janvier 2006 à Sceaux et retrouvé agonisant le 13 février de cette même année, le long d'une voie de chemin de fer, à Sainte-Geneviève-des-Bois. » (« "24 jours", le dossier d'Alexandre Arcady », François Aubel, *Le Figaro et Vous*, 30 avril 2014, p. 31).

⁹⁷³ Entretien avec Étienne de Montety, journaliste, directeur du *Figaro Littéraire* et directeur adjoint de la rédaction du *Figaro*, le 10 avril 2015.

Le prêtre qui avait promis à Sophie Haibl de porter l'**extrême-onction** à son beau-frère s'était ravisé au dernier moment et avait refusé les secours de son ministère à un **mourant** qui n'avait pas manifesté personnellement le désir de le voir à son chevet. »⁹⁷⁴

Ici, on est à nouveau sur une variation aléthurgique qui trouve place dans le *Supplément littéraire du dimanche* du *Figaro*, mais qui n'est pas présente systématiquement pour les discours portant sur l'assistance du prêtre dans les derniers moments, comme en témoigne le fait divers suivant :

Mme Louis Arnavon, née Estrangin, est tombée ce matin d'une fenêtre de la maison qu'elle habitait rue Sylvabelle, n°61. Elle **a survécu une heure et demie environ**. Elle **a pu avec peine reconnaître M. le curé de Saint-Joseph** et **a rendu le dernier soupir**.⁹⁷⁵

La description brève de cette agonie passive laisse entrevoir malgré tout l'exaltation du rôle du prêtre au chevet du mourant, comme c'est le cas d'un autre fait divers du *Figaro* débutant par les propos suivants :

Dans la nuit du 2 au 3 janvier, un individu s'est présenté au presbytère de Saint-Arçons-d'Allier et a demandé M. le curé, le priant de vouloir bien **assister une malheureuse victime d'un grave accident**.⁹⁷⁶

On est donc davantage ici sur une médiatisation du fait religieux que sur une prise en charge du discours religieux par le journal. Parmi les motifs qui font se croiser discours journalistique et discours religieux, la mise en scène du rôle spirituel du médecin constitue une part importante des motifs convoqués. Ainsi, un article du *Figaro* relate qu'un communard aurait fait la confession, avant de mourir, d'avoir tué le Prince impérial dans le Zoulouland (ancien territoire d'Afrique australe).

Le médecin qui a reçu la confession du **meurtrier** à son **lit de mort**, a aussi été l'exécuteur de ses **dernières volontés**. Il parle de plusieurs **legs** dont il s'est chargé, entr'autres une rente annuelle de 1 000 francs à la mère de Jean Tonnelet, et une somme assez importante à l'ancien associé dont le nom n'a pas été prononcé dans ce récit et qui serait le seul survivant de cette horrible tragédie.⁹⁷⁷

Un autre feuilleton, du *Figaro* cette fois, met en scène un dialogue entre un enquêteur et un médecin au cours duquel le médecin décrit son assistance au mourant.

C'est vous qui vieilliez auprès de M. de Trèves quand il est **mort** ?

- Hélas, oui, monsieur... J'ai assisté, avec une douloureuse épouvante, à son **effroyable agonie**.⁹⁷⁸

⁹⁷⁴ « Mozart », Victor Wilder, *Le Figaro. Supplément littéraire du dimanche*, 13 mai 1882, p. 74.

⁹⁷⁵ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 2 mars 1882, p. 3.

⁹⁷⁶ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 7 janvier 1882, p. 3.

⁹⁷⁷ « Une étrange histoire », L. Dutertre, *Le Figaro*, 13 mai 1882, p. 2.

⁹⁷⁸ « Madame de Trèves », Xavier de Montépin, *Le Figaro*, 31 mai 1882, p. 4.

C'est peut-être le récit du docteur Crevaux publié par *Le Figaro* qui est à ce titre le plus édifiant. Le docteur Crevaux est un médecin ayant publié le récit de ses nombreux voyages dans un ouvrage intitulé *Tour du monde*. En 1882, il est envoyé avec certains de ses compagnons en mission d'exploration en Amérique où il est tué. À cette occasion, le *Supplément Littéraire du dimanche* du *Figaro* choisit de publier un extrait de son ouvrage, portant sur les funérailles d'un homme en Guyane :

Le **moribond**, se ranimant assez pour me reconnaître, murmura quelques paroles que je ne compris pas, mais qu'Apatou me traduisit. Le malheureux ne se sentait pas assez fort de ses vertus pour **comparaître dans l'autre monde**. Il me pria de le recommander, en ma qualité de piay des blancs, à notre Divinité. Désireux de satisfaire au vœu d'un **mourant**, je lui jetai quelques gouttes d'eau sur la tête et le baptisai suivant la formule de la religion catholique.⁹⁷⁹

La présence de l'ami au chevet du mourant est également un motif commun au discours religieux et au journal. On en trouve un exemple dans un récit d'Alexandre Dumas fils publié par *Le Figaro*, qui est un extrait d'une édition de ses œuvres réservée aux artistes ayant joué ses pièces et que le journal a pu se procurer. Le titre choisit ainsi de publier une note relative à *La Dame aux Camélias*, dans laquelle Alexandre Dumas fils explique notamment l'excellent accueil qu'a reçu la lecture de la pièce au Théâtre Historique. À cette occasion, il raconte que l'actrice à qui était destiné le rôle d'Olympe, Mathilde Guizolphe, lui annonce qu'elle est poitrinaire et qu'elle va mourir de la maladie de la Dame aux Camélias, ce qui a été le cas, d'après l'écrivain.

Elle avait aussi auprès d'elle une ancienne amie, qui ne la quittait pas et la veillait avec une véritable affection. Trois ou quatre jours avant **sa mort**, elle lui dit : « J'ai vu **mourir** ma mère du mal dont je **meurs** ; je sais à quoi m'en tenir, **je ne passerai pas la semaine**. Je n'ai plus de parents et je ne suis pas une femme régulière dont on annonce officiellement **la mort** ; je veux être **enterrée** de bonne heure : inutile de déranger des femmes ; mais il y a quelques hommes, dont voici les noms, que je te prie d'aller voir et à qui tu demanderas de ne pas disposer de leur matinée d'ici à huit jours, parce que je souhaite qu'**ils m'accompagnent jusqu'au cimetière**. Ils ne me refuseront pas cela, j'en suis sûre. »⁹⁸⁰

Ce même motif de l'assistance aux derniers moments peut être retrouvé dans *Le Petit Journal*, même si celui-ci est nettement moins récurrent que dans *Le Figaro*. Il est évoqué dans la mise en scène de

⁹⁷⁹ « Le Docteur Crevaux », Dr Crevaux, *Le Figaro. Supplément Littéraire du dimanche*, 24 juin 1882, p. 97.

⁹⁸⁰ « L'édition des comédiens du théâtre d'Alexandre Dumas fils », Alexandre Dumas fils, *Le Figaro. Supplément Littéraire du dimanche*, 1^{er} avril 1882, p. 49.

la correspondance entre le prince de Sirbey et le Ministre des Arts, le premier faisant don au Louvre et à l'École des Beaux-Arts de l'œuvre du sculpteur Carpeaux dont il était l'ami :

Je crois par là m'acquitter d'un pieux devoir envers l'ami que j'ai veillé jusqu'à **la mort** et qui, **en partant**, m'a confié avec ses douleurs intimes, ses pensées, ses désirs et ses espérances secrètes.⁹⁸¹

Le motif de l'assistance aux derniers moments cohabite, dans le journal, avec ceux des attributs juridiques et religieux de la préparation à la mort qui offrent l'occasion au mourant d'être acteur de sa propre mort.

3.1.3 Les attributs juridiques et religieux de la préparation à la mort

La mise en scène des attributs témoignant d'une préparation à la mort est récurrente dans le journal. La nécessité du testament est ainsi un motif auquel les auteurs recourent de façon assez régulière (sans nécessairement mentionner la présence du notaire), comme c'est le cas dans cet article tiré du *Figaro* portant sur le jansénisme :

La mort ayant surpris Maisonneuve sans qu'il ait eu le temps de faire un **testament**, les livres et certaines reliques jansénistes qui faisaient partie du dépôt, furent vendus en effet par autorité de justice et perdus par conséquent pour les disciples de Port-Royal.⁹⁸²

Cet exemple est peut-être le plus normatif qui ait pu être trouvé dans ce corpus. Les autres extraits trouvés faisant apparaître le motif du testament ont plutôt recours à une naturalisation de ce motif, comme dans cet écho qui paraît dans *Le Figaro* le 1^{er} avril 1882 :

Hier a eu lieu à Paris **l'ouverture du testament** du duc de Banos, en présence du frère du duc et d'un membre de l'ambassade d'Espagne. On ne connaissait pas encore dans la soirée quel était le légataire universel de **la fortune laissée par le défunt**, mais l'on disait qu'il ne serait pas impossible que **l'ouverture de cette succession** soulevât des difficultés entre les intéressés. Le frère du duc de Banos était arrivé hier matin à Paris pour assister à **la lecture de ce testament**.⁹⁸³

C'est le même mécanisme de naturalisation du testament que mobilise *Le Petit Journal* dans une chronique annonçant un legs de 200 000 francs à la ville de Paris pour fonder une ou deux écoles :

⁹⁸¹ « L'œuvre de Carpeaux », auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 2 janvier 1882, p. 2.

⁹⁸² Article non titré, Adolphe Racot, *Le Figaro*, 19 avril 1882, p. 5.

⁹⁸³ Article non titré, Le Masque de Fer, *Le Figaro*, 1^{er} avril 1882, p. 1.

Il y a dans le **testament** du **défunt** une autre disposition des plus intéressantes, qui ordonne-le prélèvement, sur les deniers de la **succession**, de la somme nécessaire pour acheter 12,000 fr. de rente sur l'État français⁹⁸⁴

Il est possible de considérer que le motif du testament appartient à un motif plus large, qui est celui des dernières volontés, que l'on retrouve par exemple dans cet article du *Figaro*, à propos des frères Edmond et Jules de Goncourt :

Appartenant à une famille riche, autorisés à être, quant à leurs dernières volontés, aussi indépendants que possible, les deux frères, dont la vie entière a été consacrée aux lettres, ont de tout temps caressé le rêve de créer, en mourant, un édifice absolument littéraire, une Académie nouvelle, écartant de son sein les personnages politiques, les ministres, les seigneurs, les avocats surtout.⁹⁸⁵

Parmi les autres attributs de préparation à la mort, on retrouve le motif du crucifix auquel le journal a recours à plusieurs reprises en régime infra-ordinaire, comme c'est le cas dans cet extrait de nouvelle tirée du *Supplément littéraire du dimanche* du *Figaro* :

Tout aussi méthodiquement, elle redressa l'oreiller et y replaça doucement et soigneusement la tête à jamais muette. Puis elle remonta le drap jusqu'au menton du défunt, et plaça un crucifix dans ses mains, après les avoir jointes sur la couverture. Après cela, elle alluma deux bougies et en mit une à la tête et l'autre au pied du lit. Enfin, elle prit une petite bouteille et versa l'eau bénite qu'elle contenait dans une soucoupe, déjà préparée pour cet usage au chevet du lit.⁹⁸⁶

Dans la mesure où il symbolise chez les chrétiens le martyr de Jésus-Christ, le crucifix peut apparaître dans sa fonction indicielle, afin de dire la force de la foi : « Qu'ont d'effrayant la prison, l'exil, la mort pour un vieillard qui tous les jours s'agenouille devant un crucifix ? »⁹⁸⁷. De la même manière, *Le Figaro* souligne qu'avec la disparition des emblèmes religieux dans les hôpitaux civils et militaires, « les malades et les mourants vont être privés de la vue de ces symboles qui les consolent et leur rappelaient le souvenir d'une Providence »⁹⁸⁸. Le motif du crucifix peut ainsi servir au mécanisme d'héroïsation à l'œuvre dans une chronique du *Figaro* : « Nous périrons s'il le faut, mais perdre la foi, jamais ! Jusqu'au dernier soupir, un pied dans la tombe, nous crierons encore : jamais nos enfants n'iront à l'école où ne brille pas le crucifix »⁹⁸⁹. Avec la médiatisation du fait

⁹⁸⁴ Article non titré, *Le Petit Journal*, 7 avril 1882, p. 2.

⁹⁸⁵ « L'Académie Goncourt », Charles Chincholle, *Le Figaro*, 24 juin 1882, p. 2.

⁹⁸⁶ « Brouillés à mort. Nouvelle », R. L., *Le Figaro. Supplément littéraire du dimanche*, 7 janvier 1882, p. 2.

⁹⁸⁷ « Le Pape est-il libre à Rome ? », Émile Ollivier, *Le Figaro*, 18 juin 1882, p. 1.

⁹⁸⁸ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 1^{er} mai 1882, p. 3.

⁹⁸⁹ « Pour les écoles libres. "Ils ne l'auront pas l'âme de l'enfant !" », Saint-Genest, *Le Figaro*, le 31 mai 1882, p. 1.

religieux et du regard chrétien porté par *Le Figaro* sur le monde, la coupure entre *Le Petit Journal* et *Le Figaro* est donc très nette.

Les motifs venant d'être évoqués sont assez peu retrouvés dans les journaux contemporains, qui semblent avoir fait place à d'autres modalités constituant peu ou prou, des formes de préparations à la mort. C'est le cas des directives anticipées : pouvant être rédigées par chacun afin de faire part des souhaits concernant une éventuelle limitation de traitements ou leur arrêt en cas d'incapacité à exprimer sa propre volonté, consultées par le médecin prenant une décision dans le cadre d'une procédure collégiale⁹⁹⁰, les directives anticipées, parce qu'elles se rédigent en amont de cette situation, ont pour effet de constituer aussi une préparation à la mort. On les retrouve dans les articles relatifs à la fin de vie en régime supra-ordinaire, notamment lorsqu'ils rappellent les principes de la loi Leonetti qui a institué en 2005 les directives anticipées. Le numéro du *Monde* daté 6 février 2014 consacre d'ailleurs sa Une ainsi que deux articles à la question des directives anticipées, dans le cadre de l'affaire Vincent Lambert. La Une du journal explique ainsi que « l'absence de directives anticipées dans le cas inextricable de Vincent Lambert incite de plus en plus de Français à effectuer une démarche encore peu connue », tandis que les articles visent à expliquer les enjeux que recouvre l'écriture de ces directives anticipées.

La présence de l'ensemble de ces motifs, privilégiés par certains types de textes religieux, questionne donc le lien étroit entretenu entre le journal – et en particulier, *Le Figaro* – avec la religion au point que l'on propose de considérer que ces motifs médiatiques témoignent d'une métamorphose périodique bien spécifique.

3.2 L'hypothèse d'une métamorphose médiatique des préparations à la mort

Dans la partie précédente, nous avons pu voir combien certains motifs chrétiens rattachés au trépas témoignent d'un regard chrétien du *Figaro* sur l'information. En outre, un article rédigé par Daniel Roche consacré aux textes chrétiens des préparations à la mort a permis d'effectuer un relevé des motifs contribuant à définir le genre, parmi lesquels on retrouve l'agonie, l'assistance aux derniers

⁹⁹⁰ C'est le cas au moment où paraissent les articles en 2014. Depuis la loi Claeys-Leonetti de 2016, les directives anticipées s'imposent à la décision médicale.

moments et les attributs de préparation tels que le crucifix et plus tard, le testament⁹⁹¹. Si d'autres textes religieux témoignent d'un projet de préparation à la mort notamment dans les religions polythéistes⁹⁹², il n'en demeure pas moins que les préparations à la mort avec lesquelles *Le Figaro* entretient un lien ténu sont les préparations chrétiennes. Ces dernières sont en effet caractérisées par un ensemble d'éléments qui, ne se limitant pas aux seuls motifs, seront décrits dans les pages suivantes afin de poser l'hypothèse d'une métamorphose médiatique des préparations à la mort chrétiennes. Comme l'ont souligné certains chercheurs comme Jean-Marie Schaeffer, ainsi que Roselyne Ringoot et Jean-Michel Utard en l'appliquant au journalisme, le genre a pour caractéristique parmi d'autres d'être flou. On ne peut donc que s'appuyer sur ce flou du genre des préparations à la mort, en tentant de l'instrumentaliser le moins possible à travers une définition des critères sur lesquels nous nous appuyerons. Nous verrons ainsi en quoi l'hypothèse d'une métamorphose médiatique des préparations à la mort permet d'ouvrir une piste d'interprétations quant aux variations aléthurgiques.

3.2.1 D'un texte de piété à un genre majoritairement littéraire

Avant d'être un véritable genre religieux, l'*Ars moriendi* est le titre d'un texte de piété chrétienne trouvant ses origines dans la région rhénane et qui connaît une circulation massive en Allemagne, aux Pays-Bas, en France ainsi qu'en Espagne⁹⁹³. La naissance de ce texte est située autour de 1465, soit après l'épidémie de Peste Noire qui ravage l'Europe de l'Ouest au milieu du XIV^{ème} siècle et la Guerre de Cent Ans (1337-1453) ; il s'inscrit donc dans la tradition de genres macabres particulièrement importante depuis le XI^{ème} siècle. L'*Ars Moriendi* se décline en deux versions : une version longue, typographique, qui va circuler massivement par le biais de multiples éditions et majoritairement en langue vulgaire⁹⁹⁴ et une version courte, xylographique, qui se développe sous la forme de miniatures de manuscrit, ainsi qu'en gravures au burin et sur bois⁹⁹⁵. Toutes sont composées de différentes scènes visant à montrer que la destinée de l'âme est l'enjeu d'une lutte entre des anges et des démons

⁹⁹¹ ROCHE, Daniel. « "La Mémoire de la Mort" : recherche sur la place des arts de mourir dans la Librairie et la lecture en France aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. *op. cit.*, p. 99-111.

⁹⁹² D'autres livres de cultures relativement éloignées de la culture occidentale comme le Bardo Thodol, qui est le livre des morts tibétain, mais également le livre des morts égyptien abordent également ces questions de préparation à la mort.

⁹⁹³ TENENTI, Alberto. *Ars moriendi*. Quelques notes sur le problème de la mort à la fin du XV^{ème} siècle. *op. cit.*, p. 433.

⁹⁹⁴ À l'exception de la France et de l'Allemagne qui utiliseront majoritairement la langue latine.

⁹⁹⁵ CHARTIER, Roger. *Les arts de mourir, 1450-1600. op. cit.*, pp. 52-53.

entourant le mourant, dont l'issue déterminera la possibilité ou non d'un salut. Comme l'explique Alberto Tenenti à propos de la version courte de l'*Ars moriendi* :

Il s'agit de onze scènes ; cinq tentations du diable alternant avec cinq bonnes inspirations de l'ange gardien ; après quoi, la scène finale de la bonne mort. La composition est très simple. Il est facile d'en dégager trois éléments : l'attitude du mourant, l'assaut des diables, la revanche de la foi.⁹⁹⁶

L'agonie apparaît donc comme le moment où l'attitude du mourant va déterminer la possibilité du salut, métaphorisé dans cette iconographie sous la forme d'une lutte intérieure symbolisée par la présence des anges et des démons. Ce texte, qui permet de saisir une conception chrétienne de la mort au Moyen-Âge a une visée pédagogique : s'il vise tout d'abord les clercs, son public a vocation à s'étendre très rapidement pour venir toucher aussi bien les chrétiens que les laïcs⁹⁹⁷, au moyen de l'image (pouvant être interprétée par un public analphabète) et de la langue vulgaire. Ce texte inaugure l'apparition d'un véritable genre de préparation à la mort (dit aussi « art de mourir »), autour d'imprimés à diffusion massive visant à mettre en scène la mort comme le « pivot de la vie terrestre et de la vie éternelle »⁹⁹⁸ et à montrer, en ce sens, que « c'est de l'attitude face à la mort que dépend la vie éternelle »⁹⁹⁹. En comparaison à l'*Ars moriendi*, ces nouveaux imprimés déclinent surtout, selon Alberto Tenenti, un programme de vie pour les hommes visant à assurer leur salut, suivant ainsi les conceptions issues de la réforme catholique et du renouvellement des ordres anciens. D'après Roger Chartier, la représentation de l'agonie se raréfie certes, mais perdure malgré tout durant le XV^{ème} siècle dans des textes qui vont circuler massivement. Ce genre de préparation à la mort va donc connaître de multiples évolutions jusqu'au XIX^{ème} siècle, genre que Camille Lefauconnier-Ripoll propose de définir ainsi :

À la fois relation de la mort (à des fins de consolation des vivants et de célébration des vertus du mort) mais aussi récit à visée didactique, l'*ars moriendi* est une contemplation de la mort, qui permet au lecteur d'anticiper la sienne. Par son aspect théâtral, il s'inscrit dans l'esthétique baroque de la littérature de son temps. Il s'agit aussi de proposer un exemple de dévotion en accord avec le public auquel il est destiné (...) composé de laïcs et de religieux aussi bien hommes que femmes, qui y reconnaissent les modèles de dévotion qu'ils ont intégrés.¹⁰⁰⁰

⁹⁹⁶ TENENTI, Alberto. *Ars moriendi*. Quelques notes sur le problème de la mort à la fin du XV^{ème} siècle. *op. cit.*, p. 436.

⁹⁹⁷ CHARTIER, Roger. Les arts de mourir, 1450-1600. *op. cit.*, p. 65.

⁹⁹⁸ TENENTI, Alberto. *Ars moriendi*. Quelques notes sur le problème de la mort à la fin du XV^{ème} siècle. *op. cit.*, p. 441.

⁹⁹⁹ CHARTIER, Roger. Les arts de mourir, 1450-1600. *op. cit.*, p. 55.

¹⁰⁰⁰ LEFAUCONNIER-RIPOLL, Camille. « Au récit de la maladie et de la mort de ce grand homme ». L'art de mourir, d'après une étude comparée des récits de la mort de Michel de Marillac et de celle de François Sublet de

Dans une analyse portant sur les arts de mourir de 1450 à 1600, Roger Chartier montre que les arts de mourir évoluent aussi bien du point de vue des thèmes qui y sont abordés, que des formes et des dispositifs qu'ils convoquent. À la suite d'Alberto Tenenti, Roger Chartier souligne la multiplicité des dispositifs dont se saisissent les auteurs des préparations à la mort : les gravures et les placards prennent en effet le relais du livre pour assurer une diffusion plus large¹⁰⁰¹. Si le XVI^{ème} siècle est décrit par Roger Chartier comme un âge plutôt « creux » des arts de mourir (l'apogée des arts de mourir étant située, selon lui, aux XV^{ème} et XVII^{ème} siècles), il suit le mouvement général d'une diversification des préparations à la mort avec une préparation du futur mourant et de ses proches anticipée plus en amont dans la vie. En outre, les représentations convoquées dans les préparations à la mort évoluent avec les mutations des croyances et plus largement, des transformations sociales et culturelles : les représentations de la lutte entre les anges et les démons finissent par disparaître, le nombre d'assistants représentés au lit de mourant diminue dans un contexte général de privatisation de la mort (cf. chapitre 1), en même temps qu'il se féminise.

Daniel Roche montre à sa suite que les formes des préparations à la mort continuent d'évoluer au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, en privilégiant notamment la forme écrite au détriment de l'image mais également en multipliant les formules, au point que Daniel Roche y voit l'éclatement du genre durant la période moderne. L'auteur relie cette diversité à une mutation des pratiques autour du livre au cours des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, faisant évoluer aussi bien les formats que les usages et les publics concernés. Les titres se font « plus accessibles et plus percutants »¹⁰⁰² et les préparations à la mort vont se déployer sur des formats moyens, « faciles à manier et à mettre en poche »¹⁰⁰³, dans un contexte plus général de développement des petits formats pour les livres de piété et de dévotion. Supposés accompagner une préparation de tous les instants à la mort passant par une lecture répétée¹⁰⁰⁴, ces formats s'adaptent à ce renouveau de la préparation à la mort qui passe par une intériorisation des pratiques plutôt que par une préparation collective. Le public visé par ces textes est toujours celui des clercs supposés assurer une pédagogie de la mort, ainsi qu'un public populaire. Il a été démontré qu'ils touchent également les évêques et les archevêques, les hommes de la justice

Noyers. *Les Dossiers du Grihl* [En ligne]. 24 novembre 2011. [Consulté le 30 janvier 2014]. Disponible à l'adresse : <http://dossiersgrihl.revues.org/4710>.

¹⁰⁰¹ CHARTIER, Roger. Les arts de mourir, 1450-1600. *op. cit.*, p. 61.

¹⁰⁰² ROCHE, Daniel. "La mémoire de la Mort" : recherche sur la place des arts de mourir dans la Librairie et la lecture en France aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. *op. cit.*, p. 80.

¹⁰⁰³ *Ibid.*, p. 102.

¹⁰⁰⁴ *Ibid.*, p. 106.

et de l'administration, ainsi que les grandes dames du laïcat, les reines et les abbesses, qui prennent une part importante dans le mouvement des fondations charitables¹⁰⁰⁵. Le souci de la spiritualité et de la méditation apparaît de manière plus prononcée au sein de ces textes, tout comme la recherche de valeurs morales. Le temps de la maladie y est par ailleurs de plus en plus représenté, en même temps que le confesseur rencontre le médecin au lit de la personne malade, engageant ainsi de nouveaux enjeux de pouvoir, visibles dans les préparations¹⁰⁰⁶.

Malgré ces évolutions, Daniel Roche note un essoufflement des préparations à la mort dont les nouveaux auteurs ne se saisissent pas, malgré leur expansion régulière liée notamment au progrès général des imprimés de dévotion. Cet essoufflement n'irait selon lui qu'en s'aggravant avec la disparition du genre des préparations à la mort au XIX^{ème} siècle¹⁰⁰⁷. Or, le XIX^{ème} siècle correspond à la production et la diffusion massive du journal, dit « âge d'or » du journal : c'est le journal qui touche le public populaire visé par les préparations à la mort. Dans ce contexte et connaissant la possibilité de mutations des préparations sur différents dispositifs, il semble permis de penser que le journal a pu prendre le relais du livre au cours du XIX^{ème} siècle concernant les préparations au mourir. Daniel Roche avait par ailleurs postulé que la pédagogie de la mort pouvait passer (autrement) par les gazettes¹⁰⁰⁸.

3.2.2 *Quelques mécanismes du journal compatibles avec les préparations à la mort*

Par un certain nombre de ses mécanismes intrinsèques, le journal est particulièrement compatible avec le mode de communication des préparations à la mort. Ces dernières reposent en effet sur un principe fondamental : se préparer à la mort passe avant tout par **un acte de lecture répété**. Cette logique ne fait d'ailleurs que se renforcer au cours du temps : Daniel Roche note à ce sujet qu'aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, « se sauver nécessite un exercice de tous les instants »¹⁰⁰⁹ passant par un exercice de « lecture répétée pour dominer ses craintes »¹⁰¹⁰. Or, par sa parution quotidienne, le journal scande la vie des individus. On a vu que la répétition de la lecture est favorisée par le rétrécissement du format des préparations qui, bien que restant particulièrement volumineux

¹⁰⁰⁵ *Ibid.*, pp. 96-97.

¹⁰⁰⁶ *Ibid.*, pp. 110-111.

¹⁰⁰⁷ *Ibid.*, p. 79.

¹⁰⁰⁸ *Ibid.*, p. 88.

¹⁰⁰⁹ *Ibid.*, p. 106.

¹⁰¹⁰ *Ibid.*

au regard d'autres livres de piété ou de dévotion, ont la possibilité de devenir de véritables « portatifs »¹⁰¹¹. En outre, la visée didactique des préparations à la mort favorise la communication à un public large, pouvant être aussi bien chrétien que laïc. C'est en ce sens que la création des préparations à la mort est pensée : d'emblée favorisant l'iconographie et la langue vulgaire, et suivant le mouvement d'alphabétisation des populations. De surcroît, le rôle pédagogique du journal est encore présent au cours du XIX^{ème} siècle, ce qui peut expliquer la présence d'une pédagogie de la mort en régime périodique, en 1882.

Il faut ajouter à cela qu'une métamorphose médiatique des préparations à la mort ne peut être envisagée qu'à l'aune d'un discours normatif, qui fait fonctionner à plein régime la dimension exemplaire de la représentation. Pour comprendre ce qui sera entendu ici par « exemplaire », il convient de revenir rapidement sur sa signification dont l'ambivalence repose sur les trois valeurs accordées à celle dont elle dérive : l'exemple. Alain Rey a ainsi montré que la notion d'exemple a pris trois valeurs (*exemplum*, *paradigma* et *citatio*) au cours de l'histoire, renvoyant alors à des univers de sens n'ayant pas les mêmes enjeux, ni les mêmes incidences. Nous laisserons de côté ici la *citatio* qui correspond à « ce qui est appelé, invoqué »¹⁰¹² car son lien avec les variations aléthurgiques en régime périodique paraît moins évident. C'est le sens rhétorique de l'exemple comme *paradigma* (« ce qui est montré ») qui fait fonctionner les préparations à la mort à partir d'un exemple-type. Les premières préparations à la mort en témoignent, en représentant un homme comme « modèle à imiter »¹⁰¹³. La notion grecque de *paradigma* découle de celle d'*exemplum* et suppose un glissement de « modèle » vers un « modèle à imiter ». D'après Gaëlle Jeanmart, l'exemple lié à l'induction s'oppose à celui du paradigme qui peut se présenter seul parce qu'il joue le rôle de « modèle réduit », qui permet par exemple à un architecte ou un ingénieur de visualiser les problèmes techniques ou théoriques qu'ils cherchent à résoudre¹⁰¹⁴. L'exemplarité comme modèle à imiter est donc propre au discours épideictique, panagyrique, visant à « obtenir une action conforme

¹⁰¹¹ *Ibid.*, p. 102.

¹⁰¹² REY, Alain. Du discours au discours par l'usage : pour une problématique de l'exemple. *Langue française*. 1995, vol. 106, p. 96.

¹⁰¹³ *Ibid.*

¹⁰¹⁴ OUELLET, Pierre. Par exemple..., statut cognitif et portée argumentative de l'exemplification dans les sciences du langage. Dans : REICHLER-BÉGUELIN, Marie-José (dir.), *Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage*. Bern : Peter Lang, 1989, p. 109. Cité par : JEANMART, Gaëlle. L'efficacité de l'exemple. *Revue de philosophie politique de l'ULG*. Avril 2011, n°4, p. 8.

à un exemple considéré d'emblée comme "bon exemple du bon" »¹⁰¹⁵. Il renvoie ainsi à l'idée de paradigme.

Ce type d'exemple, c'est le paradigme : il n'a pas besoin d'une collection parce qu'il représente d'emblée l'exemple type. Ici l'exemple est une monstration immédiate de la règle de conduite ou de la valeur morale, plutôt qu'une démonstration.¹⁰¹⁶

C'est ce mécanisme d'exemplarité qu'explique Adeline Wrona dans son analyse du genre du portrait en régime médiatique :

L'exemplarité ne naît pas de la singularité ; le portrait idéal ressemble à la composition artificielle d'une image qui emprunte aux individus les signes susceptibles de s'intégrer dans un ensemble qui fera sens comme un tout.¹⁰¹⁷

La collectivité de besoins évoquée par Adeline Wrona est une abstraction à laquelle la représentation va donner une forme, un corps, qui est celle d'un individu identifié par les journalistes. Le *paradigma* obéit ainsi au principe de l'incarnation, visible dans la furtivité de l'exemple suivant :

Chéret, chevalier de la Légion d'honneur, a reçu, avant de **mourir**, les **derniers sacrements**.¹⁰¹⁸

C'est cette même valeur d'exemplarité que l'on retrouve dans la Chronique du Bien du *Petit Journal* qui est une rubrique non auctoralisée. Il est possible que l'identité de journal léger du *Petit Journal* favorise les croisements entre journalisme et religion sous cette forme où bien mourir passe par bien-vivre. On retrouve aussi la valeur de *paradigma* dans l'ensemble des articles déclinant une écriture de la morale et du « bien vivre » :

Au milieu, sainte Geneviève sur son **lit de mort**, vieille femme immatérialisée, bénit les fidèles agenouillés et priant. C'est vraiment une vieille femme, une aïeule **sans reproche** qui **quitte la vie, comme elle ferait une besogne terminée, heureuse** de l'affection de ses petits-enfants.¹⁰¹⁹

On peut donc se poser la question suivante : un genre de la communication religieuse majoritairement littéraire peut-il connaître une dispersion telle que sa mutation dans le journal, même éphémère, puisse être envisagée ? On soutient ici qu'une métamorphose médiatique des préparations à la mort semble possible en 1882, à un moment où les frontières entre journalisme et communication ne sont pas encore posées, où la déontologie journalistique n'en est qu'à ses balbutiements et où la prétention

¹⁰¹⁵ JEANMART, Gaëlle. L'efficacité de l'exemple. *op. cit.*, p. 16.

¹⁰¹⁶ *Ibid.*

¹⁰¹⁷ WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook. op. cit.*, p. 48.

¹⁰¹⁸ Article non titré, Jules Prével, *Le Figaro*, le 7 janvier 1882, p. 3.

¹⁰¹⁹ « Les fresques du Panthéon », auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 19 avril 1882, pp. 1-2.

objectiviste n'est pas suffisamment affirmée au point de vouloir dresser des frontières imperméables entre journalisme et religion.

Tout laisse à penser que c'est la mosaïque du journal citée précédemment qui est impliquée dans les métamorphoses médiatiques des préparations à la mort. En sus des textes déjà évoqués, les journaux entretiennent en effet la crainte de la mort subite au XIX^{ème} siècle, en particulier au sein des faits divers mettant en scène des récits de « mort instantanée » ou « foudroyante », dont l'extrait ci-dessous n'est qu'un exemple parmi de très nombreux :

À six heures du soir, M. Léon Sarlande, demeurant rue Boissy d'Anglas, 35, s'est affaissé subitement sur le trottoir de la rue Le Peletier et a perdu immédiatement connaissance. Les passants le transportèrent aussitôt dans une pharmacie voisine, où, malgré tous les soins qu'on lui a prodigués, il a rendu le dernier soupir. Un médecin a constaté qu'il avait succombé à une hémorragie pulmonaire.¹⁰²⁰

À l'inverse, les publicités pour le Crédit Viager mettent en valeur la possibilité pour les vivants d'assurer des capitaux même après leur décès, contribuant ainsi à cette poétique de l'anticipation de la mort en régime périodique. Celles-ci se déploient sur plusieurs annonces, pouvant aussi bien affirmer que le crédit « assure également des capitaux payables en cas de vie et en cas de **mort** des assurés »¹⁰²¹, que préciser que ces capitaux sont à payables à la vie et à la mort « à des conditions toutes spéciales »¹⁰²².

Ainsi, le journal permettrait aux préparations de prendre une autre forme, moins religieuse, plus médicalisée, tout en suivant les évolutions journalistiques. Il ferait cohabiter la « bonne mort » avec des morts héroïques ou des « belles-morts », comme celle d'Albert Coinchon qui « part, en capote gris-bleu, élégant jusque sur le champ de bataille, et mettant du style jusque dans la mort »¹⁰²³. Dans le même mouvement, les préparations permettraient au journal de maintenir son aléthurgie des dieux à un moment où la prétention objectiviste la met en danger sous la forme d'une « aléthurgie de l'esclave ». En déployant une morale de l'écriture, elles seraient également l'occasion de réintroduire une certaine forme de subjectivité journalistique à travers ses croyances religieuses, qui entre en tension avec la prétention à l'objectivité.

Les métamorphoses médiatiques des préparations à la mort ne sont toutefois pas les seules transformations médiatiques pouvant être postulées dans le cadre du régime infra-ordinaire du trépas.

¹⁰²⁰ Article non titré, Jean de Paris, *Le Figaro*, 18 février 1882, p. 3.

¹⁰²¹ Publicité pour le Crédit Viager, *Le Petit Journal*, 2 janvier 1882, p. 4.

¹⁰²² Publicité pour le Crédit Viager, *Le Petit Journal*, 8 mars 1882, p. 4.

¹⁰²³ « Albert Coinchon », Henry Céard, *Le Figaro*, 19 janvier 1882, p. 1.

Ce dernier met en effet en exergue la capacité du journal à positionner le lecteur dans sa mort-à-venir, agissant à ce titre comme un véritable *memento mori* médiatique.

3.3 Le journal ancien et contemporain comme *memento mori*

« Voici Mlle Sarah Bernhardt dans son atelier, sa tête de mort devant elle »¹⁰²⁴ : cette description faite par Thomas Grimm de l'une des statues de cire présente au musée Grévin qu'il relate dans *Le Petit Journal*, est assez emblématique de la capacité du journal à parler du trépas par le relais de la culture. Dans cette description, le crâne agit comme *Memento mori* pour Sarah Bernhardt, c'est-à-dire comme « un objet de piété propre à susciter une méditation sur la mort, en faveur notamment du Moyen-Âge au XII^{ème} siècle (comme *vanité*) »¹⁰²⁵. Ce genre de description est assez rare dans le journal ; pour autant, l'une des hypothèses soutenues ici est que le journal entretient des affinités très resserrées avec le *memento mori*. La définition que propose le philosophe Benjamin Delmotte invite en effet à penser le *memento mori* dans un cadre d'ordre esthétique, ce qui a un impact considérable sur la façon dont il peut être considéré. Suivant cette définition qu'il s'agira de présenter d'abord brièvement, il serait possible de considérer le journal comme un *memento mori* médiatique. Le journal déclinerait ainsi une autre forme de variation spirituelle, qui cohabiterait avec la variation liée à la préparation à la mort : celle d'une chronique d'une mort programmée.

3.3.1 Le memento mori comme expérience : l'approche esthétique de Benjamin Delmotte

Memento mori (« souviens-toi de la mort ») est une locution latine qui aurait été prononcée par un esclave à un général romain dont l'histoire de l'art, mais également l'histoire des mentalités à travers notamment les travaux de Philippe Ariès déjà cités, se sont largement emparés. Celle-ci a connu une extension par le biais de ses traductions (« souviens-toi que tu vas mourir ») afin de faire mieux transparaître l'enjeu qui lui est propre : rappeler aux hommes leur condition mortelle¹⁰²⁶. Considéré comme objet de piété, le *memento mori* a connu un succès particulièrement important au cours du XVII^{ème} siècle ; il trouve place dans une série particulièrement riche et diversifiée de genres entretenant un lien resserré à la mort. Par exemple, dans son introduction à l'incunable allemand de Jacob Meydenbach intitulé *Danse macabre*, le professeur en littérature allemande médiévale René

¹⁰²⁴ « Le Musée Grévin », Thomas Grimm, *Le Petit Journal*, 6 juin 1882, p. 1.

¹⁰²⁵ Mémoire. Dans : REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. *Op. cit.* p. 1220.

¹⁰²⁶ DELMOTTE, Benjamin. *Esthétique de l'angoisse. Le Memento mori comme thème esthétique*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010, p. 9.

Wetzel recense les différents genres, thèmes et œuvres qui font se rencontrer les vivants et les morts. Il y évoque ainsi les Danses macabres, le *conflictus* (qui peut prendre la forme d'un dialogue voire d'un conflit entre un mort et un vivant), les poèmes de pénitence, les poèmes latins du *Vado mori* (*je vais mourir*), le sermon de Carême, le *Dit des trois morts et des trois vifs*, le Triomphe de la Mort, le Mors de la Pomme, les livres d'heures, qui ne constituent que quelques exemples parmi d'autres. À l'exception de l'une des variations du *conflictus* portant sur « *l'inexorabilité, la certitude de la mort et sur la bonne manière de vivre pour bien mourir* »¹⁰²⁷ et comme le souligne René Wetzel, c'est toujours un rappel du *memento mori* qui s'impose : « Souviens-toi que tu vas mourir ».

Il y aurait donc des genres liés à la mort bien identifiés (dits parfois « macabres »), qui pourraient éventuellement s'entrecroiser avec le *memento mori* qui fonctionnerait ainsi comme « quelque chose » de plus large. C'est précisément cette approche évoquée brièvement par René Wetzel que Benjamin Delmotte prend de front et qui sera développée ici. Selon ce dernier, le *memento mori* doit être différencié de la vanité, autrement dit de l'« image évoquant la vanité des occupations humaines et la précarité de l'existence humaine »¹⁰²⁸, soulignant ainsi leur caractère illusoire. Si on considère que la vanité peut passer par le mode de l'écrit, alors il est possible de considérer qu'un texte entretenant des affinités étroites avec les vanités a pu être trouvé dans le *Supplément littéraire du dimanche* du *Figaro* de 1882. Cet extrait apparaît dans les Mémoires de l'acteur et auteur Joseph-Isidore Samson, dont un passage est publié par *Le Figaro* à l'occasion d'une vente des Mémoires organisée par la librairie Ollendorf.

Les arts d'exécution ne laissent rien après la **mort** de ceux qui les ont exercés. Le talent du comédien entre au tombeau avec lui et les souvenirs qu'il a laissés à ses admirateurs (souvenirs toujours imparfaits) s'effacent peu à peu de la mémoire de chacun et **meurent** enfin avec la génération qui l'a aimé et applaudi. Je le sais.¹⁰²⁹

Le *memento mori* est pourtant souvent rattaché aux vanités, selon Benjamin Delmotte alors qu'il devrait en être détaché, spécifiquement parce que le sens du rappel¹⁰³⁰ de la condition mortelle n'est pas le même (par exemple, une perspective morale a pu être mise en évidence avec les préparations à la mort). Ce phénomène est lié, selon le philosophe, au caractère flou du *memento mori* entretenu d'après lui par un manque de définition en termes esthétique.

¹⁰²⁷ MEYDENBACH, Jacob. *Danse macabre* (incunable allemande, vers 1490). Paris : Presses Universitaires de France, 2011, p. 16.

¹⁰²⁸ Vanité. Dans : REY, Alain. *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. *Op. cit.*, p. 2209.

¹⁰²⁹ « Mémoires de Samson », Samson, *Le Figaro. Supplément littéraire du dimanche*, 1^{er} avril 1882, p. 51.

¹⁰³⁰ DELMOTTE, Benjamin. *Esthétique de l'angoisse. Le Memento mori comme thème esthétique. op. cit.*, p. 11.

Benjamin Delmotte propose ainsi d'établir une définition esthétique du *memento mori* à partir d'une analyse d'œuvres d'art (en particulier, picturales), ayant vocation à être étendue à d'autres objets. Le chercheur lui-même élargit d'emblée le cadre historique du *memento mori* : du strict XVII^{ème} siècle, il propose d'observer le *memento mori* sur une période vaste, s'étalant du Moyen-Âge à nos jours. Il part d'une définition du *memento mori* comme un thème esthétique, reposant sur une esthétique de l'angoisse appréhendée comme « une force de changer l'être-au-monde ». Les œuvres pouvant relever du *memento mori* ont en effet en commun de souligner la fragilité de la vie, selon Benjamin Delmotte et de confronter ainsi le spectateur à sa propre mortalité. L'expérience de contemplation du *memento mori* fait ainsi éprouver à son spectateur un choc esthétique proche du point de vue d'une personne qui attend la mort. Conçu comme expérience esthétique, le *memento mori* ne se définit donc pas nécessairement par un domaine (la religion) ou comme objet de piété, ni comme un champ d'application (l'art), une forme (l'image) ou un motif de représentation (le crâne ou le squelette). Le *memento mori* peut ainsi relever du roman, comme le soutient Liliane Louvel¹⁰³¹. Le *memento mori* est, selon Benjamin Delmotte, fondamentalement caractérisé par « un choc esthétique, l'étranglement, le nœud dans la gorge, la crampe à l'estomac, cette façon qu'a le corps de se tordre sur lui-même »¹⁰³².

On peut définir le *Memento mori* comme une expérience esthétique à même de produire de la dissociation : la présence au monde perd sa simplicité, le spectateur se retire de l'espace physique pour tomber en lui-même, dans une contemplation complexe, au sein de laquelle la conscience elle-même alterne entre différents modes. Un libre jeu s'instaure en effet entre consciences perceptive, imaginative et réflexive, puisque la toile est tour à tour vue, imaginée et réfléchie, l'attention perceptive ne se portant sur la toile et ses détails que pour repartir dans la rêverie, le mouvement et la pensée de la mort.

En ce sens, il s'agit de « l'expression esthétique de l'angoisse de mort »¹⁰³³, angoisse qui « se donne dans le sentiment trouble d'une échappée hors du monde, dont on ne sait trop s'il faut y voir l'éloignement de ce monde ou au contraire, notre propre retrait »¹⁰³⁴.

¹⁰³¹ LOUVEL, Liliane. Reading with Images: Anita Brookner's *The Next Big Thing* as *Memento Mori*. *Études britanniques contemporaines - Revue de la Société d'études anglaises contemporaines* [en ligne]. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, n°43. 11 juillet 2014. [Consulté le 23 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01643736/file/ebc-1334.pdf>.

¹⁰³² DELMOTTE, Benjamin. *Esthétique de l'angoisse. Le Memento mori comme thème esthétique*. *op. cit.*, p. 103.

¹⁰³³ *Ibid.*

¹⁰³⁴ *Ibid.*

Or, la fonction projective de la représentation périodique liée à la mise en scène de la mort impersonnelle fonctionne précisément sur la capacité du journal à positionner le lecteur comme un mort-à-venir.

3.3.2 *Un memento mori périodique ou comment l'angoisse travaille le journal et sa lecture*

Dans son fameux ouvrage *La Mort*, Vladimir Jankélévitch distingue trois types de morts, définies dans leur double rapport à l'altérité et à l'expérience : « la mort en troisième personne » qui renvoie à la mort impersonnelle, collective, « la mort en deuxième personne » qui est celle de l'être cher et « la mort en première personne » qui correspond à la propre mort de l'individu¹⁰³⁵. Il semble que l'étanchéité des catégories de la mort en troisième personne et de la mort en première personne vienne être mise en question par le journal, par le caractère exemplaire de certaines des représentations qu'il convoque. C'est en effet un autre jeu de miroir que le journal institue, moins par la dimension analogique du signe cette fois, que par son fonctionnement en régime d'exemplarité. Au même titre que la logique analogique, la logique d'exemplarité à laquelle appartient le trépas entretient en effet un lien fort avec la pratique de l'écart. Néanmoins, il convient de préciser ce que nous entendons mettre derrière le terme d'exemplarité. La valeur de *paradigma* (« ce qui est montré ») a été précédemment évoquée pour envisager la façon dont elle pourrait faire fonctionner une préparation à la mort par le dispositif périodique. C'est cette fois sur la valeur d'*exemplum* (« ce qui est extrait ») qu'il est proposé de s'attarder. Ici, la notion latine *exemplum* désigne « un échantillon, une copie exacte, et notamment un objet choisi dans une collection ou une catégorie »¹⁰³⁶. Dans sa fonction rhétorique et logique, Alain Rey explique qu'il peut être alors défini comme « signe inductif d'une catégorie de faits singuliers, renvoyant implicitement à une règle ou à une tendance, c'est-à-dire à une norme »¹⁰³⁷. En ce sens, rapporté au journal, l'*exemplum* vise à exemplifier une collection, contrairement au *paradigma* pouvant fonctionner seul. Ici, on n'est donc plus sur l'idée de la mort exemplaire du *paradigma* mais sur une mort parmi d'autres, passées, présentes et à venir, la mort *exemplum*. C'est cette même valeur d'exemplarité qui fait fonctionner le régime du vraisemblable sur la base d'une casuistique, tel que la décrit Gérard Genette.

¹⁰³⁵ JANKÉLÉVITCH Vladimir. *La Mort. op. cit.*, p. 35.

¹⁰³⁶ REY, Alain. Du discours au discours par l'usage : pour une problématique de l'exemple. *op. cit.*, p. 101.

¹⁰³⁷ *Ibid.*

[...] Ce qui subsiste, et qui définit le vraisemblable, c'est le principe formel de respect de la norme, c'est-à-dire l'existence d'un rapport d'implication entre la conduite particulière attribuée à tel personnage, et telle maxime générale implicite et reçue. Ce rapport d'implication fonctionne aussi comme un principe d'explication : le général détermine et donc explique le particulier, comprendre la conduite d'un personnage (par exemple), c'est pouvoir la référer à une maxime admise [...].¹⁰³⁸

Ainsi, comme l'explique Jacques Derrida :

Et si la mort nomme, nous y reviendrons, l'irremplaçable même de la singularité absolue (personne ne peut mourir à ma place ou à la place de l'autre), tous les *exemples* du monde peuvent justement illustrer cette singularité.¹⁰³⁹

Qu'il s'agisse des préparations à la mort ou des *memento mori*, les transformations médiatiques viennent activer le lien entre la communication et le sacré. La capacité du journal à faire « hiérophanie » ou, pour le dire autrement, à attribuer la qualité de « sacré » au trépas, repose sur une oscillation entre sacré religieux et sacralité profane¹⁰⁴⁰. Ces mécanismes reposent sur différents procédés, discursifs d'abord : la naturalisation du trépas comme fait religieux ainsi que la prise en charge énonciative de croyances (qu'elles soient religieuses, spirituelles ou métaphysiques ou spirituelles). Ils reposent également sur d'autres procédés, en lien étroit avec les caractéristiques du dispositif périodique : la ritualisation d'un acte de lecture « quotidienisé », pour reprendre une expression de Juliette Charbonneaux ainsi que les différentes valeurs d'exemplarité en régime médiatique faisant passer le sacré du prescriptif propre au discours religieux au normatif dans lequel s'institue le discours médiatique. C'est donc sur l'ensemble de ces critères qui fondent une mise en scène spécifique de l'irreprésentable propre au sacré¹⁰⁴¹ que repose la possibilité de formes médiatiques de la sacralité dans le journal ancien.

Les variations infra-ordinaires du trépas dans le journal entretiennent des liens resserrés à la littérature, à la religion ainsi qu'à la spiritualité. En prenant en charge ce type de discours sur le plan

¹⁰³⁸ GENETTE, Gérard. Vraisemblance et motivation. *op. cit.*, p. 7.

¹⁰³⁹ DERRIDA, Jacques. *Apories. Mourir – s'attendre aux « limites de la vérité »*. *op. cit.*, p. 49.

¹⁰⁴⁰ DUFOUR, Stéphane et BOUTAUD, Jean-Jacques. Extension du domaine du sacré. *op. cit.*, p. 25.

¹⁰⁴¹ LAMIZET, Bernard. *Sémiotique de l'événement*. *op. cit.*, p. 53.

énonciatif, les journaux ne peuvent mettre en péril l'aléthurgie propre à chaque époque à partir du moment où ces variations se jouent dans les marges du journal tout en répondant à des attentes culturelles non seulement de ceux qui le lisent, mais également de ceux qui le font. Moins ténues que celles opérées à travers le motif en régime supra-ordinaire, ces variations émiettées du journal participent de la naturalisation du trépas en régime périodique qu'une lecture en profondeur peut déconstruire, en montrant que le texte agit à travers ce que l'on ne remarque pas.

**PARTIE 3 – LUMIÈRE SUR LES VARIATIONS DU TRÉPAS
POUR FANFARE PÉRIODIQUE**

All the winds and eagles
Crossing even here
They come to just keep on getting there
State man lost on their borders.

Esperanza Spalding, Earth to heaven, 2016.

La nécrologie porte en elle une prétention : celle de regrouper, au sein d'un même espace périodique, les discours sur la mort. Suivant son étymologie, c'est en effet l'ensemble du discours de la mort que la nécrologie prétend contenir. Tirée du grec νεκρός, mort et λόγος, « discours, raison », la notion de nécrologie réfère avant tout à un discours générique sur la mort qui ne fait en rien mention de *l'inscription* du discours au sein d'un dispositif propre, à un espace, un genre ou un format particulier. Elle décline un discours d'abord thématique, qui aurait pu englober un ensemble de genres épars tels que l'oraison funèbre, l'*ars moriendi*, le *memento mori*, les danses funèbres, les vanités - pour n'en citer que quelques uns - ou tout autre énoncé, pourvu qu'il fasse intervenir la thématique de la mort. Ainsi, c'est bien l'opération de qualification d'un certain type de textes par la dénomination large de nécrologie qu'il convient d'interroger comme prétention communicationnelle. D'après le Dictionnaire historique de la langue française, « le suffixe *-logie* forme des noms de sciences, d'études méthodiques, de façons de parler, de discours et de types d'ouvrages »¹⁰⁴². On voit donc bien ici en quoi la notion de nécrologie a tout d'abord une fonction proprement signalétique (la nécrologie, c'est *cela*), dans la mesure où elle indique artificiellement constituer le domaine de discours sur la mort. C'est la raison pour laquelle le terme de nécrologie sera toujours employé ici avec une certaine distance critique. De surcroît, le Dictionnaire historique de la langue française souligne que si le mot a d'abord désigné « le livre conservé dans les églises où l'on écrit les noms des bienfaiteurs et le temps de leur mort »¹⁰⁴³, le mot nécrologie a servi ensuite à qualifier une « courte notice biographique consacrée à une personne morte récemment »¹⁰⁴⁴ (dès 1797), puis la « liste des personnes notables décédées en un temps déterminé »¹⁰⁴⁵ dans le cadre d'un journal (dès 1918). Ce qu'on appelle couramment la nécrologie fait tout d'abord coïncider un certain type de discours du trépas qui a une unité interne avec l'espace du texte, éliminant ainsi l'éventualité de son caractère disséminé.

Par ailleurs, en devenant progressivement une page regroupant deux rubriques au cours de l'histoire du journal, la notion de nécrologie ne se contente pas de référer à un domaine de discours ou un texte : elle situe le discours sur la mort dans l'**espace périodique** - espace plus ou moins défini d'abord, rubrique et page ensuite. Le passage de l'espace du texte à un espace du journal qui lui est dédié opère

¹⁰⁴² - logie, -logue. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *op. cit.*, p. 1141.

¹⁰⁴³ Nécrologie. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. *op. cit.*, p. 1312.

¹⁰⁴⁴ *Ibid.*

¹⁰⁴⁵ *Ibid.*

donc comme un mode d'organisation, à la manière d'un tombeau ou d'un mémorial qui engage une nouvelle signalétique (la nécrologie, c'est *ici*). La nécrologie dans le journal apparaît donc, au cours de l'histoire du périodique, comme **un procédé de raréfaction** au sens foucauldien du terme, c'est-à-dire l'ensemble des « procédures qui jouent plutôt à titre de principes de classification, d'ordonnancement, de distribution »¹⁰⁴⁶. Le postulat de la nécrologie comme genre médiatique, qu'il soit discuté¹⁰⁴⁷ ou admis¹⁰⁴⁸, sera donc ici mis de côté. En faisant coïncider des pratiques, un ensemble d'espaces matériels et une manière de se constituer comme domaine de discours, la nécrologie devient **un élément de définition du médiatique qui répond au mécanisme d'incarnation** : incarnation du discours du trépas dans la société et incarnation du trépas dans le journal. Plus que le corps, la nécrologie est donc le *visage* du discours périodique sur la mort. Elle a pour effet, plus que tout autre espace du journal, d'**invisibiliser le trépas dans sa dimension plurielle** en régime périodique (la nécrologie, c'est *cela* et c'est *ici* et donc : ce n'est pas *autre chose* et ce n'est pas *ailleurs*). Pour le dire encore autrement, dans le jazz du journal, la nécrologie serait un petit ensemble musical qui jouerait le jazz le plus tonitruant – une fanfare périodique.

¹⁰⁴⁶ FOUCAULT, Michel. *L'Ordre du discours*. Paris : Gallimard, 1971, p. 23.

¹⁰⁴⁷ REVAZ, Françoise. La nécrologie : un genre rédactionnel ? *Semen* [En ligne], n°13, 2001. [Consulté le 10 mai 2010]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/semen/2767>.

¹⁰⁴⁸ FLOREA, Marie-Laure. *Les nécrologies dans la presse française contemporaine : une analyse du discours. op. cit.*, p. 37.

Chapitre V – Une subtilité des variations dans la nécrologie des contemporains célèbres

Dans le journal, la notion de nécrologie regroupe deux réalités périodiques distinctes, rendant son usage parfois ambivalent. Dans une analyse historique de la nécrologie au sein du journal, Arina Makarova a mis en évidence l’ambivalence du terme lorsqu’il s’agit de qualifier des exercices éditoriaux au sein du journal, en particulier lorsque son sens n’est pas spécifié.

En réalité, les annonces de décès et les invitations aux obsèques sont entremêlées avec des articles biographiques consacrés aux personnages connus du grand public. Les deux types de textes portent le même titre : « Nécrologie ». Toutefois, les morts les plus importants bénéficient d’un article, hors de toute rubrique, avec pour titre le nom du défunt.¹⁰⁴⁹

Le Trésor de la Langue Française met également ce phénomène en exergue. Dans un cas, la nécrologie réfère à un « écrit, article consacré à une personne d’une certaine notoriété, morte récemment »¹⁰⁵⁰. Cette première définition rend compte d’une dimension textuelle (écrit ou article), d’une dimension temporelle en lien avec l’actualité (« récemment ») et d’une dimension référentielle (dans la mesure où elle ne concerne que les individus « d’une certaine notoriété ») de la nécrologie. Dans une autre définition, le Trésor de la Langue Française positionne la nécrologie comme une « rubrique (d’un journal, d’une revue) communiquant les avis de décès relatifs à une période déterminée ». Cette seconde définition, au regard de la première, propose des variantes à différents niveaux : tout d’abord, elle associe un espace (rubrique) à la nécrologie, qu’elle inscrit au sein d’un dispositif propre (le périodique). Comme la première définition, elle circonscrit l’objet autour d’une temporalité floue (sur une « période déterminée », au regard de « récemment ») mais déconnectée de l’idée d’actualité. Par ailleurs, spécifiant le type de discours concernés (le faire-part nécrologique), elle fait référence à un exercice éditorial centré sur l’annonce de décès. En revanche et contrairement à la première

¹⁰⁴⁹ MAKAROVA, Arina. La fonction sociale de la rubrique nécrologique. L’annonce de décès à travers la presse des XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. *op. cit.*, p. 117.

¹⁰⁵⁰ Entrée « Nécrologie ». *Trésor de la Langue Française Informatisé* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 11 novembre 2019]. Disponible à l’adresse : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1103006070>.

définition, elle ne distingue pas les individus concernés par l'annonce de décès. De fait, elle semble renvoyer ici aux faire-part de décès qui ne concernent pas spécifiquement les contemporains illustres, contrairement à la première définition, plus proche de l'article journalistique nécrologique. Cette même ambivalence est retrouvée dans les manuels de journalisme. Yves Agnès explique ainsi que le terme de nécrologie peut tout aussi bien se rapporter à un « article [qui] retrace la vie d'une personnalité, en choisissant ce qui peut intéresser le plus les lecteurs »¹⁰⁵¹ qu'à « la rubrique d'avis d'obsèques (payants) que publient la plupart des quotidiens ». D'un point de vue analytique, il convient donc de différencier la nécrologie suivant deux grandes catégories : les faire-part nécrologiques (appelés également « notices » ou « avis nécrologiques » en 1882), le plus souvent relatifs à la mort des contemporains inconnus et les articles nécrologiques (qualifiés aussi de « bulletins nécrologiques » en 1882) qui réfèrent au décès des contemporains célèbres. La catégorie de « contemporains célèbres » est reprise à Adeline Wrona qui a montré que le genre du portrait en régime médiatique a donné place à un nouveau type de représentations (celles de contemporains pour des contemporains), transformant notamment la fonction historique du portrait en lui attribuant une valeur informative¹⁰⁵².

C'est en définitive à la nécrologie des contemporains célèbres que nous nous intéresserons ici : à sa façon de se constituer comme rubrique d'abord et à la façon commune qu'ont *Le Figaro* et *Le Monde* de qualifier cet espace dès lors institutionnalisé. On soutiendra que l'écart vis-à-vis de la prétention aléthurgique ordinaire du journal se joue dans un premier temps comme rapport à l'espace. Ce n'est que dans un deuxième temps que les variations aléthurgiques instituées par les motifs du trépas peuvent opérer, en privilégiant certains motifs au détriment d'autres. La prévalence de la représentation de la « mort » sera particulièrement interrogée ici. L'argumentaire de ce chapitre s'organise donc autour des niveaux d'analyse qui viennent d'être évoqués en filigrane : un premier niveau est esthétique, un deuxième est taxinomique et un troisième est politique.

1) Le privilège de la forme : enjeux esthétiques de l'article nécrologique

En passant d'un ensemble regroupant de petits objets textuels épars à une véritable rubrique du journal, la nécrologie des contemporains célèbres est issue d'un processus de stabilisation d'un discours autour de la création et la ritualisation d'espaces dans le journal, d'abord la rubrique puis la page, au fur et à mesure que le format du journal se densifie, se diversifie et se stabilise. Alors qu'elle

¹⁰⁵¹ AGNÈS, Yves. *Manuel de journalisme. L'écrit et le numérique. op. cit.*, p. 207.

¹⁰⁵² WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook. op. cit.*, p. 23.

dépendait d'autres espaces et de leurs lois alors plus ou moins instituées (1882), la nécrologie des personnalités est devenue un espace contenant ses lois propres (2014).

1.1 La petite nouvelle dite nécrologique ou l'enjeu de ne pas faire « du politique »

En 1882, la catégorie des articles nécrologiques regroupe un ensemble de textes dispersés dans le journal. Ces derniers se déploient selon un principe de délimitation spatiale qui gouverne une partie des identités éditoriales des titres de cette époque : celui de la « petite nouvelle », caractérisée autant par sa petite forme que par son caractère anecdotique. Ce phénomène s'inscrit dans un enjeu : celui de divertir, en espérant ainsi toucher un lectorat large (*Le Petit Journal*) ou élargir un lectorat aristocratique (*Le Figaro*). Par ailleurs, en même temps que l'exercice nécrologique est en cours d'institutionnalisation à la fin du XIX^{ème} siècle, le journalisme est en voie de professionnalisation. Ce double processus pose la question, pour le corpus de 1882, des contours de la nécrologie des contemporains illustres dans la mesure où les frontières entre articles nécrologiques, faire-part nécrologiques, bulletin de santé et faits divers est particulièrement floue.

1.1.1 Délimiter l'article nécrologique : une question délicate

Le journal de la Belle Époque a de quoi déstabiliser le chercheur contemporain, notamment parce qu'il témoigne du processus d'institutionnalisation de certains genres médiatiques ou de rubriques. Ainsi, la rubrique dite nécrologique dont Arina Makarova a montré l'historicité, n'est pas une évidence au XIX^{ème} siècle dans la mesure où ses contours et ses formes sont toujours en cours de stabilisation. D'un point de vue méthodologique, une lecture intégrale du journal est donc pertinente pour identifier l'ensemble des articles nécrologiques. Ce n'est en effet que vers la fin du XIX^{ème} siècle que l'article nécrologique se constitue au sein d'« une rubrique dédiée avec un emplacement fixe »¹⁰⁵³ et s'inscrit dans le genre journalistique du portrait de presse¹⁰⁵⁴.

¹⁰⁵³ MAKAROVA, Arina. La fonction sociale de la rubrique nécrologique. L'annonce de décès à travers la presse des XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. *op. cit.*, p. 116.

¹⁰⁵⁴ WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook. op. cit.*, p. 91.

Dans la construction progressive de l'espace journalistique, la rubrique nécrologique est polymorphe et mobile. Avant qu'elle ne trouve sa forme et un emplacement fixe, elle s'essaie à des genres différents, en passant de la commémoration solennelle à la curiosité du fait-divers.¹⁰⁵⁵

La structure close des articles nécrologiques les rapproche en effet des fait divers, caractérisés par leur immanence, comme cela a été évoqué précédemment. Du reste, leur capacité commune à reposer sur l'étonnement et à préserver ainsi « au sein de la société contemporaine l'ambiguïté du rationnel et de l'irrationnel, de l'intelligible et de l'insondable »¹⁰⁵⁶ leur confère une ressemblance troublante. Toutefois, la surprise qui se trouve au cœur du mécanisme du fait divers et de sa structure n'est pas du même ordre que celle sur laquelle s'appuie l'article nécrologique, d'une manière générale. Alors que le fait divers repose sur le « curieux », une « bizarrerie » recherchés par la structure même du texte, l'étonnement sur lequel repose l'article nécrologique se fonde moins sur la structure du texte que sur l'événement en lui-même : l'homme est toujours étonné de la mort de l'autre. La performativité de l'article nécrologique comme information repose ainsi sur la capacité de la mort à saisir les vivants.

L'homme sait qu'il mourra, mais il ne s'explique pas pourquoi il doit disparaître, ni comment il peut être nihilisé ; il pense et conçoit la mort, mais il ne la comprend pas ; c'est-à-dire qu'il ne jauge jamais la mort dans toutes ses dimensions à la fois ; si intensément qu'il approfondisse le problème, si loin qu'il conduise le cours de ses pensées, il y a toujours une dimension qui lui échappe ; toujours le mystère se reforme au-delà du problème : l'*a priori* opaque a déjà devancé la conscience. La conscience de la mort, ne retenant de la mort qu'une vide effectivité, reste sans contenu et nous laisse dans un état d'impréparation totale.¹⁰⁵⁷

La ressemblance de l'article nécrologique avec le fait divers au niveau de la structure même du texte concerne en réalité une partie minoritaire du corpus. Il s'agit généralement des articles qui annoncent le trépas des proches des contemporains illustres. C'est le cas de cette nouvelle qui paraît dans *Le Petit Journal* :

La mort sévit sur les parents de nos principales artistes.

On enterrait ces jours-ci le père de Mme Bilbaut-Vauchelet. Aujourd'hui on enterre la mère de Mlle Croizette.¹⁰⁵⁸

¹⁰⁵⁵ MAKAROVA, Arina. La fonction sociale de la rubrique nécrologique. L'annonce de décès à travers la presse des XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. *op. cit.*, p. 116.

¹⁰⁵⁶ BARTHES, Roland. *Essais critiques. op. cit.*, p. 203.

¹⁰⁵⁷ JANKÉLÉVITCH, Vladimir. *La Mort. op. cit.*, p. 430.

¹⁰⁵⁸ Article non titré, Émile Abraham, *Le Petit Journal*, 24 février 1882, p. 3.

On retrouve ici la relation de coïncidence décrite par Roland Barthes faisant intervenir la bizarrerie liée à la répétition d'un événement (et c'est précisément parce qu'elle est textualisée qu'il s'agit d'un fait divers). Un autre article du corpus illustre la capacité du fait divers à produire de la déception par son dénouement¹⁰⁵⁹ :

Plusieurs personnes s'étonnaient de ne pas voir Got aux obsèques de M. Verteuil.

Voici la triste raison de son absence : le sympathique doyen de la Comédie-Française était au chevet de sa mère, qui vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.¹⁰⁶⁰

Les articles nécrologiques sont également à différencier de la reprise journalistique des bulletins de santé des contemporains célèbres, pratique couramment trouvée en 1882. Cette dernière s'inscrit à la croisée du journalisme et de la communication médicale concernant l'état de santé d'un individu, que l'introduction du secret professionnel en médecine, comme obligation légale et devoir déontologique, rend aujourd'hui caduque. Le bulletin de santé rend notamment compte de la situation clinique d'une personnalité. En ce sens, l'écriture du bulletin par un médecin et sa reprise périodique permettent de suivre l'évolution de l'état de santé des contemporains célèbres, ce que confirme un article concernant l'état de santé de Giuseppe Garibaldi, qui précise : « Un échange actif de télégrammes se fait entre la Maddalena (île voisine de Caprera et poste télégraphique) et le continent. Le syndic de la Maddalena adresse tous les jours un bulletin de santé »¹⁰⁶¹. Parce qu'il est rédigé par le médecin, le bulletin de santé a une valeur testimoniale en régime périodique, ce à quoi fait référence l'étymologie du mot « bulletin ». D'après le Dictionnaire Historique de la langue française, le mot « bulletin » est « dérivé de l'ancien français bullette "sceau" (1299) puis "certificat, attestation" (1371) ». Ce dernier précise que « dès les premiers textes, le mot désigne un billet faisant part d'un avis, d'un ordre émanant d'une autorité, d'une administration (d'abord dans le domaine de la santé) »¹⁰⁶². En somme, le bulletin médical participe à la prétention aléthurgique du journal. On retrouve quatre de ces reprises de bulletin de santé dans *Le Figaro* et une dans *Le Petit Journal* ; ce type de textes a, en revanche, complètement disparu du corpus de 2014.

Sur les cinq articles identifiés, quatre sont de petits formats. Le premier article du corpus ainsi repéré est publié le 13 janvier 1882 dans les « Échos de Paris », rubrique alors tenue par « Le Masque de

¹⁰⁵⁹ BARTHES, Roland. *Essais critiques. op. cit.*, pp. 198-199.

¹⁰⁶⁰ Article non titré, Émile Abraham, *Le Petit Journal*, 2 mars 1882, p. 3.

¹⁰⁶¹ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 19 janvier 1882, p. 3.

¹⁰⁶² Bulletin. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *op. cit.*, p. 307.

Fer ». Ce dernier indique que « l'état de M. de Longperrier, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, s'est sensiblement aggravé depuis deux jours. La paralysie a gagné tout le côté droit et tout espoir de sauver le malade semble perdu »¹⁰⁶³. Plus tard, soit le 25 mai 1882, la même rubrique reprend un bulletin de santé, qui concerne cette fois-ci l'homme d'État Ernest Courtot de Cisse : « Nous avons le regret d'apprendre que l'état du général de Cisse s'est sensiblement aggravé depuis deux jours et que les médecins ne conservent que peu d'espoir de sauver le malade. Les nouvelles que nous avons fait prendre hier soir à minuit laissent malheureusement entrevoir comme très prochaine la crise finale »¹⁰⁶⁴. Dans les colonnes dédiées au *Courrier des Théâtres* du *Figaro*, Charles Darcours s'adonne lui aussi à la reprise du bulletin de santé et annonce à ses lecteurs : « Nous avons le regret d'apprendre une triste nouvelle. Mme Adèle Page, atteinte depuis longtemps d'une grave maladie, serait depuis deux jours dans un état qui ne laisse plus aucun espoir »¹⁰⁶⁵. De la même façon, *Le Petit Journal* annonce dans ses « Petites nouvelles » : « On écrit de St-Quentin que M. Labordère père, ancien représentant du peuple, est très gravement malade. Sa situation laisse peu d'espoir »¹⁰⁶⁶. S'il semble difficile de se prononcer sur l'organisation de ces bulletins de santé au sein du journal au vu de leur faible nombre et de leur caractère dispersé, on peut dire que leur forme est de même nature que celle observée pour l'article nécrologique¹⁰⁶⁷ ; elle appartient à l'information de type anecdotique qui sera évoquée plus loin. On peut supposer que le bulletin de santé est aujourd'hui remplacé, dans les titres du *Monde* et du *Figaro*, par une anecdote placée au cœur même de l'article nécrologique, comme l'explique le journaliste Étienne de Montety,

On ne dira pas les maladies, sauf si elles sont rendues publiques par l'intéressé lui-même. Il y a des gens qui communiquent là-dessus, d'autres pas. Autant de morts, je dirais, autant de cas. Cela dépend de chacun.¹⁰⁶⁸

Autre dit, la source formelle du bulletin médical semble remplacée par d'autres formes de pratiques de communication initiées par la personne malade elle-même, qu'elles soient formelles ou informelles. Le journaliste et directeur du *Monde des Livres* Jean Birnbaum évoque à ce titre la

¹⁰⁶³ Article non titré, Le Masque de fer, *Le Figaro*, 13 janvier 1882, p. 1.

¹⁰⁶⁴ Article non titré, Le Masque de fer, *Le Figaro*, 25 mai 1882, p. 1.

¹⁰⁶⁵ Article non titré, Charles Darcours, *Le Figaro*, 19 janvier 1882, p. 3.

¹⁰⁶⁶ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 7 janvier 1882, p. 2.

¹⁰⁶⁷ Dans *Le Figaro*, deux bulletins de santé sont ainsi publiés dans les « Échos de Paris » (sous-rubrique « À travers Paris »), un dans les « Télégrammes & Correspondance » et un dans le « Courrier des théâtres ». Pour ce qui concerne *Le Petit Journal*, le bulletin de santé est quant à lui publié dans la rubrique des « Petites nouvelles ».

¹⁰⁶⁸ Entretien avec Étienne de Montety, journaliste, directeur du *Figaro Littéraire* et directeur adjoint de la rédaction du *Figaro*, le 10 avril 2015.

demande faite par Jacques Derrida de lui poser une question sur sa maladie lors d'un entretien, pour pouvoir publiquement la réfuter et affirmer ne pas vouloir s'exprimer sur le sujet.

C'était clairement un entretien testamentaire dans lequel il évoquait pour la première fois sa maladie. Il m'avait d'ailleurs demandé – imposé même - de poser une question sur sa santé, que moi je ne voulais pas poser. [...] Il voulait absolument que je prenne en charge une question un peu obscène du journaliste qui vient fouiller. Moi, j'avais voulu tout axer sur le « apprendre à vivre » où il pouvait en creux s'exprimer là-dessus, mais je ne lui demandais pas : « Alors, vous êtes en train de mourir... ». Ce n'était pas mon sujet (*soupir*), mais il avait voulu le mettre.¹⁰⁶⁹

On peut ajouter enfin que l'article nécrologique ancien ressemble à s'y méprendre aux faire-part de décès, autant dans son contenu que dans sa forme. Ce phénomène est lié au fait que les rapports entre publicité et journalisme sont en cours de structuration en 1882 ; il est donc fréquent que les deux pratiques s'entremêlent¹⁰⁷⁰, spécifiquement pour un titre mondain comme *Le Figaro* et que les contemporains dont la mort est annoncée dans la partie journalistique du périodique soient aussi célèbres qu'inconnus. C'est tout particulièrement le cas avec les articles nécrologiques publiés dans la rubrique « Télégrammes & correspondances » du *Figaro*, dédiée à la parution de nouvelles provenant des correspondants du journal. En témoigne cet article nécrologique du *Figaro* annonçant que « le baron Camille de Torcy, appartenant à une des plus vieilles familles de la Somme, vient de mourir à l'âge de quarante-huit ans, après une courte maladie »¹⁰⁷¹. D'un point de vue méthodologique, un choix a donc dû être opéré car il semblait périlleux de traiter indistinctement les articles et les faire-part nécrologiques. Sont donc considérés comme pouvant relever de l'article nécrologique, tout texte n'appartenant pas à la rubrique « Faits Paris – Avis utiles » du *Figaro* et l'ensemble des textes nécrologiques du *Petit Journal* (ce dernier ne faisant apparaître aucun faire-part dans la rubrique « Décès » prévue à cet effet¹⁰⁷², dans le corpus retenu de 1882).

1.1.2 Une prépondérance des petits formats

Pour chacun des deux titres, trente-quatre articles nécrologiques ont été publiés, sur les trente-et-un numéros analysés ce qui, en moyenne, renvoie à plus d'une publication par numéro. Ce rythme de publication de l'article nécrologique est proche du rythme contemporain du *Monde* et nettement supérieur à celui du *Figaro* contemporain, comme on va le voir ci-après. Les différences de formats

¹⁰⁶⁹ Entretien avec Jean Birnbaum, journaliste au *Monde* et directeur du *Monde des Livres*, le 28 mai 2015.

¹⁰⁷⁰ THÉRENTY, Marie-Ève et VAILLANT, Alain. 1836 : *L'An I de l'ère médiatique. Étude littéraire et historique du journal La Presse d'Émile de Girardin*. op. cit., p. 247.

¹⁰⁷¹ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 24 février 1882, p. 3.

¹⁰⁷² Voir le prospectus du *Petit Journal* : « Décès », H., *Le Petit Journal*, 31 janvier 1863, pp. 1-2.

sont pourtant notables entre les deux époques et ceci s'explique en partie par l'inscription des articles nécrologiques dans des espaces privilégiant la petite forme. En 1882, les articles nécrologiques du *Figaro* sont en effet répartis de la manière suivante :

Figure 16. Répartition des articles nécrologiques dans *Le Figaro* (1882)

LE FIGARO, 1882		
RUBRIQUES	SOUS-RUBRIQUES	NOMBRES D'ARTICLES
Télégrammes & Correspondances (10 articles)	/	10
Échos de Paris (10 articles)	La politique	0
	La température	0
	À travers Paris	10
	Nouvelles à la main	0
Courrier des théâtres (7 articles)	/	5
	Dernières nouvelles	1
	Petites nouvelles	1
Articles non rubriqués (5 articles)	/	5
Nouvelles diverses (1 article)	/	1
	Memento	0
Lettre de Bruxelles (1 article)	/	1

Les cinq articles nécrologiques n'étant pas rubriqués indiquent un événement que le journal souhaite dissocier du rubriquage, ce qui en fait une information de haute importance. Ils annoncent, dans des articles longs, la mort de l'avocat Nogent Saint-Laurens, d'un collaborateur du *Figaro* nommé Bertall, l'ancien membre de la Commune Trinquet, Madame de Balzac et enfin, le professeur de danse Markowski. La mort de Markowski fait d'ailleurs l'objet du Premier Paris dans *Le Figaro*, rédigé par le célèbre chroniqueur Albert Wolff¹⁰⁷³. Ceci montre, comme cela sera soutenu plus loin, que la nécrologie, parce qu'elle institue une hiérarchie entre les hommes, est fondamentalement *politique*. Toutefois, comme ce tableau le met en exergue, les rubriques du *Figaro* qui font paraître des articles

¹⁰⁷³ « Courrier de Paris », Albert Wolff, *Le Figaro*, 13 avril 1882, p. 1.

nécrologiques sont majoritairement des espaces qui favorisent, par le genre médiatique qu'ils font intervenir, le petit format : les échos (avec les « Échos de Paris » signée du pseudonyme « Le Masque de fer »), les reprises de dépêches (« Télégrammes et correspondances » signées « Argus ») ou encore la chronique-liste¹⁰⁷⁴ (le « Courrier des théâtres »).

On retrouve le même phénomène dans la répartition des articles nécrologiques au sein du *Petit Journal*, dont le tableau ci-après rend compte.

Figure 17. Répartition des articles nécrologiques dans *Le Petit Journal* (1882)

RUBRIQUES	NOMBRES D'ARTICLES
Petites nouvelles	23
Dernières nouvelles	6
Revue des théâtres	4
Article non rubriqué	1

Le seul trépas faisant l'objet d'un article long, non rubriqué, concerne celui de l'artiste Charles Blanc. C'est donc le même phénomène de domination du petit format auquel on a affaire pour les deux titres, au sein d'espaces bien identifiés et récurrents, créant ainsi des attendus en matière de lieux d'inscription de l'article nécrologique.

Le nombre parfaitement équivalent entre les deux titres concernant ce type de publications donne le sentiment que *Le Figaro* et *Le Petit Journal* ont une façon relativement identique de déployer l'article nécrologique dans les espaces du journal. En réalité, certaines différences peuvent être relevées car la surface occupée par les articles nécrologiques du *Figaro* est supérieure à celle occupée par ceux du *Petit Journal*. En reprenant des catégories contemporaines de classification des parutions suivant leur taille dans le journal, on pourrait comparer celles du *Petit Journal* avec la brève. L'article nécrologique se fait concis ; l'objectif est de concentrer en une phrase, deux tout au plus, l'annonce du décès du contemporain illustre.

¹⁰⁷⁴ THÉRENTY, Marie-Ève. *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^{ème} siècle. op. cit.*, p. 238.

On annonce le décès de M. Alfred Bougeart, rédacteur du *Charivari*. Les obsèques auront lieu aujourd'hui, samedi, à 9h., maison mortuaire, 14, rue Norwins.¹⁰⁷⁵

Cette « écriture minimale du fait minimal »¹⁰⁷⁶ est une des caractéristiques de la « petite presse » et de l'identité éditoriale du *Petit Journal*, comme cela a déjà été expliqué précédemment. Ainsi, les articles nécrologiques qui paraissent dans *Le Petit Journal* reposent, pour leur grande majorité, sur l'annonce du décès, le nom du défunt et le statut au nom duquel l'article nécrologique est publié. Les « Petites nouvelles » du 31 janvier 1882 font ainsi paraître l'article nécrologique suivant :

On annonce la mort de M. Félix Billet, doyen de la Faculté des sciences de Dijon, correspondant de l'Institut.¹⁰⁷⁷

Ces articles minimalistes sont parfois accompagnés du lieu ou de la date du décès, de l'âge ou de la cause de la mort, voire de l'annonce des obsèques comme dans cet article du 1^{er} avril 1882 :

M. Henri Lehmann, membre de l'Académie des beaux-arts, peintre d'histoire et peintre de portraits, est mort hier, à l'âge de soixante-huit ans.

Ses obsèques auront lieu demain samedi.¹⁰⁷⁸

Bien qu'ils ne soient pas titrés, les articles nécrologiques du *Figaro* auraient, à l'inverse, plutôt tendance à se rapprocher de la forme courte du filet contemporain, comme l'illustre l'exemple ci-dessous, qui concerne également le portraitiste Henri Lehmann :

Nous apprenons la mort du peintre Henri Lehmann, décédé hier à Paris, à l'âge de soixante-huit ans.

Lehmann et Flandrin étaient les deux meilleurs élèves d'Ingres. On doit à Lehmann un très grand nombre de tableaux religieux, disséminés dans diverses églises, mais c'était surtout un portraitiste. C'est lui qui a fait les célèbres portraits de Liszt et de l'archevêque de Paris (Mgr Darbey).

Les principales toiles de Lehmann sont : *Tobie et l'ange*, *la Fille de Jephthé*, *Sainte Catherine portée au tombeau par les anges*, *la Vierge avec l'Enfant Jésus*, *Hamlet et Ophélie*, *Prométhée*, *l'Annonciation*, *Sainte Agnès*, *l'Education de Tobie*, *l'Arrivée de Sarah chez les parents de Tobie*, etc.

Citons encore les portraits de la comtesse d'Agout, de la comtesse Lehon, de Nieuwerkerke, d'Alphonse Karr, de Mme Arsène Houssaye, de M. Baroche, de l'amiral Jaurès et de M. Haussmann.

Lehmann était professeur à l'École des Beaux-Arts et membre de l'Institut, où il avait succédé à Alaux, il y a une quinzaine d'années. Il avait été fait officier de la Légion d'honneur en 1853.

¹⁰⁷⁵ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 18 juin 1882, p. 2.

¹⁰⁷⁶ THÉRENTY, Marie-Ève. *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^{ème} siècle. op. cit.*, p. 33.

¹⁰⁷⁷ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 31 janvier 1882, p. 2.

¹⁰⁷⁸ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 1^{er} avril 1882, p. 2.

Frappé d'une attaque d'apoplexie, il y a environ dix-huit mois, il s'était à peu près remis et était en villégiature à Cannes, lorsqu'il eut une seconde attaque il y a six semaines, à la suite de laquelle il a succombé.¹⁰⁷⁹

Cette différence s'explique notamment par les identités éditoriales des deux titres. On l'a vu, *Le Figaro* met un point d'honneur à recourir aux formes littéraires d'une manière générale, et dans l'article nécrologique en particulier. Hyppolyte de Villemessant définit d'ailleurs *Le Figaro* comme journal littéraire en 1866, expression signifiant pour lui « traiter de l'actualité avec un talent littéraire », comme le relève Claire Blandin¹⁰⁸⁰. Cette identité éditoriale perdure en 1882 avec l'apparition, la même année, du supplément littéraire du dimanche et ce, même si le journal de Villemessant est officiellement reconnu comme feuille politique à partir du 28 mai 1867 par obligation de paiement du timbre¹⁰⁸¹. Comme l'explique Christian Delporte, le journaliste français du XIX^{ème} siècle possède différentes particularités, dont celle-ci :

[...] Il est un écrivain, au sens où un bon article se distingue moins par la fiabilité de son information que par la finesse ou la puissance du verbe, la vivacité du style, la maîtrise, la souplesse, l'élégance de la langue.¹⁰⁸²

Cette identité littéraire du journaliste est davantage revendiquée par *Le Figaro*, qui entend se démarquer du *Petit Journal* dont l'objectif est de donner des « éléments de vie pratique », parmi lesquels il faut « prendre seulement ce qui [nous] semblera le plus digne d'attention et ce qu'on en peut raisonnablement consommer à la journée »¹⁰⁸³.

Cette affirmation des petits formats retrouvée dans les deux titres s'inscrit dans un enjeu : celui de contribuer à la construction d'un *ethos* de journal léger, qu'il soit politique (*Le Figaro*) ou non (*Le Petit Journal*).

1.1.3 Un trépas gouaillieur ? Le pari des journaux du XIX^{ème} siècle

Qu'il s'agisse des « Échos de Paris », des « Télégrammes & Correspondances », du « Courrier des Théâtres » du *Figaro*, ou encore des « Petites nouvelles » et de la « Revue des Théâtres » du *Petit*

¹⁰⁷⁹ Article non titré, Le Masque de fer, *Le Figaro*, 1^{er} avril 1882, p. 1.

¹⁰⁸⁰ BLANDIN, Claire. *Le Figaro. Deux siècles d'histoire. op. cit.*, p. 47.

¹⁰⁸¹ *Ibid.*, p. 48.

¹⁰⁸² DELPORTE, Christian. *Les journalistes en France, 1880-1950. Naissance et construction d'une profession. op. cit.*, p. 54.

¹⁰⁸³ « Avant-propos », Hérald, *Le Petit Journal*, 31 janvier 1863, p. 1.

Journal, toutes ces rubriques portent sur le petit fait, sur l'**anecdote**, c'est-à-dire sur le « détail secondaire, sans portée générale ou historique »¹⁰⁸⁴. Si cela paraît assez évident pour *Le Petit Journal* car la forme courte est intimement liée à l'identité éditoriale du titre, cela l'est moins pour *Le Figaro* de 1882. Ce dernier se veut un journal littéraire, mondain, issu de la tradition de critique des théâtres et visant un public d'« hommes d'esprit ». Néanmoins, il revendique également une identité de **journal frivole**, comme l'explique Claire Blandin dans son ouvrage relatif à l'histoire du titre¹⁰⁸⁵. L'article nécrologique, par sa petite forme anecdotique, participe de l'élaboration de cet *ethos* de journal léger. L'écho, qui représente un tiers des articles nécrologiques du *Figaro* de 1882 en est une parfaite illustration car cette rubrique et son affirmation au sein du *Figaro* participent précisément de la construction de cet *ethos*.

L'écho est une forme de retranscription de la conversation boulevardière ; il intègre la montée en puissance du modèle conversationnel issu de la tradition des salons dix-huitiémistes dans le journal du XIX^{ème} siècle¹⁰⁸⁶. Le travail de l'échotier consiste à « avoir de l'oreille, beaucoup d'oreille, pour entendre partout ce qui se passe et ce qui se dit »¹⁰⁸⁷, sans en proposer de commentaire ou d'analyse. Dans *Le Figaro*, l'écho est notamment présent avec la rubrique des « Échos de Paris » que l'on retrouve dès le numéro du 19 août 1855. Cette rubrique ressemble peu à celle que l'on peut retrouver en 1882 car elle est principalement dédiée, à cette époque, aux « nouvelles artistiques, littéraires et dramatiques »¹⁰⁸⁸ choisies sur une semaine par Victor Cochinat. La rubrique se déplace ensuite des dernières aux premières pages du journal, en même temps que les nouvelles qu'elle porte se transforment. C'est ainsi qu'en 1869, Hyppolyte de Villemessant définit les échos du *Figaro* comme pratique de la satire (qui est une tradition historique au *Figaro*) et en affirmer l'importance pour le divertissement de ses lecteurs :

Une de mes craintes, c'est de voir mon *Figaro* devenir trop politique et trop sérieux ; il est né petit journal et doit rester petit journal.

À partir de ce jour, je me mets à la tête d'une troupe fraîche, et je m'empare de quatre à cinq cents lignes au beau milieu du *Figaro*, destinées aux *Échos* et aux *Nouvelles diverses*. Je vais faire mon possible pour

¹⁰⁸⁴ Entrée « Anecdote », *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 juillet 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A1714>.

¹⁰⁸⁵ BLANDIN, Claire. *Le Figaro. Deux siècles d'histoire*. op. cit., p. 36.

¹⁰⁸⁶ THÉRENTY, Marie-Ève. *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^{ème} siècle*. op. cit., pp. 174-184.

¹⁰⁸⁷ « Scène d'intérieur », auteur inconnu, *Figaro*, 21 octobre 1855, p. 7

¹⁰⁸⁸ *Ibid.*

donner aux *Échos* la forme alerte et gouailleuse, et j'espère rendre plus de service à la cause des honnêtes gens avec des satires de quelques lignes qu'avec de grandes tartines.¹⁰⁸⁹

C'est donc dans un équilibre entre gravité et frivolité que s'institue *Le Figaro* de Villemessant à partir des années 1860. C'est ce qu'explique le co-rédacteur en chef, Benoît Jouvin, lorsqu'il fait état d'« une ligne de conduite et [d']un programme tracé d'avance » qui lui aurait été dicté par Beaumarchais lui-même, dans un rêve ou une fantasmagorie, lors de la renaissance du *Figaro* :

N'oublie pas, - et ceci est la question du succès pour *Figaro* ressuscité, - n'oublie pas que si le peuple français entend qu'on l'amuse, il ne veut pas que le jeu dure trop longtemps. Quand bien même tu parlerais d'or, s'il vient à bâiller, tu es un homme perdu. Il faut lui plaire toujours et l'étonner quelquefois : là est le secret pour réussir. L'homme d'esprit sait s'y conformer et se montrer frivole en apparence, tout en restant grave et sérieux au fond.¹⁰⁹⁰

On peut supposer que c'est pour maintenir ce bon équilibre que les échos privilégient la forme courte. C'est, du reste, la même logique de l'anecdotique qui guide les « Télégrammes & Correspondances » qui sont des reprises de dépêches et de courriers jugés les plus intéressants, ainsi que le « Courrier des Théâtres », chronique-liste visant à rendre compte de l'actualité du monde des arts par un assemblage de petites nouvelles commentées.

Il peut donc paraître assez contre-intuitif pour le contemporain de prime abord : l'article nécrologique, comme petite nouvelle, s'inscrit dans l'affirmation d'un *ethos* de frivolité du journal. Ainsi, l'article nécrologique sert de révélateur d'une identité éditoriale. En outre, qu'il s'agisse du *Figaro* ou du *Petit Journal*, on peut supposer que ce phénomène sert également une stratégie d'élargissement du lectorat. On l'a déjà dit, la Belle Époque est une période où *Le Figaro* cherche à élargir son lectorat vers la riche bourgeoisie. En 2014, cette logique s'est complètement transformée, voire inversée. L'article nécrologique va en effet non seulement s'étirer dans l'espace du journal mais déployer également son propre espace : la rubrique « disparition ».

1.2 Vers un espace dédié dans la presse contemporaine : la rubrique « Disparition »

Si la question des contours de l'article nécrologique se pose particulièrement pour le XIX^{ème} siècle et les périodes qui le précèdent, il n'en demeure pas moins qu'une définition de la nécrologie

¹⁰⁸⁹ Article non titré, Hyppolyte de Villemessant, *Le Figaro*, 12 novembre 1869, p. 1.

¹⁰⁹⁰ « Préface », Benoît Jouvin, *Figaro*, 2 avril 1854, p. 2.

des contemporains illustres n'est pas chose aisée. Pour retenir des textes comme articles nécrologiques, la méthodologie de recueil retenue ici s'est fondée sur les deux « traits définitoires » de l'article nécrologique contemporain tels que les a définis Marie-Laure Floréa¹⁰⁹¹. Le premier critère renvoie à la parution de l'article à l'occasion du décès d'un individu qui peut être annoncé ou rappelé. Le deuxième critère est celui du déploiement d'une biographie d'une personnalité. Ces deux points paraissent particulièrement opératoires dans la mesure où ils répondent à un exercice éditorial spécifique dans le journal, d'abord ; ils privilégient la dimension de récit de vie qui permet la différenciation entre articles et faire-part nécrologiques, ensuite ; ils placent au second plan l'annonce publique de mort, autorisant ainsi la prise en compte d'une diversité de textes tels que les encadrés parus à l'occasion de la mort d'un contemporain célèbre, enfin.

Au cours de l'histoire du journal, l'article nécrologique devient une rubrique, créant ainsi un espace dédié à ce qui est alors identifié comme un type d'information. Ce phénomène favorise, dans un mouvement inverse, l'identification d'un texte comme article nécrologique, bien qu'en certaines occasions, l'article nécrologique paraisse dans d'autres espaces du journal. Comme nous allons le voir, la qualité d'« information politique et générale » attribuée aux publications du *Figaro* et du *Monde* a un lien avec la transformation de l'article nécrologique et plus particulièrement dans son rapport à l'espace du journal, autour de trois évolutions majeures : un allongement de la forme du texte, une territorialisation du discours du trépas dans le journal et enfin, un changement de ritualité médiatique de l'article nécrologique en ce qui concerne *Le Figaro*.

1.2.1 Quand la forme prend ses marques

Dans son analyse de l'article nécrologique contemporain, Françoise Revaz montre que celui-ci peut prendre différentes formes dans le périodique : les brèves issues des agences de presse, les articles longs (qu'elle définit par un minimum de cinquante lignes), les filets ou articles courts (qu'elle situe entre trente-cinq et cinquante lignes)¹⁰⁹². C'est donc l'ensemble de ces formes que nous avons prises en compte, le corpus contemporain de cette recherche comptant vingt-sept articles nécrologiques pour le journal *Le Monde* et six articles nécrologiques pour *Le Figaro*.

¹⁰⁹¹ FLOREA, Marie-Laure. *Les nécrologies dans la presse française contemporaine : une analyse du discours*. op. cit., p. 29.

¹⁰⁹² REVAZ, Françoise. *La nécrologie : un genre rédactionnel ?* op. cit.

Figure 18 . Les différentes formes médiatiques de l'article nécrologique (*Le Monde*, 2014)

Formes textuelles	Nombre d'articles nécrologiques
Brèves	/
Filets	1
Synthèses	25
Encadrés (hors chronologie et citation)	1

Figure 19. Les différentes formes médiatiques de l'article nécrologique (*Le Figaro*, 2014)

Formes textuelles	Nombre d'articles nécrologiques
Brèves	/
Filets	2
Synthèses	4
Encadrés (hors chronologie et citation)	/

Les catégories de la brève, du filet et de la synthèse sont reprises au vocabulaire professionnel et au *Manuel de Journalisme* d'Yves Agnès. La brève désigne « la manière la plus rapide de prendre connaissance d'un fait »¹⁰⁹³ à travers « l'énoncé, en peu de mots, des réponses aux questions de référence, exactement comme pour le *lead* des dépêches d'agence : qui ? quoi ? où ? quand ? et si possible comment ? et pourquoi ? »¹⁰⁹⁴. Le filet est une forme un peu plus longue que la brève permettant de « développer l'information, de l'explicitier, en répondant plus complètement aux questions de référence, en ajoutant des précisions, des éléments d'explication, de contexte »¹⁰⁹⁵. La synthèse quant à elle est une catégorie préférée par Yves Agnès à la mouture dont elle se rapproche, pour dénommer « un article d'information stricte, réalisé à partir d'éléments recueillis auprès de sources multiples »¹⁰⁹⁶. Proportionnellement au nombre d'articles publiés par titre et comme le tableau ci-dessus le montre, le journal *Le Monde* publie une grande majorité d'articles longs pour ses nécrologies (93%), tandis que *Le Figaro* publie nettement plus de filets (33%), bien que les synthèses

¹⁰⁹³ AGNÈS, Yves. *Manuel de journalisme. L'écrit et le numérique. op. cit.*, p. 225.

¹⁰⁹⁴ *Ibid.*, p. 225.

¹⁰⁹⁵ *Ibid.*, p. 227.

¹⁰⁹⁶ *Ibid.*, p. 228.

restent majoritaires (67%). On voit donc bien ici en quoi la petite forme, guidée par la logique de l'anecdotique qui s'appliquait autrefois aux articles nécrologiques est ici remise en question par la prévalence de la forme longue.

Cette distension de la forme du texte repose également sur l'apparition de l'image, plus particulièrement de la photographie, dans l'article nécrologique. Ce phénomène témoigne d'un mouvement général lié au recours à l'illustration de presse par l'image puis par la photographie qui suit les évolutions retrouvées sur les plans technique et culturel en France. Il est également une manifestation de la stabilisation de l'article nécrologique autour du genre médiatique du portrait¹⁰⁹⁷, en donnant à voir le corps de l'individu qui vient de mourir. Cette représentation iconique est accompagnée d'une légende faisant mention du nom de son auteur et du nom du défunt (*Le Figaro*) ou de la date de prise de la photographie (*Le Monde*, parfois *Le Figaro*) qui est systématiquement déconnectée du temps du trépas. Ce procédé illustratif ne se retrouve pas dans les faire-part nécrologiques : la photographie agit donc, au même titre que la rubrique d'une manière générale, comme un mécanisme de distinction des individus d'une société en contribuant à élaborer une hiérarchie entre les hommes.

Un effet de cet allongement peut être le découpage de l'article selon ce qu'on appelle en journalisme « l'habillage » du texte. Ce dernier va ainsi paraître davantage structuré et hiérarchisé. Il ne semble pas exister de règle d'habillage pour le *Figaro* en 2014, si ce n'est la présence d'un titre comprenant le nom du défunt et quelques mots pour le caractériser qui justifient la présence d'un article nécrologique (« Guy-Claude François, scénographe »¹⁰⁹⁸, « Henriette Bauchet, une légende du music-hall »¹⁰⁹⁹, « Pierre Delaporte, ancien président d'EDF »¹¹⁰⁰ ou encore « Maurice Agulhon, spécialiste de l'histoire républicaine »¹¹⁰¹). On retrouve ce même phénomène dans *Le Monde* à la différence que le statut du défunt apparaît en surtitre. Ajouté à cela, l'article nécrologique peut-être découpé par des intertitres. Cette pratique est systématisée dans *Le Monde* autour d'un seul intertitre supposé résumer la vie de l'individu, qui borne la dernière partie de l'article. Par exemple, pour le sociologue et journaliste Jean-Baptiste Marongiu, l'intertitre apparent est « Des convictions

¹⁰⁹⁷ WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook. op. cit.*

¹⁰⁹⁸ « Guy-Claude François, scénographe », Armelle Héliot, *Le Figaro*, 6 février 2014, p. 11.

¹⁰⁹⁹ « Henriette Bauchet, une légende du music-hall », Bertrand de Saint-Vincent, *Le Figaro*, 18 février 2014, p. 11.

¹¹⁰⁰ « Pierre Delaporte, ancien président d'EDF », Frédéric de Monicault, *Le Figaro*, 20 mars 2014, p. 13.

¹¹⁰¹ « Maurice Agulhon, spécialiste de l'histoire républicaine », Jacques de Saint Victor, *Le Figaro*, 31 mai et 1^{er} juin 2014, p. 14.

inflexibles »¹¹⁰² ; pour l'écrivaine et militante Christine Daure-Serfaty, l'intertitre emprunte à une citation pour décrire « Une énergie indomptable »¹¹⁰³. On retrouve donc ici un phénomène de titrage axiologique relevant de ce que Roland Barthes a appelé le « caritativisme » pour désigner un « terme linguistique qui désigne les formes affectueuses qu'on donne parfois aux noms qui renvoient à des objets usuels »¹¹⁰⁴, déjà relevé par Adeline Wrona au sujet des portraits des disparus dans l'attentat du World Trade Center publiés par le *New-York Times*, du 15 septembre au 31 décembre 2001¹¹⁰⁵.

On peut supposer que l'allongement de la forme « nécrologique » découle tout d'abord de la **transformation de l'aléthurgie** du journal. Ce dernier est notamment moins en mesure d'accueillir le genre de l'écho puisque toute information doit être fiable et donc vérifiée. Or le propre de l'écho est de surfer sur le flou entre le vrai et le faux, puisqu'il vise à rapporter des « bruits » qui ne sont pas spécifiquement vérifiés. En outre, la légitimité du journal, dans un paysage médiatique contemporain nettement plus diversifié, repose au contraire sur sa capacité à recourir à la forme longue. Dans le cas de l'article nécrologique, c'est le récit de vie raconté par le journaliste qui agit comme une mise en perspective de l'information. Cette pratique répond à l'enjeu du discours journalistique contemporain soit, selon Roselyne Ringoot, de « s'afficher comme un discours sérieux, sans apparaître comme un discours savant »¹¹⁰⁶, le caractère sérieux se gérant lui-même « par la distanciation aux discours ressources (scientifique, politique, *etc.*) et par la distanciation au discours trivial »¹¹⁰⁷. Cet enjeu est également en lien avec l'identité de « **presse d'information politique et générale** » des deux titres : s'il est précisé dans l'article D-18 du Code des postes et des communications électroniques que les publications pouvant bénéficier du tarif de presse doivent « avoir un caractère d'intérêt général quant à la diffusion de la pensée : instruction, éducation, information, récréation du public », la définition même de l'information politique et générale privilégie l'idée d'écrire pour informer, plutôt que d'écrire pour divertir. Le qualificatif même de « presse d'information politique et générale » est révélateur de la fonction qui doit être privilégiée par la publication, soit informer. Les deux premières conditions « apporter de façon permanente sur

¹¹⁰² « Jean-Baptiste Marongiu », Philippe-Jean Catinchi, 14 mars 2014, p. 14.

¹¹⁰³ « Christine Daure-Serfaty », Isabelle Mandraud, 31 mai 2014, p. 12.

¹¹⁰⁴ BARTHES, Roland. *Comment vivre ensemble. Cours et séminaires au Collège de France (1976-1977)*. Paris : Seuil/Imec, 2002, p. 141. Cité par : WRONA, Adeline. Vies minuscules, vies exemplaires : récit d'individu et actualité. Le cas des portraits of grief parus dans le *New-York Times* après le 11 septembre 2001. *Réseaux*. 2005, vol. 132, n°4, p. 101.

¹¹⁰⁵ *Ibid.*, pp. 93-110.

¹¹⁰⁶ RINGOOT, Roselyne. *Analyser le discours de presse. op. cit.*, p. 40.

¹¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 41.

l'actualité politique et générale, locale, nationale ou internationale, des informations et des commentaires tendant à éclairer le jugement des citoyens » et « consacrer la majorité de leur surface rédactionnelle à cet objet », agissent comme une limite à l'espace du divertissement périodique pour tout journal souhaitant bénéficier du tarif de presse. En effet, comme le souligne Julia Cagé, le régime juridique de la presse qui ouvre droit aux aides publiques définit l'information comme « un contenu original présentant un lien avec l'actualité et ayant fait l'objet d'un traitement à caractère journalistique »¹¹⁰⁸. On peut donc considérer que le régime politique en France accorde une aide économique à la presse d'information politique et générale et politique à la condition, parmi d'autres, qu'elle ait avant tout un caractère « sérieux ». Ce sont donc ces différents phénomènes qui vont impacter directement l'espace du texte nécrologique, en même temps que celui-ci va se constituer comme espace périodique.

L'identité de « presse quotidienne nationale » vient agir sur l'évolution autant que sur la construction permanente¹¹⁰⁹ de la figure du contemporain célèbre mis en jeu dans l'article nécrologique. Historiquement, le journal s'adresse avant tout à des lecteurs essentiellement parisiens (et ce, malgré la volonté du *Figaro*, présente en 1882, de s'implanter dans d'autres départements et le succès du *Petit Journal* qui s'explique en partie par l'organisation de sa vente dans les villes de province¹¹¹⁰). Comme titres de presse quotidienne nationale, les deux titres ne sont pas censés s'adresser à un public parisien, mais à un ensemble de lecteurs répartis sur l'ensemble du territoire français. L'article nécrologique suit donc artificiellement cette logique par la transformation de la figure du contemporain célèbre autour d'un critère « national ». Dans le corpus qui concerne *Le Figaro*, cela se traduit par la publication touchant des contemporains illustres français. L'article nécrologique vient en revanche questionner la tendance plus spécifique du journal *Le Monde* à se réclamer comme « quotidien international »¹¹¹¹. Juliette Charbonneaux a par exemple montré notamment comment le journal *Le Monde*, par une mise en scène du « franco-allemand » participe de la construction d'« une identité collective supranationale »¹¹¹² et notamment européenne, selon des discours toutefois ancrés au niveau national. C'est le même phénomène que l'on retrouve avec l'article nécrologique : lorsque

¹¹⁰⁸ CAGÉ, Julia. *Sauver les médias. Capitalisme, financement participatif et démocratie*. op. cit., p. 23.

¹¹⁰⁹ FONTAINE, Maud. De la mort du « grand écrivain » à la vie triviale de sa figure. Les nécrologies de presse comme formes de l'économie politique du journal (XIX^{ème}-XXI^{ème} siècle). Dans : LEGAVRE, Jean-Baptiste (dir.), *Les nécrologies littéraires. Les échelles journalistiques de la grandeur*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes [en cours de parution].

¹¹¹⁰ BELLANGER, Claude, GODECHOT, Jacques, GUIRAL, Pierre et al. (dir.). *Histoire générale de la presse française. Tome III : de 1871 à 1940*. op. cit., p. 174.

¹¹¹¹ CHARBONNEAUX, Juliette. *La Vie quotidienne du franco-allemand ou l'exercice du pouvoir périodique. Comparaison du Monde et de la Frankfurter Allgemeine Zeitung (1949-2013)*. op. cit., p. 31.

¹¹¹² *Ibid.*, p. 45.

le trépas touche des contemporains célèbres nés dans un autre pays que la France (treize articles nécrologiques sur vingt-sept, soit près de la moitié des articles), ces individus ont soit une renommée internationale (l'écrivain Gabriel Garcia Marquez, l'architecte Hans Hollein, le footballeur Eusebio, le mannequin L'Wren Scott, l'économiste Gary Becker, le chef d'orchestre espagnol Rafael Frühbeck de Burgos) et/ou ont développé un lien particulier avec la France, par exemple en y ayant vécu plus ou moins longtemps (c'est le cas de la rescapée d'Auschwitz Violette Jacquet-Silberstein et de l'artiste Elaine Sturtevant) ou en y ayant trouvé refuge (comme le poète et neurologue Jean Metellus et le sociologue et journaliste Jean-Baptiste Marongiu) ou encore, ont représenté un espace auquel appartient notamment la France (l'écrivain et homme politique Vasco Graça Moura a ainsi été député européen). Ce ne sont pas les mêmes contemporains illustres qui sont représentés suivant les deux titres. Une analyse portant sur un corpus plus vaste mériterait certainement d'être menée pour comprendre plus précisément quels territoires mais aussi quelles figures dessinent les articles nécrologiques de chaque titre.

Avec le changement de figure du contemporain célèbre, c'est également la frontière entre articles et faire-part nécrologiques qui vient s'affirmer dans le journal. Cette discrimination s'opère au moyen de la naissance d'une rubrique dédiée à la mort des contemporains célèbres, qui cohabite sans pour autant se confondre avec les décès des contemporains inconnus au sein d'une page ou double-page située au milieu du journal.

1.2.2 Une structuration et une hiérarchisation des morts

Alors qu'en 1882, l'article nécrologique ne pouvait être identifiable qu'à partir d'une lecture du texte dans des espaces relativement circonscrits, il est, en 2014, repérable à partir d'une simple lecture liée à la mise en page du journal. C'est en effet par le truchement d'une signalétique indiquant et délimitant un texte (le surtitre) ou un espace (la rubrique ou la rubrique-page) dédiée au trépas du contemporain célèbre, que ce dernier est construit comme domaine d'information. Cette nouvelle organisation du journal permet ainsi d'identifier, on le rappelle, vingt-sept articles nécrologiques dans le journal *Le Monde* et six articles dans *Le Figaro*. Le plus grand nombre d'articles dans le premier titre s'explique, selon le journaliste Jean Birnbaum, par l'identité éditoriale de « quotidien de référence » du *Monde* :

Les gens attendent qu'on soit vaguement exhaustifs et loyaux parce que c'est notre rôle, c'est la vocation du *Monde*. Sur les morts, au *Monde*, on doit être dans la correction de ce biais du parti pris et quelles que soient les prises de position de telle ou telle personne qui vient de disparaître, il faut essayer de jauger au mieux l'importance de cette personne et de lui rendre hommage - ou de faire justice en tous cas - à ce qu'a

été sa présence et à ce que sera peut-être sa postérité. Parce qu'il est le journal de référence et qu'il aspire à le demeurer.

Qu'il s'agisse du *Monde* ou du *Figaro*, la création d'une rubrique permanente a pour effet de ritualiser la parution de l'article nécrologique selon une temporalité, qu'elle soit quotidienne ou non. Dans les deux titres, la qualification de « Disparition » est retenue pour définir le domaine d'information du trépas des contemporains célèbres. Comme le montrent les exemples ci-dessous, la rubrique « Disparition » vient s'insérer très régulièrement au sein de la page « Carnet » (*Le Monde*) ou « Carnet du Jour » (*Le Figaro*) dédiée aux faire-part nécrologiques. Elle devient même, pour *Le Monde*, une rubrique-page qui se superpose à la page « Carnet », transformant alors le nom de la page ainsi que sa fonction, selon la présence ou l'absence de l'article nécrologique dans le périodique du jour.

Figure 20. Transformation de la page « Carnet » en page « Disparitions & Carnet »

16 | DISPARITIONS & CARNET

Le Monde
Le Carnet

Écrivain, comédien
Pierre Charras



En 2005, PHILIPPE BERTHOUD/AGF

Vos grands événements
Naisances, baptêmes, mariages
Avis de décès, remerciements, messes annversaires
Colloques, conférences, potes-soirees, signatures
Souvenances de mémoire, thèses

Pour toute information :
☎ 01 57 28 28 28
✉ carnets@espublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Naissance
Laëtitia et Jérémie NOËL
sont très heureux de faire part de la naissance de leur fille
Clia
le 12 novembre 2013, à Paris
et partagent cette joie avec
Clotilde et Noël PASQUER,
Clara et Patrick NOËL,
ses grands-parents,
et
Magnus NYSEN,
Emilie NOËL,
ses arrière-grands-parents.
jeanmarnet@gmail.com

Anniversaire de naissance
Le 26 janvier 1996, nousait notre

Le Monde
Le Carnet

Sa fille,
Ses petits-enfants,
Ses frères,
Sa famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
Michel FIEMEYER,
survécu le 31 décembre 2013,
à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité,
le 6 janvier 2014, au cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20°.
flemeyer@neuf.fr

Jacqueline Hacène,
Karim et Mylène,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur épouse et père,
Mahdi HACÈNE,
préfet de région honoraire,
ancien Conseiller d'État,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'Ordre national du Mérite.
Une cérémonie d'adieu se tiendra à Saint-Pierre-Saint-Paul, place de l'Église,
à Rueil-Malmaison, le 31 janvier,
à 14 h 15.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Clara,
Stéphane,
Hervé, Rebecca, Pia, Louise
Et toute sa famille,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de
**François
SOLIGNAC LÉCOMTE.**

Anniversaires de décès
In memoriam
M^{me} Colette GALLARD,
dont le décès est survenu le 25 janvier 2013.
Cécile, Manu, Noua,
tu nous manques.
Aline,
Tes enfants,
Vivie, Isabel et Catherine,
« BLCCRRGGG »
tes petits-enfants.

Jean-Paul VALABREGA,
psychanalyste,
membre fondateur du Quatrième Groupe,
25 janvier 2011.
Nicole Belmont-Valabrega.

Hommage
L'association éditrice du mensuel
d'informations locales *Le 19 de Mai*,
organise un hommage public à
Marie-Pierre LARRIVÉ,
qui, durant des années, en fut la rédactrice
en chef.
La cérémonie, ouverte à tous, aura
lieu le 29 janvier 2014, à 19 heures,
à la Maison des associations, 15, passage
Rancy, Paris 19°.

Colloque
Colloque hommage à Jean Halpérin
samedi 1^{er} et lundi 3 février 2014.

Communications diverses
La belle médiatrice
d'Anne-Marie et Michel Detry
(Voltaire - du 1^{er} au 4^{ème} étage, Belin)
a été mise en ligne sur
Passiondulivre.com

Espace analytique
Langage et psychanalyse
60^{ème} anniversaire du Discours de Rome
de J. Lacan
25 janvier 2014,
Centre Sévres,
35 bis, rue de Sévres, Paris 6^e
avec
Jean-Claude Agazzi, Bruno Ambroise,
Gérard Chabiviez, Anahï Doreau,
Ter-Mourquin, Patrick De Neuter,
Olivier Douville, Jean-Claude Dumoucel,
Gérard Guillaud, Christian Hoffmann,
Brigitte Labbé, Patrick Landman,
Éditer Lauro, Guy Le Guilly,
Silvia Lippi, Patrick Manguier,
Pierre Marie, Vanessa Miché-Richmann,
André Michel, Claude-Nicolas Pickmann,
Catherine Saladin, Thierry Sison,
Bernard T. Obéol,
Dominique Torres-Landman,
Alain Vanier, Markos Zafiropoulos.
Entrée : 20 € (gratuit pour les étudiants).
Tél. : 01 47 45 23 09.
espace.analytique@wanadoo.fr

DES ÉCARTANTS BÉNÉVOLES
pour ses sept lieux d'écarte
à Paris et en Ile-de-France.
Disponibilité volontaire
de quelques heures par semaine.

Source : Le Monde, 25 janvier 2014, p. 16.

Figure 21. La rubrique « Disparition » insérée dans la page « Le Carnet du Jour »

LE FIGARO mardi 18 février 2014 11

LE CARNET DU JOUR

LE CARNET DU JOUR
Les annonces sont reçues avec justification d'identité

par téléphone
01 56 52 27 27

par télécopie
01 56 52 20 90

par courrier
carnet.dujour@figamag.medias.fr

Tarif de la ligne TTC:
24 € du lundi au jeudi
27 € le jour de diffusion
des magazines
(vendredi et samedi)

conférences

L'Association France-Israël et l'Association des médecins israéliens de France (AMIF) organisent un colloque **La médecine, un droit de l'homme, vision croisée en France et en Israël** le dimanche 9 mars 2014 de 9 h 30 à 17 heures.

De grandes autorités médicales hospitalières et universitaires, israéliennes et françaises échangeront leur vision sur des thèmes éthiques.

Palais du Luxembourg, salle Chateaubriand 15 rue de

Michel BIU-DUVAL, son époux, Philippe et Hanna BIU-DUVAL, Jean-Marie et Marion BIU-DUVAL, Veronique et Czarek Piotrowski, ses enfants, Paul, Thomas, Neily et Loïc, Prosper, Octave, Kevin, Honoré, Rose, Réine, ses petits-enfants, Théo, son arrière-petit-fils, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et leurs familles ont la tristesse de vous annoncer le décès de

Nicole BIU-DUVAL
née Guéboe,

survenue le 15 février 2014, à l'âge de 84 ans.

La célébration religieuse aura lieu le jeudi 20 février, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Boulogne (Hauts-de-Seine), 2, rue de l'Église, suite de l'inhumation au cimetière de Boulogne-Billancourt, 48, avenue Pierre-Greuter.

Michel BIU-DUVAL, 13, rue des Longs-Prés, 92100 Boulogne-Billancourt.

Mme Michel Rosenthalère d'Herbigny

Le baron et la baronne Deszars de Mougailhard, le baron et la baronne Oly Deszars de Mougailhard, le baron Guy Deszars de Mougailhard, ses enfants, Guillaume, Colombe et Castida, Absoué, Victoire (†) et Gérard, Laure, Gabrielle et Bérengère, ses petits-enfants, Thibault, son arrière-petit-fils, Mère de Clebattiel, sa sœur, ont la douleur de vous faire part du décès de la

baronne DESZARS de MONGAILHARD
née Geneviève de Nicolay,

le 16 février 2014.

La messe de funérailles aura lieu le mercredi 19 février, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce-de-Passy, 10, rue de l'Annunciation, Paris (16^e), suite de l'inhumation dans l'inhumation, au cimetière de Loire (Maine-et-Loire).

Francine Pina-Divo

Jacqueline Ferrari, son épouse, Dominique Ferrari, son fils, Aline et Christophe Petit, sa fille et son grand-père, Clément et Pauline, ses petits-enfants, et tous ses proches ont la tristesse de vous faire part du décès de

Jean-Jacques FERRARI

survenu le 10 février 2014, dans sa 76^e année.

Les obsèques ont eu lieu le 14 février, dans la plus stricte intimité.

Aix-en-Provence, Calvezon (Haute-Corse).

Jean-François Hermanovits, son époux, César Hermanovits, son fils, Eve, sa belle-fille, César et Romann, ses petits-enfants, la famille Village-Pujat ont la douleur de vous faire part du décès de

Marie-Josée HERMANOVITS
née Laurendi,

survenue le 17 février 2014.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 février 2014, à 15 heures, en la cathédrale

Valérie et Bruno Serrurier, Virginie et Olivier Costermelle, ses enfants, Thomas, Jérémy, Pauline, Aurélie et Pierre, ses petits-enfants, ont la tristesse de vous faire part du décès de

Jo TOPART

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Nicolas, à Paris (1^{er}), le jeudi 20 février, à 10 h 30.

Elle reposera au cimetière du Père-Lachaise, auprès de son époux,

Jean Topart
comédien,
(1927-2017).

famille.topart@gmail.com

disparition

Henriette Bauchet, une légende du music-hall



Henriette Bauchet, DR

Source : Le Figaro, 18 février 2014, p. 11.

De manière plus occasionnelle, on retrouve la mention de « Disparition(s) » en dehors de la page dédiée aux faire-part nécrologiques. C'est le cas à dix reprises dans le journal *Le Monde*, tandis que ce phénomène n'apparaît qu'une seule fois pour *Le Figaro*. À la mort de l'artiste Shirley Temple, *Le Figaro* publie ainsi une nécrologie dans son cahier *Le Figaro et vous*¹¹¹³, cahier en charge des thématiques « culture » et « luxe » au *Figaro* – rappelant ainsi les publications dites nécrologiques dans le « Courrier des théâtres » du *Figaro* de 1882.

Figure 22. Rubrique « Disparition » dans le cahier *Le Figaro et Vous*

DISPARITION

Shirley Temple, mort de la petite fiancée de l'Amérique

Source : Le Figaro et Vous, 12 février 2014, p. 32.

Cet exemple montre bien comment la rubrique « Disparition » vient s'intégrer à un espace périphérique du premier cahier du journal, en l'occurrence ici la page « Culture » du *Figaro et vous*. Il arrive également que soit publié un simple surtitre dans une page dédiée à l'actualité portant sur un

¹¹¹³ « Shirley Temple, mort de la petite fiancée de l'Amérique », E. N., *Le Figaro et vous*, 12 février 2014, p. 32.

autre domaine d'information : c'est le cas pour les trépas du journaliste François Cavanna en page « Culture »¹¹¹⁴ et de la militante Antoinette Fouque en page « France »¹¹¹⁵ du *Monde*.

Figure 23. Surtitre « Disparition » en page « France » du Monde



Source : Le Monde, 23 et 24 février 2014, p. 8.

On retrouve ce même phénomène avec la publication de l'article nécrologique dédié à Jean-Pierre Haeberlin. Le trépas du restaurateur est annoncé en page « Gastronomie » du cahier *Le Figaro et vous*¹¹¹⁶. Dans ce second exemple, le surtitre apparaît au sein de l'exergue de l'article :

Figure 24. Surtitre « Disparition » dans un encadré d'article

DISPARITION

Âgé de 89 ans,
issu d'une famille
de cuisiniers, Jean-
Pierre Haeberlin s'est
éteint hier. Il avait
fondé avec son frère,
Paul, L'Auberge
de l'ill, table
alsacienne triple
étoilée depuis 1967.

PAR COLETTE MONSAT

Source : Le Figaro et vous, 6 juin 2014, p. 40.

¹¹¹⁴ « François Cavanna, mort d'un "rital" », Macha Séry, *Le Monde*, 31 janvier 2014, p. 12.

¹¹¹⁵ « Antoinette Fouque, cofondatrice du MLF, est morte », auteur inconnu, *Le Monde*, 23 et 24 février 2014, p. 8.

¹¹¹⁶ « Le restaurateur Jean-Pierre Haeberlin tire sa révérence », Colette Monsat, *Le Figaro et vous*, 6 juin 2014, p. 40.

Au regard de la rubrique qui instancie un objet d'information et en indique la régularité (qu'elle soit ponctuelle ou permanente)¹¹¹⁷, le surtitre appartient quant à lui à la titraille et sert à « habiller » l'article » pour reprendre le langage professionnel. Comme on l'a déjà vu avec la fin de vie, il agit comme mot-repère permettant de situer l'information. Dans la hiérarchie de structuration de l'information dans le journal, la valeur du surtitre se situe à un niveau inférieur à celle de la rubrique. Or, qu'il s'agisse de la rubrique ou du surtitre, la « disparition » affecte l'information de la valeur dont elle est porteuse. En somme, un article nécrologique paraissant en rubrique « disparition » aura une valeur informationnelle nettement supérieure à celle d'un article portant le surtitre. Indirectement, c'est donc une hiérarchie entre les contemporains célèbres morts qu'il s'agit d'instituer et il ne s'agit pas du seul procédé à fonctionner ainsi. Dans le corpus étudié du journal *Le Monde*, il est possible de trouver des pages entières « disparition(s) ». C'est le cas d'une page paraissant le 30 avril 2014 juxtaposant trois articles annonçant le décès de la comédienne et chanteuse Micheline Dax, de l'architecte autrichien Hans Hollein et de l'écrivain et homme politique Vasca Garça Moura¹¹¹⁸. De façon différente, un seul article nécrologique peut être trouvé en rubrique-page « disparition », rendant d'autant plus visible l'article et donc l'information qu'il textualise. On retrouve ce phénomène pour huit articles dans le journal *Le Monde*, dont trois consacrés à l'écrivain Gabriel Garcia Marquez¹¹¹⁹, deux au Défenseur des droits Dominique Baudis¹¹²⁰.

Figure 25. Page « Disparition » dans le journal pour un contemporain célèbre seul



Source : *Le Monde*, 12 avril 2014, p. 12.

Dans cette situation, le niveau élevé de la renommée du contemporain ouvre droit à la pleine page du journal. Il peut également justifier la mise en place d'un véritable dossier se déroulant sur plusieurs pages du journal (c'est ainsi que le journal *Le Monde* a publié trois pages lors du décès de Gabriel

¹¹¹⁷ RINGOOT, Roselyne. *Analyser le discours de presse. op. cit.*, pp. 64-65.

¹¹¹⁸ « Micheline Dax », Renaud Machart, *Le Monde*, 30 avril 2014, p. 18 ; « Hans Hollein », Jean-Jacques Larochelle, *Le Monde*, 30 avril 2014, p. 18 ; « Vasco Graça Moura », Florence Noiville, *Le Monde*, 30 avril 2014, p. 18.

¹¹¹⁹ « Gabriel Garcia Marquez », Ramon Chao avec Marie Delcas et Florence Noiville, *Le Monde*, 19 avril 2014, pp. 16-18 ; « Le réel merveilleux, héritage majeur des Amériques après Faulkner », Pascale Casanova, *Le Monde*, 19 avril 2014, p. 17 ; « En Colombie, "mille ans de solitude et de tristesse" », Marie Delcas, *Le Monde*, 19 avril 2014, p. 18.

¹¹²⁰ « Dominique Baudis », Vanessa Schneider, *Le Monde*, 12 avril 2014, p. 12 ; « L'affaire Alègre : l'épreuve de la calomnie », Gérard Davet, *Le Monde*, 12 avril 2014, p. 12.

Garcia Marquez), qui vient généralement s'ajouter à la Une du titre. Deux cas de figures se présentent donc ici pour justifier la mise en place d'une page nécrologique dédiée entièrement au trépas des contemporains célèbres. À un niveau plus « macro » encore, c'est la distinction désormais très nette entre un texte journalistique et un texte publicitaire qui va avant tout opérer comme élément hiérarchisant de l'information et déterminer, en creux, l'importance sociale du contemporain qui lui est rattaché.

En ce sens, le processus de mise en espace de l'article nécrologique au sein du journal agit comme prétention aléthurgique en instaurant une hiérarchie de l'information et à travers elle, une hiérarchie entre les individus dont la mort va faire sens de façon différente pour une communauté de lecteurs. Ce processus a néanmoins son pendant qui repose sur la qualification même de ces espaces.

1.2.3 L'apparition de la « disparition » ou le paradoxe de la qualification

En 2014, *Le Figaro* comme *Le Monde* concentrent ainsi la majeure partie de leurs articles nécrologiques au sein d'un type d'espaces dédié à ce type de textes : la rubrique. L'apparition d'une rubrique dans le journal a pour visée de définir le programme du journal symbolisé par le fameux « chemin de fer ». La rubrique dès lors dédiée aux articles nécrologiques a une fonction signalétique qui a pour effet de **territorialiser les articles nécrologiques dans le journal**. En effet, en devenant progressivement une rubrique au cours de l'histoire du journal, la nécrologie ne se contente plus de référer à un domaine de discours ou un texte : elle situe le discours sur la mort dans l'**espace périodique** - espace plus ou moins défini d'abord, rubrique et page ensuite. Le passage de l'espace du texte à un espace du journal qui lui est dédié opère donc comme un mode d'organisation, à la manière d'un tombeau ou d'un mémorial qui engage une nouvelle signalétique (la nécrologie, c'est *ici*). La nécrologie dans le journal apparaît donc, au cours de l'histoire du périodique, comme **un procédé de raréfaction** au sens foucauldien du terme, c'est-à-dire un ensemble de « procédures qui jouent plutôt à titre de principes de classification, d'ordonnancement, de distribution »¹¹²¹.

Avec vingt-sept articles nécrologiques pour le journal *Le Monde* et six articles nécrologiques pour *Le Figaro*, la différence entre les deux titres est pourtant assez sensible. *Le Monde* produit ainsi quatre fois plus de parutions que *Le Figaro* dans ce corpus ; il est très proche du rythme de publication ancien avec près d'une parution par jour. En ce qui concerne *Le Figaro*, la différence en termes de nombre d'articles et dans la manière d'occuper l'espace du journal est également notable : alors que

¹¹²¹ FOUCAULT, Michel. *L'Ordre du discours. op. cit.*, p. 23.

notre corpus de 1882 fait intervenir trente-quatre articles nécrologiques, le corpus contemporain n'en fait apparaître que six, soit environ cinq fois moins. A raison de six nécrologies pour trente-et-un numéros, *Le Figaro* fait paraître un article nécrologique tous les cinq numéros du corpus¹¹²². Ce changement de ritualité qui ne se superpose pas à la périodicité quotidienne du journal ne questionne pas pour autant l'aléthurgie au sens de manifestation rituelle de vérité. La création d'un domaine d'information par un espace (ou un surtitre) annonce une collection d'information ; elle a donc une dimension programmatique, comme le note Roselyne Ringoot : « En devenant une rubrique figurant au menu informatif permanent du journal, un type d'information acquiert un statut générique et programmatique »¹¹²³. En outre, l'auteure ajoute plus loin :

Prises dans leur ensemble, les rubriques établissent une nomenclature des objets du discours journalistique. Au sein du journal, elles définissent le projet éditorial en délimitant des catégories informatives incontournables car régulières.¹¹²⁴

Cette régularité instaurée par la rubrique ou toute autre façon de créer un domaine d'information fait peut-être d'ailleurs partie des spécificités du rite médiatique.

C'est toutefois le qualificatif de « Disparition » de la rubrique qui retient particulièrement notre attention ici, parce que c'est précisément dans l'écart entre ce qu'il désigne et ce qu'il institue que la variation communicationnelle vient opérer. Parmi les significations qui se développent au cours du XIX^{ème} siècle autour du mot « disparition », on retrouve le « fait de ne plus exister » (1843), « anéantissement d'un objet » (1823) et « dissipation d'une chose abstraite » (1880)¹¹²⁵. C'est donc certainement au sens de la nuance de 1843 que le journal titre sa rubrique ainsi, puisque l'article nécrologique a pour fonction d'annoncer qu'un contemporain célèbre n'existe plus. Néanmoins, le terme de « disparition » est avant tout dérivé de « disparaître », lui-même tiré du latin *disparere*, soit « cesser d'être visible »¹¹²⁶. Ainsi, **par le procédé de qualification d'une rubrique avec un dénominatif dérivé de *disparere*, le journal opère un coup de force discret reposant sur le principe de négativité du fruit de sa propre pratique.** Le journal va en effet instaurer un écart entre un espace qu'il nomme par la négative (soit « cesser d'être visible ») et ce que l'espace instaure réellement (il rend visible). En somme, **le journal – et la rubrique « disparition » en particulier –**

¹¹²² Cette observation est bien entendue à prendre avec précautions et une étude chiffrée plus importante avec une méthode statistique serait nécessaire pour élaborer des chiffres exacts. Il ne s'agit pas de l'objectif visé ici ; nous tentons plus modestement de donner une idée d'un mouvement général.

¹¹²³ RINGOOT, Roselyne. *Analyser le discours de presse. op. cit.*, p. 64.

¹¹²⁴ *Ibid.*, p. 65.

¹¹²⁵ Disparition. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *op. cit.*, p. 612.

¹¹²⁶ Disparaître. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *op. cit.*, p. 612.

font variation par procédé de raréfaction. Ainsi, le procédé de raréfaction tel que décrit par Michel Foucault, n'agit pas seulement dans le journal dans le cadre d'une pratique idéologique ou, comme nous l'avons plutôt envisagé, dans celui d'une prétention communicationnelle. Il opère ici comme variation en niant le fruit de ce que l'écriture journalistique institue, par l'article nécrologique. C'est précisément à ce niveau esthétique que l'article nécrologique fait l'objet d'un premier type de variations.

Au processus de construction de la rubrique autour du toponyme périodique de la « disparition », s'ajoutent des motifs qui participent de la construction médiatique du trépas des contemporains célèbres. Ces procédés amènent donc à identifier un deuxième niveau d'analyse de ces variations nécrologiques : le niveau taxinomique.

2) Le motif reconvoqué de la frontière

Que ce soit à travers la fin de vie ou le *janome*, on a vu que mentionner le trépas en régime supra-ordinaire, c'est prétendre le déployer en exposant finalement *autre chose*. La nécrologie n'échappe pas à ce phénomène, comme l'a déjà montré Adeline Wrona, en soutenant qu'elle est avant tout une rubrique biographique œuvrant à dresser le « dernier portrait » d'un individu¹¹²⁷. En outre, l'analogie opérée par les journalistes entre la publication d'une nécrologie et le fait d'enterrer un mort, fait fonctionner le récit nécrologique sur le mode hagiographique. Écrire une nécrologie, c'est rendre hommage à un individu pour ce qu'il a apporté à une société.

Il m'est arrivé de téléphoner depuis mes vacances à la rédaction en chef pour dire « untel est mort, je veux faire la nécro ». Même si je suis en vacances, je ne veux pas que quelqu'un d'autre la fasse, parce que je suis celui qui enterrera le mieux cette personne. J'y mets beaucoup d'énergie et de cœur en me disant : « si c'est pas toi qui le fais, alors que c'est toi qui aurais dû le faire, vraiment c'est pas bien. C'est toi qui le connais le mieux, c'est toi qui dois le faire pour la postérité, pour la mémoire ».¹¹²⁸

Cette pratique de l'écart vis-à-vis de l'aléthurgie objectiviste ordinaire du journal est journalistiquement et socialement admise, dans la mesure où l'exercice nécrologique ne doit pas se confondre avec celui de la polémique.

Il y a une espèce d'indulgence de la nécrologie en général. On voit des écrivains collabos qui ont une nécro plutôt sympathique et les gens extérieurs disent : « Mais comment vous pouvez être aussi sympas avec un collabo ? ». Il y a une sorte d'implicite. La nécro n'est pas l'endroit pour dire les choses qui

¹¹²⁷ WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook. op. cit.*, p. 247.

¹¹²⁸ Entretien avec Jean Birnbaum, journaliste au *Monde* et directeur du *Monde des Livres*, le 28 mai 2015.

fâchent. Il y a quand même un ton particulier, une façon d'escorter les morts, y compris les morts haïssables, ou en tous cas contestables, ou scandaleux. Quel que soit le mort, il faut faire attention à ne pas avoir l'air de l'accabler de façon outrancière. Ensuite, il y a évidemment une sorte de morale commune, mais sous-jacente, et pas totalement toujours partagée ou qui peut se compliquer avec les mutations des usages des journalistes, pour tenir la plume, comme on dit. Il faut faire un papier qui rende justice à un parcours, une œuvre dans sa complexité.¹¹²⁹

Le récit de vie et l'hagiographie qu'il étire jouent ainsi non pas comme variation mais bien comme prétention. En outre, parce qu'elle est le discours sur le trépas le plus visible, parce qu'elle répond au processus d'incarnation faisant d'elle le visage périodique du discours sur la mort dans le journal, la nécrologie est peut-être le moment où la prétention aléthurgique sur le trépas est à son niveau le plus haut. Ce phénomène se traduit par la présence, bien souvent, d'une seule forme discursive (on utilise cette notion ici pour évoquer un mot ou une expression) annonçant la mort et donc, par une grande finesse du jeu des variations aléthurgiques passant par une pluralité de motifs du trépas. C'est donc sur la base des motifs de la limite entre les vivants et les morts évoqués en chapitre 3 que se fonde cette typologie des représentations du trépas dans les articles nécrologiques des contemporains célèbres. Ce classement typologique s'appuie sur un relevé systématique des formes discursives mises en jeu dans l'article nécrologique. Il prend en compte le fait qu'un même article peut faire intervenir plusieurs formes discursives. Ces motifs, reposant sur un imaginaire du trépas, témoignent d'un ancrage culturel du discours journalistique, en même temps que d'une suspension de la croyance.

2.1 Entre suspension et exclusion de la croyance

L'écriture des articles nécrologiques des contemporains célèbres concerne l'ensemble des journalistes d'une rédaction. Le recours à des motifs précis du trépas témoigne d'un véritable ancrage culturel des journalistes qui conçoivent le trépas comme un « événement-qui-met-un-terme-à-la-vie »¹¹³⁰, pour reprendre les propos de Louis-Vincent Thomas. Aussi la mort est-elle non seulement envisagée comme un événement ponctuel qui coïncide avec l'événement médiatique, mais encore est-elle conçue comme ce qui annihile l'être. La prévalence du motif de la frontière associée à un affaissement du motif du seuil traduisent ce phénomène anthropologiquement situé, quelles que soient les époques analysées.

¹¹²⁹ *Ibid.*

¹¹³⁰ THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort. op. cit.*, p. 8.

2.1.1 Une réactualisation de l'opposition entre la vie et la mort

La prédominance du motif de la frontière (qui, on le rappelle, renvoie à une zone d'opposition entre deux bords) est le reflet de cette conception occidentale toute particulière du trépas. D'un point de vue quantitatif, le corpus de 1882 fait ainsi apparaître 127 formes discursives relevant du motif de la frontière, soit près de 71% de l'ensemble des formes discursives mobilisées pour cette période. Cette dynamique s'affirme durant l'année 2014 avec près de 82% de formes discursives relevant du motif de la frontière (92 formes discursives).

La représentation du trépas comme forme d'opposition dans le journal passe tout d'abord par la construction du trépas comme combat, relevant très rarement du motif plus spécifique du *janome* (seules deux formes discursives du *janome* ont pu être trouvées en 1882 et en 2014). On y trouve ainsi l'écriture de l'agonie en 1882 qui, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, est une notion dérivée de *agôn* « assemblée de jeux, lutte »¹¹³¹. Ainsi, dans le « Courrier des théâtres » daté 7 janvier 1882, Jules Prével annonce que « M. Chéret, le grand peintre-décorateur, vient de mourir, à huit heures et demie, après quatre jours d'une agonie atroce, en poussant des cris épouvantables [...] »¹¹³². À l'inverse, la mention d'agonie n'apparaît pas dans le corpus d'articles nécrologiques de 2014 et semble avoir disparu, au profit de l'idée plus générale de lutte ou de résistance. À la mort de Dominique Baudis, la journaliste Vanessa Schneider explique dans *Le Monde* que le Défenseur des Droits « aura travaillé jusqu'aux derniers jours, rassemblant ses maigres forces pour mener à bien les combats qui lui tenaient à cœur »¹¹³³. Lorsque le trépas n'apparaît pas comme lutte, il peut être présenté comme sa résultante. C'est le cas par exemple dans l'idée de « succomber », que l'on retrouve sur les deux périodes. *Le Petit Journal* annonce par exemple que Charles Blanc est mort « succombant à une longue et cruelle maladie, qui, depuis plusieurs semaines, ne laissait plus d'espoir »¹¹³⁴ et *Le Monde* explique que le footballeur Eusebio Da Silva Ferreira « a succombé à l'âge de 71 ans à un arrêt cardio-respiratoire »¹¹³⁵. L'objet de la lutte, lorsqu'il est défini, est alors généralement d'ordre médical. C'est davantage contre la pathologie que les forces de l'individu sont

¹¹³¹ Frontière. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Tome I. *op. cit.*, p. 33.

¹¹³² « Dernière nouvelle », Jules Prével, *Le Figaro*, 7 janvier 1882, p. 3.

¹¹³³ « Dominique Baudis », Vanessa Schneider, *Le Monde*, 12 avril 2014, p. 12.

¹¹³⁴ « Mort de M. Charles Blanc », auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 19 janvier 1882, p. 1.

¹¹³⁵ « Eusebio », Bruno Lesprit, *Le Monde*, 7 janvier 2014, p. 14.

amenées à céder. En 2014, la journaliste Armelle Héliot explique ainsi que le scénographe Guy-Claude François « s'est éteint le 4 février, vaincu par un cancer »¹¹³⁶.

Le trépas peut également apparaître comme une forme d'agression (à la mort du frère Mamert, *Le Figaro* de 1882 commence par annoncer qu' « un grand malheur vient de frapper l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes »¹¹³⁷) ou de violence exercée contre l'individu. Monique Raux, journaliste au *Monde*, explique ainsi que l'homme politique Michel Dinet « a percuté de plein fouet un arbre, à quelques centaines de mètres de son village, se tuant sur le coup »¹¹³⁸. Le trépas peut également être mentionné comme autorité extérieure qui vient s'exercer sur l'individu : l'individu va alors « être emporté » et le trépas va « sévir », comme l'exprime Émile Abraham dans *Le Petit Journal* : « La mort sévit sur les parents de nos principales artistes. On enterrait ces jours-ci le père de Mme Bilbaut-Vauchelet. Aujourd'hui on enterre la mère de Mlle Croizette »¹¹³⁹. Dans l'ensemble des cas présentés ici, le trépas apparaît dans toute sa **dimension agonistique** sans que les forces en présence soient tout à fait identifiables.

À l'inverse, dans d'autres situations qui sont d'ailleurs les plus majoritaires, le trépas apparaît comme mise en jeu de plusieurs oppositions entre ce qui le précède, comme frontière, et ce qui le déborde. Il peut alors faire jouer, entre 1882 et 2014, plusieurs types d'opposition. C'est **l'opposition entre existence et inexistence** qui témoigne d'une conception occidentale du trépas et qui est la plus importante dans les corpus des deux époques historiques (59% des formes discursives du trépas comme frontière en 1882 et 43% en 2014). Cette opposition fait intervenir d'un côté la vie, entendue dans sa signification étymologique d'existence (humaine) avec son corollaire, soit l'inexistence et à ce titre, le néant, le vide, le rien. À ce motif, se rattachent donc les formes discursives liées à la « mort » définie étymologiquement comme cessation de la vie¹¹⁴⁰. *Le Monde* est le journal qui la

¹¹³⁶ « Guy-Claude François, scénographe », Armelle Héliot, *Le Figaro*, 6 février 2014, p. 11.

¹¹³⁷ Article non titré, Le Masque de Fer, *Le Figaro*, 1^{er} avril 1882, p. 1.

¹¹³⁸ « Michel Dinet », Monique Raux, *Le Monde*, 1^{er} avril 2014, p. 26.

¹¹³⁹ Article non titré, Émile Abraham, *Le Petit Journal*, 24 février 1882, p. 3.

¹¹⁴⁰ D'après le Dictionnaire historique de la langue française, le nom féminin de « mort » « est issu très anciennement (881) du latin *mortem*, accusatif de *mors* "cessation de la vie ; peine de mort". Ce nom, avec le verbe *mori* (→ mourir), remonte à la racine indoeuropéenne °*mer-* "mourir" ; dans une partie du domaine indoeuropéen, le verbe a toutefois disparu, remplacé par des euphémismes. » (Mort. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. *op. cit.*, p. 1275).

L'adjectif de « mort », quant à lui, « est issu (v. 980) du latin *mortuus* contracté tardivement en *mortus*, participe passé de *mori* (à mourir). Les sens de l'adjectif sont "qui a cessé de vivre", au figuré "qui demeure sans vie, dont la vie s'est retirée" [...]. » (Mort. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2. *op. cit.*, p. 1276).

mobilise le plus ; nous verrons plus loin pour quelles raisons. Il informe par exemple ses lecteurs que « Violette Jacquet-Silberstein, ancienne violoniste de l'orchestre des femmes du camp d'Auschwitz-Birkenau, est morte, mardi 28 janvier, dans son lit, d'un arrêt cardiaque »¹¹⁴¹ et que « l'artiste américaine Elaine Sturtevant est morte, mercredi 7 mai, à Paris, où elle avait élu domicile »¹¹⁴². Le motif de la frontière comme opposition entre l'existence et l'inexistence comprend également le verbe intransitif « mourir », tiré de la même étymologie¹¹⁴³. C'est le cas dans cet article très court du *Petit Journal* informant que « M. l'abbé Charles, curé de Saint-Pierre de Chaillot, vient de mourir à Bayonne »¹¹⁴⁴.

Les représentations de « fin », qui contiennent l'idée de « terme auquel s'arrête une chose dans l'espace ou dans le temps »¹¹⁴⁵ appartiennent également à ce motif de la frontière entre existence et inexistence : le comédien Gil Pérès est ainsi présenté par *Le Figaro* comme « le malheureux artiste qui a eu une fin si triste, si douloureuse »¹¹⁴⁶. On y trouve également celles associées au « dernier », si on considère que la valeur qui lui est accordée est celle « après lequel il n'y a plus rien »¹¹⁴⁷ ou « être après tous les autres »¹¹⁴⁸. *Le Figaro* informe par exemple ses lecteurs qu'« un des derniers grands procès plaidés en 1856, par M. Nogent Saint-Laurens, est le procès du capitaine Doineau [...] » ou encore, à propos de Madame de Balzac, que « bien des deuils et bien des douleurs ont assombri les dernières années de cette femme remarquable »¹¹⁴⁹. En 2014, *Le Monde* reprend les propos de l'historien Jean-Luc Einaudi dont il dresse l'article nécrologique, en ajoutant que la citation est tirée d'« un entretien – le dernier – accordé à Berbère Télévision »¹¹⁵⁰. Ajouté à cela, le trépas peut être qualifié en référence à la césure qu'il provoque avec les vivants. C'est le cas dans cet article nécrologique du *Figaro* portant sur le docteur Louis-Claude-Adolphe Motard, déclarant que « la

¹¹⁴¹ « Violette Jacquet-Silberstein », Nathaniel Herzberg, *Le Monde*, 6 février 2014, p. 16.

¹¹⁴² « Elaine Sturtevant », Philippe Dagen, *Le Monde*, 13 mai 2014, p. 17.

¹¹⁴³ D'après le Dictionnaire historique de la langue française, le verbe intransitif « mourir » « est issu (881, *morte* ; fin Xe s. ; *murir*) du latin *mori*, dérivé comme *mors* (→ mort) de la racine indoeuropéenne °*mer-* "mourir". À côté de *mori*, on relève un infinitif *moriri* à l'époque archaïque et dans la langue vulgaire (Plaute), devenu *morire* à basse époque. Le verbe latin signifie proprement "cesser de vivre" et, au figuré, "dépérir, se consumer" ; il est aussi employé à propos des choses au sens de "s'éteindre, finir" et, par extension, en langue chrétienne, pour "renoncer à, se détacher de" ». (Mourir. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Tome II. *op. cit.*, p. 1283).

¹¹⁴⁴ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 30 juin 1882, p. 2.

¹¹⁴⁵ Fin. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Tome I. *op. cit.*, p. 799.

¹¹⁴⁶ Article non titré, Jules Prével, *Le Figaro*, 31 janvier 1882, p. 3.

¹¹⁴⁷ Dernier, ière. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Tome I. *op. cit.*, p. 585.

¹¹⁴⁸ *Ibid.*

¹¹⁴⁹ « Madame de Balzac », X., *Le Figaro*, 13 avril 1882, p. 2.

¹¹⁵⁰ « Jean-Luc Einaudi », Catherine Simon, *Le Monde*, 26 mars 2014, p. 18.

science perd en lui un de ses adeptes les plus fervents. Le docteur Motard n'eut jamais d'ennemis, et il emporte avec lui l'estime de tous ceux qui le connurent »¹¹⁵¹. Cette même idée se retrouve quand *Le Monde* écrit qu'« avec la disparition de Michel Dinot, la Meurthe-et-Moselle perd l'une de ses plus grandes figures politiques »¹¹⁵². L'ensemble de ces représentations du trépas comme frontière est commun aux titres et aux deux périodes étudiées. À celles-ci s'ajoutent celles retrouvées uniquement dans les journaux d'une époque, comme l'expression « ne plus laisser d'espoir » en 1882 (« M. Charles Blanc [...] est mort hier après-midi, succombant à une longue et cruelle maladie, qui, depuis plusieurs semaines, ne laissait plus d'espoir »¹¹⁵³), ou encore celle de « quitter le tapis vert de l'existence » en 2014 (à propos d'Henriette Bauchet, *Le Figaro* explique ainsi que « c'est une figure de légende, discrète et dévouée, qui quitte le tapis vert de l'existence »¹¹⁵⁴).

On retrouve également d'autres types d'oppositions, comme **l'opposition lumière-obscurité** contenue dans l'idée de « s'être éteint », qui traverse les deux époques. Dans son numéro du 18 février 1882, *Le Figaro* annonce qu'« il vient de s'éteindre en Touraine, où il s'était retiré, un homme dont la science profonde et le génie créateur ont exercé une influence décisive sur toute une branche de la chimie industrielle »¹¹⁵⁵, faisant référence au médecin et industriel Louis-Claude-Adolphe Motard. Dans le même registre, *Le Figaro* contemporain informe que « âgé de 89 ans, issu d'une famille de cuisiniers, Jean-Pierre Haeberlin s'est éteint hier »¹¹⁵⁶. **L'opposition visible-invisible** à travers la forme discursive de la « disparition » (hors qualification de rubrique et de surtitres dans le journal) est quant à elle contemporaine. On la trouve par exemple dans l'article nécrologique du *Figaro* consacré à Maurice Agulhon : « Après Jacques Le Goff, une autre grande figure de l'école historique française vient de disparaître hier, Maurice Agulhon, qui avait 87 ans »¹¹⁵⁷.

Ajoutons enfin que les qualificatifs associés au trépas viennent également créer des jeux d'opposition. C'est particulièrement le cas en 1882, et encore plus particulièrement dans *Le Figaro*, dans lequel le trépas apparaît tantôt comme frontière entre attendu et inattendu (M. Dutertre, inspecteur général de

¹¹⁵¹ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 18 février 1882, p. 3.

¹¹⁵² « Michel Dinot », Monique Raux, *Le Monde*, 1^{er} avril 2014, p. 26.

¹¹⁵³ « Mort de M. Charles Blanc », auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 19 janvier 1882, p. 1.

¹¹⁵⁴ « Henriette Bauchet, une légende du music-hall », Bertrand de Saint-Vincent, *Le Figaro*, 18 février 2014, p. 11.

¹¹⁵⁵ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 18 février 1882, p. 3.

¹¹⁵⁶ « Le restaurateur Jean-Pierre Haeberlin tire sa révérence », Colette Monsat, *Le Figaro et vous*, 6 juin 2014, p. 40.

¹¹⁵⁷ « Maurice Agulhon, spécialiste de l'histoire républicaine », Jacques de Saint Victor, *Le Figaro*, 31 mai et 1^{er} juin 2014, p. 14.

l'agriculture est « décédé subitement à l'âge de cinquante-quatre ans »¹¹⁵⁸), entre hors des temps conventionnels et dans les temps conventionnels (comme la « mort prématurée »¹¹⁵⁹ du secrétaire de la rédaction du *Journal de Roubaix*, Ernest Classe), entre richesse et pauvreté (« Nogent Saint-Laurens est mort pauvre, car plus que tout autre, il aimait à choisir ses causes, non parmi les plus lucratives, mais parmi les plus dignes de son cœur et de son talent »¹¹⁶⁰) qui détermine deux types d'attitudes existentielles¹¹⁶¹, douleurs et absence de douleurs (le comédien Gil Pérès est ainsi décrit comme ayant eu « une fin si triste, si douloureuse »¹¹⁶²), joie et tristesse (le poète allemand Ludwig Hill est décrit comme venant « de s'éteindre ici assez tristement, dans une maison de santé »¹¹⁶³) ou encore lucidité et manque de lucidité (« Nous avons dit que M. Charles Blanc a eu une lente agonie ; cependant il n'a jamais perdu connaissance et, hier encore, il a reconnu M. Pingard, le secrétaire général de l'Institut, au moment de sa visite quotidienne »¹¹⁶⁴).

Ce motif de la frontière peut également être présenté comme l'aboutissement d'un processus pathologique et ce, sur les deux époques analysées. C'est le cas par exemple à la mort d'Ewelina Konstancja Wiktorja Hańska (qui a été l'épouse d'Honoré de Balzac), pour laquelle *Le Figaro* annonce : « On a enterré hier Mme Honoré de Balzac, veuve du grand romancier, qui vient de s'éteindre après une longue maladie à l'âge de soixante-dix-sept ans ». Même *Le Petit Journal*, souvent le plus bref dans ces articles nécrologiques, joue le jeu de la représentation du trépas comme frontière à travers la mise en scène du processus pathologique : « Une artiste qui a laissé d'excellents souvenirs, Mlle Adèle Page, souffrante depuis plusieurs années, vient de mourir à soixante ans »¹¹⁶⁵ ou encore : « M. Lepouzé, député de la 1^{ère} circonscription d'Évreux, vient de mourir après une courte maladie ; il avait soixante-et-un ans »¹¹⁶⁶. Ainsi, le journal établit un rapport de causalité plus ou moins explicite entre la pathologie et le trépas qui apparaît dès lors comme l'aboutissement logique et rationnel du processus pathologique. Toutefois, qu'il s'agisse de l'article nécrologique à proprement parler ou de la reprise en régime périodique d'un bulletin de santé évoqué précédemment, ce procédé, de l'ordre du régime aléthurgique repris au domaine médical, a pour effet d'**ouvrir un**

¹¹⁵⁸ Article non titré, Le Masque de Fer, *Le Figaro*, 19 mai 1882, p. 1.

¹¹⁵⁹ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 1^{er} mai 1882, p. 3.

¹¹⁶⁰ « Nogent Saint-Laurens », Jehan Valter, *Le Figaro*, 31 janvier 1882, p. 2.

¹¹⁶¹ ARIÈS, Philippe. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident. Du Moyen-Âge à nos jours. op. cit.*, p. 79.

¹¹⁶² Article non titré, Jules Prével, *Le Figaro*, 31 janvier 1882, p. 3.

¹¹⁶³ Article non titré, Perkéo, *Le Figaro*, 25 janvier 1882, p. 3.

¹¹⁶⁴ « Mort de M. Charles Blanc », auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 19 janvier 1882, p. 1.

¹¹⁶⁵ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 8 mars 1882, p. 2.

¹¹⁶⁶ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 18 février 1882, p. 1.

imaginaire sur la manière de mourir dont le journaliste ne dit rien : il appartient pleinement aux jeux de la variation du journal.

Le sous-motif du lacs n'apparaît pas dans l'article nécrologique, tandis que le *janome* se fait très rare (contrairement au fait divers ou à l'actualité internationale). On retrouve en effet le *janome* dans l'article du *Monde* racontant l'accident de voiture du président du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, Michel Dinet, évoqué précédemment :

Michel Dinet, président (PS) du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, a trouvé la mort dans un accident de la route survenu peu avant minuit, samedi 29 mars. L'élu rentrait chez lui à Vannes-le-Châtel, une petite commune du Saintois dans le sud toulousain, dont il avait été le maire, lorsque sa voiture a quitté la route. Il a percuté de plein fouet un arbre, à quelques centaines de mètres de son village, se tuant sur le coup.¹¹⁶⁷

De la même façon, le sous-motif de la lisière, qui déploie une axiologie de la limite entre la vie et la mort en renvoyant à l'idée d'une vie qui s'effiloche, se fait très rare. Au total, ce sont onze formes discursives de la lisière qui peuvent être trouvées en 1882, contre quatre en 2014. On retrouve ainsi la lisière dans cet extrait du *Figaro* de 1882, expliquant que l'artiste Chéret est mort « après quatre jours d'une agonie atroce, en poussant des cris épouvantables : le malheureux artiste souffrait depuis longtemps d'un cancer qui lui rongait les intestins et la vessie ». Ce motif intervient notamment à travers une axiologie du processus pathologique, alors décrit comme un processus morbide. Ainsi, Macha Séry du *Monde* écrit, à propos du journaliste et écrivain François Cavanna : « Dans *Lune de miel* (Gallimard, 2010), il témoigna de son combat contre la maladie de Parkinson, des efforts qu'il déployait pour continuer à écrire, ces pattes de mouche qu'il arrachait aux tremblements »¹¹⁶⁸.

La prédominance du motif de la frontière entre existence et inexistence, couplée à une quasi absence du motif de l'agonie (dont on a dit en chapitre 4 l'ancrage religieux), témoigne ainsi de l'influence d'une conception occidentale du trépas sur les journalistes et l'écriture périodique, en attribuant au trépas une valeur de clôture de la vie, dans son sens le plus absolu du terme. Dans ce cas et pour revenir sur Martin Heidegger, la mort du *Dasein* et sa fin (*Ende*) sont confondues, ce qui n'est pas le cas dans d'autres cultures comme a pu le montrer Louis-Vincent Thomas avec le « monde traditionnel

¹¹⁶⁷ « Michel Dinet », Monique Raux, *Le Monde*, 1^{er} avril 2014, p. 26.

¹¹⁶⁸ « François Cavanna, mort d'un "rital" », Macha Séry, *Le Monde*, 31 janvier 2014, p. 12.

négro-africain », qui « minimise la portée de la mort en en faisant un *imaginaire* qui interrompt provisoirement l'existence de l'être singulier »¹¹⁶⁹. L'article nécrologique porte ainsi la marque d'une fiction du trépas conçu comme événement ponctuel (*l'événement-qui-met-un-terme-à-la-vie*) qui néantise l'être. L'affirmation d'une frontière entre la vie et la mort porte la marque très nette d'une conception occidentale du trépas, que les journalistes viendraient de manière certainement inconsciente, textualiser. Cette conception traduit au minimum une mise en suspens de la croyance face au trépas (conception agnostique), voire son exclusion (conception athéiste).

Cette prévalence d'un possible motif de la frontière entre existence et inexistence va de pair avec une nette diminution du motif de seuil qui témoigne, d'une autre façon, de la marginalisation de la croyance monothéiste dans la nécrologie, à travers le discours journalistique.

2.1.2 Un affaïssement du cérémonial en régime périodique

Les articles nécrologiques témoignent d'un affaïssement de la médiatisation du motif du seuil entre 1882 et 2014. Le seuil renvoie à la conception de la mort comme *passage* qui est le sens étymologique du trépas, bien souvent convoquée par connotation à travers la représentation des rites qui lui sont associés. En 1882, il s'agit du deuxième motif le plus représenté dans les articles nécrologiques ; il regroupe respectivement 17,2% et 15,4% des formes discursives du *Figaro* et du *Petit Journal*. Le rite religieux du dernier sacrement, qui vise notamment la rémission des péchés en vue du Jugement dernier selon la religion chrétienne, n'est évoqué qu'à une seule reprise dans les articles nécrologiques de 1882 : « Chéret, chevalier de la Légion d'honneur, a reçu, avant de mourir, les derniers sacrements »¹¹⁷⁰. Dans l'article nécrologique, le motif du seuil intervient plutôt à travers les représentations de la cérémonie funéraire. Sur les trente formes discursives contribuant à construire le trépas comme un seuil retrouvées dans les deux titres en 1882, vingt-quatre relèvent de la cérémonie funéraire (ce qui équivaut à 80% des représentations relevant des motifs du seuil). Ce motif est généralement représenté dans un second temps du texte nécrologique, après l'annonce du trépas du contemporain concerné. L'annonce des obsèques à venir (plus rarement, passées) contribue le plus à ce phénomène. Dans *Le Petit Journal*, Émile Abraham annonce de concert le trépas du comique Joseph Kelm, ainsi que ses obsèques : « Nous apprenons la mort de Joseph Kelm, le joyeux

¹¹⁶⁹ THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort. op. cit.*, p. 8.

¹¹⁷⁰ Article non titré, Jules Prével, *Le Figaro*, 7 janvier 1882, p. 3.

comique, qui a fait rire plusieurs générations ; il avait soixante-dix-huit ans. Ses obsèques auront lieu demain mardi, à trois heures ; on se réunira à la maison mortuaire, 23, passage Saulnier »¹¹⁷¹. Ils peuvent ainsi mettre en jeu les services (funéraires) et de manière plus rare, plus l'enterrement ou l'inhumation. L'article nécrologique consacré au baron de Torcy nous apprend qu' « après un service qui aura lieu demain à la cathédrale, son corps sera transporté à Authie, près Bertin (Somme) pour y être inhumé dans un caveau de famille »¹¹⁷², ou encore, dans le texte consacré au trépas du député de Gard Adolphe Bosc, que « son enterrement civil aura lieu après-demain »¹¹⁷³. En outre, deux fois plus de cérémonies funéraires sont annoncées dans *Le Figaro* que dans *Le Petit Journal* : l'identité éditoriale de journal mondain du *Figaro* joue très probablement un rôle dans cette manière d'écrire l'article nécrologique, dont les frontières avec le faire-part nécrologique sont encore floues. Exprimer ses condoléances à la famille ou encore se rendre à la cérémonie funéraire du défunt concerné contribuent à la vie d'un groupe social, et le journal comme les journalistes se font pleinement acteurs de ces rendez-vous, y compris au niveau des départements. Comme l'explique Claire Blandin, à la Belle Époque, *Le Figaro* est un journal visant à être implanté dans les territoires départementaux : « Il s'adresse à une clientèle aisée et cultivée, à la bonne bourgeoisie parisienne, mais aussi à celle de province où il sert de nombreux abonnés »¹¹⁷⁴. Ainsi, la vie mondaine dont fait partie l'information nécrologique se joue aussi bien à Paris que dans les départements (même si celle-ci ne fait l'objet que de la troisième page, généralement), pour un titre comme *Le Figaro*.

En 2014, on ne retrouve à l'inverse plus qu'une seule représentation de la cérémonie funéraire dans *Le Figaro* comme dans *Le Monde*. La cérémonie est alors évoquée comme un événement déjà passé : l'article nécrologique de Violette Jacquet-Silberstein, rescapée d'Auschwitz, paru dans le numéro du jeudi 6 février 2014, raconte ainsi que « lundi 3 février, dans la cour des Invalides, Violette Jacquet-Silberstein a reçu les honneurs militaires avant d'être inhumée, en musique, dans le carré des Invalides du cimetière de Vaugirard »¹¹⁷⁵. On observe ainsi une perte de la notion de rendez-vous dans l'article nécrologique, en même temps qu'une remodulation des frontières entre public et privé, ainsi qu'entre domaines journalistique et médiatique. Ce phénomène peut être le fruit d'un processus de laïcisation de la cérémonie funéraire, mais il ne peut à lui seul expliquer une telle transformation dans la culture du périodique. On peut en effet supposer que les articles nécrologiques se stabilisent comme genre

¹¹⁷¹ Article non titré, Émile Abraham, *Le Petit Journal*, 31 janvier 1882, p. 3.

¹¹⁷² Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 24 février 1882, p. 3.

¹¹⁷³ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 19 janvier 1882, p. 3.

¹¹⁷⁴ BLANDIN, Claire. *Le Figaro. Deux siècles d'histoire. op. cit.*, p. 62.

¹¹⁷⁵ « Violette Jacquet-Silberstein », Nathaniel Herzberg, *Le Monde*, 6 février 2014, p. 16.

médiatique en effaçant ce mode de connotation du trépas dans le texte. Le motif du seuil se déplace quant à lui dans les faire-part nécrologiques regroupés au sein des « carnets » des deux titres étudiés, dans la mesure où ces faire-part jouent aussi bien le rôle d'annonce publique de la mort d'un contemporain inconnu, en même temps qu'ils prennent pour fonction celle de l'avis d'obsèques.

La quasi disparition du motif du seuil dans l'article nécrologique (celui-ci représentant 16,7% des motifs de 1882 contre 7,3% en 2014), particulièrement visible avec le journal *Le Monde* (le motif ne concerne plus que 3,7% du corpus nécrologique contre 17,9% pour *Le Figaro*), témoigne d'un affaiblissement d'un cérémonial journalistique conviant les lecteurs à assister aux obsèques du contemporain disparu. Il va de pair avec la disparition d'un autre type de textes : le **récit d'obsèques** que l'on retrouve en 1882 et qui a vocation à raconter le déroulement d'une cérémonie funéraire passée. Le corpus recouvre ainsi dix-sept récits d'obsèques pour *Le Figaro* (pour quatre avis d'obsèques, qui sont ceux de Charles Blanc, Auguste Barbier, Émilie Loisset et le général de Cissey) et six récits d'obsèques (pour trois avis d'obsèques) dans *Le Petit Journal*. Parmi eux, on trouve par exemple l'annonce suivante :

Les obsèques du vice-amiral Penhoat ont été célébrées hier à midi à l'église Saint-Augustin. Selon la volonté du défunt, la cérémonie était des plus simples. Les membres de la famille et les amis assistaient seuls à la messe qui a été dite par le curé de la paroisse. A l'issue du service religieux, un fourgon des pompes funèbres est venu prendre le corps pour le conduire au chemin de fer de l'Ouest, l'inhumation devant avoir lieu dans un caveau de famille à Brest.¹¹⁷⁶

Ou encore :

Hier ont eu lieu les obsèques de M. Schaeuffèle le doyen des pharmacies de Paris. M. Schaeuffèle était âgé de quatre-vingts ans. Le directeur de la pharmacie centrale, M. Émile Genevoix, qui a prononcé sur sa tombe un discours ému, a rappelé que M. Schaeuffèle était un vaillant et un énergique ; en effet, il avait eu le courage de passer son baccalauréat à quarante ans. Alsacien d'origine, c'était un patriote ardent.¹¹⁷⁷

De la même manière que les bulletins de santé ou l'ensemble du discours nécrologique en 1882, les récits d'obsèques relèvent en grande majorité de l'information anecdotique. En ce qui concerne *Le Figaro*, treize récits apparaissent dans les « Échos de Paris » (tous en sous-rubrique « À travers Paris »), deux dans les « Télégrammes & Correspondances », un dans les « Nouvelles diverses » et

¹¹⁷⁶ Article non titré, Le Masque de fer, *Le Figaro*, 18 juin 1882, p. 1.

¹¹⁷⁷ Article non titré, Jules Prével, *Le Figaro*, 14 mars 1882, p. 3.

un dans le « Courrier des théâtres. Pour *Le Petit Journal*, deux apparaissent dans les « Petites nouvelles », deux ne sont pas rubriqués, faisant l'objet d'un article dédié (dont un Premier Paris), un dans la rubrique « Paris » et un autre dans la « Revue des théâtres ».

Au phénomène de médiation des services funéraires, s'ajoute celui d'une mise en scène de l'écriture en régime périodique comme enterrement, qui contribue à la construction du trépas comme motif du seuil. Dans le « Courrier de Paris » du *Figaro*, Albert Wolff explique ainsi : « Mon confrère du Courrier des théâtres a enterré hier, en trois lignes, un Polonais qui depuis dix ans tenait dans quelques bastringues champêtres l'emploi de glorieux débris, mais qui eut son heure de célébrité dans Paris »¹¹⁷⁸. En prétendant « enterrer » le contemporain à travers la publication de l'article nécrologique, le journal dit assumer la fonction rituelle de l'enterrement et le journaliste celle du faiseur de passage de la vie à la mort, au même titre que l'homme religieux, qui interviendrait ici par le geste d'écriture et une forme de cérémonie scripturaire périodique. Le journal entend alors agir comme « rite liminaire » décrit par Arnold Van Gennep et qui renvoient aux « rites exécutés pendant le stade de marge »¹¹⁷⁹ autrement dit, au moment où le défunt est encore entre deux mondes. Comme on l'a vu précédemment, les entretiens exploratoires montrent que cette fonction semble toujours être attribuée à l'article nécrologique mais elle l'est de manière beaucoup plus informelle, peut-être moins assumée publiquement.

Que ce soit en 1882 ou en 2014, cette diminution du motif du seuil se traduit également par une quasi inexistence, dans le même type de textes, de son sous-motif : le comble. Le comble renvoie au trépas dans son axiologie la plus positive ; à travers ce motif, le trépas apparaît comme l'accomplissement de la vie d'un individu. C'est sous la plume d'Albert Wolff, célèbre chroniqueur du *Figaro* de Villemessant, que l'on retrouve l'une des seules figures du comble du trépas de ce corpus d'articles nécrologiques, à travers la représentation du « défunt ». D'un point de vue étymologique, le « défunt » est emprunté, selon le Dictionnaire Historique de la langue française, au latin *defunctus* (sous-entendu *de vita*), « qui s'est acquitté (de la vie) »¹¹⁸⁰ : autrement dit le terme de défunt contient l'idée étymologique d'achèvement, qui est celle du comble. Le trépas est alors confondu avec sa venue à maturité (*Reife*, selon l'approche de Martin Heidegger). Ainsi, à propos du trépas d'un professeur de

¹¹⁷⁸ « Courrier de Paris », Albert Wolff, *Le Figaro*, 13 avril 1882, p. 1.

¹¹⁷⁹ VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage. op. cit.*, p. 30.

¹¹⁸⁰ Défunct. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Tome I. *op. cit.*, p. 567.

dans nommé Markowski, le journaliste revient sur l'article nécrologique publié la veille par son confrère du Courrier des théâtres, en précisant que « ce décès n'est pas précisément un deuil national, mais le défunt Markowski mérite mieux que trois lignes à la fin de notre journal. »¹¹⁸¹. Cette même représentation apparaît également dans les « nouvelles diverses » de Jean de Paris qui explique que le corps du curé Modelonde « sera déposé, après la cérémonie, dans un caveau, pour être transporté ensuite au Theil, près d'Honfleur, lieu de naissance du défunt »¹¹⁸². Dans le journal contemporain, le motif du comble est mobilisé à trois reprises sous la forme de l'expression « tirer sa révérence » qui représente autant un rituel de politesse qu'il indique une forme de maîtrise sur son propre trépas pouvant évoquer le motif du comble.

Cet affaïssement du motif du seuil (et de son sous-motif, le comble) entre 1882 et 2014 participe du gommage du discours sur la croyance dans l'article nécrologique. Ce phénomène cohabite toutefois - voire entre en tension, parfois - avec d'autres formes de discours traduisant une réaffirmation de la croyance par la qualification du trépas.

2.3 La croyance réaffirmée

Les rapports à la croyance face au trépas ne sont pas d'une homogénéité absolue dans l'article nécrologique. La présence du motif de l'horizon dans certains textes vient au contraire réaffirmer une forme de croyance (qu'elle soit religieuse ou spirituelle) en un « après » auquel elle permettrait d'accéder. Il est intéressant de constater qu'une partie bien spécifique de la structure de l'article nécrologique est formée autour d'un motif de la frontière. Ce dernier met en jeu une opposition retrouvée dans les sociétés traditionnelles évoquée notamment par le philosophe et sociologue Edgar Morin.

2.3.1 L'horizon comme motif de la transcendance et de l'infini

Dans les articles nécrologiques, la représentation du trépas comme horizon a pour effet d'associer le trépas à l'agrégation à un monde nouveau, pour reprendre une idée d'Arnold Van Gennep¹¹⁸³. Ce mode de représentation passe en grande partie par la mise en jeu de formes discursives

¹¹⁸¹« Courrier de Paris », Albert Wolff, *Le Figaro*, 13 avril 1882, p. 1.

¹¹⁸² Article non titré, Jean de Paris, *Le Figaro*, 25 avril 1882, p. 2.

¹¹⁸³ VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage. op. cit.* p. 30.

associées au « décès » qui ne relève pas d'une simple représentation administrative ou judiciaire. Le Dictionnaire historique de la langue française situe son apparition en 1050, comme dérivé du latin *decessus*, qui signifie « départ », « action de se retirer, de s'en aller ». Décéder n'apparaît qu'au XVI^e siècle pour dire « s'en aller », d'où « s'éloigner, partir, quitter ». Appliqué au trépas, il signifie « sortir de la vie »¹¹⁸⁴. En somme la figure administrative du décès évoquée par Jacques Derrida¹¹⁸⁵ est teintée étymologiquement d'un motif de l'horizon, que l'on retrouve dans les articles nécrologiques. En 1882, dix formes discursives du « décès » sont retrouvées, sur les douze formes relevant de la figuration du trépas comme horizon. On peut ainsi lire dans *Le Figaro* qu'« on annonce la mort de M. Dutertre, inspecteur général de l'agriculture, directeur de l'École nationale d'agriculture de Grignon, décédé subitement à l'âge de cinquante-quatre ans »¹¹⁸⁶ ou encore que « M. Bürger, fondateur de l'Assoc. fraternelle des employés des chem. de fer, est décédé samedi. »¹¹⁸⁷, dans *Le Petit Journal*. Il aurait pourtant paru tomber sous le sens que le journal dix-neuviémiste participe activement à la construction du trépas comme horizon quand on sait à quel point la représentation romantique – et notamment la représentation romantique du trépas - y tient une place de choix. L'horizon est en effet caractéristique du paysage romantique, comme le précise le Dictionnaire historique de la langue française : l'horizon permet de qualifier d'abord la ligne (la ligne d'horizon), puis l'espace visible se trouvant au-delà de cette ligne ; le ciel d'abord (1611), l'étendue de paysage ensuite (1671)¹¹⁸⁸. En somme, l'horizon postule l'existence d'un ailleurs infini que la ligne rend visible. C'est, du reste, le même phénomène que l'on rencontre durant l'année contemporaine de 2014 ; le motif de l'horizon n'est mobilisé qu'à six reprises et majoritairement à travers les formes discursives associées au décès. Le journal *Le Monde* informe ainsi ses lecteurs, à propos de la militante Christine Daure-Serfaty, que « décédée mercredi 28 mai à Paris d'une embolie pulmonaire à l'âge de 87 ans, cette ancienne enseignante d'histoire-géographie a changé le visage du Maroc en contribuant à mettre fin à l'un des pires aspects du règne du roi Hassan II, le bagne de Tazmamart. »¹¹⁸⁹. À travers ce motif, le trépas est présenté comme un voyage : plus que le seuil, l'horizon indique symboliquement le *franchissement* de ce seuil. Les représentations qui lui sont associées comme le décès s'inscrivent dans un processus de naturalisation assez rare du trépas

¹¹⁸⁴ Décéder. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *op. cit.*, p. 560.

¹¹⁸⁵ DERRIDA, Jacques. *Apories. Mourir – s'attendre aux « limites de la vérité »*. *op. cit.*

¹¹⁸⁶ Article non titré, Le Masque de Fer, *Le Figaro*, 19 mai 1882, p. 1.

¹¹⁸⁷ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 18 février 1882, p. 3.

¹¹⁸⁸ Horizon. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *op. cit.*, p. 973.

¹¹⁸⁹ « Christine Daure-Serfaty », Isabelle Mandraud, *Le Monde*, 31 mai 2014, p. 12.

envisagé comme passage d'un monde à un autre. Louis Marin explique qu'il s'agit d'un motif qui appelle à la transcendance :

Aussi, par-delà l'horizon qui en est la manifestation révélatrice et voilée, se lèvent, dans l'imaginaire, au terme illimité d'un voyage sans retour – qui est sans doute aussi le creusement d'une nostalgie – les terres de l'utopie dont la fiction depuis le XVI^{ème} siècle tente l'impossible *dé-finition* de l'infini dans une harmonieuse et exacte totalité [...].¹¹⁹⁰

Dans le cas du périodique, la transcendance évoquée par Louis Marin induite par le motif de l'horizon est d'ordre religieux ou d'ordre spirituel ; la référence religieuse est en effet quasiment absente des deux corpus : nous avons déjà évoqué un exemple concernant l'artiste Chéret, faisant référence à l'onction des malades et plus précisément au sacrement de l'extrême-onction, donné en viatique, consistant en l'apposition d'une huile sur le front et en l'imposition des mains. Ce rituel chrétien qui vise à reconforter la personne malade est également un rite de préparation, consistant à fournir les ressources nécessaires en vue d'un voyage : on y retrouve l'idée de de *passage* à la « vie éternelle » du trépas. Les autres formes discursives qui associent au trépas les valeurs de l'horizon (ouverture, mystère et transcendance) renvoient à cette même idée de voyage, contenue dans les formes discursives du « décès ». En 1882, l'expression « emporter avec soi » s'inscrit dans cette dynamique (« Le docteur Motard n'eut jamais d'ennemis et il emporte avec lui l'estime de tous ceux qui le connurent »¹¹⁹¹). On la retrouve en 2014, avec l'idée, plus passive, de l'association entre le trépas et le fait d'« être emporté » (il est ainsi précisé dans un article que Jean-Luc Einaudi « s'est éteint, samedi 22 mars, à Paris, emporté par un cancer fulgurant »¹¹⁹²). Cette logique fonctionne également avec une autre forme du motif de l'horizon qui, par un procédé poétique tout à fait original présente l'inhumation comme un retour autant qu'une ouverture vers un ailleurs. C'est le journal *Le Figaro* qui en est à l'origine, dans un article nécrologique consacré à Henriette Bauchet, reconnue par le titre comme contemporaine illustre notamment pour avoir été la fondatrice du premier casino sur le continent africain : « Inhumée au côté de son mari au cimetière de Montmartre, elle retrouve cette terre de France qui lui était si chère et dont elle fut une époustouflante ambassadrice »¹¹⁹³.

Ce type de représentations est toutefois plutôt rare et ne concerne que 7,2% et 5,5% des motifs du trépas des articles nécrologiques de 1882 et 2014. Le motif de l'horizon ouvre la voie de la fonction projective de la variation aléthurgique vers un ailleurs dont on ne dit rien. En ce sens, la représentation

¹¹⁹⁰ MARIN, Louis. L'Utopie ou l'infini au neutre : voyages aux frontières. *op. cit.*, p. 46.

¹¹⁹¹ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 18 février 1882, p. 3.

¹¹⁹² « Jean-Luc Einaudi », Catherine Simon, *Le Monde*, 26 mars 2014, p. 18.

¹¹⁹³ « Henriette Bauchet, une légende du music-hall », Bertrand de Saint-Vincent, *Le Figaro*, 18 février 2014, p. 11.

ouvre un espace sans pourtant rien en dire, ce qui a pour effet de ne pas la rendre *trop visible*, tout en laissant la place et la possibilité à l'imagination du lecteur de travailler. Ce type d'aléthurgie qui badine avec l'aléthurgie religieuse ou spirituelle institue l'existence d'un monde après celui-ci, procédé devenu d'ailleurs courant voire ritualisé dans les faire-part nécrologiques retrouvés dans les « carnets » contemporains périodiques.

2.3.2 *Le modèle offert par le cartouche biographique*

On a vu précédemment dans quelle mesure le motif prévalent de la frontière mettant en jeu l'opposition entre existence et inexistence témoigne d'une conception occidentale du trépas dans le discours journalistique. Ce phénomène est en réalité contrebalancé par un autre type d'oppositions que l'on retrouve dans le périodique. Il s'agit de celle mettant en jeu la naissance d'un côté et l'état de mort de l'autre, opposition évoquée par Louis-Vincent Thomas à propos des sociétés dites traditionnelles. Dans ce jeu d'opposition, la mort n'apparaît pas nécessairement comme la fin de l'individu : elle laisse la possibilité de l'immortalité de l'âme (par le processus de réincarnation ou l'existence d'une « réalité de l'ancêtre » pointée par l'anthropologue Louis-Vincent Thomas¹¹⁹⁴). La vie apparaît donc moins comme un phénomène linéaire ; elle poursuit davantage un cycle, qui se renouvelle. Le procédé de mise en regard de la « mort » avec la naissance est une pratique courante dans le texte journalistique de 1882, mais pas systématique : le texte est en effet parfois davantage centré sur le parcours ou le statut qui justifie le statut de contemporain célèbre. Ce jeu d'opposition s'explique par le lien très étroit qu'entretient l'article nécrologique avec le genre du portrait et l'exercice du récit de vie. Les « Dernières nouvelles » du *Petit Journal* font ainsi part à leurs lecteurs du fait que « M. Laserve, sénateur de la Réunion, **vient de mourir** ; il **était né** à Paris le 30 mars 1821 et ayant habité longtemps la Réunion, où il s'était créé une grande situation comme publiciste ; il avait été député à l'Assemblée nationale et siégeait à l'extrême gauche »¹¹⁹⁵. De la même façon, *Le Figaro* met en scène cette opposition en évoquant : « M. Dormeuil père **vient de mourir**. Il était dans sa 91^e année. Joseph-Jean Contat-Desfontaines, dit Dormeuil, **né en 1791**, appartenait à une famille d'artistes »¹¹⁹⁶.

Dans le journal contemporain, on retrouve aussi parfois ce type d'opposition dans le texte journalistique, même s'il lui est préféré l'âge du trépas (à partir duquel on peut déduire l'année de

¹¹⁹⁴ THOMAS, Louis-Vincent. *Mort et pouvoir. op. cit.*, p. 38.

¹¹⁹⁵ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 6 février 1882, p. 1.

¹¹⁹⁶ Article non titré, Jules Prével, *Le Figaro*, 26 mars 1882, p. 3.

naissance), plus couramment énoncé. Ce jeu d'opposition se retrouve en revanche de manière systématique dans le journal *Le Monde* qui propose, pour chaque article nécrologique – et ce, qu'il soit ou non inséré dans la page « Carnet » - un « cartouche biographique », pour reprendre une expression d'Adeline Wrona. Le cartouche biographique propose un résumé de la vie d'un contemporain célèbre à partir d'événements jugés signifiants dans le parcours d'un contemporain célèbre, datés et classés selon un axe chronologique. Cet encadré, qui intègre l'infographie en régime périodique, relève de la dimension collective et médiatique du journal puisqu'elle est très certainement le fruit d'un choix opéré par la direction éditoriale et la direction artistique du *Monde*.

Figure 26. Cartouches biographiques dans *Le Monde*

.....

6 mars 1927 Naissance à Aracataca (Colombie)
1955 Série d'articles dans le quotidien « El Espectador » sur la catastrophe du « Caldas »
1955 Départ pour l'Europe en tant que correspondant étranger
1958 Mariage avec Mercedes Barcha
1959 Naissance de son premier fils, Rodrigo, qui deviendra cinéaste
1961 « Pas de lettre pour le colonel ». Grasset, 1980
1961 Première visite à Cuba
1962 « Les Funérailles de la grande mémé ». Nouvelles. Grasset, 1977
1962 « La Mala Hora ». Grasset, 1986
1967 « Cent ans de solitude ». Le Seuil, 1968
1967 Installation à Barcelone
1970 « Récit d'un naufragé » (sur l'affaire du « Caldas »). Grasset, 1979
1975 « L'Automne du patriarche ». Grasset, 1976
1981 « Chronique d'une mort annoncée ». Grasset, 1981
1982 Prix Nobel de littérature
1985 « L'amour au temps du choléra ». Grasset, 1987
1989 « Le Général dans son labyrinthe ». Grasset, 1990
1990 « Des yeux de chien bleu ». Nouvelles. Grasset
1994 « De l'amour et autres démons ». Grasset, 1995
1996 « Journal d'un enlèvement ». Grasset
1999 Diagnostic d'un cancer lymphatique
2002 « Vivre pour la raconter ». Grasset, 2003
2004 « Mémoire de mes putains tristes ». Grasset, 2005
17 avril 2014 Mort à Mexico

.....

.....

3 mars 1924 Naissance à Paris
1967 Enregistrement de « La Veuve joyeuse », de Franz Lehar
27 avril 2014 Mort à Paris

.....

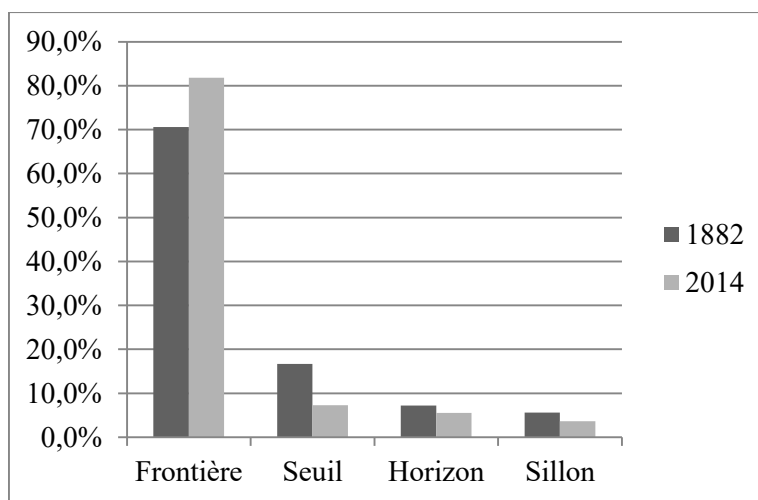
Source : « *Micheline Dax* », *Le Monde*, 30 avril 2014, p. 18.

Source : « *Gabriel Garcia Marquez* », *Le Monde*, 19 avril 2014, p. 17.

En initiant et en clôturant le cartouche biographique, la « naissance » et la « mort » viennent jouer comme cadre aussi bien narratologique qu'esthétique de l'article nécrologique. Du point de vue syntagmatique donc, la dimension du texte – journalistique et médiatique - est majeure pour déterminer le motif mobilisé, ce qui n'est pas toujours le cas dans les textes périodiques. Le trépas y apparaît comme un motif de la frontière mettant en jeu l'opposition non plus entre la vie et la mort, mais entre la naissance et la mort. Cette dernière opposition est celle que l'on retrouve dans les sociétés dites traditionnelles, comme cela a été évoqué en premier chapitre de ce travail. En somme, à travers le cadre de ce cartouche biographique que l'on retrouve pour chaque article nécrologique de ce corpus, le journal textualise une opposition qui est celle de la conception cyclique d'une mort-rennaissance évoquée par Edgar Morin. Puisque ce cartouche biographique est le fruit d'une décision éditoriale collective, l'énonciation éditoriale périodique prend toute son importance dans le motif de la frontière ici évoqué. Dans cette perspective, l'article nécrologique fait cohabiter deux conceptions différentes du trépas : dans un premier cas, qui est de nature journalistique, la représentation de la « mort » fait intervenir l'opposition entre existence et inexistence (opposition vie-mort) ; dans un autre cas, qui est de nature plus largement médiatique, la représentation de la « mort » s'oppose à celle de la naissance.

Pour conclure cette partie dédiée à un niveau d'analyse taxinomique, la classification du trépas par motifs, résumée dans les graphes ci-dessous, a permis d'identifier des imaginaires du trépas dans les articles nécrologiques. La nécessité de pondérer ces nombres en termes de proportion (par titre ou par période analysée) a paru nécessaire, afin d'adopter une démarche comparative tenant compte des transformations du dispositif périodique.

Figure 27. Proportion des motifs du trépas (en pourcentage) mobilisés dans le journal par année



Un premier graphe adoptant une approche comparative entre les deux époques étudiées montre une très nette prévalence du motif de la frontière, s'affirmant entre 1882 et 2014. On remarque que d'une manière générale, la hiérarchie entre chacun de ces motifs est la même suivant les époques : le motif de la frontière prédomine largement ; il est suivi, à moindre mesure, des motifs du seuil, de l'horizon et du sillon (ce dernier n'ayant pas encore fait l'objet d'une analyse, sera évoqué dans la partie suivante).

Figure 28. Proportion des motifs du trépas en 1882 pour *Le Figaro* (à gauche) et *Le Petit Journal* (à droite)

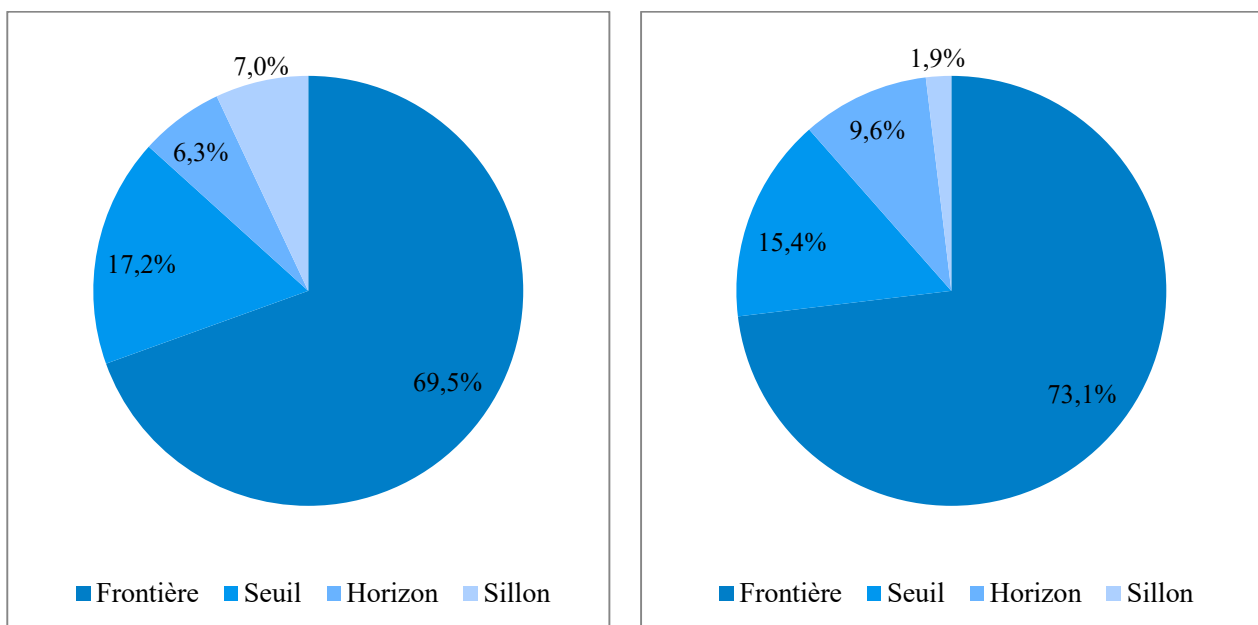
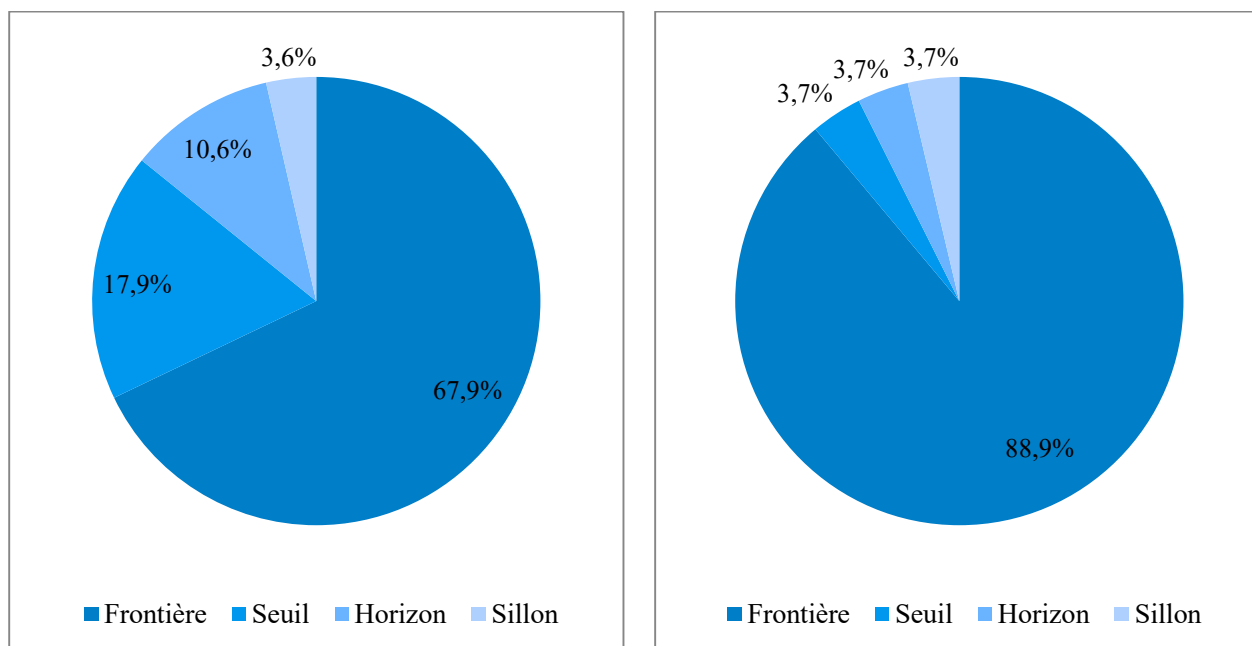


Figure 29. Proportion des motifs du trépas en 2014 pour *Le Figaro* (à gauche) et *Le Monde* (à droite)



Qu'il concerne l'année 1882 ou l'année 2014, chacun de ces graphes par titre traduit l'existence d'une forme de camaïeu du trépas. Ce camaïeu repose sur deux caractéristiques : d'une part, il fait intervenir une diversité de motifs du trépas construits en régime périodique ; d'autre part, chacun d'eux est mobilisé de manière plus ou moins récurrente, prononcée, suivant les titres et les époques. En outre, les journaux ayant une prétention objectiviste plus affirmée (*Le Petit Journal* en 1882 et surtout, *Le Monde* en 2014) mobilisent le motif de la frontière de manière plus récurrente.

Cette prévalence transhistorique de la frontière est globalement liée à un seul et même phénomène : l'affirmation du signifiant « mort » sur l'ensemble des autres signes du trépas.

3) Les émotions chassées

L'analyse précédente a montré dans quelle mesure le motif de la frontière tient une place importante dans le discours journalistique : ce motif peut aussi bien témoigner d'une mise en suspens ou d'une exclusion de la croyance (article nécrologique) que de sa possibilité (cartouche biographique). Ce phénomène est la résultante de la stéréotypie de la qualification médiatique du trépas, au sein de l'article nécrologique des contemporains célèbres. Il n'a en effet pas encore été démontré combien la représentation de la « mort » envahit l'article nécrologique, ni dans quelle mesure ce phénomène s'étend plus globalement au journal. La représentation de la « mort » qui est de loin la plus mobilisée dans l'ensemble de ce corpus (1882 et 2014) est en effet investie d'un

imaginaire de l'objectivité, alors qu'elle s'inscrit dans une représentation anthropologiquement située du trépas.

3.1 L'effet loupe de l'article nécrologique

L'article nécrologique des contemporains célèbres a cet avantage de témoigner d'un mouvement général du journal : son analyse montre aussi bien la capacité du signifiant « mort » à envahir le texte périodique qu'elle témoigne, dans le même temps, de la façon dont les croyances et les émotions sont reléguées dans les coulisses du journal. Il existe d'ailleurs un lien entre ces deux phénomènes dans la mesure où le mot « mort » est largement investi, par les journalistes, d'un imaginaire de l'objectivité.

3.1.1 Une modification de l'économie affective

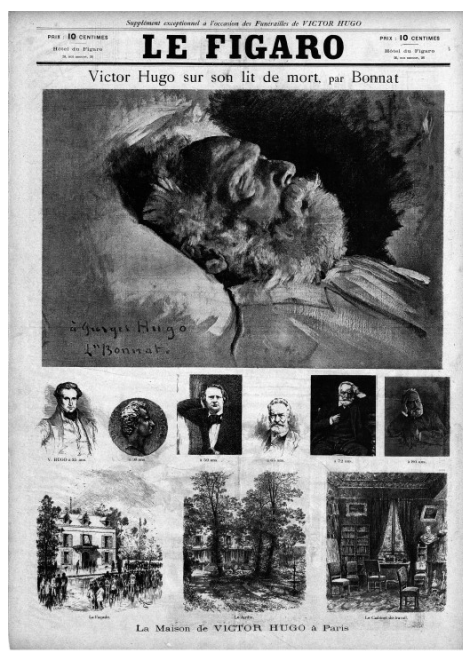
Les articles nécrologiques témoignent de plusieurs phénomènes allant dans le sens d'une relégation de l'affectivité énonciativement prise en charge par les journalistes. On a dit que le motif du sillon est lié de manière étroite au deuil, ce dernier étant entendu dans son sens étymologique de douleur provoquée par la mort d'un individu. Avec le motif du sillon permettant de dire les traces laissées par le trépas sur son passage, le journal se situe davantage dans la modalité affective, à un moment où les frontières entre articles et faire-part nécrologiques sont encore floues. C'est ce que laisse entrevoir un article de Jules Prével, qui annonce dans *Le Figaro* que « notre confrère M. Victor Wilder, critique musical au *Parlement* et à la *Vie moderne*, vient d'avoir la douleur de perdre sa femme ». ¹¹⁹⁷ Le trépas comme sillon, abordé sous l'angle de la perte, se retrouve en 2014, avec toutefois une diminution (quatre formes discursives du sillon retrouvée en 2014, contre dix en 1882) et parfois, des ressorts discursifs de mise à distance du langage affectif comme c'est le cas dans cet exemple qui mobilise la citation pour évoquer le trépas d'Antoinette Fouque, cofondatrice du Mouvement pour la Libération des Femmes (MLF), précisant que « sa mort a suscité de nombreuses réactions. Najat Vallaud-Belkacem, porte-parole du gouvernement et ministre des droits des femmes, a évoqué « une grande perte » » ¹¹⁹⁸. D'autres procédés témoignent d'une mise à distance du ressort émotionnel dans l'article nécrologique : c'est tout particulièrement le cas du portrait photographique illustrant l'article nécrologique. Le corpus de 1882 n'en comprend pas encore mais on peut tout de même citer, à titre comparatif, le portrait d'Hugo sur son « lit de mort », peint à l'huile par Bonnat et

¹¹⁹⁷ Article non titré, Jules Prével, *Le Figaro*, 7 janvier 1882, p. 3.

¹¹⁹⁸ « Antoinette Fouque, cofondatrice du MLF, est morte », auteur inconnu, *Le Monde*, 23 et 24 février 2014, p. 8.

repris par *Le Figaro* en 1885, dans son *Supplément exceptionnel à l'occasion des funérailles de Victor Hugo*.

Figure 30. Reprise d'un portrait de Victor Hugo sur son lit de mort



Source : *Le Figaro*. Supplément exceptionnel à l'occasion des funérailles de Victor Hugo, 30 mai 1885, p. 1.

Ce portrait repose sur le principe plus ancien du masque funéraire visant à immortaliser une dernière image d'un individu, en guise de souvenir. La pratique du portrait funéraire se développe au XIX^{ème} siècle, avec le daguerréotype qui permet aux familles de garder un souvenir du dernier portrait d'un proche. Toutefois, l'enjeu de ces portraits est de donner l'illusion d'un corps en vie et de suggérer l'idée de la mort, plutôt que de la montrer, en mettant en scène « des objets symboliques à côté du corps : une pendule, un livre ouvert ou, le plus souvent, une fleur coupée dans les mains de la personne décédée »¹¹⁹⁹. Donner l'illusion d'une position naturelle et « donner l'illusion que la personne est endormie »¹²⁰⁰ comme c'est le cas avec le portrait de Victor Hugo repose sur des manipulations des corps par les portraitistes.

¹¹⁹⁹ BOLLOCH, Joëlle. La photographie *post mortem*. Pratiques, usages et fonctions. Dans : CAROL, Anne et RENAUDET, Isabelle (dir.). *La Mort à l'œuvre : usages et représentations du cadavre dans l'art* [en ligne]. Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2013. [Consulté le 17 août 2021]. Disponible à l'adresse : <https://books-openedition-org.proxy.scd.u-psud.fr/pup/27353>.

¹²⁰⁰ *Ibid.*

Aujourd'hui, la circulation dans la presse de ce type de portraits, considérés comme étant définitivement entrés dans la sphère privée des familles, constituerait une atteinte au droit à l'image et au respect de la vie privée (article 9 du Code Civil). Cette dernière concerne aujourd'hui les morts, comme en a témoigné la jurisprudence concernant la publication du portrait de la tragédienne Rachel sur son lit de mort dès 1858. En 2014, le portrait emprunte donc plutôt à la dimension hagiographique de l'article nécrologique et repose sur la capacité du journal à « rendre présent l'absent », selon les propos d'Adeline Wrona¹²⁰¹. De fait, pour illustrer le trépas, ce n'est pas une photographie censée représenter le trépas qui est choisie, mais bien une photographie censée représenter l'individu de son vivant et si possible à son avantage. La photographie est alors choisie et publiée selon une volonté de rendre hommage à un individu.

Figure 31. Portraits de contemporains célèbres illustrant les articles nécrologiques de 2014



Source : « Pierre Delaporte, ancien président d'EDF », Frédéric de Monicault, *Le Figaro*, 20 mars 2014, p. 13.



Source : « Dominique Baudis », Vanessa Schneider, *Le Monde*, 12 avril 2014, p. 12.

¹²⁰¹ WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook*, op. cit., p. 95.



Source : « Maurice Agulhon, spécialiste de l'histoire républicaine », Jacques de Saint Victor, *Le Figaro*, 31 mai et 1^{er} juin 2014, p. 14.



Source : « Christine Daure-Serfaty », Isabelle Mandraud, *Le Monde*, 31 mai 2014, p. 12.

La légende de la photographie illustrant l'article nécrologique de Maurice Agulhon indique que la photographie a été prise en 2001 (soit 13 ans avant sa mort), tandis que celle de Christine Daure-Serfaty a été prise en 1993 (soit 21 ans avant sa mort). De la même manière, il est indiqué que la photographie de Pierre Delaporte a été prise en 1992 ; 22 ans, donc, avant son décès. Les portraits sont donc déconnectés de l'actualité nécrologique et visent, dans le même temps, à représenter un individu à un moment considéré comme charnière de son parcours. Par exemple, l'année 1992 signe, pour Pierre Delaporte, la fin de sa fonction en tant que directeur chez EDF. Il s'agit donc de présenter un individu « à son avantage » selon des codes culturels à un moment donné, parce que les portraits nécrologiques assument une fonction médiatique bien spécifique :

Les carnets, comptes rendus mondains, nécrologies, listes de nominations et autres illustrations honorifiques ou infamantes, jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre de ce vivre-ensemble médiatique : ils font coïncider, par la circulation d'un texte voué à une consommation collective et simultanée, le temps individuel et le temps du périodique, le temps de l'existence singulière, et celui de la vie en société – le temps du je, et celui du nous.¹²⁰²

On pourrait également ajouter que dans la plus grande majorité du corpus photographique relevé, les photographies choisies sont en noir et blanc, code couleurs qui semble fonctionner comme une allégorie du trépas venant s'inscrire à l'opposé des couleurs de la vie. Le retour au noir et blanc semble donc réactiver dans l'article nécrologique la volonté de suggérer la mort à travers le portrait

¹²⁰² *Ibid.*, p. 91.

mais également, peut-être, le motif de la frontière. Le noir et blanc peut également servir au journal à annoncer la prétention historiographique de l'article nécrologique en présentant l'individu dans un passé plus lointain.

La photographie n'est pas le seul procédé à travers lequel s'exprime une modification de l'économie affective en journalisme. La mobilisation particulièrement récurrente du mot « mort » dans le journal contemporain abonde également en ce sens.

3.1.2 *Quand le mot « mort » envahit le texte*

La prévalence du motif de la frontière repose en particulier sur la capacité du discours journalistique à tenir un discours stéréotypé s'appuyant sur le signifiant de « mort ». En 1882, on relève ainsi cinquante-cinq formes discursives de la « mort » pour soixante-huit articles nécrologiques (pour les deux titres). En 2014, trente-et-une formes discursives de la « mort » apparaissent, laissant entrevoir une légère diminution *a priori* ; néanmoins, pour un nombre d'articles nécrologiques moitié moins important (trente-trois pour les deux titres), cette tendance s'affirme, donc, en particulier pour le journal *Le Monde* : le mot « mort » est convoqué à vingt-neuf reprises dans les vingt-sept articles nécrologiques étudiés.

Un changement dans le régime de discours de « la mort » est toutefois à noter. En 1882, le verbe intransitif « mourir », retrouvé uniquement dans l'expression « vient de mourir », est mobilisé de façon très courante. La rubrique des « Télégrammes et correspondances » du *Figaro* annonce par exemple qu'« un des vétérans de l'Université, M. Léon Nadaud, ancien principal de collège en retraite, vient de mourir à l'âge de quatre-vingt-trois ans »¹²⁰³. Les « Petites nouvelles » du *Petit Journal* font quant à elles part du fait qu'« un soldat de la grande armée, Nicolas Granado, d'origine italienne, vient de mourir, à Vigo, en Espagne »¹²⁰⁴. L'importance du verbe intransitif va nettement diminuer avec le temps et quasiment disparaître en 2014. On retrouve en effet vingt-et-une occurrences de « mourir » dans le corpus de 1882 tandis que l'année 2014 ne le fait apparaître qu'à une seule reprise dans *Le Figaro*. À propos de Shirley Temple, le journal énonce l'antiphrase suivante : « Les icônes ne meurent jamais. Elles font seulement semblant de s'éteindre à 85 ans dans leur maison californienne de Woodside entourées de leurs proches »¹²⁰⁵. Le titre *Le Monde*, quant à lui, ne mobilise à aucun moment le verbe intransitif dans les articles nécrologiques analysés. Cette

¹²⁰³ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 19 avril 1882, p. 5.

¹²⁰⁴ Article non titré, auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 25 janvier 1882, p. 2.

¹²⁰⁵ « Shirley Temple, mort de la petite fiancée de l'Amérique », E. N., *Le Figaro et vous*, 12 février 2014, p. 32.

évolution peut s'expliquer par un changement de rapport social à la périodicité et à la dimension d'actualité du journal : en 1882, il est en effet autorisé de dire qu'un contemporain célèbre « vient de mourir » dans un paysage médiatique où le journal a la primauté de l'actualité. Le temps quotidien est à cette époque le plus rapide ; par conséquent, on comprend que le trépas implique un processus de production de l'actualité qui paraît, au regard de l'histoire des techniques, le plus court. Le verbe intransitif s'inscrit donc dans un enjeu de mise en scène de l'actualité en train de se faire au sein du journal, qui a disparu sous cette forme en 2014. En 2014, il n'est plus possible de le dire dans la mesure où le temps quotidien est, à l'inverse, un temps long garant notamment de la « qualité de l'information », dans un paysage médiatique fondé sur l'actualisation¹²⁰⁶.

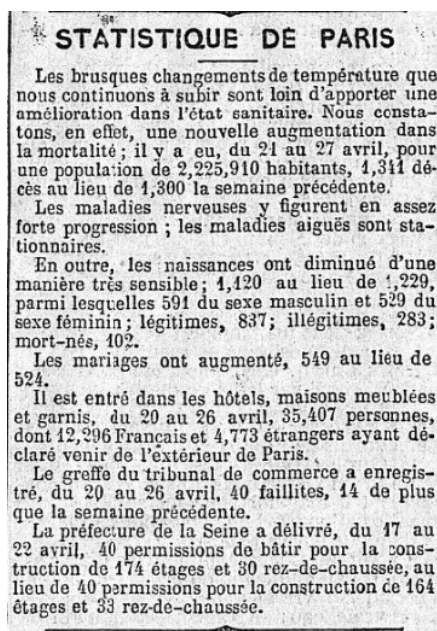
Ce phénomène est à relier à un mécanisme plus général du journal qui tend à privilégier le mot « mort », au détriment des autres termes. Bien souvent, d'ailleurs, est accolé au signifiant de « mort » un nombre ; décompter les morts est en effet une pratique courante dans le périodique, que ce soit en 1882 ou en 2014. Reposant sur l'exercice du « bilan humain » mis en relation avec un espace géopolitique, il s'agit dès lors de proposer une évaluation, quantitative, reposant sur la construction et la circulation de données visant à rendre compte d'un événement : c'est la mortalité dans son sens étymologique, autrement dit le « nombre total de décès rapporté à une population donnée durant une période déterminée »¹²⁰⁷ qui est ainsi mesurée. Dans le cas du trépas, deux événements sont ainsi mis en jeu : d'une part, le conflit entre deux partis occasionnant des morts. Ainsi, *Le Monde* propose dans son supplément *Le Journal du centenaire* de la Première Guerre Mondiale une visualisation de données (*datavisualisation*) des « morts pour la France », dans son numéro daté 13 mai 2014. Celle-ci consiste à donner le nombre de morts sur une carte, définis en fonction des territoires, sur un temps donné. Dans un rapport plus resserré à l'actualité, ce type d'événements se retrouve au sein des pages traitant directement de l'actualité internationale. Dresser un bilan humain permet ainsi de dire l'importance d'un événement et de légitimer l'événement médiatique qui en rend compte. Le deuxième cas de figure le plus courant renvoyant à cette pratique de la statistique réfère au rapport étroit existant entre journalisme et information administrative en 1882. Dans son numéro daté lundi, *Le Petit Journal* fait ainsi paraître chaque semaine ses « Statistiques de Paris » en lien avec le Bulletin de la ville de Paris. Ces statistiques font notamment état de la mortalité par maladies ou par accidents,

¹²⁰⁶ WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook. op. cit.*, p. 390.

¹²⁰⁷ Entrée « Mortalité ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 2 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9O0029>.

insérée parmi les naissances, les mariages, les faillites commerciales ou encore les permis de construction.

Figure 32. Les statistiques du trépas en 1882



Source : « *Statistique de Paris* », *Le Petit Journal*, 1^{er} mai 1882, p. 2.

La pathologie à grande échelle de type épidémie ou pandémie entraînant également un certain nombre de décès concerne également les journaux contemporains. En 2014, il concerne la fièvre hémorragique à virus Ebola (apparue simultanément au Soudan et en République Démocratique du Congo en 1976) qui a touché l'Afrique de l'Ouest entre 2013 et 2016, faisant 11 000 décès officiels. C'est donc dans les espaces du journal traitant de ces deux types d'actualités que vont se retrouver de manière privilégiée la mortalité, que l'on retrouve finalement assez peu dans les suppléments « santé » orientés davantage vers la recherche médicale ou encore les conseils santé. Comme l'exprime Alain Desrosières, la statistique vise à « asseoir la réalité du paysage décrit, en fournissant une langue stable et largement acceptée »¹²⁰⁸ autour d'objets indiscutables. En ce sens, la statistique - et notamment le journalisme de données - contribuent à définir la « mort » comme un signifiant indiscutable dont l'article nécrologique bénéficie certainement également.

¹²⁰⁸ DESROSIÈRES, Alain. *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*. Paris : La Découverte, 2010 [1993], p. 7.

3.2 Les émotions conjurées

La stéréotypie de l'écriture du trépas dans l'article nécrologique répond à un enjeu majeur en journalisme, la prétention objectiviste, qui se cristallise autour de l'emploi du mot « mort » au sein des textes. C'est à la force accordée au mot « mort » par le journal et les journalistes que l'on s'intéressera ici, en questionnant notamment la dimension euphémistiques des autres mots permettant de qualifier le trépas.

3.2.1. Penser la nuance plutôt que l'euphémisme

L'euphémisme est un concept dont la complexité semble parfois sous-estimée par les journalistes, mais également par la rhétorique qui le considère comme une figure de style d'atténuation. Envisagé comme une figure de style de l'atténuation, l'euphémisme, dont le trépas est d'ailleurs un exemple canonique dans certains textes scientifiques, est ainsi défini par Catherine Kerbrat-Orecchioni :

Proche de la litote : l'euphémisme, qui peut exploiter divers procédés sémantiques (la litote elle-même, mais aussi la périphrase, ou d'autres formes de substitution lexicale comme l'antiphrase ou la métaphore), et dont la définition ne peut être que pragmatique, les différents types d'euphémismes ayant pour fonction commune d'adoucir ou d'embellir la représentation de réalités déplaisantes — évocations dysphoriques, choquantes, ou « déshonnêtes », qui vont à l'encontre de la bienséance, et risquent de blesser les oreilles délicates.¹²⁰⁹

La façon dont certains professionnels interrogés y font appel semble en effet aller dans le sens d'un procédé d'atténuation et par là, de masquage de la réalité. Or, comme le soutient Anna Jaubert dans son analyse du « dire et du plus ou moins dire » en régime discursif, l'analyse d'un texte au travers de l'euphémisme a pour effet d'écraser sa capacité à faire nuances.

Les figures dites « de style » ne peuvent se réduire à un simple écart facultatif, purement esthétique, elles font émerger des nuances, et se comprennent dans la mouvance modalisatrice liée à la subjectivité du locuteur. Les figures dans le discours affichent une *posture énonciative* qui correspond à une évaluation que ce dernier porte sur les contenus énoncés, doublant l'assertion d'un engagement affectif ou axiologique.¹²¹⁰

¹²⁰⁹ KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées. *Langue française*. 1994, n°101, p. 67.

¹²¹⁰ JAUBERT Anna, Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote. *Langue française*. 2008, vol. 160, n°4, p. 105.

Cette même logique peut être appliquée au corpus contemporain d'articles nécrologiques. C'est ce que montre notamment l'article nécrologique du *Figaro* consacré au trépas du chef cuisinier Jean-Pierre Haeberlin. Dans cet exemple, Colette Monsat annonce dans *Le Figaro et Vous* qu'« avec le décès de Jean-Pierre Haeberlin hier jeudi, à Illhaeusern, en Alsace, c'est encore un membre de la flamboyante bande à Paulo (Bocuse) qui tire sa révérence »¹²¹¹. Dans ce contexte, l'expression « tirer sa révérence » consiste peut-être en un mécanisme d'atténuation. Néanmoins, elle constitue avant tout un procédé positif qui consiste à faire référence à un salut cérémonial traditionnel, visant à exprimer la considération d'un individu envers un autre. Le geste ayant disparu des mœurs, il fait référence aujourd'hui à un milieu social aisé. On peut supposer qu'il s'agit d'une référence à une pratique à laquelle le chef s'est probablement adonné, dans le cadre de l'accueil des clients de son restaurant trois étoiles. Dans ce cas, l'expression dite euphémistique correspond à la façon dont la journaliste le présente : « Jean-Pierre Haeberlin est l'homme du détail, celui qui a le souci du beau, veille à la bonne tenue du personnel et sait recevoir les clients, simples voisins ou hôtes prestigieux ». Il renforce de fait l'ethos de journal mondain du *Figaro* et son « inscription dans une continuité historique »¹²¹² : l'enjeu historique du titre est en effet de « s'inscrire dans une tradition et [de] renforcer le sentiment de permanence »¹²¹³. Enfin, on peut supposer qu'il s'agit de le présenter comme acteur de son propre trépas, référant ainsi à une façon de bien mourir, présente depuis le XIX^{ème} siècle¹²¹⁴. L'historienne Anne Carol a montré que cette dernière période marque une opposition entre médecins laïques, partisans de dissimuler le caractère incurable d'une pathologie à une personne malade, et médecins catholiques partisans de dire la vérité médicale afin de « ne pas voler le malade de sa mort » et « lui donner l'opportunité de régler ses affaires spirituelles avant de mourir en bon chrétien »¹²¹⁵.

Le deuxième exemple concerne l'article nécrologique d'Henriette Bauchet, au sein duquel le journaliste Bertrand de Saint-Vincent explique que « c'est une figure de légende, discrète et dévouée, qui quitte le tapis vert de l'existence ». On peut y voir une référence à la fondation de l'Académie de billard (« tapis vert ») qu'elle a fondée, ainsi qu'à l'univers du jeu dont elle a été une actrice importante avec la fondation du premier casino d'Afrique à Marrakech puis la création du casino de

¹²¹¹ « Le restaurateur Jean-Pierre Haeberlin tire sa révérence », Colette Monsat, *Le Figaro et vous*, 6 juin 2014, p. 40.

¹²¹² BLANDIN, Claire. *Le Figaro. Deux siècles d'histoire. op. cit.*, p. 293.

¹²¹³ *Ibid.*, p. 296.

¹²¹⁴ CAROL, Anne. *Les médecins et la mort. XIX^{ème}-XX^{ème} siècles. op. cit.*, pp. 18-19.

¹²¹⁵ *Ibid.*, p. 28.

Beyrouth. C'est en outre l'occasion pour le journaliste de montrer sa plume, comme l'explique Marie-Ève Thérénty :

La commémoration est toujours autocélébration. Faire le tombeau d'un homme méritant, c'est participer au capital symbolique que sa mort représente, partager indirectement son mérite et autoriser son propre discours ou au moins sa propre pratique du champ littéraire.¹²¹⁶

L'écriture de l'article nécrologique renvoie à l'*ethos* du journal et ici plus particulièrement à la « place de la plume dans l'identité du *Figaro* »¹²¹⁷. Il s'agit d'un enjeu fort dans la nécrologie des écrivains, comme nous avons pu le montrer dans une recherche précédente¹²¹⁸.

Ainsi, l'affirmation selon laquelle les textes n'écrivant pas le mot « mort » témoignent d'une volonté d'adoucir une réalité peut être réelle, mais partielle. Quoiqu'il en soit, ce discours témoigne d'une force prêtée à la représentation, celle de faire coïncider un mot et une chose, que l'on retrouve précisément dans la prétention objectiviste en journalisme.

3.2.2. Écrire « mort » pour conjurer les émotions

Les entretiens exploratoires menés avec des journalistes contemporains montrent que certains journalistes ont recours à l'argument de l'euphémisme pour mieux légitimer le signifiant de « mort » dans les textes journalistiques, qu'il s'agisse ou non d'articles nécrologiques. Pour certains journalistes interrogés, l'idée selon laquelle il existe une façon de *bien nommer* le trépas est en effet manifeste. C'est en tout cas ainsi que le formule le journaliste du *Figaro* Étienne de Montety :

Moi, ce qui m'intéresserait mais ce n'est peut-être pas tout à fait votre question, c'est parfois la difficulté qu'ont les journalistes avec le vocabulaire. Vous voyez ? C'est-à-dire la difficulté de nommer, de dire les choses, de ne pas uniquement être dans la périphrase avec le souci d'une pudeur aussi ! [...] Mais ça, c'est un problème de contemporain, de nommer, de dire « Monsieur Untel est mort ». M-O-R-T.¹²¹⁹

La prévalence du signifiant « mort » en journalisme et plus particulièrement en journalisme contemporain se double alors d'une injonction à sa présence dans les textes journalistiques. C'est en

¹²¹⁶ THÉRENTY, Marie-Ève. *Mosaïques. Être écrivain entre presse et roman (1829-1836)*. *op. cit.*, p. 227.

¹²¹⁷ BLANDIN, Claire. *Le Figaro. Deux siècles d'histoire*. *op. cit.*, p. 299.

¹²¹⁸ FONTAINE, Maud. De la mort du "grand écrivain" à la vie triviale de sa figure. Les nécrologies de presse comme formes de l'économie politique du journal (XIX^{ème} – XXI^{ème} siècle). *op. cit.*

¹²¹⁹ Entretien avec Étienne de Montety, journaliste, directeur du *Figaro Littéraire* et directeur adjoint de la rédaction du *Figaro*, le 10 avril 2015.

ce sens que le journaliste du *Monde* Nicolas Weill nous explique que les différentes formulations du trépas que nous convoquons en entretien constituent autant de façons de ne pas parler de la « mort » :

[...] D'ailleurs, cela m'a frappé, même à l'énoncé de votre thèse ou des expressions que vous-même avez employées – mais ça, d'autres que moi ont dû vous le dire – la « fin de vie », le « mourir », tout ça, ce sont des euphémismes, en fait. Ce qu'on n'arrive pas à penser, c'est la mort, tout simplement.¹²²⁰

On pose donc l'hypothèse selon laquelle **la prédominance du signifiant « mort » repose sur le lien étroit que ce dernier entretient, dans les imaginaires journalistiques, avec la valeur d'objectivité**. Ainsi, pour les journalistes, le mot « mort » permettrait de se situer au plus proche de l'objectivité et incarnerait ainsi l'aléthurgie du journal, alors qu'il renvoie au motif de la frontière, loin d'être neutre (cf. chapitre 3). Il y aurait ainsi un premier signifiant qui permettrait de se situer au plus proche du référent, tandis que les autres signes ne feraient qu'exister pour ne pas dire le premier.

Étant donné que la valeur de vérité en régime journalistique contemporain se confond avec une deuxième valeur, qui est celle de l'objectivité, on peut supposer que l'emploi récurrent du signifiant « mort » repose sur l'enjeu de bien nommer en se débarrassant de toute trace de subjectivité de l'énonciateur. Il n'est donc à ce titre pas très étonnant que *Le Monde* comme « quotidien de référence » mobilise davantage le signifiant de « mort », aussi bien d'un point de vue journalistique que médiatique. C'est également peut-être la raison pour laquelle Roland Barthes annonce dans son *Journal de deuil* : « Ce qui me paraît le plus éloigné de, le plus antipathique à mon chagrin : la lecture du journal *Le Monde* et de ses manières aigres et informées »¹²²¹.

Ce phénomène va de pair avec une nette diminution des modalités affectives mobilisées dans l'annonce du trépas des contemporains célèbres, entre 1882 et 2014. En 1882, *Le Figaro* et *Le Petit Journal* sont pris dans les enjeux propres à la montée en puissance de l'objectivité en journalisme, sans que celle-ci ne soit encore tout à fait instituée. Ceci se traduit par l'écriture d'expressions aux ressorts affectifs, elles-mêmes stéréotypées autour des formulations telles que « ne plus laisser d'espoir », « état désespéré », la « perte », comme le montre cet exemple.

M. Charles Blanc, membre de l'Académie française, professeur d'esthétique et d'histoire de l'art au Collège de France, est mort hier après-midi, succombant à une longue et cruelle maladie, qui, depuis plusieurs semaines, ne laissait plus d'espoir.¹²²²

¹²²⁰ Entretien avec Nicolas Weill, journaliste au *Monde*, le 24 avril 2015.

¹²²¹ BARTHES, Roland. *Journal de deuil*. op. cit., p. 209.

¹²²² « Mort de M. Charles Blanc », auteur inconnu, *Le Petit Journal*, 19 janvier 1882, p. 1.

On peut ainsi supposer que la transformation de l'économie affective en journalisme a changé les manières d'écrire le trépas. Le journaliste François Béguin du *Monde* qui a traité les sujets de « fin de vie », dans les pages « France » du *Monde*, évoque avec nous la difficulté, parfois, de tenir la visée d'objectivité :

Il y a un aspect auquel j'ai pensé quand vous m'avez dit votre thème. En fait, c'est la fin de vie des nourrissons, des prématurés. Moi, je suis jeune papa, par exemple. J'ai une petite fille d'un an et demi et c'est vrai que ce sont des histoires que je trouve très dures. Quand il y a eu, il y a quelques mois, un nourrisson dont il fallait arrêter les traitements et que l'équipe de l'hôpital et les parents n'étaient pas d'accord, c'est vrai que, je pense, c'est un sujet qui va plus me toucher. Du coup, c'est peut-être plus compliqué de complètement s'imperméabiliser. Après, je vais faire un papier dans lequel je vais raconter les enjeux. Je vais faire le papier, il n'y a pas de soucis mais c'est vrai que... Enfin on n'est pas des machines, quoi ! Il y a des histoires qui peuvent émouvoir, qui peuvent toucher et c'est notre métier de le raconter et de ne pas laisser transparaître un quelconque parti pris dans une histoire. En tant qu'être humain, on peut être plus touchés par certaines histoires et par certains cas.¹²²³

De ce point de vue, l'écriture du trépas dans le journal pourrait être le **fruit d'une ambivalence affective**¹²²⁴ **du journalisme entre ce qui est interdit, la subjectivité dans des espaces qui n'accueillent pas des genres reconnus comme propres à ce type d'exercice (chronique, éditorial, billet) et le fait que la subjectivité – et l'émotion en particulier – est le « sel et le sens » du métier, comme ont pu le démontrer Florence Le Cam et Denis Ruellan, dans une recherche dédiée à la place et au rôle des émotions en journalisme contemporain**¹²²⁵. D'après les chercheurs, c'est « l'émotricité » qui se situe au cœur du journalisme : l'émotion est entendue comme « le motif de l'activité journalistique »¹²²⁶ et « un moyen du journalisme comme métier choisi et mis en œuvre »¹²²⁷ ; autrement dit, « l'émotion est motrice car elle incite à faire, et elle permet de faire »¹²²⁸. Or, l'euphémisme tel que le conçoivent les journalistes rend visible cette ambivalence affective que le mot mort vient conjurer. C'est donc davantage la force conjuratoire prêtée au signifiant « mort » qui vient expliquer sa prévalence dans le corpus contemporain.

¹²²³ Entretien avec François Béguin, journaliste au *Monde*, le 22 avril 2015.

¹²²⁴ FREUD, Sigmund. *Totem et tabou. op. cit.*, p. 99.

¹²²⁵ LE CAM Florence et RUELLAN, Denis. *Émotions de journalistes. Sel et sens du métier. op. cit.*

¹²²⁶ *Ibid.*, p. 214.

¹²²⁷ *Ibid.*

¹²²⁸ *Ibid.*

3.2.3 Le mot « mort », un euphémisme journalistique du trépas

Dans un chapitre dédié à l'euphémisme dans ses *Problèmes de linguistique générale* (tome I), Émile Benveniste a montré que le terme grec qui désigne l'euphémisme, εὐφημεῖν, signifie toujours et seulement « « émettre des paroles de bon augure », et non pas « garder le silence »¹²²⁹. Il montre ainsi que la définition est d'abord « indubitablement positive »¹²³⁰ et que l'euphémisme trouve place avant tout dans un contexte (culturel, sur le plan historique). **Ainsi, le sens premier de l'euphémisme réfère avant tout à l'invitation à parler auspicieusement ; il renvoie à une croyance dans le pouvoir des mots et en leur capacité à être porteurs de bons présages.** Le sens négatif de l'euphémisme ne s'est formé que dans un second temps, à commencer par un texte d'Hérodote comprenant un appel à l'εὐφημία pour « combattre des propos jugés malséants et qui risquent d'attirer le malheur »¹²³¹. L'enjeu énoncé par le linguiste comme celui de « renverser l'effet d'une évocation sinistre »¹²³², n'existe que du fait du contexte dans lequel il est employé : l'invitation à parler auspicieusement équivaut, dans certains contextes, à faire silence. Ainsi, la signification donnée à l'euphémisme, avance Émile Benveniste, est largement déterminée par le contexte (ici, les circonstances dans le culte) :

Il n'existe pas de εὐφημεῖν « garder le silence » employé librement en contexte narratif au sens de σιωπᾶν, mais seulement des circonstances dans le culte où l'invitation à « parler auspicieusement » (εὐφημεῖν) lancée par le héraut, oblige d'abord l'assistance à faire cesser tout autre propos.¹²³³

Selon lui, une confusion s'est introduite dans la signification accordée au concept d'euphémisme et donc, à la manière de le convoquer. Pour illustrer ses propos, il donne l'exemple des expressions euphémistiques associées à l'idée d'« éteindre le feu », en lien avec la croyance selon laquelle le feu est un être vivant et son interdit : celui d'éteindre une flamme en soufflant (en Iran ou en Afghanistan).

Tous ces procédés ne visent pas seulement à atténuer l'idée d'éteindre. De même que dans le rituel du sacrifice védique, on « apaise » (*samayati*), on « fait consentir » (*samjnapayati*) la victime qu'en fait on « étrangle », de même on « apaise » le feu qu'on éteint.¹²³⁴

En journalisme, le mot « mort » agit très précisément comme invitation à parler auspicieusement, moins pour le mort que pour le journal et le journalisme eux-mêmes. Avec le mot « mort », le journal

¹²²⁹ BENVENISTE Émile. *Problèmes de linguistique générale*. Tome 1. Paris : Gallimard, 1966, p. 309.

¹²³⁰ *Ibid.*

¹²³¹ *Ibid.*

¹²³² *Ibid.*

¹²³³ *Ibid.*, pp. 309-310.

¹²³⁴ *Ibid.*, p. 314.

affirme sa prétention aléthurgique et par là-même, sa capacité à tenir un discours objectif et à *le faire perdurer dans le temps*. La véritable menace du journaliste de la fin du XIX^{ème} siècle et à plus forte raison celle du journaliste contemporain, est l'émotion rendue visible. C'est donc précisément dans ce qui se joue au cours du processus permanent de légitimation du journal et du journalisme que la force prêtée au mot « mort » vient s'engouffrer. La mobilisation stéréotypée, en particulier dans le journal *Le Monde*, de la représentation de la « mort » peut constituer un rite de passage au sens d'Arnold Van Gennep, et plus particulièrement un rite de consécration. D'après lui, les rites de consécration permettent d'exprimer une interdiction :

Par la pose ou la fixation cérémonielles des bornes ou des limites (charrue, peau de bête coupée en lanières, fossé, etc.), un espace déterminé du sol est approprié par un groupement déterminé de telle manière que pénétrer, étant étranger, dans cet espace réservé, c'est commettre un sacrilège au même titre que pénétrer, étant profane, dans un bois sacré, un temple, etc.¹²³⁵

L'interdiction presque magico-religieuse en journalisme d'employer un autre mot que celui de « mort », détermine autant qu'elle entoure la sainteté du territoire objectiviste qui vient légitimer – en tout cas, pour le moment – le journal comme le journalisme. Au fond, le véritable tabou serait peut-être moins le trépas que l'émotion en régime périodique et le véritable euphémisme, celui de « la mort » entendu dans sa ritualité positive. Ainsi, un signifiant montrant qu'il ne laisse pas de place à la java du trépas est un signifiant garant de l'aléthurgie objectiviste du journal. Le mot « mort » est ainsi convoqué pour faire face au trépas comme mise en suspens de la vérité et du sens ; le mot « mort » contre la java du trépas.

En régime périodique, **le trépas n'est donc pas tabou et le mot « mort » est l'euphémisme**. Les journalistes prêtent une force conjuratoire, apotropaïque, au signifiant de « mort » face au danger que représente la java du trépas et en particulier, pour le journalisme contemporain, la **subjectivité visible**. Derrière cette injonction à conjurer les euphémismes par la mobilisation d'une figure de l'objectivité que serait la « mort » se dissimule donc un mécanisme euphémistique qui touche la représentation journalistique supposée le conjurer. À travers l'accusation de l'euphémisme portée sur les mots du trépas, se met donc en place un véritable jeu de miroirs : accusant et réfutant les euphémismes du trépas (dans leur sens négatif), les journalistes en viennent à prôner l'emploi d'un euphémisme (la « mort ») entendu dans son sens positif et qui vise à conjurer l'émotion par la représentation « objective ». Dans la mesure où la pratique de l'euphémisme consiste avant tout à parler

¹²³⁵ VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage. op. cit.*, p. 25.

auspicieusement, l'aléthurgie de l'objectivité en régime périodique fait donc particulièrement jouer l'aléthurgie divinatoire dans l'article nécrologique.

La force du vrai du côté de la manie, ce n'est pas ce qui permet à quelqu'un de voir à l'avance ce qui va arriver, c'est la connaturalité entre le pouvoir de le dire et le pouvoir de le faire arriver. C'est la connaturalité entre le regard qui perçoit et la lumière qui rend les choses visibles. Force de la lumière-regard et force de l'énoncé-lien.¹²³⁶

Comme l'exprime Michel Foucault dans ce passage, l'aléthurgie divinatoire repose non plus sur du savoir positiviste, mais sur de la croyance. **L'association de la représentation de la mort à l'aléthurgie de l'objectivité entretient donc une fonction : celle de masquage de l'aléthurgie divinatoire en régime périodique.**

La nécrologie des contemporains célèbres, qui cristallise la prétention objectiviste liée au trépas, fait preuve de la plus fautive subtilité au niveau des variations aléthurgiques en régime périodique. Les prétentions particulièrement affirmées qui entourent le qualificatif de l'espace de la page mais également le mot « mort » témoignent de l'enjeu de ne pas rendre visibles les variations possibles. Pour autant, l'article nécrologique, comme l'ensemble des textes du journal, convoque la fiction du trépas à partir du moment où le journaliste choisit de le qualifier. Dans l'article nécrologique, la variation est donc à dénicher aussi bien à travers le motif qu'à travers les enjeux aléthurgiques liés à la représentation du trépas.

¹²³⁶ FOUCAULT, Michel. *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France. 1979-1980. op. cit.*, pp. 36-37.

Chapitre VI – Une invitation à l'écart analytique : le faire-part nécrologique ou la variation communicationnelle comme forme médiatique

Si le faire-part nécrologique convoque un certain nombre de motifs du trépas pouvant être interrogés à l'aune de la prétention aléthurgique du régime publicitaire¹²³⁷, son institutionnalisation dans le journal est la manifestation d'un autre mécanisme dont le chapitre suivant vise à rendre compte. En effet, plus le faire-part se stabilise et se ritualise dans le journal, plus son appartenance au régime publicitaire s'affirme dans le dispositif et l'institution périodique. Autrement dit, on soutient ici qu'une analyse des faire-part entre 1882 et 2014 permet d'identifier un processus de construction d'une prétention publicitaire, en même temps qu'elle permet de saisir des écarts vis-à-vis de cette prétention, aussi bien au niveau du journal qu'au travers de ses conditions de production. C'est donc le corpus des 1364 faire-part du journal et des entretiens exploratoires semi-directifs menés auprès des directeurs du « Carnet » des deux titres contemporains, *Le Monde* et *Le Figaro*, qu'il s'agit d'interroger ici. Dans le même temps, cette réflexion repose sur un corpus secondaire intégralement contemporain composé des sites web dédiés à la publication des faire-part des deux titres¹²³⁸, ainsi que d'un guide d'obsèques, d'une plaquette de tarifs et d'une charte rédactionnelle des faire-part rédigés et édités par *Le Figaro*. En ce sens, nous proposons ici une bifurcation analytique soutenant l'intérêt d'explorer les variations communicationnelles qui ne se bornent pas aux variations aléthurgiques et ce, jusque dans les formes périodiques. Le « Carnet » fait en effet pleinement jouer la variation communicationnelle en régime périodique : tout en s'affichant comme discours publicitaire, cette forme médiatique repose sur une prétention de service que l'on interrogera ici. On soutiendra notamment que cette prétention, liée à l'inscription en régime périodique des faire-part

¹²³⁷ L'enjeu de vérité en publicité a notamment été mis en évidence par Marc Martin, qui l'a relié au processus de moralisation des pratiques professionnelle dans la presse. Voir : MARTIN, Marc. *Histoire de la publicité en France*. Nanterre : Presses Universitaires de Paris Ouest, 2012, pp. 39-41.

¹²³⁸ Les sites web sont disponibles aux adresses suivantes : www.carnetdujour.lefigaro.fr et <https://carnet.lemonde.fr/annonce>.

On notera que la possibilité de publier des annonces dans le journal à partir d'un site web n'est apparue, pour *Le Monde*, qu'à partir de 2016 soit deux ans après la parution du corpus étudié ici. Il a malgré tout été choisi d'en tenir compte, les deux années étant proches l'une de l'autre.

nécrologiques, soulève des enjeux interrogeant notamment le rapport historique entre le marchand et le journalisme.

Pour ce faire, nous analyserons brièvement les transformations éditoriales de cette forme médiatique et nous nous intéresserons à une logique particulière qui la gouverne : la prétention publicitaire. Ceci nous permettra de montrer en quoi les faire-part nécrologiques constituent une forme marchande reposant sur des pratiques de l'écart vis-à-vis de la publicité.

1) L'institutionnalisation d'un espace

De la même manière que les articles nécrologiques ont pu trouver place dans le cadre d'une rubrique du journal, les faire-part nécrologiques ont conquis leur propre espace périodique entre 1882 et 2014. Alors que les articles nécrologiques sont exclusivement rédigés par des journalistes, les faire-part demeurent l'initiative des proches de contemporains, généralement inconnus. Moyennant finance, le faire-part rend possible l'exceptionnelle apparition d'événements touchant des contemporains n'ayant pas besoin d'être célèbres pour apparaître dans le journal. La dimension universelle du trépas, couplée à une écriture qui ne dit quasiment rien des individus, fait ainsi jouer le trépas comme *exemplum* en régime médiatique non journalistique. Au même titre que les grands hommes tels qu'ils sont construits au travers de la compétence biographique des journalistes¹²³⁹, ces contemporains inconnus ont donc cette capacité d'incarner un groupe soudé par des valeurs communes¹²⁴⁰. C'est tout particulièrement le cas de la communauté de lecteurs du *Figaro* qui trouve dans le Carnet une façon de réactualiser la tradition historique du potin tout autant que d'entretenir le caractère mondain des relations qui anime les lecteurs réguliers du Carnet. Cette capacité du Carnet à incarner une identité éditoriale d'un titre comme *Le Figaro* soulève des enjeux bien spécifiques, à partir du moment où il devient un service du journal intégrant la régie publicitaire du groupe.

1.1. Une pratique ancienne, peu exploitée par le journal ancien

L'histoire du faire-part dans le journal est loin de débiter avec la naissance des « Carnets » : la tradition du faire-part est le fruit de pratiques anciennes remontant au cri public, qui ont muté avec l'inscription de l'annonce dans le journal dès le XVIII^{ème} siècle. Pour autant, le faire-part n'occupe pas encore le rôle qu'il tient aujourd'hui au sein du journal. En 1882, on ne retrouve que peu de ces

¹²³⁹ WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook. op. cit.*, p. 137.

¹²⁴⁰ *Ibid.*, p. 62.

faire-part, faisant du corpus étudié un ensemble de textes à caractère presque exclusivement contemporain. C'est au processus d'institutionnalisation du « Carnet » comme espace périodique que l'on s'intéressera ici, afin de saisir son incidence sur le développement et sur la diversification du faire-part dans le journal. La place des faire-part nécrologiques fera bien entendu l'objet d'une attention toute particulière, notamment dans la mesure où ce sont eux qui occupent la plus grande proportion des faire-part des Carnets dans les deux titres contemporains étudiés.

1.1.1 La part infime des avis dits nécrologiques en 1882

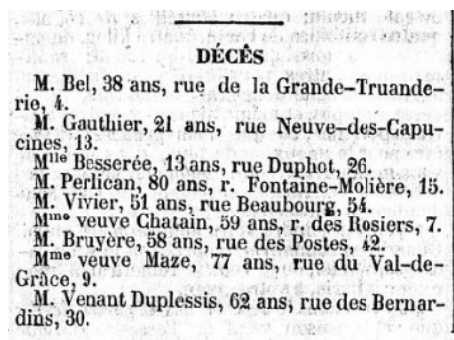
Qu'il concerne *Le Petit Journal* ou *Le Figaro*, le nombre de faire-part en 1882 est infime au regard de la quantité totale d'articles faisant intervenir des formes discursives du trépas. On ne retrouve en effet aucun faire-part dans *Le Petit Journal* et seulement dix dans le *Figaro*. Durant cette période, le nombre de faire-part nécrologiques est donc très nettement inférieur à celui des articles dits nécrologiques : on trouve ainsi dix faire-part contre trente-quatre articles dits nécrologiques pour *Le Figaro*, et aucun faire-part contre trente-quatre articles pour *Le Petit Journal*. Ce phénomène trouve son explication au travers de l'identité éditoriale des titres. Concernant *Le Petit Journal* d'abord, on note qu'un espace dédié à la publication des avis et des petites annonces est bien prévu dans le numéro de 1882, en dernière page (parfois avant-dernière) du journal, entre ce qui est reconnu comme du contenu d'information périodique et la réclame. Nommé « Communications, avis divers et annonces », cet espace rassemble différentes catégories d'annonces telles que les « Demandes et offres », « Objets d'occasion », « Fonds de commerce », « Immeubles », « Locations », « Pertes et trouvailles », « Cours et leçons » et « Mariages ». Au sein du corpus étudié ici, aucune catégorie ne réfère de près ou de loin au trépas, ni même au faire-part (la catégorie « Mariages » relevant plutôt de l'avis de demoiselles à marier). Pour autant, il était bien prévu, dès les débuts du *Petit Journal*, de publier régulièrement un bulletin nécrologique que des notices (ou articles) nécrologiques viendraient compléter, à l'occasion du trépas de contemporains célèbres. Dénonçant la capacité de certaines publications à attribuer le trépas d'un individu à l'incompétence médicale, le prospectus du *Petit Journal* daté 31 janvier 1863 évoque le projet de publications de faire-part en ces termes :

Nous ne dénoncerons ni le médecin Tant-Pis ni son confrère Tant-Mieux, alors même qu'ils nous en prieraient, et nous joindrons seulement aux décès déclarés à Paris un Bulletin nécrologique général, avec quelques notices à l'occasion.¹²⁴¹

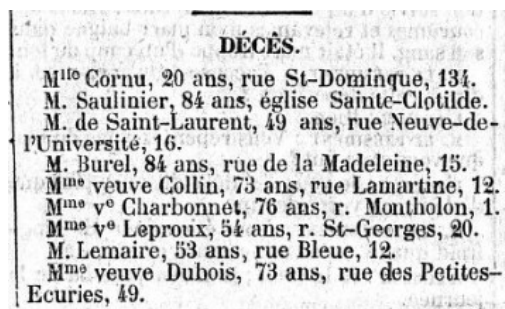
¹²⁴¹ « Décès », Hérald, *Le Petit Journal*, 31 janvier 1863, p. 2.

En 1863, les faire-part nécrologiques sont ainsi publiés en dernière page du journal dans une rubrique intitulée tantôt « Décès » tantôt « Nécrologie », située entre les faire-part de mariages et les bulletins de faillites. Celle-ci paraît d'abord de manière très irrégulière, avant de disparaître complètement.

Figure 33. Les faire-part nécrologiques du *Petit Journal*



Source : Le Petit Journal, 4 février 1863, p. 4.



Source : Le Petit Journal, 6 février 1863, p. 4.

La disparition du faire-part nécrologique va dans le sens de l'identité éditoriale de petite presse du *Petit Journal*, ayant pour double visée celle d'informer et de divertir. En outre, le titre est fondé sur la volonté de « conquérir une place à la suite, sinon à côté de la grande presse, pour lui servir en quelque sorte de complément »¹²⁴², en visant « une large part d'informations trop délaissées », organisée autour « des éléments de la vie pratique »¹²⁴³. Or, que ce soit en 1882 ou en 2014, le faire-part nécrologique dépend d'une économie reposant sur l'acte d'achat d'espace du journal. En 1882, les défunts pouvant faire l'objet de ce type de publications appartiennent plutôt à la classe aisée (qui n'est pas le public de lecteurs visé par *Le Petit Journal*), dans la mesure où ce sont les proches qui paient le journal pour en faire paraître la publication. Dans *Le Petit Journal*, le coût de publication d'un avis n'est pas rendu public dans le journal : seule l'adresse de la régie située passage Verdeau, à Paris, est mentionnée en première page et indique aux lecteurs l'endroit où peuvent être envoyées les annonces.

De son côté, *Le Figaro* publie ses quelques faire-part nécrologiques dans une catégorie également intitulée « Décès », qui intègre les « Faits Paris - avis utiles » du journal. Ce micro-corpus composé de dix faire-part est en majorité consacré aux annonces de décès, comme le traduit le faire-part suivant :

¹²⁴² « Avant-propos », Hérald, *Le Petit Journal*, le 31 janvier 1863, p. 1.

¹²⁴³ *Ibid.*

Madame la comtesse Octavie Walewska, née Lenkiewicz, propriétaire à Monaco, âgée de 74 ans, a succombé le 11 mars courant, à une paralysie du cœur, à Honcza, en Russie. Les pauvres éprouvent une perte irréparable, car ses charités peuvent se compter par millions.¹²⁴⁴

Cet avis, qui n'est pas pris en charge sur le plan énonciatif par les proches et qui évoque le sentiment de perte éprouvés plutôt par « les pauvres » que par la famille, montre dans quelle mesure le faire-part repose sur une imitation de l'écriture journalistique qui tente de dessiner le portrait d'un contemporain célèbre. Il est sinon fort probable que ce texte ne soit pas un avis mais un fait-Paris rédigé par la rédaction du journal, moyennant contrepartie financière de l'annonceur. Dans sa thèse consacrée au fait divers criminel dans la presse quotidienne française du XIX^{ème} siècle, Laëtitia Gonon explique que les faits Paris correspondent à la première rubrique des canards où paraissaient les faits divers¹²⁴⁵. Ce phénomène n'est pas étonnant dans la mesure où, comme nous l'avons dit précédemment, les frontières entre nécrologies des contemporains et faits divers sont encore poreuses. Cette double-visée de la rubrique « Faits-Paris – avis utiles » fait donc régner une confusion quant à l'auctorialité de l'annonce qui a pour effet de brouiller les frontières entre contemporains célèbres et contemporains inconnus ou moins connus. Il en va de même pour les autres faire-part nécrologiques, en particulier un autre avis de décès annonçant la mort d'un homme présenté comme un artiste bien connu, alors même que le journal n'en propose aucun article nécrologique :

On annonce également la mort de M. Hubert-Lavigne, l'artiste statuaire bien connu, qui était membre du comité de l'Association des Artistes français et membre de la Société de l'Art français.

Né à Cons-la-Granville (Meurthe-et-Moselle), il avait obtenu une médaille en 1861, rappelé en 1863.¹²⁴⁶

Par ailleurs, la publication de ces faire-part s'inscrit dans une volonté de développer un titre périodique à image mondaine. Les faire-part nécrologiques relèvent en effet de la pratique de la « mondanité », dans la mesure où leur objectif est d'entretenir les relations sociales entre les membres d'une communauté aristocratique ou bourgeoise, en informant ses membres du décès de l'un des leurs et en les conviant, parfois, à la cérémonie mortuaire. Dans le même temps, ces faire-part répondent à un enjeu *d'ethos* certain : comme l'explique Arina Makarova, « la presse deviendra ainsi un moyen d'affirmer son statut social devant un large public à travers la publication des annonces de faire-

¹²⁴⁴ Avis non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, lundi 20 mars 1882, p. 4.

¹²⁴⁵ GONON, Laëtitia. *Le Fait divers criminel dans la presse quotidienne française du XIX^{ème} siècle. op. cit.*, p. 42.

¹²⁴⁶ Avis non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, jeudi 19 janvier 1882, p. 3.

part »¹²⁴⁷. L'affirmation de ce statut social s'organise, entre autres, autour d'une logique historique qu'est l'achat d'espace dans le journal.

Figure 34. Les tarifs de la publicité du *Figaro* en 1882

TARIF de la Publicité du FIGARO	
Annonces	4 fr. » » la ligne
Réclames	7 fr. 50 la ligne
Petite Gazette	1 25 fr. » » la ligne

Source : Le Figaro, 10 février 1882, p. 4.

Cette économie du faire-part reposant sur un coût de 4 francs la ligne trouve donc son public auprès des lecteurs du *Figaro*, ce qui justifie la présence plus importante de ce type de textes au sein d'un titre comme celui-ci.

Publié dans une catégorie « décès » apparaissant en haut de la colonne des « Faits Paris – avis utiles » du *Figaro*, le faire-part nécrologique surplombe presque systématiquement toutes les autres catégories regroupant les annonces de particuliers ou de petites entreprises, en dernière page du journal. Ainsi, qu'il s'agisse de la « petite correspondance » faisant office de vitrine aux messages amoureux dissimulés, des « déplacements » faisant état des voyages de certains nobles ou aristocrates, des « ventes et locations » proposant des terrains à vendre ou des lieux à louer, ou encore des « institutions, cours et leçons » offrant des leçons diverses, le faire-part nécrologique apparaît comme l'annonce la plus importante, dont le caractère rituel est prévu par la catégorie « Décès » et ce, malgré son faible nombre faisant de la quatrième page un espace pas ou est peu exploité à cette intention. Ce manque d'investissement d'un espace et d'une forme médiatiques témoigne, selon Arina Makarova, d'un phénomène plus général lié à un sentiment de réticence à l'égard de l'annonce dans le journal en France, qui caractérise le XIX^{ème} siècle. Cette réserve serait liée à une crainte du jugement d'autrui intervenant dans le cadre d'une redéfinition des frontières entre public et privé générées par l'annonce. Elle peut d'autre part trouver son origine dans un imaginaire d'incompatibilité entre publicité et presse politique¹²⁴⁸, dénoncée dans cet extrait du *Figaro* daté 9 juillet 1854 :

¹²⁴⁷ MAKAROVA, Arina. Le carnet et les petites annonces. Dans : KALIFA, Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et al. (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^{ème} siècle. op. cit.*, p. 1051.

¹²⁴⁸ *Ibid.*, pp. 1050-1051.

L'abonné narquois rêve dans chaque ligne de journal la vénalité et la corruption du journaliste. S'il lit qu'on a déclaré la guerre à la Russie, il assurera que c'est un canard pour faire baisser la bourse. – Si la page d'annonces prône un chocolat breveté du gouvernement, il soutient que le gérant est vendu au pouvoir. – Oh ! les coquins de journalistes, répète-t-il sans cesse, essayent-ils de nous en faire accroire ! mais c'est inutile, nous connaissons la RÉCLAME. Car, il faut bien le dire, pour l'abonné narquois tout est réclame, depuis qu'il a appris qu'on paie des faits Paris à 40 fr. la ligne.¹²⁴⁹

Pourtant, tout comme le modèle économique de l'annonce, la diversité des fonctions prises en charge par le faire-part nécrologique en 1882 est particulièrement adaptée à la visée mondaine du *Figaro*.

1.1.2 Un regroupement historique de plusieurs fonctions

Le lien historique qui relie le faire-part nécrologique aux *Affiches* ou au *Journal de Paris*¹²⁵⁰ explique l'intérêt de publier des faire-part pour un titre comme *Le Figaro*. Les *Affiches* comme le *Journal de Paris* fournissent en effet une liste des enterrements de la ville de Paris, au sein desquels les moments et les lieux des cérémonies sont communiqués. D'une façon différente, le faire-part nécrologique reprend le même principe, en fonctionnant à la fois comme avis de décès et avis d'obsèques, au sein du même texte. En faisant part aux lecteurs du trépas d'un individu ainsi que du lieu et du moment des funérailles, le faire-part prend la valeur d'invitation aux lecteurs à participer aux rites mortuaires aussi bien qu'il anime la vie mondaine visée par le journal. Ce phénomène est lié à la double fonction du faire-part nécrologique, partagée entre commémoration publique et communication privée¹²⁵¹. Ainsi, en 1882, une grande majorité des faire-part nécrologiques (huit faire-part sur dix) trouvés dans *Le Figaro* fonctionnent sur ce double mode, comme le laisse entrevoir le faire-part de décès suivant :

M. Gaullier, avoué honoraire, ancien président de la Chambre des avoués près le Tribunal de 1^{ère} instance de la Seine, est décédé en son domicile, à Paris, rue Montalivet, 18, le 28 février.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 3 mars, à midi très précis, en l'église de la Madeleine.

La famille prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de considérer cet avis comme une invitation.¹²⁵²

¹²⁴⁹ « Les abonnés excentriques », Leo Lespès, *Le Figaro*, 9 juillet 1854, p. 2.

¹²⁵⁰ MAKAROVA, Arina. Le carnet et les petites annonces. *op. cit.*, p. 1051.

¹²⁵¹ MAKAROVA, Arina. La fonction sociale de la rubrique nécrologique. L'annonce de décès à travers la presse des XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. *op. cit.*, p. 116.

¹²⁵² Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 2 mars 1882, p. 4.

De la même manière, le faire-part nécrologique consacré à la mort du régent de la Banque de France annonce les informations suivantes :

M. Sieber, régent de la Banque de France, est décédé le 17 janvier, en son hôtel, avenue Velasquez, 6. Ses obsèques auront lieu aujourd'hui, jeudi 19 janvier, à onze heures très précises, à l'église du Saint-Esprit, rue Roquépine.

La famille prie ses amis qui n'auraient pas reçu de lettre de considérer le présent avis comme une invitation. On se réunira à l'église du Sant-Esprit.¹²⁵³

Cet exemple montre bien dans quelle mesure le faire-part peut fonctionner sur le mode de l'annonce solennelle qu'est l'information du décès et se doubler, dans le même temps, d'informations à caractère plus pratique, axées sur des indications de temps et de lieux de célébration collective. De la même manière, il est fort probable que la mention précise du lieu de décès vise à permettre aux lecteurs, dans une visée mondaine, de témoigner de leurs condoléances à la famille, comme le montre cet autre exemple :

Nous apprenons la mort de M. Pierre Reveilhac, décédé à Paris, 47, rue des Tournelles. L'enterrement aura lieu demain samedi, à midi très précis, en l'église Saint-Denis-du-Saint-Sacrement, rue de Turenne. Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part sont priées de considérer cet avis comme une invitation.¹²⁵⁴

Il arrive également que le faire-part nécrologique se contente d'informer les lecteurs du décès de l'un des leurs, comme nous avons pu le montrer précédemment. Inversement, le faire-part peut avoir pour seule visée de constituer un avis d'obsèques, comme dans ce faire-part qui concerne la cérémonie consacrée au comte de Labenne.

Les obsèques de M. Bure, comte de Labenne, ancien receveur des finances à Paris, auront lieu le lundi 13 février, à midi très précis, en l'église de Saint-Augustin.

La famille prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part de considérer comme une invitation le présent avis.¹²⁵⁵

Ces avis d'obsèques « purs » sont à différencier des articles nécrologiques partant de l'événement des obsèques pour dérouler le récit de vie d'un individu.

Hier ont eu lieu les obsèques de M. Xavier Réguis, lieutenant-colonel d'artillerie en retraite, ancien député des Basses-Alpes, grand officier de la Légion d'honneur.

¹²⁵³ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 19 janvier 1882, p. 3.

¹²⁵⁴ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 19 mai 1882, p. 4.

¹²⁵⁵ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 12 février 1882, p. 3.

Sorti avec le numéro 1 de l'École polytechnique, il entra dans l'artillerie et fit comme lieutenant toute la campagne de Russie. Il en revint, après mille dangers, capitaine et chevalier de la Légion d'honneur. En 1813, il fit la campagne d'Allemagne. Après les Cent-Jours, les souffrances que lui occasionnaient ses blessures, le forcèrent à quitter le service actif.

Élu député des Basses-Alpes, le colonel Réguis siégea jusqu'en 1870 au Corps législatif. Il fut une des illustrations du pays.¹²⁵⁶

Dans cet exemple, l'actualité des obsèques est l'occasion de dresser une biographie, témoignant de la confusion qui règne encore, au sein de l'article journalistique, sur ce qui vient faire événement pour ce type de textes (la mort d'un individu ou ses obsèques). Le faire-part est également l'occasion pour les proches de contemporains célèbres d'annoncer le décès d'un individu, au risque de faire doublon avec l'article journalistique. C'est ainsi que le décès du peintre Henri Lehmann est annoncé par sa famille dans les « Faits Paris – avis utiles » du *Figaro* :

M. Henri Lehmann, membre de l'Institut, officier de la Légion, est décédé hier, en son domicile, rue de Balzac, 23.

Ses obsèques auront lieu samedi 1^{er} avril, à quatre heures précises.

La famille prie les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire-part par oubli de regarder cet avis comme une invitation.¹²⁵⁷

De la même façon, les proches de l'inventeur Henry Giffard publient l'avis d'obsèques en dernière page du journal du *Figaro* :

Les obsèques de M. Henry Giffard auront lieu mercredi, 19 du courant,
à midi très précis,

en l'église de Saint-Pierre de Chaillot.

Sa famille et ses amis prient les personnes qui n'auraient pas reçu de lettres de faire-part de considérer le présent avis comme une invitation.¹²⁵⁸

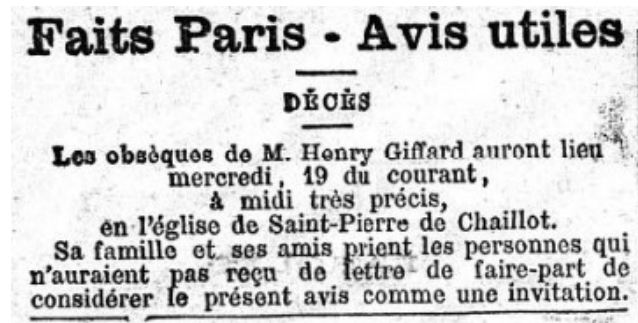
Cette dernière annonce témoigne par ailleurs de l'esquisse d'une mise en forme de l'annonce, au moyen de sauts de ligne récurrents et d'un centrage du texte, comme le montre l'image suivante.

¹²⁵⁶ Article non titré, Argus, *Le Figaro*, 20 mars 1882, p. 3.

¹²⁵⁷ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 1^{er} avril 1882, p. 3.

¹²⁵⁸ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 19 avril 1882, p. 7.

Figure 35. Esthétisation d'un faire-part



Source : Le Figaro, 19 avril 1882, p. 7.

La mutation esthétique du faire-part est loin d'être le seul changement à apparaître dans les pages du journal. Le plus notable est peut-être celui déjà souligné à propos de l'article nécrologique : l'institutionnalisation d'une rubrique et d'une page.

1.2. Le « Carnet » : un espace et des formes stabilisés

Le faire-part nécrologique est une forme périodique, marchande qui a fait l'objet d'un processus d'institutionnalisation dans le journal entre 1882 et 2014. La création d'une page dédiée aux faire-part est l'une des manifestations les plus probantes de ce processus, en particulier dans la mesure où la page est pleinement investie par un nombre chaque jour important de faire-part. Cette page située vers le milieu du journal et intitulée « Carnet » (*Le Monde*) ou « Carnet du Jour » (*Le Figaro*) accueille parfois, on l'a déjà dit, les articles nécrologiques dédiés à la mort des contemporains célèbres. Dans ce dernier cas, elle prend l'intitulé, pour le journal *Le Monde*, de « Disparitions & Carnet ». Que ce soit dans l'un ou l'autre des titres étudiés, le Carnet définit, décline et organise des événements de vie balisant la vie des individus, du point de vue social comme du point de vue religieux – chrétien en particulier. L'organisation des faire-part répond ainsi à un schéma chronologique à peu près identique pour les deux titres : la naissance, le baptême, les fiançailles, le mariage, la mort, les hommages, les messes, les souvenirs. En somme, le Carnet se réapproprie des rituels de passage tels qu'Arnold Van Gennep les définit (cf. chapitre 1), ce qui amène à redéfinir le faire-part nécrologique. Contrairement aux nécrologies des contemporains célèbres relevant des écritures journalistiques, ces textes sont co-rédigés par les proches de défunts et l'équipe de rédaction des « Carnets ». Ils englobent aussi bien le faire-part de décès, que les annonces de messes visant à rendre hommage au défunt, ainsi que les textes à visée strictement mémorielle.

1.2.1 L'annonce du trépas : une fonction dominante

Sur les 1364 faire-part nécrologiques relevés, 1354 concernent l'année 2014, ce qui amène au constat d'une nette augmentation du nombre de faire-part entre les deux périodes historiques étudiées. Les journaux contemporains consacrent donc davantage de place aux faire-part nécrologiques, au regard de leurs prédécesseurs. Ce phénomène peut s'expliquer de plusieurs manières : le journal s'est densifié, diversifié, une page consacrée aux faire-part des individus s'est institutionnalisée et il est probable que les rapports entre ce qui devient un « quotidien d'informations générales et politique » et la publicité se soient davantage naturalisés. En outre, l'essor de la mise en public de soi auquel les médias informatisés ont largement contribué, a certainement participé à la banalisation du faire-part et notamment du faire-part nécrologique.

En 2014, *Le Monde* publie ainsi 463 faire-part pour 31 numéros de journaux, soient en moyenne 15 faire-part par numéro. Ces nombres, qui paraissent élevés au regard de l'année 1882, sont toutefois nettement inférieurs à ceux du *Figaro* qui publie 891 faire-part nécrologiques pour un nombre équivalent de numéros, soient en moyenne 29 faire-part par numéro. Ces chiffres font du *Figaro* le plus grand représentant de ce corpus de faire-part nécrologiques. De surcroît, des écarts quantitatifs sensibles sont à noter entre les différents numéros de journaux du *Figaro* : le nombre de faire-part nécrologiques double voire triple le week-end, avec parfois des écarts importants suivant les périodes de la semaine : la fourchette va ainsi de 12 faire-part pour un numéro paraissant en semaine¹²⁵⁹ à 69 faire-part pour un numéro publié le week-end¹²⁶⁰. Il est également intéressant de relever que ce sont les faire-part nécrologiques qui représentent la plus grande proportion de faire-part, particulièrement diversifiés en 2014. Ainsi, 80% et 78% des faire-part du Carnet correspondent à des faire-part nécrologiques pour *Le Figaro* et *Le Monde*. Dans *Le Figaro*, cette proportion s'affaiblit très nettement les week-ends, avec une multiplication des faire-part relatifs aux naissances, aux fiançailles et aux mariages. Ainsi, en semaine, 93% des faire-part concernent des annonces nécrologiques (528 faire-part sur 567) tandis qu'en week-ends, les faire-part nécrologiques ne représentent plus que 66% des annonces du « Carnet du Jour » (363 faire-part sur 551). Le journal *Le Monde* est quant à lui beaucoup moins sensible à ce type de changements.

Le Monde comme *Le Figaro* rapprochent les annonces de la mort des contemporains inconnus et des contemporains célèbres au sein d'un même espace scriptural : la page. Ceci a pour effet d'entretenir

¹²⁵⁹ Cf. numéro du *Figaro* daté lundi 7 avril 2014.

¹²⁶⁰ Cf. numéro du *Figaro* daté samedi 8 et dimanche 9 mars 2014.

la confusion « nécrologique » puisque deux types de discours, l'un journalistique et l'autre marchand, vont coïncider au sein d'un même espace (la page). Ainsi, sur les vingt-sept articles nécrologiques relevés dans le journal *Le Monde*, seize articles sont publiés sur la même page que celle consacrée au Carnet, renommée à l'occasion « Disparition & Carnet » ou « Disparitions & Carnet » (au pluriel¹²⁶¹). En ce qui concerne *Le Figaro*, quatre articles nécrologiques sur six sont publiés avec les faire-part nécrologiques de la page Carnet. À ce phénomène vient s'ajouter celui de l'inversion des rapports quantitatifs entre faire-part nécrologiques et articles nécrologiques dans le journal, entre 1882 et 2014. En 2014, le nombre de faire-part nécrologiques dépasse de loin celui des articles dits nécrologiques. Pour un titre comme *Le Figaro*, ce sont 730 avis de décès, contre six articles nécrologiques qui sont publiés pour 31 numéros. Dans le journal *Le Monde*, on relève 412 avis de décès contre vingt-sept articles nécrologiques pour le même nombre de numéros.

Il faut enfin ajouter que la proportion des avis de décès par rapport à l'ensemble des faire-part nécrologiques (qui ne se limitent plus aux seuls avis de décès, comme nous allons le voir plus loin) est très forte. Les avis de décès représentent en effet 82% des faire-part nécrologiques du *Figaro* et 89% de ceux du *Monde*. Ce phénomène peut s'expliquer, entre autres, par le fait que le lien déjà observé entre annonce de décès et avis d'obsèques en 1882 est particulièrement renforcé en 2014. Plus aucun faire-part de ce corpus n'informe les lecteurs de l'organisation d'obsèques sans avoir annoncé, au préalable, le trépas de l'individu concerné. L'ensemble de ces faire-part est regroupé dans une catégorie intitulée « Deuils » pour *Le Figaro* et une catégorie « Décès » pour *Le Monde*. Ces deux façons de qualifier qui convoquent des motifs différents (le sillon pour *Le Figaro* et l'horizon pour *Le Monde*) instituent des façons de lire le faire-part nécrologique selon un imaginaire des traces laissées par un trépas sur les individus (*Le Figaro*) ou selon un imaginaire du voyage que représenterait le trépas (*Le Monde*). Parmi, ces avis de décès, on retrouve par exemple les annonces suivantes :

¹²⁶¹ La bascule du singulier au pluriel a lieu dans notre corpus à partir du 25 janvier 2014. S'il est possible d'affirmer qu'elle n'a pas à voir avec le nombre d'individus décédés au sein d'une même page, notre méthodologie ne permet pas de déterminer pour quelles raisons a lieu cette bascule du singulier au pluriel.

Figure 36. Avis de décès publiés en catégorie « deuils » et « décès »

Jean-Louis André,
son époux,

Patrick et Valérie André,
Baptiste, Pierre-Alexandre
et Ludivine,
Olivia André,
Alexis et Anna André,
Jules et Jacques,
ses enfants et petits-enfants,

Nicole Duchange,
sa mère,
son frère, sa sœur,
ses beaux-frères
et belles-sœurs,
sa chère Betty

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Pascale ANDRÉ
née Duchange,

le 23 janvier 2014,
dans sa 74^e année.

La cérémonie religieuse aura
lieu le mercredi 29 janvier,
à 14 h 30,
en l'église Saint-Martin
de Masevaux (Haut-Rhin).

Source : Le Figaro, 25 et 26 janvier 2014, p. 17.

Nathalie Buck-Denis et Virginie Buck,
ses filles,
Maë, Matthieu, Suzanne, Sybille,
Oscar,
ses petits-enfants,
Jean-Claude, Yves, Philippe,
Jean-Michel, Thérèse Bück-Maison,
ses frères et sœur,

font part du décès de

François BUCK,
artiste peintre.

Une cérémonie religieuse a eu lieu
ce lundi 17 février 2014, à 14 h 15,
en l'église Saint-Clodoald de Saint-Cloud
(Hauts-de-Seine).

L'enterrement se fera en l'église
de Plougasnou (Finistère), le mardi
18 février, à 16 heures.

Source : Le Monde, 18 février 2014, p. 16.

La mise en page du faire-part a donc nettement changé entre 1882 et 2014, en même temps que son coût reste important (27 euros toutes taxes comprises à la ligne). L'annonce contemporaine est plus sophistiquée ; le nom du mort est par exemple valorisé en caractères gras et compris entre deux sauts de ligne. Selon une simulation faite avec la directrice du « Carnet du Jour » du *Figaro* (voir bon à tirer en annexe 2), l'annonce factice suivante aurait coûté 413,10 euros à un abonné du *Figaro*¹²⁶² et 459 euros à un non-abonné :

¹²⁶² La réduction abonnés s'élève en effet à 10%.

Figure 37. Avis de décès factice dans Le Carnet du Jour (extrait du bon à tirer disponible en annexe 2)

M. Paul Dupont
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur
de vous faire part
du décès, le 9 décembre 2015,
de

Clotilde DUPONT

La cérémonie religieuse
sera célébrée le vendredi
11 décembre, à 15 heures,
en l'église Saint-Pierre
de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Selon la simulation, ce sont dix-sept lignes qui sont facturées, alors que l'annonce comprend treize lignes de textes. On peut donc en déduire que les blancs impliqués dans les sauts de lignes se monnaient et que cette nouvelle esthétique engendre un coût non négligeable pour l'annonceur.

Malgré l'écrasante présence des avis de décès dans les titres contemporains, la diversification des faire-part – et notamment des faire-part nécrologiques – témoigne de la montée en puissance de la fonction mémorielle des annonces au sein du journal.

1.2.2 L'émergence d'une fonction mémorielle

Alors que *Le Figaro* ancien faisait paraître des petites annonces déconnectées du faire-part nécrologique dans le même espace de publication (« petite correspondance », « déplacements », « arrivées et départs transatlantiques », « ventes et locations », « sport », « offres et demandes d'emplois », « alimentation », *etc.*), des catégories de classement des faire-part nécrologiques intitulées « rubriques » voient le jour dans le journal contemporain et sont particulièrement stabilisées en 2014, bien qu'elles ne soient pas systématiquement exploitées dans leur intégralité pour chaque numéro de journal. Cette classification est d'ailleurs le reflet plus général d'une diversification du faire-part dans les deux journaux, ainsi que celui des identités éditoriales des titres que l'on retrouve au travers des façons de nommer des catégories d'événements balisant la vie d'un individu.

D'une manière assez générale, les faire-part du Carnet du Jour du *Figaro* débutent non plus par les avis de décès mais par les « naissances », les « fiançailles », les « mariages » et les anniversaires de mariages (comme les « noces d'or », par exemple). S'ensuivent les « communications » et

« conférences », auxquelles se joignent les avis de « recherches » et les « commémorations ». Toutes ces catégories précèdent les « deuils », ainsi que les « condoléances », les « remerciements », les « messes » et « messes et anniversaires » à l'intention des défunts puis les « souvenirs » qui leur sont liés, avant de se clôturer par les offices religieux. La tradition des mondanités trouve ainsi un regain de vitalité au travers de la page Carnet également perceptible, à moindre mesure, dans le journal *Le Monde*. La classification des faire-part s'organise selon trois axes thématiques : les « événements heureux » d'abord, parmi lesquels on retrouve par exemple les rubriques « naissance », « adoption », « baptême », « fiançailles », « PACS », « mariage », « anniversaire de mariage » ou encore « départ à la retraite ». Viennent ensuite les « événements malheureux », dont les rubriques « décès », « anniversaire de décès », « avis de messe », « cérémonie religieuse », « commémoration », « condoléances », « souvenirs » et « hommage » font partie. Enfin, les événements de type « agenda et vie culturelle » s'organisent autour de catégories telles que « appel à dons », « colloques », « avis de recherche », « colloque », « conférence », « diplôme », « nomination ». En 2014, les faire-part se sont donc diversifiés, organisés selon des catégories correspondant aux identités éditoriales des titres, et davantage ritualisés.

En ce qui concerne plus spécifiquement le faire-part nécrologique, on relève donc la présence de catégories visant à mettre en scène des actes de communication entre des individus, voire entre des individus et des institutions. C'est le cas par exemple des catégories « condoléances » et « remerciements », parmi lesquelles on retrouve les faire-part suivants :

Figure 38. Faire-part de condoléances et remerciements

**La FEBEA (Fédération
des entreprises de la beauté)**

son président,
Alain Grangé-Cabane,
ses administrateurs,
ses adhérents
et ses collaborateurs

très émus par le décès
de leur ancien président,

Michel MOSSER

adressent à sa famille
et à ses proches l'expression
de leur sympathie attristée.

Suzanne, Catherine, Muriel, Céline,
Philippe
Et toute la famille de

Jacques LAUVERJAT,

ont été très touchés des marques de soutien
et d'affection que vous leur avez
témoignées et vous adressent leurs très
sincères remerciements.

Source : *Le Monde*, 1^{er} mars 2014, p. 14.

Source : *Le Figaro*, 1^{er} avril 2014, p. 15.

D'autres catégories sont davantage tournées vers une fonction mémorielle, comme c'est le cas des faire-part publiés en rubriques « souvenir », « hommage », « anniversaire de décès » ou « commémoration ».

Figure 39. Faire-part de souvenir et hommage

<p>Le 27 janvier 2000,</p> <p>René BAROUH</p> <p>nous quittait.</p> <p>En ce triste anniversaire, que tous ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient une pensée pour lui.</p> <p>De la part de son épouse, Louise Barouh.</p>	<p>La Fondation HEC</p> <p>rend hommage à</p> <p>Pierre LEDOUX,</p> <p>diplômé d'HEC en 1935 et décédé le 24 juin 2005, pour le soutien qu'il a apporté au développement de son école.</p> <p><i>Source : Le Monde, 24 juin 2014, p. 16.</i></p>
---	---

Source : Le Figaro 25 janvier 2014, p. 18.

Enfin, d'autres annonces sont des avis de notaires visant à retrouver des héritiers suite à un décès (« recherches »), tandis que d'autres ont pour objectif d'informer les lecteurs des cérémonies religieuses organisées en l'honneur des défunts (« messes et anniversaire », « avis de messe »).

Figure 40. Faire-part de « messes et anniversaire » et avis de messe

<p>A l'occasion du dixième anniversaire du rappel à Dieu de</p> <p>René DUBAIL</p> <p>une messe sera célébrée le lundi 14 avril, à 19 heures, en la chapelle Notre-Dame du Saint-Sacrement, 20, rue Cortambert, à Paris (16^e).</p>	<p>Une messe à la mémoire de</p> <p>Gérald ANTOINE, membre de l'Institut,</p> <p>décédé le 26 janvier 2014, sera célébrée le lundi 10 février, à 10 heures, en la chapelle du couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, Paris 13^e.</p> <p><i>Source : Le Monde, 6 février 2014, p. 16.</i></p>
--	--

Source : Le Figaro 25 janvier 2014, p. 18.

Toutes ces catégories ne représentent pas la même proportion de faire-part au sein du Carnet. Nous avons déjà mentionné le fait que la part des avis de décès est la plus importante, puisqu'elle représente 82% et 89% des faire-part nécrologiques dans *Le Figaro* et *Le Monde*.

Figure 41. Répartition des faire-part nécrologiques dans *Le Figaro* (2014)

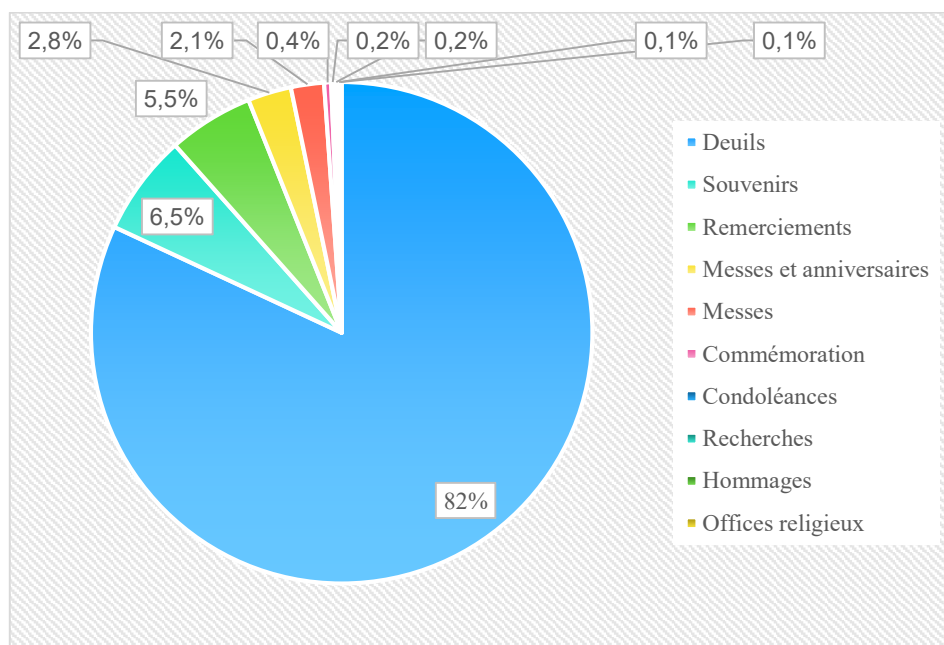
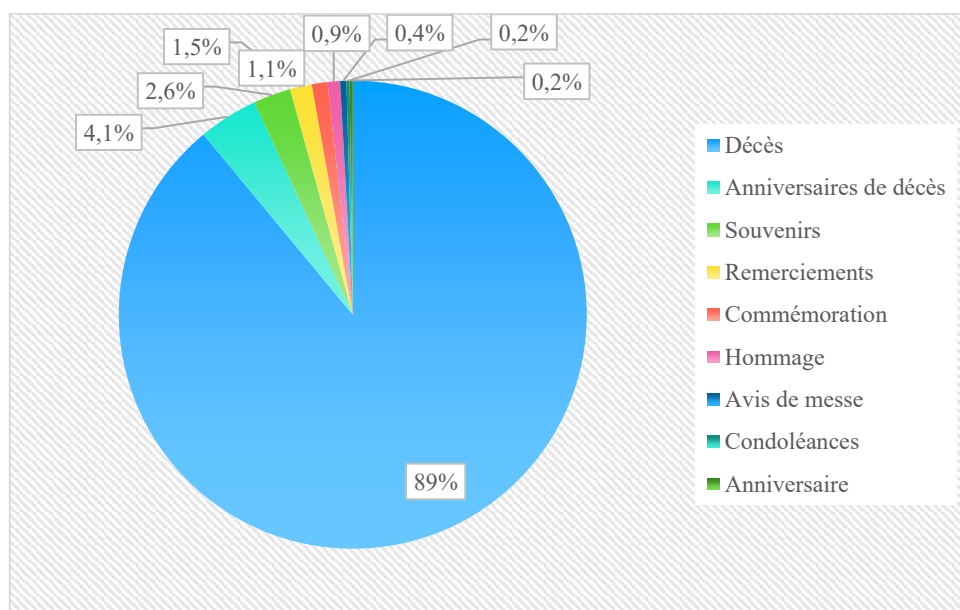


Figure 42. Répartition des faire-part nécrologiques dans *Le Monde* (2014)



Ces statistiques montrent à quel point les faire-part nécrologiques sont globalement partagés entre deux fonctions : une fonction historique d'annonce de décès d'une part, et une fonction contemporaine explicitement mémorielle en souvenir du disparu, d'autre part, qui représente au total 11,5% des faire-part du *Figaro* et 8,9% de ceux du *Monde*. Ainsi, qu'ils annoncent une cérémonie d'anniversaire de décès ou qu'ils visent à faire mémoire d'un individu, l'objectif de ces textes rédigés par les proches est de faire vivre dans les mémoires l'individu qui est mort. Si ces

catégories ont pour incidence de diversifier des modèles d'écriture que nous étudierons plus loin, cela pose aussi la question des contours et de la nature du faire-part de mort. Nous pouvons ainsi supposer que cette diversification signale le passage du faire-part de décès à la forme médiatique plus large des faire-part nécrologiques qui accompagne le processus d'institutionnalisation d'une rubrique dédiée aux faire-part.

Cette institutionnalisation d'un espace se double d'une organisation bien spécifique au sein des journaux déterminant la nature publicitaire du faire-part : le rattachement du « Carnet » à la régie publicitaire des groupes médiatiques.

2) Un régime publicitaire spécifique

Si le faire-part entretient un lien particulièrement étroit avec la publicité en 1882, la catégorie « Faits Paris – avis utiles » du *Figaro* repose sur la mise en scène d'un flou quant au statut des textes publiés en dernière page du journal. Nous avons vu précédemment dans quelle mesure le faire-part peut aussi bien relever du fait Paris que de l'avis. Toutefois, c'est également le statut de l'« avis » que l'on entend ici questionner, dans la mesure où il intègre également les petites annonces. À travers la rubrique « Faits Paris – avis utiles », faire-part et petites annonces entretiennent donc un lien étroit et sont mis au même niveau au sein du journal, alors qu'ils répondent à des visées différentes : dans un cas, qui est celui de la petite annonce, le texte a une visée marchande ; dans un autre cas, qui est celui du faire-part, le texte fonctionne sur une logique marchande sans pour autant avoir une visée marchande. En outre, le faire-part se différencie de la « petite annonce » qui a un but lucratif¹²⁶³ et qui regroupe l'ensemble des « offres d'objets, de services, d'emplois »¹²⁶⁴ faites à l'initiative de ceux qu'Arina Makarova appelle les « petits clients »¹²⁶⁵, c'est-à-dire les particuliers et les petits commerces. L'existence d'une rubrique commune volontairement mise à l'écart de la réclame présuppose donc l'affirmation d'un régime rassemblant les faire-part et les petites annonces, qui entend se montrer comme pratique de l'écart vis-à-vis du discours publicitaire. L'institutionnalisation du Carnet ne fait qu'affirmer ce mouvement ayant déjà débuté en 1882 : en évacuant les petites annonces de son espace, le faire-part s'affirme dans une prétention à constituer un régime propre, qui entend s'écarter de la publicité.

¹²⁶³ MAKAROVA, Arina. Le carnet et les petites annonces. *op. cit.*, p. 1051.

¹²⁶⁴ Annonce. Dans : REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *op. cit.* p. 82.

¹²⁶⁵ MAKAROVA, Arina. Le carnet et les petites annonces. *op. cit.*, p. 1050.

2.1 Un régime commun aux faire-part et petites annonces

En 1882, le faire-part nécrologique entretient un lien particulièrement étroit avec la petite annonce qui trouve son essence dans une histoire commune mais également dans une esthétique du texte tendant à homogénéiser faire-part et petites annonces. On propose donc de s'attarder sur ces deux points, afin de mettre tout d'abord en lumière quelques éléments qui, dans l'histoire du journal, viennent faire point commun entre les faire-part nécrologiques et les petites annonces. Nous montrerons que le régime associant petites annonces et faire-part trouve sa raison d'être comme pratique de l'écart vis-à-vis de la publicité et que la confusion pouvant être opérée entre faire-part et petites annonces se nourrit du flou qui entoure la notion même d'annonce mais également et plus largement de celui qui entoure la notion de publicité.

2.2.1. Les « faits Paris-avis utiles » : des anti-réclames ?

Le faire-part de décès est présent dans le journal depuis fort longtemps et est d'abord l'affaire de périodiques spécialisés. L'historien de la publicité Marc Martin relève ainsi la présence des enterrements dans les *Affiches de Paris* de 1751 qui représentent 7% du lignage des annonces publiées dans le titre¹²⁶⁶. Leur apparition dans les *Affiches* semble toutefois précéder l'année 1751 puisque des « billets d'enterrements » peuvent être retrouvés dans le premier numéro des *Affiches* du 3 janvier 1746. Celui du 16 décembre annonce ainsi le trépas « de M. *Chaffignol*, dit la Grange, capitaine Ayde-Major dans le régiment de Crouï, Cavallerie & Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, décédé rue de la Huchette ; à Saint Severin »¹²⁶⁷. Comme le souligne Arina Makarova, ces faire-part témoignent du lien intime existant à l'époque avec la liste des enterrements de la ville de Paris. Avec la réforme postale de 1827 qui a contribué à la pénétration de l'annonce dans les quotidiens politiques¹²⁶⁸, le faire-part prend place dans le journal, en même temps que des formes publicitaires telles que la réclame ou les petites annonces. L'enjeu est alors assez paradoxal : le journal tient à montrer que journalisme et publicité sont des domaines séparés en reléguant la publicité en dernière page du journal, alors même que des recherches ont montré que les frontières entre rédactionnel et publicité sont floues durant la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle. En témoigne le « fait-paris », défini par Arina

¹²⁶⁶ MARTIN, Marc. *Trois siècles de publicité en France*. Paris : Éditions Odile Jacob, 1992, p. 27

¹²⁶⁷ Billet non titré, auteur inconnu, *Les Affiches de Paris*, 3 janvier 1746, p. 6.

¹²⁶⁸ MAKAROVA, Arina. La fonction sociale de la rubrique nécrologique. L'annonce de décès à travers la presse des XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. *op. cit.*, p. 116.

Makarova comme une « forme de réclame déguisée, publiée en tant qu'article dans les rubriques consacrées aux faits divers, essentiellement parisiens »¹²⁶⁹.

En 1882, une distinction très nette est ainsi opérée par *Le Figaro* entre la réclame et le reste du contenu éditorial. *Le Figaro* dédie sa ou ses dernières pages (la troisième et quatrième pour les lundis, mardis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches et la septième et huitième pour les mercredis) aux réclames et aux « Faits Paris – avis utiles » qui regroupent des annonces diverses dont les « décès » font partie. Une ligne de démarcation pleine et d'une épaisseur importante est tracée dans *Le Figaro*, pouvant scinder une page ou une colonne en deux parties bien distinctes :

Figure 43. La frontière matérialisée entre réclame et « Faits Paris – avis utiles »



Source : *Le Figaro*, mercredi 25 janvier 1882, p. 7.

Pourtant, la pénétration du faire-part dans le journal suit précisément celle de la publicité¹²⁷⁰. Nous avons dit qu'en 1882, les annonces de faire-part et les petites annonces cohabitent au sein d'un même

¹²⁶⁹ MAKAROVA, Arina. Le carnet et les petites annonces. *op. cit.*, p. 1050.

¹²⁷⁰ *Ibid.*, p. 1051.

espace dans le journal *Le Figaro* : les « Faits Paris – Avis utiles » (les faits-paris perdant alors leur statut de réclame déguisée). Elles obéissent également aux mêmes codes esthétiques : « Imprimée en simples lettres, sans utiliser aucun effet typographique. Ses lignes sont plus courtes et ses caractères sont plus petits que le texte rédactionnel – pour pouvoir insérer le plus d’annonces possibles.¹²⁷¹

Figure 44. Des mises en forme proches entre faire-part et petites annonces



Source : *Le Figaro*, 19 janvier 1882, p. 3.

Source : *Le Figaro*, 19 janvier 1882, p. 3.

C’est donc ce mouvement général couplé à ces codes esthétiques qui fait que le journal lui-même entretient un flou quant à la différence entre petites annonces et annonces de faire-part. Le flou qui encadre le statut du faire-part en 1882 est entretenu par la dimension promotionnelle inhérente aux pratiques qui lui incombent. Arina Makarova a en effet montré dans quelle mesure le faire-part constitue un moyen d’autopromotion des familles, à travers une mise en scène publique d’elles-mêmes. En ce qui concerne *Le Figaro*, l’enjeu d’*ethos* impliqué concerne plus spécifiquement les titres et les qualités du défunt visant à faire rayonner non seulement l’individu concerné, mais également ses proches.

La qualification commune d’ « avis » ou d’ « annonce » regroupant faire-part et petites annonces participe toutefois largement du flou du statut du faire-part le situant, avec la petite annonce, entre information et publicité.

2.2.2 Un problème en lien avec l’ambivalence des notions d’annonce (ou avis) et de publicité

Les faire-part – et notamment les faire-part du trépas – contribuent au financement de la presse ; ils constituent l’un des garants du bon fonctionnement économique du journal. Ils reposent

¹²⁷¹ *Ibid.*, p. 1050.

sur la construction permanente d'une forme marchande que la littérature scientifique rattache à la tradition des annonces. C'est ainsi que l'historienne spécialiste de la nécrologie dans le journal Arina Makarova utilise l'expression d'« annonces de faire-part »¹²⁷². Afin de comprendre quels sont les enjeux que recouvre une telle analogie et les problèmes qu'elle pose, il faut tout d'abord opérer un détour par la définition de l'annonce elle-même. Définie par le *Dictionnaire Historique de la Langue Française* comme un avis figurant sur un produit en 1440 puis un avis portant sur un mariage chez les protestants au XVI^{ème} siècle, l'annonce a fini par prendre la valeur générale d'« avis au public » dès 1678¹²⁷³. Cette dernière signification va donc dans le sens de l'héritage de l'annonce des décès sur la voie publique qui incombait aux crieurs publics du XV^{ème} siècle. Ce n'est qu'à partir du XIX^{ème} siècle que la notion d'annonce permet de qualifier réclame, petites annonces et ce que le *Dictionnaire historique de la langue française* appelle l'« information publicitaire »¹²⁷⁴, à laquelle semble se rattacher le faire-part. Un numéro du *Figaro* précise ainsi que « les annonces sont reçues chez MM. Dollingen fils, Seguy & C^{ie}, passage des princes »¹²⁷⁵, référant à la régie publicitaire du titre. Ceci contribue à l'identification des faire-part en tant que publicité dans un journal qui se démarque des autres par l'importance de ses recettes publicitaires¹²⁷⁶.

On admet aujourd'hui que c'est la petite annonce qui signe l'entrée de la publicité dans le journal, selon l'historien de la publicité Marc Martin. L'auteur fait ainsi remonter la naissance de la publicité dans le journal français à la parution en 1633 des *Feuilles d'avis* créées par Théophraste Renaudot¹²⁷⁷, parmi lesquelles peu ont pu être retrouvées. D'après Gilles Feyel, ce sont deux *Feuilles* du Bureau d'Adresse qui sont actuellement connues : la *Dixiesme Feuille* qui regroupe quarante et un avis et la *Quinziesme Feuille* qui en contient trente-cinq¹²⁷⁸. Sur l'ensemble des catégories recensées par Gilles Feyel et utilisées pour classer les avis des *Feuilles*, aucune ne fait apparaître le trépas. Par exemple, la *Quinziesme Feuille du Bureau d'adresse* du premier septembre 1633 mentionne les « terres seigneuriales à vendre », les « maisons et héritages aux champs en roture à vendre », les « maisons à Paris à vendre », les « maisons à Paris à donner à loyer », les « maisons à Paris qu'on demande à prendre à loyer », les « rentes à vendre », les « bénéfices à permuter », les « offices à vendre », les « meubles à vendre » et enfin, les « affaires meslées » demandant par exemple « compagnie pour aller

¹²⁷² *Ibid.*, p. 1051.

¹²⁷³ Annonce. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 1. *op. cit.*, p. 82.

¹²⁷⁴ *Ibid.*

¹²⁷⁵ *Le Figaro*, 18 février 1882, p. 4.

¹²⁷⁶ BLANDIN, Claire. *Le Figaro. Deux siècles d'histoire*. *op. cit.*, pp. 64-65.

¹²⁷⁷ MARTIN, Marc. *Histoire de la publicité en France*. *op. cit.*, p. 11.

¹²⁷⁸ FEYEL, Gilles. Feuille du Bureau d'Adresse. Dans : SGARD, Jean (dir.), *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, Paris : Universitas, 1991, pp. 416-422.

en Italie dans quinze jours », « un homme qui sçache mettre du corail en œuvre » ou encore cherchant à vendre « un jeune dromadaire à prix raisonnable ». En somme, les *Feuilles d'avis* ne semblent faire paraître que des petites annonces. Toutefois, l'analyse des *Affiches de Paris* plus d'un siècle plus tard met en lumière la présence de faires-parts d'enterrements au milieu de petites annonces (telles que les seigneuries à vendre, les biens en roture à vendre, les maisons à vendre et à louer, les ventes de meubles ou effets, pour ne donner que quelques exemples)¹²⁷⁹, mais également des informations religieuses et administratives. Comme l'explique Marc Martin :

En diversifiant le contenu, l'imprimeur prend une sorte d'assurance : il justifie son journal par les services qu'il rend non seulement à des particuliers, mais à la communauté et surtout à l'Église, aux autorités, principalement aux deux personnages dont la protection est essentielle, le lieutenant général et le prévôt de Paris qui peuvent lui faire retirer la permission grâce à laquelle il publie sa feuille. Ce mélange montre aussi que l'annonce ne se distingue pas encore nettement de l'information. Aussi peuvent-elles voisiner aisément.¹²⁸⁰

Cette cohabitation historique entre les faire-part nécrologiques que sont les avis d'enterrements avec les petites annonces peut donc amener à confondre, au XIX^{ème} siècle, les deux types de textes comme invite à le faire la rubrique « Faits Paris – avis utiles » du *Figaro*.

Ce flou, que certains chercheurs proposent de résoudre en établissant une distinction entre annonces commerciales et annonces personnelles¹²⁸¹, repose également sur la qualification d'« annonce » partagée par le faire-part et la petite annonce. « Annonce », dont la signification se partage entre avis au public et sens publicitaire, ambivalence dont le syntagme d' « information publicitaire » est aussi porteur. Si l'on suit la logique amenant à considérer le faire-part comme annonce publicitaire, alors on peut considérer que celui-ci répond à la définition de la publicité que donne par exemple Marc Martin, soit un « message commercial diffusé par un moyen de communication de masse »¹²⁸². Or, cette nature de « message commercial » ne répond pas à la définition du faire-part qui est une information à l'initiative des familles, sans aucun but lucratif mais qui constitue néanmoins une source de financement pour les journaux. Ainsi, selon Arina Makarova :

¹²⁷⁹ MARTIN, Marc. *Trois siècles de publicité en France. op. cit.*, p. 27.

¹²⁸⁰ *Ibid.*, p. 25.

¹²⁸¹ FRYDMAN, Hannah et GAILLARD, Claire-Lise. « Les dessous des petites annonces » : quand les intimités se marchandent à la quatrième page des journaux (III^{ème} République). *Histoire, économie & société*. 2020, vol. 39, n°3, p. 50.

¹²⁸² MARTIN, Marc. *Trois siècles de publicité en France. op. cit.*, p. 21.

Il est important de considérer cette dimension publicitaire de la rubrique nécrologique. Tout au long du XIX^{ème} siècle, la publication des décès et des mariages célébrés dans la ville de Paris côtoie toujours des réclames, et peut être considérée par les journaux comme une information utile tout autant que comme une publicité, c'est-à-dire comme une source de revenus.¹²⁸³

En revanche, si on considère une définition plus large de la publicité qui amène à penser, comme Marie Anne Polo de Beaulieu propose de le faire, les pictogramme des enseignes et les cris des villes et des villages comme pratiques publicitaires, il est naturel de penser que le faire-part, qui hérite du cri du « sonneur de mort » ou de « crieur de corps »¹²⁸⁴, intègre pleinement ces pratiques publicitaires. Dans le cas de cette définition, la publicité ne nécessite donc pas un moyen de communication de masse et précède le recours aux petites annonces dans la presse. Or, Marie Anne Polo de Beaulieu explique elle-même que les « cris de morts » concurrencent les cris publicitaires¹²⁸⁵ et que la publicité réfère à « l'ensemble des activités destinées à faire connaître un produit, une marque de fabrication, à inciter le public à acheter ledit produit ou à utiliser tel ou tel service »¹²⁸⁶.

En somme, l'assemblage qui s'opère au sein du journal entre petites annonces et faire-part témoigne aussi bien du flou lié à la conception de l'annonce qu'au flou lié fondamentalement aux contours de la publicité¹²⁸⁷. C'est sur le principe de cette même confusion que s'opère le détachement entre faire-part et petites annonces : en devenant l'objet d'un service dédié, le faire-part s'affirme comme régime propre relevant à la fois de la publicité et de pratiques de l'écart vis-à-vis de la publicité.

2.2 Le Carnet ou la singularité d'un régime publicitaire

À travers une analyse du journal de 1882, nous avons vu dans quelle mesure le faire-part se constitue dans une volonté historique de se détacher de la publicité, en se rattachant d'abord aux petites annonces. Ce couplage entre faire-part et petites annonces s'étend quasiment sur tout le long du XX^{ème} siècle, comme nous l'explique Pascale Bourdet, directrice du Carnet du Jour du *Figaro* : « Dans les années 1990, on était vraiment des commerçants : le contact client, la réponse client, l'écoute du besoin, *et caetera*, on était vraiment dans ces formations-là »¹²⁸⁸. Toutefois, en 2014,

¹²⁸³ MAKAROVA, Arina. La fonction sociale de la rubrique nécrologique. L'annonce de décès à travers la presse des XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. *op. cit.*, p. 115.

¹²⁸⁴ POLO DE BEAULIEU, Marie-Anne. Enseignes, cris, textes. Les pratiques publicitaires au Moyen Âge. *Le Temps des médias*. 2004, vol. 2, n°1, p. 11.

¹²⁸⁵ *Ibid.*

¹²⁸⁶ *Ibid.*, p. 8.

¹²⁸⁷ BERTHELOT-GUIET, Karine. Paroles de pub. La vie triviale de la publicité. Paris : Éditions Non Standard, 2013, p. 204.

¹²⁸⁸ Entretien avec Pascale Bourdet, directrice du « Carnet du Jour » du *Figaro*, le 10 décembre 2015.

l'ambivalence qui travaille le faire-part s'affirme avec la création d'une page « Carnet » au sein du *Monde* et du *Figaro* qui entend séparer le faire-part des petites annonces, alors reléguées dans un autre espace du journal. Dans le même mouvement, le « Carnet » devient un service rattaché aux régies publicitaires des deux titres : à travers lui, c'est donc une prétention publicitaire qui vient s'affirmer autour du régime spécifique pourtant réservé au faire-part.

2.2.1 *Le Carnet, un service de la régie publicitaire*

Alors que la Société Générale des Annonces, qui appartenait à l'agence Havas, était choisie par une grande partie des titres de presse - dont *Le Petit Journal* en 1880¹²⁸⁹ - pour être la société gérante de la publicité, les journaux ont fini par développer leur propre régie publicitaire. En devenant des groupes¹²⁹⁰ et en privilégiant une logique de concentration, le *Figaro* et le *Monde* ont développé Figaro Medias (devenue Media Figaro) et MPublicité, en charge de la publicité et de l'achat d'espace au sein des deux groupes. La régie du *Figaro* propose ainsi aux annonceurs l'achat d'espaces publicitaires autour de l'argument suivant :

Réveillez l'intérêt des lecteurs en inscrivant vos messages dans des contextes éditoriaux engageants, en comprenant le langage de vos cibles et en communiquant avec elles, simplement, efficacement, là où elles sont le plus à même d'écouter.¹²⁹¹

M Publicité, de son côté, se contente de citer la styliste britannique Vivienne Westwood pour décrire son positionnement : « Buy less, choose well, make it last »¹²⁹². Le rattachement du Carnet aux régies publicitaires témoigne très nettement d'une institutionnalisation du Carnet autour de son affirmation comme publicité, reposant sur un modèle économique propre, proche de celui du faire-part en 1882.

¹²⁸⁹ MARTIN, Marc. *Trois siècles de publicité en France. op. cit.*, p. 101.

¹²⁹⁰ En 2014, le groupe Le Monde était dirigé par Louis Dreyfus et le groupe Figaro dirigé par Marc Feuillée (dépendant lui-même du groupe Dassault).

¹²⁹¹ MEDIA FIGARO. Manifesto « Cultiver l'intérêt » 2020. Dans : Media Figaro. *Media Figaro* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://media.figaro.fr>.

¹²⁹² M PUBLICITÉ. Texte non titré. Dans : M. Publicité. *M Publicité* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://mpublicite.fr>.

Figure 45. Tarifs des faire-part à paraître dans *Le Figaro* en 2015

TARIFS TTC au 1^{er} JANVIER 2015	
Semaine : Du lundi au jeudi	24€ TTC la ligne*, jusqu'à 25 lignes 22€ TTC la ligne*, à partir de 26 lignes
Week-end : Vendredi ou samedi	27€ TTC la ligne*, jusqu'à 25 lignes 25€ TTC la ligne*, à partir de 26 lignes
10% de réduction pour les abonnés du Figaro - 50% de remise supplémentaire sur une seconde parution. 50% de remise sur un avis de remerciement après la parution de l'avis de décès.	
*TVA : 20%	

Source : *Plaquette publicitaire du Carnet du Jour (non datée, distribuée en 2015).*

Outre une augmentation très nette du prix des annonces (à relativiser en fonction de la devise mais aussi du contexte), ces tarifs montrent une diversification des prix par jour de parution : les faire-part sont ainsi plus onéreux le week-end et pourtant plus nombreux, comme évoqué plus haut.

Avec le rattachement des faire-part à la régie publicitaire du journal, c'est donc une préention publicitaire qui vient s'affirmer à travers le Carnet. Comme nous l'explique Stéphane Pesqué : « Vous avez deux parties distinctes : d'un côté la rédaction et de l'autre, la publicité. Moi, je travaille pour la publicité. Juridiquement, j'appartiens à la régie publicitaire »¹²⁹³. Ainsi, les annonceurs ne sont pas décrits comme des « individus » ou des « lecteurs » mais comme des « clients »¹²⁹⁴ ou des « cibles » : « Moi, mon milieu, ma cible, enfin... mon vivier, on va dire, c'est le milieu culturel, intellectuel, littéraire »¹²⁹⁵. C'est la raison pour laquelle Stéphane Pesqué décrit le Carnet du *Monde* comme un « service clientèle ». De la même manière, écrire aux directeur du Carnet en 2014, c'est écrire à @mpublicite.fr et à @figaromedias.fr alors qu'écrire aux journalistes, c'est écrire à @lemonde.fr et @lefigaro.fr.

Figure 46. Carte de visite de Pascale Bourdet, directrice du Carnet du Jour du *Figaro*



¹²⁹³ Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du Carnet du *Monde*, le 7 décembre 2015.

¹²⁹⁴ LE CARNET DU MONDE. Nos conditions générales de vente. Dans : Le Carnet du Monde. *Le Monde* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 22 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://carnet.lemonde.fr/annonce/Home/Cgv>.

¹²⁹⁵ Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du Carnet du *Monde*, le 7 décembre 2015.

Ce rattachement du faire-part à la publicité se traduit jusque dans le parcours de la directrice du Carnet du *Monde*, Pascale Bourdet qui, après avoir obtenu un DESS de gestion-marketing, a travaillé à la Société des Hôtels Méridiens en s'occupant de la communication du club VIP. Après un passage au service communication d'une antenne du MEDEF¹²⁹⁶, Pascale Bourdet a intégré le service commercial de petites annonces téléphoniques du *Figaro* pour la prise de commande des petites annonces immobilières et emplois du journal, avant que ne se libère, en 2000, le poste de responsable du « Carnet du Jour ». Stéphane Pesqué, de son côté, est un ancien juriste d'entreprise : il décrit davantage l'impact de son parcours en termes d'exigences de traçabilité dans la relation avec le client.

Pour répondre à ce critère de « service clientèle », le Carnet du Jour propose une diversification des modalités de contact et d'envoi des annonces à la régie, adaptée aux médias informatisés. Ainsi, selon un article du *Figaro* sur le Carnet du Jour¹²⁹⁷, les annonces sont transmises à 38% par mail, 28% par fax, 23% par téléphone, 8% par e-commerce, 2% par guichet et 1% par courrier et ce, pour l'année 2014. La dimension de service clientèle passe également par le fait de rendre davantage visible l'annonce, à travers une multiplicité des supports. Les faire-part de 2014 paraissent ainsi à la fois dans le journal et, en ce qui concerne *Le Figaro*, sur un site web dédié : <https://carnetdujour.lefigaro.fr/>. C'est par ailleurs cette même logique de service clientèle qui détermine des pratiques d'écriture dans le cadre d'un partenariat mis en œuvre entre Le Carnet du Jour du *Figaro* et le site web dansnoscoeurs.fr. Dédié à la publication d'avis de décès en ligne, le site web se présente ainsi comme « une solution instantanée qui échappe au temps et à la distance »¹²⁹⁸.

Là, il y a un vrai partenariat. On a mis en place un vrai contrat avec des engagements financiers et une obligation pour nous, de fournir des données de nos annonces. En revanche, pour le moment il n'y a pas encore d'autres acteurs officiels que dansnoscoeurs.fr pour tout ce qui est avis de presse, mais on a une exclusivité. On est obligés de donner notre flux à dansnoscoeurs.fr et pas à d'autres.¹²⁹⁹

¹²⁹⁶ Le MEDEF est l'acronyme du Mouvement des Entreprises de France.

¹²⁹⁷ BOUDISSEAU, Julien. Le Carnet du Jour du Figaro. Histoire et témoignages. Dans : *Le Figaro. Le Figaro* [en ligne]. 9 juin 2017. [Consulté le 30 octobre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://grand-angle.lefigaro.fr/carnet-du-jour-figaro-histoire-et-temoignages>.

¹²⁹⁸ DANSNOSCŒURS. Texte non titré. Dans : *Dansnoscoeurs, Dansnoscoeurs* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 14 octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.dansnoscoeurs.fr>.

¹²⁹⁹ Entretien avec Pascale Bourdet, directrice du Carnet du Jour du *Figaro*, le 10 décembre 2015.

L'écriture des annonces passant désormais par le biais d'applications métier¹³⁰⁰ entraîne donc une nouvelle manière de représenter l'annonce du trépas, en en faisant une donnée.

La singularité du régime publicitaire que constitue le faire-part repose, entre autres, sur la capacité du faire-part à maintenir la tradition historique de l'autopromotion des familles.

2.2.2 S'autopromouvoir en famille

Le phénomène d'autopromotion des familles a été mis en évidence, pour le Carnet du *Monde*, par Daniel et Françoise Rivet. D'après eux, la mort d'un proche devient ainsi « l'occasion de s'exposer sur la scène du Carnet »¹³⁰¹ au travers d'un « feu d'artifice langagier »¹³⁰² déclinant des interrogations sur la mort ainsi qu'un éventail d'émotions qui s'intensifie avec la mort de jeunes individus. L'expression publique des émotions trouvée dans le faire-part contemporain renoue ainsi avec la poésie des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles et la période historique de la « mort de toi » identifiée par Philippe Ariès. C'est également la logique promotionnelle qui opère à travers la mise en liste des proches du défunt : en multipliant le nombre de proches annonçant le décès d'un individu, s'opère le « vertige de la liste » décrit par Umberto Eco¹³⁰³ autour d'une famille « soudée » par un texte et la mort d'un proche. La dimension promotionnelle du faire-part prend une valeur toute particulière au sein du titre *Le Figaro* : renouvelant la tradition du potin, le « Carnet du Jour » est décrit par l'éditrice du journal, Sofia Bengana, comme « l'ADN du journal ».

C'est l'ADN du journal car il est ancré dans l'actualité, c'est un rendez-vous et un contenu qui a du sens pour l'émetteur (j'annonce) et le récepteur (je suis informé).¹³⁰⁴

De ce point de vue, le Carnet du Jour est conçu d'une manière bien spécifique au sein du *Figaro* : envisagé comme incarnant l'identité éditoriale du titre, il fait fonctionner le mécanisme de la mondanité tout en répondant aux souhaits de mise en scène de soi d'une communauté spécifique de lecteurs.

¹³⁰⁰ Une application métier vise à la gestion des activités des entreprises ; elle offre ainsi des fonctionnalités utilisables en interne, pouvant être adaptée à chaque activité.

¹³⁰¹ RIVET, Daniel et RIVET, Françoise. *Tu nous as quittés... Paraître et disparaître dans le Carnet du Monde. op. cit.*, p. 8.

¹³⁰² *Ibid.*, p. 82.

¹³⁰³ ECO, Umberto. *Vertige de la liste. op. cit.*

¹³⁰⁴ BOUDISSEAU, Julien. *Le Carnet du Jour du Figaro. Histoire et témoignages. op. cit.*

Je ne sais pas si Stéphane¹³⁰⁵ vous l'a dit, on a quand même des clientèles un peu différentes – même assez différentes. Eux, c'est beaucoup plus les hauts fonctionnaires, la fonction d'État, les universitaires, il y a pas mal de psychiatres, de gens comme cela... Vous voyez, le côté intellectuel pur. Et nous, ce sont d'abord les familles du *Bottin mondain*, pour la plupart, beaucoup de religieux. On a beaucoup de prêtres, des évêques bien évidemment, on a des supérieurs de monastère et puis, la famille notable de province, Paris, dirigeants de société. Par exemple, récemment, on a eu un ancien directeur de la Banque de France. Donc vous voyez, une situation professionnelle qui fait qu'il y a un rayonnement social et que, du coup, ils veulent annoncer dans *Le Figaro*.¹³⁰⁶

Le Carnet du Jour rassemble ainsi ses lecteurs autour d'une identité collective qui s'organise finalement moins autour de « liens du sang » qu'autour du « lien périodique », garant de la communication entre membres d'une classe sociale et économique bien identifiée, une « famille de lecteurs ». La capacité du Carnet du Jour à incarner la tradition des mondanités s'explique par le lien tenu qu'il entretient avec le potin. En ce sens, le faire-part nécrologique se rapproche de la définition que donne Marc Martin du « Fait-Paris », c'est-à-dire d'un petit article reprenant une indiscretion ou une nouvelle mondaine¹³⁰⁷. Le lien entre faire-part et potin apparaît très clairement dans un article consacré au Carnet du jour publié par lefigaro.fr et intitulé « Le Carnet du Jour du *Figaro*, une page d'Histoire et de vies ».

Certains lecteurs du *Figaro* ont cette particularité remarquable : ils débent tous les jours la lecture de leur journal par la même page, entre les Sports et la grande enquête. Cette page discrète mais immuable, celle du Carnet du jour, qui recueille les annonces de naissances, de décès ou de fiançailles. Un rendez-vous et un repère comme une gourmandise.¹³⁰⁸

Rédigé par le journaliste du *Figaro* Julien Boudisseau dans la rubrique « Grand angle » du site web, cet article vise à rassembler un certain nombre de témoignages d'annonceurs et de lecteurs du Carnet du Jour, en format vidéo. Ces témoignages, dont nous retranscrivons ici quelques extraits, exposent de façon très claire une appétence toute particulière pour le Carnet du Jour. Le témoignage de Marina intitulé « Le Carnet du jour, c'est truculent » annonce ainsi d'emblée le rapport ludique qu'une lectrice entretient aux faire-part, pouvant être pourtant porteurs de nouvelles dramatiques pour

¹³⁰⁵ Pascale Bourdet réfère ici à son homologue au *Monde*, Stéphane Pesqué.

¹³⁰⁶ Entretien avec Pascale Bourdet, directrice du Carnet du Jour du *Figaro*, le 10 décembre 2015.

¹³⁰⁷ MARTIN, Marc. *Trois siècles de publicité en France. op. cit.*, p. 62.

¹³⁰⁸ BOUDISSEAU, Julien. *Le Carnet du Jour du Figaro. Histoire et témoignages. op. cit.*

les personnes impliquées. C'est également le cas du témoignage de Diane, dans la première vidéo illustrant l'article, qui énonce :

C'est le premier truc que je lis, le Carnet du Jour, dans *Le Figaro*. Probablement parfois le seul ! J'aime bien voir, me tenir au courant, savoir s'il s'est passé des choses, j'espère plutôt joyeuses chez les uns et les autres.¹³⁰⁹

Le témoignage de Patricia dans la quatrième vidéo abonde dans le même sens :

La première chose que je fais quand j'ouvre *Le Figaro*, ce n'est pas de lire les articles. Je lirai ça, après ! C'est de foncer dans le Carnet du jour pour voir s'il y a des personnes, des contacts que je connais et pour lesquels il se passe quelque chose, en fait.¹³¹⁰

Les faire-part montrent donc bien comment se joue au sein du Carnet la construction d'un *ethos* collectif de haute société organisée autour des mondanités, reliant une communauté appelée à perdurer à travers le Carnet du Jour, y compris avec la disparition de ses membres. Ce phénomène explique en partie le discours consistant à considérer que le Carnet du Jour incarne l'identité éditoriale du titre, mais il n'est pas suffisant. La prétention de service du Carnet rend en effet possible et acceptable le fait que ce qui incarne le journal n'est plus journalistique.

3) Une prétention de service

Avec l'institutionnalisation du faire-part sous la forme du « Carnet », c'est une prétention publicitaire qui s'affirme, en même temps que s'instaure un espace dans le journal et qu'un service dédié voit le jour pour les deux titres. L'affirmation de la prétention publicitaire propre au Carnet s'accompagne de pratiques de l'écart vis-à-vis de cette dernière. Le Carnet se différencie en effet de la petite annonce aussi bien d'un point de vue éditorial que d'un point de vue organisationnel. Concernant *Le Figaro*, le Carnet du Jour se détache du service des petites annonces auquel il était autrefois rattaché, à partir du moment où naît, en 2006, Figaro Classifieds. Figaro Classifieds (ancien groupe Adenclassified) est une société du groupe Figaro, issue de la fusion en 2006 de

¹³⁰⁹ *Ibid.*

¹³¹⁰ *Ibid.*

Cadremploi, Keljob et Explorimmo. Il dit être spécialisé dans la « mise en relation entre particuliers et professionnels »¹³¹¹ dans trois domaines que sont l'emploi¹³¹², la formation¹³¹³, et l'immobilier¹³¹⁴.

Le Carnet du Jour, lui, est resté attaché au journal, n'a pas suivi les gens avec qui on travaillait et on est restés avec la régie publicitaire du journal, c'est-à-dire les équipes qui vendent les espaces publicitaires du journal... Puisque c'est ce qu'on fait, finalement.¹³¹⁵

En ce qui concerne le journal *Le Monde*, c'est la régie publicitaire du groupe Le Monde (M Publicité) qui est en charge aussi bien des petites annonces que des publicités commerciales au sein de ses différents titres, ainsi que du Carnet du *Monde*. Toutefois, au sein même de cette régie, le Carnet constitue un Pôle à part entière avec les « bonnes adresses » (pôle Carnet-bonnes adresses), regroupant les conseils en matière de restaurants, bars, cavistes et commerces de bouche. En outre, le Carnet se dissocie des petites annonces et publicités commerciales tout en étant rattaché, au sein d'un même pôle, à un service rédactionnel centré sur la critique culinaire, appartenant visiblement à la régie publicitaire.

C'est à un trait bien spécifique de ces variations communicationnelles que l'on propose de s'intéresser ici, saisissable à travers une prétention communicationnelle bien spécifique : celle, pour le faire-part, d'être un « service ». Par « service », il faut entendre ici non pas la locution commerciale référant à « une activité qui représente une valeur économique sans correspondre à la production d'un bien matériel »¹³¹⁶, mais bien la définition plus ancienne de *rendre service à quelqu'un*, de l'aider¹³¹⁷. On soutiendra ici que ces pratiques s'inscrivent dans le processus de naturalisation de l'annonce dans la presse mis en évidence par Marc Martin¹³¹⁸, mais également dans la capacité de la régie publicitaire dont le faire-part dépend en 2014 à cumuler une fonction de conseil et une fonction commerciale.

¹³¹¹ FIGARO CLASSIFIEDS. Nos activités. Dans : Figaro Classifieds. *Figaro Classifieds*. [n. d.]. [Consulté le 30 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://classifieds.lefigaro.fr/nos-activites>.

¹³¹² Il regroupe ainsi les « marques emploi » du groupe, qui sont les suivantes, en 2021 : Cadremploi, Keljob, CadresOnline, Figaro Insiders, Choose your Boss, CVaden, CVmail, AdenSourcing, TalentPlug, The Network, Figaro Décideurs.

¹³¹³ Les « marques éducation » du groupe sont ainsi Kelformation, Campus Channel et *Le Figaro Étudiant*, en 2021.

¹³¹⁴ En 2021, les « marques immobilier » du groupe sont au nombre de cinq : Figaro Propriétés, Figaro Immobilier, Figaro Immeuble, Achat-terrain, 3D Immo.

¹³¹⁵ Entretien avec Pascale Bourdet, directrice du Carnet du Jour du *Figaro*, le 10 décembre 2015.

¹³¹⁶ Service. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Vol. 2, *op. cit.*, p. 1932.

¹³¹⁷ *Ibid.*

¹³¹⁸ MARTIN, Marc. *Histoire de la publicité en France*. *op. cit.*, p. 51.

Ce n'est toutefois pas au titre de dépublicitarisation c'est-à-dire de forme de communication aspirant à détourner de la teneur publicitaire¹³¹⁹, que l'on interrogera le Carnet. On montrera plutôt ici qu'il constitue une forme de communication marchande très ambivalente cumulant deux prétentions, alors que l'une se constitue *a priori* dans l'écart vis-à-vis de l'autre. C'est donc à la fois au titre de variation (à l'égard de la prétention publicitaire) et de prétention (de service), qu'il s'agit d'interroger les pratiques à l'œuvre dans le Carnet contemporain. Deux types de prétentions de service peuvent être identifiées : une première qui est celle d'être un « service à la personne » ; une deuxième, qui est celle d'être une information et à ce titre, un bien public, justifié par sa parution au sein du journal.

3.1 Se considérer comme bien public : l'appareillage journalistique en soutien

La prétention du Carnet à produire du service s'organise autour de différents éléments, à commencer par le discours valorisant la visée informative du faire-part. Parce qu'il est proche historiquement du fait d'état civil par le lien qu'il entretenait autrefois avec les bulletins d'enterrements de la ville de Paris, le faire-part s'inscrit dans la prétention à « informer » du journal, comme l'explique le directeur du Carnet du *Monde*, Stéphane Pesqué.

Même si vous êtes millionnaire et que vous m'appellez le matin en disant « Monsieur, je veux vous acheter la page Carnet », je refuserai. Ce n'est pas une question d'argent. C'est une page d'information et on doit la partager et c'est l'essence même de cette page-là historiquement.¹³²⁰

Le Trésor de la Langue Française définit le Carnet comme « rubrique des journaux où sont insérés des faits d'état civil », faisant ainsi le lien entre le faire-part et l'identification administrative des citoyens qui concerne principalement les naissances, les mariages et les décès depuis le décret du 20 septembre 1792¹³²¹. Cette prétention à informer qui colle parfaitement aux objectifs du journal justifie la place toute particulière accordée au Carnet et le « laisser-passé » dont ce dernier bénéficie, au regard des autres formes publicitaires du journal. Le Carnet brouille en effet les frontières entre contenu rédactionnel et contenu publicitaire à partir du moment où il se constitue en rubrique du journal, impliquant presque une entorse à la Charte de 2021 du Monde sur la publicité, qui stipule

¹³¹⁹ BERTHELOT-GUIET, Karine, MARTI DE MONTETY, Carole et PATRIN-LECLERE, Valérie. Entre dépublicitarisation et hyperpublicitarisation, une théorie des métamorphoses du publicitaire ». *Semen* [En ligne], n°36. 22 avril 2015. [Consulté le 12 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/semen/9645>.

¹³²⁰ Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du Carnet du *Monde*, le 7 décembre 2015.

¹³²¹ NOIRIEL, Gérard. L'identification des citoyens. Naissance de l'état civil républicain. *Genèses*. 1993, n°13, p. 3.

que « toute similitude graphique ne faisant pas apparaître la mention publicité et n'identifiant pas clairement la distinction avec les contenus éditoriaux serait de nature à abuser le lecteur »¹³²². Aussi le Carnet du *Monde* doit-il répondre aux critères exigeants de la typographie de presse, comme nous l'a expliqué son directeur, Stéphane Pesqué : « Je suis là pour être le gardien de certaines normes d'écriture française et c'est pour cela que je vous dis que je suis sans doute le plus rigide sur la forme »¹³²³. Ce passe-droit qui est offert par le journal au Carnet s'explique en partie par la prétention à informer et par là même, à proposer un bien public. Tout laisse à penser que c'est en ce sens que Pascale Bourdet utilise le mot de « public » ici :

Vous ne pouvez pas annoncer dans un journal la mort comme vous le voulez. En tout cas, pas en PQN. Je ne sais pas ce que vous a dit Stéphane, mais nous, c'est clair. On a parfois et cela, c'est une des choses à retenir, on a parfois l'objection : « Attendez, attendez... C'est moi qui paye, donc je veux faire comme je l'ai décidé ». Non. Parce que vous le savez mieux que moi, on est dans le domaine public.¹³²⁴

En outre, l'expression de « Carnet » convoque un imaginaire littéraire (en référence au cahier), mais également un imaginaire journalistique (le carnet étant l'outil du reporter), en même temps qu'il indique une prétention à constituer un « registre » des événements biographiques. La place privilégiée accordée au Carnet par le journal explique également le fait que les rédactrices du Carnet du Jour du *Figaro* disposent de locaux au sein de la rédaction, boulevard Haussmann, en 2015¹³²⁵. En outre, le partage de la page Carnet entre faire-part et articles nécrologiques suppose une collaboration entre publicitaires et journalistes qui se met en œuvre à travers la négociation de l'espace de la page. Ce phénomène explique que le directeur du Carnet du *Monde* situe sa pratique entre la publicité et le journalisme : « Je suis l'un des seuls à être un petit peu entre les deux, à avoir les deux casquettes, parce que je suis en *deal* quotidiennement avec la rédaction »¹³²⁶. Ce floutage entre journalisme et publicité à un moment où les frontières sont supposées être imperméables se traduit également au niveau des temps de travail des professionnels du Carnet.

Je suis le seul de la publicité, avec mon équipe, à être présent les dimanches. Hier, nous étions présents et on a préparé, on a commercialisé le journal qui est paru cet après-midi, donc il faut bien des permanences

¹³²² LE MONDE. Publicités : la Charte du « Monde ». Dans : Le Monde. *Le Monde* [en ligne]. 25 janvier 2021. Mis à jour le 16 février 2021]. [Consulté le 30 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/article/2021/01/25/publicites-la-charte-du-monde_6067557_6065879.html.

¹³²³ Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du Carnet du *Monde*, le 7 décembre 2015.

¹³²⁴ Entretien avec Pascale Bourdet, directrice du Carnet du Jour du *Figaro*, le 10 décembre 2015.

¹³²⁵ 2015 étant l'année durant laquelle l'entretien semi-directif avec Pascale Bourdet a été mis en place.

¹³²⁶ Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du Carnet du *Monde*, le 7 décembre 2015.

pour mettre en avant tout cela. Autre exemple probant : avec les résultats des régionales aujourd'hui, on a anticipé la parution et la distribution dans les kiosques de notre journal. Résultat : on a commencé plus tôt ; nous, on était là à sept heures et demie. Donc on suit vraiment la rédaction. Nous sommes les seuls de la régie publicitaire – on est 170 ici. On est vraiment interdépendants. C'est pour cela que la page Carnet, c'est une page d'information et une page publicitaire.¹³²⁷

On voit donc dans quelle mesure la dimension informelle¹³²⁸, notion dont Jean-Baptiste Legavre a souligné le caractère fuyant, en particulier lorsqu'elle s'applique aux pratiques journalistiques¹³²⁹, peut contribuer également à une prétention de service qui s'organise autour d'une porosité des frontières entre journalisme et publicité. Ce lien ténu entre journalisme et publicité s'organise également autour d'une dimension plus formelle du Carnet dont il s'agit de saisir quelques caractéristiques ici.

3.1.1 Situer et dater le trépas dans les avis de décès

Les écritures ritualisées dont témoignent les faire-part des journaux mais également les formulaires proposés en ligne, s'organisent non seulement autour de « formules-types » mais également autour d'un schéma d'écriture répondant à la règle de Quintilien qui régit l'écriture des dépêches d'agence et des articles journalistiques. La règle de Quintilien, rendue populaire notamment par le principe des « 5W » (pour « Who ? », « What ? », « Why ? », « When ? », « Where ? ») d'Harold Lasswell dans les années 1930, stipule la nécessité du recours à cinq éléments dans le processus d'élaboration d'une information : la personne, le fait, les motifs, le temps et le lieu. La règle de Quintilien, encore promue par les manuels de journalisme, participe ainsi à un style d'écriture journalistique, c'est-à-dire, selon Jean-Luc Martin-Lagardette, à « rendre accessible, rapidement et au plus grand nombre, le sens d'une information, en faisant ressortir l'essentiel immédiatement, en donnant tout, tout de suite »¹³³⁰. Elle renvoie donc à une conception spécifique de la synthèse en régime médiatique, sur laquelle reposent également les faire-part. Ces lois d'écriture héritées du journalisme et de la dépêche d'agence justifient la présence systématique, dans les avis de décès, du nom du mort, de la mention de son trépas, éventuellement du lieu et de la date du trépas, suivis

¹³²⁷ *Ibid.*

¹³²⁸ Dans ce contexte, la notion est à comprendre ici comme ce qui peut être saisi en-dehors d'une mise en public notamment par les textes, qu'il s'agisse des faire-part en eux-mêmes ou du corpus secondaire évoqué en introduction de ce chapitre.

¹³²⁹ LEGAVRE, Jean-Baptiste. Préambule. *L'Informel pour informer. Les journalistes et leurs sources*. Paris : éd. Pepper-L'Harmattan, 2014, p. 6.

¹³³⁰ MARTIN-LAGARDETTE, Jean-Luc. *Écrire, informer, convaincre. Le guide de l'écriture journalistique*. Paris : Syros, 1994 [1987], p. 36.

souvent d'une invitation aux obsèques ou à une cérémonie de célébration précisant également leur lieu et leur date, comme le montrent les exemples suivants :

Figure 47. Lieux et temps du trépas dans les faire-part

<hr/> <p>Jacqueline CHARTIER</p> <p>s'est endormie dans la Paix du Seigneur, dans sa 82^e année, le 24 mai 2014, à Pau.</p> <p>La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Breviandes (Aube), dans l'intimité.</p> <p>De la part de toute sa famille.</p> <p>Général Jean Chartier, 11, rue de Paris, 35000 Rennes.</p> <hr/>	<p>Challex (Ain).</p> <p>Nous vous signalons le décès de</p> <p>M^{me} Agnès Ruth ORKIN-LÉCOURTOIS,</p> <p>survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.</p> <p>L'inhumation aura lieu le lundi 30 juin 2014, à 15 heures, au cimetière de Challex.</p> <p>Cet avis tient lieu de faire-part.</p> <p>290, rue du Château, 01630 Challex.</p>
--	--

Source : *Le Monde*, 30 juin 2014, p. 13.

Source : *Le Figaro*, 31 mai 2014, p. 13.

Comme ces images le montrent, la mort est située dans le temps périodique, quotidien (l'heure du décès n'est pas énoncée, comme cela peut être le cas avec l'annonce du décès par le médecin) et dans l'espace. Ainsi, par son caractère d'événement (dit « événement malheureux » pour le journal *Le Monde*¹³³¹), le trépas d'un contemporain plus ou moins inconnu relève de la même protocolisation des écritures que celle qui régit le journalisme. Comme l'expliquent Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu, pour construire un événement médiatique, « il faut [donc] borner l'événement en amont et en aval, et, pour cela, choisir des limites pertinentes »¹³³². Ce phénomène s'explique également par le fait que la publication d'un faire-part engage un coût supporté par les proches de l'individu décédé, qui se détermine selon le nombre de lignes du faire-part publiées (sauts de ligne compris).

On est impactés de façon négative par l'économie. Le fait que l'on soit beaucoup plus libres ferait que le message serait différent, plus personnel, plus clair parfois aussi et beaucoup plus intéressant même. Pourquoi je dis "intéressant" ? Parce que comme c'est réducteur, on peut mettre très peu d'informations

¹³³¹ Voir le formulaire en ligne : <https://carnet.lemonde.fr/annonce> (page consultée le 30 septembre 2021)

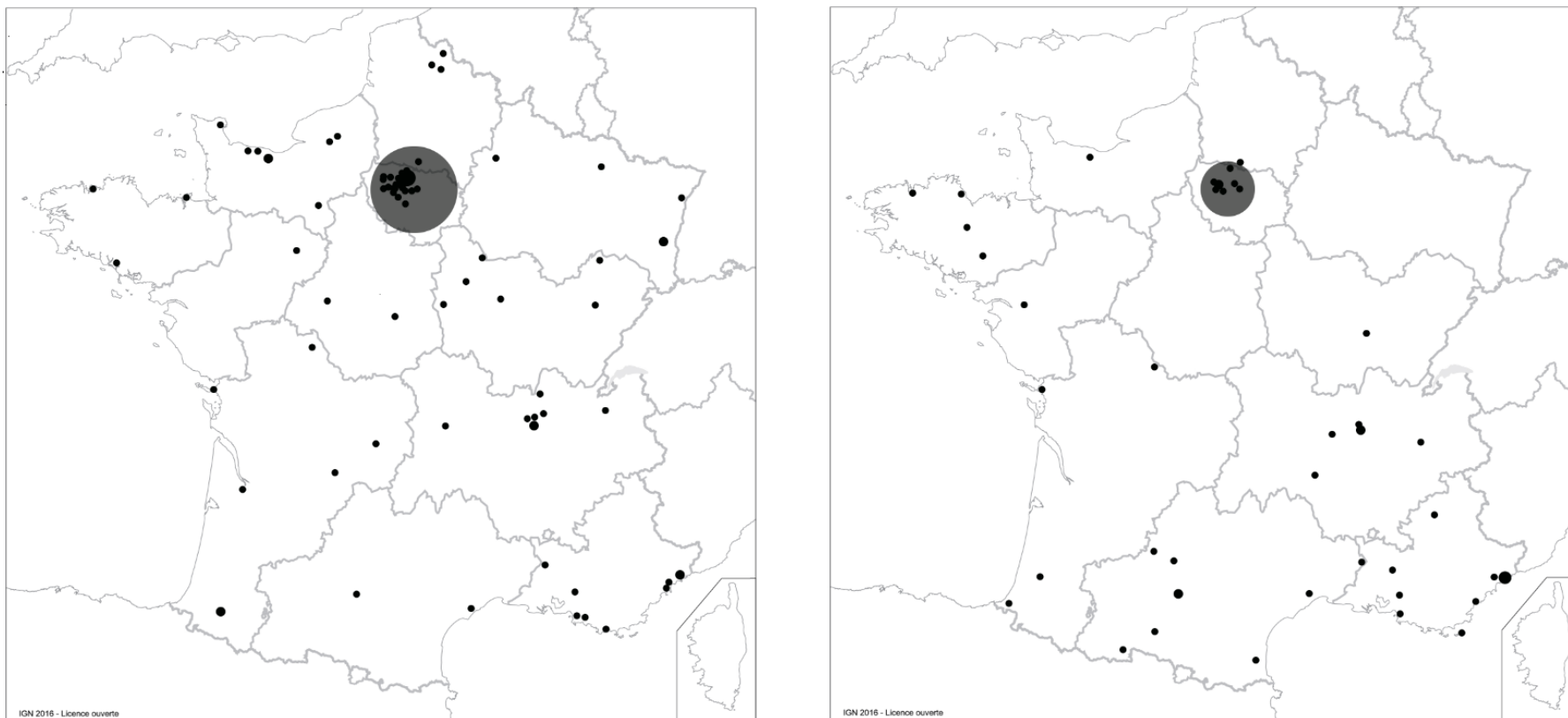
¹³³² MOUILLAUD Maurice, TETU Jean-François, *Le Journal Quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1989, p. 18

personnelles extérieures au message dédié à la personne. De plus en plus dans les messages, on s'aperçoit que les gens qui font paraître l'événement ou l'annonce parlent aussi pour eux. Plus l'annonce est petite, moins elles vont pouvoir mettre de messages contournés ou subliminaux, parce que tout est impacté, tout est lié.¹³³³

Ces règles d'écriture consistent, à la manière du journalisme, à situer l'événement médiatique dans le temps et dans l'espace. C'est en particulier le lieu de la cérémonie funéraire qui est indiqué au sein des avis de décès, tandis que le lieu du trépas se fait plus rare. Ainsi, dans *Le Figaro* de 2014, sur 730 avis de décès (catégorie « Deuils »), 173 annonces lui attribuent un lieu, soient un peu moins d'un quart (23,7%) des annonces de trépas. Pour *Le Monde* en 2014, sur 412 faire-part de trépas, seuls 102 situent le trépas dans un lieu, soient un peu moins d'un quart du corpus (24,8%) également. Or, on remarque que le lieu du trépas n'est rien d'autre que le lieu du journal, ce qui relativise sa dimension de service (ou en tout cas, de service de proximité) dans la mesure où les lieux du trépas mis en scène dans les avis de décès coïncident avec les identités éditoriales des titres, largement tournées vers un public parisien.

¹³³³ Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du Carnet du *Monde*, le 7 décembre 2015.

Figure 48. Cartographie des lieux du trépas en France métropolitaine dans les avis de décès du *Figaro* (à gauche) et du *Monde* (à droite) en 2014¹³³⁴



¹³³⁴ Ces cartes ont été élaborées à partir du fond de carte de l'Institut national de l'information géographique et forestière (dit « IGN »). N'ayant aucune prétention, elles visent à représenter schématiquement des données quantitatives avec des figurés proportionnels. Elles prennent en compte le nouveau découpage des régions, dans la mesure où seule la visualisation des données change. Nous avons préféré ancrer dans le contexte actuel lié à la réforme territoriale engagée dès 2014 pour l'analyse.

À titre de comparaison, on retrouve systématiquement le lieu de décès dans le cartouche biographique de l'article nécrologique du *Monde* publié dans la page « Carnet ».

Figure 49. Le lieu du trépas dans le cartouche biographique du *Monde*

15 septembre 1933 Naissance
à Burgos (Espagne)
1962 Direction de l'Orchestre
national d'Espagne
11 juin 2014 Mort à Pampelune
(Espagne)

Source : « Rafael Frühbeck de Burgos », *Le Monde*, 18 juin 2014, p. 15.

Dans le faire part, indiquer le lieu du trépas est donc une règle à laquelle on déroge comme c'est le cas finalement, même à moindre mesure, dans l'article nécrologique. Pourtant, dans l'imaginaire des journalistes, la mention du lieu du trépas fait partie des règles d'écriture de l'article nécrologique, comme nous l'explique le journaliste du *Monde* Nicolas Weill :

La mort, on le dit formellement au début de l'article. Il y a des règles pour les nécros : « untel est mort à l'âge de quatre-vingt onze ans, des suites d'un cancer, *et caetera*, à **Paris ou à Bruxelles**, peu importe », voilà et après, c'est sa vie !¹³³⁵

Ces résultats vont dans le sens de la thèse de Marie-Laure Floréa qui a mené une analyse de discours des articles nécrologiques de la presse contemporaine et a travaillé notamment autour de ce qu'elle appelle « la formule-type ». Elle montre que si la nécrologie est ritualisée, seules deux variables sont présentes systématiquement dans l'article nécrologique : le nom du défunt et la mention de sa mort.¹³³⁶

L'écriture du faire-part est influencée d'une autre façon par l'écriture journalistique : le refus d'assumer l'émotion sur le plan énonciatif au travers de procédés typographiques du journal et le recours à la préfiguration *via* les médias informatisés.

¹³³⁵ Entretien avec Nicolas Weill, journaliste au *Monde*, à Paris, le 24 avril 2015.

¹³³⁶ FLOREA, Marie-Laure. *Les nécrologies dans la presse française contemporaine : une analyse du discours. op. cit.*, p. 171.

3.1.2 « Ce n'est pas le journal qui pleure »

La montée en puissance d'une prétention objectiviste dans le périodique s'étend jusque dans le *Carnet*. Ce phénomène semble *a priori* contraster avec la nette augmentation de la dimension affective dans les faire-part à laquelle Danielle et Françoise Rivet ont consacré un ouvrage. L'expression du chagrin¹³³⁷ à laquelle le recours à la citation¹³³⁸ - qu'elle soit religieuse ou littéraire - appartient, participe des stratégies de mise en scène de soi en tant que proche¹³³⁹. Ce phénomène est majoré par la mise en scène des différentes distinctions et décorations déclinant un statut social¹³⁴⁰, en particulier pour un titre comme *Le Figaro*. Toutefois, cette mise en discours de l'émotion et de l'affection portée au défunt est particulièrement encadrée, au point que la Charte du *Carnet du Jour* du *Figaro* (distribuée au sein de pompes funèbres en partenariat avec *Le Figaro*, selon la directrice du *Carnet*) demande en tout premier lieu à ce que les annonces soient « libellées en style impersonnel ».

Figure 50. Charte du Carnet du jour du *Figaro*

CHARTE DU CARNET DU JOUR

- Les annonces sont libellées en style impersonnel.
- Le style télégraphique ne peut pas être utilisé.
- Seuls M., Mme et Mlle s'abrègent.
- Les nom et prénom sont en caractères gras et centrés, le nom patronymique est en majuscule.
- Il n'y a pas de majuscules aux titres nobiliaire, professionnel, militaire, honorifique ou religieux.
- Il n'y a pas de signes religieux, d'encadrés ou de photos dans les annonces.

Source : Plaquette publicitaire du *Carnet du Jour* (non datée, distribuée en 2015).

À l'inverse, dans le journal *Le Monde*, le directeur du *Carnet* prône une écriture du faire-part plutôt libre :

Tant que cela ne porte atteinte à personne, à n'importe quelle institution ou aux bonnes mœurs tout simplement, j'insérerai le faire-part formulé comme vous le souhaitez au regard de mes normes de présentation typographique.¹³⁴¹

¹³³⁷ RIVET, Daniel et RIVET, Françoise. *Tu nous as quittés... Paraître et disparaître dans le Carnet du Monde*. op. cit., p. 87.

¹³³⁸ *Ibid.*, pp. 94-98.

¹³³⁹ *Ibid.*, p. 8.

¹³⁴⁰ *Ibid.*, pp. 131-151.

¹³⁴¹ Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du *Carnet du Monde*, le 7 décembre 2015.

Néanmoins, un cadrage de l'émotion opère au niveau des formes automatiques générées sur les sites web permettant l'écriture des faire-part à publier dans les journaux¹³⁴². Cette préfiguration¹³⁴³ agit ainsi comme stratégie discursive de cadrage des discours, en même temps qu'elle permet l'instauration de rites discursifs autour de formules historiques récurrentes¹³⁴⁴, contribuant ainsi à la prétention de service du Carnet. Ainsi, sur le site web du *Monde*, le champ « formulation » permet de choisir des formules à modalités affectives telles que « a la douleur de faire part du décès de », « a l'immense douleur de faire part du décès de », « a la douleur de faire part de la disparition de », « a la douleur de faire part de la mort de ». *Le Figaro* quant à lui propose trois types de formulations : dans un cas, c'est le journal lui-même qui annonce le décès, au travers des formules suivantes : « nous sommes priés d'annoncer le décès de » ou « on nous prie de faire part du rappel à Dieu de ». Ainsi, lorsque le journal annonce, la dimension affective est écartée de l'énonciation (alors que la croyance chrétienne est, à l'inverse, très clairement assumée). Dans les deux autres cas, c'est une société ou la famille qui annonce le décès, au travers de l'une de ces trois formulations : « ont la douleur de faire part du décès de », « ont la tristesse de vous faire part du décès de » ou « font part du rappel à Dieu de ». Le Carnet du *Monde* propose également d'ajouter des « dédicaces », à choisir parmi : « priez pour lui », « priez pour elle », « priez pour eux », « nous lui sommes reconnaissants des moments de bonheur passés ensemble », « tu restes dans nos cœurs », « qu'il repose en paix », « qu'elle repose en paix », « paix à son âme ». Les deux Carnets laissent également la possibilité aux familles d'ajouter des citations libres ou des citations préconstruites (uniquement pour le Carnet du *Monde*), au sein d'une panoplie de phrases hétéroclites. Parmi les citations proposées, on retrouve notamment les citations de Jacques Prévert (« J'ai reconnu le bonheur au bruit qu'il a fait en partant »), d'Albert Camus (« Aujourd'hui, maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas »), de Victor Hugo (« Tu n'es plus là où tu étais mais tu es partout là où je suis »), mais aussi un verset de Matthieu (« Heureux ceux qui procurent la paix car ils sont appelés fils de Dieu »).

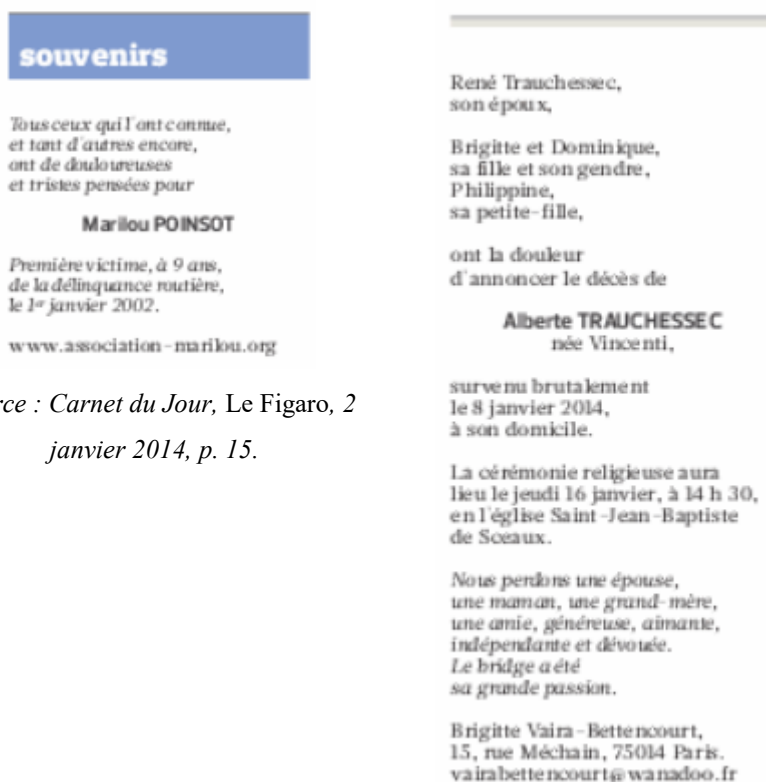
En outre, l'usage des caractères italiques au sein des faire-part dans *Le Figaro* permet de mettre à distance les textes pouvant sortir du cadre de la préfiguration et mobilisant des modalités affectives.

¹³⁴² On précisera ici que le site web permettant la rédaction en ligne des annonces au *Monde* apparaît après l'entretien effectué avec son directeur.

¹³⁴³ JEANNERET, Yves. *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir. op. cit.* p. 14.

¹³⁴⁴ HAMMER, Françoise. *Le faire-part de décès et la confrontation avec la mort. op. cit.*, p. 64.

Figure 51. Entre mise en scène et mise à distance du discours affectif



Source : *Carnet du Jour*, Le Figaro, 2
janvier 2014, p. 15.

Source : *Carnet du Jour*, Le Figaro, 13
janvier 2014, p. 15.

L'italique agit ici pour signaler au lecteur que « ce n'est pas le journal qui pleure »¹³⁴⁵. En somme, la typographie opère à la fois comme cadre énonciatif et comme cadre d'interprétation des écritures.

On voit donc bien à travers ces différents exemples en quoi l'inscription périodique d'une forme marchande, en lien avec des procédés de préfiguration propres aux médias informatisés, bouleverse et conditionne les écritures en leur proposant des cadres visant à dissocier chagrin des familles et discours du journal. Dans le même temps, cette analyse montre que les faire-part sont sensibles aux normes et assument, au travers de la ritualité des discours, une fonction culturelle et sociale majeure, aussi bien pour les familles que pour les lecteurs.

¹³⁴⁵ Entretien avec Pascale Bourdet, directrice du *Carnet du Jour* du *Figaro*, le 10 décembre 2015.

3.1.3 Les garde-fous aléthurgiques du Figaro

Annoncer la mort d'un individu dans un journal, ce n'est pas seulement l'énoncer, c'est la prononcer. De ce point de vue, les faire-part nécrologiques participent de la dynamique aléthurgique en régime périodique et contribuent à l'élaboration d'un pouvoir du marchand reposant sur un double mécanisme : l'aléthurgie est un enjeu publicitaire réifié par les faire-part, en même temps que le dispositif périodique crée une obligation de vérité qui agit jusque dans le marchand. Ce phénomène intervient dès les conditions de production des faire-part contemporains : à la manière d'un article journalistique, celles-ci obéissent dans *Le Figaro* à des procédures de vérification de l'information donnée par les proches, par les professionnels. S'il est difficile de déterminer si c'était également le cas en 1882, on peut dire que c'est aujourd'hui plus assumé puisque visible dans des publicités qui sont faites autour des faire-part au sein même du journal.

Figure 52. Extrait d'une publicité pour Le Carnet du Jour



Source : *Le Figaro*, 24 juin 2014, p. 11.

Cette publicité pour le Carnet du Jour publiée au sein même du journal annonce ainsi qu'une présentation de justificatif d'identité de l'interlocuteur est nécessaire afin de publier un faire-part dans *Le Figaro*. À l'inverse, le directeur du Carnet du *Monde* évoque avec nous le parti pris de ne plus imposer de justificatifs tels qu'une pièce d'identité et un justificatif de décès aux proches, afin de limiter les contraintes pouvant conduire les proches à renoncer à la prestation.

Qui me dit que Monsieur Charles Dupont est mort ? Je ne sais pas. À une époque, on demandait un justificatif de décès, une pièce d'identité *et caetera* (*soupirs*). Ce n'est pas possible. On l'a longtemps fait, mais vous imaginez ? On invite la personne à aller effectuer l'acte civil, pour revenir... Déjà qu'on leur demande, en tout cas à mon niveau, des traces écrites – ne serait-ce que pour communiquer -, si en plus je leur rajoute cela... [...] On n'est pas non plus pour le fait d'imposer trop de choses qui feraient que la prestation de service serait trop compliquée et que les personnes ne souhaiteraient plus la faire, finalement.

Il y a donc des choses qu'on ne pourra jamais vérifier. Pour l'instant et pour être honnête avec vous, historiquement, nous on a eu un seul cas pour lequel l'annonce était fautive, ce qui est peu.¹³⁴⁶

La certification de l'information au Carnet du Jour du *Figaro* passe également par la vérification des décorations et des titres des morts ou de leurs proches, en mobilisant d'autres sources comme Le *Bottin Mondain*. Le site web dédié au *Bottin Mondain* le présente comme un « annuaire d'un certain art de vivre, tant matériel que moral, où la famille demeure un point d'ancrage qu'il entend bien maintenir au troisième millénaire, malgré les vicissitudes »¹³⁴⁷. En somme, il est un annuaire hautement sélectif des familles de la société mondaine présentant aussi bien les titres de noblesse que les décorations françaises ou étrangères, les diplômes, les cercles et les clubs, les fonctions et les résidences secondaires.

On vérifie avec l'aide du *Bottin mondain*, vous connaissez ? C'est notre outil de travail. Il y a certaines familles qui souhaitent mettre la mention de leur famille, enfants petits-enfants, dans le *Bottin mondain*. Les noms sont classés par ordre alphabétique et vous avez leur titre, ou leur fonction, leur adresse, *et caetera*. Si bien que quand quelqu'un me donne un titre que je ne comprends pas bien ou qui est mal libellé – en général il n'y a pas de souci, c'est extrêmement rare –, on va vérifier. On peut aussi appeler la directrice du *Bottin mondain*, l'annuaire des familles françaises.¹³⁴⁸

Ce n'est donc qu'après vérification dans le *Bottin Mondain* que des faire-part mettant en scène des titres de noblesse peuvent paraître au sein du journal.

¹³⁴⁶ Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du Carnet du *Monde*, le 7 décembre 2015.

¹³⁴⁷ BOTTIN MONDAIN. Qui sommes-nous ? Dans : Bottin Mondain. *Bottin Mondain* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 1^{er} octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.bottin-mondain.fr/qui-sommes-nous>.

¹³⁴⁸ Entretien avec Pascale Bourdet, directrice du Carnet du Jour du *Figaro*, le 10 décembre 2015.

Figure 53. La mise en représentation des titres de noblesse

La baronne
d'Abbadie d'Ithorrotz,
son épouse,

M. et Mme Christian Laxague,
M. et Mme
Henri-Dominique Laxague,
le baron et la baronne
Michel de Saizieu,
le baron et la baronne
Hubert de Saizieu,
M. et Mme Martin Guerrico,
M. et Mme
Christian d'Argoubet,
M. et Mme Kaspar Wagener,
M. et Mme Gilles de Mentque,
le baron et la baronne
Laurent d'Abbadie d'Ithorrotz,
M. et Mme Roberto Helguera,
ses enfants,

ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants

ont la tristesse
de vous faire part
du rappel à Dieu du

baron
d'ABBADIE d'ITHORROTZ

le 20 avril 2014, muni
des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement
sera célébrée le samedi 17 mai,
à 15 heures,
en l'église de Domezain
(Pyrénées-Atlantiques),
suivie de l'inhumation
au cimetière d'Ithorrotz.

Source : Le Figaro, 13 mai 2014, p. 13.

Le procédé rappelle donc celui du travail journalistique consistant à vérifier l'information en recoupant les sources. Ces pratiques à l'œuvre dans le Carnet témoignent de l'enjeu qui traverse le journal dans sa prétention à dire la vérité sur le monde, dans un lien resserré à la preuve et à l'attestation.

3.2 Se dire service à la personne : aide à l'autre et publicité

La dimension commerciale des faire-part nécrologiques renvoie au mécanisme plus global de financement du journal. Elle est l'un des garants du bon fonctionnement économique du journal, reposant sur la rencontre entre une demande et une offre.

Ce sont des petites choses qui m’animent parce qu’en tant que responsable, il est très intéressant pour moi de me creuser la tête pour trouver une adéquation entre une demande et une offre, dans un souci global de faire avancer la satisfaction du côté de l’annonceur, de ma société, au niveau de l’équipe...¹³⁴⁹

Le mécanisme de financement du journal auquel participent les faire-part entre en tension avec une autre logique dont dépendent ces faire-part : la logique dite de « service » qui s’est étendue jusque dans la presse¹³⁵⁰ (et à d’autres dispositifs comme YouTube¹³⁵¹) et plus particulièrement celle de « service à la personne ». Cette tension se retrouve dans les propos du directeur du Carnet du *Monde* : « je ne suis pas censé être une page publicitaire. C’est un service à la personne avant tout »¹³⁵². Si les pratiques que l’expression de service à la personne recouvre ne sont pas nouvelles, la conception du faire-part comme tel a certainement un caractère contemporain, mais non réglementaire. En France, le service à la personne est strictement encadré sur le plan juridique et se définit comme l’ensemble des activités « exercées à domicile, qui facilitent la vie quotidienne des familles et l’accompagnement des enfants en bas âge, des personnes fragiles, âgées ou handicapées »¹³⁵³. Il regroupe ainsi vingt-six activités définies par l’article D7231-1 du Code du Travail, parmi lesquelles le faire-part ne figure pas. La prétention de service à la personne convoque donc un univers de sens éthique reposant sur la relation d’aide, d’écoute et de proximité de l’autre, posant la confiance comme condition et résultat, parmi d’autres, du service. Ce sont ces différentes dimensions qui intègrent le discours sur la relation-client des directeurs du Carnet et affectent les modes et les formes de travail autour du faire-part nécrologique que l’on interrogera ici.

3.2.1 La relation d’aide et d’écoute dans la relation-client : une volonté de care ?

La transformation d’une logique marchande qui affiche une préoccupation de service et à travers elle, une préoccupation éthique, témoigne tout d’abord de la volonté du Carnet de se constituer en marque. Ce phénomène est particulièrement visible pour le Carnet du Jour, faisant partie des

¹³⁴⁹ Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du Carnet du *Monde*, le 7 décembre 2015.

¹³⁵⁰ BOUSQUET Franck. L’information service au cœur de la reconfiguration de la presse infranationale française. *Réseaux*. 2015, vol. 193, n°5, pp. 163-191.

¹³⁵¹ HEUGUET, Guillaume. *Métamorphoses de la musique et capitalisme médiatique. Au prisme de YouTube (2005-2018)*. Thèse de doctorat en sciences de l’information et de la communication. Paris : CELSA, Sorbonne Université, 2018, pp. 80-102.

¹³⁵² Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du Carnet du *Monde*, le 7 décembre 2015.

¹³⁵³ MINISTÈRE DE L’ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE. Les activités de services à la personne. Dans : Ministère de l’Économie, des Finances et de la Relance, *Les services à la personne* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 1^{er} octobre 2021]. Disponible à l’adresse : <https://www.servicesalapersonne.gouv.fr/beneficier-des-sap/activites-de-services-la-personne>.

marques citées par Media Figaro (anciennement Figaro Medias), actuelle régie publicitaire du groupe Figaro.

Figure 54. Le Carnet du Jour comme marque selon Media Figaro



Source : MEDIA FIGARO. Nos marques. Dans : Media Figaro. Media Figaro [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 1^{er} octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://media.figaro.fr/nos-marques>.

Le Carnet du Jour, situé au milieu de la dernière ligne de ce « carré de marques » est ainsi supposé faire jouer la logique de marque, c'est-à-dire renvoyer à un univers de sens reposant sur des valeurs, tout en se confrontant à l'impossibilité pour un média journalistique de se constituer complètement en marque¹³⁵⁴. Ceci posé, essayons à présent d'interroger la possibilité éventuelle d'une volonté d'aide à l'autre en complément des enjeux *d'ethos* et des enjeux commerciaux que cette question pose inévitablement.

¹³⁵⁴ PATRIN-LECLÈRE, Valérie. Un média est-il une marque ? *Communication* [En ligne], 2013, Vol. 32, n°2. 7 avril 2014. [Consulté le 3 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/communication/5027>.

Le faire-part dans le journal répond à une caractéristique liée à son inscription en régime périodique : l'actualité. Le caractère d'actualité du faire-part – en particulier l'avis de décès - peut confronter les professionnels du Carnet au processus de deuil des proches dont les phases, complexes et non linéaires, ont été identifiées par Elisabeth Kübler Ross et citées en chapitre 1 de ce travail : il s'agit du déni, de la colère, du marchandage, de la dépression et de l'acceptation.

En deuil, les gens sont un peu plus sensibles, il ne faut pas qu'on donne l'impression d'être intrusifs mais ce qui est certain et c'est là où mon premier métier au *Figaro* m'a servie, lorsque vous recevez l'appel, vous avez des phases d'écoute. Accueil, écoute. Et ne pas passer tout de suite à « - Bonjour, je vous appelle car je voudrais faire paraître un avis de décès. – Très bien, ce sera pour demain ». Qui est-ce ? Quand ? Est-ce que vous allez avoir une cérémonie ? *et caetera*, pour que la personne commence un peu à s'ouvrir.¹³⁵⁵

Si l'automatisation de l'écriture des faire-part rendue possible avec l'écriture en ligne des annonces à paraître dans le journal permet au lecteur de passer par une méthode autre que la prise de contact téléphonique ou dans les bureaux du Carnet, il n'en demeure pas moins que d'autres lecteurs choisissent d'être davantage en lien avec les professionnels du service.

Moi, j'ai vu des personnes, j'en reçois dans mon bureau, les filles en reçoivent, car on a 4% des personnes qui se déplacent. Ils s'installent comme cela, on les écoute – ce sont les plus belles rencontres, ça c'est fabuleux. Bien entendu, quand ils sont là, ils nous racontent la vie du défunt. Moi, j'ai reçu des fils de résistants, c'était très intéressant. Ils prennent le papier que je leur donne – celui que je vous ai donné - et là, ils disent : « ça y est, c'est vrai ». Il y en a qui craquent à ce moment-là parce qu'ils voient que c'est écrit. Ils nous disent : « elle est bien morte... ». Jusqu'à présent on le disait, mais là, on l'a écrit. Et puis ce qu'on gère aussi, ce sont des vies de famille donc il y a des conflits familiaux qui ressortent un peu dans les faire-part.¹³⁵⁶

En laissant la possibilité aux individus de se rendre sur place pour la rédaction des annonces, l'équipe du Carnet engage donc la volonté d'une certaine éthique dans le rapport à l'autre. En outre, le partage d'événements aujourd'hui considérés comme intimes favoriserait la mise en place d'une relation privilégiée entre les familles et les professionnels du Carnet qui déborderait le strict cadre commercial.

De toute manière on aime ce métier. C'est un petit peu comme ce que disait Pascale [Bourdet] dans son article, « si on n'aime pas les gens, on ne peut pas faire ce métier », parce qu'on est au contact de tellement de personnes, même si on les voit de moins en moins ! Si vous n'êtes pas à l'écoute, si vous n'appréciez pas la personne, si vous ne respectez pas, si vous n'essayez pas de trouver des solutions, ce n'est pas la

¹³⁵⁵ Entretien avec Pascale Bourdet, directrice du Carnet du Jour du *Figaro*, le 10 décembre 2015.

¹³⁵⁶ *Ibid.*

peine. Vous ne pouvez pas durer. Parce que, un, vous serez sans doute touché par l'événement qui peut être impactant, même si historiquement, moi je n'ai dû avoir que deux personnes qui ont pleuré au téléphone. Il faut savoir être à l'écoute parce que souvent dans ces moments-là, on a aussi besoin de parler, ou au contraire, respecter le silence. Il faut aussi aimer la diversité, aimer les gens parce que j'ai tellement de clients d'horizons différents, de cultures différentes... Si on était trop formatés, trop rigides, trop dans un tunnel, ça ne fonctionnerait pas. Ce n'est pas possible.¹³⁵⁷

Dans un mouvement inverse, l'écoute et l'aide apportée à l'autre contribueraient à donner du sens à la profession, selon l'approche de Pascale Bourdet.

Il faut aimer les gens et sans curiosité malsaine évidemment. Il faut s'intéresser aux gens c'est-à-dire comment ils vivent, comment ils ressentent leurs émotions. Voilà, il faut reconnaître les émotions, aussi et ne pas être dans la distance, la froideur. Il faut savoir écouter l'émotion de l'autre. Après, vous êtes fait pour cela ou non et moi, je pense que c'est un aspect qui m'a beaucoup attirée.¹³⁵⁸

Selon le directeur du Carnet du *Monde*, la chronologie organisant les faire-part dans le Carnet conduit à fidéliser une clientèle qui va être amenée à publier au sein de catégories différentes suivant les événements auxquels elle se trouve confrontée au fil du temps.

J'ai une clientèle régulière sur les événements de la vie privée. J'ai une clientèle qui m'apprend tous les événements, parce que j'ai un chef d'entreprise qui a 50-60 ans qui est capable de passer le faire part du décès de son papa de 80 ans ou 85 ans, de passer le faire-part de naissance de son fils qui a maintenant 25-30 ans, qui est grand-père, qui est universitaire professeur et vient passer une annonce publicitaire pour une conférence... C'est incroyable. Donc je les ai chaque année. J'ai une personne - je l'ai vue la semaine dernière - qui a été grand-père pour la sixième fois et ça fait six fois qu'il m'appelle au fil du temps pour m'annoncer qu'il est grand-père. On crée du lien, c'est très sympa.¹³⁵⁹

C'est ainsi que, selon Pascale Bourdet, visée marchande et visée d'aide à l'autre ne sont pas antinomiques, dans le cadre des faire-part en régime périodique :

Ce qui est très important pour nous, c'est le lien. On est dans le lien. Alors certes, on est un service commercial, on est une boutique, on est payés, les prix sont ce qu'ils sont, mais on est vraiment dans le service, avec l'objectif d'aider le plus possible notre client.¹³⁶⁰

¹³⁵⁷ Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du Carnet du *Monde*, le 7 décembre 2015.

¹³⁵⁸ Entretien avec Pascale Bourdet, directrice du Carnet du Jour du *Figaro*, Paris, le 10 décembre 2015.

¹³⁵⁹ Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du Carnet du *Monde*, le 7 décembre 2015.

¹³⁶⁰ Entretien avec Pascale Bourdet, directrice du Carnet du Jour du *Figaro*, Paris, le 10 décembre 2015.

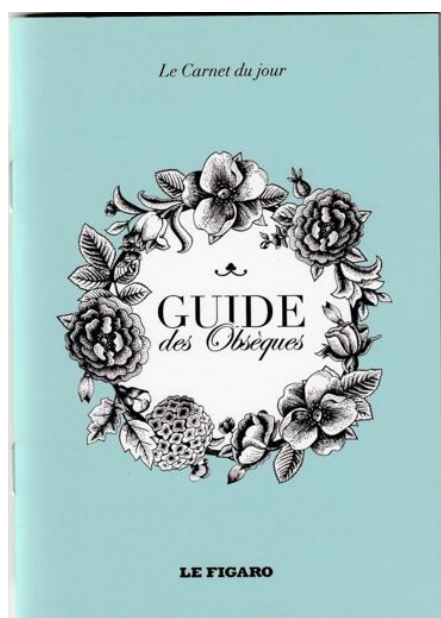
Ce couplage entre deux logiques *a priori* éloignées l'une de l'autre est à l'origine de la profonde ambivalence de la prétention de service, perceptible dans le discours de ses acteurs.

On s'est dit qu'il fallait qu'on ait des **outils marketing, des outils** quoi, qui nous permettent d'atteindre des gens qui ont un rayonnement, des familles et qui finalement, n'y pensent pas. Alors là, évidemment, je vous donne **la stratégie** – enfin, notre **façon d'être** – pour tous les événements.¹³⁶¹

L'oscillation, dans le discours de Pascale Bourdet, entre « outil » et « outil marketing », « stratégie » et « façon d'être » témoigne de cette double conception à l'œuvre dans la prétention de service.

L'édition d'un « Guide des obsèques » par le Carnet du *Figaro* est particulièrement emblématique de ce phénomène.

Figure 55. Couverture du guide des obsèques du Carnet du Jour



Intégrant un triptyque de guides thématiques composé également d'un Carnet blanc dédié au mariage et d'un Carnet des prénoms dédié à la naissance, le guide des obsèques est rédigé en partenariat avec les pompes funèbres Borniol.

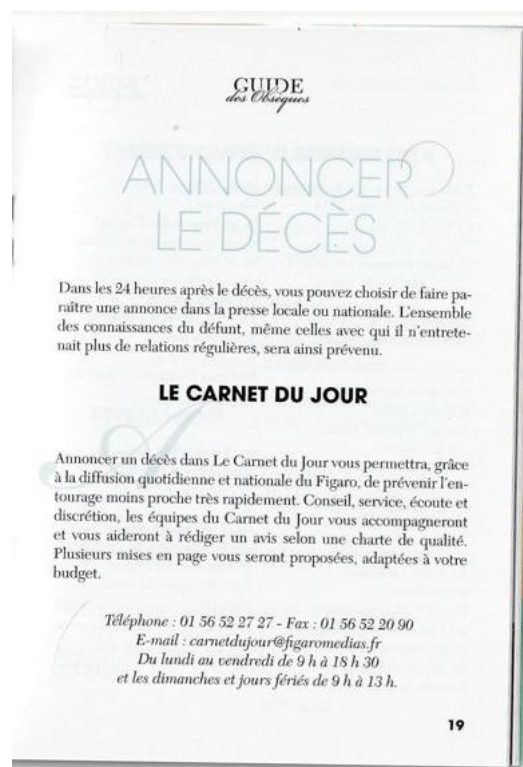
Il y a quatre ans, à peu près, on a décidé de réaliser un petit guide obsèques qu'on donne à nos familles, qui est rédigé par une journaliste et qui est financé par de la publicité. On a un partenaire qu'on renouvelle à chaque fois, qui est Borniol et qui est *la pompe funèbre* de dirigeants, d'hommes politiques et de familles

¹³⁶¹ *Ibid.*

aristocratiques de France qui font beaucoup de protocoles, donc on travaille beaucoup avec eux, parce que c'est quand même notre... (*sourire*) Vous voyez, j'allais dire notre cible, mais c'est vrai !¹³⁶²

Sur le plan publicitaire, le guide des obsèques est composé de six pages publicitaires pour la marque funéraire Henri de Borniol, d'une page publicitaire dédiée à l'ouvrage *Décès. Démarches et formalités* édité par Le Particulier éditions, appartenant au groupe Figaro, de cinq pages publicitaires pour le Carnet du Jour faisant l'objet d'une dépublicitarisation puisqu'elles représentent l'ensemble de la partie « Annoncer le décès » du guide.

Figure 56. Pages « annoncer le décès » du guide des obsèques du Carnet du Jour



¹³⁶² *Ibid.*

EXEMPLES D'ANNONCES

Nous sommes priés d'annoncer le décès, le 29 mars 2014, à l'âge de 92 ans, de

Mme Jacques DUPONT
née Nicole Lafoix.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

240€ TTC

Claude et Marie Lafoix,
Isabelle Lafoix,
Marine et Pierre Lepic
ont la douleur
de vous faire part du décès de

Chantal LAFOIX
née Corbières,

le 15 septembre 2014.
Le service religieux
sera célébré
le mardi 23 septembre,
à 11 heures, en l'église
protestante unie de l'Etoile,
54-56, avenue de la
Grande-Armée, à Paris (17^e).

432€ TTC

20

Mme Philippe Dupont,
son épouse,
M. et Mme Brice Durand,
la comtesse Pierre de Martin,
M. et Mme Jérôme Duval,
ses enfants,
ses petits-enfants,
Ysé, son arrière-petite-fille,
et toute la famille

font part du rappel à Dieu de

Philippe DUPONT

le 12 mars 2014, à Toulon,
muni des sacrements
de l'Église.

La cérémonie religieuse sera
célébrée le jeudi 14 mars 2014,
à 15 heures, en l'église
Saint-Philippe-du-Roule,
Paris (8^e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

624€ TTC

TARIFS TTC AU 1^{ER} JANVIER 2014

Semaine : Du lundi au jeudi

24€ TTC la ligne*, jusqu'à 25 lignes
22€ TTC la ligne*, à partir de 26 lignes

Week-end : Vendredi ou samedi

27€ TTC la ligne*, jusqu'à 25 lignes
25€ TTC la ligne*, à partir de 26 lignes

Les lignes d'espaces sont facturées 1 ligne.
Les lignes en caractères gras sont facturées 2 lignes.

OFFRE FIGARO

10% de réduction pour les abonnés du Figaro.
50% de remise supplémentaire sur une seconde parution.
50% de remise sur un avis de remerciement
après la parution de l'avis de décès.

Les avis sont également publiés sur les sites :
www.carnetdujour.lefigaro.fr. et www.dansnoscoeurs.fr

* TVA 20%

21

LES FAIRE-PART

Vous pouvez également faire établir des faire-part individuels, envoyés aux plus proches par la poste. Ces faire-part sont généralement fournis par les agences de pompes funèbres, ils peuvent aussi être commandés chez des graveurs ou par internet. Les sites vous proposeront différentes versions (textes, caractères, bandes grises, etc.) et vous serez livré très rapidement. Voici un exemple :

*Jacqueline et Jean Dupont,
ses enfants,
Jeanne et Camille,
ses petits-enfants,
et toute la famille,
ont la douleur de vous faire part du décès du
docteur Jacques Dupont
survenu à Paris, le 12 février 2014*

*La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 15 février 2014,
à 14 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Paris VII^e,
suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille
au cimetière du Montparnasse.
34, avenue de Wagram, 75017 Paris*

22

FAIRE-PART DE REMERCIEMENTS

Afin de remercier individuellement les personnes qui se sont manifestées lors de cette douloureuse période. Vous pouvez envoyer quelque temps après l'enterrement des faire-part de remerciements. N'hésitez pas, alors, à ajouter à la main sur ce faire-part un petit mot personnalisé.

Voici un exemple :

*Madame Jacques Dupont, ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés de la sympathie
que vous leur avez témoignée à l'occasion de la disparition de
Monsieur Michel Durand
vous adressent leurs très sincères remerciements*

REMERCIEMENTS DANS LA PRESSE

Vous pouvez également remercier quelques jours après les obsèques dans Le Carnet du Jour du Figaro. Ces annonces ne se substituent pas aux cartons de remerciements mais les complètent et vous évitent de commettre un impair.

Voici un exemple :

*Nicole Durand
Camille, Alice, Pierre,
très touchés des marques
de sympathie qui leur ont été
témoignées lors du décès de
Jacques Durand
vous prient de trouver, ici,
leurs sincères remerciements.*

23

En somme, le guide des obsèques de trente-quatre pages est composé à un tiers de publicités. Néanmoins, il est rédigé par la journaliste Laurence Caracalla (*Elle et Version Femina*), présentée par un article du *Figaro* comme « une référence en matière d'usages et politesse »¹³⁶³. Une partie « constater et déclarer un décès », une partie sur les obsèques suivant les religions, les bonnes manières après les obsèques (comment rédiger une lettre de condoléance) qui viennent camoufler la dimension publicitaire mais visent, dans le même mouvement, à fournir une aide aux personnes endeuillées en leur donnant notamment des repères concernant les démarches à effectuer, mais également des « numéros utiles » renvoyant à des lignes d'écoute téléphoniques associatives ou institutionnelles. C'est ainsi que la ligne d'écoute nationale « Accompagner la fin de vie, s'informer, en parler » du Centre National de Ressources Soins Palliatifs où nous avons effectué notre convention CIFRE est citée. Il est ainsi également précisé que « ce guide se veut, d'abord, fonctionnel. Il a pour but de vous rassurer lorsque vous serez confronté à des choix, des délais, des décisions difficiles à affronter »¹³⁶⁴.

On peut donc se demander si, dans le cadre de cette logique dite de service, les faire-part de mort ne sont pas devenus une démarche éditoriale, marchande et contemporaine de l'aide à l'autre. Le Carnet peut-il être une forme publicitaire de l'aide à l'autre, reposant nécessairement sur des pratiques de l'écart vis-à-vis du régime publicitaire « classique » ? Si les nécrologies constituent de nouvelles formes de rituels mortuaires par le médiatique¹³⁶⁵, on peut soutenir la même proposition pour les faire-part nécrologiques. En effet, ces dernières sont caractérisées par une ritualisation forte de la parole et la mise en œuvre de cadres d'écriture, qu'ils soient explicités au sein même de la Charte du Carnet du Jour ou qu'ils soient imposés par les lecteurs eux-mêmes. Or, on n'a cessé de souligner la dimension aidante du rituel aussi bien pour des individus que pour une société. En proposant un espace ritualisé de la parole mais également, plus en amont, une écoute et une aide à l'autre par le filon de l'écriture, le Carnet propose une forme d'accompagnement du deuil, favorisée par le développement des compétences relationnelles des professionnelles qui lisent des ouvrages et articles sur la psychologie du deuil. En posant la question du tact, des savoirs de contact¹³⁶⁶ et de la relation

¹³⁶³ « L'arbitre des élégances », Étienne de Montety, lefigaro.fr, 15 mai 2011. [Consulté le 1^{er} octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2011/05/15/10001-20110515ARTFIG00175-l-arbitre-des-elegances.php>.

¹³⁶⁴ « Quelques livres pour vous aider », Laurence Caracalla, *Guide des obsèques du Figaro*, pp. 32-33.

¹³⁶⁵ FLOREA, Marie-Laure. *Les nécrologies dans la presse française contemporaine : une analyse du discours*. op. p. 78.

¹³⁶⁶ LE MAREC, Joëlle. Le public, le tact et les savoirs de contact. *Communication & langages*, vol. 175, n°1, 2013, pp. 3-25.

de confiance, dans le cadre spécifique du marchand, les faire-part nécrologiques semblent aller à l'encontre des imaginaires sociaux pour lesquels « la publicité est vectrice de tous les maux culturels, esthétiques, linguistiques et sociaux »¹³⁶⁷.

On voit donc ici comment le Carnet questionne la place de l'industrie médiatique dans la prétention contemporaine de l'aide à l'autre.

3.2.2 Accueillir les croyances spirituelles et religieuses

L'élaboration permanente de normes autour de l'annonce du décès et du souvenir au défunt, fait des Carnets de véritables « guides de mort ». Ce phénomène passe par la mobilisation de citations choisies par les proches, ou encore la naturalisation d'un discours qui constitue un type d'aléthurgie éloigné du modèle journalistique. Nous avons ainsi déjà dit dans quelle mesure la préfiguration joue un rôle dans l'écriture religieuse de l'avis de décès. En 2014, nous avons identifié différents types de discours aléthurgiques mobilisés au sein de ces faire-part qui n'existaient pas en 1882. Si les aléthurgies littéraire et philosophique sont particulièrement présentes au sein d'un journal comme *Le Monde* par le mode de la citation, ce sont principalement une reprise naturalisée ou des citations des aléthurgies religieuse et médicale qui sont présentes dans *Le Figaro* et agissent comme cadre normatif des représentations médiatiques de la mort.

Propre à l'identité éditoriale du *Figaro* (un journal plutôt conservateur), l'aléthurgie religieuse en régime marchand périodique repose sur la naturalisation de catégories religieuses telles que « messes », « messes et anniversaires », « services religieux ». Ainsi, le Carnet du Jour autorise la survie de la naturalisation du discours religieux dans le journal, le plus souvent chrétien, à l'image du lectorat du *Figaro*. Ce processus de naturalisation du discours religieux passe également sous une autre forme ritualisée au sein même des annonces, à travers la mobilisation récurrente de formules, dont voici quelques exemples : faire part du « rappel à Dieu », du « retour à Dieu », ou encore du « retour à la Maison du Père ». Le défunt peut être qualifié d'« entré(e) dans la Paix de Dieu », « endormi dans la Paix du seigneur » ou décrit comme « allé rejoindre le Seigneur », « endormi dans l'espérance de la Résurrection ». Les faire-part peuvent également préciser les rites religieux donnés avant la mort de l'individu, décrit alors comme « muni(e) des sacrements de l'Eglise » ou « réconforté par le sacrement des malades », ou encore convoquer des aphorismes («

¹³⁶⁷ BERTHELOT-GUIET, Karine. Paroles de pub. La vie triviale de la publicité. Paris : Éditions Non Standard, 2013, p. 204.

Nous sommes à Dieu et à Lui nous revenons »). À cela s'ajoutent des formes publicitaires de prières - au sens laïque du terme – de la part des proches, comme « Que ceux qui l'ont aimée soient remerciés de leurs prières », interpeler les lecteurs en leur demandant d'avoir une « pieuse pensée » pour le défunt ou encore de « prier pour lui ».

La construction marchande du *Carnet* et du *Figaro* comme guides de mort consiste également en une axiologie du décès et la construction marchande de bonnes et de mauvaises morts, là encore proprement contemporaine. La rhétorique du combat (qui renvoie au sens étymologique même du mot « agonie ») est souvent mobilisée, à travers des formules comme : « Elle est partie comme elle a vécu, avec élégance et dignité »¹³⁶⁸ ou encore « entourée des siens »¹³⁶⁹. La reprise de l'aléthurgie religieuse peut d'ailleurs servir cette axiologie de la mort. C'est le cas par exemple de l'expression récurrente « pieusement décédé ». Cette axiologie ne repose pas seulement sur l'élaboration médiatique et marchande de la « bonne mort » ; elle peut également renvoyer aux conceptions sociales de la « mauvaise mort », comme c'est le cas dans les exemples ci-dessous.

¹³⁶⁸ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 6 février 2014, p. 11.

¹³⁶⁹ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 12 février 2014, p. 13.

Figure 57. La mauvaise mort dans les faire-part nécrologiques

Sèvres, Taradeau (Var).

Mme Gaston Boyer,
sa mère,

Mme Bertrand Boyer,
son épouse,
Guillaume, son fils,

Jacques et Monique Boyer,
Jean-Marc et Elisabeth Boyer,
Micheline Belliarlo,
Françoise et Jean-Loup Binet,
ses frères et sœurs,
ses neveux et nièces,

les familles Boyer, Becker,
Escobar et Klène

ont l'immense tristesse
de faire part du décès brutal de

M. Bertrand BOYER
responsable des études
à RTL Groupe,

rappelé à Dieu le 5 juin 2014,
dans sa 63^e année.

La cérémonie religieuse aura
lieu le samedi 14 juin 2014,
à 14 heures, en l'église
Notre-Dame-de-l'Assomption,
à Taradeau (Var).

Cahire (Rhône).

Jean-Yves Lobez,
son époux,
ses enfants et petits-fils

ont la tristesse
de vous faire part du décès de

Marie-Françoise LOBEZ
née Lallart,

survenu brutalement
le 9 juin 2014,
dans sa 71^e année.

lobez.jeanyves@free.fr

Source : Le Figaro, le 12 juin 2014, p. 13.

Source : Le Figaro, 12 juin 2014, p. 13.

Le décès « survenu brutalement » ou le « décès brutal » constituent des exemples emblématiques de cette construction médiatique de la mauvaise mort, en même temps qu'ils renvoient à l'énonciation et aux énonciateurs que sont les proches. En outre, le motif de l'horizon, faisant référence au mystère du lointain qui se dérobe à la vue mais également à l'ouverture vers un infini, apparaît de façon particulièrement récurrente au sein des faire-part, en particulier pour un titre comme *Le Figaro*. Un seul regard sur le numéro du 2 janvier 2014 du *Figaro* permet d'identifier un nombre foisonnant de formules convoquant au moins un motif de l'horizon. Ainsi, un faire-part annonce qu'un individu « a rejoint celle qu'il a toujours aimée et tous ceux qui l'ont précédé dans la paix du Christ »¹³⁷⁰ et qu'un autre a été rappelé à Dieu¹³⁷¹, tandis qu'une autre défunte « a rejoint dans la lumière du Seigneur »¹³⁷² son mari ainsi que son fils. Un faire-part du numéro du 25 janvier 2014 annonce un « retour à la

¹³⁷⁰ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 2 janvier 2014, p. 15.

¹³⁷¹ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 6 février 2014, p. 11.

¹³⁷² Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 2 janvier 2014, p. 15.

maison du Père »¹³⁷³ tandis qu'un autre daté 6 février 2014 explique qu'une personne décédée est partie rejoindre « au Ciel » sa fille¹³⁷⁴, tandis qu'un homme « est passé de l'autre côté »¹³⁷⁵. Ce motif peut également être convoqué lorsque les proches mobilisent une citation comme c'est le cas dans un faire-part citant le psaume 121 : « Ô ma joie lorsqu'on m'a dit : « allons à la maison du Seigneur »¹³⁷⁶.

Le faire-part nécrologique a recours à une variation bien spécifique invitant à l'écart analytique : la pratique de l'écart qu'il constitue et institue vis-à-vis de la publicité agit, à plusieurs titres, au titre de variation communicationnelle. Cette variation par la forme médiatique prend les traits d'une prétention contemporaine, la prétention de service, à travers laquelle le faire-part est conçu à la fois comme bien public et comme moyen d'aide à l'autre.

¹³⁷³ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 25-26 janvier 2014, p. 18.

¹³⁷⁴ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 6 février 2014, p. 11.

¹³⁷⁵ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 2 mars 2014, p. 14.

¹³⁷⁶ Faire-part non titré, auteur inconnu, *Le Figaro*, 2 mars 2014, p. 13.

Conclusion – Produire des vérités autres : le jeu synchrétique du journal

What good is melody ?
What good is music ?
If it ain't possessin' something sweet
It ain't the melody, it ain't the music
There's something else that makes this song complete.

Louis Armstrong et Duke Ellington, "It don't mean a thing", 1931.

À l'issue de ce voyage musical, il convient de revenir sur les conditions amenant à considérer que le trépas danse comme java sur le jazz du journal. Cette position s'inscrit à l'encontre de l'idée selon laquelle le régime périodique de l'information fait disparaître la java du trépas au profit d'un discours qui écraserait tout ce qui sort du cadre aléthurgique tel qu'il est défini en 1882 et en 2014. Pourtant, s'il est un enjeu de pouvoir majeur, quelle que soit la pratique dont il fait l'objet, c'est bien le trépas. C'est en tout cas ce que soutient l'anthropologue Louis-Vincent Thomas largement cité dans ce travail, mais également le philosophe Jean Baudrillard.

C'est dans le suspens entre une vie et sa propre fin, c'est-à-dire dans la production d'une temporalité littéralement fantastique et artificielle (puisque toute vie est déjà là à chaque instant, avec sa propre mort, c'est-à-dire sa finalité réalisée dans l'instant même), c'est dans cet espace écartelé que s'installent toutes les instances de répression et de contrôle.¹³⁷⁷

Ce phénomène est particulièrement visible dans le journal : au fur et à mesure que le lien entre trépas et événement se resserre, les bifurcations à l'égard de la prétention aléthurgique deviennent plus difficiles à saisir, plus ténues, plus invisibilisées, jouent sur les nuances les plus fines et la valeur évocatrice des mots que l'histoire étymologique et l'ancrage culturel peuvent aider à reconstruire.

En outre, la force du trépas sur laquelle s'appuie pleinement ce travail de thèse repose précisément sur sa capacité à venir interpellier l'aléthurgie du journal comme prétention. Néanmoins, il convient de ne pas nous méprendre quant à la position sous-tendue par l'attitude constructiviste qui a été

¹³⁷⁷ BAUDRILLARD, Jean. *L'Échange symbolique et la mort. op. cit.*, p. 213.

adoptée ici. Il n'est pas question de nier la valeur de vérité sur laquelle repose le régime de l'information : elle seule peut garantir l'efficacité du pouvoir périodique si nécessaire à la condition démocratique, en affirmant son autorité et en instituant un cadre d'interprétation. Ce travail soutient donc le caractère socialement construit de la vérité dans le journal sans pour autant en nier la valeur ; il ne s'inscrit pas dans un mouvement du tout relativisme à l'égard de la vérité, dénoncé dans une critique virulente par le philosophe des sciences Etienne Klein, en ces termes :

Aujourd'hui, la tendance à avoir un avis non éclairé sur tout, et à le répandre largement, me semble gagner en puissance. Dans son sillage, elle distille l'idée que la science, surtout lorsqu'elle devient dérangeante, ne relève que d'une croyance parmi d'autres. Elle serait une sorte d'Église émettant des publications comme les papes des bulles, que les non-croyants ont tout lieu non seulement de contester, mais aussi de mitrailler de commentaires à l'emporte-pièce. Ainsi offre-t-on une prime à ceux qui crient le plus fort et s'exhibent le plus.¹³⁷⁸

Comme pour la science, la vérité en journalisme est « le moteur de sa quête et sa visée »¹³⁷⁹ et il n'est absolument pas question de relativiser les moyens et les outils de vérification que le journalisme se donne pour faire aléthurgie. C'est donc plutôt une approche complémentaire – et non antagoniste – à la prétention communicationnelle que l'on a voulu développer ici. La java du trépas met en visibilité le fait que l'aléthurgie périodique n'est jamais qu'une prétention communicationnelle c'est-à-dire une *volonté* qui se donne les moyens institutionnels d'y répondre, au travers de dispositifs, de pratiques, de professions, de systèmes symboliques. Cette prétention trouve son plein accomplissement dans le regard du lecteur qui en est également sa limite. Umberto Eco¹³⁸⁰ et plus récemment Frédéric Lambert ont largement insisté sur cette dimension : « croire que l'autre y croit absolument (au fétiche, à la présence du divin dans l'icône, à la vérité des images de la presse et de la télévision), c'est espérer son idiotie »¹³⁸¹.

Le pari de ce travail reposait sur l'idée d'une textualité des limites aléthurgiques ; pour le dire autrement, on postulait la possibilité de saisir ces limites au travers de l'ensemble des textes en régime périodique. En outre, nous pensons avoir démontré de quelles façons ces limites aléthurgiques peuvent se déployer sous la forme de représentations qui sont autant de pratiques de l'écart vis-à-vis de la prétention aléthurgique telle qu'elle se définit à un moment donné de l'histoire du périodique.

¹³⁷⁸ KLEIN, Étienne. *Le Goût du vrai*. Tract n°17. Paris : Gallimard, 2020, p. 10-11.

¹³⁷⁹ *Ibid.*, p. 41

¹³⁸⁰ ECO, Umberto. *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*. Paris : Grasset, 1985 [1979].

¹³⁸¹ LAMBERT, Frédéric. *Je sais bien mais quand même. Essai pour une sémiotique des images et de la croyance*. *op. cit.*, p. 16.

Nous avons également montré de quelles façons ces limites se redéployent sous la forme de discours de vérité autres, s'éloignant de l'aléthurgie légitimante. Ces discours de vérité autres, nous les avons nommés « variations aléthurgiques » et en avons dessiné les traits, perceptibles directement à travers le texte. Ces variations sont donc les manifestations à la fois de l'impossibilité de tenir un discours de vérité sur le trépas, de la volonté collective en régime médiatique de l'écrire malgré les risques que ces écritures peuvent représenter et enfin, de la volonté de produire des vérités autres à partir du journal.

Cette analyse montre également qu'en raison de son caractère omniprésent dans le journal, le trépas permet d'observer le journal dans son ensemble et jusque dans ses transformations. En somme, l'écriture du trépas vaut comme témoin de l'évolution générale du journal. Les variations aléthurgiques sont en effet sensibles aux mécanismes d'inscription dans des espaces : elles se construisent de façon différente suivant les identités éditoriales qui les convoquent mais également suivant les pages et les rubriques au sein desquelles elles s'inscrivent. Les variations aléthurgiques sont également dépendantes des imaginaires anthropologiquement situés du trépas. La nette prévalence du motif de la frontière durant les deux époques étudiées en témoigne, en même temps qu'elle montre dans quelle mesure le signifiant de « mort », qui est son principal représentant, est frappé d'un imaginaire d'objectivité. Ce phénomène vient donc confirmer l'observation de Jean Baudrillard selon lequel la mort est ce à quoi « nous accordons un privilège de nécessité et d'objectivité »¹³⁸². Le plus souvent conçu comme l'événement qui met un terme à la vie, le trépas coïncide avec le fonctionnement médiatique événementiel. Les variations aléthurgiques sont également sensibles aux époques : les mutations liées à la place de l'actualité internationale et du fait divers mais également les transformations du lien entre journalisme et littérature, religion et spiritualité en témoignent, tout comme l'apparition de la fin de vie comme nouveau régime de sens du trépas.

Ce constat met en exergue un floutage du journal comme pratique spécifique de la culture qui se joint à un mouvement plus général. D'une manière plus générale, le journal procède selon un mécanisme de parution et d'écriture quotidienne qui a fondamentalement à voir avec le trépas. Il répond à une logique de mise en séries des événements au sein d'un numéro de journal mais également des numéros de journaux, qui se renouvèlent chaque jour. Le journal est un dispositif qui ne prend sens que dans le cadre d'une collection. Si l'on suit encore Jean Baudrillard pour qui la fonction fondamentale de

¹³⁸² BAUDRILLARD, Jean. *L'Échange symbolique et la mort. op. cit.*, p. 215.

la collection est celle d'être un « passe-temps », autrement dit de « résoudre le temps réel en une dimension systématique » ou encore d' « abolir le temps »¹³⁸³, il est donc possible de soutenir que le journal comme manipulation du temps a la vocation de créer un rapport social, symbolique, au trépas.

Ce que l'homme trouve dans les objets, ce n'est pas l'assurance de se survivre, c'est de vivre dès maintenant continuellement sur un mode cyclique et contrôlé le processus de son existence et de dépasser ainsi symboliquement cette existence réelle dont l'événement irréversible lui échappe.¹³⁸⁴

Il semble donc que représenter le passage de la vie à la mort dans le journal pose la question de la mise en jeu d'un *ethos* du journalisme.

Je dirais que tout le travail de journalisme ne fait que ça... Il passe de la vie à la mort. C'est à la fois, la vie et la mort de François Maspero, c'est la vie, la mort d'un parti politique, on ne fait que ça. On pourrait presque dire que le journal papier passe de la vie à la mort chaque jour. On en recommence chaque jour un nouveau, il y a quelque chose qui s'éteint, qui recommence.¹³⁸⁵

Cette « industrie des passages »¹³⁸⁶ que représente le journal et sur laquelle se cristallise la crainte de « la passion du rien » évoquée lors de notre analyse des passages, repose sur une volonté de transcender la mort par le système symbolique. En témoigne l'horloge d'Hubert Beuve-Méry, qui nous a été présentée par le journaliste Nicolas Weill comme « symbole du journalisme au *Monde* ».

¹³⁸³ BAUDRILLARD, Jean. *Le Système des objets*. Paris : Gallimard, 1978 [1968], p. 135.

¹³⁸⁴ *Ibid.*, p. 136.

¹³⁸⁵ Entretien avec Nicolas Truong, journaliste et responsable du service « Débats et idées » au *Monde*, le 13 avril 2015.

¹³⁸⁶ Cette expression est tirée d'un ouvrage d'Yves Jeanneret (JEANNERET, Yves. *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Paris : Éditions Non Standard, 2014). On la détourne volontairement ici, avec les encouragements de son auteur qui nous avait fait part de la portée heuristique de cette réappropriation, pour décrire la crainte que nous pouvons ressentir face à la transformation de nos actes quotidiens en valeurs économiques et politiques, liée à l'industrialisation des médias.

Figure 58. Horloge d’Hubert Beuve-Méry exposée dans le bureau de Gilles van Kote¹³⁸⁷ (avril 2015)



Cette horloge représente un ange à la faux qui fonctionne ici comme allégorie de la mort, trônant au-dessus du temps qui passe (symbolisé par le cadran) ainsi que de l’objectivité (l’homme tenant une balance pour signifier la justesse plus que la justice). D’un point de vue ontologique, le journal et le journalisme pourraient se définir comme des façons d’affirmer la mort, de l’ordonner et de la dompter par truchement symbolique.

Car il y a une réalité paradoxale de la mort et le mourir que chacun porte en soi perturbe autant l’affectivité qu’il aliène la raison. Aucune démarche scientifique ne parvient à maîtriser ce Rien, ce Presque-Rien qui se dérobe tant sur le plan des critères que de la définition. Au contraire, mieux on connaît le processus biologique de la mort et moins on s’avère capable de préciser quand et comment elle intervient. Mais c’est sur ce Rien que se focalisent toutes les angoisses, que se mobilisent toutes les énergies pour la repousser, l’obnubiler, la supprimer.¹³⁸⁸

¹³⁸⁷ En avril 2015, Gilles Van Kote est le directeur du journal *Le Monde*.

¹³⁸⁸ THOMAS, Louis-Vincent. *Mort et pouvoir. op. cit.*, p. 7.

Les résistances consistant à vouloir maintenir à tout prix un discours sur le trépas dans le journal malgré la mise en échec d'une vérité absolue, montrent que nos sociétés occidentales continuent de définir le trépas comme un échange symbolique ou, pour le dire autrement, comme un rapport social.

Ce phénomène inhérent au journal comme au journalisme est renforcé par l'oscillation entre prétention et variation qui vient accentuer ce floutage des frontières entre journal, journalisme et culture. Cette oscillation témoigne aussi bien d'une volonté de faire son métier tel que les discours instituants, auxquels les professionnels adhèrent, le voudraient et en même temps d'une volonté de la part des individus de s'en écarter. Nous proposons de comprendre et de saisir cette oscillation comme un **synchrétisme médiatique**. Issue du champ théologique et philosophique d'abord, puis importée en histoire des religions, la notion de synchrétisme permet tout d'abord de qualifier une alliance de deux partis contre un ennemi commun.

Il dérive, comme on sait, du grec συγκρητισμός, qui n'est attesté qu'une seule fois dans toute la littérature antique. Dans son *De amore fraterno*, Plutarque indique que les Crétois désignaient ainsi l'habitude qu'ils avaient de se réconcilier et de refaire leur unité, en dépit de leurs factions et de leurs querelles, contre un ennemi étranger. Le verbe συγκρητίζειν apparaît ensuite, avec cette même signification d'« alliance à la crétoise », dans des lexiques anciens.¹³⁸⁹

La signification du mot « synchrétisme » a ensuite évolué pour désigner une « combinaison difficilement cohérentes entre plusieurs doctrines religieuses (1687) ou philosophiques (1765) très différentes »¹³⁹⁰. C'est en ce dernier sens que l'on propose de saisir le journal, dans la mesure où il constitue un dispositif de cohabitation entre prétention aléthurgique, signe d'une adhésion aux discours instituants et ses variations, qui témoigne de la volonté de s'en détacher et dans le même mouvement, de tenir des discours de vérité autres dans le journal. Nous proposons de retenir cette notion afin de mettre en exergue l'idée que la variation n'est pas le signe d'un manque, d'un défaut ou d'une faute à l'égard de l'aléthurgie ; on la conçoit ici comme le signe de l'ambivalence profonde qui travaille et anime le journal comme le journalisme. Ces vérités autres ne sont pas revendiquées comme telles dans le journal et procèdent par emprunts extérieurs à la religion, à la spiritualité, à la littérature. Tandis que le synchrétisme religieux amène à travailler la question de la réinterprétation¹³⁹¹, le synchrétisme communicationnel amène quant à lui à considérer la notion de

¹³⁸⁹ André Motte et Vinciane Pirenne-Delforge, « Du « bon usage » de la notion de synchrétisme », *Kernos* [En ligne], 7 | 1994, p. 15

¹³⁹⁰ Synchrétisme. Dans : REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Tome II. *op. cit.*, p. 2065.

¹³⁹¹ BERNAND, Carmen, CAPONE Stefania, LENOIR, Frédéric et al. Regards croisés sur le bricolage et le synchrétisme. *Archives de sciences sociales des religions*. 2001, vol. 114, pp. 61-66.

réécriture : le journal opère un floutage comme pratique spécifique de la culture pour se fondre dans un ensemble culturel plus vaste, par un phénomène de rapprochements et d'emprunts à d'autres pratiques culturelles.

La notion de syncrétisme interroge la manière dont on se saisit d'un rôle au sein d'une institution ou encore, comme l'exprime Jacques Lagroye, « les pratiques qu'autorise l'appartenance à une institution – ou, plus rigoureusement, la participation à des activités et à des relations institutionnalisées »¹³⁹². Avec la médiatisation du trépas, c'est à un jeu syncrétique que l'on a affaire dans le journal, si l'on entend par « jeu » la définition que donne Edgar Morin, définition qu'il tient lui-même de l'ethnologue Frobenius, c'est-à-dire « l'activité, sans autre sens qu'elle-même délivrée de la servitude du but »¹³⁹³ et qu'Edgar Morin nomme « vérité dansante ». C'est précisément cette vérité dansante, ce jazz du journal, qui fait la java du trépas. Pour surmonter les contradictions propres au syncrétisme périodique, le trépas repose sur une scénographie bien spécifique reposant sur deux façons de rendre visibles des variations. La première, le régime-supraordinaire du trépas, renvoie à la capacité du régime périodique à convoquer des motifs qu'il est possible de reconstruire à partir du jeu de la filiation de sens et qui entretiennent un rapport étroit à l'axiologie et à la fiction. La deuxième, le régime infra-ordinaire du trépas, renvoie à des variations aléthurgiques plus évidentes reposant majoritairement sur des emprunts qui se manifestent dans les marges du journal. C'est très précisément cette scénographie qui fait que les variations ne représentent jamais de véritables mises en péril de la prétention aléthurgique.

Ce travail s'inscrit donc dans la lignée des recherches montrant comment les médias journalistiques produisent de la complexité, comme le soutient Eliseo Verón.

Malgré les multiples prophéties à propos de l'homme uni-dimensionnel, de l'aliénation ou des industries culturelles, l'analyse de l'histoire de l'évolution des médias dans les sociétés industrielles montre que les médias sont des *producteurs de diversité*, de *complexité*. Lorsque, par le biais de cette position artificielle de l'hyper-récepteur on accède à cette diversité, lorsque l'on constate que, par rapport à un événement donné, il y a autant de réalités que de positions de discours, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une diversité *structurée*. Ce n'est pas tout simplement du désordre, on saisit une *organisation*. Et cette organisation obéit à des règles.¹³⁹⁴

¹³⁹² LAGROYE, Jacques. L'institution en pratiques. *Revue suisse de science politique*. Décembre 2002, vol. 8, n° 3-4, p. 116.

¹³⁹³ MORIN, Edgar. *L'Homme et la mort. op. cit.*, p. 349.

¹³⁹⁴ VERÓN, Eliseo. La construction sociale des événements. *op. cit.*, p. 10.

Cette complexité peut être saisie à partir d'intrications, idée que l'on retrouve par exemple avec la mise en exergue d'une poétique de l'information par Adeline Wrona ou encore du rôle des émotions dans les pratiques journalistiques, par Florence Le Cam et Denis Ruellan, travaux évoqués précédemment. De la même façon, cette recherche veut s'inscrire dans la continuité des travaux faisant état de tensions constitutives des pratiques journalistiques, que l'on retrouve par exemple dans l'analyse du rapport au privé des médias d'informations générales chez Juliette Charbonneaux¹³⁹⁵ ou encore dans la mise en avant de l'ambivalence qui caractérise les relations entre les journalistes et les communicants, par Jean-Baptiste Legavre¹³⁹⁶. En somme, cette thèse appartient à l'ensemble des travaux proposant de saisir une forme spécifique de la complexité qui s'institue dans l'écart entre le *dire* et le *faire* du journal et du journalisme, à partir de ce que nous appelons des « oscillations ». Dans le même temps, ce travail propose un pas de côté par rapport aux recherches sur le journalisme, le plus souvent portées sur les logiques événementielles qui travaillent les médias et leurs professionnels.

En outre, le parcours qui est le nôtre constitue un pas de côté par rapport au cursus des jeunes chercheurs. La volonté de devenir infirmière-chercheuse qui nous anime s'éloigne en effet du projet d'enseignement universitaire ou d'exercice en entreprise vers lesquels se dirigent habituellement les jeunes chercheurs en sciences de l'information et de la communication. Le métier d'infirmier-chercheur est pourtant amené à se déployer en France dans un double contexte académique : celui d'« universitarisation » de la profession infirmière d'une part, et celui de fusion des universités d'autre part, encourageant la coopération et les partenariats entre praticiens de santé et chercheurs en sciences humaines et sociales. À travers ce projet professionnel, la visée qui est la nôtre est double : mettre la recherche en sciences sociales au service de la pratique de soins et contribuer au développement d'une approche réflexive en santé. Nous n'employons pas l'expression de « recherche-action » volontairement, puisqu'elle entretient l'idée selon laquelle il y aurait d'un côté des recherches qui font quelque chose au monde et de l'autre, celles qui ne lui font rien. Cette notion néglige le pouvoir du symbolique et ne fait qu'alimenter, d'après nous, le fossé entre l'abstrait et le concret, entre les théoriciens et les praticiens. Notre projet s'inscrit plutôt dans la volonté de mener

¹³⁹⁵ CHARBONNEAUX, Juliette. *Les deux corps du Président. Ou comment les médias se laissent séduire par le peuple*. Paris : Les Petits matins, 2015.

¹³⁹⁶ LEGAVRE, Jean-Baptiste. Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme « associés-rivaux ». *Communication & langages*. 2011, vol. 169, n°3, pp. 105-123.

une recherche « orientée vers l'action de transformation des situations concrètes »¹³⁹⁷ en tenant compte du fait que « ce sont ces situations qui l'informent et la font travailler »¹³⁹⁸. En somme, il s'agit d'inscrire la recherche en sciences de l'information et de la communication dans une perspective du *care* et de nourrir cette dernière de la connaissance qui vient par le *care*¹³⁹⁹. Cette « texture d'être »¹⁴⁰⁰ qu'est le *care*, loin de se limiter au monde de la santé mais que nous avons choisi d'embrasser par la voie du soin infirmier, rejoint la conviction profonde qu'une approche réflexive en santé menée d'un point de vue communicationnel peut se faire au bénéfice des personnes soignées et de leurs proches.

¹³⁹⁷ MOLINIER, Pascale, LAUGIER, Sandra et PAPERMAN, Patricia. *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*. Paris : Payot, 2009, p. 30.

¹³⁹⁸ *Ibid.*

¹³⁹⁹ *Ibid.*, p. 17.

¹⁴⁰⁰ *Ibid.*, p. 24.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie présentée ici est organisée par type de ressources mobilisées (ouvrages et revues complètes, articles et chapitres d'ouvrages, mémoires et thèses, actes de colloques, communications orales, dictionnaires, dictionnaires en ligne, encyclopédies en ligne, manuels professionnels, articles de revues professionnelles, articles de vulgarisation, romans, références web, références audio et références vidéo). Chaque section suit par ailleurs un ordre alphabétique.

Ouvrages et revues complètes

ADAM, Jean-Michel. *Les textes : types et prototypes*. Paris : Armand Colin, 2015 [1992].

AMEISEN, Jean-Claude, HERVIEU-LÉGER Danièle et HIRSCH, Emmanuel (dir.), *Qu'est-ce que mourir ?* Paris : Le Pommier/Universcience, 2003.

AMOSSY, Ruth. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010.

AMOSSY, Ruth. *Apologie de la polémique*. Paris : Presses Universitaires de France, 2014.

ARIÈS, Philippe. *Essais sur l'histoire de la mort en Occident. Du Moyen-Âge à nos jours*. Paris : Seuil, 2014 [1975].

ARIÈS, Philippe. *L'Homme devant la mort*. Paris : Seuil, 1985 [1977], 2 vol.

ARQUEMBOURG-MOREAU, Jocelyne. *Le Temps des événements médiatiques*. Bruxelles : De Boeck, 2003.

AUROUX, Sylvain. *La Philosophie du langage*. Paris : Presses Universitaires de France, 2018.

BAKHTINE, Mikhaïl. *La Poétique de Dostoïevski*, Paris : Seuil, 1970 [1929].

BARTHES, Roland. *Le Degré zéro de l'écriture*. Paris : Seuil, 1953.

BARTHES, Roland. *Essais critiques*. Paris : Seuil, 1964.

BARTHES, Roland. *S/Z*. Paris : Seuil, 1970.

BARTHES, Roland. *Roland Barthes*. Paris : Seuil, 1975.

BARTHES, Roland. *Le Neutre. Cours et séminaires au Collège de France (1977-1978)*. Paris : Seuil/IMEC, 2002.

BARTHES, Roland. *Journal de deuil*. Paris : Seuil/Imec, 2009 [1978].

- BARTHES, Roland. *La Chambre claire. Note sur la photographie*. Paris : Cahiers du Cinéma/Gallimard/Seuil, 1980.
- BARTHES, Roland. *L'Aventure sémiologique*. Paris : Seuil, 1985.
- BAUDRILLARD, Jean. *Le Système des objets*. Paris : Gallimard, 1978 [1968].
- BAUDRILLARD, Jean. *L'Échange symbolique et la mort*. Paris : Gallimard, 2016 [1976].
- BAYAERT-GESLIN, Anne. *L'Image préoccupée*. Paris : Hermès-Lavoisier, 2009.
- BECKER, Ernest. *The Denial Of Death*. Londres : Souvenir Press, 2020 [1973].
- BELLANGER, Claude, GODECHOT, Jacques, GUIRAL, Pierre et al. (dir.). *Histoire générale de la presse française. Tome III : de 1871 à 1940*. Paris : Presses Universitaires de France, 1972.
- BENVENISTE Émile. *Problèmes de linguistique générale*. Tome 1. Paris : Gallimard, 1966.
- BERDET, Marc. *Le Chiffonnier de Paris. Walter Benjamin et ses fantasmagories*. Paris : Vrin, 2015.
- BERGSON, Henri. *Les Deux sources de la morale et de la religion*. Paris : Les Presses universitaires de France, 1948 [1932].
- BERTHELOT-GUIET, Karine. *Paroles de pub. La vie triviale de la publicité*. Paris : Éditions Non Standard, 2013.
- BLANDIN, Claire. *Le Figaro. Deux siècles d'histoire*. Paris : Armand Colin, 2007.
- BRETON, Philippe. *L'Utopie de la communication. Le Mythe du « village planétaire »*. Paris : La Découverte, 1997 [1992].
- BRIN, Colette, CHARRON, Jean et BONVILLE Jean (De) (dir.). *Nature et transformations du journalisme. Théories et recherches empiriques*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 2004.
- BROHM, Jean-Marie. *Les figures de la mort : perspectives critiques*, Paris : Beauchesne, 2008.
- BURUCOA, Benoît (coord.). *Soins palliatifs en équipe : le rôle infirmier*. Rueil-Malmaison : Institut UPSA de la douleur, 2006.
- CAGÉ, Julia. *Sauver les médias. Capitalisme, financement participatif et démocratie*. Paris : Seuil, 2015.
- CAROL, Anne. *Les médecins et la mort. XIX^{ème}-XX^{ème} siècles*. Paris : Aubier, 2004.
- CASTRA, Michel. *Bien mourir. Sociologie des soins palliatifs*. Paris : Presses Universitaires de France, 2003.
- CATELLIN, Sylvie. *Sérendipité. Du conte au concept*. Paris : Seuil, 2014.

- CERTEAU, Michel (De). *L'Invention du quotidien*. Vol. 1. Arts de faire. Paris : Gallimard, 1990 [1980].
- CHARAUDEAU, Patrick. *Le Discours d'information médiatique. La construction du miroir social*. Paris : Nathan-INA, 1997.
- CHARBONNEAUX, Juliette. *Les deux corps du Président. Ou comment les médias se laissent séduire par le peuple*. Paris : Les Petits matins, 2015.
- CLÉMENT, Catherine. *La Syncope. Philosophie du ravissement*. Paris : Grasset, 1990.
- CORNU, Daniel. *Journalisme et vérité*. Genève : Labor et Fides, 2009 [1994].
- COURTOIS, Martine. *Les mots de la mort*. Paris : Belin, 1991.
- DASTON, Lorraine et GALISON, Peter. *Objectivité*. Paris : Les Presses du Réel, 2012.
- DELPORTE, Christian. *Histoire du journalisme et des journalistes en France. Du XVII^{ème} siècle à nos jours*. Paris : Presses Universitaires de France, 1995.
- DELPORTE, Christian. *Les journalistes en France, 1880-1950. Naissance et construction d'une profession*. Paris : Seuil, 1999.
- DEMERS, Francois, LE CAM, Florence, PEREIRA, Fábio Henrique et al. (dir.). *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo* [en ligne]. Décembre 2013, vol. 2, n°2. [Consulté le 15 août 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.surlejournalisme.kinghost.net/rev/index.php/slj/article/view/101/202>.
- DERRIDA, Jacques. *Apories. Mourir – s'attendre aux « limites de la vérité »*. Paris : Galilée, 1996.
- DESPRET, Vinciane. *Au bonheur des morts. Récits de ceux qui restent*. Paris : La Découverte, 2015.
- DESROSIÈRES, Alain. *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*. Paris : La Découverte, 2010 [1993].
- DIDI-HUBERMAN, Georges. *Ce que nous voyons, ce qui nous regarde*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1992.
- DIDI-HUBERMAN, Georges. *Génie du non-lieu. Air, poussière, empreinte, hantise*. Paris : Les Éditions de Minuit, 2001.
- DOLTO, Françoise. *Parler de la mort*. Paris : Gallimard, 1998.
- DOUDET, Estelle (dir.). *La Mort écrite. Rites et rhétoriques du trépas au Moyen-Âge*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005.
- DUBIED, Annik. *Les dits et les scènes du fait divers*, Genève/Paris : Droz, 2004.

- ECO, Umberto. *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*. Paris : Grasset, 1985 [1979].
- ECO, Umberto. *De Bibliotheca*. Caen : L'Échoppe, 1986.
- ECO, Umberto. *Vertige de la liste*. Paris : Flammarion, 2009.
- ELIAS, Norbert. *La Civilisation des mœurs*. Paris : Calmann-Lévy, 1973 [1969].
- ELIAS, Norbert. *La Solitude des mourants*. Paris : Éditions Christian Bourgois, 2012 [1982].
- ESQUENAZI, Jean-Pierre. *L'Écriture de l'actualité. Pour une sociologie du discours médiatique*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2002.
- ESQUERRE, Arnaud. *Les Os, les Cendres et l'État*. Paris : Fayard, 2011.
- FEYEL, Gilles. *La Presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*. Paris : Ellipses, 2007.
- FOUCAULT, Michel. *Naissance de la clinique*. Paris : Presses Universitaires de France, 2012 [1963].
- FOUCAULT, Michel. *L'Archéologie du savoir*. Paris : Gallimard, 1969.
- FOUCAULT, Michel. *L'Ordre du discours*. Paris : Gallimard, 1971.
- FOUCAULT, Michel. *Du gouvernement des vivants. Cours au Collège de France (1979-1980)*. Paris : EHESS/Gallimard/Seuil, 2012.
- FOUREZ, Cathy et MARTINEZ, Victor (dir.), *La Mort sous les yeux ? La mort dans tous ses états à la charnière du XX^{ème} et du XXI^{ème} siècle*. Paris : Hermann, 2014.
- FRAZER, James George. *Tabou et les périls de l'âme*. Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1927.
- FRAZER, James George. *La Crainte des morts dans la religion primitive*. Paris : Émile Nourry, 1935, 2 vol.
- FREUD, Sigmund. *Totem et tabou*. Paris : Payot et Rivages, 2001 [1913].
- FREUD, Sigmund. *Essais de psychanalyse*. Paris : Payot, 1981 [1915].
- FREUD, Sigmund. *La Féminité*. Paris : Payot, 2016 [1925].
- GAMBA, Fioranza. *Mémoire et immortalité aux temps du numérique*. Paris : L'Harmattan, 2016.
- GENETTE, Gérard. *Fiction et diction précédé de Introduction à l'architexte*. Paris : Seuil, 2004 [1979].

- GENETTE, Gérard. *Seuils*. Paris : Seuil, 1987.
- GLASER, Barney G. et STRAUSS, Anselm L. *Awareness of dying*. Chicago: Aldine Publishing Company, 1965.
- GLASER, Barney G. et STRAUSS, Anselm L. *La Découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*. Paris : Armand Colin, 2017 [2010].
- GODELIER, Maurice (dir.), *La Mort et ses au-delà*. Paris : CNRS Éditions, 2014.
- GONON, Laëtitia. *Le Fait divers criminel dans la presse quotidienne française du XIX^{ème} siècle*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2012.
- HABERMAS, Jürgen. *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot, 1988 [1962].
- HANUSCH, Folker. *Representing Death in the News. Journalism, Media and Mortality*. London: Palgrave Macmillan, 2010.
- HATIN, Eugène. *Histoire politique et littéraire de la presse en France. Avec une introduction historique sur les origines du journal et la bibliographie générale des journaux depuis leur origine*. Tome 1. Paris : Poulet-Malassis/De Broise, 1859.
- HATIN, Eugène. *Théophraste Renaudot. Sa vie et ses œuvres*. Loudun : impr. de D. Palluau, date inconnue.
- HOCHMANN, Jacques. *Histoire de l'empathie : connaissance d'autrui, souci du prochain*. Paris : Odile Jacob, 2012.
- JANKÉLÉVITCH, Vladimir. *La Mort*. Paris : Flammarion, 1977.
- JEANNERET, Yves. *Penser la trivialité. Volume 1 : La vie triviale des êtres culturels*. Paris : Hermès-Lavoisier, 2008.
- JEANNERET, Yves. *Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir*. Paris : Éditions Non Standard, 2014.
- JONAS, Hans. *Le Droit de mourir*. Paris : Éditions Rivages, 1996.
- KALIFA, Dominique. *L'Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*. Paris : Fayard, 1995.
- KELLEHEAR, Allan. *A Social History of Dying*. Cambridge: Cambridge University Press, 2007.
- KLEIN, Étienne. *Le Goût du vrai*. Tract n°17. Paris : Gallimard, 2020.

- KRIEG-PLANQUE, Alice. *La Notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté, 2009.
- KRIEG-PLANQUE, Alice. *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin, 2012.
- KÜBLER-ROSS, Elisabeth. *On Death and Dying*. New-York: Scribner, 1997 [1969].
- LAFONTAINE, Céline. *La Société postmortelle : la mort, l'individu et le lien social à l'ère des technosciences*. Paris : Seuil, 2008.
- LAMBERT, Frédéric. *Je sais bien mais quand même. Essai pour une sémiotique des images et de la croyance*. Paris : Éditions Non Standard, 2013.
- LAMIZET, Bernard. *Sémiotique de l'événement*. Paris : Hermès/Lavoisier, 2006.
- LAPLANTINE, François. *Penser le sensible*. Paris : Pocket, 2018.
- LAPOUGE, Gilles. *Utopie et civilisation*. Paris : Albin Michel, 1990.
- LE CAM, Florence et RUELLAN, Denis. *Émotions de journalistes. Sel et sens du métier*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2017.
- LEGUAY, Damien. Représentation actuelle de la mort dans nos sociétés : les différents moyens de l'occulter. *Études sur la mort*. 2008, vol. 134, n°2, pp. 115-123.
- LEPRETTE, Jacques et PIGEAT, Henri (dir.). *Éthique et qualité de l'information*. Paris : Presses Universitaires de France, 2004.
- LEVINAS, Emmanuel. *La Mort et le temps*. Paris : L'Herne, 1991.
- LITS, Marc (dir.). *La Peur, la mort et les médias*. Bruxelles : Evo Communication, 1993.
- LITS, Marc. *Du récit au récit médiatique*. Bruxelles : De Boeck, 2008.
- LOCK, Margaret. *Twice Dead. Organ Transplants and the Reinvention of Death*. Berkeley and Los Angeles: University of California Press, 2002.
- LUCKERHOFF, Jason, SOULIER, Virginie et CHAMPAGNE-POIRIER Olivier (dir.). L'actualité culturelle. *Les Cahiers du journalisme – Recherches*. 2018, vol. 2, n°2, pp. 1-176.
- MARCHETTI, Dominique. *Quand la santé devient médiatique. Les logiques de production de l'information dans la presse*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2010.
- MARIN, Louis. *Utopiques : jeux d'espaces*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1973.
- MARTIN, Marc. *Trois siècles de publicité en France*. Paris : Éditions Odile Jacob, 1992.

- MARTIN, Marc. *Histoire de la publicité en France*. Nanterre : Presses Universitaires de Paris Ouest, 2012.
- MATTELART, Armand. *Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale*. Paris : La Découverte, 2000.
- MEYDENBACH, Jacob. *Danse macabre* (incunable allemande, vers 1490). Paris : Presses Universitaires de France, 2011.
- MILANESI, Claudio. *Mort apparente, mort imparfaite. Médecine et mentalités au XVIII^{ème} siècle*. Paris : Payot, 1989.
- MINO, Jean-Christophe et FOURNIER, Emmanuel. *Les Mots des derniers soins. La démarche palliative dans la médecine contemporaine*. Paris : Les Belles Lettres, 2008.
- MINO, Jean-Christophe. *Soins intensifs. La technique et l'humain*. Paris : Presses Universitaires de France, 2012.
- MOIRAND, Sophie. *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : Presses Universitaires de France, 2007.
- MOLINIER, Pascale, LAUGIER, Sandra et PAPERMAN, Patricia. *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*. Paris : Payot, 2009.
- MORIN, Edgar. *L'Homme et la mort*. Paris : Seuil, 1970 [1951].
- MOSCOVICI, Serge. *La Psychanalyse, son image, son public*. Paris : Presses Universitaires de France, 1961.
- MOUILLAUD, Maurice et TÉTU, Jean-François. *Le Journal quotidien*. Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1989.
- PEREC, Georges. *L'Infra-ordinaire*. Paris : Seuil, 1989.
- PIETTE, Albert. *Le Temps du deuil. Essai d'anthropologie existentielle*. Paris : Les Éditions de l'Atelier-Éditions ouvrières, 2005.
- PINSON, Guillaume. *L'Imaginaire médiatique. Histoire et fiction du journal au XIX^{ème} siècle*, Paris : Classiques Garnier, 2013.
- PROPP, Vladimir. *Morphologie du conte*. Paris : Seuil, 1970 [1928].
- QUÉRÉ, Louis. *Des miroirs équivoques. Aux origines de la communication moderne*. Paris : Aubier Montaigne, 1982.
- RABATEL, Alain et FLOREA, Marie-Laure (dir.), Annoncer la mort, *Questions de communication*. 2011, n°19.

- RABATEL, Alain et FLOREA, Marie-Laure (dir.), *Évoquer la mort, Questions de communication*. 2011, n°20.
- RICŒUR, Paul. *Temps et récit*. Tome 1. Paris : Seuil, 1983.
- RICŒUR, Paul. *L'Idéologie et l'Utopie*. Paris : Seuil, 1997 [1986].
- RICŒUR Paul, *Vivant jusqu'à la mort*. Suivi de *Fragments*. Paris : Éditions du Seuil, 2007.
- RINGOOT, Roselyne. *Analyser le discours de presse*. Paris : Armand Colin, 2014.
- RIVET, Daniel et RIVET, Françoise. *Tu nous as quittés... Paraître et disparaître dans le Carnet du Monde*. Paris : Armand Colin, 2009.
- RUELLAN, Denis. *Le Journalisme ou le professionnalisme du flou*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble, 2007.
- RUELLAN, Denis. *Nous journalistes. Déontologie et identité*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 2011.
- SAUSSURE, Ferdinand (De). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot, 1931 [1916].
- SEURRAT, Aude (dir.). *Écrire un mémoire en sciences de l'information et de la communication. Récits de cas, démarches et méthodes*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 2014.
- THÉRENTY, Marie-Ève et VAILLANT, Alain. *1836 : L'An I de l'ère médiatique. Étude littéraire et historique du journal La Presse d'Émile de Girardin*. Paris : Nouveau Monde Éditions, 2001.
- THÉRENTY, Marie-Ève. *Mosaïques. Être écrivain entre presse et roman (1829-1836)*. Paris : Honoré Champion, 2003.
- THÉRENTY, Marie-Ève. *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^{ème} siècle*. Paris : Seuil, 2007.
- THOMAS, Louis-Vincent. *Anthropologie de la mort*. Paris : Payot, 1975.
- THOMAS, Louis-Vincent. *Mort et pouvoir*. Paris : Payot, 1978.
- THOMAS, Louis-Vincent. *La Mort en question. Traces de mort, mort des traces*. Paris : L'Harmattan, 2004 [1991].
- URBAIN, Jean-Didier. *L'Archipel des morts. Le sentiment de la mort et les dérives de la mémoire dans les cimetières d'Occident*. Paris : Plon, 1989.
- VAN GENNEP, Arnold. *Les rites de passage*. Paris : Éditions Picard, 1981 [1909].
- VAN GINNEKEN, Jaap. *Understanding Global News*, New-York : Sage Publications, 1997.

VERÓN, Eliseo. *Construire l'événement. Les médias et l'accident de Three mile island*. Paris : Les Éditions de Minuit, 1997.

VOVELLE, Michel. *Mourir autrefois. Attitudes collectives devant la mort aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles*. Paris : Gallimard, 1974.

WACHTEL, Nathan. *Entre Moïse et Jésus. Études marranes (XV^{ème}-XXI^{ème} siècles)*. Paris : CNRS Éditions, 2013.

WALTER, Jacques. *La Shoah à l'épreuve de l'image*. Paris : Presses universitaires de France, 2005.

WILLIAMS, Patrick. *Nous, on n'en parle pas. Les vivants et les morts chez les Manouches*. Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1993.

WINKIN, Yves. *La Nouvelle communication*. Paris : Seuil, 1981.

WRONA, Adeline. *Face au portrait. De Sainte-Beuve à Facebook*. Paris : Hermann, 2012.

Articles et chapitres d'ouvrages

ALBERT, Pierre. Le Journal des connaissances utiles de Girardin (1831-1836...) ou la première réussite de la presse à bon marché. *Revue du Nord*. Avril-septembre 1984, vol. 261-262, n°66, pp. 733-744.

AMEISEN, Jean-Claude. Quand la forme en une autre s'en va... la mort et la sculpture du vivant. *Études sur la mort*. 2003, vol. 124, n°2, pp. 91-120.

ANGENOT, Marc. Le procès de l'utopie. Utopie, science de l'histoire, idéocraties. *Cités*. 2010, vol. 42, n°2, pp. 15-32.

BACQUÉ, Marie-Frédérique. Des nouvelles de la Société de Thanatologie. *Études sur la mort*. 2019, vol. 151, n°1, pp. 7-8.

BAREL-MOISAN, Claire. Écrire pour instruire. Dans : KALIFA, Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et al. (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^{ème} siècle*. Paris : Nouveau Monde Éditions, 2011, pp. 745-771.

BARRAS, Vincent. Une histoire de la notion de mort en médecine. Dans : BERTRAND, Régis, CAROL, Anne et PELEN Jean-Noël (dir.), *Les narrations de la mort*. Aix-en-Provence : Presses universitaires de Provence, 2005, pp. 15-21.

BARTHES, Roland. Éléments de sémiologie. *Communications*. 1964, n°4, pp. 91-135.

BARTHES, Roland. Rhétorique de l'image. *Communications*. 1964, n°4, pp. 40-51.

- BARTHES, Roland. Introduction à l'analyse structurale des récits. *Communications*. 1966, n°8, pp. 1-27.
- BARTHES, Roland. L'effet de réel. *Communications*. 1968, n°11, 1968. pp. 84-89.
- BAUDRY, Patrick. La mémoire des morts. *Tumultes*. 2001, vol. 16, n°1, pp. 29-40.
- BAUDRY, Patrick. La place du mourant. Dans : RICOT, Jacques, HIGGINS Robert William et BAUDRY, Patrick (dir.), *Le Mourant*, Nantes : M-Editer, 2006, pp. 83-112.
- BAUDRY, Patrick. L'enjeu social du mourir. Dans : LAVAUD, Claudie (coord.), *Une éthique pour la vie. Approches interdisciplinaires (philosophie, médecine, droit, sociologie)*. Paris : Seli Arslan, 2007.
- BAUDRY, Patrick. Mutations des rites funéraires. *Transversalités*. 2010, vol. 115, n°3, pp. 111-121.
- BERBERIS, Isabelle, NUROCK, Vanessa, TOURNON, Annabela. Présentation. *Cités*. 2010, vol. 2, n° 42, pp. 9-13.
- BERNAND, Carmen, CAPONE Stefania, LENOIR, Frédéric et al. Regards croisés sur le bricolage et le syncrétisme. *Archives de sciences sociales des religions*. 2001, vol. 114, pp. 61-66.
- BERNARD, Françoise. La communication des organisations entre questions d'influence et questions d'autonomie. L'actualité des notions d'engagement, d'émergence et d'institution. *Communication et organisation*. 2015, vol. 47, n°1, pp. 85-95.
- BERTHELOT-GUIET, Karine, MARTI DE MONTETY, Carole et PATRIN-LECLÈRE, Valérie. Entre dépublicitarisation et hyperpublicitarisation, une théorie des métamorphoses du publicitaire ». *Semen* [En ligne], n°36. 22 avril 2015. [Consulté le 12 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/semen/9645>.
- BERTHOD, Marc-Antoine. La vie des morts dans le regard des anthropologues. *Anthropos. Revue internationale d'ethnologie et de linguistique*. 2005, vol. 100, n°2, pp. 521-536.
- BERTRAND, Régis. L'histoire de la mort, de l'histoire des mentalités à l'histoire religieuse. *Revue d'histoire de l'Église de France*. 2000, vol. 86, n°217, pp. 551-559.
- BEYAERT-GESLIN, Anne. L'image ressassée. Photo de presse et photo d'art. *Communication et langages*. 2006, n°147, pp. 119-135.
- BIOT, Christian. Des rites humains autour de la mort. *L'Esprit du temps*. 2011, vol. 140, n°2, pp. 29-40.
- BLOCH, Marc. La mort et la conception de la personne. *Terrain*. 1993, n° 20, pp. 7-20.
- BOUGNOUX, Daniel. La mort en face. *Libres cahiers pour la psychanalyse*. 2007, vol. 2, n°16, pp. 63-70.

- BOUGNOUX, Daniel. Blog et travail du deuil. *Médium*. 2014, vol. 40, n°3, pp. 36-45.
- BOURDELOIE, Hélène. Usages des dispositifs socio-numériques et communication avec les morts. D'une reconfiguration des rites funéraires. *Questions de communication*. 2015, vol. 28, n°2, pp. 101-125.
- BOUSQUET Franck. L'information service au cœur de la reconfiguration de la presse infranationale française. *Réseaux*. 2015, vol. 193, n°5, pp. 163-191.
- BRETON, Philippe. L'utopie de la communication entre l'idéal de la fusion et la recherche de la transparence. *Quaderni*. Hiver 1996, n°28, pp. 125-133.
- BRETON, Philippe. La formation de la notion de communication. *Dossiers de l'audiovisuel*. Mai-juin 1999, n°85, pp. 9-11.
- CAROL, Anne. Une histoire médicale des critères de la mort. *Communications*. 2015, vol. 97, n°2, pp. 45-55.
- CASTEX, Lucien, HARBINJA, Edina et ROSSI, Julien. Défendre les vivants ou les morts ? Controverses sous-jacentes au droit des données *post mortem* à travers une perspective comparée franco-américaine. *Réseaux*. 2018, vol. 210, n°4, p. 117-148.
- CHARON, Jean-Marie. L'éthique des journalistes au XX^{ème} siècle. De la responsabilité devant les pairs aux devoirs à l'égard du public. *Le Temps des médias*. 2003, vol. 1, n° 1, pp. 200-210.
- CHARRON, Jean et BONVILLE, Jean (De). Le Paradigme du journalisme de communication : essai de définition. *Communication. Information Médias Théories*. Décembre 1996, vol. 17, n°2, pp. 50-97.
- CHARTIER, Roger. Les arts de mourir, 1450-1600. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1976, vol. 31, n°1, pp. 51-75.
- CHÂTELET, Isabelle. La fortune de la catharsis chez Freud. *Champ psychosomatique*, vol. 41, n°1, 2006, pp. 29-38.
- CHAUNU, Pierre. Mourir à Paris (XVI^{ème}-XVII^{ème}-XVIII^{ème} siècles). *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1976, vol. 31, n°1, pp. 29-50.
- CHEVROLET, Teresa. "Che cosa è questo purgare ?". La catharsis tragique d'Aristote chez les poètes italiens de la Renaissance. *Études Épistémè* [En ligne]. 2008, n°13. 1^{er} juin 2008. [Consulté le 22 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/episteme/895>.
- CORBIN, Alain, DELOYE, Yves et HAEGEL, Florence. De l'histoire des représentations à l'histoire sans nom. Entretien avec Alain Corbin. *Politix*, vol. 21, n°6, 1993, pp. 7-14.

DACHEUX, Éric. Utopie et SIC. *Communication* [En ligne]. 2008, vol. 26, n°2. [Consulté le 7 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <http://communication.revues.org/835>.

DAKHLIA, Jamil, QUEMENER Nelly et CASTEX Lucien. Rythmes de mort. *Temporalités* [En ligne], 2016, n°23. [Consulté le 29 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/temporalites/3368>.

DALLAPORTA, Bruno. Peut-on parler de notre propre mort ? Des directives anticipées à la discussion anticipée. Dans : HIRSCH, Emmanuel (éd.), *Fins de vie, éthique et société*. Paris : Érès, 2016, pp. 730-738.

DAVALLON, Jean. Objet concret, objet scientifique, objet de recherche. *Hermès*. 2004, vol. 38, n°1, pp. 30-37.

DELMOTTE, Benjamin. *Esthétique de l'angoisse. Le Memento mori comme thème esthétique*. Paris : Presses Universitaires de France, 2010.

DELPORTE, Christian. Mise en scène médiatique de la mort de Chaban-Delmas (novembre 2000). *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*. 2006, vol. 90, n°2, pp. 141-153.

DOUYÈRE, David et ANTOINE, Frédéric. Penser l'entrelacs des religions et des médias. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], n°13. 1^{er} juin 2017. [Consulté le 27 août 2021]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org.proxy.scd.u-psud.fr/rfsic/3756>.

DUFOUR, Stéphane et BOUTAUD, Jean-Jacques. Extension du domaine du sacré. *Questions de communication*. 2013, vol. 23, n°1, pp. 7-30.

DUMASY-QUEFFÉLEC, Lise. Le Feuilleton. Dans : KALIFA, Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et al. (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^{ème} siècle*. Paris : Nouveau Monde Éditions, 2011, pp. 925-936.

DURKHEIM, Émile. Représentations individuelles et représentations collectives. *Revue de métaphysique et de morale*. mai 1898, vol. 6, pp. 273-302.

FABRE-MAGNAN, Muriel. La dignité en Droit : un axiome. *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 2007, vol. 58, n°1, pp. 1-30.

FEYEL, Gilles. Feuille du Bureau d'Adresse. Dans : SGARD, Jean (dir.), *Dictionnaire des journaux 1600-1789*, Paris : Universitas, 1991, pp. 416-422.

FEYEL, Gilles. Aux origines de l'éthique des journalistes : Théophraste Renaudot et ses premiers discours éditoriaux (1631-1633). *Le Temps des Médias*. 2003, vol. 1, n°1, pp. 175-189.

FEYEL, Gilles. Le journalisme au temps de la Révolution : un pouvoir de vérité et de justice au service des citoyens. *Annales historiques de la Révolution française*. 2003, n°333, pp. 21-44.

FLAHAULT, François. Pour une conception renouvelée du bien commun. *Études*, vol. 418, n°6, 2013, pp. 773-783.

FLOREA, Marie-Laure. Dire la mort, écrire la vie. Re-présentations de la mort dans les nécrologies de presse. *Questions de communication*. 2011, n°19, pp. 29-52.

FONTAINE, Maud. De la mort du « grand écrivain » à la vie triviale de sa figure. Les nécrologies de presse comme formes de l'économie politique du journal (XIX^{ème}-XXI^{ème} siècle). Dans : LEGAVRE, Jean-Baptiste (dir.), *Les nécrologies littéraires. Les échelles journalistiques de la grandeur*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes [en cours de parution].

FOUCAULT, Michel. « Des espaces autres ». *Empan*. 2004 [1967], vol. 54, n°2, pp. 12-19.

FOUCAULT, Michel. Histoire de la médicalisation. *Hermès. La Revue*. 1988, vol. 2, n°2, pp. 11-29.

FOURQUET-COURBET, Marie-Pierre et COURBET, Didier. Comment les fans réagissent-ils lors du décès de la célébrité ? *Communication* [En ligne]. 2012, vol. 30, n°2. [Consulté le 29 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/communication/3530>.

FREUD, Sigmund. La négation. *Résultats, idées, problèmes. 1921-1938*. Tome II. Paris : Presses Universitaires de France, 1987 [1925], pp. 135-140.

FRICK, Jean-Paul. L'utopie de Saint-Simon. *Revue française de science politique*. 1988, vol. 38, n°3, pp. 387-401.

GALAY, Jean-Louis. Esquisses pour une théorie figurale du discours. *Travaux du Centre de Recherches Sémiologiques*. Septembre 1972, n°15, pp. 1-46.

GENETTE, Gérard. Vraisemblance et motivation. *Communications*. 1968, n°11, pp. 5-21.

GEORGES, Fanny. De l'identité numérique aux éternités numériques : la mort extime. L'usage des grandes bases de données personnelles après le décès des usagers [en ligne]. Proposition à la revue *Réseaux*. 2018. [Consulté le 2 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01683260/document>.

GONZALES, Pierre. Production journalistique et contrat de lecture : autour d'un entretien avec Eliseo Verón. *Quaderni*. Printemps 1996, n°29, pp. 51-59.

GORER, Geoffrey. Pornography of Death. *Encounter*. octobre 1955, vol. 5, n°4, pp. 49-52.

HAFFEMAYER, Stéphane. Information et espace public : la presse périodique en France au XVII^{ème} siècle. *Revue de synthèse*. Berlin/Paris : Springer Verlag/Lavoisier, 2005, vol. 126, pp. 109-137.

HAMMER, Françoise. Le faire-part de décès et la confrontation avec la mort. *Questions de communication*. 2011, n°19, pp. 53-71.

HEISER, Sandrine. Il faut commémorer le soldat Daulier « Mort pour la France ». *Revue historique des armées*. 2014, n°274, pp. 116-125.

HENRY, Emmanuel. Construction des problèmes publics, Dans : FILLIEULE, Olivier (éd.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris : Presses de Sciences Po, 2020 [2009], pp. 152-158.

HERTZ, Robert. Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. *L'Année sociologique*. 1907, n°10, pp. 48-137.

HINTERMEYER, Pascal. *Le Monde de l'euthanasie (1998-2010)*. *Questions de communication*. 2011, vol. 20, n°2, pp. 155-174.

HULAK, Florence. En avons-nous fini avec l'histoire des mentalités ? *Philonsorbonne*. n°2, 2008, pp. 89-109.

JAUBERT Anna, Dire et plus ou moins dire. Analyse pragmatique de l'euphémisme et de la litote. *Langue française*. 2008, vol. 160, n°4, pp. 105-116.

JEANMART, Gaëlle. L'efficacité de l'exemple. *Revue de philosophie politique de l'ULG*. Avril 2011, n°4, pp. 4-48.

JEANNERET, Yves et PATRIN-LECLÈRE, Valérie. La métaphore du contrat. *Hermès, La Revue*. 2004, vol. 38, n°1, pp. 133-140.

JEFFREY, Denis. Le sacré, entre médiations et ruptures. *ESSACHESS, Journal for Communication Studies*. 2011, vol. 4, n°2, pp. 31-46.

JONAS, Hans. Philosophical reflections on experimenting with human subjects. *Daedalus*. 1969, vol. 98, n°2, pp. 219-247.

KALIFA, Dominique, THÉRENTY, Marie-Ève et VAILLANT, Alain. Le quotidien. Dans : KALIFA, Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et al. (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIXème siècle*. Paris : Nouveau Monde Éditions, 2011, pp. 269-294.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine. Rhétorique et pragmatique : les figures revisitées. *Langue française*. 1994, n°101, pp. 57-71.

LAFON, Benoît. Les funérailles télévisées. Confrontation distanciée à la mort et naissance de figures tutélaires. *Questions de communication*. 2011, vol. 19, n°1, pp. 113-141.

LAGROYE, Jacques. L'institution en pratiques. *Revue suisse de science politique*. Décembre 2002, vol. 8, n° 3-4, pp. 114-128.

LAITILA, Tiina. Journalistics codes of ethics in Europe. *European Journal of Communication*. 1995, vol. 10, n°4, pp. 527-544.

LAMIZET, Bernard. Sémiotique du sacré. *ESSACHESS, Journal for Communication Studies*. 2011, vol. 4, n°2, pp. 47-57.

LAVILLE, Camille. Le traitement de l'actualité internationale : avenir... et mirages de l'information planétaire. *Les Cahiers du Journalisme*. Automne 2003, n°12, pp. 32-41.

LAVOIE, Mireille, DE KONINCK, Thomas et BLONDEAU, Danielle. Frontières entre la mort et le mourir. *Laval théologique et philosophique*. février 2009, vol. 65, n°1, pp. 67-81.

LAVOINNE, Yves. L'espace du quotidien : les enjeux de l'innovation (1800-1856). Dans : LÉVRIER, Alexis et WRONA, Adeline (dir.), *Matière et esprit du journal. Du Mercure Galant à Twitter*. Paris : Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2013, pp. 123-140.

LE BRUN, Jacques. Le non-savoir de la négation. Dans : PIC, Muriel, SELMECI CASTIONI, Barbara, VAN ELSLANDE, Pierre (dir.), *La Pensée sans abri. Non-savoir et littérature*. Nantes : Éditions nouvelles Cécile Defaut, pp. 27-45.

LEFAUCONNIER-RIPOLL, Camille. « Au récit de la maladie et de la mort de ce grand homme ». L'art de mourir, d'après une étude comparée des récits de la mort de Michel de Marillac et de celle de François Sublet de Noyers. *Les Dossiers du Grihl* [En ligne]. 24 novembre 2011. [Consulté le 30 janvier 2014]. Disponible à l'adresse : <http://dossiersgrihl.revues.org/4710>.

LEGAVRE, Jean-Baptiste. Entre conflit et coopération. Les journalistes et les communicants comme « associés-rivaux ». *Communication & langages*. 2011, vol. 169, n°3, pp. 105-123.

LEGAVRE, Jean-Baptiste. Préambule. *L'Informel pour informer. Les journalistes et leurs sources*. Paris : éd. Pepper-L'Harmattan, 2014, pp. 5-17.

LE GRAND-SÉBILLE, Catherine. Évolution des rites et des pratiques. *Études sur la mort*. 2007, vol. 131, n°1, pp. 135-141.

LE GRAND-SÉBILLE, Catherine. Première et dernière parure : vêtir les très petits morts dans les maternités françaises. Dans : MOREL, Marie-France (éd.), *La Naissance au risque de la mort. D'hier à aujourd'hui*. Paris : Érès, 2021, pp. 311-332.

LE GRAND-SÉBILLE, Catherine. Préserver les plaisirs sensoriels en fin de vie. Les nourritures et le vin. *Études sur la mort*. 2015, vol. 147, n°1, pp. 139-153.

LE MAREC, Joëlle. Le public, le tact et les savoirs de contact. *Communication & langages*, vol. 175, n°1, 2013, pp. 3-25.

LENCLUD, Gérard. Le grand partage ou la tentation ethnologique. Dans : ALTHABE, Gérard, FABRE, Daniel et LENCLUD, Gérard (dir.), *Vers une ethnologie du présent*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1996, pp. 9-37.

LITS, Marc. Le fait divers : une notion intraduisible. *Hermès. La Revue*. 2007, vol. 49, n°3, pp. 107-113.

- LOUVEL, Liliane. Reading with Images: Anita Brookner's *The Next Big Thing* as Memento Mori. *Études britanniques contemporaines - Revue de la Société d'études anglaises contemporaines* [en ligne]. Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, n°43. 11 juillet 2014. [Consulté le 23 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01643736/file/ebc-1334.pdf>.
- MAKAROVA, Arina. Dits et non-dits des nécrologies de la presse. *Le Temps des médias*. 2003, vol. 1, n° 1, pp. 108-118.
- MAKAROVA, Arina. La fonction sociale de la rubrique nécrologique. L'annonce de décès à travers la presse des XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècles. *Hypothèses*. 2007, vol. 10, n°1, pp. 113-121.
- MAKAROVA, Arina. Le carnet et les petites annonces. Dans : KALIFA, Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et al. (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^{ème} siècle*. Paris : Nouveau Monde Éditions, 2011, pp. 1049-1058.
- MARIN, Louis. Les corps utopiques rabelaisiens. *Littérature*. 1976, n°21, pp. 35-51.
- MARIN, Louis. Le Maintenant utopique. Dans : FURTER, Pierre et RAULET, Gérard (dir.), *Stratégies de l'utopie*, Paris : Galilée, 1979, pp. 246-252.
- MARIN, Louis. Passages. *Traverses*. 1981, n° 21-22, pp. 123-129.
- MARIN, Louis. Présentation et représentation dans le discours classique : les combles et les marges de la représentation picturale. *Discours psychanalytique*. 1985, n°4, pp. 4-13.
- MARIN, Louis. L'Utopie ou l'infini au neutre : voyages aux frontières. *Le Genre humain*. 1992, n° 24-25, pp. 45-57.
- MARIN, Louis. La fiction poétique de l'utopie. *Chimères*. Automne 1993, n° 20, pp. 209-217.
- MERZEAU, Louise. Les données post mortem. *Hermès*, 2009, vol. 53, n°1, pp. 30-31.
- MOLES, Abraham. Notes pour une typologie des événements. *Communications*. 1972, n°18, pp. 90-96.
- MINO, Jean-Christophe, FRATTINI, Marie-Odile et FOURNIER, Emmanuel. Pour une médecine de l'incurable. *Études*, 2008, tome 408, n°6, pp. 753-764.
- MONTE, Michèle et OGER, Claire. La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels. *Mots. Les langages du politique*. 2015, vol. 107, n°1, pp. 5-18.
- MOUREAU, François. Du *Mercure Galant* au *Mercure de France* : structure et évolution éditoriales (1672-1724). Dans : LÉVRIER, Alexis et WRONA, Adeline (dir.), *Matière et esprit du journal. Du Mercure Galant à Twitter*. Paris, Presses Universitaires de Paris Sorbonne, 2013, pp. 25-47.

MOSCOVICI, Serge. Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. Dans : JODELET, Denise (dir.), *Les représentations sociales*. Paris, Presses Universitaires de France, 2003, pp. 79-103.

MUCHNIK, Natalia. Le marranisme, les marranismes : réflexions autour d'un concept passe-partout. Dans : EHRENFREUND, Jacques et SCHREIBER, Jean-Philippe (dir.), *Les marranismes : De la religiosité cachée à la société ouverte*. Paris : Demopolis, 2014, pp. 25-44.

NOIRIEL, Gérard. L'identification des citoyens. Naissance de l'état civil républicain. *Genèses*. 1993, n°13, pp. 3-28.

NORA, Pierre. L'Événement monstre. *Communications*, 1972, n°18, pp. 162-172.

OGER, Claire et OLLIVIER-YANIV, Caroline. Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel. *Mots. Les langages du politique*. 2006, n°81, pp. 63-77.

OST, François et VAN DE KERCHOVE, Michel. L'outrage public aux bonnes mœurs, révélateur d'une rationalité juridique de moins en moins assurée. Dans : CHEVALLIER, Jacques (dir.), *Les bonnes mœurs*, Paris : Presses Universitaires de France, 1994, pp. 105-124.

PATRIN-LECLÈRE, Valérie. Un média est-il une marque ? *Communication* [En ligne]. Vol. 32, n°2. 7 avril 2014. [Consulté le 3 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/communication/5027>.

QUÉAU, Philippe. Le virtuel : une utopie réalisée. *Quaderni*. 1996, n°28, pp. 109-123.

RABATEL, Alain et FLOREA, Marie-Laure. Re-présentations de la mort dans les médias d'information. *Questions de communication*. 2011, n°19, pp. 7-28.

REDEKER, Robert. La vraie puissance de l'utopie. *Le Débat*. 2003, vol. 3, n° 125, pp. 100-111.

REINEMANN, Carsten, STANYER, James, SCHERR, Sebastian et al. Hard and soft news: A review of concepts, operationalizations and key findings. *Journalism*. 2012, vol. 13, pp. 221-239.

REVAZ, Françoise. La nécrologie : un genre rédactionnel ? *Semen* [En ligne], n°13, 2001. [Consulté le 10 mai 2010]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/semem/2767>.

REY, Alain. Du discours au discours par l'usage : pour une problématique de l'exemple. *Langue française*. 1995, vol. 106, pp. 95-120.

RICOEUR, Paul. L'idéologie et l'utopie : deux expressions de l'imaginaire social. *Autres Temps. Les cahiers du christianisme social*. 1984, n°2, pp. 53-64.

RIEFFEL, Rémy. L'évolution du positionnement intellectuel de la critique culturelle. *Quaderni*. Printemps 2006, n°60, pp. 55-64.

RIEFFEL, Rémy, RINGOOT, Roselyne, TÉTU Jean-François et al. Le « gouvernement » des journalistes. Introduction. *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*. Décembre 2013, vol. 2, n°2, pp. 4-11.

RINGOOT, Roselyne et UTARD, Jean-Michel. Genres journalistiques et « dispersion » du journalisme. Dans : RINGOOT, Roselyne et UTARD, Jean-Michel (dir.), *Le Journalisme en invention*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2005, pp. 21-47.

ROCHE, Daniel. "La mémoire de la Mort" : recherche sur la place des arts de mourir dans la Librairie et la lecture en France aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1976, vol. 31, n°1, pp. 76-119.

SÈRE, Bénédicte. Aristote et le bien commun au Moyen-Âge : une histoire, une historiographie. *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*. 2010, vol. 32, n°2, pp. 277-291.

SFEZ, Lucien. Du monde de la communication à l'utopie du corps. *Quaderni*, Hiver 1996, n°28, pp. 135-146.

SOUCHIER, Emmanuël. L'Image du texte. Pour une théorie de l'énonciation éditoriale. *Les Cahiers de médiologie*. 1998, vol. 6, n°2, pp. 137-145.

SOUCHIER, Emmanuël. La Mémoire de l'oubli : éloge de l'aliénation. Pour une poétique de « l'infra-ordinaire ». *Communication & langages*. 2012, vol. 172, n°2, pp. 3-19.

SOUDIÈRE, Martin (De La). Le Paradigme du passage. *Communications*. 2000, n°70, pp. 5-31.

TAÏEB, Emmanuel. Avant-propos : du biopouvoir au thanatopouvoir. *Quaderni*. hiver 2006-2007, n°62, pp. 5-15.

TENENTI, Alberto. Ars moriendi. Quelques notes sur le problème de la mort à la fin du XV^{ème} siècle. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1951, vol. 6, n°4, pp. 433-446.

THOMAS, Louis-Vincent. Éléments pour un itinéraire. *Sociétés*. 2006, vol. 93, n°3, pp. 40-41.

TORRES, Asdrad, L'utopie des autoroutes de l'information. *Manière de voir*. Août 1995, n°27, pp. 44-47.

TUDESQ, André-Jean. Les listes électorales de la Monarchie censitaire. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 1958, vol. 13, n°2, pp. 277-288.

VAILLANT, Alain. Écrire pour raconter. Dans : KALIFA, Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et al. (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^{ème} siècle*. Paris : Nouveau Monde Éditions, 2011, pp. 773-792.

VENDRYES, Joseph. Pour une étymologie statique. *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. 1953, tome 1, n°138, pp. 1-19.

VERÓN, Eliseo. La construction sociale des événements. *Periodistica*, Societat Catalana de Comunicació, Institut d'estudis catalans, 1990, pp. 9-16.

VOVELLE, Michel. Les attitudes devant la mort, front actuel de l'histoire des mentalités. *Archives de sciences sociales des religions*. 1975, n°39, pp. 17-29.

WALTER, Jacques. L'Ossuaire de Douaumont dans des quotidiens français : de l'idée à l'inauguration. *Le Temps des médias*. 2015, n°25, pp. 244-263.

WRONA, Adeline. Vies minuscules, vies exemplaires : récit d'individu et actualité. Le cas des portraits of grief parus dans le *New-York Times* après le 11 septembre 2001. *Réseaux*. 2005, vol. 132, n°4, pp. 93-110.

WRONA, Adeline. Écrire pour informer. Dans : KALIFA, Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et al. (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse française au XIX^{ème} siècle*. Paris : Nouveau Monde Éditions, 2011, pp. 717-743.

WRONA, Adeline. Des Panthéons à vendre : le portrait d'homme de lettres, entre réclame et biographie. *Romantisme*. 2012, vol. 155, n°1, pp. 37-50.

Mémoires, thèses

CHARBONNEAUX, Juliette. *La Vie quotidienne du franco-allemand ou l'exercice du pouvoir périodique. Comparaison du Monde et de la Frankfurter Allgemeine Zeitung (1949-2013)*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Université Paris-Sorbonne, 2014.

DICHAMP, Céline. *Dépendance et intoxication : de la représentation médicale et sociale à l'imaginaire symbolique : la dimension addictive des drogues entre réel, fantasme et fantastique à travers récits et romans français de 1870 à 1914*. Thèse de doctorat en littérature française. Montpellier : Université Montpellier III, 2011.

FABRE, Maxime. *L'Image exposée : la représentation des photographies de l'Agence France-Presse sur les réseaux sociaux numériques*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Sorbonne Lettres Université, en cotutelle avec l'Université de Liège, 2018.

FLOREA, Marie-Laure. *Les nécrologies dans la presse française contemporaine : une analyse du discours*. Thèse de doctorat en sciences du langage. Lyon : Université Lumière Lyon II, 2015.

HEUGUET, Guillaume. *Métamorphoses de la musique et capitalisme médiatique. Au prisme de YouTube (2005-2018)*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Sorbonne Université, 2018.

LABELLE, Sarah. *La Ville inscrite dans « la société de l'information » : formes d'investissement d'un objet symbolique*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Université Paris IV Sorbonne, 2007.

LANGLAIS, Pierre-Carl. *La Formation de la chronique boursière dans la presse quotidienne française (1801-1870) : Métamorphoses textuelles d'un journalisme de données*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Université Paris-Sorbonne, 2015.

LANGONNÉ, Joël. *Ceux qui « font » le journal. Journalistes secrétaires de rédaction et ouvriers typographes à l'interface de la matérialité de l'information en presse quotidienne régionale*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Rennes : Université de Rennes I, 2016.

LE ROUX Ronan, Résumé de thèse. *La cybernétique en France (1948-1970) : contribution à l'étude de la circulation interdisciplinaire des modèles et des instruments conceptuels et cognitifs*. Thèse de doctorat en Histoire et civilisations. Paris : EHESS, 2010.

MARIAU, Bérénice. *Écrire le fait divers à la télévision La rhétorique émotionnelle du drame personnel au journal télévisé de TF1*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Université Paris-Sorbonne, 2014.

PELLOIS, Oriane. *L'Identité numérique post mortem. Quand le numérique garde des traces de l'être disparu, entre mise en récit et mutation de la situation de deuil*. Mémoire de master en sciences de l'information et de la communication. Rennes : Université Rennes 2, 2015.

RONDOT, Camille. *Représenter et incarner une organisation internationale : analyse d'une prétention communicationnelle*. Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication. Paris : CELSA, Université Paris-Sorbonne, 2015.

SIMARD-HOUDE, Mélodie. *Le Reporter, médiateur, écrivain et héros. Un répertoire culturel (1870-1939). Thèse de doctorat en littératures françaises et comparées*. Montpellier : Université Paul Valéry, Montpellier 3, en cotutelle avec l'Université de Laval, 2014.

Actes de colloque

CHANTE Alain et VAISMAN Coleta. Information, documentation : nouvelles utopies ou fin des utopies ? Actes de la 6^{ème} édition du COSSI « L'utopie de la communication » [en ligne], Poitiers, 17-19 juin 2014. [Consulté le 16 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://revue-cossi.info/menu-actes/cossi-2014-l-utopie-de-la-communication/453-2014-actes-chante-vaisman>.

CRELLIC, Centre de recherche en littératures, linguistique et civilisations. *Les représentations de la mort : actes de colloque*, 2000, Lorient, Université de Bretagne Sud. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2002.

HAFFEMAYER, Stéphane. Les ambiguïtés idéologiques de l'information périodique au milieu du XVII^{ème} siècle. *L'Information à l'époque moderne*. Actes du colloque de l'Association des historiens modernistes des Universités. 26 novembre 1999. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2001, pp. 55-71.

ZOUARI, Khaled. Internet, la démocratie numérique et la révolution tunisienne : entre utopies, mythes et réalités. Actes de la 6^{ème} édition du COSSI « L'utopie de la communication » [en ligne], Poitiers, 17-19 juin 2014. [Consulté le 16 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://revue-cossi.info/menu-actes/cossi-2014-1-utopie-de-la-communication/405-2014-actes-zouari>.

Communications orales

GEORGES, Fanny. De l'identité numérique aux éternités numériques [en ligne]. Communication à la sixième Université d'automne des RAMM. Aix-les Bains, 7 octobre 2013, p. 10. [Consulté le 2 juin 2018]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01576152/document>.

HAFFEMAYER, Stéphane. Théophraste Renaudot (1586-1653) : les idées humanitaires d'un homme de communication [en ligne]. Communication au colloque international du GRHIS « Les Intellectuels dans la cité. Identités, sociabilités et fonctions intellectuelles, de l'Antiquité à nos jours ». Université de Rouen, mai 2006, p. 16. [Consulté le 22 février 2016]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00637314/document>.

JEANNERET, Yves. De quoi « information » est-il le nom ? Communication au colloque « La sémiotique face aux défis sociétaux du XXI^{ème} siècle » [en ligne]. Limoges, Centre d'études et de recherches sémiotiques (CERES), 26 novembre 2015. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.gripic.fr/system/files/file_fields/2015/12/12/yj-defis-semiotique-court.pdf.

OGER, Claire et OLLIVIER-YANIV, Caroline. Du discours de l'institution aux discours institutionnels : vers la constitution de corpus hétérogènes. Communication au 10^{ème} Colloque bilatéral franco-roumain [en ligne]. Bucarest, du 28 juin au 3 juillet 2003. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000717/document.

PINSON, Guillaume. Le numérique et la modélisation de la presse ancienne : le cas du système médiatique francophone du XIX^{ème} siècle. Communication orale au Congrès annuel de Médias 19, « Les journalistes : identités et modernités ». Paris, le 11 juin 2015.

ROSEN, Elisheva. L'épistolaire dévoyé : le *Courrier de Paris* de Delphine de Girardin et la question de la novation [En ligne]. Communication au colloque international « La Lettre et la presse. Poétique de l'intime et culture médiatique », Université Laval, Québec, Canada, 20-22 mai 2010, p. 10. [Consulté le 25 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.medias19.org/index.php?id=309#ftn36>.

WRONA, Adeline. Écrivains, journalistes, publicistes ou publicitaires ? Communication au cycle de conférences « Littérature et médias, de Zola à Houellebecq », Institut des Hautes Études de Belgique, Bruxelles, le 10 octobre 2014.

Dictionnaires

ACADÉMIE FRANÇAISE. *Dictionnaire de l'Académie française*. 8^{ème} édition. Paris : Hachette, 1935, 2 vol.

REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*. Paris : Le Robert, 1992, 2 vol.

VIGNAL, Marc (dir.), *Dictionnaire de la musique*. Paris : Larousse, 2005.

Dictionnaires en ligne

Entrée « Agonie ». *Glossaire de l'Église catholique* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 27 août 2021]. Disponible à l'adresse : <https://eglise.catholique.fr/glossaire/agonie>.

Entrée « Agonie », *Trésor de la Langue Française Informatisé* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 27 août 2021].

Disponible à l'adresse : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3726758445>.

Entrée « Anecdote », *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 juillet 2020]. Disponible à l'adresse : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A1714>.

Entrée « Aruspice ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 5 août 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A2723>.

Entrée « Hypotypose ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 15 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9H1416>.

Entrée « Mortalité ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 2 juillet 2019]. Disponible à l'adresse : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9O0029>.

Entrée « Mort violente ». *Dictionnaire médical de l'Académie de Médecine*. Édition 2021 [En ligne]. [Consulté le 9 octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <http://dictionnaire.academie-medecine.fr/index.php?q=mort+violente>.

Entrée « Nécrologie ». *Trésor de la Langue Française Informatisé* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 11 novembre 2019].

Disponible à l'adresse : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1103006070>.

Entrée « Objectivité ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9O0029>.

Entrée « Prétention ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9P4231>.

Entrée « Prospectus ». *Trésor de la Langue Française Informatisé* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 15 août 2021].

Disponible à l'adresse : <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=2272844070>.

Entrée « Véracité ». *Dictionnaire de l'Académie Française*. 9^{ème} édition [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 18 août 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A8V0256>.

Encyclopédies en ligne

ALBERT, Pierre. Gazette La, puis Gazette de France. *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 27 février 2016]. Disponible à l'adresse : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/gazette-gazette-de-france>.

DULONG, Delphine. Institution. *Encyclopædia Universalis* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 14 août 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/institution>.

Manuels professionnels

AGNÈS, Yves. *Manuel de journalisme. L'écrit et le numérique*. Paris : La Découverte, 2015 [2002].

MARTIN-LAGARDETTE, Jean-Luc. *Écrire, informer, convaincre. Le guide de l'écriture journalistique*. Paris : Syros, 1994 [1987].

Articles de revues professionnelles

CUENDET, Claire-Lise et GRIMAUD DE VINCENZI, Annie. Des rituels de deuil : libération pour les parents, libération pour les enfants. *Thérapie Familiale*. 2003, vol. 24, n°2, pp. 161-168.

GOUGOULIS, Nicolas. Le déni pour survivre. *Santé mentale*. septembre 2019, n°239, pp. 25-29.

JAEGER, Christophe (De). Physiologie du vieillissement. *Traité de Médecine Akos*. 2019, vol. 14, n°4, pp. 1-5.

LEDOUX, Didier, PIRET, Sonia, BOVEROUX, Pierre et al. Les échelles d'évaluation des états de conscience altérée. *Réanimation*. 2008, n°17, pp. 695-701.

Articles de vulgarisation

FLICHY, Patrice. Utopies et innovations : le cas internet. *Sciences humaines*. Hors-série. Mars-avril 1997, n°16, p. 65.

Romans

MORE, Thomas. *L'Utopie*. Paris : Flammarion, 1987 [1516].

Références web

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ. [s. d.]. [Consulté le 14 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.admd.net>.

BOTTIN MONDAIN. Qui sommes-nous ? Dans : Bottin Mondain. *Bottin Mondain* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 1^{er} octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.bottin-mondain.fr/qui-sommes-nous>.

BOUDISSEAU, Julien. Le Carnet du Jour du *Figaro*. Histoire et témoignages. Dans : Le Figaro. *Le Figaro* [en ligne]. 9 juin 2017. [Consulté le 30 octobre 2017]. Disponible à l'adresse : <http://grand-angle.lefigaro.fr/carnet-du-jour-figaro-histoire-et-temoignages>.

BRÉZET, Alexis. La Vox est libre ! Dans : Le Figaro. *Le Figaro* [en ligne]. 3 février 2014. [Consulté le 2 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/2014/02/03/31001-20140203ARTFIG00301-la-vox-est-libre.php>.

CIEM, Historique du CIEM. [s. d.]. [Consulté le 7 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <https://ciem-thanatologie.com/historique-du-ciem>.

CONSEIL NATIONAL DES UNIVERSITÉS. Sciences de l'information et de la communication [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 9 octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/34>.

DANSNOSCŒURS. Texte non titré. Dans : Dansnoscoeurs, *Dansnoscoeurs* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 14 octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.dansnoscoeurs.fr>.

ETHICAL JOURNALISM NETWORK. 5 principles of journalism. Dans : EJN. *Ethical Journalism Network* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://ethicaljournalismnetwork.org/who-we-are/5-principles-of-journalism>.

EUROPEAN FEDERATION OF JOURNALISTS. Ethics. Dans : EFJ. *European Federation of Journalists* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://europeanjournalists.org/policy/ethics>.

EUROPEAN FEDERATION OF JOURNALISTS. Building trust in media in south East Europe and Turkey. Dans : EFJ. *European Federation of Journalists* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://europeanjournalists.org/building-trust-in-media-in-south-east-europe-and-turkey>.

FIGARO CLASSIFIEDS. Nos activités. Dans : Figaro Classifieds. *Figaro Classifieds*. [n. d.]. [Consulté le 30 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://classifieds.lefigaro.fr/nos-activites>.

GIRARD, Alain. Charte de déontologie : la version 2011. Dans : Syndicat National des Journalistes. *SNJ* [en ligne]. 9 mars 2011. [Consulté le 18 août 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.snj.fr/content/charte-de-d%C3%A9ontologie-la-version-2011>.

GUNTHER, André. Et si on arrêta avec les bulles de filtre ? Dans : *L'Image sociale. Le carnet de recherches d'André Gunther* [en ligne]. 13 novembre 2016. [Consulté le 22 mars 2018]. Disponible à l'adresse : <https://imagesociale.fr/3666>.

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ. *Pertes de connaissance brèves de l'adulte : prise en charge diagnostique et thérapeutique des syncopes. Recommandations professionnelles* [en ligne]. 2008, p. 8 [Consulté le 10 octobre 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2008-07/syncopes_-_recommandations.pdf.

INTERNATIONAL FEDERATION OF JOURNALISTS. Global Charter of Ethics for Journalists. Dans : IFJ. *International Federation of Journalists* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.ifj.org/who/rules-and-policy/global-charter-of-ethics-for-journalists.html>.

LABORATOIRES GRIPIC et ELICO, avec le soutien du REJ. Journalisme et culture. Entre journalisme culturel et culture journalistique, quelle est la culture du journal ? Colloque international et Journée d'études. Dans : Fabula. *Fabula* [en ligne]. [Consulté le 4 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.fabula.org/actualites/journalisme-et-culture_46726.php.

LE CARNET DU MONDE. Nos conditions générales de vente. Dans : Le Carnet du Monde. *Le Monde* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 22 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://carnet.lemonde.fr/annonce/Home/Cgv>.

LEFAUCONNIER-RIPOLL, Camille. Au récit de la maladie et de la mort de ce grand homme. L'art de mourir, d'après une étude comparée des récits de la mort de Michel de Marillac et de celle de François Sublet de Noyers. *Les Dossiers du Grihl* [En ligne]. 24 novembre 2011. [Consulté le 30 janvier 2014]. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/4710>.

LE FIGARO. Charte de modération. Dans : Le Figaro. *Le Figaro* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 30 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://mentions-legales.lefigaro.fr/page/charte-de-moderation>.

LE FIGARO. Charte de modération des forums. Dans : Le Figaro. *Le Figaro* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 30 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://mentions-legales.lefigaro.fr/page/charte-de-moderation-forum>.

LE MONDE. Publicités : la Charte du « Monde ». Dans : Le Monde. *Le Monde* [en ligne]. 25 janvier 2021. Mis à jour le 16 février 2021]. [Consulté le 30 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/le-monde-et-vous/article/2021/01/25/publicites-la-charte-du-monde_6067557_6065879.html.

LES DÉCODEURS. La Charte des « Décodeurs ». Dans : Le Monde. *Le Monde* [en ligne]. 10 mars 2014. Mis à jour le 21 juillet 2020. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/03/10/la-charte-des-decodeurs_4365106_4355770.html.

LES DÉCODEURS. L'équipe des « Décodeurs ». Dans : Le Monde. *Le Monde* [en ligne]. 10 mars 2014. Mis à jour le 30 avril 2020. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/03/10/l-equipe-des-decodeurs_4365082_4355770.html.

LES DÉCODEURS. Décodex : qu'est-ce qu'une information ? Dans : Le Monde. *Le Monde* [en ligne]. 23 janvier 2017. Mis à jour le 27 novembre 2017. [Consulté le 19 août 2021]. Disponible à l'adresse : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/01/23/decodex-qu-est-ce-qu-une-information_5067721_4355770.html.

MEDIA FIGARO. Nos marques. Dans : Media Figaro. *Media Figaro* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 1^{er} octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://media.figaro.fr/nos-marques>.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE. Les activités de services à la personne. Dans : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, *Les services à la personne* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 1^{er} octobre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.servicesalapersonne.gouv.fr/beneficier-des-sap/activites-de-services-la-personne>.

M PUBLICITÉ. Texte non titré. Dans : M. Publicité. *M Publicité* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://mpublicite.fr>.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS, Définition et organisation des soins palliatifs en France. [s. d.]. [Consulté le 13 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <http://www.sfap.org/rubrique/definition-et-organisation-des-soins-palliatifs-en-france>.

Références audio

BARTHES, Roland. Séance du 18 février 1978. *Le Neutre. Cours et séminaires au Collège de France (1977-1978)*, Version audio du cours enregistré. [Consulté le 3 mars 2016]. Disponible à l'adresse : https://ubu.com/media/sound/barthes_roland/Barthes-Roland_Le-Neutre_01_18-fevrier-1978.mp3.

FOUCAULT, Michel. Le Corps utopique. Conférence radiophonique de France-Culture. 1966.

Références vidéo

MEDIA FIGARO. Manifesto « Cultiver l'intérêt » 2020. Dans : Media Figaro. *Media Figaro* [en ligne]. [n. d.]. [Consulté le 28 septembre 2021]. Disponible à l'adresse : <https://media.figaro.fr>.

TABLE DES FIGURES

Figure 1. « La vérité, quand même !... » ou la prétention aléthurgique du <i>Figaro</i> de 1826	95
Figure 2. Composition du régime supra-ordinaire du trépas.....	175
Figure 3. Les motifs de la limite entre les vivants et les morts convoqués dans le journal (1882 et 2014)	185
Figure 4. La fin de vie, un surtitre qui organise l'information	201
Figure 5. Photographie d'actualité d'une affaire de fin de vie	204
Figure 6. Entre motif du seuil et motif de l'horizon.....	207
Figure 7. Photographie de Vincent Lambert au Centre Hospitalier Universitaire de Reims	213
Figure 8. Les motifs du trépas dans les faits divers.....	217
Figure 9. Les motifs du trépas dans l'actualité internationale.....	223
Figure 10. Les motifs du <i>janome</i> dans la photographie d'actualité internationale.....	226
Figure 11. La symbolique du sang dans les motifs du <i>janome</i> appliquée à la photographie d'actualité internationale	227
Figure 12 . Le motif du sillon dans la photographie d'actualité internationale.....	229
Figure 13. Les motifs du <i>janome</i> et du seuil appliqués à la mort des enfants dans une actualité internationale	230
Figure 14. Le trépas en régime infra-ordinaire publicitaire	247
Figure 15. Antiphrase en régime infra-ordinaire.....	259
Figure 16. Répartition des articles nécrologiques dans <i>Le Figaro</i> (1882)	318
Figure 17. Répartition des articles nécrologiques dans <i>Le Petit Journal</i> (1882)	319
Figure 18 . Les différentes formes médiatiques de l'article nécrologique (<i>Le Monde</i> , 2014)	325
Figure 19. Les différentes formes médiatiques de l'article nécrologique (<i>Le Figaro</i> , 2014)	325
Figure 20. Transformation de la page « Carnet » en page « Disparitions & Carnet »	330
Figure 21. La rubrique « Disparition » insérée dans la page « Le Carnet du Jour »	331
Figure 22. Rubrique « Disparition » dans le cahier <i>Le Figaro et Vous</i>	331
Figure 23. Surtitre « Disparition » en page « France » du Monde	332
Figure 24. Surtitre « Disparition » dans un encadré d'article.....	332
Figure 25. Page « Disparition » dans le journal pour un contemporain célèbre seul	333
Figure 26. Cartouches biographiques dans <i>Le Monde</i>	352
Figure 27. Proportion des motifs du trépas (en pourcentage) mobilisés dans le journal par année	353
Figure 28. Proportion des motifs du trépas en 1882 pour <i>Le Figaro</i> (à gauche) et <i>Le Petit Journal</i> (à droite)	354
Figure 29. Proportion des motifs du trépas en 2014 pour <i>Le Figaro</i> (à gauche) et <i>Le Monde</i> (à droite)	355
Figure 30. Reprise d'un portrait de Victor Hugo sur son lit de mort	357
Figure 31. Portraits de contemporains célèbres illustrant les articles nécrologiques de 2014	358

Figure 32. Les statistiques du trépas en 1882.....	362
Figure 33. Les faire-part nécrologiques du <i>Petit Journal</i>	374
Figure 34. Les tarifs de la publicité du <i>Figaro</i> en 1882.....	376
Figure 35. Esthétisation d'un faire-part.....	380
Figure 36. Avis de décès publiés en catégorie « deuils » et « décès »	383
Figure 37. Avis de décès factice dans Le Carnet du Jour (extrait du bon à tirer disponible en annexe 2)	384
Figure 38. Faire-part de condoléances et remerciements	385
Figure 39. Faire-part de souvenir et hommage.....	386
Figure 40. Faire-part de « messes et anniversaire » et avis de messe	386
Figure 41. Répartition des faire-part nécrologiques dans <i>Le Figaro</i> (2014).....	387
Figure 42. Répartition des faire-part nécrologiques dans <i>Le Monde</i> (2014).....	387
Figure 43. La frontière matérialisée entre réclame et « Faits Paris – avis utiles ».....	390
Figure 44. Des mises en forme proches entre faire-part et petites annonces	391
Figure 45. Tarifs des faire-part à paraître dans <i>Le Figaro</i> en 2015.....	396
Figure 46. Carte de visite de Pascale Bourdet, directrice du Carnet du Jour du <i>Figaro</i>	396
Figure 47. Lieux et temps du trépas dans les faire-part.....	405
Figure 48. Cartographie des lieux du trépas en France métropolitaine dans les avis de décès du <i>Figaro</i> (à gauche) et du <i>Monde</i> (à droite) en 2014.....	407
Figure 49. Le lieu du trépas dans le cartouche biographique du <i>Monde</i>	408
Figure 50. Charte du Carnet du jour du <i>Figaro</i>	409
Figure 51. Entre mise en scène et mise à distance du discours affectif.....	411
Figure 52. Extrait d'une publicité pour Le Carnet du Jour	412
Figure 53. La mise en représentation des titres de noblesse	414
Figure 54. Le Carnet du Jour comme marque selon Media Figaro	416
Figure 55. Couverture du guide des obsèques du Carnet du Jour	419
Figure 56. Pages « annoncer le décès » du guide des obsèques du Carnet du Jour	420
Figure 57. La mauvaise mort dans les faire-part nécrologiques.....	425
Figure 58. Horloge d'Hubert Beuve-Méry exposée dans le bureau de Gilles van Kote (avril 2015)....	431

ANNEXES

Les annexes présentées dans ce travail s'organisent autour des six parties suivantes :

- Annexe 1 : Numéros de journaux analysés
- Annexe 2 : Bon à tirer d'un avis de décès factice dans le Carnet du Jour du *Figaro*
- Annexe 3 : Plaquette publicitaire du Carnet du Jour du *Figaro* (non daté, distribuée en 2015)
- Annexe 4 : Les villes du trépas dans les avis de décès contemporains
- Annexe 5 : Entretiens avec des journalistes
- Annexe 6 : Entretiens avec les directeurs du Carnet du *Monde* et du *Figaro*.

L'annexe 1 présente un tableau résumé des numéros de journaux qui ont été passés au crible de l'analyse, par année.

L'annexe 4 s'organise en deux tableaux : un premier tableau est consacré à l'indexation des villes du trépas dans les avis de décès du Carnet du Jour du *Figaro*, tandis qu'un deuxième tableau référence les villes du trépas dans les faire-parts de décès du Carnet du *Monde*.

L'annexe 5 consiste en une retranscription des entretiens exploratoires menés avec quelques journalistes des titres contemporains étudiés. Celle-ci est organisée par ordre chronologique, défini selon les dates des entretiens.

- Entretien avec Étienne de Montety, journaliste, directeur du *Figaro Littéraire* et directeur adjoint de la rédaction du *Figaro*, le 10 avril 2015
- Entretien avec Nicolas Truong, journaliste et responsable du service débats et idées au *Monde*, le 13 avril 2015
- Entretien avec François Béguin, journaliste au *Monde*, le 22 avril 2015
- Entretien avec Nicolas Weill, journaliste au *Monde*, le 24 avril 2015
- Entretien avec Agnès Leclair, journaliste au *Figaro*, le 27 avril 2015
- Entretien avec Jean Birnbaum, journaliste au *Monde* et directeur du *Monde des Livres*, le 28 mai 2015.

L'annexe 6, reposant également sur une retranscription d'entretiens axés cette fois-ci sur ceux menés auprès des directeurs du Carnet du *Monde* et du *Figaro*, s'organise de la même manière :

- Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du Carnet du *Monde*, le 7 décembre 2015
- Entretien avec Pascale Bourdet, directrice du « Carnet du Jour » du *Figaro*, le 10 décembre 2015.

Annexe 1 – Numéros de journaux analysés

Pour l'année 1882

	<i>Le Petit Journal</i>	<i>Le Figaro</i>
Numéro 1	Lundi 2 janvier 1882	Lundi 2 janvier 1882
Numéro 2	Samedi 7 janvier 1882	Samedi 7 janvier 1882
Numéro 3	Vendredi 13 janvier 1882	Vendredi 13 janvier 1882
Numéro 4	Jeudi 19 janvier 1882	Jeudi 19 janvier 1882
Numéro 5	Mercredi 25 janvier 1882	Mercredi 25 janvier 1882
Numéro 6	Mardi 31 janvier 1882	Mardi 31 janvier 1882
Numéro 7	Lundi 6 février 1882	Lundi 6 février 1882
Numéro 8	Dimanche 12 février 1882	Dimanche 12 février 1882
Numéro 9	Samedi 18 février 1882	Samedi 18 février 1882
Numéro 10	Vendredi 24 février 1882	Vendredi 24 février 1882
Numéro 11	Jeudi 2 mars 1882	Jeudi 2 mars 1882
Numéro 12	Mercredi 8 mars 1882	Mercredi 8 mars 1882
Numéro 13	Mardi 14 mars 1882	Mardi 14 mars 1882
Numéro 14	Lundi 20 mars 1882	Lundi 20 mars 1882
Numéro 15	Dimanche 26 mars 1882	Dimanche 26 mars 1882
Numéro 16	Samedi 1 avril 1882	Samedi 1 avril 1882
Numéro 17	Vendredi 7 avril 1882	Vendredi 7 avril 1882
Numéro 18	Jeudi 13 avril 1882	Jeudi 13 avril 1882
Numéro 19	Mercredi 19 avril 1882	Mercredi 19 avril 1882
Numéro 20	Mardi 25 avril 1882	Mardi 25 avril 1882
Numéro 21	Lundi 1er mai 1882	Lundi 1er mai 1882
Numéro 22	Dimanche 7 mai 1882	Dimanche 7 mai 1882
Numéro 23	Samedi 13 mai 1882	Samedi 13 mai 1882
Numéro 24	Vendredi 19 mai 1882	Vendredi 19 mai 1882
Numéro 25	Jeudi 25 mai 1882	Jeudi 25 mai 1882
Numéro 26	Mercredi 31 mai 1882	Mercredi 31 mai 1882
Numéro 27	Mardi 6 juin 1882	Mardi 6 juin 1882
Numéro 28	Lundi 12 juin 1882	Lundi 12 juin 1882
Numéro 29	Dimanche 18 juin 1882	Dimanche 18 juin 1882
Numéro 30	Samedi 24 juin 1882	Samedi 24 juin 1882
Numéro 31	Vendredi 30 juin 1882	Vendredi 30 juin 1882

Pour l'année 2014

	<i>Le Figaro</i>	<i>Le Monde</i>
Numéro 1	Jeudi 2 janvier 2014	Mercredi 1er et jeudi 2 janvier 2014
Numéro 2	Mardi 7 janvier 2014	Mardi 7 janvier 2014
Numéro 3	Lundi 13 janvier 2014	Dimanche 12 et lundi 13 janvier 2014
Numéro 4	Samedi 18 et dimanche 19 janvier 2014	Samedi 18 janvier 2014
Numéro 5	Samedi 25 et dimanche 26 janvier 2014	Samedi 25 janvier 2014
Numéro 6	Vendredi 31 janvier 2014	Vendredi 31 janvier 2014
Numéro 7	Jeudi 6 février 2014	Jeudi 6 février 2014
Numéro 8	Mercredi 12 février 2014	Mercredi 12 février 2014
Numéro 9	Mardi 18 février 2014	Mardi 18 février 2014
Numéro 10	Lundi 24 février 2014	Dimanche 23 et lundi 24 février 2014
Numéro 11	Samedi 1er et dimanche 2 mars 2014	Samedi 1er mars 2014
Numéro 12	Samedi 8 et dimanche 9 mars 2014	Samedi 8 mars 2014
Numéro 13	Vendredi 14 mars 2014	Vendredi 14 mars 2014
Numéro 14	Jeudi 20 mars 2014	Jeudi 20 mars 2014
Numéro 15	Mercredi 26 mars 2014	Mercredi 26 mars 2014
Numéro 16	Mardi 1er avril 2014	Mardi 1er avril 2014
Numéro 17	Lundi 7 avril 2014	Dimanche 6 et lundi 7 avril 2014
Numéro 18	Samedi 12 et dimanche 13 avril 2014	Samedi 12 avril 2014
Numéro 19	Samedi 19 et dimanche 20 avril 2014	Samedi 19 avril 2014
Numéro 20	Vendredi 25 avril 2014	Vendredi 25 avril 2014
Numéro 21	Mercredi 30 avril 2014	Mercredi 30 avril 2014
Numéro 22	Mercredi 7 mai 2014	Mercredi 7 mai 2014
Numéro 23	Mardi 13 mai 2014	Mardi 13 mai 2014
Numéro 24	Lundi 19 mai 2014	Dimanche 18 et lundi 19 mai 2014
Numéro 25	Samedi 24 et dimanche 25 mai 2014	Samedi 24 mai 2014
Numéro 26	Samedi 31 mai et dimanche 1er juin 2014	Samedi 31 mai 2014
Numéro 27	Vendredi 6 juin 2014	Vendredi 6 juin 2014
Numéro 28	Jeudi 12 juin 2014	Jeudi 12 juin 2014
Numéro 29	Mercredi 18 juin 2014	Mercredi 18 juin 2014
Numéro 30	Mardi 24 juin 2014	Mardi 24 juin 2014
Numéro 31	Lundi 30 juin 2014	Dimanche 29 et lundi 30 juin 2014

Annexe 2 : Bon à tirer d'un avis de décès factice dans Le Carnet du Jour du *Figaro*

le carnet du jour

Référence annonce
CCPA0136685
100086785

Jeudi 10 décembre 2015

Votre Correspondant: **Pascale Bourdet**

Tél. : 01 56 52 26 69

Fax : 01 56 52 20 90

E-mail : pbourdet@figaromedias.fr

Le format de l'annonce ci-dessous n'est pas contractuel.

M. Paul Dupont
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur
de vous faire part
du décès, le 9 décembre 2015,
de

Clotilde DUPONT

La cérémonie religieuse
sera célébrée le vendredi
11 décembre, à 15 heures,
en l'église Saint-Pierre
de Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Annoncéur

Nom : **Mme . CARNET DU JOUR**
Adresse : **14 BD HAUSSMANN**
CP / Ville : **75009 PARIS**
Tél. : **01 56 52 27 27**
Portable:
Fax :
E-mail : **carnetdujour@figaromedias.fr**

RUBRIQUE : Deuils
Nombre de ligne(s) : 17

Parution(s)

Vendredi 11 décembre 2015

Prix de la ligne : 22,50 € HT 27,00 € TTC

Réduction Abonné: -10,00 %

HT: **344,25 €**
TTC: **413,10 €**

Ces prix comprennent une parution dans la page du carnet du jour et sur le site <http://carnetdujour.ifofigaro.fr>.

*Annonce à régler à réception de
facture.*

Facturation

Nom : **Mme . CARNET DU JOUR**
Adresse : **14 BD HAUSSMANN**
CP / Ville : **75009 PARIS**
Contact :
No Compte : **9T00019526**
Tél. : **01 56 52 27 27**
Fax :
E-mail : **carnetdujour@figaromedias.fr**

Après relecture, nous vous remercions de nous retourner cet exemplaire pour accord (cachet de votre société + signature). Ce Bon A Tirer n'a pas valeur de facture.
Nous vous remercions de votre confiance.

Cachet et signature du client :



9, RUE PILLET-WILL, 75430 PARIS CEDEX 09 - TEL : 01 56 52 27 27
R.C.S. PARIS 552 037 244
SAS au capital de 36 573 104 € - N° TVA Intracommunautaire FR 92 552 037 244

Page : 1 / 1

Annexe 3 : Plaquette publicitaire du Carnet du Jour du *Figaro* (non datée, distribuée en 2015)

Page recto :



ANNONCEZ VOS ÉVÉNEMENTS DANS LE CARNET DU JOUR
Deuils, Remerciements, Souvenirs, Condoléances, Messes



PARUTION
quotidien + site lefigaro.fr + site dansnoscoeurs.fr

Les annonces paraissent à la fois dans le **quotidien Le Figaro** et sur les sites www.carnetdujour.lefigaro.fr et www.dansnoscoeurs.fr

TARIFS TTC au 1^{er} JANVIER 2015

Semaine : Du lundi au jeudi	24€ TTC la ligne*, jusqu'à 25 lignes
	22€ TTC la ligne*, à partir de 26 lignes
Week-end : Vendredi ou samedi	27€ TTC la ligne*, jusqu'à 25 lignes
	25€ TTC la ligne*, à partir de 26 lignes

10% de réduction pour les **abonnés** du Figaro - **50%** de remise supplémentaire sur une **seconde parution**.
50% de remise sur un **avis de remerciement** après la parution de l'avis de décès.

*TVA : 20%

UN SERVICE CLIENT UNIQUE SUR-MESURE
conseils, réactivité, respect d'une charte qualité

Une équipe experte vous conseille et vous accompagne du lundi au vendredi de **9h à 18h30**
et les dimanches et jours fériés de 9h à 13h.

Téléphone : 01 56 52 27 27
Email : carnetdujour@figaromedias.fr

Fax : 01 56 52 20 90
Site : www.carnetdujour.lefigaro.fr

Transmettez votre annonce **avant 16h30 du lundi au vendredi** et **avant 13h les dimanches et jours fériés**
pour une parution le lendemain. Un bon à tirer vous sera adressé dans la demi-heure pour relecture et validation.

FIGARO MEDIAS www.figaromedias.fr
affluent people

EXEMPLES D'AVIS DE DECÈS

NOUVEAU

Format Premium

Avis de Décès 50 lignes et +, avis de remerciements 10 lignes offert à une date ultérieure

On nous prie d'annoncer le décès du

général de corps d'armée Pierre VASSEUR

grand-croix de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, croix de guerre 1939-1945, croix de guerre des TOE, croix de la Valeur militaire, médaille de la Résistance avec rosette,

survenu 6 janvier 2015, dans sa 97^e année.

De la part de :

Mme Pierre Vasseur, son épouse,

M. et Mme Louis Vasseur, M. Hervé Ducharme et Mme, née Florence Vasseur, ses enfants,

Thaïs, Clémence, Victor, Arthur et Paul, ses petits-enfants,

Mme Pierre Méliand, sa belle-mère,

les familles Langlois, Isnard, Spano, Méliand, Marchand.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 9 janvier, à 14 h 30, en la cathédrale Saint-Louis des Invalides, Paris (7), suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76, rue de Grenelle, 75007 Paris.

+

Mme Pierre Vasseur, ses enfants et petits-enfants, très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du

général de corps d'armée Pierre VASSEUR

vous prient de trouver ici leurs sincères remerciements.

Formats standard

On nous prie d'annoncer le décès, le 29 mars 2015, à l'âge de 65 ans, de

Mme Simon AIVE
née Germaine Borel.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

10 lignes
240 € en semaine
270 € le week-end

Christine Jouvét,
Pierre-Olivier Jouvét,
Patrick et Dominique Hugon

vous font part du décès de

Henri JOUVET

Résidence du Phare,
34000 Montpellier.
20, rue Clauzel, 75009 Paris.

les lignes d'espaces sont facturées

les lignes en caractères gras sont facturées 2 lignes

Mme Jacques Dréhent, son épouse,

Nathalie Dréhent, Françoise et Lionel Duric, Jean-Julien et Anne Dréhent, ses enfants,

Quentin, Astrid, Marie, Clotilde et Maxime, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Jacques DREHENT
membre de l'Académie nationale de médecine, officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 21 février 2015, dans sa 83^e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la chapelle du Val-de-Grâce, Paris (5^e), le mardi 24 février, à 14 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

Cour de Roncheville,
14600 Honfleur.

34 lignes
748 € en semaine
850 € le week-end

Le Croisic (Loire-Atlantique).

Paul LETOIX

nous a quittés le 18 mars 2015, à l'âge de 92 ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Sa famille nous prie d'annoncer le décès, dans sa 88^e année, à Paris, de

Mme Claude PECHY
née Ghislaine Thevenin.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Elle a rejoint son époux, le **docteur Claude Pechy** (†) le 5 novembre 1999.

Mme Robert Vasseur, née Colette Malé, son épouse, Mme Marie-Annick Bonnin-Vasseur, M. Yves Vasseur, ses enfants, ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et toute sa famille

ont la tristesse de faire part du décès subit de

Robert VASSEUR
député honoraire, ancien combattant, croix de guerre 1939-1945.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 16 février 2015, à 15 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris (6^e).

15, rue Jules-Bertrand,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

15 lignes
360 € en semaine
405 € le week-end

28 lignes
616 € en semaine
700 € le week-end

Mme Vincent de Lère, ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Vincent de LÈRE
officier de la Légion d'honneur,

le 15 mars 2015, à Paris, dans sa 91^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 18 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, Paris (1^{er}).

17 lignes
408 € en semaine
459 € le week-end

CHARTRE DU CARNET DU JOUR

- Les annonces sont libellées en style impersonnel.
- Le style télégraphique ne peut pas être utilisé.
- Seuls M., Mme et Mlle s'abrègent.
- Les nom et prénom sont en caractères gras et centrés, le nom patronymique est en majuscule.
- Il n'y a pas de majuscules aux titres nobiliaire, professionnel, militaire, honorifique ou religieux.
- Il n'y a pas de signes religieux, d'encadrés ou de photos dans les annonces.

14 bd Haussmann - 75430 Paris Cedex 09 - Tél. : 01 56 52 27 27 - www.carnetdujour.lefigaro.fr

SIREN 552 037 244 - N° TVA intracommunautaire FR 92 552 037 244

Annexe 4 : Les villes du trépas dans les avis de décès contemporains

Par souci de lisibilité, cette annexe ne référence que les villes de France métropolitaine, qui sont les plus nombreuses.

Dans le Carnet du Jour du *Figaro* :

REGIONS	VILLES MENTIONNEES	NOMBRE DE FAIRE-PART
Auvergne-Rhône-Alpes (8 faire-part)	Annecy	1
	Caluire-et-Cuire	1
	Chénas	1
	Clermont-Ferrand	1
	Lyon	2
	Saint-André-de-Corcy	1
	Saint-Didier-au-Mont-d'Or	1
Bourgogne-Franche-Comté (6 faire-part)	Auxerre	1
	Besançon	1
	Flogny-la-Chapelle	1
	Semur-en-Auxois	1
	Sully-la-Tour	1
	Vougécourt	1
Bretagne (3 faire-part)	Ploemel	1
	Saint-Malo	1
	Trébeurden	1
Centre-Val de Loire (2 faire-part)	Bourges	1
	Véretz	1
Grand Est (5 faire-part)	Colmar	2
	Metz	1
	Reims	1
	Strasbourg	1
Hauts-de-France (4 faire-part)	Douai	1
	Liévin	1
	Lille	1
	Senlis	1
Ile-de-France (87 faire-part)	Boulogne-Billancourt	2
	Le Chesnay	1
	Clamart	1

	Conflans-Sainte-Honorine	1
	Garches	1
	Grigny	1
	L'Isle-Adam	1
	Issy-les-Moulineaux	1
	Neuilly-sur-Seine	7
	Nogent-sur-Marne	1
	Paris	59
	Plaisir	1
	Poissy	1
	Rueil-Malmaison	1
	Saint-Cloud	1
	Saint-Gratien	1
	Saint-Maurice	1
	Sèvres	1
	Suresnes	1
	Vanves	1
	Vernouillet	1
	Versailles	1
Normandie (8 faire-part)	Bayeux	1
	Caen	2
	Mont-Saint-Aignan	1
	Morsalines	1
	Rouen	1
	Saint-Aubin-sur-Mer	1
	Tourovre	1
Nouvelle-Aquitaine (7 faire-part)	Bordeaux	1
	Châtelleraut	1
	Pau	2
	La Rochelle	1
	Thenon	1
	Treignac	1
Occitanie (2 faire-part)	Mèze	1
	Toulouse	1
Pays de la Loire (1 faire-part)	Le Mans	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur (9 faires-part)	Aix-en-Provence	1
	Cannes	1
	Marseille	1
	Nice	2
	Roquefort-la-Bédoule	1
	Sorgues	1
	Toulon	1

	Vallauris	1
Principauté de Monaco		1

Dans le Carnet du Monde :

REGIONS	VILLES MENTIONNEES	NOMBRE DE FAIRE-PART
Auvergne-Rhône-Alpes (6 faire-part)	Caluire-et-Cuire	1
	Chambéry	1
	Lyon	2
	Saint-Héand	1
	Saint-Paulien	1
Bourgogne-Franche-Comté (1 faire-part)	Beaune	1
Bretagne (4 faire-part)	Binic	1
	Loudéac	1
	Malestroit	1
	Morlaix	1
Hauts-de-France (1 faire-part)	Chantilly	1
Ile-de-France (46 faire-part)	Boulogne-Billancourt	2
	Bry-sur-Marne	1
	L'Isle-Adam	1
	Meudon	1
	Montreuil	1
	Paris	38
	Saint-Germain-en-Laye	1
	Sceaux	1
Normandie (1 faire-part)	Caen	1
Nouvelle-Aquitaine (4 faire-part)	Dax	1
	La Rochelle	1
	Saint-Pée-sur-Nivelle	1
	Saint-Savin	1
Occitanie (9 faire-part)	Boudou	1
	Cathervielle	1
	Montauban	1
	Montpellier	1
	Perpignan	1
	Salies-du-Salat	1
	Toulouse	2
	Villeneuve-Lez-Avignon	1
Pays de la Loire (1 faire-part)	Nantes	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur (10 faire-part)	Aix-en-Provence	1
	Apt	1
	Gap	1

	Ile-du-Levant	1
	Marseille	1
	Nice	3
	Saint-Raphaël	1
	Vence	1

Annexe 5 : Entretiens avec des journalistes

Entretien avec Étienne de Montety, journaliste, directeur du *Figaro Littéraire* et directeur adjoint de la rédaction du *Figaro*, le 10 avril 2015

Pourriez-vous vous présenter et présenter votre parcours ?

Je m'appelle Etienne de Montety, j'ai 49 ans. Je suis journaliste au *Figaro* depuis 1994. Je dirige *Le Figaro Littéraire* qui est le supplément littéraire du *Figaro* depuis 2006 et je suis directeur adjoint de la rédaction du *Figaro*. Autrement dit, à côté du littéraire, j'ai aussi un œil et des activités sur l'ensemble du quotidien.

Vous dirigez toujours les pages débats et opinions du journal ?

Non, je ne m'en occupe plus depuis quelques mois.

Quel est le rôle du directeur du Figaro Littéraire ?

C'est de piloter, d'initier et puis de diriger un groupe de journalistes qui suivent et qui commentent la production éditoriale française. Au *Figaro Littéraire*, ce sont essentiellement des romans, des livres d'histoire, d'histoire littéraire et la vie éditoriale en France.

Est-ce que vous relisez tous les articles du Figaro Littéraire avant leur parution ?

Oui, tous les articles qui paraissent. Je n'en partage pas forcément le sens - après tout, un jugement sur un livre est libre -, mais je contrôle. Je ne suis pas juste une machine à accepter les papiers, j'exerce le rôle du premier lecteur (*sourire*).

Comment se passe la répartition des sujets au sein de la rédaction du Figaro Littéraire ?

Elle se passe de façon assez naturelle. Chacun a ses attributions, a ses goûts et a aussi la liberté d'en sortir. L'essentiel du travail est de l'ordre du tri : beaucoup de livres, beaucoup de sollicitations de la part de tous ces éditeurs et pour nous, un temps réduit pour lire et une place réduite pour publier. C'est un travail qui consiste essentiellement à dire non, à renoncer et à ne garder que ce qu'on espère être le plus original, le plus signifiant, le plus en phase avec nous, avec nos lecteurs et leurs goûts, et à essayer de trouver un équilibre entre les livres dont on parle et les découvertes. Puisqu'il y a à la fois les livres que les lecteurs sont en droit de découvrir dans nos pages alors qu'ils en entendent parler par ailleurs, mais aussi des livres qu'on va leur faire découvrir dont ils ignorent tout et qu'on va essayer de promouvoir.

Vous avez des journalistes dédiés au Figaro Littéraire ?

Oui.

Et c'est une équipe dédiée qui n'écrit pas dans le numéro « classique » ?

C'est une équipe qui est chargée de ça, mais il arrive qu'on parle de littérature à d'autres moments. Quand le prix Goncourt est décerné un lundi, on en parlera le mardi dans *Le Figaro* sans attendre le *Littéraire*. Quand le prix Nobel est décerné, ce n'est pas dans le *Littéraire*. Si un écrivain meurt demain matin, ce sera dans le journal, dans *Le Figaro*, sous la plume d'un journaliste littéraire.

Donc tout ce qui concerne le littéraire, ce sont les journalistes du Figaro Littéraire qui s'en occupent ?

Oui.

Et comment est-ce que vous vous articulez avec la rédaction web, notamment avec Le Figaro Culture ?

En fait, nos journalistes produisent des choses pour le site sous la marque *Figaro Culture – Livres*. Ils traitent de livres et ils traitent aussi d'actualités littéraires de la même manière, plus large, évidemment, pour le site. Mais c'est toujours à eux à qui on fait appel. Exceptionnellement, si un journaliste de la culture a une passion pour un sujet, évidemment, ça se passe en bonne intelligence. Mais enfin, ils suivent les choses pour le littéraire de la même manière.

Êtes-vous, vous même ou les journalistes du Figaro Littéraire, amenés à traiter de la mort dans vos articles ?

Oui, sous plein d'angles (*rires*) ! Quand un écrivain meurt, on fait sa nécrologie, ce qui occupe beaucoup les journalistes. C'est un grand travail, notamment parce qu'on anticipe la mort. On fait un métier pour lequel on estime que le meilleur moyen de célébrer comme il le mérite un écrivain qu'on aime, c'est de préparer sa nécrologie. Il ne faut pas être superstitieux, ça ne porte pas malheur (*sourire*), ça ne change rien. Cela se fait évidemment discrètement, mais il vaut mieux avoir préparé un ensemble, quitte à le finaliser au dernier moment, et avoir, au moment où la mort survient, un très bel hommage plutôt que d'être surpris par une annonce qui tombe à 23 heures. Là, on n'est pas prêts et on fait n'importe quoi ou quelque chose de banal. Évidemment, pour un jeune journaliste ou pour quelqu'un d'extérieur au *Figaro*, ça peut avoir quelque chose de surprenant, d'un peu cynique. Non ! Il faut tout simplement ne pas penser précisément à l'événement. On rend hommage pour toute une vie, une œuvre et le moment venu, on ajuste les choses. C'est faire un portrait, tout simplement. Nous avons, dans notre rédaction, des dossiers sur des acteurs, des hommes politiques, un Pape, des écrivains, autant de personnalités à qui on est prêts à rendre hommage. Mais cela peut donner lieu à des catastrophes : quand une agence annonce la mort d'un Monsieur Martin Bouygues parce que c'est une information qui n'a pas été vérifiée, qui a donné lieu à un ensemble de dysfonctionnements catastrophiques, c'est un problème lié à la nécessité de la rapidité... Mais on est prêts et pas forcément pour des gens qui sont dans la force de l'âge... Généralement, ces hommages, on les prépare pour des gens qui ont un certain âge. On ne prévoit pas un accident (*sourire*). C'est quelque chose d'important et on fait le point régulièrement. Les gens vieillissent, les gens déclinent, pour les grands personnages. Il n'y a pas longtemps, on a regardé les écrivains très âgés, on s'est dits : « bon, s'il meurt dans cinq minutes, qu'est-ce qu'on a ? ». C'est un travail un peu particulier, c'est vrai, mais il est important parce que, plus l'hommage aura été préparé, mieux il sera. Finalement, ce sera pour l'intéressé et pour son entourage, un moyen de lui tirer un coup de chapeau.

Après, la mort, bon Dieu, ça va être dans les livres ! Les livres traitent de ce sujet. La mort est assez présente dans la littérature contemporaine parce que, je pense, c'est quand même un des derniers mystères de l'existence humaine. L'homme a fait beaucoup d'avancées qui ont désacralisé un certain nombre de sujets mais pour la littérature, on a besoin de sujets sacralisés, de sujets tabous. La mort reste, quand même, cette énigme insurmontable, ce qui fait que beaucoup de livres, beaucoup d'écrivains contemporains traitent de la mort de leur père, leur mère, leurs enfants. Ils sont en face de la grande interrogation de l'être humain et ils le font avec leurs moyens d'écrivains. Sans être particulièrement morbides, on a quand même très fréquemment ce sujet qui est traité par la littérature contemporaine.

Tout-à-l'heure, au sujet de la nécrologie, vous avez dit « on écrit puis on ajuste ». Qu'est-ce que cela veut dire ?

Cela veut dire que si j'écris la nécrologie de quelqu'un qui meurt dans dix ans et qui aura fait, dans les dix ans qui vont venir, d'autres choses, je serai obligé de remanier ma nécrologie parce que l'équilibre de sa vie aura été modifié. Il ne s'agit pas de rajouter ce qu'il aura fait ces dix dernières années. Je vous donne un exemple précis. Le Pape Jean-Paul II est mort en 2005 mais du fait de sa santé, du fait de l'attentat qui avait eu lieu contre lui en 1981, des nécrologies avaient été préparées très longtemps à l'avance dans les rédactions. Cet homme a eu une longévité exceptionnelle et en 2005, des choses qui avaient été au cœur de son pontificat, par exemple son rôle dans la chute des Pays de l'Est, apparaissaient différemment d'une nécrologie qui aurait été écrite en 1990. Il fallait aussi ajouter les dernières semaines de cet homme qui a connu une agonie, un peu longue mais très publique aussi... Toutes les télévisions étaient là ! Ce qui s'est passé au moment de sa mort, à Rome, ça a été un événement local, national et mondial. Tout ça, ça a dû être présenté, ce qui fait que tous les textes qui étaient prêts ne l'étaient pas.

Il fallait raconter son agonie ?

Il fallait raconter son agonie, il fallait raconter l'ébahissement du monde face à cet homme qui était un défi à la maladie, à la mort mais qui donnait cela comme un exemple d'une souffrance. Il essayait de donner du sens à cette souffrance, à cette fin de vie difficile. Il essayait aussi de symboliser un peu la souffrance de tant et tant de gens. Je pense qu'il y avait aussi un rôle comme ça, de témoignage de

la souffrance. Tout cela, évidemment, ce n'était pas prévisible, c'était impossible à prévoir ! Il a fallu beaucoup retravailler.

Écrire la mort, dans Le Figaro Littéraire et dans Le Figaro, c'est aussi écrire le passage de la vie à la mort, le mourir, ce qu'on appelle la « fin de vie » aujourd'hui ?

À partir du moment où cette fin de vie a été rendue publique, oui, bien sûr. Les questions de fin de vie sont traitées chez nous du point de vue scientifique, évidemment, avec les débats sur le rapport Leonetti-Claeys, sur la sédation, avec les questions éthiques que cela pose, les directives anticipées. Tous ces sujets sont techniques et il y a une question éthique aussi que chacun se pose. Il m'est arrivé de faire des éditoriaux comme directeur adjoint de la rédaction sur ces sujets et puis de dire ce que je pense. On me demande d'écrire un éditorial là-dessus, donc je dis ce que je pense. Journalistiquement, en narration à proprement dit, si cet aspect est au cœur de celui qui meurt, qui va mourir ou qui est mort, oui, bien sûr. Si ce n'est pas le cas, si c'est une annonce « Monsieur Untel n'est plus », « a été arraché à l'affection des siens », on va être davantage dans l'ordre de l'éloge rendue à sa vie. Je prends un exemple récent. Il y a quelques jours, la mort du sénateur maire de Tours, Monsieur Jean Germain. Suicide, violent, je crois que c'était avec un fusil de chasse. Au-delà de la vie de cet homme, de ce qui l'a conduit à ce procès qui lui a été fatal, son acte de suicide a été évidemment mis sur la place publique, pudiquement, mais quand même signalé par la presse et par *Le Figaro* parce que cela a une importance évidente ! On ne comprend pas toute l'histoire s'il n'y a pas ce point. C'était une nécessité pour nous de le dire, parce que dans l'analyse de la situation qui peut conduire un homme à se suicider, à se supprimer, cela fait un tout. On ne dira pas les maladies, sauf si elles sont rendues publiques par l'intéressé lui-même. Il y a des gens qui communiquent là-dessus, d'autres pas. Autant de morts, je dirais, autant de cas. Cela dépend de chacun.

Vous avez parlé de narration, tout-à-l'heure. Est-ce que la rencontre entre journalisme et littérature favorise une écriture spécifique de la mort ou du mourir ?

Je ne sais pas, je n'en suis pas sûr parce que les journalistes ont quand même un traitement de l'information qui est assez peu narratif. On a des pages narratives dans le journal, on a des pages de récits mais d'une manière générale, je pense qu'on est plus dans l'information que dans la narration. Peut-être dans les nécrologies un peu plus longues où on incorpore cette fin de vie dans toute une vie

mais comme ça, je n'ai pas d'exemple. Pour le suicide du malheureux Jean Germain, il n'y a pas vraiment de narration mais la connexion de plusieurs faits : un procès, une chute et un geste fatal. Ce n'est pas narré en tant que tel.

Moi, ce qui m'intéresserait mais ce n'est peut-être pas tout à fait votre question, c'est parfois la difficulté qu'ont les journalistes avec le vocabulaire, c'est-à-dire la difficulté de nommer, de dire les choses, de ne pas uniquement être dans la périphrase avec le souci d'une pudeur aussi ! Longtemps, face au SIDA par exemple, les journalistes ont eu une difficulté à écrire la nature d'une mort, par exemple. Il y avait des périphrases qui parfois signifiaient le SIDA alors même qu'elles étaient là pour le dissimuler à travers l'expression « des suites d'une longue maladie » ou d'autres comme cela. Mais ça, c'est un problème de contemporain, de nommer, de dire « Monsieur Untel est mort ». M-O-R-T.

Est-ce que c'est justement le signe de la pudeur que vous évoquez ?

Il y a de la pudeur, il y a du respect. On ne sait jamais, quand on est journaliste, comment l'intéressé et son entourage appréhendent cette mort. Par exemple, on ne veut pas être en avant-garde de la famille par rapport à l'annonce d'une mort. Il m'est arrivé de connaître la mort de quelqu'un sans que je sache si la famille souhaite que ce soit rendu public. À quelques heures près, mais moi, dans ces cas-là, je me mets dans la tête de la famille qui entoure le défunt et qui a peut-être besoin de quelques heures pour être au calme, pour être dans le recueillement, pour être dans le chagrin partagé ! Tout d'un coup, les journalistes arriveraient en masse et feraient de cette mort un événement public ? Pour un journaliste, il y a une forme de pudeur, qui est la pudeur pour les autres. Comment ceux qui sont vraiment au cœur de l'événement ressentent cette mort ? Nous autres, on est à distance quand même, même si on peut avoir des amitiés. Si demain meurt un écrivain qui est un ami proche, j'aurai une peine personnelle mais malgré tout, mon métier sera celui de la distance. Je suis dans mon bureau, l'événement est survenu dans Paris, ce n'est pas un proche, ce n'est pas un cousin, ce n'est pas mon fils, ce n'est pas ma femme. Il y a cette distance. Mais si on est journaliste et un tout petit peu humain, on s'interroge ! Comment la famille, comment les proches perçoivent cet événement ? Au fond, notre traduction de cet événement, est-ce la leur ? La pudeur, la délicatesse sont nécessaires. Il y a aussi les journalistes qui vont un peu s'identifier dans cet événement et qui vont le transcrire avec leurs propres angoisses, leurs propres inhibitions, leurs propres blocages peut-être, qui les empêcheront de dire « mort », qui les empêcheront de nommer les choses. Dans ces cas-là, on partira dans ce discours de

la périphrase, qui est caractéristique de notre époque où on parle de « partir dans la dignité » pour ne pas dire mourir... Le suicide, aussi, qui serait entouré de tout un halo de fumée pour ne pas signifier un acte brutal.

Du coup, est-ce qu'il y aurait un rôle du journaliste vis-à-vis de cette information sur le mourir ?

Je pense que nous avons un rôle, oui. Nous avons un rôle d'information et donc, de formation. La manière dont les journalistes, les médias, traitent de ce sujet a une incidence sur l'opinion publique, que ce soit pour le traitement d'une mort, le vocabulaire perçu, l'appréciation effective ou sous-jacente d'un événement. À chaque fois, cela a une influence. Dans les débats autour de la fin de vie, les journalistes ont leur importance. Je ne dis pas qu'ils sont déterminants ! Quand des journalistes évoquent le sujet de la loi Leonetti, en donnant le sentiment que c'est un processus qui amènera, au nom d'un mouvement naturel ou d'un progrès vers la légalisation de l'euthanasie par exemple, de toute évidence, cela a des conséquences. Si on présente cette loi non pas comme un butoir mais comme un cadre, extrêmement satisfaisant, dans lequel la société va pouvoir évoluer sans difficultés, ce n'est plus du tout la même approche. Je suis un peu abstrait mais entre le cadre et le mouvement, ce sont deux approches. Et les journalistes, selon qu'ils présentent les choses sous une forme ou sous une autre, cela a une influence. C'est la formation et l'information - la déformation, diront certains - de l'opinion publique par les médias. Les journaux mais aussi la télévision, la radio, installent un vocabulaire, installent des formules, installent une pensée. Ce ne sont pas les seuls moyens de former et de forger une opinion publique, mais ils y participent quand même.

Est-ce que vous pourriez commenter cet article que vous avez écrit ?

« Qui se souvient des Caraïbes » (*sourire*)... Ah ! « Les pays sans légende seront condamnés à mourir de froid »... C'est un vers de Patrice de La Tour du Pin. Vous connaissez ? Non ? C'est un très beau poète qui dit que - là, on est dans la littérature, on n'est plus dans la réalité - les hommes ont besoin de légendes pour vivre et que les pays sans légendes, les pays sans contes structurants sur leurs origines, par exemple, seront condamnés à mourir de froid. C'est une phrase que j'aime bien parce que je m'y retrouve très bien. Jean Raspail est un écrivain qui parle de la mort d'ailleurs de manière très intéressante, c'est pour ça que je l'ai cité à ce moment-là. Il s'est intéressé aux peuples premiers qui sont morts du progrès, notamment les indiens d'Amérique du Sud, les Alakalufs, qui sont morts

parce que l'arrivée des Blancs a apporté des maladies, des virus que leur faible constitution ne leur a pas permis de surmonter. Il y a quelque chose de tragique : avec le progrès, avec des peuples qui se rencontrent, en fait, il en sort évidemment des massacres, ça c'est connu, mais aussi un paradoxe, c'est que finalement, il y a des peuples qui s'effacent devant le cours du monde, devant le progrès. Il a écrit un très beau livre qui s'appelle « Qui se souvient des hommes ? » et qui est une ode à ces peuples qui sont en train de s'éteindre aux confins du monde parce qu'ils sont absolument inadaptés au monde moderne. C'est un livre très tragique, très pathétique.

Qu'est-ce que pour vous l'information journalistique sur la mort, le mourir, la « fin de vie » dans la presse ?

C'est difficile (*pause*). Je pense qu'il y a les journalistes qui transposent leur propre vision de la mort avec leur pudeur, leurs inhibitions voire leurs malaises. Après tout, chacun d'entre nous en parle - j'allais dire même dans le métro ou à table –avec l'image de sa propre mort. Il y a aussi les journalistes qui souhaitent imposer une vision de la mort, ou du mourir, ou de la fin de vie, qui est très idéologique. Là, on est dans un combat de discussions éthiques. Qu'est-ce que c'est que la mort ? Qu'est-ce que la fin de vie ? Quelle est la marge de manœuvre de l'homme face à la mort ? Quelle est la marge de manœuvre de l'homme par rapport à sa propre autonomie de vie et de mourir ? Il y a de vrais combats, il y a des discussions, il y a des débats, il y a des échanges, mais il y a aussi des combats parce que la question de la toute-puissance de la science se pose.

Est-ce que vous souhaiteriez évoquer quelque chose sur ce thème que nous n'aurions pas mentionné jusqu'ici ?

Le dernier livre que je suis en train de lire s'appelle « La grande santé ». C'est l'histoire d'un homme qui est un écrivain, Frédéric Badré et qui est atteint depuis trois ans de la maladie de Charcot, et qui évoque sa vie avec cette maladie et le rétrécissement de son autonomie, de son activité. C'est un très beau livre parce que la mort est très présente – évidemment, c'est l'aboutissement, peut-être rapide, de cette maladie - et elle n'est jamais là. L'auteur, avec une grande fermeté parvient, sans faire de la dérision, sans faire de la déploration, à finalement, ne parler que de la vie alors même que la mort, elle, est présente au-dessus de lui. Il a une force qui est de faire en sorte qu'on l'oublie. En littérature, voilà un joli livre. Tout le monde voit très bien de quoi on parle : un homme qui est chaque jour

davantage privé de ses facultés, probablement de manière irrémédiable, à court ou moyen terme, il en fait un hymne à la vie jusqu'à ce titre, « La grande santé », qui est vraiment une sorte d'antiphrase par rapport à son état de santé. C'est là que la littérature intervient, elle est presque plus forte que la vie parce qu'il arrive à en faire un livre d'une vitalité incroyable.

Vous allez en parler dans votre prochain cahier ?

Oui, la semaine prochaine, parce que c'est un beau livre. Je crois qu'il l'a dicté, parce qu'il n'arrive même plus à écrire. Il ne nie absolument pas la maladie, mais il établit une sorte de distance, il en parle comme d'un être extérieur à soi.

Entretien avec Nicolas Truong, journaliste et responsable du service débats et idées au *Monde*, le 13 avril 2015

Pourriez-vous vous présenter et présenter votre parcours ?

Je m'appelle Nicolas Truong, je suis journaliste au *Monde*. Je dirige les pages Idées-débats du *Monde*, à la fois sur le papier et sur le web puisque les pages de la vie intellectuelle des tribunes, de la vie des idées s'appellent Débat dans le *Monde* et s'appellent Idées sur le site. Je suis de formation philosophique, je n'ai pas fait d'école de journalisme. Je suis arrivé au journalisme par la vie intellectuelle, par les revues. Je suis né à Paris, j'ai grandi en banlieue parisienne et puis, il se trouve que j'ai passé mon baccalauréat à Paris. Et à ce moment-là, je passais mon bac au lycée Voltaire et le lycée était assez touché par la propagande un peu révisionniste, négationniste qui avait lieu à l'époque. C'était au moment de l'affaire du « point de détail » de Jean-Marie Le Pen, c'est-à-dire le moment où Jean-Marie Le Pen, l'année 1986 je crois, avait dit que les chambres à gaz avaient été un point de détail de l'histoire. Mais ce qui était plus grave, c'est que les historiens débattaient de l'existence des chambres à gaz. Et moi, qui n'avais pas de liens particuliers avec cette histoire, en tout cas familiaux, j'ai plongé, je me passionnais pour la philosophie, j'ai voulu comprendre pourquoi il y avait une telle campagne dans ce lycée d'ailleurs très cosmopolite, très politisé, *et caetera* et donc, j'ai fait un texte. Je me suis plongé dans cette histoire-là, j'ai essayé de comprendre pourquoi certains voulaient nier les faits et ces faits-là en particulier, pourquoi on retrouvait certains groupuscules – évidemment, des nostalgiques du III^{ème} Reich mais aussi des groupuscules d'ultra-gauche au sein de la librairie de la Vieille Taupe. J'ai fait un article qui s'appelait, de manière très vaniteuse, « Pour en finir avec le révisionnisme ». Autour de ce texte, j'ai monté une revue qui s'appelait la revue *Lettre* qui était une revue intellectuelle, politique, de jeunes gens qui étaient au lycée et puis après, en fac de philo et qui essayaient de parcourir un peu l'Europe, pour comprendre ce qui était en train de se passer. Le mur de Berlin n'était pas encore tombé. On s'intéressait à toutes sortes de questions, on faisait une sorte de journalisme philosophique ou intellectuel mais sans connaître véritablement non plus tout à fait très bien la vie intellectuelle parisienne. C'est cela qui m'a conduit finalement au journalisme et j'en viens là parce que cette revue, *Le Monde* et *Le Monde Diplomatique* en parlaient. Il se trouve que j'ai été recruté par quelqu'un du *Monde* pour faire partie d'un Comité de réflexion pour faire un *Monde des Débats*. C'est amusant que je me retrouve ici parce qu'à l'époque, *Le Monde* avait fait un mensuel qui s'appelait *Le Monde des Débats* et qui n'avait pas tout à fait trouvé son lectorat. Ils avaient chargé

une petite équipe dont je faisais partie - mais je n'étais pas du tout l'animateur, j'étais un jeune contributeur -, pour refaire ce *Monde des Débats*. Et puis finalement, le projet a un peu changé et j'ai rencontré à ce moment-là le futur directeur du *Monde de l'Éducation* qui m'a embauché parce qu'il voulait faire du *Monde de l'Éducation* un journal culturel à caractère éducatif. C'est comme ça, par *Le Monde de l'Éducation*, que je suis rentré au *Monde*, en 1997, je pense. Je m'occupais des livres, des débats d'idées, des dossiers du journal. Je suis rentré aux pages Débats depuis environ six ans et je les dirige depuis trois ans, peut-être.

Et justement, en tant que responsable de ces pages, quel est votre rôle ?

C'est de faire vivre le débat public, faire vivre l'esprit critique, faire vivre la pluralité des idées au sein du journal, de différentes manières. En publiant des tribunes que soit nous recevons, soit nous commandons parce qu'on sollicite beaucoup les auteurs. On se dit « voilà, il y a débat sur la fin de vie », on regarde avec nos camarades du service société ce qu'ils font, comment ils traitent les choses et on essaie soit de solliciter des auteurs, soit de sélectionner des textes. Vous verrez, il y a un texte d'Emmanuel Hirsch qui est là, il y a un texte de quelqu'un qui je crois, signe sous un pseudonyme mais qui explique comment il a donné la mort à un patient... On reçoit parfois des choses comme ça, soit on sollicite c'est-à-dire que je me suis dit que là, finalement, sur cette question, il est peut-être intéressant de demander - puisque la partie on va dire très société, politique avait été abordée par nos collègues du service société, de demander au philosophe André Comte-Sponville et à la philosophe Corinne Pelluchon qui ne sont pas tout à fait d'accord mais qui ne sont pas non plus dans un désaccord total... En un sens oui, il est possible de parler. S'il y a quelqu'un qui refuse tout aménagement, ou même de lutte contre la souffrance des gens en fin de vie et que je le mets en face au contraire de quelqu'un qui pense que le suicide on va dire ou la mort assistée est le stade suprême de la liberté, non. On essaie de faire autre chose que des pugilats dans les pages Débats. On essaie de mettre en scène un débat critique argumenté, donc on met deux personnes en face, on présente la question, on les fait dialoguer, débattre. Voilà comment j'entends le rôle des pages Débats. Ce doit être le lieu pour faire vivre l'espace critique dans une forme de pluralisme, jusqu'à un certain point - la démocratie comme disait Jean-Luc Godard, ce n'est pas cinq minutes pour les Juifs, cinq minutes pour Hitler. Et aussi, ça veut dire, bien sûr, avoir une sorte de petite influence sur le débat public en cours, même si on publie des points de vue très divergents et mon rôle et le rôle du *Monde*, contrairement à celui de certains journaux très marqués politiquement, c'est de faire entendre une

certaine pluralité de points de vue. C'est comme ça que j'entends mon rôle et celui de ces pages. C'est à la fois d'animer, de répercuter et puis aussi, parfois, de fabriquer un peu le débat public.

Cette fabrication du débat public, c'est ce à quoi vous faites référence lorsque vous parlez d'influence ?

Quand je dis qu'il y a une influence, je veux dire que ce qui est intéressant, c'est qu'on peut mettre l'accent sur certains points qui ne sont pas relevés dans l'actualité. C'est une grande liberté et aussi une grande responsabilité ces pages, parce qu'on peut aussi et souvent d'ailleurs, c'est mon rôle, contrairement à des journaux trop partisans, publier des choses qui vont à l'envers de ce que dit un éditorial du *Monde*, par exemple. On peut publier des choses qui sont contraires non pas sur les faits, mais sur l'interprétation que peut faire un journaliste du *Monde*, par exemple. On peut publier des points de vue très opposés, très divergents. Ce n'est pas l'influence. L'influence, c'est que *Le Monde* a quand même encore un rôle un peu central dans la presse quotidienne. On a une responsabilité et donc, on peut attirer l'attention. Il ne faut pas non plus être vaniteux, on n'a pas plus d'influence que cela, mais on peut mettre l'accent sur certaines choses parce qu'on sait, on espère en tout cas, qu'on sera lu et que cela pourra peser un petit peu dans le débat. C'est dans ce sens-là : mesuré.

Êtes-vous amené à choisir des textes sur la mort pour le journal ou écrivez-vous vous-même sur ces questions ?

Non. Moi je suis amené à écrire quand je fais des introductions. Vous l'aviez lu ce texte, cette controverse entre Pelluchon et Comte-Sponville ? Voilà. Moi, j'écris une présentation : la présentation des termes du débat, je mets en scène, j'essaie d'expliquer aux lecteurs ce qui est en jeu dans ce débat. Moi, après, je n'interviens pas. Alors, c'est une sorte d'introduction-un-peu-analyse, mais je n'interviens pas dans le sens où je ne donne pas mon point de vue sur la question. Je suis là pour faire émerger ceux des autres. Cela ne veut pas dire que je n'en ai pas un et qui ne peut pas m'arriver d'écrire, non pas sur ces questions, dans les pages Analyses ou ailleurs, même dans ces pages Débats, d'écrire quelque chose de bien à moi. Mais là, mon rôle, en plus quand j'invite deux personnes à dialoguer de façon contradictoire, c'est de faire une présentation à la fois la plus pédagogique et la plus pertinente possible et de mettre en scène la querelle du moment.

Et justement, comment ça se passe lorsque vous sollicitez quelqu'un pour l'écriture de ces textes ?

On cherche des angles et des sujets. Soit c'est une loi, soit c'est un fait divers, soit c'est calendaire, soit on répond de façon très classique à une question, soit on cherche des angles. On peut tout à fait demander un point de vue un petit peu singulier à quelqu'un. Si dans le journal on a fait beaucoup de politique, on peut demander un point de vue plus philosophique. On cherche des angles parfois et on appelle des auteurs pour leur demander, parfois ce qu'ils en pensent, simplement. Est-ce qu'ils ont des choses à dire sur cette question ? Est-ce qu'on peut les faire intervenir sur le sujet ? Cela peut fonctionner dans les deux sens. Moi, j'estime qu'on peut appeler un auteur en disant, « tiens, voilà ». On cherche des angles, à chaque fois. Et puis parfois, on demande, parce qu'on aimerait avoir un auteur ou on ne sait pas, justement, comment aborder le sujet et on va aussi chercher les angles chez les auteurs eux-mêmes. C'est pour ça qu'on s'occupe aussi de la rubrique Revues, qu'on s'occupe de la rubrique Livre du jour. C'est vrai que dans les revues, on repère des articles intéressants, pertinents, qu'on ne trouve pas ailleurs, des points de vue particuliers.

Ces auteurs sont-ils des experts sur un sujet ?

Cela peut être tout ! Nous, on a l'expert, le chercheur, l'intellectuel, le politique, l'acteur. Pour votre sujet, l'expert bon, vous les connaissez sur le sujet. L'acteur, ça va être le praticien, ce médecin qui a la fois fait une tribune témoignage, donne son point de vue - pour ou contre. Corine Pelluchon elle, est chercheur en philosophie. Elle cherche vraiment sur ces questions-là, ces travaux portent là-dessus. André Compte-Sponville, c'est plutôt un intellectuel, philosophe de formation, agrégé de philosophie. On peut aussi publier des gens, des textes de « pure opinion », si je puis dire. Pas nécessairement des experts, des chercheurs, des spécialistes de la question parce qu'on estime que dans le débat public, on peut aussi, à condition qu'elle soit argumentée, qu'elle soit critique c'est-à-dire qu'elle soit capable aussi de répondre aux objectifs qu'elle génère elle-même, donner la parole à des gens qui ont un point de vue, sans être des spécialistes du sujet. Le débat public ne relève pas que de l'expertise. Il faut éviter aussi ce qu'on appelle les « fast thinkers », c'est-à-dire ceux qui pensent un peu n'importe quoi sur tout et rien à la fois, qui ont quelque chose à dire, mais au fond pas grand-chose... *(rires)* Il faut éviter aussi cela.

Et cette question de la mort intervient, vous l'avez dit, à travers la question de la « fin de vie », est-ce qu'elle intervient à travers d'autres sujets ?

Elle intervient à propos d'autres sujets, ça j'en suis sûr... Je ne sais pas, je prends des choses récentes, comme ça. Andreas Lubitz, la question s'est posée – ce n'est pas du tout de l'éthique médicale, là, pour le coup... Quoique ! – sans doute, d'un dérèglement psychique évident. Mais ! Qu'est-ce que c'est que d'entraîner dans la mort cent cinquante personnes ? C'est le genre de questions qu'on peut se poser, *et caetera*. Après, on peut se la poser au moment des mises à mort : pourquoi les mises en scène de la décapitation ? On parle de la mort à ce moment-là. Pour Daech, l'État Islamique - tout dépend de la manière dont on l'appelle - pourquoi ? Est-ce que cela relève de rites, quel est le sens de tout cela ? Faire une sorte de chantage psychologique ou est-ce qu'il y a d'autres raisons plus internes ? Il y a soi-disant une forme d'attachement à une tradition religieuse, que sais-je... Je me souviens avoir publié - ce n'était pas vraiment un débat en tant que tel, quoique - la dernière pensée verbale du dernier condamné à mort, en France. C'est Robert Badinter qui m'a confié cela. Il a retrouvé le procès verbal de la magistrate chargée d'assister le dernier condamné à mort et elle raconte. Ce que c'était qu'une exécution capitale en France en 1979 ou 1980, en tout cas, avant l'arrivée de Mitterrand puisque lui, l'a abolie. Sur la mort en tant que telle... (*pause*). On peut aussi le poser au moment de l'exécution, dans l'autre sens. On l'a posée au moment de Ben Laden, s'il fallait l'exécuter. On l'a abordée aussi dans nos tribunes sur un versant presque anthropologique, sur le rapport aux funerariums, je crois. C'était une tribune très intéressante sur la façon dont on mourrait ou dont on accompagnait les morts aujourd'hui. Donc non, ce n'est pas vraiment qu'en raison de la « fin de vie ». Les gens nous disent « vous ne parlez pas des choses qui vont bien » (*rires*) mais on parle aussi des choses qui vont bien évidemment. Mais on ne ferait pas juste un journal avec les trains qui arrivent à l'heure (*rires*), personne ne lirait cela ! On peut dire des choses intéressantes de ce point de vue. On peut parler de cela, de l'anthropologie de la mort, un peu comme le fait Jean-Didier Urbain, ça nous arrive aussi de faire cela par exemple à l'occasion de La Toussaint. On n'aborde pas que la fin de vie. Les rapports à la mort sont très violents, liés aux grandes crises et grandes déflagrations géopolitiques du moment, en passant par ce qui change dans le rapport à la mort dans la société française. C'est pour cela aussi qu'on a différents intervenants et différentes manières d'intervenir lorsqu'on fait des textes vifs dans le débat public, mais on peut aussi faire des textes d'analyse au long cours, de changement au long terme de la société française, qu'on sollicite à l'occasion en effet, d'une actualité.

Au fond, la mort, c'est l'extrême singulier. Vous en faites une information destinée à un collectif. Est-ce que c'est compatible ?

Bien sûr, moi il m'est arrivé d'écrire des nécrologies, on l'a tous fait au journal, d'une certaine façon. Les morts que nous avons dans la rubrique nécrologie sont des morts bien sûr singulières. Cela va de soi. Cela relève de l'intime, du privé. Maintenant, les morts que nous avons, ce sont des morts, si je puis dire, publiques. Aujourd'hui, on a écrit celle de Günter Grass. C'est tout à fait singulier la façon dont il est mort, *et caetera*. C'est un auteur tout à fait central, pour nous tout à fait important dans l'Allemagne post-89. (*En feuilletant le numéro de la veille*) Patrice Dominguez, joueur de tennis, commentateur et journaliste, voilà, ce sont des morts de personnes. Ce ne sont pas des morts publiques, mais des morts de personnages publics. C'est pour cela que c'est toujours quelque chose de particulier, d'appeler la famille quand ça arrive, pour connaître non pas les circonstances, non pas pour faire une enquête, mais pour savoir ce qu'il s'est passé. « De quoi ? » Parce qu'on dit quand même « de quoi » et pour savoir où sont les obsèques, ce genre de choses. Ce sont les nécrologies : ce sont des personnages publics qui meurent. Pour nos pages, ce n'est pas facile à traiter, évidemment. C'est pour ça qu'on oscille entre des choses à la fois un peu théoriques (politiques, philosophiques, juridiques) et puis cet autre versant du témoignage. On essaie quand même, sur des sujets comme ceux-là ou comme d'autres, de ne pas être non plus que dans la position théorique. Quand on touche à des sujets comme ça, aussi sensibles, aussi intimes, aussi singuliers, on essaie aussi, même si c'est dans les pages idées-débats, de rechercher aussi une certaine subjectivité et sensibilité pour justement, rappeler un peu, si tant est que ce soit nécessaire, la singularité dont elle est la marque.

Vous avez dit tout-à-l'heure qu'il est important de dire de quoi est morte la personne. Est-ce qu'évoquer la mort en train de se vivre contribue à construire cette singularité ?

À la fois oui, à la fois non parce que, pour faire vite, les gens meurent d'arrêt cardiaque, ou de cancer. Il y a les morts accidentelles, il y a les morts aussi tout à fait tragiques. Quand on fait la nécro de Wolinski ou de Charb, ce n'est évidemment pas la même chose que quand on fait la nécrologie de Jacques Le Goff qui avait 90 ans et qui est mort, si je puis dire, de sa belle mort. Cela n'a rien à voir. Mais je ne crois pas, parce que la maladie relie plutôt à quelque chose d'assez universel. Ce n'est pas ça qui fait la singularité d'une certaine façon parce qu'on ne parle pas de la mort. On dit de quoi il est mort, ce qui a causé la mort, ce qui n'a rien à voir avec le *comment* il est mort. Le fait de dire de quoi, pourquoi ils sont morts, cela relie plutôt à une forme d'universalité, plus qu'à une forme de singularité

puisqu'en fait, mis à part quelques rares exceptions, les causes de la mort sont souvent des maladies qui sont assez fréquentes, dont on meurt. Ce qui fait la singularité c'est le parcours et c'est le regard que le journal ou que le journaliste doit porter sur l'individu, au moment de sa mort. C'est pour ça que c'est singulier. Là où on fait sentir au mieux la singularité de quelqu'un qui vient de décéder, c'est dans son portrait. Quand quelqu'un vient de mourir, ce n'est plus le même portrait que celui qu'on a fait un an auparavant. Ce n'est pas la même chose. C'est là où on fait sentir la singularité d'un moment ou l'émotion d'un moment. On ne fait jamais de sentimentalisme dans le journal là-dessus, mais c'est là qu'on va faire sentir quelque chose de particulier.

Est-ce que vous pourriez commenter cet article que vous aviez écrit en janvier 2014 ?

Il y a beaucoup de gens qui s'intéressent maintenant à tout cela : à la vulnérabilité, à la fragilité de l'existence. Ça va vraiment de Judith Butler à Guillaume Leblanc, en passant par Frédéric Worms parce qu'il a fait un magnifique travail là-dessus, Claire Marin... *(pause)* J'ai très simplement, très prosaïquement, voulu rendre compte d'une revue, la revue *Cité*, qui faisait un état des lieux de la philosophie contemporaine et notamment de ce à quoi s'intéressent les « jeunes » gens, entre guillemets... Et montrer que d'une certaine façon, on était sortis de la rhétorique de la fin dans laquelle était plongée la philosophie dans les années 1980. La philosophie devait plaider coupable à force d'avoir été trop totalisante, elle était devenue totalitaire, elle refusait à penser les choses en grand, elle ne s'intéressait qu'aux « micrologies », aux petites choses, aux marges. D'une certaine manière, ils ont voulu faire un véritable état des lieux. Cet état des lieux qui était lui-même subjectif, fait par la revue *Cité*, j'ai vu, je me suis aperçu qu'il y avait quand même cette question du sens des autres, du soin, de la vulnérabilité, la fragilité des vies précaires qui était assez présente pour toute une partie de la philosophie et la jeune philosophie. Elle a traversé des catastrophes, le rapport à la maladie et a une façon, non pas de s'échapper de la réalité du social mais de la penser à travers des choses très intimes, subjectives. On pourrait dire « il s'intéresse à la maladie, à la vulnérabilité, à la fragilité, mais du coup, il ne pense plus le monde social, le monde politique ». Non ! C'est plutôt, si on prend une philosophe comme Judith Butler qui voit, au contraire, en quoi ces vies-là s'insèrent dans le monde social, véritablement. Comme quoi, éthique et politique sont reliés et singuliers-universels sont tout à fait reliés. Ce n'est pas un abandon du politique ou du social mais c'est une forme de retour par le biais, précisément, de questions éthiques liées à la fragilité de la vie, à la fin de vie, à la mort, aux animaux même.

Et ce rapport singulier-universel, c'est ce que fait le journalisme aussi ?

Oui, mais c'est ce qu'on essaie de faire tous (*sourire*) ! Tous ceux qui font des choses publiques... Moi, je m'occupe des pages débats et ce n'est quand même pas le lieu où l'on publie des choses très sensibles, très intimes, très subjectives, mais oui, bien sûr, c'est ce que fait le journalisme. Quand même, ce que peut faire le journalisme comme nos reporters, quels que soient leur nom, qu'ils s'appellent Florence Aubenas, Ariane Chemin, les signatures qu'on connaît un peu du journal en passant par les gens peut-être moins connus mais qui font des travaux tout à fait intéressants - des reporters, Benoît Hopquin ou d'autres, moi comme n'importe qui d'autres - c'est évidemment de faire sentir quelque chose de la singularité contemporaine de l'individu aujourd'hui, quel que soit son milieu. On redonne de la singularité et on fait entendre les voix et donc aussi, l'universalité.

Qu'est-ce que pour vous l'information journalistique sur le passage de la vie à la mort ?

C'est difficile comme question... Je vais faire une pirouette mais ce n'est pas une bonne réponse. Je dirais que le travail de journalisme ne fait que ça. Il passe de la vie à la mort. C'est à la fois la vie et la mort de François Mitterrand, c'est la vie, la mort d'un parti politique... On ne fait que ça ! On pourrait presque dire que le journal papier passe de la vie à la mort chaque jour. On recommence chaque jour un nouveau, il y a quelque chose qui s'éteint, qui recommence. Mais ça, c'est une sorte de pirouette et une métaphore du travail de journaliste. Rendre compte du passage de la vie à la mort ? C'est énorme comme question ! Moi, je ne suis pas ces questions-là. Je n'ai pas non plus été sur les grands terrains d'enquête. J'ai fait des enquêtes et des reportages mais je n'ai pas été ni au Mali, ni en Syrie, ni en Irak, en tout cas, pas dans les moments de grandes déflagrations, de grands conflits. Je ne peux pas dire grand-chose de cela. Je n'ai pas non plus fait des enquêtes comme les lieux de soins palliatifs donc qu'est-ce que c'est que de rendre compte de cela ? Je ne peux pas vous répondre parce que je ne l'ai pas fait. Moi, je peux seulement vous dire que du point de vue de quelqu'un qui est responsable des pages Débats, c'est à la fois de sentir ce qu'il y a précisément d'universel et de quasi politique au sens de la vie de la cité mais aussi au sens éthique et législatif du terme. Ça a des conséquences, tout cela. Ce qu'on fait ou ce qu'on ne fait pas, ça a des conséquences. On laisse mourir des gens dans des situations de paupérisation aggravée et c'est terrible ! Et ce n'est pas d'ailleurs le fait de donner la mort qui va régler la chose. C'est pour cela que cette chose qui est totalement singulière est reliée à du collectif. Bien sûr, on meurt toujours seul et entouré de ses proches, mais on meurt aussi dans une certaine société, avec un arsenal législatif, avec nos représentations que la

société a de la façon de mourir ou de telle et telle maladies et c'est ça, en tout cas du point de vue des pages Débats, c'est de comprendre, faire sentir, rendre compte de cette singularité, de cette subjectivité totale. Mais en même temps, il est quelque chose qui relève aussi du collectif et sur lequel on peut avoir une petite action pour que les gens vivent mieux ou meurent moins mal aussi. Je dirais qu'en tant que journaliste, c'est de faire sentir peut-être ça, c'est-à-dire cette espèce d'articulation entre l'intime et le collectif dans le passage de la vie à la mort.

Entretien avec François Béguin, journaliste au *Monde*, le 22 avril 2015

Pourriez-vous vous présenter et présenter votre parcours ?

J'ai fait un bac littéraire, puis une année d'hypokhâgne, ensuite une fac de lettres et je suis allé jusqu'en maîtrise de lettres. Après, j'ai fait l'IEP de Lyon où j'ai intégré directement la deuxième année. J'ai fait deux ans à l'IEP de Lyon et après, j'ai intégré l'école de journalisme de Lille où j'ai fait les deux ans d'école de journalisme et d'où je suis sorti en 2005. Ensuite, j'ai travaillé un an à *La Voix du Nord* au service économie puis dans une agence locale. J'en suis ensuite parti quand ils m'ont proposé un CDI. Je suis venu à Paris, j'ai fait trois mois au *Nouvel Obs* à l'éco et je suis rentré au *monde.fr*, où j'ai fait un certain nombre de postes au site. J'ai fait aussi bien de l'icône, que du desk, que des newsletters... toute une série de postes au sein du site. J'ai également participé au projet « Une année en France ». Ensuite, je suis passé en desk 2, c'est-à-dire, en gros, la personne qui traite du web au sein de service. Je m'occupais des sujets de société pour le site mais j'étais physiquement au sein du service société, ce qui fait que j'étais amené à couvrir un certain nombre de sujets en société et donc, des sujets de santé, mais en numéro 2, on va dire. Il y avait la rubricarde, Laëtitia Clavreul et puis moi, je suivais des sujets de santé. Il y a quelques mois, Laëtitia Clavreul est passée chef adjointe du service. Son poste s'est libéré, j'ai postulé et j'ai eu le poste. Je suis les questions de santé depuis bientôt six mois.

C'est toujours vous qui vous occupez du sujet de la fin de vie, puisque vous êtes rubricard ?

Oui, de fait, ça fait partie de mon champ le suivi des questions de fin de vie, aussi bien le suivi législatif – là, j'ai suivi le vote de la proposition de loi à l'Assemblée –, que du suivi de grandes institutions – le Conseil d'Etat, la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour l'affaire Vincent Lambert –, que des histoires humaines qui peuvent survenir dans ce cadre-là. Il n'y a pas longtemps, j'ai fait un gros portrait d'une femme qui avait fait le choix d'aller mourir en Suisse. C'était une grande page « Enquête » sur le dernier voyage d'une femme que j'ai rencontrée à plusieurs reprises avant qu'elle n'aille en Suisse choisir l'heure de sa mort. C'est moi qui suis amené à suivre tous ces volets-là, avec cette petite particularité chez nous que c'était un dossier qui était suivi par Laëtitia Clavreul avant et que donc, c'est un sujet sur lequel on ne s'interdit pas d'écrire à deux si les circonstances l'exigent, parce que c'est un sujet qu'elle connaît très bien aussi.

Et cette femme que vous avez suivie dans son parcours vers le suicide assistée, c'est vous qui êtes venu à elle ou est-ce que c'est elle qui est venue vous voir ?

C'est elle qui est venue à nous. En fait, elle est venue vers Laëtitia donc je ne pourrais pas dire exactement mais je pense que son souhait, c'était de témoigner. Je pense que le faire dans *Le Monde*, si c'était possible, cela faisait partie de ses choix, ce qu'on a écrit d'ailleurs dans le papier. Ce qui était important pour nous, c'est que ce n'était pas une association militante qui nous l'avait présentée, qui nous avait dit : « tenez, regardez, cette histoire exemplaire ». Pour nous, cela avait aussi un sens qu'elle vienne avec ses propres moyens et que ce ne soit pas une réponse à une demande d'une association militante.

Pour quelles raisons est-ce que vous avez choisi de publier ce témoignage ?

En l'occurrence, on savait qu'il y avait une actualité. Depuis l'élection de François Hollande, il y avait quand même un certain nombre de travaux de réflexion qui ont été menés sur le sujet. On savait que la proposition de loi Claeys-Leonetti allait être débattue en Commission à l'Assemblée. Il y avait un calendrier. Publier ce portrait ne s'inscrivait pas nulle part, ça venait dans un cadre. Par ailleurs, il y avait des manifestations des pro-vie pour dénoncer ce qui serait, selon eux, des risques de dérives euthanasiques. On est vraiment dans un contexte et un calendrier où les sujets de fin de vie sont présents.

Et comment est-ce que vous vous articulez avec la rédaction du monde.fr sur ces sujets-là ?

Admettons, quand je vais suivre la Cour Européenne des Droits de l'Homme avec l'audience Vincent Lambert, ou quand je vais suivre les débats à l'Assemblée Nationale, je peux tweeter, par exemple, les débats. Là, ils ont des éléments d'information qui correspondent à leur format. On a fait pour l'audience Vincent Lambert, un article spécifiquement pour le site, un article pédago. On a fait des questions : « qu'est-ce qui doit être décidé ? », « dans quels délais ? », qui est un format qui se prête un peu moins au print, qui se prête bien au web. On a fait des tweets pendant les discussions. On peut faire, des fois, un avant-papier qui ne sera pas forcément dans le journal. C'est de l'arbitrage, des choix de chefferie.

Qu'est-ce que c'est, un format pédago ?

Un format pédago, c'est, en gros, prendre un dossier, une affaire et la décortiquer sous forme de questions qui peuvent être très basiques. Alors qu'un papier pour le journal sera peut-être plus problématisé, peut-être plus écrit, d'un seul tenant. Il y a un format qui se prête mieux au web d'un côté et un format, une écriture, une problématisation qui se prête plus au print.

Comment est-ce que vous choisissez les photographies qui illustrent les articles ?

C'est le service photo qui les choisit et qui, en gros, les fait valider avec le chef de service et le rédacteur quand il est là. Souvent, ils viennent avec une proposition de deux, trois photos. Ils disent quelle photo a leur préférence et après, le chef de service et le rédacteur s'il est là, valident. Après, certains papiers sont sans photo (*sourire*). Et c'est vrai que pour des sujets de fin de vie, cela arrive fréquemment qu'il n'y ait pas de photo. Quand ce sont des papiers qui sont en têtes de page et pour lesquels il y a besoin d'une illustration, c'est vrai que les photos ne s'y prêtent pas toujours, parce que c'est un sujet compliqué... C'est vrai que c'est un sujet pour lequel on a, assez souvent, recours au dessin. Par exemple, il y a eu sur la page du grand portrait de cette femme, Fabienne Bidaux, un débat entre le service photo et la DA, la direction artistique. Est-ce qu'il valait mieux mettre une photo de cette femme – parce qu'en plus, il y avait une production photo qui avait été faite – ou est-ce qu'il valait mieux mettre un dessin ? Finalement, c'est un dessin qui a été retenu, alors qu'on avait des photos, on avait des portraits.

Pourquoi il y a eu débat ?

Cela correspond à plusieurs choses. Souvent, on met un dessin dans les pages « enquête », plutôt qu'une photo. Dans les pages d'actus chaudes ou dans les autres pages d'actus, on mettra des photos. Donc mettre un dessin, c'est aussi une façon de différencier la page. Après, sur ce sujet-là, je pense que les deux raisonnements se tenaient. Moi, j'ai trouvé le dessin très beau, très réussi. Après, on m'a dit « mais c'est vrai que cette femme, on aurait aimé voir son visage », « on aurait aimé pouvoir voir qui elle était ». Moi, je suis partagé... Je trouvais que les deux arguments étaient recevables.

Tout-à-l'heure, vous avez évoqué le fait que la fin de vie est un sujet qui est difficile à illustrer. Pour quelles raisons ?

Je crois qu'il y a des aspects de ce sujet, des actualités, qui sont, entre guillemets, « faciles » à illustrer. Quand on est devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour l'affaire Vincent Lambert, il y a des photos de la Cour Européenne. Quand on est au Conseil d'État, on peut avoir des photos du vice-président du Conseil d'État. Quand on est sur le dépôt de la proposition de loi Claeys et Leonetti, on a Claeys et Leonetti à l'Elysée, avec François Hollande. Il y a un certain nombre d'actualités qui se prêtent à des illustrations. Ce qui est compliqué, c'est quand on est sur des histoires familiales... Finalement, quand on raconte l'intimité d'une famille. Là, c'est compliqué de mettre une photo, voire, à mon sens, impossible. Par exemple, je pense à un autre papier que j'ai fait au moment de l'examen et du vote. C'est une femme qui racontait comment le médecin de son père n'avait pas appliqué la sédation profonde et continue, et que l'agonie de son père avait duré plusieurs jours et qu'elle a duré trop longtemps. Pour cette histoire, on a utilisé aussi un dessin. D'ailleurs, c'est souvent le même illustrateur qui travaille sur ce sujet mais je ne connais pas son nom.

C'est parce que c'est un sujet intime qu'il est difficile de l'illustrer ?

Ce n'est même pas qu'il est difficile ! En fait, je ne vois pas trop ce qu'on pourrait mettre... Si on voulait à tout prix mettre une photo, qu'est-ce qu'on pourrait mettre ? On pourrait mettre une photo de cet homme ? De son vivant ? Enfin, ce serait indécent ! Moi, en tant que lecteur, si je voyais ça, ça me perturberait ! Je pense que le dessin se prête pour montrer ce qui se joue, pour montrer les enjeux. Le dessin se prête beaucoup mieux pour montrer ces enjeux-là, plutôt qu'une photo qui ne dira pas grand chose pour raconter ces histoires familiales. Chez nous, il y a particulièrement deux illustrateurs qui travaillent sur ces questions.

Vous utilisez l'expression de « fin de vie » alors que dans les autres rubriques du journal, on parle plus souvent de mourir. Est-ce que vous pensez que ce sont deux choses différentes dans le journal ?

Les spécificités, ce sont la façon dont des personnes en situation d'acharnement thérapeutique, en situation d'obstination déraisonnable vont pouvoir ou non - alors après, il y a tout le vocabulaire spécifique – demander à, en gros, à décider des conditions et de la temporalité de leur départ. On est

sur ce débat-là. Quand on parle de fin de vie, c'est effectivement ce débat-là et on n'est pas sur des morts violentes.

C'est quoi une mort violente ?

C'est une mort qu'on n'a pas vue venir... *(pause)* Après, il n'y a pas que la mort violente qui rentre dans ces rubriques-là, puisque dans les nécros, il peut y avoir des personnes qui ne sont pas mortes de mort violente et qui rentrent dans ce cadre. *(pause)* Pourquoi on n'utilise pas le mourir dans les questions de fin de vie ? Ce n'est pas un terme qui est tabou. Dans le portrait par exemple de Fabienne Bidaux, on dit les choses. On appelle un chat, un chat. Elle-même dit : « je vais en Suisse pour mourir ». On n'enrobe pas ça dans les mots, on utilise le mot mourir mais c'est plus que le terme « fin de vie » renvoie à cette situation spécifique d'obstination déraisonnable, acharnement thérapeutique, quelles conditions, quels choix, quelles volontés. C'est ce débat-là.

Il y a un enjeu d'écriture pour vous, en tant que journaliste, autour de ce vocabulaire spécifique dont vous avez parlé tout à l'heure et que vous évoquez, là ?

Effectivement, il ne faut pas tout mélanger. Il y a des gens qui peuvent vouloir choisir l'heure de leur mort, sans être en fin de vie, parce qu'ils veulent partir quand ils estiment être encore dans des conditions de dignité suffisantes. Mais de fait, ils ne sont pas en fin de vie. C'est le roman de Noëlle Châtelet, *La Dernière leçon*. Dans les faits, sa mère n'est pas en fin de vie mais elle choisit le moment de son départ. Il ne faut pas mélanger toutes les situations et balancer des mots comme cela... On pèse son vocabulaire. Par exemple, dans l'affaire Vincent Lambert, lui non plus n'est pas en fin de vie. Techniquement, il n'est pas en fin de vie, il est vivant, mais est-ce qu'il y a une situation d'obstination déraisonnable ? Pour lui, on réfléchit aux mots qu'on emploie. On sait qu'il y a des enjeux derrière.

Selon vous, l'aspect singulier de la mort d'un individu est-il compatible avec une information destinée à un collectif de lecteurs ?

Oui. Pourquoi ça ne le serait pas ? Je pense que la fin de vie et la mort concernent et intéressent tout le monde ! Chacun, à mon avis, se pose des questions sur la fin de vie de ses proches ou sur sa propre fin de vie. Voir les conditions, parfois compliquées, rencontrées par certains patients, je pense que ça intéresse le plus grand nombre. Après, il y a toujours – mais ça, ce n'est pas propre aux questions de fin de vie – l'intimité des familles, c'est aussi quelque chose qui existe et qui se respecte, aussi. Dans l'affaire Vincent Lambert, nous, on avait été amenés à avoir des informations sur son histoire, sur sa famille dont on a estimé que ça ne relevait que de leur intimité familiale et qu'on n'avait pas à le raconter. Nous, ce qu'on raconte, c'est ce qui se joue justement autour de sa vie et de sa possible mort. On en revient toujours à cette histoire, parce que c'est une histoire qui est incroyable par ce qu'elle incarne, avec cette famille divisée, avec les pro-vie qui sont en groupe d'un côté... Elle a un côté extraordinaire, au sens propre du terme. Cela fait partie du métier de raconter ces problématiques là, tant qu'on est dans le respect.

Et comment est-ce que vous gérez le respect de cette intimité dans ces rencontres avec les personnes malades et leurs proches ?

Par exemple, je crois que c'est la première fois où j'ai eu Fabienne Bidaux au téléphone. Je discutais avec elle pour savoir quand pourrait paraître le portrait, avant sa mort ou après sa mort. C'est vrai que je prenais une formule un peu alambiquée, je disais : « est-ce que, pour la parution du portrait, ce serait après ou avant avoir mis en route votre choix ? », ou quelque chose comme ça. C'est elle qui m'a dit « mais... ma mort ? C'est ça que vous voulez dire ? »... *(sourire)* Ben oui ! Mais c'est vrai moi je ne savais pas, puisque c'était la première fois que je l'avais au téléphone, comment elle, elle l'appréhendait. J'étais dans quelque chose d'assez respectueux et voilà, elle, qui vivait avec ça... *(sourire)* elle m'a dit, « appelons un chat, un chat », « après ma mort, quoi ». Voilà, ça c'est un exemple de la manière dont on est respectueux d'un interlocuteur et puis évidemment, c'est à l'interlocuteur de décider comment lui veut appeler les choses ou quelles limites il veut poser. L'épouse de Vincent Lambert, par exemple, à ce titre-là, elle dit très exactement les limites de ce qu'elle est prête à donner aux médias et de ce qui relève vraiment de son intimité, sa fille, enfin les choses qu'elle protège. Elle trace vraiment une frontière. On peut discuter avec elle mais, à ce titre-là, le premier entretien qu'on a fait avec elle, elle le montre très bien... Même si je pense qu'elle a un

peu évolué parce que par exemple, quand nous on est allés la voir à Reims, c'était la première interview qu'elle donnait. Elle ne voulait pas être photographiée, on a juste pu mettre ses mains. Pour elle, c'était une façon de se protéger sauf qu'après, en voyant que les parents étaient très mobilisés médiatiquement et ce que la mère était prête à s'exposer, je pense qu'à un moment elle s'est dit : « moi aussi, il faut que j'y aille ». Et on l'a vue à la télé, c'était quelques mois après, il y a eu un documentaire d'M6 où on la voit, elle rentre dans la chambre de Vincent Lambert. Elle a évolué elle-même sur la ligne qu'elle s'était fixée. Au début, c'était « pas d'images » et puis maintenant, elle montre son visage, mais elle laisse toujours leur fille en retrait. Il y a les choix des journalistes mais il y a aussi les choix des personnes qui savent aussi tracer leurs propres frontières.

Et le portrait, c'est un format qui se prête bien pour raconter ses questions de fin de vie, de mourir ?

Oui, ça s'y prête puisqu'on est sur des histoires singulières. C'est vrai que ça interroge quelqu'un qui va vous expliquer qu'elle choisit l'heure de sa mort ! J'ai vu Fabienne Bidaux deux fois et puis un jour, elle m'a appelé et m'a dit : « bon ben ça y est, je connais le jour et l'heure de ma mort ». C'est une chose de parler de la loi à l'Assemblée, de dire « la fin de vie », « les conditions de la fin de vie », mais il y a la singularité. Quelqu'un qui vous dit, « ben voilà, moi je connais le jour et l'heure de ma mort », c'est une situation qui se prête à être racontée par des histoires et par des portraits individualisés.

Pour finir, pourriez-vous me dire comment on parle de la mort en train de se vivre dans Le Monde ?

On en parle à travers des récits de vie, on en parle à travers des décisions judiciaires, on en parle à travers des compte-rendus de débats à l'Assemblée et au Sénat, on en parle à travers des tribunes. Ce n'est pas journalistique à proprement parler, mais c'est dans le cadre du journal. On en parle à travers des éditos. J'ai l'impression qu'il y a une large palette pour aborder cette problématique-là.

Est-ce que vous auriez envie d'évoquer quelque chose sur ce thème du journalisme et de la fin de vie ou journalisme et mourir que nous n'aurions pas évoquée jusqu'ici ?

Il y a un aspect auquel j'ai pensé quand vous m'avez dit votre thème. En fait, c'est la fin de vie des nourrissons, des prématurés. Moi, je suis jeune papa, par exemple. J'ai une petite fille d'un an et demi et c'est vrai que ce sont des histoires que je trouve très dures. Quand il y a eu, il y a quelques mois, un nourrisson dont il fallait arrêter les traitements et que l'équipe de l'hôpital et les parents n'étaient pas d'accord, c'est vrai que, je pense, c'est un sujet qui va plus me toucher. Du coup, c'est peut-être plus compliqué de complètement s'imperméabiliser. Après, je vais faire un papier dans lequel je vais raconter les enjeux. Je vais faire le papier, il n'y a pas de soucis mais c'est vrai que... Enfin on n'est pas des machines, quoi ! Il y a des histoires qui peuvent émouvoir, qui peuvent toucher et c'est notre métier de le raconter et de ne pas laisser transparaître un quelconque parti pris dans une histoire. En tant qu'être humain, on peut être plus touchés par certaines histoires et par certains cas.

Entretien avec Nicolas Weill, journaliste au *Monde*, le 24 avril 2015

Pourriez-vous vous présenter et présenter votre parcours ?

Je suis Nicolas Weill, je suis journaliste au *Monde* mais ma formation est plutôt philosophique. J'ai passé une agrég' de philo - j'étais normalien - et comme j'ai eu l'écrit mais pas l'oral, je me suis réorienté. Après divers travaux, je suis arrivé au journalisme dans les années 1980 et j'ai commencé au *Monde* en 1988. Cela fait longtemps ! J'ai été embauché en 1995. J'étais au *Monde des Livres*, supplément littéraire pour lequel j'écris toujours et assez souvent. J'ai eu plusieurs parcours dans le journal. J'étais au service politique, au service société et j'ai même tenu quelques mois la rubrique Famille mais enfin, pas assez longtemps pour que cela ait été marquant. Depuis 2003, je suis au service Débats, c'est-à-dire que je m'occupe des débats et opinions. Cela ne m'empêche pas de faire des reportages, *et caetera* pour d'autres suppléments.

Et qu'est-ce que vous faites au sein de ce service débats et idées ?

Je sélectionne des tribunes qu'on publie en fonction de l'actualité. J'en commande un certain nombre. Par ailleurs, en-dehors du *Monde*, je suis traducteur, de l'allemand et de l'hébreu principalement.

Vous avez un profil de journaliste historien aussi, il me semble ?

Oui, tout à fait ! En fait, je me suis un peu imposé au *Monde* à une époque où *Le Monde* avait une rubrique qui s'appelait la page « Date ». C'était une date d'anniversaire. C'était souvent, d'ailleurs, assez arbitraire parce qu'on choisissait des dates qui faisaient à peu près des comptes ronds – soit en 5, soit en 10 – et souvent, en fonction de l'actualité, on sélectionnait des dates à commémorer. Or, il s'est trouvé que cette rubrique a existé à une époque où on redécouvrait en France la mémoire d'Auschwitz, des camps, de la Shoah, *et caetera* entre la fin des années 1980 mais surtout les années 1990. Je crois que j'ai beaucoup contribué, à une époque où il y avait beaucoup moins de livres sur la Shoah, à faire connaître les événements. Je dois dire que la mémoire de la Shoah a beaucoup joué dans mon itinéraire journalistique puisque j'ai été un des journalistes qui a couvert le procès Papon ; j'ai donc vécu à Bordeaux pendant près d'une année. Ensuite, j'ai beaucoup écrit notamment sur des

livres, sur la grande masse éditoriale qui a suivi ce renouveau de la mémoire de la Shoah. Cela a été un accent important de ma carrière.

Vous avez donc écrit beaucoup sur les morts du passé ?

Oui, alors justement ! En réfléchissant à cet entretien, je me suis rappelé d'une remarque de Paul Ricœur, philosophe aujourd'hui disparu avec qui j'étais d'ailleurs plutôt en désaccord et qui a fait un livre important qui s'appelle « La Mémoire, l'histoire, l'oubli ». Dans ce livre ou dans ses dernières réflexions, il déplorait le fait qu'il était devenu très difficile de penser sa propre mort d'individu aujourd'hui, dans un moment où notre rapport à la mort, en tout cas tel qu'il était médié à la fois par la réflexion intellectuelle et par le journalisme, passait surtout par une réflexion sur la mort collective, la mort de masse. Dans cette réflexion, il était devenu quasiment impossible de penser la mort de l'individu, du proche, de soi-même avec cet espèce de règne de la mémoire du massacre de masse qu'on vit à nouveau puisque'on commémore aujourd'hui le centenaire du génocide des Arméniens. Au fond, au lieu de nous aider à avoir un rapport à notre propre disparition, on nous rendrait peut-être encore plus incapable de la penser. D'ailleurs, cela m'a frappé, même à l'énoncé de votre thèse ou des expressions que vous-même avez employées – mais ça, d'autres que moi ont dû vous le dire – la « fin de vie », le « mourir », tout ça, ce sont des euphémismes, en fait. Ce qu'on n'arrive pas à penser, c'est la mort, tout simplement. De toute façon, c'est une énigme ! Il ne faut pas être un grand philosophe pour le comprendre, bien qu'il y ait des philosophes qui aient pensé la mort. Par exemple, je pensais au beau livre de Vladimir Jankélévitch, qui est un des rares philosophes qui essaie de réfléchir à cette question. Mais, ce qui est intéressant, c'est qu'au fond, la redécouverte par le journalisme notamment et par l'opinion publique au sens large de la mémoire des grands crimes de masse pèse sur notre perception de la mort. De même qu'on pourrait dire que la façon dont la mort est montrée au cinéma, à la télévision, *et caetera* est au fond une sorte d'écran par rapport à ce qu'est la mort individuelle. Le difficile à penser, c'est la mort de l'individu, c'est-à-dire sa propre mort et la mort des proches, la mort d'êtres individuels. J'ai cette impression et je pense que la gestion de la mort dans le journalisme dans les dix dernières années y est pour quelque chose dans la mesure où la mort est surtout un problème collectif, un problème de massacres de masse, de numéros. Je pense qu'on peut dire que la mémoire de la Shoah a vampirisé toute notre perception de la mort, toute notre intuition de la mort : la mort industrielle, la mort de masse, la mort qui n'est pas justement celle des vieillards, qui est aussi la mort des enfants donc celle qui est au fond, à la fois la plus scandaleuse et en même temps, la plus improbable, celle à laquelle on peut espérer qu'on sera le moins confronté.

Je pense que pour retrouver une façon d'appréhender la mort de l'individu, la sienne proche ou celle des siens, il y a plus de travail à faire qu'avant, peut-être à cause du journalisme. Disons qu'en gros, c'est ma façon de réfléchir au problème.

La mort collective serait donc la mort de masse ?

Oui, on a vécu – peut-être moins vous que moi - un XX^{ème} siècle où il y a eu au moins trois génocides, voire plus et où la mort a été administrée de façon à la fois systématique et en même temps, collective. Et cela nous rend encore plus désarmés pour appréhender notre mort, l'événement de notre propre mort.

Le journalisme aurait un rôle à jouer dans l'appréhension de la mort ?

Les relations entre le journalisme et la mort ont un lien intime parce que de toute façon, le journalisme, ça a avoir avec le temps. Il y a de beaux textes de Derrida et de Karl Kraus là-dessus. Donc c'est quelque chose qui est indéfectiblement lié au mourir, à la péremption. Par exemple, vous voyez, la masse de travail qu'il faut pour faire un article et ce qu'on appelle d'ordinaire sa durée de vie, d'un jour ! Et c'est pire encore sur internet. Les articles ne durent qu'une minute. C'est quelque chose qui me frappe. Donc on est confrontés au disparaître et au disparaître de soi-même dans le journalisme. Le deuxième point, c'est la réflexion de Canetti qui était le grand critique autrichien satiriste de la presse, qui disait qu'au fond - et il le tenait sans doute de son maître, Karl Kraus -, le journal avait remplacé les masses qui s'assemblaient autour de l'échafaud et qui criaient : « À mort ! À mort ! ». Il y avait quelque chose entre le lecteur de journal et celui qui allait contempler une exécution publique. Il y avait une espèce de parenté, de succession. C'est un peu provoquant et cela se trouve dans ce livre de Canetti qui s'appelle « Masse et puissance ». On peut dire cela, qu'il y a une fascination évidente pour la mort dans le journalisme, pas seulement dans le journalisme écrit, à la radio aussi. La catastrophe, la mort, la nécrologie *et caetera* sont des éléments très importants.

Et si ces éléments sont très importants, pourquoi penser que la mort de masse a vampirisé toute cette mort qu'on peut voir dans le journalisme ?

Non, ce n'est pas tout à fait ce que je dis. Ce que je disais, c'est que grâce à l'intérêt que le journalisme a porté aux mémoires des grands crimes de masse, on a osé contempler cela. La mort collective et la mise à mort collective, c'est quelque chose que l'on regarde toujours. D'ailleurs, c'est intéressant de voir comme elle n'est pas recouverte d'euphémismes. Par contre, la mort individuelle reste, à mon avis, le point aveugle du journalisme, qu'il a du mal à appréhender, à part avec la nécrologie. Mais la nécrologie porte souvent sur l'œuvre et l'aventure collective d'un individu et pas tellement sur ce qu'a été sa vie. Auguste Comte, le philosophe, avait inventé les éloges funèbres positivistes c'est-à-dire que sur la tombe d'un individu, on devait dire aussi bien ses qualités que ses défauts (*rites*). Cela n'a pas tellement pris parce que c'était un peu scandaleux mais au fond, cette pudeur, elle est toujours dans les nécrologies. On finit par savoir très peu d'un individu. Or, la mort, c'est par définition un événement individuel. C'est même ce qui fait d'un individu un individu, puisque cela clôt le cycle de son existence, sa participation au collectif. Il y a une dialectique comme ça entre l'individuel et le collectif qui est, à mon avis, un bon outil de réflexion sur ce qu'on appelle la « fin de vie » dans le journalisme. Alors maintenant il y a un troisième point, c'est comment la fin de vie ou la mort est traitée dans le journalisme. Principalement, mais ça, Nicolas Truong a déjà dû vous le dire, à travers les débats autour de l'éthique, de la fin de vie, de l'euthanasie. Moi, comme je suis un des rédacteurs des pages débats, j'essaie de donner la parole, toujours, aux adversaires c'est-à-dire aussi bien aux partisans de l'euthanasie – il y en a peu en France, il y a Romero, *et caetera* – mais disons, les partisans du droit à mourir dans la dignité et les opposants qui ne sont pas seulement d'ailleurs les églises et les religions, mais aussi des gens qui ont le souci de l'éthique, comme Corinne Pelluchon, Emmanuel Hirsch, des gens qui connaissent bien ce qu'il se passe dans les unités de soins palliatifs. On peut effectivement distinguer une petite sympathie allant dans le sens du droit à mourir, à la mort assistée, en tout cas au *Monde*, je le ressens comme cela mais il y aurait mille nuances. C'est du travail sur l'actualité de la législation et c'est plutôt bien fait, même si parfois, on aurait envie d'une réflexion un peu plus philosophique, vous voyez, qui ne soit pas seulement juridique, qui ne soit pas seulement le fait des médecins. Au fond, qu'est-ce que c'est la mort aujourd'hui ? Quels sont les personnages que l'on voit en fin de vie ? Je n'aime pas du tout cette expression de « fin de vie » mais bon, on va l'utiliser...

Pour quelles raisons ?

Eh bien d'abord, parce que je n'aime pas les euphémismes. Il faut appeler un chat, un chat. Ce n'est pas la vie qui se finit, on meurt, c'est tout. Alors, c'est pratique parce qu'on peut dire que cela désigne un processus dont l'aboutissement est la mort de l'individu mais d'ailleurs, il y a un après pour ceux qui restent. Et qui sont les personnages qu'on voit apparaître dans son existence quand un proche est en fin de vie ? Ce sont des personnages qui n'existaient pas avant dans notre existence et qui n'existeront plus après, sauf quand vous, vous serez au moment de les rencontrer (*rires*). Ce sont les médecins, souvent des techniciens, mais bon, il ne faudrait pas non plus sombrer dans la caricature. Ils essaient d'être le plus humains possible, mais pas toujours. Puis, des administratifs. En France, je crois qu'on meurt à plus de 70 % à l'hôpital alors que ce n'est pas le cas dans des pays comparables à la France, comme la Hollande. C'est très intéressant, d'ailleurs et il y a beaucoup de sociologues qui ont réfléchi là-dessus. On a affaire à ces personnages auxquels on n'est pas préparés parce que dans nos imaginaires ou nos fantasmes, on se dit que pour la fin de vie, on va voir un prêtre, ou un rabbin... Eh bien, non ! On voit des espèces de gens, des infirmiers... Parfois, la dernière personne qu'on voit, c'est un infirmier – souvent très gentil, d'ailleurs mais enfin, qu'on ne connaît pas ou qu'on a vu deux jours avant. Je pense que ça rentre un peu dans l'effroi qu'on peut ressentir. Par exemple, c'est très difficile de savoir ce que ressent un agonisant. J'ai lu le roman de Samuel Beckett, « Malone meurt », qui est peut-être une des tentatives les plus extrêmes pour aller dans l'imaginaire d'un mourant avec le côté sarcastique de Beckett. Ces personnages, d'une certaine manière, ils vous volent un peu votre mort, ce que vous auriez envie de vivre. On est un peu perdus dans une espèce de processus qui est très standardisé. D'une certaine manière, le rapport à la mort individuelle est presque systématiquement occulté et je pense qu'au fond, c'est peut-être la chose la plus difficile à concevoir dans notre société. Vous et moi, on sait très bien qu'on va mourir ! Mais, cela reste très abstrait en fait, on se vit comme éternels. Je pense que justement, le fait qu'on ne puisse pas appréhender la mort individuelle a pour résultat cette espèce de sentiment factice d'éternité.

Est-ce que c'est possible de penser cette mort individuelle à travers le journalisme ?

Récemment, est paru dans *Le Monde* un reportage sur quelqu'un qui avait été dans cette fameuse clinique en Suisse où on pratique l'euthanasie. Au fond, est-ce qu'il y avait des mouvances ? Ce n'est pas tellement l'euthanasie - moi, je réproouve tout à fait ce genre de pratiques. C'est justement ce récit assez rare de la mort de quelqu'un.

C'était le portrait de Fabienne Bidaux ?

C'est cela. C'était pas mal fichu. Ce récit-là, il est plutôt rare.

Pourquoi est-ce que vous dites qu'il est rare ?

C'est parce que le journalisme s'intéresse plus à la mort collective, au grand nombre, aux chiffres qu'à l'individu, mis à part avec la nécro qui est le lieu de la mort des individus. Je pense qu'il y aurait beaucoup à dire là-dessus. J'en ai fait beaucoup des nécros, j'en ai beaucoup écrit, souvent des nécros d'historiens et l'histoire aussi a beaucoup à voir avec la mort. On cherche à capter un personnage vivant qu'on essaie de retenir, un peu comme quand on dit que l'âme d'un mourant reste quarante jours ici-bas. Il y a des règles pour les nécros : « untel est mort à l'âge de quatre-vingt-onze ans, des suites d'un cancer, *et caetera*, à Paris ou à Bruxelles », peu importe et après, c'est sa vie ! À part le fait qu'on met les verbes au passé, on ne parle pas de la mort.

Dire de quoi la personne est morte, ce n'est pas une manière de parler du mourir ?

Non, c'est une manière de l'occulter, je dirais. Au fond, c'est très difficile de penser l'absence et l'irréparable, parce que c'est une chose négative. On vit dans une société scientiste, où on a l'impression qu'on peut tout dominer. J'ai vu encore que Luc Ferry avait dit qu'on va triompher de la mort ! C'est une espèce d'obsession de la Silicon Valley, d'enthousiasme progressiste du XIX^{ème} siècle, mais peu importe, c'est très naïf, c'est amusant. Je me suis aperçu que dans la mort, ce qu'il y a de difficile à penser, c'est l'irréparable. C'est pour cela que les gens disent souvent : « je pensais encore lui dire cela », « je pensais encore aller le voir », *et caetera*. Ce qu'il y a de difficile à penser, c'est la relation de l'individu au monde. L'individu est une médiation entre nous et le monde et quand l'individu disparaît, le monde change. Le monde change par son absence. C'est assez difficile à définir et à appréhender. Ce sont des généralités, mais ce sont des choses difficiles à appréhender dans le cadre d'un journal, tout simplement.

Vous parlez différemment de la mort dans Le Monde des Livres et dans les pages débats ?

Dans les pages débats, ce n'est pas nous qui parlons, ce sont nos contributeurs. Ce sont eux qui écrivent et on les publie, on les choisit, on commande des articles. J'ai souvent commandé des articles à Corine Pelluchon. Je ne sais pas si vous avez vu ce petit film que j'ai fait avec elle ? J'ai fait un petit film là-dessus où je l'avais fait réagir aux propos de George Steiner qui lui, était très favorable à l'euthanasie et hostile à l'acharnement thérapeutique, *et caetera*. Elle avait réagi et c'était assez intéressant.

Ça, c'est la façon dont vous parlez de la fin de vie dans les pages débats. Et dans Le Monde des Livres ?

Je me souviens que lorsque je suis arrivé au *Monde des Livres*, il y avait un très beau livre d'un historien italien qui s'appelait Milanese sur les enterrements précoces et sur l'espèce d'obsession qu'il y avait dans l'Italie du XVIII^{ème} siècle d'enterrer les gens vivants. Il y a même eu en Allemagne un débat là-dessus parce qu'on accusait les juifs d'enterrer trop vite – parce que chez les juifs, comme chez les musulmans d'ailleurs, on enterre les morts très vite. Les chrétiens accusaient les juifs d'enterrer parfois des gens vivants. Du coup, il y avait eu un débat, mais disons que c'était un thème très important et c'est resté un fantasme d'ailleurs. On le voit même dans Kill Bill ! Il y a des gens qui disent qu'ils préfèrent se faire incinérer plutôt que de se réveiller dans leur tombe. Je pense qu'il serait très intéressant d'enquêter pour savoir ce qui est au cœur de ces fantasmes, de cette angoisse. Il y a aussi la mémoire de la Shoah ou la mémoire du nazisme qui est complètement omniprésente dans le journalisme, comme dans la fiction d'ailleurs. Je me souviens évidemment des gens qui avaient été enterrés vivants dans les fosses. Je me souviens que je voulais absolument faire ce livre, je venais d'entrer au *Monde des Livres* et puis bon, c'est un collègue qui s'en était emparé donc je ne l'ai pas fait. Après, je ne me souviens pas d'un article du *Monde des Livres* – effectivement, j'ai fait beaucoup d'articles sur la Shoah – mais au fond, spécifiquement sur la mort... Pourtant, quand on lit des journaux ou des textes de gens qui ont laissé des écrits, eux-mêmes réfléchissaient à leur propre mort individuelle. C'est assez complexe. Il y a plusieurs éléments dans l'histoire de la mort et du journalisme.

J'ai apporté un article que vous avez écrit pour le numéro du 31 janvier 2014. Est-ce que vous pourriez le commenter ?

Ah, le Fallada ! Il s'agissait d'une mise en scène de Luc Perceval sur le roman de Fallada. Fallada était un auteur de roman populaire qui avait un peu publié pendant le nazisme. C'était un auteur à succès, un très bon auteur d'ailleurs, qui, après guerre, a été récupéré par la RDA commençante. On lui a fait une commande d'un livre qui raconterait la terreur sous le nazisme. Il l'a fait, c'était une prouesse ; il a écrit six cent pages en trois semaines, il en est mort après d'ailleurs. Il raconte comment un homme, tout seul – c'est pour cela que ça s'appelle « Seul dans Berlin » - un ouvrier pense qu'il va réussir à dénoncer la politique de Hitler qui lui a pris son fils qui vient de mourir au combat. Il se heurte à cette société déjà nazifiée et cela montre à la fois l'héroïsme et le caractère impossible d'une résistance puisque finalement, cela n'amène absolument à rien. Personne ne lit ses cartes postales qu'il répand dans certains coins de Berlin. C'est un roman qui est une magnifique description de Berlin sous le nazisme. Il rappelait à mon avis une chose et ça a évidemment à voir avec notre sujet, c'est qu'on a tendance à oublier, quand on parle de l'adhésion des Allemands au nazisme et même de leur participation à la Shoah *et caetera* – le poids de la terreur que rappelle utilement ce roman. Il décrit comment la terreur fonctionne, de façon assez subtile, dans cette société.

J'ai surligné un extrait : « Il meurt d'un arrêt cardiaque à 53 ans, quelques mois seulement après avoir rendu son manuscrit. Fin tragique, à l'image d'une vie brève qui a mal commencé ». Est-ce qu'il est important dans votre article ?

Oui. C'était une espèce de résumé de sa biographie et c'était aussi pour montrer que ce roman était une prouesse. C'est un roman qui était un peu comme dans l'homme à la cervelle d'or. Vous connaissez ce conte d'Alphonse Daudet ? C'est un homme qui a une cervelle d'or et il puise dans sa cervelle pour payer puis, il meurt. C'est une sorte de métaphore de l'écrivain, il donne son sang. Ou le pélican de « La Nuit de mai » de Musset dans lequel le poète donne son propre corps. Là, c'était tout à fait ça : il se tue pour faire ce livre, qui en même temps est un livre de rachat, d'une certaine manière. Oui, je pense que c'est un extrait important. On est dans l'univers de la fiction, le théâtre, le roman et là, c'est le personnage lui-même qui apparaît. Et effectivement, vous avez raison de le souligner parce que c'est assez rare. D'habitude, on donne juste les dates de naissance et de mort et là, il y a quand même quelque chose d'un peu plus développé. Très peu, mais quand même. C'est vrai.

Et même si vous n'aimez pas ces termes, vous auriez pu employer l'expression de « fin de vie » pour évoquer cette mort ?

Ah mais moi, je la déteste ! Vous ne la verrez jamais sous ma plume. Cela dit, il y a une force des expressions qui est presque une force totalitaire. Jamais je n'utiliserai cette expression parce que j'ai horreur des euphémismes. D'ailleurs, on a un problème, hein, même quand on parle d'atrocités ! On a un problème ! Pour n'importe qui, il est difficile de décrire des atrocités de façon concrète et objective. Même les historiens ont ce problème. C'est pourquoi ils ont pendant longtemps préféré la thématique – celle qui a été jugée à Bordeaux – de la mort administrative. Le meurtrier de bureau. Par contre, comprendre que les massacres de masse, ça se passe aussi face à face, à l'arme blanche, *et caetera*, c'est beaucoup plus difficile.

Si le journaliste pouvait l'écrire, le lecteur accepterait de le lire ?

Sur ce point précis, le dilemme c'est le respect des victimes, le respect des morts tout simplement et la vérité. Je ne fais pas partie des gens qui aiment la crudité. Je préfère céder à trop de respect des victimes qu'à la crudité. Je vous donne un exemple. J'ai eu une polémique avec le service photo il y a très longtemps, parce que j'avais fait la recension d'un livre important sur la Shoah où il était question des massacres de juifs en Lituanie. Il y a ces photos célèbres où on voit des femmes nues au bord de la fosse et des soldats qui leur tirent dessus. Et on l'avait mis en Une du Monde. Et moi, j'avais protesté, j'avais dit : « je trouve ces photos très choquantes ». Certes, ce sont des documents historiques mais c'est irrespectueux de montrer ces femmes, comme cela. Ces photos doivent exister et être vues mais les exhiber, en plus... Il y a quelque chose d'affreux, d'obscène presque. C'est pour cela qu'on a critiqué le roman de Jonathan Littell, « Les Bienveillantes ». Les victimes et les morts y étaient présentés de façon très crue. Il décrit des pendaisons où il raconte par exemple que le pendu se met à bander. Nous, on n'est pas des romanciers, on est des journalistes. On doit trouver un juste équilibre entre la vérité qui est d'entrer dans la description de la souffrance parce que c'est aussi l'hommage rendu à ceux qui souffrent, mais aussi dans une pudeur qui est de l'ordre du respect dû à ceux qui sont morts. De même qu'on habille un mort, on ne le présente pas comme un gisant. Et c'est un problème ! À Rome, il y a une église que j'aime beaucoup qui est Santa Maria del Popolo et qui est très célèbre parce qu'il y a les deux plus beaux Caravage, Saint-Pierre et Saint-Paul, au fond. Et puis, il y a un monument fait par un Cardinal dont le nom m'échappe, près de la porte d'entrée où il y a un médaillon où il se montre tel qu'il était en Cardinal. En-dessous, il y a une espèce de sculpture

en bas-relief où on voit un cadavre tel qu'il est maintenant. Même la mort est dissimulée sur les cadavres eux-mêmes puisqu'on les habille, puisqu'on les nettoie... Je pense que pour ceux qui écrivent sur ce sujet, il y a la même pudeur. Je ne pense pas que l'obscénité de la monstration des cadavres serait tolérée en journalisme. Elle peut l'être dans des œuvres, dans le gore et encore, dans le gore, c'est plutôt le sang.

Et cette frontière entre l'obscène et le non-obscène dépend du journaliste ?

Absolument, oui. Cela dépend du journaliste. Il y en a qui aiment bien la bidoche (*sourire*) mais finalement, c'est assez rare... Je pense que l'écriture journalistique aujourd'hui, elle passe plus par le stéréotype que par l'obscénité, à la limite.

Vous pensez que c'est propre au journal ou que cela peut s'appliquer aux autres médias ?

J'écoute beaucoup la radio, je ne regarde jamais la télévision, je n'ai pas une pratique suffisamment développée des médias audiovisuels pour vous le dire. Finalement, je regarde assez peu internet, à part pour regarder des séries idiotes. Spontanément, moi je ne regarde jamais les vidéos de l'État Islamique, les décapitations, je n'ai jamais regardé. J'aurais trouvé cela indigne. Pas seulement pour ne pas céder à la propagande mais comme ça, par respect. On ne regarde pas quelqu'un se faire assassiner. Je suis assez radical là-dessus, peut-être trop d'ailleurs. Concernant la radio, je ne saurais pas vous dire, il faudrait que vous demandiez à Julie Clarini. Je pense qu'il y a des règles éthiques non écrites qui font que c'est quand même difficile de décrire précisément la mort de quelqu'un. On peut le faire pour montrer la sauvagerie. Moi, je l'ai fait plusieurs fois dans certaines interviews, surtout quand j'écrivais sur la Shoah pour que les gens n'aient pas justement l'impression que c'était quelque chose d'abstrait, que c'étaient bien des gens qui étaient tués, dans d'atroces souffrances, souvent.

Et cette information journalistique sur les morts de la Shoah, elle a évolué ?

Oui, bien sûr elle a évolué mais avec l'historiographie. Comme je vous le disais, quand j'ai commencé dans les années 1990, le paradigme qui était dominant, c'était le paradigme d'Auschwitz, de l'avant-

industriel *et caetera*. Aujourd'hui évidemment, cela reste important mais finalement, l'historiographie et donc, le journalisme qui rend compte de l'historiographie, il a plutôt évolué vers les massacres à l'Est donc les massacres individuels voire même les pogroms, ou les assassinats de juifs par des migrants polonais. On en est revenus peut-être à une vision plus primitive de la mort ou de l'assassinat. On est peut-être un peu moins obsédés par le côté meurtrier de bureau. Je pense que c'est quelque chose qui nous a rapprochés des victimes ou de cette masse de gens qui ont perdu la vie par assassinat, dans un processus politique. Maintenant, la description d'un mourant, je n'en ai pas vu ! Il faudrait voir les articles qui sont fait sur les Unités de Soins Palliatifs, types ceux que fait François Béguin, mais il y en a d'autres, toujours dans la foulée de la discussion législative.

Est-ce que vous souhaiteriez évoquer quelque chose que nous n'aurions pas abordé jusqu'ici ?

Je crois que mon idée principale, c'est vraiment cela. C'est la difficulté de plus en plus grande dans laquelle on est d'appréhender la mort individuelle. Parce qu'on est en fait finalement toujours en contact avec des moyens de survie que sont internet. Par exemple, je me souviens que quelqu'un avait écrit quelque chose de très intéressant sur ce que devenaient les pages Facebook des défunts. Cela reste une espèce de monument, bloqué et Facebook s'interrogeait pour savoir ce qu'il devait faire de cela. On peut dire que Facebook est le plus grand cimetière. D'ailleurs, je pense qu'il faut ajouter quelque chose, c'est qu'au fond, même dans la vie, on est en rapport avec la mort dès lors qu'on produit une trace. Et le journalisme en est une, de trace. On produit une archive et donc - mais ça, ce n'est pas très originale comme idée, c'était dans Platon – l'écriture est une mise à mort. Dans la mesure où on produit une trace, on produit quelque chose qui est ce qu'on laisse et qui suppose qu'on peut ne plus être, à la différence de la parole. Avec internet, on multiplie les traces qui nous donnent cette illusion absurde d'immortalité, d'éternité. Je pense qu'on vit, vous et moi, où on est vraiment persuadés de notre éternité. Beaucoup plus, sans doute, que les générations précédentes. Et d'une certaine manière, le journalisme y contribue, absolument. Je pense que l'idée de la trace est assez importante. On est dans un monde qui fait proliférer les traces et donc, qui fait proliférer la mort et donc, son occultation. Pour résumer, le journalisme c'est le lieu de la mort collective, c'est le lieu de la mort à cause du temps et c'est aussi un lieu où se reflètent les débats sur les morts. Dans ces trois aspects, le grand absent, c'est la mort individuelle. La mort individuelle, on doit plutôt la trouver dans la littérature, plus que dans la philosophie qui est une réflexion sur la mort aussi. Je pense que c'est la littérature qui nous met vraiment face à cette expérience. Par exemple, dans le livre de Simone de Beauvoir, « Une mort très douce », qui est presque un exercice de journalisme. C'est le plus beau

livre que j'ai lu sur la mort d'un proche. On pourrait dire que c'est un idéal... et c'est un reportage ! D'ailleurs, elle appelle cela « récit », ce n'est pas un roman. C'est un reportage sur la mort de sa mère. On peut dire que c'est le contre-exemple parfait.

Entretien avec Agnès Leclair, journaliste au *Figaro*, le 27 avril 2015

Pourriez-vous vous présenter et présenter votre parcours ?

Je m'appelle Agnès Leclair, je suis journaliste au *Figaro*. Je suis entrée en 1999 au *Figaro Étudiant* où je m'occupais des sujets société sur la vie étudiante. Cela pouvait aller du handicap aux loisirs, à l'homosexualité, tous les sujets sociétaux concernant tous les étudiants. Ensuite, le journal a été racheté, on a changé d'actionnaires et de directeur de la rédaction. *Le Figaro Étudiant* a changé de forme, a réduit sa voilure et je suis passée au *Figaro Économie* dans une rubrique de portraits et actualités de nomination en entreprises. Je suis arrivée au service Société en 2007 dans la rubrique Famille. Auparavant, j'ai fait des études littéraires, une hypokhâgne et une khâgne et puis une maîtrise de lettres modernes à la Sorbonne. Je n'ai pas fait d'école de journalisme, j'ai appris sur le terrain.

C'est vous qui vous occupez des sujets de fin de vie au Figaro ?

Oui, notamment. Concernant ce qui relève du fait divers, je ne m'en occupe pas toujours. Je ne suis pas l'affaire Vincent Lambert qui est arrivée d'ailleurs au moment où j'étais en congé maternité. Il m'arrive aussi de travailler avec le service sciences et médecine du journal qui peut également contribuer à écrire sur le sujet.

Comment collaborez-vous avec ce service sciences et médecine ?

Moi, je suis l'actualité législative. Je suis à l'initiative quand il s'agit d'une actualité législative parce que c'est plus du domaine du service société et éventuellement, je viens les voir. Si on fait un article sur le point de vue des médecins par exemple, sur une évolution législative, je peux les solliciter pour qu'on travaille ensemble ou pour qu'on fasse un article de leur côté parce qu'ils ont une connaissance plus pointue que moi du monde médical.

Vous écrivez pour le journal papier. Vous écrivez également pour lefigaro.fr ?

Tout à fait, on écrit tous désormais pour les deux supports. On est ce qu'on appelle le journalisme bimédia.

En quoi l'écriture de la fin de vie sur lefigaro.fr diffère ou rejoint l'écriture du journal sur ce sujet ?

En principe, sur *lefigaro.fr*, on essaie avant tout d'être le plus réactifs possible donc quand il y a une actu', de la traiter très vite. Cela peut aussi être une actualité de réaction par rapport à ce qui est sorti sur un autre média. Sur le papier, on va davantage prendre le temps de l'analyse, essayer d'avoir plusieurs interlocuteurs sans faire de reprise AFP. On va avoir nos interlocuteurs en propre et creuser un peu plus les sujets au possible.

Du même coup, est-ce que vous partez quand même de ces dépêches AFP pour ensuite creuser le sujet ?

Non, c'est plus le site qui écrit les articles à partir de dépêches. Si je suis l'actualité législative sur la fin de vie, je n'attends pas la dépêche AFP pour couvrir une actualité. Je suis déjà dedans. Je reçois les communiqués de presse de l'Assemblée, j'ai différents interlocuteurs : rédacteurs de la proposition de loi, acteurs associatifs comme l'ADMD ou Alliance Vita qui sont très engagés et très réactifs sur ces sujets.

Il vous arrive souvent d'être contactée par ces acteurs ?

Oui, toutes les semaines, notamment par le biais des communiqués.

Et comment est-ce que vous choisissez de reprendre ou non l'un de ces communiqués ?

C'est l'actu' qui doit dicter l'écriture d'un papier. Les associations, moi je les consulte pour avoir leurs réactions mais généralement, ce n'est pas leur communiqué qui va créer l'actu'. Ce sont elles, ce qu'elles ont à dire de l'actualité, sauf événement exceptionnel, mobilisation importante ou article

de rebonds. Cela pourrait être : article principal, le projet de loi fin de vie arrive dans l'hémicycle et article de rebonds, la réaction des anti, par exemple.

Comment se passe l'illustration de vos articles ?

C'est un peu un problème sur la fin de vie, parce que c'est un sujet qui est très difficile à illustrer. On n'a pas de photo d'actualité à proprement parler, hormis justement les manifestations des gens qui sont opposés à une légalisation de l'euthanasie et qui ont pu faire des défilés un peu spectaculaires visuellement, avec des costumes de clowns blancs ou des linceuls. Sinon, généralement, on prend ce qu'on appelle une photo prétexte, à savoir une photo qui illustre un thème mais qui n'est pas une photo d'actualité. Cela peut être une main âgée dans une main plus jeune au bord d'un lit d'hôpital. On comprend que l'on parle de la fin de vie, mais c'est une illustration qui en est un peu abstraite, imagée.

Vous avez dit que c'est un sujet qui est difficile à illustrer. Pour quelles raisons ?

C'est un sujet difficile à illustrer parce que ce n'est pas rattaché à un événement, à un fait divers, à un colloque. Ce n'est pas rattaché à un événement : c'est un sujet sociétal, philosophique... On ne peut pas prendre ce qu'on appelle une photo d'actu (*rires*) ! Donc on est obligés de mettre des photos d'hôpitaux. Autre difficulté, évidemment, la mort, ce n'est pas un sujet très joyeux et donc, ce n'est pas ce qu'il y a de plus facile à faire passer dans les médias. C'est vrai qu'on peut illustrer avec des photos très spectaculaires de morts des catastrophes naturelles mais sur la fin de vie ? Non, on ne va pas utiliser une photo de fait divers. C'est un sujet qui est quand même un peu plus détaché de l'actualité au jour le jour, donc on utilise des photos plus suggestives qu'illustratives.

Et selon vous, est-ce qu'écrire la fin de vie dans les journaux, c'est la même chose qu'écrire le mourir ou le passage de la vie à la mort ou la mort dans les journaux ?

Non, parce que nous, on reste un quotidien, un journal d'actualité donc même s'il y a une part de réflexion chez nos interlocuteurs – quand on interroge des gens qui sont spécialistes de l'éthique notamment, je pense à Emmanuel Hirsch – oui, bien sûr, il y a plus de hauteur de vue. Mais non, on

ne traite pas le sujet de manière philosophique, loin de là. On le traite vraiment de manière concrète : ce qui peut changer dans la loi, les directives anticipées, qu'est-ce qu'une sédation terminale en fin de vie, *et caetera*.

La mort comme événement individuel, est-ce que c'est compatible avec l'information journalistique alors qu'elle est destinée à un collectif de lecteurs ?

Quand on parle de la fin de vie, on parle de l'intime mais on ne parle pas de ce que vit chacun. C'est un peu la difficulté des sujets « Famille ». Si on devait la nommer autrement, ce serait la rubrique « Intimité » parce que le mariage, c'est la même chose, le divorce, le handicap, l'homosexualité... Ce sont des choses que les gens vivent dans leur intimité et nous, on en parle à grande échelle donc on en parle avec des chiffres, on en parle en termes de phénomènes de société. Mais on capte un peu d'intimité parce qu'on a recours aux témoignages. On essaie de rester dans le phénomène, dans le général, et pas dans le singulier ou disons qu'on doit allier les deux, pour être juste.

Pour allier les deux, il faut avoir recours au témoignage ?

Oui. Par exemple, je suis allée dans une Unité de Soins Palliatifs pour faire un reportage et l'idée, c'était à la fois de mêler de l'intime, comment sont pris en charge les patients dans cet endroit, comment ils le vivent et ce, à l'heure du changement de législation. C'est une conjonction entre deux choses : entre l'intime de chacun, du vécu et une actualité qui est très globale. Il faut faire un pont entre ces deux choses.

Le journaliste a un rôle à jouer dans la manière dont on parle de la « fin de vie » dans le social ?

Il a un rôle, oui. Une mission, non. Moi, je ne fais pas de journalisme militant, déjà. J'essaie de parler de phénomènes de société. Mes interlocuteurs peuvent être des militants et c'est toujours très agréable d'entendre des points de vue tranchés mais moi, j'essaie de ne pas l'être. En ce sens-là, je ne souhaite pas orienter. Par contre, c'est important de parler de la fin de vie dans une société qui, je pense, n'en parle pas beaucoup.

Selon vous, qu'est-ce que la mort des hommes dans le journal ?

Alors là, je ne vois pas très bien, parce que c'est tellement large ! On parle beaucoup de mort dans les journaux, que ce soit dans les rubriques « faits divers », « en société », dans le service international. Quand on fait un reportage sur les ravages du virus Ebola, cela traite aussi de la mort, bien sûr. Dans la rubrique de chroniques judiciaires aussi, quand on suit des procès sur des grands criminels. On en parle de beaucoup de manières. C'est un événement marquant, c'est sûr.

Souhaiteriez-vous évoquer quelque chose que nous n'aurions pas mentionné jusqu'ici autour du journalisme, de la fin de vie, du mourir ?

Oui, peut-être dire que sur les sujets de la fin de vie, plus que de la mort, ce n'est pas tout à fait la même chose peut-être. En cela, la rubrique faits divers, société et fin de vie se retrouvent parce qu'il y a des demandes de mort individuelles qui sont devenues symboles d'euthanasie dans la société. Je pense à l'affaire Vincent Humbert, l'affaire Chantal Sébire et aujourd'hui, l'affaire Vincent Lambert. Là aussi, c'est un croisement entre un destin intime et une demande sociétale et qui a très bien marché médiatiquement.

C'est ce qui différencie la fin de vie de la mort dans le journal ?

Quand on dit « fin de vie », c'est la façon dont la société s'organise autour de la mort quand elle est prévisible. Quand on parle d'un assassinat, on parle aussi de mort mais on ne parle pas de fin de vie. Il faut faire des catégories différentes, ce n'est pas la même chose, ce sont deux registres sémantiques différents.

**Entretien avec Jean Birnbaum, journaliste au *Monde* et directeur du *Monde des Livres*,
le 28 mai 2015**

Pourriez-vous présenter et me dire quel est votre parcours ?

Je suis issu d'un milieu universitaire et j'avais une obsession qui était de sortir du milieu universitaire. Je ne voulais pas être juste « le fils de ». J'avais envie à la fois d'étudier et de travailler dans le monde de l'entreprise. Assez vite et tout en continuant mes études pour rassurer mes parents, j'ai commencé à travailler dans une émission de radio qui s'appelait *Staccato* sur France Culture, qui était un magazine quotidien. J'avais 24 ans. Cela a duré deux ans et ensuite, j'ai commencé à piger au *Monde* tout en faisant un peu de télévision. J'ai mis six ans ou sept ans à être embauché, en travaillant un peu au *Monde des Livres* puis très vite au service Société. J'ai beaucoup travaillé pour le quotidien sur les questions du débat d'idées en rapport avec la politique : Sarkozy et les intellectuels, la gauche et les intellectuels, la droite et les intellectuels, *et caetera*. Ensuite, j'ai coordonné toute la partie sciences humaines du *Monde des livres* et puis je suis devenu chef adjoint chargé des sciences humaines. Je suis devenu ensuite responsable du *Monde des livres* en 2011 pour le relancer, de façon assez différente.

Vous dites « le relancer de façon assez différente », qu'est-ce que ça veut dire ?

J'ai créé une nouvelle formule, un nouveau journal, avec une nouvelle équipe et ce qu'on fait maintenant est très différent de ce qu'on a fait dans le passé. Le *Monde des livres*, c'est le supplément le plus ancien du *Monde*. C'est le meilleur jour de vente chaque semaine, c'est une grande tradition pour le journal. On avait un peu épuisé les ressources de l'ancienne formule, de ce qui avait pu être fait en termes de nouvelles et de layette. L'idée était de vraiment changer les choses dans un esprit de pluralisme, de faire un chemin de fer complètement différent, de rentrer non plus par genre mais par mode de traitement, de faire en sorte qu'il n'y ait plus seulement des critiques mais d'autres modes de traitement qui mettent en valeur la critique : l'histoire d'un livre, la traversée, des choses comme ça. L'idée était de pluraliser aussi les signatures en faisant rentrer des feuilletonistes, des écrivains, donc de faire en sorte qu'il n'y ait plus un seul ton, un seul mode de format et un seul chemin de fer, que le chemin de fer puisse bouger tout le temps. Avant, on avait un chemin de fer qui était toujours

le même, qui commençait par la littérature étrangère, française, les essais *et caetera* avec toujours le même chemin de fer, et un seul ton qui était celui de notre équipe ou des critiques professionnelles, et un seul format qui était celui du compte-rendu, c'est-à-dire la critique. Maintenant, on a plein de formats différents, plein de tons différents et un chemin de fer qui bouge tout le temps, avec des entrées qui ne sont plus par genre de textes mais par mode de traitement. Cela a représenté beaucoup d'implication. Il a fallu expliquer aux lecteurs chaque semaine pourquoi on faisait les choses, comment, et que, ce n'était pas du tout pour faire table rase d'une tradition, mais plutôt pour renouer avec elle et la faire rayonner autrement.

Comment se passe la répartition des sujets, est-ce que vous relisez par exemple tous les articles avant publication, est-ce que chacun choisit son sujet ?

On est une équipe de six-sept personnes et on a ensuite plein de collaborateurs. On est le journal qui peut être fier du fait qu'il a des spécialistes dans tous les domaines qui lisent pour nous. On a deux historiens en médiéval, des historiens en histoire antique, des sociologues *et caetera*. En littérature, on a des gens en littérature nordique, germanique, *et caetera*. Ensuite, on reçoit les livres et on les fait lire par tous ces lecteurs. On reçoit des échos, on construit, on se dit qu'on va faire plutôt l'histoire d'un livre, une traversée... Ensuite, les deux chefs adjoints (Julie Clarini pour les sciences humaines, et Raphaëlle Leyris pour la littérature) et moi, on relit à trois toute la copie avant le *BAT*.

D'accord. Et vous êtes amené à traiter de la mort dans votre cahier ?

La mort est un thème qui revient souvent dans la pensée et dans la littérature, donc comme sujet des textes, évidemment, on y vient... On est aussi tout le temps confrontés ou amenés à traiter d'auteurs morts et à veiller aux équilibres entre les vivants et les morts à l'intérieur d'un numéro. On fait très attention à cela et moi, c'est vraiment quelque chose que j'ai toujours en tête, que l'on m'a transmis, d'ailleurs. Il faut faire attention à ce que dans un numéro, il n'y ait pas que du patrimonial ou que des morts et inversement, il faut rendre hommage aux morts. La facilité, c'est de chroniquer les livres des morts puisque souvent la postérité a tranché, donc c'est souvent du très bon texte. Si leur souvenir a perduré, c'est que souvent, leur œuvre est forte. C'est évidemment une facilité de prendre une pléiade ou un quarto ou un inédit de tel ou tel auteur fameux qui paraît chez tel ou tel éditeur et d'en faire la Une. C'est une question qui se pose à nous aussi tout le temps. En même temps, quelque part, l'aspect

le plus excitant de notre travail, c'est aussi de prendre le risque de se confronter à la littérature vivante, contemporaine et de jouer le rôle de tamis, de crible et de se dire qu'on fait des paris. On mise sur des auteurs. Thibaudet le dit très bien, s'il n'y avait pas toute cette littérature contemporaine, y compris dans sa partie la moins convaincante, il n'y aurait pas de chef d'œuvre possible, chez les vivants d'abord et puis chez les morts, ensuite. Je suis assez convaincu que c'est aussi une sorte d'hommage aux morts et à ceux dont l'œuvre a perduré. Je pense que c'est très bien que les vivants saluent les morts par leur vivacité et que les morts soutiennent l'audace des vivants en leur montrant la voie. Je pense que c'est très bien que dans les colonnes du *Monde des livres*, on ait des équilibres, une sorte de compagnonnage en permanence entre ceux qui ont réussi à créer une œuvre qui leur permet de survivre comme nom et comme postérité, et ceux qui sont en train d'essayer, d'inventer quelque chose et qui, à toutes les époques, ont toujours été soupçonnés de faire du moins que rien et qui pour certains, ont quand même montré qu'on pouvait faire bouger les lignes et bousculer la langue.

Je crois savoir que vous avez fait paraître un article, un peu avant la mort de Derrida en 2004, dans Le Monde, et vous aviez après écrit un ouvrage à la suite de ça. C'est important d'évoquer le mourir ou la mort en train de se vivre, cette espèce de passage de la vie à la mort dans Le Monde des livres ?

Justement, ce n'était pas dans *Le Monde des livres* ! (rires)

Oui, c'était dans Le Monde.

Nous, on fait très peu ça dans *Le Monde des livres*, on ne fait pas de nécrologie, c'est pas du tout dans *Le Monde des livres* que j'avais fait l'entretien avec Derrida. À l'époque, c'est Edwy Plenel qui m'avait commandé un cahier de dix pages. Dix pages ! On a fait dix pages à la mort de Derrida, c'était énorme et on n'a jamais refait ça. Je ne sais même pas s'il y a déjà eu ça dans toute l'histoire du journal. J'ai bossé six mois sur ce dix pages, c'est moi qui le coordonnais avec d'autres. Il avait pris la décision qu'on ferait un truc énorme et il m'a dit « c'est maintenant, c'est maintenant, c'est maintenant ! ». Derrida était déjà très malade, je l'ai convaincu de faire l'entretien et ça a pris beaucoup de temps de le convaincre. Un jour, j'ai croisé Plenel, il m'a dit « Qu'est-ce que tu fous ? » Je lui ai dit « il est malade, il veut relire » et il m'a dit : « Je veux lundi sur mon bureau ! ». Il avait le sens du timing, de l'actualité, c'était incroyable, y compris sur la mort d'un grand intellectuel ! Je pense qu'il l'a senti, parce que si Derrida n'avait pas relu, si je ne m'étais pas fait hurler dessus, on

ne l'aurait pas publié. On n'aurait jamais publié un entretien non relu par Derrida. On avait passé des heures sur chaque ligne, sur chaque phrase et sur chaque paragraphe. On s'était battu sur ce qu'on pouvait garder, pas garder, reformuler, *et caetera*. Il avait un sens du *timing* et de l'actu' parce que je ne sais même pas si c'était formulé. On n'a jamais dit : « il va mourir, vite il faut le publier », mais c'était clairement un entretien testamentaire dans lequel il évoquait pour la première fois sa maladie. Il m'avait d'ailleurs demandé – imposé même - de poser une question sur sa santé, que moi je ne voulais pas poser.

Il a tout de suite exclu cela, je crois...

Oui, il dit « vous me demandez un bulletin de santé, ce n'est pas le sujet ». Il voulait absolument que je prenne en charge une question un peu obscène du journaliste qui vient fouiller. Moi, j'avais voulu tout axer sur le « apprendre à vivre » où il pouvait en creux s'exprimer là-dessus, mais je ne lui demandais pas : « Alors, vous êtes en train de mourir... ». Ce n'était pas mon sujet (*soupir*), mais il avait voulu le mettre. Tout ça pour dire que c'était présent totalement, que Plenel l'avait bien compris, qu'il a senti l'actualité de la mort quelque part, beaucoup plus que moi et que c'est une actu' qui allait être très importante pour le journal, pour nos lecteurs et dans le monde entier. On a été repris dans le monde entier, à ce moment-là.

Aujourd'hui, on a beaucoup perdu sur ces sujets-là, on est totalement désorganisés. Ce n'est la faute à personne, je pense que c'est emblématique de toute une période. Les morts sont un peu à l'abandon. Il y a des gens - je ne peux pas vous citer leur nom - que c'est à moi d'enterrer, comme on dit chez nous. C'est extrêmement ambigu, compliqué, ces gens qui sont vivants, on les voit parfois. C'est très particulier comme sensation. En même temps, c'est pour le meilleur, c'est pour la vie, c'est pour eux aussi. C'est pour être dignes, pour que le jour où ils meurent, on ne leur torche pas un trois mille signes n'importe comment. On a tous eu deux, trois nécros de trois mille signes ou de sept mille signes sur des gens. On a relu toute l'œuvre, on a travaillé, on a relu plein de choses, on a remis sur le papier tous nos souvenirs, on a interrogé des gens, on a des anecdotes sur leur voix, sur telle ou telle scène qu'on a retenue... C'est ça la belle grande nécro du *Monde* avec quelqu'un qui est spécialiste, quel que soit le domaine, en politique ou autre, qui est rubricard, qui a la mémoire aussi de cette personne, qui a eu des relations avec cette personne, pas au sens personnel mais qui peut raconter des scènes, qui peut dire des choses sur sa présence et qu'il peut faire vivre. Ça nous est tous arrivé d'enterrer des gens sur dossier, c'est-à-dire qu'on va à la doc', on prend le dossier, on lit un

peu et on fait la nécro. Ça m'est arrivé une ou deux fois et c'est vraiment un crève-cœur. Avant, on s'organisait beaucoup et on a du mal à le faire aujourd'hui pour justement éviter ce crève-cœur au maximum. Il m'est arrivé de téléphoner depuis mes vacances à la rédaction en chef pour dire « untel est mort, je veux faire la nécro ». Même si je suis en vacances, je ne veux pas que quelqu'un d'autre la fasse, parce que je suis celui qui enterrera le mieux cette personne. J'y mets beaucoup d'énergie et de cœur en me disant : « si c'est pas toi qui le fais, alors que c'est toi qui aurais dû le faire, vraiment c'est pas bien. C'est toi qui le connais le mieux, c'est toi qui dois le faire pour la postérité, pour la mémoire ». À une époque, on avait vraiment une espèce d'organisation où il y avait tout un journal dans le journal - un secteur, presque - qui disait : « on veut la liste de tous les gens dont on peut penser qu'il y a un risque », parce qu'ils avaient un certain âge ou parce qu'on savait qu'ils étaient malades. On allait voir les rubricards en disant : « toi, tu prends untel, untel, untel », « il faut que tu prépares », « commence », « t'en es où ? » et régulièrement on venait nous voir parce qu'évidemment, les morts passent toujours après. Il y a l'actualité des vivants qui nous pousse, qui nous bouscule en permanence, donc il faut prendre du temps. Ce sont des trucs, à chaque fois, qu'on doit se contraindre à remettre sur le haut de la pile et en même temps, qui sont absolument cruciaux.

Pour moi d'ailleurs, les morts, c'est un peu la même place que *Le Monde des Livres*. Je ne devrais jamais dire ça, c'est atroce, mais disons par exemple que *Le Monde des Livres* a toujours du mal à paraître comme une actualité pour le journal, puisque c'est forcément du froid : ce sont les livres, ce n'est pas une affaire Sarkozy. C'est pourtant ce qui fait la meilleure vente de la semaine, c'est-à-dire que quelle que soit la manchette du jour, le jeudi, ça peut être Sarkozy, l'affaire truc, la Fifa, n'importe quoi quasiment, c'est le jour qui se vend le mieux. Les gens sont au rendez-vous, nos lecteurs projettent sur ce supplément, sur les livres, pas sur ce qu'on fait nous, mais sur cet univers du livre comme tradition. C'est quelque chose de très fort. Avec les morts, il y a quelque chose un peu comme ça. C'est une grande tradition que les gens projettent sur nous, souvent plus que nous-mêmes on en prend soin parce qu'on est pris par d'autres choses. On est moins organisés qu'auparavant pour s'occuper des morts et c'est très souvent une personne qui est vivante, au *Monde*, qui va dire « non mais attendez, c'est quelqu'un d'extrêmement important qui a changé toute la vision de la spiritualité ou de je ne sais quoi, il faut faire un grand machin ! ». Et voilà, donc c'est absolument central, ça fait partie des grands fondamentaux du journal.

Là, on est vraiment sur la question de la mort en elle-même avec la nécrologie... Et sur la mort en train de se vivre, c'est-à-dire cet espèce de passage de la vie à la mort, Le Monde des Livres en parle, de ça ?

Le passage de la vie à la mort dans *Le Monde des livres...* (soupir) C'est très difficile comme question sans avoir bossé, franchement.

C'est peut-être parce que ce n'est pas forcément le sujet d'un livre ?

C'est sûr qu'un livre sur la mort ou les obsèques, on va chroniquer mais ce n'est pas un sujet plus qu'un autre dans *Le Monde des Livres*. Ce qui est sûr, c'est qu'on peut envisager tout notre travail comme une sorte de veille permanente pour préparer la survie, c'est à dire la vie après la mort, d'une œuvre ou d'un texte. Le passage de la vie à la mort pour nous, je pense que c'est un sujet souterrain et inconscient, une responsabilité permanente qu'on se formule très rarement. Il y a des gens dans notre équipe qui culpabilisent à mort de pas avoir regardé tous les livres, mais c'est impossible physiquement ! On a plein de gens à l'extérieur qui lisent pour nous donc je pense qu'on passe assez peu à côté, mais ça arrive ! De toute façon, c'est un artisanat et il y a plein de gens qu'on peut faire culpabiliser. D'ailleurs, la culpabilité est liée à ça aussi, c'est-à-dire que lorsque que quelqu'un à l'extérieur nous dit « il y avait un très bon bouquin d'anthropologie, vous ne l'avez pas traité et pourtant c'est un ouvrage majeur, vous n'avez rien fait ! », on peut appeler le jeune qui s'occupe d'anthropologie et le faire culpabiliser, ce qui est toujours une jouissance dont il ne faut pas se priver (*sourire*). En fait, la culpabilisation elle vient de là : « à cause de toi, quelqu'un qui a une œuvre ou qui est en train de construire une œuvre n'a pas accès à ce qui pourrait le reconnaître comme œuvre ». Il y a quand même ça au fond : tu es responsable d'une œuvre mort-née, c'est comme si tu faisais avorter un talent. Disons que pour moi, la question du passage, elle est plutôt là : quel livre passera, quels auteurs passeront de la vie à la mort et donc à la survie possible, et quelle est notre posture, notre politique par rapport à ces auteurs, nous-mêmes qui allons mourir. Mais mon travail sur le passage de la vie à la mort, il a été essentiellement dans le quotidien en fait. C'est quand même d'abord les nécros, le sujet.

Il y a un rôle du journaliste pour rendre la mort digne ?

Oui ! Je pense que d'abord, il y a une espèce de morale, une espèce de principe. Ce n'est jamais formulé, mais comme je vous le disais tout-à-l'heure, c'est très compliqué. Il y a une espèce d'indulgence de la nécrologie en général. On voit des écrivains collabos qui ont une nécro plutôt sympathique et les gens extérieurs disent : « Mais comment vous pouvez être aussi sympas avec un collabo ? ». Il y a une sorte d'implicite. La nécro n'est pas l'endroit pour dire les choses qui fâchent. Il y a quand même un ton particulier, une façon d'escorter les morts, y compris les morts haïssables, ou en tous cas contestables, ou scandaleux. Quel que soit le mort, il faut faire attention à ne pas avoir l'air de l'accabler de façon outrancière. Ensuite, il y a évidemment une sorte de morale commune, mais sous-jacente, et pas totalement toujours partagée ou qui peut se compliquer avec les mutations des usages des journalistes, pour tenir la plume, comme on dit. Il faut faire un papier qui rende justice à un parcours, une œuvre dans sa complexité. L'enterrement public le plus manifeste, c'est quand même la nécrologie. Je pense qu'il y a des figures connues de la scène politique ou intellectuelle qui doivent, de façon inconsciente ou consciente, nouer des liens particuliers avec des journalistes et préparer quelque part leur nécro, en se disant « au moins je sais que si je maintiens de bonnes relations avec untel et untel, si je leur donne les bonnes infos au bon moment, j'aurai un enterrement digne dans l'espace public » parce que c'est quand même ça, l'enterrement public. C'est atroce, mais c'est aussi hiérarchisé entre les morts... Et c'est complètement fou, parce que cela se fait en fonction des sensibilités politiques, aussi. *Le Figaro* va considérer que telle ou telle figure de la droite ou la droite intellectuelle est beaucoup plus importante que *Libé* qui fera deux lignes. C'est un passage où il y a une police des frontières et l'idée, c'est quand même de le faire. C'est comme pour tous les sujets : pour moi, l'idée c'est d'être le plus loyal possible. Il y a des critères quand même assez clairs pour ce qui est une œuvre : la traduction à l'étranger, le rayonnement, les références, les héritages... Ce que je veux dire, c'est que les gens attendent qu'on soit vaguement exhaustifs et loyaux parce que c'est notre rôle, c'est la vocation du *Monde*. Sur les morts, au *Monde*, on doit être dans la correction de ce biais du parti pris et quelles que soient les prises de position de telle ou telle personne qui vient de disparaître, il faut essayer de jauger au mieux l'importance de cette personne et de lui rendre hommage - ou de faire justice en tous cas - à ce qu'a été sa présence et à ce que sera peut-être sa postérité. Parce qu'il est le journal de référence et qu'il aspire à le demeurer.

Il y a deux journalistes au Monde qui m'ont dit que le journalisme, c'est mourir un peu chaque jour, est-ce que vous êtes d'accord avec cela ?

Je pense que la vie, c'est mourir un peu chaque jour et dans tous les métiers, c'est mourir un peu chaque jour... Alors évidemment, il y a cette métaphore du tas de sable : il faut toujours remonter le tas de sable. Le journalisme, c'est un truc incroyable : le journal a été bouclé à dix heures trente, là il est en train d'être imprimé et on est en train de préparer le journal de demain tout en essayant de discuter de l'avenir du journal en ce moment dans l'auditorium. Il y a quelque chose comme ça, oui, c'est vrai... On croit qu'on est dans le vif de la vie, et en même temps, à force d'être comme ça, en permanence connectés ou branchés sur le vif de la vie ou de l'actualité, on peut en ressentir la fugacité et la fragilité, peut-être plus que d'autres. Mais bon, moi je n'ai pas tellement l'impression de mourir un peu plus chaque jour que d'autres, hein !

Annexe 6 : Entretiens avec les directeurs du *Carnet du Monde* et du *Figaro*

Entretien avec Stéphane Pesqué, directeur du *Carnet du Monde*, le 7 décembre 2015

*Pourriez-vous me raconter comment est né le *Carnet du Monde* ?*

Le *Carnet du Monde* est une page qui existe depuis la création de ce journal. Ce n'est pas une page qui a été rajoutée, c'est une page qui a été construite lorsque le fondateur, M. Hubert Beuve-Méry, avec l'ensemble de ses confrères, collègues et amis journalistes, ont souhaité, suite à cette période de guerre difficile pour l'Europe, relancer en France un journal important, d'informations et d'actualité indépendante. En amont, la page *Carnet* a été constituée au travers de toutes ses pages et de toutes ces différentes séquences, ce qui exprime je pense, à ce jour, l'importance d'origine qui été donnée à cette page qui a plusieurs qualités et qu'on pourrait estimer comme une page d'informations bien sûr, mais aussi publicitaire.

Historiquement, ce n'était qu'une page d'informations, c'est-à-dire qu'on annonçait essentiellement des événements malheureux. C'était vraiment l'origine du *Carnet du Monde*, la mort d'une personne importante. Pour que vous puissiez comprendre la suite de mon propos, il faut aussi que je vous explique une chose importante. Il y a deux séquences qui sont interdépendantes : à savoir, la rubrique « disparition » et la rubrique « *Carnet* ». La partie « Disparition » n'est traitée que par la rédaction donc ce sont des journalistes qui font le traitement d'un événement malheureux, il s'agit en l'occurrence d'une personnalité. Cela se passe comment ? Au fil de l'actualité, la rédaction estime si elle souhaite relayer via une bio et un focus sur la vie de cette personnalité dans le journal ou pas. Soit on traite ce focus en Une s'il s'agit vraiment d'une personnalité hors norme tel un président de la République, ou une pop-star – je me souviens du décès de Mickaël Jackson qui avait fait la Une. Donc – je ne sais pas, ce n'est peut-être pas le bon terme – il y a une hiérarchie de la personne qui fait que si elle est très connue, qu'elle est incontournable, vecteur et acteur d'actualité et d'information générique, elle fera la Une. Donc c'est la rédaction, quoi qu'il en soit. Si c'est une personne un peu moins importante – après, il faudrait jauger la valeur de « moins », c'est un peu particulier mais c'est

une réalité – elle s’inscrit dans la page « Disparition », là je ne vous parle que du *Monde*, page qui a disparu il y a quelques années maintenant, cela fait moins de deux ans, sauf erreur de ma part. Initialement, elle occupait une page hebdomadaire, c’est-à-dire qu’on était capables pendant une semaine, de collecter des informations suite aux disparitions de personnalités, de faire écrire des articles par des journalistes désignés, en adéquation sans doute avec l’événement et avec la personne. Un journaliste qui écrit une séquence Culture sera plus approprié pour écrire la personnalité d’un chanteur, plutôt qu’un journaliste qui s’occupera de la rubrique politique, bien évidemment. Chacun a ses domaines de compétences et doit mettre en avant l’exactitude des faits. L’évolution dans le temps a fait disparaître cette page, pour plusieurs raisons, notamment pour des raisons de réorganisation et d’évolution du fond et de la forme du journal. Cela ne nous empêche pas de traiter la rubrique « disparition », si ce n’est que cette rubrique ne se retrouve maintenant que dans la page Carnet du *Monde*.

De façon quotidienne, la rédaction me contacte de façon à savoir si, au vu de mon volume que je ne connais pas forcément le matin même – j’ai juste un faisceau d’indices parce que parfois, j’ai certaines annonces qui ont déjà été enregistrées en amont, notamment lorsqu’il s’agit d’événements tels que des anniversaires de décès ou des souvenirs pour lesquels les familles n’ont pas besoin de me contacter la veille, elles préparent cela en amont. Donc, je peux avoir une visibilité le matin ou la veille sur l’encombrement. Je ne donne mon accord final que vers 16 heures tous les jours, pour les autoriser ou non à prendre deux colonnes dans la page Carnet du *Monde*.

En amont, historiquement, en tout cas à mon niveau – je suis là depuis quinze ans environ -, la page était dédiée exclusivement au Carnet du *Monde* c’est-à-dire que si quotidiennement, je n’arrive pas à la remplir, on la fabrique pour moi – j’ai un studio de fabricants ici qui m’aide à harmoniser cette page et à la structurer avec des informations liées soit aux auto-promotions du journal, soit aux événements propres au Carnet avec des tarifs, les promotions, les mises en avant d’événements, *et caetera*. C’est une évolution qui est récente pour moi. Aujourd’hui, la rédaction en chef, la partie éditoriale, ce que nous appelons chez nous le central, le responsable du chemin de fer, celui qui va rythmer chacune des pages quotidiennement, m’appelle pour me demander si je leur accorde ou non de la place dans la page Carnet du *Monde* pour une éventuelle nécrologie intitulée « Disparition ». C’est la raison pour laquelle parfois, vous avez de façon unilatérale « Carnet » du *Monde* en séquence et parfois, vous avez deux intitulés côte à côte, « Disparition et Carnet » du *Monde*.

Vous avez deux parties distinctes : d’un côté la rédaction et de l’autre, la publicité. Moi, je travaille pour la publicité. Juridiquement, j’appartiens à la régie publicitaire. Alors, je suis l’un des seuls à être

un petit peu entre les deux, à avoir les deux casquettes, parce que je suis en *deal* quotidiennement avec la rédaction. Je vais vous donner un très bon exemple : je suis le seul de la publicité, avec mon équipe, à être présent les dimanches. Hier, nous étions présents et on a préparé, on a commercialisé le journal qui est paru cet après-midi, donc il faut bien des permanences pour mettre en avant tout cela. Autre exemple probant : avec les résultats des régionales aujourd'hui, on a anticipé la parution et la distribution dans les kiosques de notre journal. Résultat : on a commencé plus tôt ; nous, on était là à sept heures et demi. Donc on suit vraiment la rédaction, on est vraiment interdépendants. C'est pour cela que la page Carnet, c'est une page d'information et une page publicitaire. Parfois, dans les messages - vous verrez qu'il y a une petite spécificité dans le Carnet du *Monde* et on le voit au niveau de la façon d'écrire et d'exprimer des messages : les personnes, de plus en plus, ne mettent pas uniquement en avant la personne qu'elles souhaitent célébrer, mais parfois se mettent également en avant comme acteurs. Je vais prendre des exemples concrets : ils sont capables parfois, dans la liste des personnes qui font part de l'événement – les parents, les enfants, les petits-enfants, les neveux, les amis, *et caetera* – de marquer leur qualité professionnelle ou leur décoration. Il y a plein, plein d'exemples comme cela. Ou de rajouter des citations qui ne sont pas forcément en adéquation directe avec la personne décédée donc il y a des messages subliminaux sous-jacents qui orientent un message volontaire et complémentaire qui font qu'il y a une vraie évolution. On passe d'une information brute – le faire part de décès – à un message beaucoup plus large que l'auteur ou la famille a souhaité communiquer et on utilise ce vecteur de communication qui est un vecteur très important pour véhiculer ce message.

Les faire-part de décès ont évolué, tant sur le fond que sur la forme. *Le Monde* en est un révélateur. Par strates, on voit l'évolution de la vie des hommes et de leurs pensées, qu'ils souhaitent retranscrire *via* une disparition ! C'est un événement qui a toujours existé mais on ne le communique pas de la même façon. Si vous deviez faire une analyse, un peu plus tard, sur le même objet mais non pas celui est sur support papier mais sur le digital, vous verrez que c'est un autre vecteur de communication. Ce qui est intéressant - et vous poserez la question à ma consœur, parce que depuis deux ans, elle a un relais internet. Moi, je ne l'ai pas encore et je ne peux pas vous les expliquer pour des raisons stratégiques – mais c'est important . On n'a pas encore ouvert cette possibilité qui existe déjà chez mes confrères mais qui existe aussi sur d'autres supports tels que le *New-York Times* depuis bien longtemps. Là, je ne me focalise pas uniquement sur les événements malheureux. On n'a rien inventé, tout ce qui se fait actuellement, cela existe déjà mais cela est traité différemment. Chaque groupe, chaque société développe une stratégie différente, avec un modèle économique différent et qui est propre à chaque entreprise.

On colle toujours à une demande. C'est cela, qui est important. Le papier ne va pas disparaître. Cela fait longtemps qu'on dit que le papier va disparaître. Le papier diminue en volumes mais il y aura toujours une quantité de personnes qui continuera à lire le papier, c'est ce que je vous disais en amont : ce sont des personnes importantes, historiquement ce sont des personnes qui, de par leur situation professionnelle, ont besoin du support papier ou leur âge fait qu'elles sont habituées à cette matière première. D'ailleurs, le Français y est très habitué... Le Français est habitué à deux choses : il aime s'appropriier les choses et il aime le papier. D'autres civilisations n'ont pas cette envie d'appropriation... Si *Le Monde* continuait à vivre - je lui souhaite et je n'ai pas d'inquiétude le concernant, parce qu'il dépend d'un grand groupe et d'actionnaires qui ont beaucoup d'argent à l'instar du *Figaro* -, il y aura toujours le papier et il y aura toujours le Carnet. Cela fait partie de la vie parce que, malheureusement, lorsqu'on perd quelqu'un de cher, bien sûr vous avez votre propre mémoire, vos souvenirs... mais nous aussi nous ne sommes là qu'un temps, nous aussi nous allons disparaître. Et lorsque c'est quelqu'un de très proche pour nous, qui a marqué notre existence, on souhaite lui laisser une place indélébile. Le faire figurer sur le Carnet, que ce soit *Le Monde* ou *Le Figaro*, peu importe ! C'est le couler dans le marbre parce que ce sont des supports qui sont sous micro-films, ils sont à la BnF, ils sont à la Documentation Française, on pourra les retrouver, laisser une trace, une vraie trace, quasiment indélébile. Vous laissez presque une trace à vie et cela, dans la mémoire collective, c'est très important. C'est la raison pour laquelle des personnes sont prêtes à payer – puisqu'il s'agit d'une prestation payante, nous sommes considérés comme régie publicitaire. On n'est pas en porte-à-faux par rapport à la personne qui vient vers nous et pour laquelle on va valoriser un événement parce que pour elle, c'est un événement tellement beau au niveau du service qu'on n'a pas de problème à ce niveau-là. C'est très rare. Je peux vous assurer que les personnes sont rarement en pleurs et pour les personnes, lorsqu'on arrive au bout du service et de la transaction, ce n'est pas un souci de valoriser cela parce qu'en amont, elles savent pourquoi elles viennent jusqu'à nous. Et cela, c'est aussi très important de le comprendre et on ne le comprend pas tant qu'on n'est pas confronté à cette situation là et si on est extérieur.

Il y a une vraie histoire de tout cela et c'est la raison pour laquelle tant qu'il y aura une demande, qu'il y aura du papier et qu'il y aura ce journal, il y aura la page Carnet. Parce qu'on laisse une vraie trace et *a fortiori*, nous sommes Français, on aime la matière première, on aime le papier. Effectivement, on peut digitaliser tout cela. Ce n'est pas pareil ! Lire quelque chose sur écran, ce n'est pas le posséder, ce n'est pas se l'approprier, vous ne l'avez pas en mains, vous ne pouvez pas le mettre n'importe où – à côté de votre table de chevet, l'encadrer. Après, c'est très personnel.

Justement, avec le développement des technologies, les faire-part ont-ils perdu leur caractère d'annonces, selon vous ? Cette dimension d'archive serait-elle la raison pour laquelle les gens continuent de publier dans le Carnet ?

Alors, il y a trois choses. Pourquoi retrouve-t-on un faire-part dans le Carnet ? La première raison est que souvent, on suit les instructions du défunt. La personne décédée souhaitait apparaître dans le Carnet et c'est souvent le cas ! Lorsque nous nous entretenons avec les membres de la famille, souvent, ou même dans certains textes où par exemple, il est dit que qu'il n'est souhaité ni fleurs ni couronnes selon les vœux de la personne défunte, eh bien aussi, la personne en amont est capable d'écrire le texte. Et cela arrive très souvent lorsque nous sommes dans la situation d'une personne qui est malade depuis longtemps. Il s'agit d'une personne qui sait qu'elle va malheureusement disparaître, avec un échéancier, une date – que nous ne connaissons point, fort heureusement. Donc elle se prépare, mentalement et psychologiquement et souvent, ces personnes-là, parce qu'elles souhaitent laisser une trace indélébile, vont préparer leur propre faire-part de décès. Cela arrive.

Deuxième élément de réponse : la personne n'a pas psychologiquement préparé cela, c'est la famille, soit l'épouse, soit les enfants qui souhaitent insérer l'information. Pourquoi ? Alors, je vais mettre de côté l'aspect souvenir, mémoire et trace indélébile, parce qu'on en a parlé. Mais parce que le monde de cette famille-là, souvent, avait une situation professionnelle d'importance soit réelle, soit aux yeux de la famille. De ce fait, elle souhaite informer ce qu'on appelle les pairs, le milieu national. Par exemple, un avocat d'importance, un grand magistrat : obligatoirement, sa famille saura qu'elle devra relayer l'information dans un support national ou international parce que c'est quasi obligatoire. Il faut que tout le milieu le sache. Ce support-là est un support obligatoire d'information.

Troisième élément : la famille estime que la personne défunte est tellement importante à leurs yeux qu'il faut mettre cette information sur un pied d'égalité avec l'information d'actualité traitée par un journal quotidien national. Ils estiment que cette information est indispensable, même si ce n'était pas le Président Directeur Général d'une société, c'était peut-être quelqu'un de moins important au niveau de l'échelle sociale mais à leurs yeux, ils sont prêts à déboursier beaucoup d'argent, parce qu'ils estiment que leur papa par exemple, occupait une place gigantesque et qu'on doit lui accorder un encart dans *Le Monde*, parce que c'est une obligation. Cela ne s'explique pas. Ces personnes défunes n'ont pas forcément de distinction honorifique, ce sont des gens normaux comme vous et moi. Néanmoins, la famille veut que cette personne soit présente, juste après une page d'actualité importante, après la séquence France, par exemple.

Est-ce qu'il arrive que des personnes souhaitent que la personne décédée soit présente dans un numéro plutôt que dans un autre, parce qu'elles savent qu'il va y avoir une actualité importante ?

Ce n'est pas possible. Depuis l'origine, les Carnets s'inscrivaient dans les colonnes. *Le Figaro* a une certaine quantité de colonnes et *Le Monde* a une certaine quantité de colonnes. On n'a pas le même nombre de colonnes, on n'a pas la même largeur de colonnes, on n'a pas les mêmes outils, on n'a pas les mêmes polices. Donc chaque support est spécifique. Quoiqu'il en soit, pour ces deux supports nationaux et de façon historique, on inscrivait les annonces dans des colonnes. Il y a quelques années maintenant, le Carnet du *Monde* a créé une offre qui n'existe pas au *Figaro*. (*Stéphane Pesqué nous montre un encart violet, inséré dans un Carnet, qui est un faire-part dont la mise en forme et la mise en page visant à faire ressortir l'annonce dans la page*). Aujourd'hui, on peut faire des choses comme cela. Cela, c'est nouveau et cela n'existe nulle part. Je crois que la première fois que j'ai fait cela, c'était en 2008 sauf qu'en 2008, il a dû y en avoir deux. Moi, par an, je commercialise 313 pages. Cela, l'inconvénient, c'est que cela coûte très cher. Donc là, je fais appel à un portefeuille beaucoup plus important et malheureusement, cela ne s'adresse pas à tout le monde. C'est une niche, on va dire. *Le Figaro* serait capable de le faire, bien évidemment, puisqu'ils ont un fort potentiel financier de leur côté également mais ils ont des contraintes professionnelles que je n'ai pas, moi. Moi, je suis autonome éditorialement, puisque la page m'appartient. À partir du moment où je suis autonome, je fais ce que je veux.

Pour les événements de la vie privée des gens, les Carnets du *Figaro* et du *Monde* ont la même activité mais la différence que j'ai par rapport au *Figaro*, c'est que depuis que j'en ai la direction, j'ai développé des choses nouvelles puisque nous avons, nous, l'agenda culturel. Il y a toujours eu des conférences mais au niveau des offres et au niveau de la proposition, c'est tellement large maintenant, que je n'ai pas de concurrent. *Le Figaro* n'est pas un concurrent pour moi. *Le Figaro* reste vraiment ancré dans la vie privée des gens. Moi, je m'occupe de l'agenda culturel des sociétés, des musées, mais je m'occupe aussi des particuliers puisque cela peut être une amicale d'anciens amis de l'école, cela peut être une signature, cela peut être une soutenance de thèse. Je ne suis pas sectaire, au contraire, je suis de plus en plus *large* ! Je reste toujours dans l'*information* pour le lecteur parce que cela s'inscrit toujours dans un *événement*. Ce n'est pas de la publicité, cela s'inscrit dans un événement, c'est-à-dire qu'il y a une rencontre pour un objet. Je ne fais pas la promotion, par exemple, d'un livre. Si j'ai la rubrique signature, c'est parce que, dans une librairie, on va vous inviter à rencontrer tel auteur qui va dédicacer ; donc il y a un événement. Tout ce que je fais dans le Carnet, c'est de l'événementiel, entre guillemets. La vie privée des gens aussi, c'est de l'événement. Tout le

reste, c'est de la publicité. Parfois, je suis un petit peu entre les deux. En réalité, ce que je vous dis, c'est un peu hypocrite tout cela, c'est de l'information et de la publicité. Là, je reprends mon propos par rapport aux faire-part de décès ou d'autres événements. On se met en avant, malgré tout. C'est une page où on se met en avant, quel que soit l'événement, heureux, triste ou autre.

J'ai un très bon retour sur cela puisque nous sommes les seuls à le faire. Alors, ce n'est pas récurrent puisqu'évidemment, cela fait appel à des considérations financières importantes. Initialement, je ne l'ai proposé qu'aux entreprises. Lorsqu'elles perdaient un membre imminent de la société – leur PDG, le fondateur, *et caetera* -, on leur proposait et souvent, cela passait parce que c'était plus impersonnel. On faisait appel à une personne morale d'une société et on mettait en avant le chef d'entreprise. Depuis septembre de cette année, je l'ai ouvert aux particuliers parce qu'au bout d'un moment, on se rend compte que lorsque vous avez le module – cela s'appelle un module – d'une société, souvent, vous avez le faire-part de la famille. La famille ne comprend pas pourquoi elle, elle reste – attention, ce ne sont plus des considérations d'argent, je sors de ce contexte là – bornée entre des colonnes et une société, qu'elle considère moins importante que sa vie privée et sa vie familiale, sort du contexte, on ne voit qu'elle. Souvent, une société se met en exergue : on la voit apparaître en gras, *et caetera*... Donc à un moment donné, j'avais beaucoup de remontées d'informations me disant : « Monsieur, c'est magnifique, merci, parce que vous mettez en avant le membre de la famille décédé, mais pourquoi ne l'ouvrez-vous pas aux particuliers ? ». Initialement pourquoi ne l'a-t-on pas ouvert aux particulier ? C'est moi qui ai pris cette décision. Je ne voulais pas créer une classe sociale à l'intérieur de cette page-là, parce que c'est uniquement pour les personnes très riches, c'est tellement important en termes de somme d'argent, que je ne trouvais pas cela très juste, alors même que l'origine du Carnet du *Monde*, c'était de pouvoir y apparaître - alors bien sûr, avec de l'argent, effectivement... Même si vous êtes millionnaire et que vous m'appelez le matin en disant « Monsieur, je veux vous acheter la page Carnet », je refuserai. Ce n'est pas une question d'argent. C'est une page d'information et on doit la partager et c'est l'essence même de cette page-là historiquement. J'ai donc été mis en porte-à-faux un moment donné, c'est-à-dire que dans ma volonté de rester juste et équitable et de pouvoir proposer le service à tout le monde, j'ai connu un effet contraire. J'ai donc forcé les verrous, j'ai demandé l'autorisation à la direction et bien évidemment, la direction m'a dit qu'il n'y avait aucun souci. J'ai cette chance depuis 2008 que je renforce au niveau de la vie privée et notamment sur les événements malheureux et exclusivement malheureux, je propose des formats modulaires.

Pourquoi ne faire des formats modulaires que pour ces événements malheureux ?

Historiquement, le Carnet faisait surtout des événements malheureux, même s'il pouvait y avoir des naissances ou des fiançailles et même avant, il y avait des bals. (*Stéphane Pesqué nous montre l'exemple d'un ancien Carnet faisant apparaître une catégorie « bals »*). Suite à cela, dans les années 1970, il y a eu une évolution des mœurs et on voulait mettre en avant plutôt l'aspect positif des choses, des événements heureux. Les personnes qui géraient le Carnet à l'époque ont eu une demande de personnes souhaitant faire apparaître des annonces mais exclusivement sur des événements heureux : baptêmes, fiançailles, naissances, *et caetera*. On a donc créé des espaces et un ordre chronologique des rubriques et des événements. On a créé aussi des valorisations, des prix. Initialement, on n'avait que les événements malheureux et donc, une somme X. Lorsqu'on a ouvert vraiment – c'est-à-dire de façon récurrente – le Carnet aux événements heureux, il y avait une somme Y. On n'a jamais fait X-X. Ce n'est jamais les mêmes montants. Aujourd'hui, que ce soit *Le Figaro* ou *Le Monde*, en gros, c'est deux fois plus cher. Ne me demandez pas pourquoi, c'est comme cela. Historiquement, le Carnet, c'étaient les événements malheureux. Là je parle du *Monde* hein, parce que je crois que *Le Figaro* a, dès le début, ouvert son Carnet aux événements heureux. Au *Monde* et au fur et à mesure des années, les deux tarifs, X et Y, ont augmenté, bien évidemment. Mais le prix Y des événements heureux n'a jamais rattrapé le prix X des événements malheureux. Donc au jour d'aujourd'hui, j'ai toujours un écart important entre les deux événements.

Donc, je réponds à votre question. (*En désignant le « module »*) Comment voulez-vous que je valorise quelque chose comme cela qui coûte très, très, très, très cher en inscrivant la naissance d'un bébé ? Je vais peut-être vendre un seul module et à quelqu'un de très riche ! Je ne vais pas le vendre, parce que je ne vais faire plaisir qu'à une seule personne. Si je crée quelque chose, c'est pour tout le monde. Cela, c'est ma stratégie, qui s'inscrit dans les us et coutumes du support pour lequel je travaille, bien évidemment. Ce n'est pas Stéphane Pesqué qui va tout définir de façon autonome. Je dois tout faire valider : le fond par rapport à la D. A.¹⁴⁰¹ au niveau des couleurs, par exemple. La couleur du violet a été paramétrée, elle est en adéquation avec l'événement malheureux mais au niveau de la teinte, il y a eu un travail. Il y a un travail sur tout, une vraie réflexion sur tout cela. (*En désignant deux lignes se croisant l'une l'autre dans le cadre du « module »*) Pareil, cela initialement, c'était une croix

¹⁴⁰¹ D. A. est l'acronyme de Direction Artistique.

chrétienne. On l'a faite disparaître progressivement parce qu'on est dans un Etat laïc, il ne doit pas y avoir une connotation religieuse pour notre support. C'est subtil.

Vous dites que le Carnet suit une chronologie. Celle-ci va de la naissance au souvenir ?

Pour *Le Monde*, actuellement, la chronologie est très simple. J'ai trois séquences : la séquence « événements heureux », la séquence « événements malheureux » et la séquence « agenda culturel ». Dans chacune de ces trois séquences, vous avez des sous-séquences, c'est-à-dire que nous avons des rubriques qui suivent un ordre chronologique. Nous commençons par les événements heureux. Parfois, dans les sous-rubriques, on peut intervertir une ou deux rubriques parce que nous avons des contraintes de fabrication, des contraintes quotidiennes. Pour *Le Monde*, j'ai 200 lignes à occuper. Je ne tombe jamais sur 200 lignes, ce n'est pas possible ! Donc mon studio, l'équipe de fabricants, soit augmente un petit peu la taille pour occuper l'espace et c'est pour cela qu'il y a une vraie mise en page, avec les auto-promotions... (*En désignant le Carnet paru le jour de l'entretien*) Vous voyez ? Je n'ai pas été capable de vendre les six colonnes donc on met une auto-promotion, on met forcément en avant les tarifs pour nous joindre, l'ours, *et caetera*. C'est un vrai travail aussi de finalisation.

Je vais prendre l'exemple de la séquence « événements malheureux ». Vous avez : les décès, les anniversaires de décès, les souvenirs, les hommages, les avis de messes, services religieux... J'en ai plein d'autres ! J'ai une vraie nomenclature d'objets à proposer à mes annonceurs, à mes clients.

Pour la séquence « agenda culturel », il y a une vraie spécificité. Dans les autres Carnets comme *Libération*, *Le Parisien*, *PQR*, vous ne verrez jamais d'encadré comme cela (*Stéphane Pesqué nous montre une annonce encadrée et mise en valeur par de la couleur, située dans la séquence « agenda culturel »*), cela n'existe pas. C'est une offre supplémentaire que j'ai lancée en 2010. Brièvement, je vais vous expliquer cela. On a été impacté par la crise de 2008 et moi, je m'en suis aperçu ici, à partir de 2010. En 2010, nous avons commencé à avoir un volume d'affaires qui a diminué. Pour répondre à cela, vous avez deux possibilités. Soit vous augmentez les tarifs, mais parfois cela a un effet immédiat à court terme : vous stabilisez le chiffre d'affaires annuel mais vous vous tirez une balle dans le pied parce que si les gens ont de moins en moins d'argent et si chaque année vous perpétuez l'augmentation tarifaire alors que vous avez un anniversaire de décès récurrent et que vous avez toujours les mêmes interlocuteurs, et qu'ils vous disent au bout d'un moment : « vous êtes de plus en plus chers », il y a un mauvais message. Je ne suis pas censé être une page publicitaire. C'est un

service à la personne avant tout. Donc première possibilité, augmentation tarifaire. On l'a tous fait un moment donné parce que c'est quasi obligatoire, tout augmente. Néanmoins et pour les Carnets, on ne le fait pas de façon récurrente parce que le message véhiculé est tellement mauvais... Or, on est dans une vraie relation de confiance pour des objets très intimes et très importants, avec une vraie récurrence. Lorsque vous passez un événement malheureux et que vous êtes satisfait, vous avez enterré malheureusement un membre de votre famille, si vous avancez dans la vie, que vous avez de la chance d'avoir des enfants par exemple, hop ! Cela peut faire aussi un événement heureux. Ou peut-être une thèse ! Il y a tellement de rubriques différentes que du coup, vous allez créer du lien et de la dépendance. On crée donc des habitudes. Par conséquent, on ne peut pas augmenter les tarifs de façon récurrente. Deuxième possibilité qui vous permet de diminuer les effets négatifs de la crise et cette baisse du volume et du chiffre d'affaires : c'est l'innovation. Innover, proposer des offres nouvelles, en adéquation avec la demande extérieure. C'est ce que je fais depuis que je suis directeur, c'est-à-dire que j'essaie de coller au mieux à la demande et de proposer des offres construites et cohérentes qui me permettent de satisfaire la demande, ma clientèle récurrente et de compenser les effets négatifs de la crise. Je me suis adapté très vite. En 2010, je me suis dit « il faut que je trouve des solutions » et j'ai créé des offres que j'ai axées sur l'agenda culturel. Je suis allé chercher des sociétés extérieures qui créent de l'événement mais encore une fois au niveau de l'information et pas exclusivement de la publicité. *Le Figaro* ne l'a pas trop fait parce que leur support n'est pas vraiment en adéquation avec la cible. Moi, mon support, c'est un milieu culturel. *Le Monde*, c'est la culture, la littérature, le métier des arts, *et caetera*. Et donc avec l'agenda culturel, ce n'était pas difficile de les sensibiliser.

Je reviens sur l'événement malheureux, c'est la raison pour laquelle j'ai aussi créé des modules. Je crée des choses nouvelles. Parce que vous l'avez bien compris, lorsque j'ai un module, eh bien cela commence par exemple trois, quatre petites annonces. Donc je satisfais des gens, j'engage une évolution en lien avec les moyens dont chacun dispose et tout le monde est satisfait.

Cela veut donc dire qu'il y a des prix différents, suivant les catégories de classement des événements ?

Oui, au *Monde* vous avez trois séquences différentes : pour les événements heureux, il y a un tarif. Il s'agit d'un tarif à la ligne et actuellement, la ligne est à 20€ TTC. Après, vous avez des tarifs dégressifs si vous avez une qualité d'abonné. Un événement malheureux au jour d'aujourd'hui ? 26€ TTC. Agenda culturel ? 29€ TTC.

Il n'y a donc pas de prix différent pour des rubriques différentes dans le même type d'événement, par exemple anniversaire de décès et souvenir, pour un événement malheureux ?

Non, quelle que soit la sous-rubrique. Après et pour l'agenda, comme j'ai davantage affaire à des sociétés, je peux valoriser un encadré : par exemple, vous voyez ici, le fond bleu, le logo... Là c'est vraiment de la publicité et cela marche très bien. Là, je vous parle en tant que professionnel de la publicité.

Ce sont des petites choses qui m'animent parce qu'en tant que responsable, il est très intéressant pour moi de me creuser la tête pour trouver une adéquation entre une demande et une offre, dans un souci global de faire avancer la satisfaction du côté de l'annonceur, de ma société, au niveau de l'équipe... Parce qu'il y a une différence entre composer une petite annonce de décès au niveau du traitement et composer une annonce sur un événement culturel tel qu'une conférence, par exemple, et cela dans le traitement, dans les rendez-vous... Ce n'est pas pareil.

À ce propos, pourriez-vous me raconter comment se passe la rédaction d'une annonce ?

Je vais commencer par la vie privée des gens. Au *Monde*, on a plusieurs canaux d'entrée, c'est-à-dire que soit vous poussez en ligne directe au *Monde* en nous adressant un mail indiqué sur la page du Carnet, soit vous nous adressez un fax – quoi qu'il en soit, vous nous adressez un écrit. J'ai besoin d'une trace écrite. Pour quelles raisons un écrit ? Depuis que je suis au Carnet, j'ai tout de suite tenté au mieux d'imposer l'écrit parce que l'écrit vous permet d'éviter l'incompréhension, l'ambiguïté et le litige. Lorsqu'on a affaire à la vie privée des gens, je peux vous assurer qu'une incompréhension, une indécision au sein d'une famille peut avoir des conséquences catastrophiques sur la prestation, sur l'impression et sur la situation à gérer *a posteriori*. Je vous donne un exemple concret : le père décède. L'un des fils nous contacte en nous communiquant un faire-part de décès, à l'oral. Au sein de sa famille qui comporte plusieurs strates, qui vous dit qu'il ne supportera peut-être pas son frère ou sa belle-sœur ? Imaginons que la belle-sœur de son frère a divorcé donc il ne veut pas la faire apparaître parce que c'est lui qui va payer, *et caetera*... Le lendemain, la mère appelle en disant : « j'ai lu le faire-part de mon mari. C'est une catastrophe ! Qui vous a dit de supprimer Jeannine ? » et quelle que soit la qualité de Jeannine...

Avec un écrit, on peut effectuer une vérification au niveau des mots, au niveau de l'information. On soumet une épreuve de relecture, on attend une réponse écrite, c'est-à-dire que la personne s'engage

et *a fortiori*, on obtient – là, je parle du *Monde* - un règlement en amont de la communication. On a donc plusieurs passerelles de sécurité, plusieurs niveaux qui nous permettent d'éviter les catastrophes privées, les incompréhensions... Et cela, c'est indispensable.

J'étais auparavant juriste d'entreprise et je suis arrivé ici à 33 ans. J'ai souhaité, pour des raisons d'ordre privé, changer complètement de métier. Mon ancien métier m'a permis d'adapter des anciennes techniques à celui-ci, parce que l'objet est important, il est sensible et depuis que j'ai imposé cela, on a quasiment plus de problèmes. On aura toujours des problèmes. Sur le volume d'annonceurs, de clients, il y a forcément toujours des mécontents mais c'est de l'ordre d'environ cinq mécontents par an, ce qui n'est rien ! Quand je suis arrivé, je devais en avoir cent cinquante ! Cinq, ce n'est rien et encore, on trouve même des solutions... Quand je suis arrivé il y a quinze ans, je faisais des courriers d'excuses, d'explications... Dans le traitement, c'était horrible parce qu'encore une fois, on est proche de l'émotion... Horrible ! Aujourd'hui, je n'ai quasiment plus aucun problème. Quasiment plus. Après, chaque société fait ce qu'elle veut. On pourrait vous répondre au contraire : « oui, mais comme la famille est dans l'émotion, elle préfère faire cela par téléphone, vous lui rendez service. On n'impose pas un conformisme, une sécurisation »... Chacun fait ce qu'il veut. En tout cas, moi, aujourd'hui, je n'ai pas de contre-retour, c'est-à-dire que la personne en amont peut me dire « je ne peux pas, cela me gêne » et on trouve forcément une solution. On nous écrit soit un courrier postal, soit on vient sur place nous voir, soit on va chez le libraire d'en face pour envoyer un fax... On trouve toujours une solution, ce n'est pas un souci. Parce que j'ai un bouclage aussi, donc on peut trouver des solutions, c'est un faux problème.

Si on revient aux canaux d'entrée, soit la personne, de façon autonome, nous transmet l'information, par mail, par fax... Soit, elle passe sur internet. Vous avez des sites maintenant, génériques – je vais en prendre un au hasard qui s'appelle *avis-de-deces.net* – qui sert d'interface avec les supports. Sur internet, vous notez votre faire-part, vous réglez et la société communique aux supports – *Le Monde* et les autres – l'information qui est validée. Vous avez des intermédiaires. Et moi, j'ai d'autant plus d'intermédiaires que je ne suis pas visible sur internet, contrairement à Pascale. Pascale a son propre site sur *Le Figaro*, moi je ne l'ai pas. Cela permet de proposer la même annonce sur plusieurs supports. C'est plus simple que d'aller sur chacun des sites de chaque support et d'être en communication avec tous les supports. Là, cela centralise tout. Vous pouvez aussi passer par une pompe funèbre qui s'occupe des accessoires de l'enterrement, l'inhumation *et caetera* et dans ce cadre-là, peut aussi vous proposer une annonce dans un support. Cela va passer par une agence de publicité parce que les pompes funèbres n'ont pas le droit, ce n'est pas leur métier. Ils sont juste un

relai. Ils véhiculent l'information *via* une agence de publicité qui nous communique l'information. On traite, on renvoie le dossier et cela repart à la famille, dans l'agence de pompes funèbres. Il y a donc plusieurs entrées !

Et dans ces différents cas, les personnes rédigent elles-mêmes l'annonce mais est-ce que vous la réécrivez ?

On la réécrit, nous, forcément. Forcément, parce que ce n'est pas votre métier d'écrire un faire-part de décès. On ne sait pas forcément présenter les choses. Au niveau du *Monde*, on est très, très, très exigeants au niveau de la forme. Sur la forme, je pense qu'on est même les plus exigeants, mais pas sur le fond. Sur le fond, c'est *Le Figaro* et sur la forme, c'est *Le Monde*. Sur la forme, nous sommes le dernier support de presse – sauf erreur de ma part – à respecter encore les vieilles normes de la typographie presse et professionnelle. Depuis que je suis arrivé au *Carnet du Monde*, j'en ai supprimé certaines, celles qui ne me semblaient pas les plus cohérentes. (*Stéphane Pesqué nous montre les annonces d'un Carnet datant de 1987*) Regardez, en 1987, on commençait les annonces par un tiret. Il s'agit d'un signe presse historique qui est apparu pendant longtemps, longtemps. Je crois que j'ai supprimé en 2005-2006. A un moment donné, dans la vie, il faut évoluer. Je suis donc là pour être le gardien de certaines normes d'écriture française et c'est pour cela que je vous dis que je suis sans doute le plus rigide sur la forme. J'impose des choses, ce que fait aussi *Le Figaro* mais *Le Figaro* est peut-être un peu moins rigide que moi.

Quand vous dites normes d'écriture de la typographie de presse, à quelles normes exactement faites-vous référence ?

Par exemple, regardez. Ce que fait *Le Monde* et ce que ne fait pas *Le Figaro*. *Le Monde*, vous avez décalage sur la droite. Je suis le seul support France à faire encore cela et c'est issu des normes d'écriture française. Les normes anglo-saxonnes avec les ordinateurs, ont imposé le fait qu'il n'y avait plus de tabulation. On écrivait tout sur la colonne de gauche et tout le monde a adopté un petit peu cela. Moi, en imposant cela, je maintiens la vieille tradition française que j'applique également sur les nouveaux paragraphes. Lorsque vous écriviez avant une lettre manuscrite, une fois que vous aviez un point, vous sautiez éventuellement une ligne et surtout, vous décaliez les mots suivants sur la droite, pour recommencer l'écriture. C'est une vieille règle d'écriture française et je suis très fier

de continuer à perpétuer cette règle parce que je pense que c'est une histoire. Je ne vais pas écrire comme les anglo-saxons. Après et lorsque je dis qu'avec *Le Figaro*, nous sommes garants des règles et que nous en sommes fiers, cela veut dire aussi que par exemple, pour mentionner les qualités honorifiques des personnes, on suit le Journal Officiel. Par exemple et quelle que soit la qualité – préfet, avocat... -, il n'y a pas de majuscule. Il y a toujours des exceptions : par exemple, « Premier ministre », on mettra un « P » capital. C'est comme cela. « Président de la République », « p » minuscule quand on l'écrit et « R » capital. La qualité de « chevalier » ? « c » minuscule. De la Légion d'honneur ? Légion, « L » capital et honneur, « h » minuscule. *Le Figaro* suit aussi cela scrupuleusement. À l'école, on ne nous apprend pas forcément de bonnes choses ! *Le Monde* respecte les normes d'écriture et notamment celles du JO. Après et je reprends mon propos, sur le fond, *Le Figaro* est beaucoup plus rigide que moi ! Rigide n'est pas le bon mot, car ce n'est pas péjoratif. Il est gardien de règles plus rigides, au sens positif du terme. Mais j'ai besoin de contrebalancer ma rigidité sur le fond parce que si je suis trop rigide, ils vont me dire « mais Monsieur, moi je pars, je vais au *Figaro* » ! On doit être mesuré. Moi, je préfère mes règles en adéquation avec les normes françaises et mon journal et laisser une plus grande marge de manœuvre sur le fond à l'annonceur. Je ne marque pas forcément l'adresse exacte du cimetière, en estimant que « le cimetière de Bagneux » suffit ou que le cimetière du Père Lachaise est à Paris, dans le 20^e, alors que *Le Figaro* lui, va peut-être noter « 71 rue des Rondeaux » *et caetera*. Ils ont d'autres habitudes que chaque support impose.

Il y a des choses qui font qu'une annonce est acceptable et pas une autre ?

Au *Monde* et vous l'avez lu dans l'article du *Point* concernant Pascale¹⁴⁰², il nous est quasiment impossible de vérifier toutes les informations qu'on nous communique parce que c'est une rubrique quotidienne, parce qu'on n'est pas toujours attentifs à 200% , parce que moi, je suis en rendez-vous. L'équipe est formée à cela mais on peut être parfois fatigués. On a une veille et je vais vous expliquer quels sont les garde-fous. Mais parfois, cela peut passer. C'est très rare, très très rare parce que je vais vous expliquer comment on évite tout cela. Comme en amont, c'est la famille qui écrit ce qu'elle veut, que ce soit par internet ou par une agence publicitaire, on essaie de vérifier quel est le sens du message. Je ne vais là me limiter qu'à l'aspect événements malheureux, parce qu'on vérifie bien évidemment les événements heureux et l'agenda culturel qui est pour moi le risque le plus important.

¹⁴⁰² « La confidente de la bonne société », par Emilie Lanez, *Le Point*, n°2253, le 12 novembre 2015, pp. 72-73.

A partir du moment où on ne critique personne, où cela ne porte pas préjudice à qui que ce soit, on peut écrire ce qu'on veut. On peut formuler comme on veut, en tout cas pour *Le Monde*. Certes, il y a un canevas plus ou moins suivi et qui est plus ou moins retranscrit par les familles mais il n'y a pas d'obligation – et là, je parle pour *Le Monde*. J'estime qu'on peut écrire ce qu'on veut. A partir du moment où on est dans l'émotion, on peut retranscrire avec ses propres mots cet événement triste. Ce ne sera pas forcément : « Son épouse, ses enfants... ». On peut dire ce qu'on veut. Donc, tant que cela ne porte atteinte à personne, à n'importe quelle institution ou aux bonnes mœurs tout simplement, j'insérerai le faire-part formulé comme vous le souhaitez au regard de mes normes de présentation typographique.

Si cela ne porte atteinte à personne, est-ce que je suis capable de savoir si l'information est bonne ? C'est-à-dire je vous appelle et vous dis que je veux faire passer le faire-part de Monsieur Charles Dupont demain et je vais payer. Qui me dit que Monsieur Charles Dupont est mort ? Je ne sais pas. A une époque, on demandait un justificatif de décès, une pièce d'identité *et caetera* (soupirs)... Ce n'est pas possible. On l'a longtemps fait, mais vous imaginez ? On invite la personne à aller effectuer l'acte civil pour revenir... Déjà qu'on leur demande, en tout cas à mon niveau, des traces écrites – ne serait-ce que pour communiquer -, si en plus je leur rajoute cela... Parce que souvent, on annonce l'événement et notamment la cérémonie avec des dates et des heures et que parfois, ce n'est même pas qu'en Ile-de-France mais en province et que la famille doit traverser le pays, avec le convoi *et caetera*, je ne vais pas entrer dans les détails mais c'est lourd ! Donc on n'est pas non plus pour le fait d'imposer trop de choses qui feraient que la prestation de service serait trop compliquée et que les personnes ne souhaiteraient plus la faire, finalement.

Il y a donc des choses qu'on ne pourra jamais vérifier. Pour l'instant et pour être honnête avec vous, historiquement, nous on a eu un seul cas pour lequel l'annonce était fautive, ce qui est peu. Je n'ai plus la date en tête mais on était passés, si j'ai bonne mémoire, au *Canard Enchaîné*. Si vous connaissez le système du *Canard Enchaîné*, vous avez des pépites et la mission d'un de mes confrères, c'est de vérifier les erreurs d'écriture ou les fautes d'orthographe qui ont un double sens. En fait, on est parus trois fois sur les événements malheureux. Une fois, parce qu'on avait mal écrit « François Mitterrand », ce qui est quand même catastrophique pour un journal tel que le nôtre (*sourire*). Pour la petite histoire, ma collègue qui n'est plus là et qui était l'ancienne directrice du Carnet, chaque année, retranscrivait une correspondance d'un italien qui adorait François Mitterrand. Ce monsieur est toujours vivant d'ailleurs et je continue à avoir, avec mon équipe, sa correspondance, pour fêter l'anniversaire de la disparition de Monsieur François Mitterrand. Chaque année, il nous commet une

erreur, c'est-à-dire qu'il ne met qu'un « r ». Ma collègue l'avait retranscrit tel quel – elle n'a pas fait attention, cela peut arriver.

Je reviens aux garde-fous parce que là, je vous ai donné uniquement le premier garde-fou. Le second, c'est qu'on soumet un BAT que la personne est censée vérifier. Historiquement, nous avons des co-acteurs au *Monde* qui vérifient tous les dossiers. On ne les a plus depuis 2005 pour des raisons de restructuration mais aussi d'effectifs. On a perdu les typographes à la même période. En 2005, on a perdu les typographes et les co-acteurs. A notre niveau, on a eu des formations typographiques et orthographiques, mais ce n'est pas suffisant ! Depuis 2005, c'est nous. Donc un : de façon subjective, on fait un premier contrôle dans le traitement de l'information. Deux : on soumet malgré tout au client. S'il est de mauvaise foi, ce sont les autres contrôles qui vont nous permettre de vérifier s'il y a un problème ou non. S'il est de bonne foi, il va aussi vérifier s'il n'y a pas d'erreur de son côté. Trois : on a une relecture tous les jours de l'équipe, en principe de la part d'une autre personne que celle qui a suivi le dossier. Historiquement nous avons des co-acteurs au *Monde* qui vérifient tous les dossiers. On ne les a plus depuis 2005 pour des raisons de restructuration, de réductions d'effectifs. Les typographes ont disparu également en 2005. Bon, à notre niveau on a eu des formation mais ce n'est pas suffisant.

Donc un : de façon subjective, on fait un premier contrôle, voire un traitement de l'information. Deux : on soumet le tout au client. S'il est de mauvaise foi, ce sont les zones de contrôles qui vont nous permettre de voir s'il y a un problème ou pas, s'il est de bonne foi. Il est aussi censé vérifier s'il n'y a pas d'erreur, sur l'orthographe, l'information donnée. Trois : on a une relecture tous les jours. Tous les soirs, l'équipe, en principe une autre personne que la personne qui a suivi le dossier en tant que gestionnaire, relie de façon autonome le dossier reçu et la retranscription, vérifie s'il y a pas de faute d'orthographe ou des oublis, ou des incompréhensions etc. Ce qui nous permet aussi de vérifier pas mal de choses sur internet etc. Ou d'appeler la famille parfois hein, on l'appelle, il y a un vrai suivi. Dernière étape : après la fabrication, la page est soumise à la rédaction en chef, au fameux responsable du chemin de fer, au central qui lui est une Bible, hein ! C'est monsieur Larousse, il connaît tout, il a tout vu ! C'est notre dernier garde-fou. Il vérifie l'exactitude des informations, vérifie s'il n'y a pas un message sous-jacent, politique ou autre qui pourrait nuire à la personne, à l'entreprise, au journal, etc.

Donc on a une chaîne de vérifications, de façon quotidienne. Pour l'instant je vous dis ça fonctionne pas trop mal puisqu'on est parus trois fois dans le *Canard Enchaîné*. Une fois la faute d'orthographe concernant Mitterrand, du coup on a été relayé sur France Inter la radio et tout hein, la totale ! La seconde fois, on a enterré un cheval....

Oui c'est ça, parce que ce sont des annonces pour les humains...

Sauf que....ils avaient appelé le poney d'un prénom mais on ne savait pas ! Vous aviez l'ensemble de la famille qui s'associait pour faire part de la disparition de... Marcel. Ce n'était pas ma génération hein, mais je sais comment ça s'est passé et bien évidemment, on a été relayé dans le *Canard Enchaîné*. Pour la troisième erreur : "sacerdoce". On avait commis une faute d'orthographe sur "oce". Donc il y avait un jeu de mots avec le *Canard Enchaîné*, les os, tout ça.... pas très bon ! Une faute d'orthographe, cela peut arriver. En réalité, on avait fait un copier-coller. Nous, au niveau de notre traitement, on ne tape plus les annonces, c'est trop long. Les outils actuels nous permettent de copier les textes que nous recevons, d'où l'obligation de recevoir un écrit. Il existe une certitude sur le fait de retranscrire le message, donc il n'y a pas d'ambiguïté, en amont la transmission et en aval la réception du message, ce message on l'inscrit dans nos outils qui mettent en forme, sous la forme du *Monde*, et on transmet à la famille pour bon à tirer pour vérification. Ce qui veut dire que quand, en amont, il y a des fautes d'orthographe, on les copie, après par contre on vérifie. Mais, dans la quantité, il y a toujours des choses qui passent à travers, forcément. Mais franchement, on en a de moins en moins, cela devient très rare. Alors est-ce que les personnes sont mieux formées ? Plus attentives ? Je ne sais pas, on n'a quasiment plus de fautes d'orthographe, alors que nous n'avons plus de co-acteurs.

Pourtant, même si ce n'est pas vous qui écrivez l'annonces, l'écriture est très ritualisée au fond.

Nous, on n'a pas de site qui pré-formate l'annonce, on ne soumet même pas de modèle. Là, l'avantage, c'est qu'ils communiquent à tout le monde. À charge pour les personnes importantes d'avoir l'information au bon moment pour connaître celle-ci. Moi, je n'impose rien du tout, et c'est pour cela que je vous disais tout à l'heure que sur le fond, je suis souple et c'est une spécificité du *Monde* finalement. Moi, mon milieu, ma cible, mon vivier on va dire, c'est le milieu culturel, intellectuel, littéraire, donc ils peuvent se sentir un peu plus à l'aise et libres, au niveau de la façon d'écrire les choses. Ce qui n'empêche pas de garder un cadre très conventionnel et très formel. Souvent aussi, comme on ne prépare pas toujours les choses, on ne connaît pas la date du décès. Encore une fois, à moins que la personne soit malade et qu'elle ait préparé tout cela en amont, même dans les écritures, si ça survient, si c'est soudain, eh bien on va aller chercher le journal. Si on n'est passé pas par les pompes funébres, on va ouvrir le journal, et on va copier, appliquer au cas d'espèce. Donc on va

copier, parce qu'on n'est pas dans cette situation où il va falloir réfléchir comment sortir des sentiers battus. Non, on va copier.

Et c'est moins le cas il me semble pour les catégories souvenirs ou anniversaires de décès, qui elles-mêmes obéissent à une autre temporalité, puisque ce sont des annonces qui peuvent se préparer, puisqu'elles sont prévisibles.

Sur cette catégorie d'événements, c'est un petit peu différent. Pour moi, je ne sais pas si vous savez, mais anniversaire de décès : de 0 à 9 ans. Cela devient un souvenir à partir de 10 ans. À partir de 20 ans : Mémoire. Tant que nous vivons et tant que nous souhaitons perpétuer la mémoire, ces personnes font appel à nos services chaque année. On ne peut pas se permettre d'avoir un message aussi long, aussi impactant au niveau du budget. Ce sont des sommes importantes, même si on aime la personne, même si on l'oublie pas, même si on veut perpétuer sa mémoire de façon irréversible et immuable... La conséquence, c'est que ça coûte cher malheureusement. Donc, forcément message réduit, et plus c'est réduit, plus les mots sont synthétiques et plus le message est différent. On ne peut pas écrire quinze messages différents avec trois mots. J'exagère mais cela limite un petit peu cette rubrique et les messages et donc, la façon de l'exprimer. Le fait que l'on soit beaucoup plus libre ferait que le message serait différent, plus personnel, plus clair parfois aussi et beaucoup plus intéressant même.

J'ai une clientèle régulière sur les événements de la vie privée, j'ai une clientèle qui m'apprend tous les événements, parce que j'ai un chef d'entreprise qui est capable de passer le faire part du décès de son papa, un chef d'entreprise qui a 50 ans, 60 ans hein, qui a enterré son papa qui a 80 ans ou 85 ans, qui passe le faire-part de naissance de son fils qui a 25-30 ans, il est grand-père, qui est universitaire professeur qui vient de passer une annonce publicitaire pour une conférence... C'est incroyable ! Il y a une personne que j'ai vu la semaine dernière, il a été grand-père pour la sixième fois. Cela fait six fois qu'il m'appelle au fil du temps pour m'annoncer qu'il est grand-père ! On crée du lien, c'est très sympa. Parce que de toute manière on aime ce métier, c'est un petit peu comme ce que disait Pascale dans son article. Si on n'aime pas les gens on ne peut pas faire ce métier, parce qu'on est tellement au contact de personnes, même si on ne les voit pas. Si vous n'êtes pas à l'écoute, si vous n'appréciez pas la personne, si vous ne respectez pas, si vous n'essayez de trouver des solutions, ce n'est pas la peine, Vous ne pouvez pas durer. Parce que vous serez sans doute touché par l'événement qui peut être impactant, même si je n'ai dû avoir que deux personnes qui ont pleuré au téléphone. Il faut savoir être à l'écoute, parce que souvent dans ces moments-là, on a aussi besoin de parler ou au contraire

respecter le silence. Et il faut aimer la diversité, aimer les gens parce que j'ai tellement de clients à l'année, d'horizons différents, de cultures différentes. Si on était trop formatés, trop rigides, trop dans un tunnel, cela ne fonctionnerait pas, ce n'est pas possible.

Tout-à-l'heure, vous parliez des événements malheureux et des événements heureux, mais ce sont des qualificatifs n'apparaissent pas dans le journal, pourquoi est-ce que vous ne mettez pas ces termes-là ?

Les termes dans l'écriture existent toujours, mais ils n'apparaissent pas dans les rubriques. Dans l'écriture, il y a des évolutions au niveau des mots utilisés. On se rend compte, sauf erreur de ma part, que depuis longtemps le mot « mort » n'apparaît plus dans le langage courant, dans le langage d'écriture, les termes utilisés dans les faire-part de décès, vous avez souvent le mot « décès » ou « disparition ». Il y a des personnes pour lesquelles on ne pourra jamais utiliser le mot « mort » parce que ça les met tellement mal à l'aise... C'est peut-être historiquement et familialement un mot tabou. C'est très personnel. Quand on part sur un format beaucoup plus neutre des événements, on n'est pas dans l'excès, on est peut-être moins dans l'excès. Je crois que dans les mœurs, il faut ne pas trop montrer son bonheur ou sa peine, parce qu'on se méfie de la vision que les autres ont de vous.

Donc en créant des catégories un peu neutres, vous répondez à une demande ?

Pas forcément une demande, il y a une évolution de la société, Je pense que c'est une évolution de la société.

Est-ce que le Carnet s'événementialise ? C'est à dire que, est-ce que par exemple quand il y a des événements tels que ceux que l'on a vécus avec les attentats du 13 novembre, est-ce que vous avez plus de demandes en terme d'annonces ?

On n'a pas plus de demandes. Ce n'est pas l'actualité qui influe sur mon volume d'affaires, ou mon volume de service. On serait impactés par une épidémie généralisée, oui mais sur des faits ponctuels, non. Non parce que le volume reste malgré tout important, donc ça va peut-être faire un petit sursaut, mais pas suffisamment pour mettre en porte à faux le fonctionnement de la base. Après, nous, on est

contents bien évidemment d'être un relais notamment sur ce type d'événement et d'information. Cela nous permet de partager, cela nous permet de montrer que notre support aussi partage, pas uniquement de façon rédactionnelle et journalistique. À partir du moment où vous passez une colonne suite à la disparition d'une personne qui a été impactée par cet événement triste, vous lui offrez la deuxième page gratuite, les remerciements. Ce n'est plus une question d'argent, en amont on était là pour effectuer la prestation de façon normale. Ce n'est pas une décision de la direction générale, c'est une décision de Stéphane Pesqué avec l'équipe pour participer aussi à cette unité nationale et au respect et à l'hommage de ces personnes. Donc, on a cette possibilité et nous l'utilisons pour participer à notre petite manière, tout simplement.

Entretien avec Pascale Bourdet, directrice du « Carnet du Jour » du *Figaro*, le 10 décembre 2015

Pourriez-vous me dire quel est votre parcours ?

Il s'agit d'un parcours tout à fait atypique qui m'a amenée ici (*sourire*)... J'ai étudié à Nantes les langues étrangères. J'ai fait ce qu'on appelait à l'époque une maîtrise de LEA, langues étrangères appliquées au commerce. J'ai longuement hésité à continuer, pour devenir traductrice ou interprète. Finalement, j'étais plus attirée par des carrières commerciales donc j'ai fait un DESS de gestion-marketing à l'IAE, Institut d'Administration des Entreprises, de Paris. Cela a donc complété cette formation linguistique, plus tournée vers le monde de l'entreprise. C'était cela que je voulais. J'ai donc intégré, après plusieurs stages, la Société des Hôtels Méridiens qui était à l'époque une filiale à 100% de la compagnie Air France. Je m'occupais du club des VIP : on éditait une carte privilège, on faisait un petit journal... Enfin, voilà. J'ai fait cela quelques années et après, j'ai abandonné un peu ces carrières commerciales et linguistiques – parce que Méridiens, c'était international donc on utilisait pas mal l'anglais – et je me suis mariée en province. Je suis partie à Soissons, dans une antenne du MEDEF¹⁴⁰³ qui autrefois s'appelait le CNPF¹⁴⁰⁴ où je m'occupais de communication. Et puis mon aventure soissonnaise s'est arrêtée et du coup, je suis revenue à Paris.

C'était dans les années 1991-1992 et à l'époque, c'était *Le Figaro Economie* qui était le plus gros pourvoyeur d'emplois au sein du *Figaro*. J'ai répondu à une annonce qui disait que *Le Figaro* recherchait des personnes pour encadrer un service commercial de petites annonces téléphoniques. Les petites annonces téléphoniques étaient autrefois une très grande source de soutien financier du groupe, avec les annonces immobilières, les annonces d'offres d'emploi, *et caetera*. Donc on était organisés en grand plateau téléphonique et il y avait besoin de ce qu'on appelait des superviseurs, qui s'occupaient de chargés de clientèle... Moi, j'étais au service « réception » et non « prospection » et donc, j'encadrais les personnes qui répondaient et qui prenaient les commandes des petites annonces immobilières et emplois dans les pages du journal. J'ai fait cela huit ans à peu près. Puis, en l'an 2000, le poste de responsable du « Carnet du Jour » s'est libéré et moi, j'étais très attirée par cette rubrique, par tout l'aspect familial, patrimonial et en plus, c'était un métier que je connaissais bien puisqu'il y

¹⁴⁰³ Le MEDEF est l'acronyme du Mouvement des Entreprises de France.

¹⁴⁰⁴ Le CNPF est l'acronyme de Conseil National du Patronat Français.

avait à nouveau encadrement d'une équipe qui prenait des commandes par téléphone et qui rédigeait. Parce qu'on va le voir tout à l'heure, mais c'est très important de savoir rédiger une annonce. Donc j'ai postulé, j'étais connue dans le groupe, cela faisait un moment que j'étais là et voilà, j'ai eu le poste et je suis là depuis 2000, donc cela fait quinze ans déjà... Et le temps passe vite ! (*rires*)

Et cette responsabilité, justement, en quoi consiste-t-elle ?

Alors, elle a évolué, forcément au cours des années. Je ne fais plus tout à fait le même métier que celui que je faisais en 2000, d'abord parce qu'en 2000 jusqu'à un moment que je ne situe plus très bien - entre 2007 et 2010 à peu près -, j'ai été partie intégrante d'une direction qui s'appelait la direction des petites annonces. Donc on continuait sur le rythme immobiliers, emplois et on avait les mêmes méthodes de travail, *et caetera*. Après et avec l'arrivée du web dans la vie des familles et la diminution progressive des annonces *prints* emplois et immobilières, tout ce qui est emplois, immobilier a été rassemblé dans une structure plus web qui s'appelait *Figaro classified*. En revanche, le Carnet du Jour, lui, est resté attaché au journal, n'a pas suivi les gens avec qui on travaillait et on est restés avec la régie publicitaire du journal, c'est-à-dire les équipes qui vendent les espaces publicitaires du journal... Puisque c'est ce qu'on fait, finalement. Forcément, lorsque vous appartenez à une grosse structure, vous avez moins d'initiatives et moins de visibilité que lorsque vous vous retrouvez en BU, les *business units*, autonomes dans une régie. Là déjà, en termes d'autonomie, on travaille à évoluer avec les plus et les moins, parce que vous avez aussi cet avantage d'appartenir à une direction, à un groupe... Voilà, alors il y a cela et ensuite, nous étions dans les années 2000 quand je suis arrivée à ce service et dans les années 1990, on était vraiment des commerçants - c'est très important - : le contact client, la réponse client, l'écoute du besoin, *et caetera*, on était vraiment dans ces formations-là.

Avec les années 2000 et la digitalisation de tous les espaces, on est passés dans un monde plus marketing. Et cela, j'y reviendrai plus tard, cela m'a permis, au Carnet du Jour, de davantage développer la rubrique parce qu'avec la digitalisation de notre vie, la concurrence s'est un petit peu développée si vous voulez – et d'ailleurs elle se développe là, depuis quatre-cinq ans, avec le monde des obsèques qui va de plus en plus aussi sur le web – donc ce qui allait de soi autrefois c'est-à-dire quand on faisait partie d'une certaine société, passer un avis dans le Canret du Jour n'allait plus de soi dans les années après 2000, 2010, voilà... Donc il faut développer. Et là, le marketing est un fort soutien. Si vous voulez, c'est cela l'évolution : de commerçants, on est devenus plus sensibles aux

techniques de marketing et aujourd'hui eh bien c'est vraiment le plus de ce service je dirais, c'est qu'on allie bien les deux c'est-à-dire qu'on a gardé – et comme moi, c'est ma formation de base donc du coup, j'arrive à la transférer sur l'équipe qui elle aussi est sénior : on a toutes connu cette période de marchands, on est très service de proximité. On est très service de proximité. On a un vrai lien avec la personne qui nous contacte. C'est très personnalisé, nos clients on peut les avoir plusieurs fois dans la journée et même sur deux-trois jours, on est dans le détail, on est vraiment *le* commerçant.

Mais l'équipe et moi - et je vais vous montrer parce que j'ai préparé des documents toutes ces techniques de marketing qui sont arrivées, on les a appliquées pour dire « tiens, ce qui est important dans notre rubrique, dans notre Carnet du Jour, c'est la présence à l'esprit ». C'est-à-dire qu'on a d'un côté des gens pour qui le Carnet du Jour, c'est une tradition familiale et il n'est pas question d'y déroger, et puis on a de l'autre côté les clients dont la vie a un peu évolué, les responsabilités sociales... Parce que – je ne sais pas ce que vous a dit Stéphane mais – dans une presse quotidienne nationale, c'est souvent aussi parce que vous êtes connu dans une sphère large, élargie. Du coup, on s'est dit qu'il faut qu'on ait des outils marketing, des outils quoi, qui nous permettent d'atteindre des gens qui ont un rayonnement, des familles et qui finalement, n'y pensent pas. Alors là, évidemment, je vous donne la stratégie – enfin, notre façon d'être – pour tous les événements. C'est-à-dire qu'on est aussi très représentés, nous, sur le mariage et les naissances, beaucoup plus que *Le Monde*. Donc c'est pour cela que le marketing a tout son sens parce qu'on voit des maternités, par exemple. Mais on le fait également pour les obsèques.

Alors, pour les obsèques, comment cela s'est traduit ? Il y a quatre ans, à peu près, on a décidé de réaliser un petit guide obsèques qu'on donne à nos familles et qui est rédigé par une journaliste et qui est financé par de la publicité. On a un partenaire qu'on renouvelle à chaque fois et qui est Borniol, qui est *la* pompe funèbre de dirigeants, d'hommes politiques et de familles aristocratiques de France qui font beaucoup de protocoles, donc on travaille beaucoup avec eux, parce que c'est quand même notre... (*sourire*) Vous voyez, j'allais dire notre cible, mais c'est vrai !

Donc on a créé un petit guide obsèques, on a... ça, cela existait déjà mais on a vraiment marketé une plaquette tarifs en expliquant notre offre, ce n'est pas uniquement des tarifs mais qui on est, comment on nous contacte et ce qu'on vous propose.

Avec une Charte...

Oui, avec une Charte. Vous verrez, cela, c'est très important pour nous et c'est là où cela a tout son sens quand vous dites journalisme et la mort, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas annoncer dans un journal la mort comme vous le voulez. En tout cas, pas en PQN. Je ne sais pas ce que vous a dit Stéphane, mais nous, c'est clair. On a parfois et cela, c'est une des choses à retenir, on a parfois l'objection : « Attendez, attendez... C'est moi qui paye, donc je veux faire comme je l'ai décidé ». Non. Parce que vous le savez mieux que moi, on est dans le domaine public.

Donc, qu'est-ce qu'on fait avec tout cela ? Eh bien, on fait toutes les techniques connues en communication, de mailing par exemple *et caetera* et surtout, et c'est pour cela que Florence¹⁴⁰⁵ n'est pas là, on va voir les agences de pompes funèbres. Et on leur dit : « on existe, voilà qui on est et voilà comment on travaille ». On a du coup de vrais liens avec eux parce que eux, quand ils reçoivent les familles, ils font tout de A à Z et cela, on ne le sait pas. C'est-à-dire lorsque vous arrivez désesparé dans une agence de pompes funèbres - (*en désignant le guide*) vous verrez, c'est très bien expliqué là – vous n'avez qu'à dire : « Untel de ma famille est décédé hier. Qu'est-ce que je fais ? » et ils vous font tout le parcours, ils vous aident, ils vous accompagnent. Dans cet accompagnement, dans ce parcours, on leur propose, nous, de présenter notre service : « Comment est-ce que vous voulez informer du décès ? ». C'est cela, en fait ! Quelqu'un est décédé, vous souhaitez être entouré – ce n'est pas toujours le cas, mais ça l'est dans 95% des cas -, vous souhaitez qu'on vienne à la cérémonie qu'elle soit laïque ou religieuse et qu'elle que soit la religion, il faut en informer votre entourage. On n'est pas encore dans le domaine du mail et des textos même si ça aide bien sûr, mais on est encore, en France, dans le carton, le faire-part ou le journal.

Donc le journal, en général, pour une information de proximité, vous allez aller dans de la presse régionale et pour une information plus statutaire j'ai envie de dire, vous allez aller dans la presse nationale. Parce qu'il y a quand même très peu de parisiens qui ne sont *que* parisiens. Ce n'est quand même pas si fréquent qu'on ne fasse *que* de la presse quotidienne nationale. En général, nous on le voit dans notre clientèle, vous faites du *Ouest-France* et du *Figaro*, vous faites *La Dépêche du Midi* et *Le Figaro*. Et, vous pouvez faire également – et il y a beaucoup de professions pour lesquelles cela se vérifie – vous pouvez faire *Le Monde* et *Le Figaro*. Cela arrive régulièrement. Je vous donne un

¹⁴⁰⁵ Florence Guichot-Perere est chef de groupe, travaillant pour l'équipe du Carnet du Jour. L'équipe du Carnet du Jour est composée de trois chargées de clientèle (Valérie Lecomte, Céline Tumerelle et Cyrielle Camilleri), une chef de groupe (Florence Guichot-Perere) et une directrice du Carnet du Jour (Pascale Bourdet). Nous nous permettons de féminiser ici les qualificatifs car l'équipe que nous avons rencontrée est exclusivement féminine.

exemple : Luc Bondy, le directeur du Théâtre de l'Odéon, eh bien il a fait *Le Monde* et *Le Figaro*. Evidemment. Les médecins, les hospitaliers, les grands professeurs de médecine, des dirigeants d'entreprise... Le PDG d'Eiffage, par exemple, qui est décédé récemment, il a fait *Le Monde* et *Le Figaro*.

Après, je ne sais pas si Stéphane vous l'a dit, on a quand même des clientèles un peu différentes – même assez différentes. Eux, c'est beaucoup plus les hauts fonctionnaires, la fonction d'Etat, les universitaires, il y a pas mal de psychiatres, de gens comme cela... Vous voyez, le côté intellectuel, hein, pur. Et nous, ce sont d'abord les familles du *Bottin mondain*, pour la plupart, beaucoup de religieux. On a beaucoup de prêtres, des évêques bien évidemment, on a des supérieurs de monastère. Et puis, la famille notable de province, Paris, dirigeants de société. Par exemple, récemment, on a eu un ancien directeur de la Banque de France. Donc vous voyez, une situation professionnelle qui fait qu'il y a un rayonnement social et que, du coup, ils veulent annoncer dans *Le Figaro*.

Ce qu'il serait peut-être intéressant, pour compléter votre enquête, c'est de contacter les gens du *Parisien*. Ce serait peut-être pas mal, parce que eux, c'est de la proximité. Cela serait intéressant que vous alliez voir un service régional parce que leur démarche est un peu différente. C'est vraiment de l'information pure, alors que nous, vous l'avez vu un peu j'imagine, nous, c'est très protocolaire, c'est très histoire, même si eux aussi mais pas toujours... Nous, c'est plus pour informer que la personne est décédée et si possible aller à la cérémonie – le message subliminal, c'est cela que je veux dire – tandis que eux, c'est de l'urgence. Moi, je l'ai vécu. Ma belle-mère, lorsqu'elle est décédée – on a fait cela aussi pour ma grand-mère mais ma belle-mère, j'étais en première ligne puisque c'était la mère de mon mari – que s'est-il passé une fois qu'on a vu les pompes funèbres ? On s'est dit : « c'est *Ouest-France*, quelle heure est-il ? Ah, on a le temps de les appeler pour dire à tout le monde « venez, c'est tel jour à telle heure » ».

Ce qu'il faut que vous alliez voir aussi car cela va vous donner une grande information, c'est le site « *dansnoscoeurs* ». Vous connaissez ? Cela va être une mine aussi pour vous. On a en effet créé des partenariats : on s'est alliés avec une partie de la presse quotidienne régionale. On leur donne nos avis de décès. On a tous mutualisé nos avis décès pour créer *dansnoscoeurs.fr* qui est maintenant un acteur principal, aussi en journalisme et communication et qui est vraiment la webisation de tous les avis de décès.

Parce que Le Figaro participe aussi à dansnoscoeurs.fr ? Je croyais que seule la presse régionale participait à dansnoscoeurs.fr...

Je vais vous montrer. C'est pour cela que c'était plus sympa qu'on se voit ici¹⁴⁰⁶ où on a tous les outils. Voilà tous les journaux qui participent à la vie de *dansnoscoeurs.fr* et vous voyez, vous avez *Le Figaro*.

Pour quelles raisons avez-vous mis en place ce partenariat ?

En fait, c'est assez récent. On a décidé de travailler avec eux parce qu'on y a vu un intérêt fort de pouvoir partager notre profession, notre métier. On se voit en Comité quatre à cinq fois par an et on trouvait que c'était très intéressant. Et puis, en termes de service client, nous et ce qu'on a par rapport au *Monde*, c'est notre propre site, c'est la grande différence¹⁴⁰⁷. On donne la possibilité aux internautes du *Figaro* d'aller voir dans leur province, s'il y a des défunts qu'ils connaissent. Il y a un échange, si vous voulez et ça, moi ça m'a paru très important. On a beaucoup œuvré pour cela avec un collègue. Je pense que c'est un vrai service plus. Vous pouvez, à partir du *Figaro*, savoir s'il y a eu un décès dans tel département...

Cela, c'est toujours dans cette optique de lien. Ce qui est très important pour nous, c'est le lien. On est dans le lien. Alors certes, on est un service commercial, on est une boutique, on est payés, les prix sont ce qu'ils sont mais on est vraiment dans le serviciel, aider le plus possible notre client.

Et en tant que responsable, quelles sont vos fonctions ? Vous coordonnez toute l'équipe ?

Voilà. Là, il y a encadrement commercial, ce sont des fonctions de management : s'assurer de la bonne connaissance de ce qu'on appelle le « produit », s'assurer que l'équipe sait bien rédiger un faire-part, corriger les fautes, donc conseiller. Un peu de vente, aussi. Après, vous avez aussi une fonction de contrôle, de vérification des statistiques : est-ce que c'est mieux que l'année dernière ? Est-ce qu'on a moins de décès – je dis n'importe quoi – côté Bordeaux par rapport à Toulouse ? On a un tas de statistiques. Est-ce que j'ai moins de naissances ? Est-ce que j'ai plus de fiançailles ? C'est

¹⁴⁰⁶ L'entretien a eu lieu dans le bureau de Pascale Bourdet, au sein du service le « Carnet du Jour » du *Figaro*.

¹⁴⁰⁷ Disponible sur : <http://carnetdujour.lefigaro.fr>.

du *reporting*, en fait. Et puis, développement marketing. Cela passe par les obsèques parce que je vous l'ai dit, liens commerciaux avec les pompes funèbres, visites, invitations, création de plaquettes tarifs, le petit guide obsèques qui paraît tous les deux ans. On fait également deux autres guides : un guide de prénoms qui recense les naissances qui sont parues dans le Carnet du Jour l'année écoulée et puis un autre, où on donne des petits conseils d'organisation pour le mariage. Il vient juste de sortir. C'est la raison pour laquelle je dis qu'on fait du marketing parce que pour la présence à l'esprit, c'est-à-dire pour bien se faire connaître, on les met en trois, on met un petit carton et on l'envoie à des cibles justement : on l'envoie dans certains quartiers *Figaro*, on l'envoie à des personnes qui ont des annuaires... C'est comme cela qu'on le diffuse.

Vous l'envoyez aussi avec la plaquette de tarifs ?

La plaquette est plutôt pour les professionnels. C'est pour les agences de pompes funèbres à qui on remet aussi un petit guide obsèques. (*En désignant les trois guides*) Cela, c'est plutôt pour les particuliers. Alors je ne sais pas si vous connaissez ce jargon-là mais quand c'est vers les professionnels, on dit qu'il y a du *business to business* (B to B) et là, c'est du *business to consumer* (B to C).

Je n'en avais pas vraiment pris conscience parce qu'on évolue petit à petit mais c'est vrai que toute cette fonction commerçante s'est bien complétée avec cette fonction marketing. Aujourd'hui, finalement, si vous voulez faire vivre un service, eh bien il faut allier les deux.

C'est un partenariat que vous avez avec les pompes funèbres ?

Ce n'est pas vraiment du partenariat, c'est de la relation commerciale. Rien n'est contractuel entre eux et nous, il n'y a aucune obligation. On se voit, on leur propose nos services et pour les remercier, on les invite à déjeuner ou au théâtre de temps en temps, ou à visiter nos locaux... Mais ils sont très libres, il n'y a aucune obligation de passer chez nous, par exemple.

Pour exemple, Pascale Bourdet nous montre un cadeau fait aux pompes funèbres qui est la Une du Figaro autour de l'enterrement de Jean-Paul II éditée en tableau. Elle nous explique que les tableaux ont été offerts aux pompes funèbres pour qu'elles puissent l'exposer) Et après, cela fait qu'on pense à vous. Pour le mariage, on va sur le Salon du mariage et on a de grandes pages, comme cela,

fabriquées (*Pascale Bourdet nous montre un kakémono représentant une page du Carnet comportant uniquement des avis de mariages et de fiançailles*) et on propose des annonces de mariages ou fiançailles. Pour les naissances, on envoie le « Carnet des prénoms » dans certaines maternités, celles qui nous ont donné leur accord.

Ma fonction c'est cela, avec de la veille, aussi. Alors évidemment, en lien avec l'équipe. L'équipe reçoit, accueille et elle est également en veille. Il y a une chose à laquelle on vient de penser – je regrette qu'on n'y ait pas pensé plus tôt, mais enfin –, c'est l'exposition « Le roi se meurt », à Versailles. Alors là, pour nous, il faut y aller ! On a sorti un *Figaro Histoire* et alors, vous allez voir c'est très intéressant, on est en train de se dire qu'on va organiser une rencontre avec certains clients des pompes funèbres parce que regardez... (*nous montrant un article du numéro du Figaro Histoire en question et lisant le titre de l'article*) : « Pompes funèbres » à l'époque¹⁴⁰⁸. On va les inviter, on va essayer de faire quelque chose... Organiser une rencontre, essayer de bavarder avec eux. Ce sont les liens commerciaux qu'on peut développer. Et il faut qu'on fasse attention parce que c'est jusqu'en février et cela arrive vite, février ! Je ne comprends même pas que cela ne m'ait pas effleuré... C'est Céline¹⁴⁰⁹ qui me l'a dit là, tout à l'heure. Elle m'a dit : « mais attendez Pascale, il faut qu'on fasse quelque chose avec cette exposition ! ».

Voilà pour ma fonction. Et puis, alors par contre, il y a quelque chose quand même de très, très important, parce que le commerçant, lien, le marketing... d'accord, mais quand même, la base du métier, c'est qu'il faut que nos faire-part paraissent, en temps et en heure, et correctement libellé. Donc la base, c'est non seulement la saisie – que je fais aussi –, mais c'est aussi la relecture, la vérification que tout est bien conforme : la bonne orthographe, le bon libellé...¹⁴¹⁰ Est-ce que les décorations sont bien écrites, est-ce que les titres sont bien conformes ? On le fait au fil de l'eau tout au long de la journée, puisque tout se passe par une application de saisie interne (*Pascale Bourdet ouvre l'application depuis son ordinateur*). Le soir, la page arrive et une fois qu'on a bouclé, la page nous revient en format A3 et on la relit. On re-relit, on re-valide.

(*Pascale Bourdet nous montre l'application de saisie des annonces du Carnet du Jour*).

¹⁴⁰⁸ « Pompes funèbres », auteur inconnu, *Le Figaro Histoire* (magazine), n°22, octobre-novembre 2015, p. 48-51.

¹⁴⁰⁹ Céline Tumerelle est chargée de clientèle au Carnet du Jour du *Figaro*.

¹⁴¹⁰ Au cours de la démonstration d'écriture d'un faire-part de décès que Pascale Bourdet a bien voulu nous faire, Pascale Bourdet nous a expliqué que cette relecture se fait nécessairement par un membre de l'équipe du Carnet du Jour autre que celui qui a rédigé l'annonce.

Vous nous envoyez un texte brut et nous, on le met en forme sur ce logiciel-là, en renseignant à la fois le texte et tout ce qui est facturation : qui est-ce qu'on facture, à quelle date on fait paraître, la personne est-elle abonnée ou non ? C'est ici que l'on renseigne tout cela.

(En désignant un « champ texte ») C'est ici que vous saisissez l'annonce ?

Exactement.

Pascale Bourdet nous fait la simulation de saisie d'une annonce dans la catégorie « deuils ». Nous pouvons notamment remarquer qu'elle utilise des raccourcis clavier dans la saisie de certaines formules.

Je renseigne des tas de champs et cela (*en désignant une fonction de l'application*), c'est pour le web. Grâce à ces champs qui sont renseignés, un flux informatique va partir vers l'équipe informatique du *figaro.fr* et permettre la publication sur le web. C'est ce qu'on appelle une application métier.

Et vous utilisez des raccourcis claviers pour certaines expressions ?

Oui, tout à fait. Ici par exemple, les raccourcis sont pour « ces enfants et petits-enfants », « ont la douleur de vous faire part » et « la cérémonie religieuse ».

Cela, c'est le b.a.-ba du métier. Quand nous arrivons directeur ou responsable de clientèle de l'équipe, nous apprenons cela d'abord. C'est vraiment la première chose que nous apprenons.

(En saisissant du texte sur l'application) Et pour que cela paraisse bien sur *dansnoscoeurs.fr*, je vais mettre que c'est à Paris. Parce que *dansnoscoeurs.fr*, c'est découpé par région, pour le moteur de recherche. Donc je renseigne, moi, la région. Vous avez en fait deux entrées sur le moteur de recherche de *dansnoscoeurs.fr* : soit le nom de la personne, soit la région. C'est cela l'avantage de *dansnoscoeurs.fr*. Vous êtes au courant de ce qui se passe dans votre sphère amicale géographique et c'est pour cette raison que moi, je voulais vraiment qu'on fasse quelque chose avec eux. C'est un peu de la géolocalisation.

Et là, c'est un vrai partenariat que vous avez avec dansnoscoeurs.fr ?

Là, il y a un vrai partenariat. On a mis en place un vrai contrat avec des engagements financiers et une obligation pour nous, de fournir des données de nos annonces. En revanche, pour le moment il n'y a pas encore d'autres acteurs officiels que *dansnoscoeurs.fr* pour tout ce qui est avis de presse, mais on a une exclusivité. On est obligés de donner notre flux à *dansnoscoeurs.fr* et pas à d'autres.

Le fait d'être partenaire de dansnoscoeurs.fr a changé vos manières d'écrire ?

Oui, parce que justement avant, on ne renseignait pas cela. Ce qui a changé, tout cela (*en désignant l'application*), c'est le fait qu'on soit sur le web et n'existait pas quand je suis arrivée. Par exemple, quand vous m'avez parlé d'évolution, évidemment, c'est la première évolution. Au début, on était que *print*. Depuis 2003, on est sur le web également donc cela a été une évolution. Et puis surtout, vous connaissez le web, vous avez la version 1, la version 2 et là, on en est à la version 3. Donc cela, cela a beaucoup changé mon métier aussi. Et puis grâce à *dansnoscoeurs*, on a ajouté ce champ de localisation.

Au fond, le fait d'être avec dansnoscoeurs.fr, a surtout changé les renseignements à remplir et cocher dans les différents champs, et non le texte du faire-part en lui-même ?

P. B. : Oui, le texte n'a pas évolué. On fait de petites évolutions... Pour cela, le livre du *Monde*¹⁴¹¹ est très, très bien fait. Vraiment, les avis de décès du *Monde* ont beaucoup plus changé que nous. Nous, on est restés dans des formulations très classiques, à style impersonnel. C'est pour cela que vous verrez, la Charte a son importance. On ne peut pas dire : « Nous sommes profondément affectés par la perte de notre maman chérie ». Nous, on est vraiment dans le factuel, un peu solennel : « Untel, untel font part du décès d'untel ».

¹⁴¹¹ RIVET Daniel, RIVET Françoise, *Tu nous as quittés... : paraître et disparaître dans le Carnet du Monde*, op. cit.

Et cela, c'est le positionnement éditorial du Figaro ?

Oui, du *Figaro*. Alors, là où on a évolué, c'est que parfois, les gens ont tellement besoin de mettre une trace personnelle. Autrefois, les rites funéraires étaient très codifiés, c'était toujours la même chose, maintenant, il y a une forte personnalisation des cérémonies funéraires et donc, une forte personnalisation de la façon de l'annoncer. Alors nous, on est un peu quand même obligés de suivre le mouvement, même si on se doit de respecter ce que souhaitent les familles qui ont toujours communiqué. Alors on met des phrases en italique. On dit que la parole rapportée, c'est l'italique. C'est pour cela que vous avez des phrases comme « nous la pleurons », « nous la regretterons toujours », en italique.

Est-ce que les personnes qui souhaitent voir paraître un faire-part l'écrivent elles-mêmes ? Parce que dans l'article du Point¹⁴¹² que vous m'avez envoyé avant notre entretien, j'ai vu que l'écriture passait beaucoup par échanges au téléphone.

Effectivement, je vais vous raconter. D'abord, je voudrais finir ce que j'étais en train de vous montrer, car je ne voudrais pas être incomplète.

Vous l'avez compris à ce que j'ai dit, on fonctionne toutes en réseau. Moi, je me suis occupée de mon dossier, je l'ai envoyé à mon client qui m'a donné son accord. Je la valide et là, que se passe-t-il ? *(Une fenêtre s'affiche, faisant apparaître une liste de faire-part)* On a chacune nos initiales, on sait qui a saisi un dossier. Là, c'est Pascale Bourdet... Là, cela va être Valérie Lecomte... Céline Tumerelle... Florence n'est pas là... Et Cyrielle Camilleri, vous voyez ? Que va-t-il se passer ? Quelqu'un va aller voir le dossier de Pascale Bourdet, une fois qu'il est en accord – surtout pas moi – et là, elle va le relire. Est-ce qu'il n'y a pas de fautes d'orthographe ? Est-ce qu'il n'y a pas de faute de ponctuation ? Il y a un ordre de préséance, je vais vous le montrer. Imaginons que j'ai mis « Chevalier du Mérite agricole, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, médaille militaire ». Elles vont vérifier – après, on a une connaissance bien sûr – qu'on est bien dans l'ordre protocolaire des décorations françaises. *(Pascale Bourdet prend un dossier, dont elle extrait un document qu'elle nous montre et dont elle précise que c'est le premier document qu'elle a eu en arrivant au service)* La Chancellerie qui se trouve au ministère des Armées, nous dit « attention, les

¹⁴¹² « La confidente de la bonne société », par Emilie Lanez, *Le Point*, n°2253, le 12 novembre 2015, p. 72-73.

décorations françaises se mettent dans un certain ordre, c'est du protocole ». Et on doit respecter ce protocole parce qu'il en va de la crédibilité de notre rubrique. De même avec les titres, si vous me racontez que vous êtes comtesse Maud Fontaine et que vous ne l'êtes pas du tout, je ne suis pas crédible ! On vérifie avec l'aide du *Bottin mondain*, vous connaissez ? (*Pascale Bourdet nous montre le Bottin mondain*) C'est notre outil de travail. Il y a certaines familles qui souhaitent mettre la mention de leur famille, enfants petits-enfants, dans le *Bottin mondain*. Les noms sont classés par ordre alphabétique et vous avez leur titre, ou leur fonction, leur adresse, *et caetera*. Si bien que quand quelqu'un me donne un titre que je ne comprends pas bien, ou c'est mal libellé - en général il n'y a pas de souci, c'est extrêmement rare – on va vérifier (*Pascale Bourdet nous fait une démonstration*). On peut aussi appeler la directrice du *Bottin mondain*, l'annuaire des familles françaises...

Donc on vérifie, on corrige en prévenant, en disant « tu t'es trompée, je t'ai corrigée ». Qu'est-ce qu'on fait ensuite ? (*en cliquant sur une fonction de l'application*) D'accord, c'est « relu ».

Vous avez systématiquement une double relecture, faite par une autre personne ?

Absolument. Moi, parfois, je re-re-lis. C'est surtout pour le samedi qu'on relit tout le temps parce qu'il y a quand même deux ou trois pages et là, on fait très attention. Pour la semaine, on relit le soir sur le papier. Après (*en désignant le fichier ouvert sur l'écran*), le but de la journée, c'est que tout soit en « relu ». Une fois que tout est relu et qu'il est 17h30 *maximum* parce qu'on ne peut pas aller au-delà – sur la plaquette tarifs, vous allez trouver 16h30, c'est pour le client – là on dit, « stop, il faut y aller ». On fait (*en cliquant sur une fonctionnalité de l'application*) : « envoyer les ordres » et là (*en désignant une fenêtre qui vient de s'afficher sur l'écran*), on vous dit « pour demain, vous avez 17 annonces qui vont paraître », il faut les envoyer. Le fait de les envoyer fait un flux information qui part à la *production* du journal. La production, ce sont des gens qui ont des plus grands écrans que nous, qui récupèrent le flux et qui ont sur PAO le schéma de la page qui est vide. Ils récupèrent les annonces et là, ils les montent. Quand il y a beaucoup d'annonces, la page est pleine et quand il n'y a pas assez d'annonces, on a des informations métiers, les publicités pour la maison, on leur dit qu'il y a des petits guides, voilà... Et ça, c'est la fin du travail de la journée. Dans la nuit, ce même flux part au *figaro.fr* et je vais retrouver mon annonce dans les annonces du jour.

(*Pascale Bourdet se rend sur le site du figaro.fr*) Peut-être l'avez-vous vu, on est dans la zone Premium. Les avis paraissent dans la zone Premium, je me connecte en tant qu'abonnée (*Pascale*

Bourdet se connecte dans le même temps au site du figaro.fr) et mon annonce sera là-dedans. Là, je peux imprimer, je peux l'envoyer à un ami et je peux la retrouver dans la page du Carnet du Jour. (Pascale Bourdet ouvre un document, qui est un fichier numérisé de la page du Carnet du Jour) Elle est là, la page du Carnet du Jour.

*(Pascale Bourdet ouvre un nouveau fichier) : Là, vous voyez le tableau de bord ? Je vous parlais d'un aspect de mon métier, le *reporting*, voilà... Le nombre d'annonces que j'ai de deuils, le nombre de remerciements, le nombre de conférences, le chiffre d'affaires que cela représente pour demain... Du coup, moi je tiens à jour et quotidiennement – je dois bien sûr en référer à ma direction, ma hiérarchie – ce qu'on appelle un tableau de bord. Chaque mois, je sais exactement ce que j'ai fait, l'évolution... Et l'évolution, c'est aussi mesurer notre offre : est-ce qu'elle n'est plus adaptée ? C'est qui nous permet d'évoluer aussi. Le marketing, en fait, cela permet d'évoluer ! Cela permet de répondre de plus en plus aux besoins du client qui veut autre chose. Voilà les différents aspects du métier et le nôtre et le mien. On travaille en équipe et chez nous, le mot équipe prend tout son sens. Vous le voyez, on est tout le temps en relation toute la journée.*

J'ai vu que vous avez différentes catégories de classement pour les faire-part et notamment la catégorie « souvenirs » dans laquelle je retrouve beaucoup de fins de vie du fait d'expressions comme « nous quittait » ou « disparaissait ». Elles viennent de vous, ces expressions ou est-ce que ce sont les personnes qui les écrivent directement ?

Ce sont les personnes, en général. Parfois, on les conseille. En général, une personne qui fait un souvenir, elle sait exactement ce qu'elle veut mettre. Et c'est là où on a un peu évolué, c'est que dans le souvenir, de plus en plus, les personnes veulent une certaine *personnalisation* de l'annonce. « Il nous manque tant », « on l'aimait tant », « il était si merveilleux »... *(en cherchant dans le numéro de journal du jour de l'entretien)* Vous voyez, par exemple, le classique du souvenir, c'est cela : « Il y a tant d'années, untel nous quittait. Que ceux qui... » *et caetera*. Pour cette personne par contre, vous voyez *(nous montrant une phrase en caractères italiques)* : « Ils ne l'oublieront jamais ».

Oui, c'est plus affectif, déjà.

Voilà. Le souvenir est beaucoup plus affectif. Je peux peut-être vous en chercher quelques unes... Par exemple, quelqu'un qui est mort jeune. (*Tout en cherchant dans les pages de numéros du Figaro*) Ce qui est très classique, c'est la messe d'anniversaire. Cela, cela ne change pas. Le deuil, on intègre un peu de la personnalisation et surtout effectivement dans le souvenir. (*Nous montrant une annonce*) : Vous voyez, pour cette dame-là, il y a toute une phrase en italique. C'est quelque chose que vous allez rencontrer régulièrement et les pompes funèbres nous le disent, c'est la personnalisation des obsèques, de plus en plus.

Et ces messages affectifs, vous les mettez systématiquement en italique ?

Oui. Tout ce qui est parole rapportée, c'est en italique parce que nous, c'est le journal. Ce n'est pas le journal qui pleure... Pour compléter un peu ce que je vous ai dit, nous avons fait un document - que je ne peux pas vous donner puisqu'il s'agit d'un document interne - mais sachez que, dans le Carnet du Jour, qui est-ce qui annonce ? Vous avez la sphère personnelle, familiale, c'est-à-dire tout ce qui est familles qui ont l'habitude. Mais il y a une grande partie de la sphère professionnelle – les personnes qui ont de fortes responsabilités professionnelles tant sur le plan national que peut-être sur le plan local élargi – et puis, vous avez également une sphère plus mondaine. Il y a les religieux, aussi. Alors les religions, qui sont très représentées dans le Carnet du Jour, ce sont la religion chrétienne et la religion juive. Vous regarderez, vous avez beaucoup d'obsèques se déroulant au cimetière parisien de Pantin ou de Bagneux. Et ce que j'ai oublié de vous dire, c'est que 50% des gens qui nous contactent sont abonnés et 52% en région parisienne et 48% en province – donc vous voyez, c'est quand même la France.

Comment organisez-vous ces différentes catégories dans le Carnet du Jour ?

Effectivement, il y a un ordre pour ce qu'on appelle le coulage des annonces. Il y a donc un flux d'annonces qui arrive là-haut, à la production, et elles coulent les annonces sur la page. Ce samedi-là, on avait deux pages et demie d'annonces. Alors ce n'est pas compliqué, on suit l'ordre suivant : on se fiance, on se marie, on a des bébés, on leur souhaite leur anniversaire, on a toute une partie qui est plus business : on va à des conférences, des signatures, de la communication, des ventes de charité,

on peut avoir des thèses, on peut avoir des enfants qui deviennent prêtres, moines, et puis après, c'est le décès. Et après le décès, vous présentez vos condoléances, vous remerciez après les obsèques, vous faites dire des messes, vous vous souvenez et « service religieux », c'est pour une autre religion que la religion catholique. Les messes sont uniquement catholiques et les protestants aussi sont de l'ordre du service religieux.

(En nous montrant un document) Ca, je pourrai vous le donner si vous le souhaitez. C'est ce qu'on appelle le tableau de bouclage. Cela a été déterminé et correspond à la ligne éditoriale du journal. Moi, je n'en suis pas du tout l'instigatrice. J'ai changé certaines choses mais depuis le début, c'est un ordre du journal.

Ce bouclage représente en quelque sorte le cycle de la vie ?

Voilà, c'est le cycle de la vie.

Il y en a beaucoup.

Oui, il faut qu'on communique dessus parce que les gens ne s'imaginent pas qu'on a tout cela.

Vous disiez tout-à-l'heure que votre métier comporte une dimension relationnelle. Pourriez-vous m'en dire un peu plus ?

Oui et cela, elle l'a très bien dit la journaliste¹⁴¹³, il faut s'intéresser aux gens. Il faut aimer les gens et sans curiosité malsaine évidemment. Il faut s'intéresser aux gens c'est-à-dire comment ils vivent, comment ils ressentent leurs émotions. Voilà, il faut reconnaître les émotions, aussi et ne pas être dans la distance, la froideur. Il faut savoir écouter l'émotion de l'autre. Après, vous êtes fait pour cela ou non et moi, je pense que c'est un aspect qui m'a beaucoup attirée. Et puis ensuite, vous écoutez la personne. Moi, je me souviens avoir suivi une formation – on ne le dit pas forcément comme cela – mais la formatrice nous disait « finalement, quand quelqu'un vous appelle, il faut lui dire « racontez-

¹⁴¹³ « La confidente de la bonne société », par Emilie Lanez, *Le Point*, n°2253, le 12 novembre 2015, p. 72-73.

moi ce qu'il s'est passé un petit peu ». ». Alors, on ne le fait pas comme cela... En deuil, les gens sont un peu plus sensibles, il ne faut pas qu'on donne l'impression d'être intrusifs mais ce qui est certain et c'est là où mon premier métier au *Figaro* m'a servie, lorsque vous recevez l'appel, vous avez des phases d'écoute. Accueil, écoute. Et ne pas passer tout de suite à « - Bonjour, je vous appelle car je voudrais faire paraître un avis de décès. – Très bien, ce sera pour demain ». Qui est-ce ? Quand ? Est-ce que vous allez avoir une cérémonie ? *et caetera*, pour que la personne commence un peu à s'ouvrir.

Après, on se met d'accord : elle vous le donne par téléphone tout de suite ou elle vous le donne par mail. Si elle vous le donne par mail, ce qu'on fait en général, c'est la mise en page, on lui envoie par mail et dans 80% des cas, on rappelle. On a le contact à nouveau avec le client. Je vous ai fait telle proposition que je vous ai envoyée, je vous préconise une autre présentation ou je vous fais une autre suggestion, ou ne soyez pas étonnée – par exemple, dans le cas des décorations –, j'ai un peu inversé l'ordre des décorations... On a ce contact. Après, il y a accord et il y a *reformulation*. Cela aussi, c'est une étape du discours, que ce soit par mail ou par téléphone : « Très bien, j'ai pris acte de votre accord, l'avis paraîtra bien demain, le coût est de tant, je vous enverrai la facture ou je vous remercie pour votre numéro de carte bleue, *et caetera* et bien entendu, je reste à votre disposition pour soit une autre parution – cela peut arriver, les familles, parfois, nous confient deux parutions, qu'on préconise en général pour des personnalités, pour Luc Bondy par exemple – ou bien si vous souhaitez dire une messe ou faire un souvenir. On essaie de *personnaliser*.

Et cela, je ne vous l'ai pas dit, je l'ai peut-être dit à la journaliste mais en tout cas, elle ne le retranscrit pas, moi je lis beaucoup et les filles aussi. On a beaucoup lu, étudié sur la psychologie du deuil : dans quel état vous êtes finalement – alors, il se trouve que moi, j'ai un certain âge et que je l'ai un tout petit peu expérimenté. J'ai eu beaucoup de chance, parce que c'est uniquement avec des grands-mères, même si c'est très, très triste, elles avaient 95 ans... C'est la vie ! Heureusement, je touche du bois, je n'ai jamais eu de mort violente... - mais on essaie de se dire : « attends, moi je suis devant un ordinateur mais la personne là, elle m'appelle de l'hôpital et elle vient de perdre sa mère », donc c'est un choc terrible, il faut avoir les mots...

Cela a pris tout son sens, là, je ne vous le cache pas puisque vraiment, là, on appréhendait beaucoup, après le Bataclan. C'est une dizaine, peut-être une quinzaine de familles qui nous a contactées. Là, il faut être très, très délicat sur la voix, sur le terme... Et puis le lien, c'est aussi faire passer les impératifs du journal. Comme je vous le disais, il y a des personnes parfois qui veulent absolument annoncer... et puis nous, on ne peut pas ! On ne peut pas. Moi, j'ai vécu quand même deux choses

assez éprouvantes, parce qu'on était un peu tendues, il y a moins d'un mois et puis, il y a eu la canicule. Ca, c'était affolant. Affolant ! Et là, on sentait les gens... Ils étaient prêts à mettre leur émotion brute. On a eu des gens indignés, qui ont eu le sentiment qu'on avait abandonné leurs grands-parents. Il faut gérer l'émotion de la personne en face... Il faut *l'écouter* mais il faut la gérer donc on est sur une relation de confiance. Et je peux vous en parler d'autant plus que j'ai fait cela pour d'autres rubriques du *Figaro* : l'immobilier, l'emploi. Evidemment, vous avez des techniques : j'écoute le besoin du client, je fais attention à ce qu'il me demande pour essayer de le retranscrire au mieux mais là, il y a une partie émotionnelle très, très forte, d'autant plus qu'il y a des journées difficiles. Je vous assure, elles font un travail remarquable : elles décrochent – un décès, il y en a eu un ce matin, assez tragique -, elles raccrochent – il y a une grand-mère pour le bébé -, elles raccrochent – il y a une veuve qui pleure parce qu'il y a dix ans, elle a perdu son mari et elle voudrait un bon souvenir... Enfin bon, vous voyez, donc il faut se *réadapter* à l'émotion, tout le temps. Tout le temps.

Dans un temps qui est quotidien, donc qui est rapide, et en même temps, vous vous donnez le temps de faire des retours aux personnes.

Oui et cela, je vais vous dire, c'est une force du groupe Figaro, vraiment. On est quand même un service privilégié par rapport à tous les services obsèques de France. Vraiment. Parce que vous voyez, on a de beaux outils, on nous laisse le temps de faire notre métier et on est suffisamment.

Comment s'organise la publication des publicités sur le Carnet dans Le Carnet ?

Pour le choix des auto-promotions, on fait très attention. Par exemple, pour demain, on a un très, très jeune homme... Eh bien, on ne va pas mettre (*en désignant une publicité parue dans un Carnet précédent*) « Annoncez vos fiançailles ». On fait très attention à cela. Quand vous coulez votre page, c'est un système automatique. Et puis là, par exemple, (*en nous montrant un long faire-part, suivi d'un espace restreint*), celle-là, elle ne peut pas aller là. (*Pascale Bourdet nous montre les difficultés qui peuvent se poser pour l'organisation de la page*) Donc ou cela « tombe » bien comme on dit et là, on met un petit encart et cela fait quelque chose de joli ou au contraire, cela ne « tombe » pas bien et on fait des modifications.

Comment est-ce que vous vous organisez pour cela avec la production ?

On se parle tout le temps. Là, je vais appeler à 17h30. La personne qui est responsable de la page du journal va appeler et va dire « voilà, ça y est, j'ai bouclé, tu m'envoies la page ». Et donc, je vais vous montrer par rapport à hier par exemple. (*En ouvrant un document qui correspond à une page pour bon à tirer*) La page pour BAT, elle est là donc ou cela me va, ou cela ne me va pas. Si cela ne me va pas, si elle est mal montée ou si c'est mal conçu – parce que ce n'est pas facile, vous savez, de monter ! C'est un vrai métier. Eh bien, dans ce cas-là, on monte tout de suite. On travaille quotidiennement avec eux, tout le temps, tout le temps.

Il y a selon vous une esthétique de la page du Carnet ?

P. B. : Oui et on y fait très, très attention ! C'est le côté féminin du métier et c'est peut-être pour cela qu'on est que des femmes en ce moment. On fait *très* attention à l'esthétique de la page parce qu'encore une fois, on a la notion de respect, on a la notion d'écoute. C'est un deuil, la plupart du temps. Et puis, on dit un deuil, mais le samedi, vous avez les mariages et fiançailles et c'est une vraie émotion de marier votre fils ou votre fille ! C'est une page d'émotions, en fait. Donc l'émotion, cela nous demande d'être proche de notre client, de l'écouter, de répondre à son besoin et de connaître l'évolution de la société. Je ne peux pas m'obstiner à dire « non, non ! Je ne ferai que du factuel, que de l'impersonnel », alors que partout, on vous dit que les rites funéraires se personnalisent. Chacun a envie d'inventer son rite funéraire.

Pensez-vous que si les gens viennent au Carnet du Jour, c'est parce qu'ils sont à la recherche d'une certaine tradition, d'une certaine solennité ?

Tout à fait. Et puis, je pense que c'est très rassurant aussi et que dans ces moments-là, vous avez besoin d'un cadre. Ce que je peux vous dire aussi et qui est très important – les pompes funèbres nous le disent, les clients nous le disent –, c'est qu'écrire le décès est quasiment l'étape la plus importante pour eux. Une fois que c'est écrit et les pompes funèbres nous le disent, il y a une espèce de soulagement. On l'a dit, on l'a écrit, c'est fait. Et après, on peut s'occuper du cercueil, de la couleur des draps... Très souvent, les pompes funèbres nous disent cela... Et moi, j'ai vu des personnes, j'en reçois dans mon bureau, les filles en reçoivent, car on a 4% des personnes qui se déplacent. Ils

s'installent comme cela, on les écoute – ce sont les plus belles rencontres, ça c'est fabuleux. Bien entendu, quand ils sont là, ils nous racontent la vie du défunt. Moi, j'ai reçu des fils de résistants, c'était très intéressant. Ils prennent le papier que je leur donne – celui que je vous ai donné - et là, ils disent : « ça y est, c'est vrai ». Il y en a qui craquent à ce moment-là parce qu'ils voient que c'est écrit. Ils nous disent : « elle est bien morte... ». Jusqu'à présent on le disait, mais là, on l'a écrit. Et puis ce qu'on gère aussi, ce sont des vies de famille donc il y a des conflits familiaux qui ressortent un peu dans les faire-part. Mais cela, j'en parle un peu dans l'article du *Point*. Cela, c'est tout à fait vrai.

Je pense que c'est important qu'il y ait des gens qui vous aident à passer ce moment-là. Et nous, on s'inscrit là-dedans. On est des passeurs, on vous aide à passer une étape importante et après, eh bien, la vie continue.

Les vérités autres du journal. Analyse des représentations du trépas en régime périodique en 1882 et 2014.

Résumé

Ce travail de thèse entend interroger, à travers une analyse de la médiatisation du trépas, un régime de la complexité périodique reposant sur la mise en exergue d'une oscillation entre différentes façons de faire vérités dans le journal. On soutient que c'est précisément à travers la mise en œuvre de ces discours de vérités hétérogènes, que le journal produit sa propre autocritique. Plus précisément, la mise en exergue d'une vérité valorisée par les discours instituants (que nous appelons « prétention ») est toujours contrebalancée par d'autres façons de faire vérité qui sont invisibilisées (et que nous qualifions de « variations »). En interrogeant les discours de vérité invisibilisés, c'est la dimension plurielle des discours de vérité portés par le journal que l'on entend mettre en exergue. La représentation médiatique du trépas, notion qui sert à qualifier la limite entre les vivants et les morts, est donc ici utilisée pour interroger un média à l'aune de ses envers. À partir d'une analyse sémiologique d'articles de journaux parus en 1882 (*Le Figaro* et *Le Petit Journal*) et 2014 (*Le Figaro* et *Le Monde*) ainsi que d'entretiens menés auprès de professionnels des journaux contemporains, trois axes sont explorés. Le premier entend montrer en quoi interroger le trépas conduit à questionner une forme de complexité, pouvant mettre en péril le discours d'autolégitimation du journal et du journalisme. Le deuxième met en exergue deux régimes de variations communicationnelles : un régime infra-ordinaire et un régime supra-ordinaire. Le troisième entend mettre un coup de projecteur sur les vérités autres de la nécrologie, qui incarne le discours sur le trépas dans le journal.

Mots-clés : sémiologie des médias ; journalisme ; journal ; médiatisation ; prétention communicationnelle ; vérité ; variation communicationnelle ; syncrétisme ; formes médiatiques ; médiations marchandes ; mort ; fin de vie.

The other truths of the newspaper. Analysis of representations of passing in periodic regime in 1882 and 2014.

Summary

This thesis work intends to question, through an analysis of the media coverage of passing, a regime of periodic complexity based on the highlighting of an oscillation between different ways of making truths in the newspaper. It is argued that it is precisely through the implementation of these discourses of heterogeneous truths that the newspaper produces its own self-criticism. More precisely, the highlighting of a truth valued by instituting discourses (which we call "pretension") is always counterbalanced by other ways of making truth which are invisible (and which we qualify as "variations"). By questioning invisible discourse of truth, it is the plural dimension of discourse of truth carried by the newspaper that we intend to highlight. The media representation of passing, a notion that serves to qualify the limit between the living and the dead, is therefore used here to question a media in terms of its reverse side. Based on a semiotic analysis of newspaper articles published in 1882 (*Le Figaro* and *Le Petit Journal*) and 2014 (*Le Figaro* and *Le Monde*) as well as interviews conducted with professionals of contemporary newspapers, three axes are explored. The first intends to show how questioning death leads to questioning a form of complexity, which can jeopardize the self-legitimation discourse of the newspaper and journalism. The second highlights two regimes of communicational variations: an infra-ordinary regime and a supra-ordinary regime. The third intends to shine a spotlight on the other truths of the obituary, which embodies the discourse of passing away in the newspaper.

Keywords : media semiology ; journalism ; newspaper ; media coverage ; communicational claim ; truth ; communicational variation ; syncretism ; media forms ; market mediations ; death ; end of life.

UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE :

ED 5 – Concepts et langages

Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE.

DISCIPLINE : Sciences de l'information et de la communication.